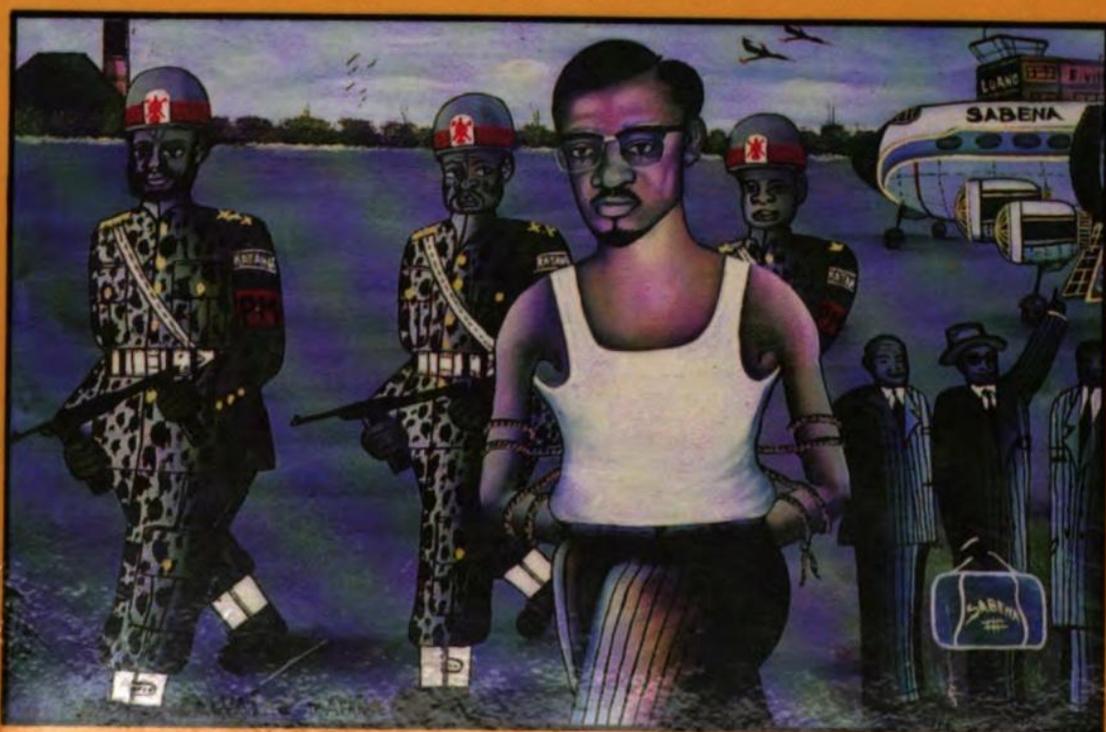


GRAD
DT
658. 2
. L85
W551
1990

Jean-Claude Willame

Patrice Lumumba

La crise congolaise revisitée



Patrice Lumumba

DT
658.2
.L85
W551
1990

Couverture : « Calvaire d'Afrique » par Tshibumba K.M.
Photo : M. Dierckx. Coll. J.-P. Jacquemin.

© Éditions KARTHALA, 1990
ISBN : 2-86537-270-7

Jean-Claude WILLAME



Patrice Lumumba

La crise congolaise revisitée

**Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris**

DU MÊME AUTEUR

Patrimonialism and Political Change in the Congo, Stanford, Stanford University Press, 1972.

La politique africaine de la Belgique à l'épreuve : les relations belgo-zaïroises, Les Cahiers du CEDAF-ASCOC Studies, Bruxelles, 1985.

Zaire : L'épopée d'Inga. Chronique d'une prédation industrielle, Paris, L'Harmattan, 1986.

Chronique d'une opposition politique : l'UDPS (1978-1987), Les Cahiers du CEDAF-Asdoc Studies.

Pile et face, Bilan de la coopération belgo-zaïroise, Bruxelles, CNCD - La Revue Nouvelle, 1989 (en collaboration).

***Instruit par la mésaventure des miens,
j'avais appris à me méfier des évidences.
Lorsque tout le monde s'agglutine autour
d'une même opinion, je m'enfuis : la vérité
doit être ailleurs.***

Amin Maalouf, *Léon l'Africain*

Les noms et lieux cités dans l'ouvrage sont ceux qui étaient en vigueur au 30 juin 1960. Depuis 1971, des modifications sont intervenues. Voici quelques correspondances :

Congo : Zaïre.

Léopoldville : Kinshasa

Élisabethville : Lubumbashi

Luluabourg : Kananga

Bakwanga : Mbuji-Mayi

Coquilhatville : Mbandaka

Stanleyville : Kisangani

Jadotville : Likasi

Thysville : Mbanza-Ngungu

Port Francqui : Ilebo

Province orientale : Région du Haut-Zaïre

Province du Katanga : Région du Shaba

Bas-Congo : Bas-Zaïre

Kwilu : Bandundu

Introduction

L'histoire des pratiques politiques bégaierait-elle ?

On peut *a priori* le penser en comparant, à plus de cinq cents ans de distance, le destin de deux tribuns populaires : Fra Girolamo Savonarole, prieur de San Marco à Florence, et Patrice Lumumba, Premier ministre de la république du Congo.

En mai 1498, le premier périssait sur le bûcher de l'Inquisition. Durant huit années d'une vie publique fouguese et passionnée au cours de laquelle il n'avait cessé de s'insurger, au nom du peuple florentin « élu », contre une puissance vaticane incarnée par un pape romain notoirement corrompu, contre le luxe et la dépravation morale de ses compatriotes, contre les marchands, les humanistes et l'omniprésente famille des Médicis qu'il avait évincée, Savonarole avait tenté d'installer à Florence une république de la vertu au relent vaguement démocratique. Ses outrances de langage, l'intransigeance de sa vision prophétique, fatiguèrent et écartèrent progressivement de lui les plus sages. Trahi par les banquiers, les « âmes simples » et les Franciscains rivaux, il fut successivement condamné au bannissement, arrêté, puis déféré à l'Inquisition. Le protonationalisme du *quattrocento* avait vécu.

En janvier 1961, les cendres du second étaient dispersées dans la brousse katangaise. Après une ascension vertigineuse et seulement quatre années de vie publique, Lumumba avait échoué dans sa tentative d'instaurer un régime fondé sur un anticolonialisme intransigeant. Il avait heurté de front les « plus grands » comme les « moins grands ». A la fois bouc émissaire de maintes impuissances et responsable de plusieurs erreurs politiques graves,

il fut éliminé politiquement avant de l'être physiquement. Une forme non tempérée du nationalisme africain avait vécu.

Quelles leçons pouvait-on et peut-on tirer de ces deux destins ?

Au début du XVI^e siècle, Machiavel, précurseur d'une théorie de la pratique politique toujours actuelle, tire déjà certaines conclusions de l'expérience de Savonarole. Après avoir été de ceux qui, tels Pic de la Mirandole, Michel-Ange et Botticelli, vinrent écouter les « terribles prédications » du moine florentin, il se mit à réfléchir sur la grande crise de son temps et prit du recul par rapport aux excès de la geste de Savonarole, qu'il évoque souvent dans ses écrits. Dans ce qui est à ce jour la meilleure « grammaire du pouvoir » à l'usage des puissants de son temps — *Le Prince* —, il tente de poser, d'une manière crue, voire cruelle, un modèle de pratique politique qui allie les impératifs d'une « politique réaliste » efficace à ceux des idéaux balbutiants de l'État nation, modèle qui fut si étranger au « prophète désarmé » qu'était Savonarole.

Partant d'une idée-force sur la condition humaine — « celui qui abandonne ce qui est au profit de ce qui devrait être induira sa propre ruine plutôt que son salut » —, Machiavel en était arrivé à défendre une praxis qui ne choquait point son temps comme elle peut choquer aujourd'hui nos démocraties bien-pensantes. Fondamentalement, il voulait signifier aux princes qu'il souhaitait conseiller (et qui refusèrent de l'écouter) que le pouvoir relève du théâtre, qu'il n'est donc bâti que sur des apparences et les illusions que l'on en donne. Le prince, à la fois démiurge, prophète et héros, se doit donc de revêtir à la fois la peau du loup et celle du lion ; du loup, il doit prendre une *apparence* de subtilité, et du lion, une *apparence* de force, voire de cruauté.

Plaidoyer en faveur du « politicien professionnel », du stratège cynique et sans scrupules, sans foi ni loi ? On pourrait le penser, Le « machiavélisme » a souvent été réduit à une manipulation au service d'elle-même ou à celle de ses bénéficiaires. C'est oublier que Machiavel voyait beau-

coup plus loin que les « Florentins » d'hier et d'aujourd'hui. Ce qui primait avant tout pour lui, c'était l'instrumentalisation du pouvoir au service d'une cause qui le transcende et en laquelle Machiavel croyait avec autant de passion que Savonarole à la sienne : la libération de l'Italie du joug des armées et des mercenaires étrangers, et peut-être et surtout la fondation d'un nouvel ordre politique assis sur « de bonnes lois et de bonnes armes ». Le théâtre politique de Machiavel n'était donc pas, comme souvent celui d'aujourd'hui, un théâtre vide.

C'est dans cette perspective de ses « conseils » aux princes, en particulier à ceux qui doivent gouverner dans une période de bouleversements politiques, que l'on a voulu en définitive situer la présente étude. A l'instar de ce qui se passa à la fin du *quattrocento* italien, Lumumba, figure centrale de ce livre, baigne dans un état de crise manifeste où prédominent des rapports de force à l'état brut induits par l'effondrement brutal d'une longue période de sujétion coloniale, la montée de « princes » et de « clients » avides de remplir un vide institutionnel sur fond de guerre froide livrée au niveau international. Comparable en cela à un Savonarole, Lumumba fut aussi, en tant que Premier ministre, ce « prophète désarmé » dont parle Machiavel, qui ne possédait comme « armes de combat » qu'un discours flamboyant, qu'une tactique d'occupation du terrain offensive, mais sans recul et fréquemment intempestive, qu'un projet politique vague (sans « bonnes lois » ni « bonnes armes »), qu'un entourage peu fiable et déconnecté de la réalité, qu'une franchise désarmante et sans artifices qui lui fut fatale.

Dans le grand théâtre des années 1960, il fut écrasé en quelques mois seulement, pour avoir entretenu un absolutisme idéologique dont ne s'accommodaient pas les dures lois du pouvoir et de la raison d'État. Chef d'opposition, il le fut certainement. Chef charismatique, peut-être. Chef de gouvernement, sûrement pas. A tous égards, l'histoire relatée ici est celle d'un retentissant échec politique qui ne fut même pas compensé par l'édification d'un mythe fondateur et *positif* durable, échec dont les plus habiles de

ses « héritiers » purent tirer les leçons à leur profit exclusif et pour des « causes » bien différentes.

Trente années après sa mort et maintenant que les débats passionnés qui ont entouré une personnalité controversée, voire insaisissable, se sont quelque peu éteints, il est peut-être temps de réécrire une histoire plus réelle qui ne fera pas nécessairement la part belle au mythe, positif ou négatif, qui a été édifié sur les cendres du leader africain. Jusqu'ici en effet, il n'existe que peu de portraits objectifs de Patrice Lumumba, comme il n'existe d'ailleurs que peu de relations exhaustives d'une crise dont il fut la première et la plus notoire des victimes. L'image de Lumumba relève surtout de l'hagiographie. D'une hagiographie induite par une lecture à chaud de l'événement que constitue son meurtre.

Nous songeons ici en particulier aux ouvrages rédigés par des proches : *La pensée politique de P. Lumumba*, qui contient les principaux discours et déclarations du leader congolais, commentés dans une optique progressiste par Jean Van Lierde ; le *Lumumba ou l'Afrique frustrée* de Luis Lopez Alvarez, qui nous offre un portrait sensible, humain et personnel de Lumumba ; la biographie de Robin McKown, écrite avec l'intention manifeste de redresser une image répandue dans la plupart des grands médias occidentaux, celle d'un « dictateur paranoïaque », « communiste » de surcroît (1).

Nulle tentative, dans ces essais, de décrypter la pratique de l'acteur politique qui dut affronter une des plus grandes crises internationales du début des années 1960. Quant à cette crise elle-même, elle n'a été traitée que d'une manière sectorielle : des ouvrages savants, remarquables et au demeurant fort bien documentés, ont été publiés sur la mutinerie (Vanderstraeten), sur l'ONU et l'affaire du Congo (Gendebien, Abi-Saab, Leclercq...), sur l'éclatement du système colonial et la montée des « forces » politiques (Young, Lemarchand), et plus récemment sur la crise dans son contexte de guerre froide (Weissman, Kalb).

(1) Voir bibliographie en annexe pour la référence complète des ouvrages cités.

En dépit de la pertinence de ces différentes contributions, il nous a semblé utile d'apporter un autre éclairage à cette période capitale de l'histoire politique du Congo-Zaïre. Au-delà de la simple biographie d'une personnalité qui a pesé d'un poids déterminant dans un monde qui s'effondrait, au-delà d'une analyse des mécanismes et des forces en présence, c'est plutôt l'aspect de « tragédie grecque », de drame à la fois humain et politique, qui a retenu notre attention : le destin d'un acteur immergé dans une histoire marquée par un extraordinaire déploiement d'événements et de forces contradictoires qu'il s'efforça de maîtriser et qu'il contribua parfois à exacerber ou à précipiter.

*
* *

Pour ce faire, c'est un écheveau particulièrement complexe qu'il a fallu démêler. L'effervescence des événements qui s'enchevêtrent (une mutinerie, une intervention extérieure, l'effondrement de toute l'armature du système colonial, les sécessions de plusieurs provinces...), les dimensions multiples des forces en présence (les « projets » de l'ONU et de son secrétaire général pour le Congo, la guerre froide, le « facteur belge », les jeux ambigus des États nouvellement indépendants et la multiplicité des lieux de décision et d'influence (Léopoldville, Brazzaville, Accra, Élisabethville, Bruxelles, Washington, New York...)) nous ont d'abord contraint à procéder à la remise en ordre chronologique et synchronique des faits pour la période juin 1960-fin janvier 1961.

Les sources utilisées dans ce contexte ont été nombreuses et variées. La crise congolaise, qui a rendu perplexes tant de chercheurs, a en effet accouché — c'est une de ses spécificités — d'un nombre considérable de travaux, documents, ouvrages, témoignages et comptes rendus de presse. La masse des données rassemblées nous a certes permis de suivre quasiment au jour le jour le développement de l'action de P. Lumumba, antihéros de cette crise. Mais elle a paradoxalement compliqué le travail, car, le

plus souvent, l'appréhension de tel ou tel événement par un groupe de témoins ou d'acteurs a été déformée dans la mesure où n'étaient pas pris en compte un contexte plus général ou d'autres événements se déroulant ailleurs et qui ont pu avoir une incidence sur telle ou telle initiative du Premier ministre congolais. Ainsi, vue de Léopoldville, la décision de Kasa-Vubu et de Lumumba (qui se trouvent à ce moment isolés à l'intérieur du pays) de rompre les relations avec la Belgique et d'adresser un appel à l'aide « conditionnel » à l'URSS paraît étrange, sauf si on la replace dans le cadre des incidents que les deux hommes doivent affronter sur le terrain : les insultes des Belges, l'interdiction d'atterrir à Élisabethville qui leur est signifiée par un officier belge, les interventions répétées des forces métropolitaines dans l'est du pays, dont Kasa-Vubu et Lumumba sont les seuls informés. L'effondrement du système colonial belge est tel que l'événement est surdéterminant, ce qui ne rend pas facile la tâche du chercheur.

Par ailleurs, on a également été confronté aux difficultés plus classiques de la méthode historique. Difficultés d'autant plus grandes que le climat passionné qui entoure la geste de Lumumba a pu induire des interprétations des événements qui se révélèrent par la suite tout à fait erronées. Deux problèmes sont ici posés. D'abord celui de la fiabilité de certains documents que leur nature confidentielle pouvait *a priori* rendre non suspects. On songe ici à un mémorandum d'entretien entre un témoin direct de la destitution du Premier ministre, A. A. J. Van Bilsen, et un haut fonctionnaire américain, ce dernier mettant dans la bouche de son interlocuteur une affirmation qu'il n'a jamais prononcée sur les desseins meurtriers de Kasa-Vubu à l'endroit de Lumumba. Seul le témoignage oral de l'intéressé recoupé par d'autres sources a permis de rétablir une vérité qui éclaire sous un autre jour l'attitude du chef de l'État congolais.

De cela il serait inexact de conclure que le témoignage oral serait plus digne de foi que la relation documentaire. Beaucoup de témoins et d'acteurs de l'époque ont cru, le plus souvent en toute bonne foi, à des événements ou à

des assertions qu'ils ont relatés dans leur compte rendu et qui n'ont en fait été fondés que sur des rumeurs ou leur propre subjectivité. Il en est ainsi du débarquement d'une armada d'avions soviétiques au Congo, armada qui aurait acheminé fin août-début septembre des troupes dites « fidèles à Lumumba » au Kasai. Ou de l'affirmation de l'ambassadeur de Belgique, J. Van den Bosch, quant au souhait du chef de l'État congolais de se débarrasser de son Premier ministre dès le début du mois de juillet. Dans l'un comme dans l'autre cas, ces témoignages ont contribué à renforcer deux interprétations erronées de l'histoire politique de l'année 1960, qui servaient bien les projets des chancelleries occidentales : d'une part, la rivalité entre Kasavubu et Lumumba était ainsi présentée comme inéluctable ; Lumumba était inféodé à Moscou et au communisme international d'autre part.

Malgré les réserves énoncées ci-dessus, ce sont surtout les témoignages vécus que l'on a voulu privilégier ici. D'abord parce qu'ils ont le mérite de mieux éclairer toute une époque fertile en rebondissements et en coups de théâtre, de replacer la froideur de l'événement brut dans la chaleur de son contexte réel : un détail, une anecdote, sont à cet égard beaucoup plus riches, plus signifiants qu'un rapport circonstancié. Ensuite parce qu'un certain nombre de ces témoignages, d'origine plus récente, sont venus soit confirmer et/ou compléter des intuitions, soit apporter un nouvel éclairage sur la crise de 1960.

Nous songeons ici plus particulièrement à ceux qui proviennent d'une partie de l'entourage immédiat du Premier ministre, de ceux qui ont croisé brièvement ou plus longuement son chemin. Témoignages qui, au-delà de la restitution d'une personnalité fascinante, ont souvent traduit le caractère déjeté, désordonné, de l'action d'un homme politique ultra-sollicité et qui voulait être partout et sur tous les fronts à la fois. Ces témoins privilégiés n'ont pu parler à l'époque, parce que les événements étaient trop frais, ou parce que leur relation eût porté préjudice à leur engagement, ou encore parce qu'il ne leur fut pas facile de séparer l'histoire de Lumumba de son mythe.

Parmi ces témoignages, on retiendra surtout ici ceux de Maryse Hockers, du professeur Van Bilsen et de Serge Michel, avec lesquels des entretiens plus en profondeur ont été menés. La sensibilité, l'intuition et le « parler vrai » de la première n'ont d'égaux que l'honnêteté du second, la brillance et la perspicacité du troisième. Aucun de ces témoins privilégiés n'a cherché à réécrire ou à rejouer devant nous l'histoire à sa manière : ils sont restés tout simplement et modestement des chroniqueurs dans le vrai sens du terme, même s'il s'est avéré nécessaire de nuancer parfois leur subjectivité.

A ce premier groupe de témoins, il faut ajouter celui des acteurs congolais. Trois d'entre eux ont publié leurs souvenirs. Thomas Kanza, qui fut le représentant du gouvernement Lumumba aux Nations unies, a réalisé en 1972 la première interprétation sociopolitique de la crise congolaise dont Lumumba occupe la place centrale. Sa relation, qui n'est pas exempte d'erreurs factuelles et chronologiques, est précieuse en ce qu'elle émane d'une personnalité qui s'est vraiment efforcée d'amener le Premier ministre à une vision plus réaliste des choses. Voulant à la fois « sauver le Congo et Lumumba », le témoignage de Thomas Kanza est celui d'un homme qui avait bien compris que Lumumba n'avait pas, en 1960, les moyens de sa politique.

Cléophas Kamitatu, président de la province de Léopoldville, fut l'un de ceux qui restèrent le plus longtemps loyaux au Premier ministre tout en se refusant à le suivre dans son extrémisme. Exilé en France par l'actuel régime, il rédigea un long document qui visait surtout à démythifier l'histoire politique récente du Congo, ouvrage de parti pris contre le « système Mobutu », mais aussi témoignage non dénué d'intérêt sur certains épisodes de la crise congolaise (la destitution du Premier ministre, sa fuite de novembre vers Stanleyville, etc.).

Anicet Kashamura, ancien ministre de l'Information du gouvernement Lumumba, a quant à lui donné sa version sur l'ambiance d'une époque, mais n'a livré que peu de

faits originaux et précis. Lui aussi a orienté son récit en fonction d'une critique de l'action du colonel Mobutu.

A ces trois ouvrages sur la crise congolaise, il faut encore ajouter les témoignages ponctuels ultérieurs, qui, tels ceux des commissaires généraux Fernand Kazadi et Jonas Mukamba, sont les seuls à avoir apporté une version congolaise du destin tragique de P. Lumumba, auquel ces hommes ont été intimement mêlés, puisqu'ils étaient du « dernier voyage ».

La crise de 1960 a aussi donné lieu à de nombreux écrits d'acteurs officiels belges. Tous ou pratiquement tous ont révélé des faits et des événements auxquels ils ont été directement mêlés et qui, dans certains cas, auraient normalement dû être couverts par le sacro-saint « secret d'État ».

Leur témoignage a été motivé par la nécessité de justifier leur action ou leur politique. Le premier en date est le volumineux rapport du ministre des Affaires générales, W. J. Ganshof Van der Meersch, sur la fin de la souveraineté belge au Congo, qui, au-delà de la partialité avouée de son jugement sur Lumumba, témoigne de l'honnête travail réalisé dans une atmosphère particulièrement tendue (la formation du gouvernement).

Par la suite, il y eut les souvenirs « explosifs » et posthumes du premier ambassadeur de Belgique au Congo, Jean Van den Bosch, qui contient de précieux renseignements sur la politique officielle de la Belgique entre le 1^{er} juillet et le 9 août 1960, date de son expulsion, de même que sur les concertations alliées à propos de l'affaire congolaise. Le récit des faits quotidiens qui se déroulent à Léopoldville pendant cette période est empreint d'un jugement peu nuancé à l'endroit du Premier ministre congolais, que l'intéressé n'a pas pu ou voulu comprendre.

Il y eut ainsi les « souvenirs » de l'administrateur en chef de la Sûreté, le colonel Vandewalle, qui continue à distiller ses mémoires au compte-gouttes dans les bulletins des anciens de la Force publique (CRAOCA), avec le plaisir non dissimulé de « celui qui doit toujours avoir raison » ; ceux d'André Schöller, dernier gouverneur belge du Katanga,

dont la perception de la menace katangaise fut très limitée, mais qui refusa honnêtement d'être partie prenante dans une aventure — celle de la sécession — menée de bout en bout par des officiers belges et le petit monde des « Katangaleux » ; ceux du major Weber, dont l'intérêt particulier tient non pas tant aux faits qu'il rapporte, mais au témoignage d'un de ces « baroudeurs » belges qui, au nom d'une notion du « devoir » singulièrement déformée, fut un des tout premiers organisateurs de la sécession du Katanga.

Parmi les écrits des acteurs qui ne sont ni belges ni congolais, on retiendra en particulier celui de R. Dayal, qui fut le représentant personnel du secrétaire général des Nations unies à Léopoldville, à partir du 1^{er} septembre. C'est un témoin particulièrement précieux pour les deux derniers événements qui accompagnèrent l'agonie politique du Premier ministre : sa révocation par Kasa-Vubu le 5 septembre, et la prise du pouvoir par le colonel Mobutu quelques jours plus tard. Sa relation est avant tout un regard lucide et sans complaisance porté sur la plupart des acteurs congolais et européens d'une crise que l'auteur a vécue de très près. Une autre relation est celle de l'ancien président du Ghana, Kwame Nkrumah, qui crut devoir consacrer un ouvrage entier au « défi congolais » ; on y trouvera un abondant échange de correspondances inédites entre Lumumba et lui, entre la présidence et les diplomates ghanéens présents à Léopoldville. Là aussi le propos est de défendre et de justifier une politique africaine qui fut un dosage habile de réalisme politique et de panafricanisme, et qui fut mise en péril par le radicalisme intransigeant du Premier ministre congolais.

Mentionnons aussi les souvenirs d'autres acteurs, comme ceux du commandant en chef des opérations militaires de l'ONU au Congo, Karl Von Horn, du premier représentant personnel d'Hammar-skjöld à Léopoldville, Ralph Bunche, de l'ambassadeur de Grande-Bretagne au Congo, Ian Scott, du représentant « militaire » de Nkrumah, le général H. T. Alexander. Leurs témoignages attestent la difficulté de mener à bien des missions auxquelles aucun d'entre eux n'était préparé. Pour la plupart, ils doivent être pondérés

par la prise en compte d'un obstacle majeur : celui de la barrière que constituait la langue. Ainsi, nombre de militaires et fonctionnaires de l'ONU n'ont pu avoir de rapports avec Lumumba que par l'intermédiaire d'interprètes qui n'étaient parfois même pas des professionnels. Des malentendus et des méfiances réciproques ont pu dès lors s'installer durablement du fait de cet obstacle, non prévu dans les « grands desseins » congolais d'un homme comme Hammarskjöld.

En abordant la lecture de ce livre, on doit enfin tenir compte des lacunes qui subsistent en matière documentaire. Si les sources sont, on l'a dit, riches et nombreuses, des pans entiers sont cependant manquants ; il en est ainsi de la documentation non officielle sur l'opération ONU au Congo, des archives officielles belges (à l'exception de celles de l'ambassade de Belgique à Léopoldville) et surtout des témoignages des autres acteurs africains et congolais qui auraient sans doute « d'autres histoires à raconter », d'autres perspectives à défendre.

*
* *

Notre récit débute par la relation des années de jeunesse et de la rapide ascension de Patrice Lumumba à partir de l'époque où il sort soudainement de l'anonymat (milieu des années 1950). Les traits psychologiques du futur Premier ministre, qui iront en se renforçant au fil des ans et des difficultés, y sont brossés à grands traits à partir des quelques rares témoignages disponibles : ceux de son frère, Louis Lumumba, ceux de Pierre Clément et de Jacques Auburtin.

La première partie de l'ouvrage situe Lumumba dans le cadre du pari que la Belgique a pris au Congo en 1959-1960. Il est d'abord question d'une conquête du pouvoir qui se déroule à un rythme trépidant et sur un fond d'improvisation totale. Les ingrédients du drame futur sont déjà présents dans la mesure où le pari doit reposer sur un leader dont la personnalité (qui souffle le chaud et le froid) et les idées (Lumumba est déjà catalogué comme

communiste) suscitent une profonde méfiance chez l'ancien colonisateur.

Le pari apparaît comme sérieusement compromis avec le discours du jour de l'indépendance, dont les péripéties complexes sont relatées au second chapitre. Il tourne ensuite au cauchemar, avec la mutinerie de la Force publique des 5 et 6 juillet, puis avec la sécession katangaise, objets des deux chapitres suivants. En quelque dix jours, le Congo, « colonie modèle », a implosé.

Dans le dernier chapitre de cette première partie, ce sont la nature dérisoire des moyens dont Lumumba hérite, l'absence de projet politique précis et cohérent ainsi que la confusion induite par un entourage disparate qui sont évoqués.

Mais l'épopée congolaise, et celle de Lumumba en particulier, va au-delà des épisodes dramatiques des premiers jours de juillet. Elle met aussi en scène d'autres forces et acteurs qui occupent la scène politique au Congo. D'abord, la Belgique officielle et ses représentants sur place, qui, traumatisés par les événements de juillet, ont d'emblée vu en Lumumba le bouc émissaire tout désigné. Ensuite, les États-Unis et l'URSS, qui entrent dans le jeu et s'affrontent par Congo interposé. Il y aussi l'ONU et son secrétaire général, dont la « diplomatie préventive » et les irréalisables desseins politiques supranationaux sont mis en péril par le Premier ministre. Enfin, il y a les premières nations indépendantes d'Afrique, qui découvrent les pesanteurs de la « raison d'État », que Lumumba ne peut ou ne veut pas comprendre.

La troisième partie décrit la lente agonie politique du Premier ministre congolais, qui durera plus de deux fois le temps durant lequel Lumumba aura exercé ses fonctions. Les trois chapitres qui constituent cette troisième partie mettent en scène deux autres partenaires du drame. Le président Kasa-Vubu et le colonel Mobutu, qui font eux aussi et chacun à leur manière leur apprentissage du pouvoir.

Dans la dernière partie, enfin, on a cherché à dégager les grandes lignes non seulement de la « pratique politique »

qui a mené Lumumba à l'échec, mais aussi du mythe ambigu dont il est désormais le porteur.

Un certain nombre de collègues ont cheminé avec nous dans cet itinéraire à travers la crise de l'an 1960. Outre ceux qui ont accepté les longs entretiens que nous avons eus avec eux, il nous faut ici remercier en particulier les professeurs Laurent Monnier (Institut universitaire d'études du développement, Genève), Benoit Verhaegen (université de Kisangani, Zaïre) et Herbert Weiss (University of Columbia, New York) ainsi que Jean Van Lierde, qui ont tous été les promoteurs du projet sans avoir pu y participer. Ils ont inspiré maintes interprétations et hypothèses de cet ouvrage, et ont aussi contribué à sa réalisation en déposant au CEDAF-ASDOC certaines de leurs archives personnelles.

L'ascension

La « chevauchée » de Patrice-Emery Lumumba à travers l'histoire politique du Congo débute modestement, médiocrement même, le 2 juillet 1925 dans son village natal d'Onalua, situé dans la savane du territoire de Katakombé (district du Sankuru), situé en plein centre du Congo. Cette région couvre la partie nord de la province du Kasai ; elle est peuplée par l'ethnie tetela, appartenant au grand ensemble culturel mongo, lequel recouvre presque toute la partie centrale de l'actuel Zaïre.

Rien ne paraît prédestiner à première vue cette ethnie à jouer un rôle quelconque dans l'histoire du Zaïre. Coincé au centre du Congo, dans une région relativement isolée des grands axes de communication et modestement peuplée, bloqué dans son expansion par les dynamiques Baluba au sud, le groupe des Batetela n'a pas non plus de ressources particulières qui puissent le valoriser. Ceux-ci sont donc, comme l'écrit B. Verhaegen, « condamnés à migrer hors de leur région et à se mettre au service des nouveaux occupants — arabisés d'abord, européens ensuite (1) ».

Ils se font connaître d'abord comme les auxiliaires des marchands afro-arabes Ngongo Leteta et ses « lieutenants », auxquels ils fournissent esclaves et pointes d'ivoire, puis comme les premières recrues de la Force publique coloniale, dont ils animeront les deux grandes révoltes en 1897 et 1899, enfin comme les premiers auxiliaires des missions et de l'administration belge dans certains petits centres urbains situés à la périphérie de la zone mongo (Lulua-

(1) B. VERHAEGEN, « Patrice Lumumba, martyr d'une Afrique nouvelle », p. 190.

bourg, Stanleyville, Kindu) et à Élisabethville (2), où ils émigrent en nombre assez important. Ils sont bien notés : on les considère comme « étant de race travailleuse, intelligente, avide d'apprendre et disciplinés si on les traite raisonnablement (3) ».

Le fils de François Tolenga

Patrice, d'abord connu sous le nom d'Elias Okit'Asombo, ainsi que ses trois frères — Charles, l'aîné, Émile, de quatre ans plus jeune, et le benjamin, Louis — ne sont pas des enfants de cette première diaspora tetela. Ce sont les fils d'un paysan pauvre, d'un membre du clan des Ewongo classé dans les lignages du « Sang de chèvre », c'est-à-dire des sujets du chef (4), qui, comme des milliers d'autres, sont astreints à la monoculture, celle du coton, imposée dans toute la savane du territoire de Katako-Kombe. Imposition qui est plus lourde au Kasai qu'ailleurs : le grand promoteur de cette culture, Edmond Lepiae, fut toujours convaincu que le coton devait convenir plus particulièrement à des régions faciles d'accès — le Sankuru fut classé dans cette catégorie — et « à des populations agricoles intelligentes et suffisamment nombreuses » — les Tetela relevaient de ce stéréotype tribal. Il en résulta un taux d'encadrement agricole particulièrement intense : le territoire de Katako-Kombe comprenait plus de quatre cents moniteurs agricoles par planteur, contre cent cinquante à trois cents dans les territoires voisins (5). Les chefs de village et de groupement étaient étroitement associés à ce système de culture imposée, dont ils tiraient des primes non négligeables pour chaque kilo récolté par leurs « sujets ». Petits despotes locaux, le plus souvent déchirés par d'intermina-

(2) J. R. MBOLADINGA-KATAKO, pp. 74-75.

(3) Cité par É. BRION, p. 97.

(4) MANYA K'OMALOWETE A DJONGA, *Gandhi et Lumumba*, p. 5.

(5) Th. TURNER, p. 8.

bles rivalités intestines (6), ces collaborateurs de l'ordre colonial en milieu rural ne devaient pas être fort appréciés par les populations. L'année de la naissance de Lumumba, un rapport de l'agronome du territoire pouvait ainsi constater une évidente passivité des Tetela face à la culture du coton. « Ils préféraient, notait-il, faire pousser du riz dans les galeries forestières, plutôt que du coton qu'ils laissaient pourrir sur pied derrière leurs habitations (7). » Dix années plus tard, le Sankuru était classé parmi les zones cotonnières les moins productives : on décida alors d'améliorer le système en intégrant le coton dans le cycle des cultures vivrières traditionnelles. Mais le coton resta toujours « roi » dans la région et, en 1953-1954, l'anthropologue Luc De Heusch recueillit de nombreuses plaintes des paysans tetela sur une culture « qui les rendait esclaves (8) ». Les interviews menées par Thomas Turner au début des années 1970 dans la région confirment le fait : tous les vieux interrogés se rappelaient encore les châtiments encourus dans le cas où la récolte ne donnait pas de bons résultats — coups de fouet, de matraque, amendes et peines de prison (9).

C'est donc dans un milieu rural marqué par la pauvreté et soumis au double arbitraire du colonisateur et des chefs locaux que le jeune Lumumba grandit. La famille n'encourage pas la contestation : le père de Lumumba, François Tolenga, est un « travailleur méritant » et un chrétien monogame, ce qui n'est pas fréquent dans une région où les missionnaires combattent avec acharnement une polygamie très répandue (10). Il a pour son second fils les ambitions de son temps : Elias Okit'Asombo deviendra catéchiste parce que c'est la seule voie d'accès à la réussite sociale.

(6) L'anthropologue De Heusch a relevé chez les Tetela une volonté constante d'acquérir des richesses qui est à la fois une manifestation de libération à l'égard de la rigidité des lignages et l'expression d'un souci fort bourgeois de considération sociale. Voir L. DE HEUSCH, *Autorité et prestige dans la société tetela*.

(7) Cité par Th. TURNER, p. 9.

(8) L. DE HEUSCH, « Plaidoyer à la mémoire de Patrice Lumumba », p. 7.

(9) Interviews de Th. TURNER au Sankuru, Archives du CEDAF-ASDOC.

(10) Voir à ce sujet DIMANDJA LUHAKA, p. 13.

Mais, très tôt, le jeune Elias en décide autrement. Son parcours scolaire va se révéler erratique, ce qu'il compensera plus tard, on le verra, par une soif d'apprendre tout par lui-même.

« L'alphabet à peine appris, raconte son frère cadet Louis, il entra en conflit avec ses premiers éducateurs et quitta la mission catholique pour l'école primaire des protestants méthodistes à Wembo-Nyama, situé à 7 km de notre village (11). » L'affaire provoqua un mini-drame familial : Lumumba est chassé de la maison et se réfugie chez une tante paternelle pendant trois mois (12).

Le jeune Lumumba restera quatre années chez les méthodistes. Il semble y avoir été baptisé. Il supporte difficilement les conditions de vie à la mission catholique — « l'enseignement était sommaire [...] et l'élève était sans cesse requis pour les travaux de la terre (13) » —, et il n'apprécie guère davantage la présence obligatoire aux services religieux chez les méthodistes, qui rivalisent d'ardeur avec les catholiques dans leur travail d'évangélisation (14). Intelligent, remuant et débrouillard, il préfère sans doute les parties de pêche, dont il est un champion et qui lui permettent aussi de subvenir à l'achat de ses fournitures scolaires. Chef de bande, il exerce un ascendant sur ses compagnons d'étude. Son frère le décrit comme un « contestataire » qui « a une vie très personnelle » (15).

En 1939, il est expulsé de la mission méthodiste « pour manque d'assiduité aux services religieux et aussi, semble-t-il, parce qu'il avait rendu une élève enceinte (16) ». Poursuivant son errance scolaire, il est accepté à l'école des missionnaires catholiques de Tshumbe - Sainte-Marie, l'un

(11) Témoignage de L. Lumumba, p. 3.

(12) La rivalité entre missionnaires catholiques et protestants est farouche dans la région. Il n'est pas exclu que les missionnaires catholiques aient exercé des pressions sur la famille de Lumumba pour qu'elle ne lâche pas prise. Sur les rivalités entre missionnaires, voir DIMANDJA LUHAKA, pp. 61-62.

(13) Témoignage de L. LUMUMBA, p. 3.

(14) DIMANDJA LUHAKA, p. 62.

(15) Témoignage de L. LUMUMBA, p. 2.

(16) B. VERHAEGEN, « Patrice Lumumba... », p. 192.

des établissements les plus réputés au Kasai, pour en être exclu l'année suivante. Il fréquente alors pendant quelque temps l'école des aides-infirmiers de la mission méthodiste de Tunda, dans le territoire voisin de Kibombo. Il en est également expulsé « suite aux manœuvres d'un pasteur tetela originaire d'un clan opposé au sien (17) ».

De retour au village natal et ne possédant aucun certificat scolaire, passeport préalable à toute ascension sociale, il partage son temps entre des travaux divers pour les missionnaires, les corvées familiales et villageoises et aussi la lecture de tous les livres qui lui tombent entre les mains à la bibliothèque de la mission de Wembo-Nyama.

A ce stade de son curriculum, le jeune Lumumba a peu de chances de suivre les traces de la plupart des intellectuels tetela (A. Welo, M. Olongo, J. Okito, A. Wembi, M. Emunganya...) qui sont installés dans la filière catholique traditionnelle, laquelle commence à Tshumbe - Sainte-Marie pour se terminer au grand séminaire de Kabwe (Luluabourg) (18). Après deux années passées au village, où il ronge son frein dans un milieu étouffant et sans avenir, Lumumba décide de partir pour la ville. Celle-ci représente un passage obligé pour tout jeune Congolais sans ressources et désireux de réussir — et Lumumba veut réussir. Comme s'il voulait marquer une rupture (mais peut-être aussi parce que cela lui permet d'esquiver les mesures restrictives coloniales relatives à l'exode rural), il change de nom : il ne s'appellera plus Elias Okit'Asombo, mais Lumumba, nom patronymique secondaire qui lui a été donné par le lignage maternel (19).

Avec deux compagnons, il part pour Kalima, siège de la plus importante entreprise minière du Maniéma, la Symétain. « On est en 1943 ; l'effort de guerre a provoqué une embauche importante dans toutes les entreprises industrielles et particulièrement minières. Lumumba est sûr d'être

(17) *IDEM, ibidem.*

(18) DIMANDJA LUHAKA, pp. 50-51.

(19) MANYA K'OMALOWETE A DJONGA, *Gandhi et Lumumba...*, p. 5.

engagé (20). » Mais Kalima n'est qu'un lieu de passage qui doit lui permettre de gagner un pécule suffisant pour payer ses études dans un grand centre urbain. Après quatre mois passés comme commis à la cantine de la société, il « monte » sur Stanleyville, qui sera le véritable point de départ de son apprentissage scolaire, social, professionnel, et qui va faire de Lumumba un autre homme.

Les années à Stanleyville

Lorsque Lumumba arrive à Stanleyville en juillet 1944, il veut surtout rattraper au plus vite le temps perdu. Il cumule un emploi à temps plein comme commis des Postes avec des cours du soir, organisés par les Frères Maristes, qui lui permettent enfin d'obtenir son premier certificat d'études primaires complètes.

Son acharnement au travail étonne son entourage. « Il sait mettre à profit toutes les occasions pour se procurer des ouvrages ou entrer en contact avec des personnes plus cultivées ou expérimentées que lui. Son père adoptif, P. Kimbala, qui l'héberge à Stanleyville, raconte [...] : "Chaque soir, Patrice rentrait à la maison avec des feuillets remplis de son écriture et expliquait : 'Ce sont des extraits d'ouvrages. Un jour, ils me seront utiles.' Jamais il ne se reposait ou ne s'amusait. Il était toujours accompagné d'un livre." (21) » Personnage sérieux et ayant sa revanche à prendre sur un passé d'adolescent certes difficile, Lumumba est aussi éminemment sociable, gai, plein d'enthousiasme et d'humour une fois la glace rompue. Son ami Pierre Clément en témoignera quelques années plus tard (22).

Son souci constant de grimper dans une hiérarchie sociale qui est déterminée par le Blanc le pousse toujours

(20) Cité par B. VERHAEGEN, « Patrice Lumumba... », pp. 193-194.

(21) *IDEM, ibidem*, p. 198.

(22) P. CLÉMENT, pp. 61-62.

plus avant. Remarqué par ses supérieurs au service des Postes, il est envoyé à la station agricole de Yangambi, à quatre-vingts kilomètres de Stanleyville, pour y remplir les fonctions de percepteur adjoint. En 1947, il postule pour suivre les cours à l'École postale de Léopoldville. Il est accepté et part pour la capitale en juillet 1947.

Il réussit le concours avec 91,4 % des points, ce qui lui permet d'accéder au grade de commis de 3^e classe avec un salaire de 5 000 francs par mois, c'est-à-dire la moitié de ce que gagne un Européen remplissant les mêmes fonctions (23).

L'année suivante, il est de retour à Stanleyville et à l'administration des Postes. Il commence alors à déployer une grande activité extra-professionnelle : lectures, rédaction d'articles pour les journaux « indigènes » autorisés (*La Croix du Congo, La Voix du Congolais*), articles « qui ne laissent jamais ses lecteurs indifférents (24) », participation de plus en plus nombreuse à des associations socioprofessionnelles. « Il était actif dans toutes sortes d'associations », raconte Joseph Kasongo, le futur président de la Chambre des représentants, qui a bien connu Lumumba à cette époque. « C'était sa manie, son talent. Il venait aussi souvent dans ma librairie, où il aimait lire des ouvrages d'histoire et de sciences sociales (25). »

Devenu avant tout un citoyen, il épouse, comme il se doit, une « femme du village » en 1950, mais il entretiendra aussi deux autres conjointes, qui sont issues, elles, d'un milieu instruit et appartiennent à deux grandes ethnies congolaises (Luba et Kongo) (26).

En 1952, il rencontre le sociologue français Pierre Clément, venu au Congo dans le cadre d'une recherche sur les aspects sociaux de l'urbanisation en milieu africain et dont Lumumba va devenir un collaborateur intime et dyna-

(23) B. VERHAEGEN, « Patrice Lumumba », p. 199.

(24) P. CLÉMENT, p. 58.

(25) Interview de J. KASONGO par Th. Turner, p. 5, Archives du CEDAF-ASDOC. Kasongo arriva à Stanleyville un ou deux ans après Lumumba.

(26) MANYA K'OMALOWETE A DJONGA, *Gandhi et Lumumba*, p. 5.

mique. On doit à Pierre Clément le premier portrait du futur premier ministre du Congo.

Un premier trait frappe le sociologue, c'est la passion d'apprendre de Lumumba. « Quand il est assis, il est penché en avant et s'appuie des avant-bras sur les genoux. Il écoute toutes antennes dehors avec une attention qui ne faiblit jamais en vous regardant droit dans les yeux (27). » Clément doit cependant constater ici que des lacunes importantes existent chez Lumumba, comme chez tous les autres évolués de Stanleyville, dans le domaine de la culture politique. « L'ignorance est à peu près complète aussi bien chez Patrice et chez les enseignants que chez les autres élites sur la Constitution de l'État et son chef, le gouvernement, les assemblées parlementaires, la séparation des pouvoirs, etc. (28). » A huit années de son indépendance, et alors que l'autodétermination et l'affirmation des droits politiques pour les « indigènes » font déjà partie de l'air du temps dans les colonies françaises, le Congo est toujours cet « empire du silence », suivant l'expression d'O. P. Gilbert, où l'on éduque les élites à un « bon métier » et où on leur interdit l'accès à un monde extérieur fait de « bruits dangereux ». Clément va s'efforcer de combler ces lacunes. Il prête à Lumumba des ouvrages que celui-ci dévore. Le retard sera ici aussi vite comblé, bien que de façon livresque. L'avocat de la cour de Paris Jean Auburtin, qui défendra Lumumba à son procès en janvier 1960, a remarqué que le futur Premier ministre « s'est forgé de lui-même sa propre culture [...] qui est, précise-t-il, plus politique qu'économique ». Parmi ses livres de chevet, « où ne figure nul roman, nulle fantaisie », s'entassent pêle-mêle les discours du général de Gaulle, des ouvrages politiques sur la France contemporaine et des livres sur l'Afrique noire française (29).

Autre trait de caractère de Lumumba qui frappe Pierre Clément : sa fierté d'une réussite qu'il ne doit qu'à lui-

(27) P. CLÉMENT, p. 61.

(28) *IDEM*, p. 62.

(29) J. AUBURTIN, « Patrice Lumumba tel que je l'ai connu », in J. MARRÈS et I. VERMAST, pp. 165-166.

même. « Patrice est fier. Il est fier [...] de sa situation professionnelle, de l'estime et du respect de ses chefs de service et de certains Européens — et pas nécessairement des moindres —, de ses connaissances acquises par la lecture et l'étude autodidactique, d'être publié dans la presse, d'assumer des responsabilités dans des associations, de son niveau d'eupéanisation (30). » A cet égard, Lumumba est toujours le prototype, non pas du nationaliste rebelle et anticolonial, mais de l'évolué respectueux de l'ordre colonial et « pénétré même de la valeur inestimable et incomparable de l'œuvre "civilisatrice" et matérielle du colonisateur (31) ». Il ne conçoit pas pour son pays de structures et d'institutions différentes de celles de la métropole. Sa connaissance du marxisme est tout juste nominale et le communisme fait figure à ses yeux d'affreux épouvantail (32).

Il joue le jeu de l'ascension sociale tel qu'il est réglementé par le pouvoir colonial. En 1953, il pose sa candidature pour le titre d'« immatriculé », qui est le constat qu'il a atteint un certain état de « civilisation » lui permettant de bénéficier de certains privilèges non reconnus aux simples « indigènes » : fréquentation des établissements publics, circulation nocturne, achat de boissons alcoolisées, régime pénitentiaire amélioré, pavillons spéciaux dans les hôpitaux, etc. Il échoue cependant à l'examen : « Les lectures qu'il déclara avoir faites parurent inquiétantes [aux examinateurs belges] et il fut incapable d'établir jusqu'au dernier centime le budget de son ménage (!) (33). »

Malgré la conscience de sa valeur et sa soumission, Lumumba n'est pas dupe. Il ressent mal « la hiérarchie et le cloisonnement du système colonial ». Il rappellera souvent avoir été traité de « macaque » par une femme blanche à Léopoldville, et, chose incroyable pour lui, avoir été « servi » — il en tremblait de tous ses membres — par une

(30) P. CLÉMENT, pp. 67-68.

(31) *IDEM*, p. 66.

(32) *IDEM*, pp. 66-67.

(33) Témoignage de L. LUMUMBA, p. 6.

patronne européenne de café à Brazzaville (34). Il n'accorde pas facilement sa confiance aux Blancs, dont certains, à Stanleyville, défendent leur suprématie en considérant l'évolué congolais, le « clerc », à la fois comme « leur bête noire et leur bouc émissaire (35) ». Il s'indigne et se cabre devant les abus d'autorité des chefs blancs subalternes convaincus de leur supériorité, devant les menus gestes vexatoires délibérés ou non, comme le tutoiement ou l'omission de rendre un salut, qui font partie du modèle du comportement du Blanc, ce qu'il rappellera d'ailleurs dans son discours du 30 juin (36).

Même si certains Européens le jugent orgueilleux, voire arrogant, il met pourtant son point d'honneur à entretenir de bons rapports avec ses chefs de service, avec lesquels, à une exception près, ses relations ont toujours été excellentes. Par la suite, Lumumba va s'efforcer de maintenir des contacts étroits avec des Européens « éclairés » de la hiérarchie coloniale, qu'il séduit par sa verve, son humour, sa capacité de travail et ses connaissances. En 1954, il est connu de bon nombre d'entre eux, dont certains resteront des amis : les avocats Rom et Marrès, le père Conrad, missionnaire, en contact étroit avec les « évolués », et aussi le nouveau gouverneur, A. Schöller, qui est frappé par « sa grande intelligence et son ambition (37) ». Ces contacts vont lui permettre d'asseoir son autorité, puis son prestige, auprès des autres évolués.

Fraîchement immatriculé, il fait une rencontre décisive en 1954 : il reçoit à son domicile privé, en novembre, le nouveau ministre des Colonies, A. Buisseret, de passage à Stanleyville. Les deux hommes sont sur la même longueur d'ondes : Buisseret, le libéral, l'homme aux idées neuves, le défenseur de la laïcité, tombe sous le charme d'un Lumumba très loquace, convaincant et qui n'a pas oublié sans doute ses déboires d'adolescent avec les missionnai-

(34) P. CLÉMENT, p. 67.

(35) P. CLÉMENT, p. 66.

(36) *IDEM*, p. 67.

(37) A. SCHÖLLER, p. 29.

res. A partir de ce moment, des relations de confiance mutuelle s'installent entre les deux hommes. « Le Ministre aide Lumumba à plusieurs reprises et l'invitera en Belgique. Une correspondance assez suivie se noue entre eux (38). » C'est après cette rencontre qu'il entre au cercle libéral « de culture et d'agrément » de Stanleyville, puis fonde l'Amicale libérale, embryon de parti politique au Congo.

La même année, Lumumba reçoit une consécration définitive. Grâce à Buisseret, il a en effet deux entretiens avec le roi, dont le séjour au Congo suscite d'immenses espoirs chez les évolués. Ceux-ci acceptent de moins en moins les vexations, voire le mépris, d'une administration tatillonne qui rejette leur aspiration légitime au mieux-être. Les entretiens sont longs, trop longs même aux yeux de certains Européens et Congolais, qui lui reprocheront d'avoir accaparé l'attention du souverain.

Qu'a dit Lumumba au roi ? L'intéressé n'a jamais enfreint la règle sacro-sainte qui veut que tout entretien de ce type reste rigoureusement confidentiel. On sait seulement qu'il accompagna ses paroles de force gestes et que le roi lui prêta une attention soutenue (39). Il voulut sans doute convaincre le roi de contribuer à lever le malaise qui couvait entre le colonisateur et ses « auxiliaires fidèles ». En tout cas, en une seule année, le prestige de Lumumba est solidement établi. « Il était parvenu à se faire entendre directement par les plus hautes autorités politiques responsables de l'avenir de la colonie : le gouverneur de Province, le ministre et le Roi (40). »

Pendant cette période, Lumumba est aussi très actif dans les innombrables associations d'évolués qui foisonnent à Stanleyville et où il ne tarde pas à jouer un rôle important : président de l'Association des anciens élèves des pères de Scheut et de la Mutuelle des Batetela, secrétaire-trésorier, puis président de l'Amicale des postiers indigè-

(38) B. VERHAEGEN, « L'association des évolués de Stanleyville... », p. 90.

(39) Témoignage de L. LUMUMBA, p. 10.

(40) B. VERHAEGEN, « L'association des évolués de Stanleyville... », p. 85.

nes de la Province orientale, secrétaire, puis président de l'Association des évolués de Stanleyville, secrétaire de l'Association du personnel indigène de la colonie, du Comité central des associations de Stanleyville, du Groupement culturel belgo-congolais... Dans ces différentes associations, il est d'abord un peu l'homme à tout faire « qui n'en a jamais fini avec les besognes nombreuses, souvent obscures et ennuyeuses (41) ». Mais, très vite, il aspire à se propulser à l'avant-scène, à occuper le pouvoir, sans doute, comme le laisse entendre Pierre Clément, parce qu'il a conscience de ne pas encore être considéré par ses pairs comme un « Stanleyvillois à part entière. » « Ce n'est point facile d'émerger quand on n'est pas du cru et il faut toujours être en avance d'un succès ou d'un titre sur les autochtones pour être considéré comme à égalité par eux (42). »

Sa rapide ascension au sein de l'Association des évolués de Stanleyville (AES) permet en tout cas de cerner davantage la stratégie utilisée par Lumumba pour se hisser au pouvoir (43). Il entre dans l'Association au moment où celle-ci est en pleine crise. Son aptitude d'homme à tout faire lui vaut une place de secrétaire. Mais, très vite, il a pour objectif d'occuper la présidence. Pour ce faire, il bouscule les « anciens » par sa critique « de la passivité et de l'indolence » de l'équipe au pouvoir. Deux ans après son entrée dans l'Association, il en devient le président. Immédiatement, il entreprend de dépoussiérer la vie de l'organisation en inscrivant à son agenda un certain nombre de revendications concrètes que le nouveau gouverneur de la province, André Schöller, accepte de bonne grâce : la construction d'un local pour l'AES, l'octroi de terrains aux évolués désireux de construire leurs maisons eux-mêmes et l'accès à la propriété immobilière. Lumumba obtient satisfaction sur tous ces points. Il modernise aussi les aspects

(41) P. CLÉMENT, p. 73.

(42) *IDEM*, p. 74.

(43) Les paragraphes suivants s'appuient sur des sources documentaires de l'administration du territoire à Kisangani (Stanleyville) récoltées par B. Verhaegen et publiées par B. VERHAEGEN, « L'association des évolués de Stanleyville... ».

formels de l'AES : celle-ci aura une boîte postale, du papier à en-tête, un numéro de compte postal, etc.

Pour arriver à ses fins, Lumumba pratique un style où B. Verhaegen voit se profiler les quatre caractéristiques qui marqueront son action future : le souci d'efficacité et d'organisation pratique, la recherche d'une popularité élargie à la « masse » — au cours de ses exposés, il utilise le mot à plusieurs reprises —, la volonté d'utiliser l'Association comme moyen de pression directe sur l'administration coloniale et le souci de s'associer des Européens progressistes et éclairés pour renforcer son action (44).

Encouragé par son succès auprès d'une administration malgré tout méfiante et sur le qui-vive, et par la visite du ministre des Colonies, il passe ensuite à la « vitesse supérieure » et commence à poser des revendications à caractère nettement plus politique : à savoir, la consultation des organisations d'évolués lors de la désignation des représentants des populations au sein des conseils appelés à participer au gouvernement local. Mais sur ce point, il se heurte au refus borné d'une administration qui estime « présomptueuse » la demande des « évolués » (*sic*) de l'Association. Il n'est pas question de donner une satisfaction quelconque aux dirigeants des évolués. Une amélioration de leur bien-être, oui ; une revendication portant sur la représentation, non !

Quelques mois auparavant, il avait déjà pu mesurer la méfiance de l'administration coloniale, qui avait refusé à Pierre Clément le lancement d'une étude sociologique par sondage sur les évolués, étude à laquelle Clément comptait associer Lumumba : « J'allais faire prendre conscience aux Noirs des problèmes auxquels ils n'avaient jamais songé, provoquer des revendications injustifiées et susciter des passions qui risquaient une cascade de complications de tous ordres (45). »

Dans le temps même où Lumumba se pose en chef de file des évolués et en interlocuteur privilégié des autorités

(44) *IDEM, ibidem*, pp. 69-71.

(45) P. CLÉMENT, p. 64.

locales, il est déjà l'objet de griefs et de contestations à l'intérieur de l'AES. On lui reproche non seulement ses « abus de pouvoir » (il ne consulte pas les autres membres du comité), ses ambitions personnelles (il « se pousse » auprès des Belges), sa tendance à prendre des initiatives imprévisibles, mais aussi son combat personnel en faveur de la laïcité. Celui-ci n'est nullement partagé par l'AES, laquelle redoute des ennuis de la part des milieux chrétiens et missionnaires, qui sont, après tout, majoritaires à Stanleyville. L'activisme et le volontarisme solitaire dont Lumumba fait preuve créent sans doute des jalousies, des rivalités de personnes, mais son tempérament autoritaire, autocrate même, dira plus tard Jean Auburtin (46), n'arrange pas les choses.

Pierre Clément a aussi remarqué ce trait de caractère chez Lumumba ; au cours d'un voyage qu'il entreprend avec lui dans sa région natale, une violente altercation a lieu entre Lumumba et le chauffeur, qui déclare « en avoir assez de recevoir des ordres de lui dont il n'est pas le boy et qui est un Noir comme lui ». « Je dois à la vérité de dire, commente Clément, qu'il ne déplaît pas [à Lumumba] de faire montre à l'occasion d'autorité et de commander (47). »

Quoi qu'il en soit, un peu plus d'un an seulement après son élection, Lumumba est déjà révoqué de la présidence de l'AES. La manière dont l'incident se déroule n'est pas sans rappeler le comportement qu'il aura plus tard comme Premier ministre. Pour la première fois, il est fait allusion dans les documents de l'époque au caractère emporté et violent de Lumumba, qui agit « sous l'empire de la fureur », à son « manque de saine logique », ainsi qu'à sa « mauvaise foi » (48). Il ne se fait conciliant que lorsqu'il a épuisé tous les moyens à sa disposition. Mais, à ce moment, il est trop tard : il a perdu la partie. Il est finalement évincé au profit de ses rivaux plus modérés que lui et qui entendent

(46) J. AUBURTIN, *in* J. MARRÈS et Y. VERMAST, p. 167.

(47) P. CLÉMENT, p. 72.

(48) B. VERHAEGEN, « L'association des évolués de Stanleyville... », p. 96.

conserver de bonnes relations avec l'autorité administrative locale. Lumumba ne jouera pratiquement plus aucun rôle significatif dans l'Association par la suite.

Mais il reste un homme important, incontournable même à Stanleyville. Sa défaite à l'AES, qui, après son départ, va être déchirée par des rivalités de personnes avant de mourir de sa belle mort, est loin de le desservir politiquement. Il reçoit en effet une nouvelle consécration ; en mai-juin 1956, sous l'étiquette d'une autre association dont il est président, l'APIC, il est l'un des membres de la première délégation congolaise qui se rend dans la métropole pour y effectuer un voyage d'études. Ses liens avec le ministre Buisseret l'ont bien évidemment servi. « Fortement soumis à l'influence du ministre [...] et des milieux d'affaires belges, Lumumba se déclare à la fin de son séjour très impressionné par l'entente "entre ouvriers et capitalistes belges" et demande aux Belges "de ne pas introduire des querelles métropolitaines qui constituent des causes de frictions et de divisions entre les hommes" (49). » Réflexion très modérée donc, inspirée par les querelles politiciennes qui font rage à Bruxelles, puis au Congo : tout au plus, Lumumba fait-il allusion au fait que les Belges du Congo ne se comportent pas comme ceux de la Belgique et que tout n'est pas parfait dans leur colonie (50).

De retour à Stanleyville, le 6 juillet, Lumumba est arrêté à sa descente d'avion. Il est accusé d'avoir détourné, pendant l'exercice de ses fonctions à la Poste, une somme de 126 000 francs. Il reconnaît les faits et écope de deux ans de prison ferme, réduits par la suite à dix-huit mois.

L'affaire est peut-être un règlement de comptes entre lui et un groupe de Congolais et d'Européens qui, à Stanleyville, veulent ruiner son prestige naissant. Si une telle tentative a eu lieu, elle échoue en tout cas. D'abord parce que, chez les évolués, qui commencent à revendiquer haut et clair une place dans l'ordre colonial, les détournements sont loin d'être une indignité. Pour beaucoup d'entre eux,

(49) B. VERHAEGEN, « Patrice Lumumba... », p. 203.

(50) *IDEM*, *ibidem*.

Lumumba n'a fait que prendre dans la caisse ce qui lui était dû. C'est d'ailleurs ce qu'il tente d'expliquer lui-même au gouverneur Schöller, venu lui rendre visite en prison. « Lumumba, écrit ce dernier, m'expose combien était illogique à ses yeux la politique belge consistant à inciter les Congolais instruits à vivre comme les Européens, sans leur en donner les moyens matériels (51). »

Ensuite parce qu'emprisonné Lumumba devient une « victime », la solidarité entre évolués jouant à plein. Son arrestation fait grand bruit, non seulement à Stanleyville, où beaucoup se cotisent pour le remboursement de sa dette à la Poste — elle sera intégralement payée en quelques mois —, mais aussi à Léopoldville, où des articles sont écrits sur lui dans les journaux.

Soulignons-le : ce qui anime surtout Lumumba et la plupart des immatriculés de l'époque, ce ne sont pas des exigences d'ordre politique — tous savent qu'ils se heurteront à un refus obstiné qu'il vaut sans doute mieux contourner —, mais des prétentions de type statutaire. Le manuscrit auquel Lumumba met la dernière main en prison, « Le Congo terre d'avenir est-il menacé ? », et qu'il cherche à faire publier, est surtout un long plaidoyer pour un « dialogue racial » dans le cadre d'une communauté belgo-congolaise acceptée et pour l'intégration individuelle des immatriculés dans cette communauté (52). Mais le chemin n'est pas long entre la revendication de nature statutaire d'une élite de plus en plus frustrée et son aspiration à participer au pouvoir : la seconde n'est-elle d'ailleurs pas la suite logique de la première ? N'est-elle pas une entrée dans la politique ?

Tout bouge rapidement, en tout cas, dans le Congo de 1956, où le couvercle de la marmite coloniale saute sans préavis.

(51) A. SCHÖLLER, p. 29.

(52) L'ouvrage ne paraîtra qu'en 1962.

La révélation de l'indépendance et du nationalisme

De sa prison, Lumumba a évidemment des échos du remue-ménage de la capitale, où les manifestes d'évolués se succèdent à une cadence rapide. La politique d'ouverture timide de personnalités comme Buisseret et le gouverneur Pétilion crée une faille dans laquelle, la surenchère politique aidant, les futurs leaders politiques congolais vont se précipiter.

Cinq jours avant l'arrestation de Lumumba, un manifeste du périodique congolais *Conscience africaine*, rédigé par des intellectuels congolais catholiques aidés par des enseignants de l'université Lovanium, provoque un émoi considérable. Sur le plan du contenu, certes — bien qu'il se situe toujours dans la ligne classique de la « communauté belgo-congolaise », il réclame l'émancipation totale des Congolais —, mais aussi et surtout par le simple effet d'une prise de parole publique appuyée cette fois par de hautes instances intellectuelles européennes de la capitale. Puis, le 27 août, c'est la parution d'un autre manifeste, beaucoup plus radical, celui de l'Association des Bakongo (Abako), qui exige, lui, l'émancipation « pour aujourd'hui même », et ce dans un cadre fédéral.

Dès sa sortie de prison en juin 1957 — il a bénéficié d'une mesure de grâce qui le dispense de six mois d'enfermement —, Lumumba sait que va se livrer à Léopoldville une bataille qui sera cette fois politique. Il lui faut donc être sur place. De toute façon, il n'a guère le choix : il est révoqué de l'administration des Postes, qui ne veut pas de « voleurs » en son sein, comme le lui signifie le chef du personnel (53). Il lui faut donc trouver un autre point d'ancrage professionnel.

Arrivé à Léopoldville dès le mois de juillet, il y trouve tout de suite une activité à sa mesure, bien rémunérée de surcroît : il est engagé à la Brasserie de Léopoldville et du Bas-Congo, qui a besoin à bref délai d'un vendeur dyna-

(53) P. Devos, pp. 60-61.

mique, doué pour la propagande et les relations publiques, capable de redresser auprès des Congolais l'image de marque de la bière Polar : la rumeur publique, entretenue peut-être par la concurrence, a en effet répandu le bruit au sein d'une population nerveuse que cette bière des Blancs rendait impuissant ! Des amis belges ont introduit Lumumba auprès du directeur de la brasserie, qui a eu vent de sa popularité et de son dynamisme. Bombardé « directeur commercial » — il travaille en fait sous l'étroite surveillance d'un patron blanc qui est le vrai directeur commercial —, Lumumba accroît rapidement son capital de contacts, précisément grâce à la bière Polar, qu'il peut distribuer gratuitement et généreusement autour de lui (54).

A nouveau, il fait montre d'un activisme débordant, tant dans son travail pour la brasserie que dans ses contacts avec les autres évolués. Il reste d'abord sagement dans l'orbite libérale européenne en devenant vice-président du cercle libéral d'études et d'agrément de la capitale. Suivant le modèle associatif très répandu à l'époque, il s'impose aussi à la tête des ressortissants de sa région d'origine à Léopoldville, en devenant président de la Fédération des Batetela à une majorité écrasante (220 voix contre 80). Lumumba représentera au sein de cette Fédération la fraction jeune et catholique en butte aux « protestants » conservateurs (55).

Mais il ne peut bien entendu pas se contenter de ces modestes positions. Lorsqu'il arrive à Léopoldville, la scène politique congolaise est dominée par trois grands courants. D'une part, l'Abako, qui est la seule formation véritablement organisée, à la pointe du combat pour l'indépendance, mais dans une optique de promotion ethnique, celle des Bakongo. D'autre part, les quelques intellectuels et journalistes catholiques gravitant autour du manifeste de Conscience africaine et du Centre d'études et de recherche sociales (CERS) fondé en 1955 par Jacques Meert, dont les figures de proue sont Joseph Iléo et Joseph Ngalula. A la

(54) P. DEVOS, p. 62.

(55) J.R. MBOLADINGA-KATAKO, pp. 88-89.

fin de l'année 1956, il est déjà question dans ce groupe de créer un Mouvement national congolais qui rassemblerait les élites congolaises de tous les coins du pays (56). Enfin, on trouve un dernier groupe, ou plutôt une nébuleuse, formée par des « protonationalistes », personnalités souvent plus âgées et qui restent typiquement dans le moule de l'évolué classique, c'est-à-dire qu'elles sont peu désireuses d'ébranler trop vite et trop en profondeur l'ordre colonial. Parmi elles, on peut citer Jean Bolikango, Jean-Pierre Dérioyard, Jacques Massa... A la suite de leur séjour à l'Exposition universelle de Bruxelles, l'année suivante, ces hommes formeront, à l'initiative d'un fonctionnaire belge, M. C. C. De Backer, un Mouvement pour le progrès national congolais (MPNC) qui ne passera cependant pas le cap de 1958 et dont la seule « vocation » semble avoir été de contrer le nationalisme radical de l'Abako.

Pour Lumumba, à l'étroit au sein de son amicale libérale et sa Fédération des Batetela, le choix s'impose tout normalement. Il n'est pas mukongo. Par son appartenance à un groupe ethnique sans véritable place forte urbaine, il n'est pas non plus tenté par le fédéralisme tribal. Enfin, ce n'est plus l'évolué au sens classique du terme. Son séjour en prison en a fait un « résistant » de la première heure. Les premières revendications politiques qu'il a émises en 1954-1955 comme président de l'AES et le sentiment confusément nationaliste qui transparaît déjà dans certains passages du manuscrit qu'il a terminé en prison en font naturellement une recrue tout indiquée pour un mouvement d'obédience nationale. A l'instar de ceux qui, comme lui, vont rejoindre un MNC très modéré à ses débuts — les syndicalistes de tendance socialiste Cyrille Adoula et Alphonse Nguvulu et quelques Bakongo en rupture de ban avec l'Abako (Arthur Pinzi, Gaston Diomi, etc.) —, Lumumba n'apparaît pas comme un militant particulièrement radical. Ses discours sont empreints d'une conception

(56) Voir J. LABRIQUE. Dans les interviews menées par Labrique, le MNC est souvent considéré par les élites congolaises comme une création et une « manœuvre » du Parti social chrétien de Belgique.

nationaliste « sage » où il est surtout question, non pas encore de combat anticolonial, mais d'« amour du pays », du « désir de voir régner l'ordre », de « société nouvelle intégrée », de « rapprochement » (57).

Après une période de latence d'environ un an, Lumumba se pose rapidement en leader incontournable parmi ses pairs. Il pratique une nouvelle fois la stratégie qui l'a servi pour occuper le pouvoir à l'AES. Accueilli comme membre libéral dans le noyau de l'organisation, il ne va pas tarder à en dynamiser les activités et à bousculer les habitudes, les inerties et les craintes. C'est que « les divisions internes au sein du CERS, le caractère timoré de ses premiers dirigeants, son origine catholique et missionnaire trop voyante et la prépondérance encore trop marquée des associations ethniques (58) » n'avaient jusqu'alors pas permis à cet embryon de mouvement politique de s'affirmer. Il y a donc, pour un homme comme Lumumba, une place à prendre, surtout à un moment où l'ordre colonial belge est ébranlé de toute part : demande d'autonomie interne de l'Abako en mai 1958, manifeste de l'Action socialiste réclamant ouvertement l'indépendance, discours du général de Gaulle à Brazzaville promettant l'indépendance « à qui veut la prendre », etc.

Lumumba a par ailleurs une grande disponibilité politique. Ses activités professionnelles sont l'occasion de beaucoup de contacts. Tel n'est pas le cas de nombre de ses collègues qui travaillent dans une administration, où, une fois connues leurs activités politiques, ils deviennent « les souffre-douleur, les boucs émissaires du service, traqués par tous les moyens mis à la disposition des chefs de service [européens] (59) ».

Au mois d'août 1958, il a pris congé de la brasserie pour assister à l'Exposition universelle à Bruxelles. Au cours de ce séjour, il multiplie des contacts en Belgique : « On le

(57) Citations d'un discours prononcé en avril 1958 à la Fédération des Bateleta, cité par R. LEMARCHAND, p. 201.

(58) B. VERHAEGEN, « Patrice Lumumba... », p. 208.

(59) Cité par R. LEMARCHAND, p. 345, n. 7.

voyait partout, écrit Jean Van Lierde. Chez les jeunes sociaux-chrétiens, aux jeunesses communistes, chez les Jeunes Gardes Socialistes, à la Confédération des Syndicats Chrétiens, au Mouvement Ouvrier Chrétien, chez les francs-maçons, sans oublier chez Buisseret, son parrain (60). »

Le 10 octobre 1958, c'est-à-dire à une époque où tous les Congolais sont rentrés de l'Exposition universelle, le nom de Lumumba apparaît en tête de la liste du « bureau provisoire » d'un Mouvement national congolais régénéré. Les orientations du mouvement portent sa marque : le but de l'organisation est « de collaborer à l'éducation de la masse congolaise » (un de ses thèmes favoris depuis toujours), « de préparer les élites à la gestion des affaires publiques du pays », d'obtenir « la démocratisation des institutions consultatives existantes », de « combattre toutes formes de séparatisme régional », de mettre tout en œuvre « pour libérer [le Congo] de l'emprise du colonialisme impérialiste en vue d'obtenir dans un délai raisonnable et par voie de négociations pacifiques l'indépendance du pays » (61).

Selon M.C.C. De Backer, le « vif et turbulent Lumumba » avait réussi à convaincre un certain nombre de leaders de se constituer en un mouvement qui tenterait d'obtenir du gouvernement belge des engagements formels et précis ; après quoi les membres du bureau provisoire se retireraient dans leurs propres partis (62). En fait, Lumumba vise à faire du MNC beaucoup plus qu'un rassemblement ponctuel et provisoire. A l'époque où paraît le communiqué annonçant la création du mouvement, il précise à l'Agence (de presse) Belga qu'il en sera le président, ce qui semble avoir suscité quelques remous chez ses associés politiques. On ne lui pardonnera jamais d'avoir effectué une véritable prise de pouvoir au MNC.

Au mois de décembre 1958, Lumumba et « son » MNC vont connaître une nouvelle consécration internationale. Avec Ngalula et Diomi, il est invité à se rendre à ce qui

(60) J. VAN LIERDE, « Témoignage : Patrice Lumumba, leader et ami », p. 114.

(61) *Présence congolaise*, 18 août 1958.

(62) M.C.C. DE BACKER, première partie, p. 34.

est une première pour les Congolais : la Conférence panafricaine d'Accra. Cette invitation est l'aboutissement de deux initiatives ; d'abord celle du groupe belge progressiste *Les amis de Présence africaine*, animé par Jean Van Lierde, qui, en août 1958, a apporté son soutien total au seul Mouvement national congolais et a convaincu ses membres d'être présents à cette importante manifestation internationale (63) ; ensuite celle du R.P. Van Wing, qui est intervenu personnellement auprès du gouverneur général pour autoriser ce voyage tout à fait inhabituel. Le gouverneur a donné son consentement, selon toute vraisemblance pour donner ses chances à un mouvement qui apparaît à ses yeux comme plus modéré et plus ouvert que l'Abako (64).

A Accra, Lumumba sera remarqué par le futur président Nkrumah, qui le prend sous sa protection et avec lequel il conservera des liens constants après l'indépendance. Il a surtout l'occasion de prendre la mesure du succès et de la puissance du mouvement nationaliste africain et de son radicalisme. D'après William Ugeux, c'est à Accra que Lumumba avait été initié à ce radicalisme, notamment et assez paradoxalement par des contacts noués avec des Britanniques, ex-agents des services secrets, qui l'auraient familiarisé avec le langage anticolonial (65).

En tout cas, à son retour d'Accra, le ton a singulièrement changé chez un Lumumba qui a conscience de son importance, de sa mission. Il est la vedette incontestée d'un meeting qui déplace plusieurs milliers de personnes sur la place de la commune de Kalamu, où il raconte en français le résultat de son voyage et expose une nouvelle fois le programme du MNC. Gaston Diomi est l'interprète exubérant du discours de Lumumba en kikongo et en lingala. Cette première grande intervention publique du président du MNC est faite dans le style qui sera toujours le sien par la suite : Lumumba manie tout à la fois la revendica-

(63) J. VAN LIERDE, « Témoignage : Patrice Lumumba, leader et ami », p. 113.

(64) KASA-VUBU, leader de l'Abako, sera invité mais ne sera pas du voyage, « ses documents sanitaires n'étant pas en ordre » (! ?).

(65) Entretien avec W. UGEUX.

tion (« la limite de l'œuvre coloniale est largement atteinte ») et la menace (« nous ne voulons pas de cadeau des Belges »), ainsi que la modération (« il faut qu'une collaboration fructueuse, confiante et durable s'établisse entre le Congo et la Belgique ») (66).

La montée de ses exigences politiques s'accroît à mesure qu'il gagne en notoriété. En février, il demande une « reconnaissance de l'action politique [des Congolais], la fin des discriminations raciales et une participation des leaders à la politique d'émancipation définie par la Belgique le 13 janvier (67) ». En mai, il réclame l'indépendance pour 1961 et demande que les deux années qui précèdent soient consacrées à la préparation de cette indépendance. En juin, il plaide pour un gouvernement provisoire en 1959, gouvernement qui préparerait des élections et une Constitution, et s'élève contre les projets de décrets institutionnels sur les conseils de territoire, de ville et de commune, qui vont à l'encontre de la « vraie démocratie » préconisée dans la déclaration gouvernementale du 13 janvier 1959 (68).

Lumumba se révèle également, comme au temps de l'AES, l'organisateur et l'animateur d'un mouvement qu'il veut « de masse ». Il ne s'agit plus désormais, comme en 1954-1955, d'organiser des festivités ou des manifestations folkloriques pour cette masse, mais de la mobiliser politiquement dans un parti.

A partir de janvier 1959, il multiplie les sections locales de ce parti un peu partout au Congo (Kolwezi, Élisabethville, Coquilhatville, Bukavu... et surtout évidemment Stanleyville, sa base politique) en veillant « à ce que ce soient des personnalités locales connues qui aient le pouvoir en main (69) » et en utilisant surtout l'apport des groupements minorisés dans les provinces. Son travail d'organisateur est facilité par le fait qu'il a maintenant démissionné de la bras-

(66) Voir texte du meeting dans *La pensée politique de Patrice Lumumba*, pp. 13-21.

(67) « La voix du MNC », *Remarques congolaises*, n° 2, 24 février 1959, pp. 8-9.

(68) « Le MNC face aux projets de décrets institutionnels », *Remarques congolaises*, n° 15, 2 juin 1959.

(69) M.C.C. DE BACKER, seconde partie, p. 42.

serie et aussi parce qu'il est pratiquement le seul à vouloir s'implanter en dehors d'un contexte régional. Si, à Léopoldville, il est confronté à une multiplicité de groupes politiques et surtout à la force organisée de l'Abako, tel n'est pas le cas à l'intérieur, où le mot « indépendance » n'est pas encore connu, ni même prononcé (70).

Le revers de cette occupation très rapide du terrain est son caractère fragile, voire éphémère. Sauf en Province orientale, où il n'a pas d'autres rivaux que des évolués de la première heure, partout ailleurs, il doit compter sur et jouer sans cesse avec les données d'un particularisme local et tribal très vivace, en même temps qu'il doit avoir un œil sur ses adversaires, surtout l'Abako, et être aussi attentif à ne pas s'aliéner définitivement les Belges. Même dans sa région natale, les jeux ne sont pas faits, car on murmure que Patrice Lumumba, ce citadin de Stanleyville, « ne vient plus à l'intérieur pour éclairer nos populations (71) ».

Durant cette période, Lumumba est omniprésent sur tous les fronts, tant au Congo que sur la scène africaine. Suivons la chronologie de ses déplacements. En mars 1959, il est invité à Ibadan à un séminaire international dont il est la vedette avec Adoula, alors vice-président du MNC, et où « il interroge longuement les gens sur les structures de leur pays, sur le syndicalisme, sur la commercialisation des produits ». « Son désir de s'instruire, écrit Lopez Alvarez, qui est du voyage, est inépuisable. Il prenait des notes, il ramassait des documents et partit du séminaire avec des kilos de brochures, papiers et journaux (72). » Du 7 au 12 avril, il est une des chevilles ouvrières du premier congrès des partis politiques congolais, à Luluabourg, où il parvient (difficilement) à arracher une motion réclamant un gouvernement congolais pour janvier 1961. Le 16, il s'envole pour Conakry dans le cadre de la réunion permanente de la Conférence d'Accra, où il rencontre un autre

(70) A Luluabourg, par exemple, il ne fut prononcé pour la première fois (par Joseph Ngalula) qu'en mai 1959.

(71) Déclaration du chef Pene-Senga à Lumumba lors de son passage à Katakombé en août 1959, cité par M. MERLIER, pp. 284-285.

(72) L. LOPEZ ALVAREZ, p. 33.

grand du panafricanisme, Sékou Touré. Le 22, il est à Bruxelles, où il lui faut surveiller les activités et les contacts de la petite concentration de leaders congolais qui s'y trouvent, invités par le ministre du Congo : Kasa-Vubu, Daniel Kanza et F. Nzeza pour l'Abako, Jacques Mbilo, Bertin Tumba et Bonaventure Kalonga de l'Interfédérale ethnique, trois dirigeants du Parti de l'unité congolaise, de même que Jean Bolikango, président du MNPC. Lumumba s'efforce pendant son séjour de gagner tour à tour l'amitié des deux plus importants d'entre eux, Kasa-Vubu et Bolikango, dans l'espoir d'ailleurs vain de les intégrer dans sa grande formation nationale.

Après trois semaines, il regagne le Congo, via Coquilhatville et Stanleyville, pour y tenir infatigablement des meetings et y fonder de nouvelles sections du MNC.

En définitive, tout cela n'est-il pas trop pour un seul homme, qui veut de surcroît tout régenter, tout diriger jusque dans les moindres détails ? Dans son propre parti, on murmure contre lui. Déjà au congrès de Luluabourg, certains modérés du MNC, comme Iléo et Kalonji, avaient profité de son voyage à Conakry pour remettre en cause la résolution demandant un gouvernement congolais pour 1961 et pour faire approuver une motion de confiance dans le plan d'émancipation contenu dans la déclaration gouvernementale belge de janvier (voir *infra*). Quelques défections ou absences prolongées — celle de Kimbimbi, Nguvulu et Diomi entre autres — sont significatives. On reproche à Lumumba son autoritarisme de même que les latitudes qu'il prend avec l'argent de la caisse du parti, qu'il utilise pour ses voyages africains et européens. Certains ne lui ont pas pardonné la manière dont il s'est imposé comme « président » du MNC.

Le 16 juillet 1959, le coup de théâtre se produit : quatre des principaux notables du comité central du parti, Ngalula, Ngwete, Adoula et Iléo, décident la mise en application d'une nouvelle structure pour le MNC, dont la présidence sera désormais assurée collégalement. Il n'y a plus de place pour un Lumumba qui n'était d'ailleurs officiellement que président provisoire du comité.

La réaction du président du MNC est immédiate : sans spéculer sur de possibles compromis, il dissout le comité central provisoire et en constitue un nouveau qui sera composé de personnalités nouvelles et inconnues. Sans doute se sent-il suffisamment fort et indispensable tant sur le plan national que sur le plan international pour se passer des autres membres fondateurs du mouvement.

Mais, la scission est en réalité un coup grave pour Lumumba, même si elle représente une défaite pour ceux qui en ont pris l'initiative et qui seront contraints de se rabattre hâtivement sur des formations ethniques et locales. D'abord, parce qu'elle prive Lumumba d'un *brain-trust* non négligeable. Ensuite, parce qu'elle entraîne une série de défections locales à l'intérieur du pays, où les membres des comités, qui se sont souvent constitués spontanément, se replient sur une dynamique politique purement locale. Tout est à refaire, à reprendre en main, en Équateur, au Katanga et surtout au Kasāi, où les élites baluba vont rejoindre avec Iléo et Ngalula la branche dissidente du MNC — (le MNC-aile Kalonji) —, qui va bientôt s'identifier totalement à une cause purement ethnique : celle de la défense du peuple muluba contre ses adversaires lulua (73).

La radicalisation

Le départ des notables va avoir une autre conséquence : l'accentuation du caractère « populaire » et radical du MNC-aile Lumumba. Ce dernier reprend le contact avec l'intérieur pendant tout le mois d'août et une partie du mois de septembre. Il y (re)constitue à la hâte des comités locaux — au sein desquels il place des personnalités locales de bords parfois très différents —, établit de nouvelles alliances locales, surtout avec des chefs coutumiers, qui sont aussi la « cible » du PNP (Parti national du progrès), créa-

(73) Sur les conséquences locales de la rupture, voir R. LEMARCHAND, p. 205.

tion de l'administration coloniale, et tient des meetings qui durent souvent plus de deux heures et où il doit parfois convaincre des populations sceptiques, y compris chez lui.

Contrairement à l'image traditionnelle de perpétuel agitateur que l'on donne de lui, Lumumba ne cherche pas à exciter les populations contre l'autorité coloniale. Ainsi, selon Manya K'Omalowete, qui a enquêté sur sa tournée au Sankuru en août 1959, les thèmes d'un meeting typique de Lumumba sont surtout ceux de l'*unité* dans la lutte pour la libération nationale, de la nécessité de *délivrer* le peuple de son sentiment d'infériorité face aux occupants étrangers, du *panafricanisme*, de la *coopération avec tous les Blancs* qui se conduisent dignement au Congo, etc. (74). Des thèmes qui passent cependant au-dessus de la tête des paysans, davantage concernés par des questions plus prosaïques (Devons-nous encore cultiver le coton ? Comment aurons-nous encore du sel et du savon lorsque le Blanc aura quitté le pays ? Comment chasser le colonisateur si nous n'avons pas d'armes ?) (75). A Luluabourg, le 4 septembre, il parle devant plus de cinq mille auditeurs de l'amitié belgo-congolaise « torpillée par quelques fonctionnaires qui ne poursuivent dans ce pays que leurs intérêts propres » et insiste sur la non-violence de son mouvement (76).

Son radicalisme s'adresse avant tout aux autorités belges, qui ne veulent pas comprendre. La déclaration gouvernementale du 13 janvier 1959 sur l'« avenir du Congo » — le mot « indépendance » n'est pas prononcé, alors que le message du roi y fait explicitement allusion — est en effet l'archétype d'une politique qui veut toujours croire en l'invulnérabilité fondamentale de l'ordre colonial (qu'il faut tout au plus démocratiser) et qui refuse un dialogue loyal avec la couche la plus politisée des élites congolaises. Invulnérabilité du système d'abord : le programme gouvernemental a prévu une « émancipation » rigoureusement

(74) MANYA K'OMALOWETE, *Patrice Lumumba...*, pp. 31-38.

(75) *IDEM, ibidem.*

(76) Tournée de propagande de P. Lumumba dans la province du Kasai, compte rendu du 7 septembre 1959, Archives du CEDAF-ASDOC.

contrôlée, sans générosité politique, qui commence, comme toujours dans le système colonial, « par le bas » (le territoire, la commune, c'est-à-dire par les questions d'égouts et de voirie, dira le politicologue C. Young !), et une représentation « au sommet » (Conseil de gouvernement, Conseil de législation) qui ne sera meublée que par des « évolués » complaisants (77). Nulle part, il n'est annoncé qu'*in fine* le Congo disposera d'un gouvernement et d'un Parlement, institutions clés de tout pays indépendant.

Les éléments nationalistes ne peuvent qu'être méfiants à l'égard d'un tel programme. Ils sentent avec amertume qu'on veut les écarter. Leurs revendications ont toujours été jugées « excessives », « inadmissibles », même dans l'esprit de certains membres de la hiérarchie coloniale qui, comme le gouverneur général Pétillon, prônent d'indispensables réformes du système colonial (78). Fondamentalement, « aucun Blanc ne prenait au sérieux les revendications des [élites] indigènes, se remémore Mabika Kalanda. Tout le monde croyait que c'étaient des vellétés. D'ailleurs, c'est le mot qui était souvent employé, "les vellétés de l'indépendance". "Qu'est-ce qu'ils vont faire de l'indépendance?", "ils sont incapables", "ils manquent de formation", "ils n'ont pas de cadres", "ils n'ont pas l'habitude de se gouverner", "il leur faudra encore beaucoup d'années" [...]. Le fait de revendiquer l'indépendance n'a jamais été pris au sérieux ni par l'opinion coloniale, ni par l'opinion métropolitaine (79) ». Là est le point d'accrochage majeur avec les nationalistes, qu'ils soient « fédéralistes » (Kasa-Vubu) ou « unitaristes » (Lumumba).

Lorsque le nouveau ministre du Congo, Auguste De Schrijver, accepte finalement, le 16 octobre 1959, des échéances plus précises — il parle d'un gouvernement et de deux assemblées au Congo en 1960 —, il déçoit profondément parce qu'il ne pose pas l'indépendance et la sou-

(77) Tous ceux qui seront désignés par le colonisateur à ces « conseils » seront membres d'un parti, le PNP, qui est une émanation de l'administration coloniale. Voir C. YOUNG, pp. 166-169.

(78) L.A. PÉTILLON, pp. 448 sq.

(79) Cité dans D. DE LANNOYE *et al.*, p. 163.

veraineté nationale congolaise en principe, parce qu'il parle encore d'une présence coloniale belge « durant de longues années encore », d'une première législature de quatre ans avant l'adoption d'une Constitution définitive, parce qu'en tout état de cause ce sera la Belgique et elle seule qui mettra en place cette indépendance et pourra, par des élections imposées qui doivent avoir lieu à la fin de l'année, en manipuler à loisir les orientations.

Pour Lumumba, comme pour d'autres chefs de parti de plus en plus impatients devant les atermoiements belges, l'heure est à l'intransigeance et à l'audace : il faut précipiter les choses. Un peu partout, d'ailleurs, l'anarchie s'installe en cette fin d'année. La désobéissance civile est généralisée dans tout le Bas-Congo et au Kwango-Kwilu : grève de l'impôt, création d'un embryon d'administration parallèle, boycottage des tribunaux officiels, etc.

Peu après la nouvelle déclaration ministérielle du 16 octobre, et à l'instar de l'Abako, Lumumba fait adopter par son parti réuni en congrès à Stanleyville du 23 au 28 octobre une fin de non-recevoir aux propositions du ministre De Schrijver et annonce le boycottage des élections communales de décembre. Sans doute craint-il aussi que son parti national, dont les assises locales sont encore faibles partout, se défende mal face aux partis locaux inspirés par l'administration.

C'est en tout cas après un refus du ministre De Schrijver de repousser les élections communales et d'accepter des négociations préalables entre les leaders congolais et la Belgique que se produit le durcissement de Lumumba et des congressistes (80).

Au cours de meetings organisés les 28 et 29, meetings qui ont été interdits par le premier bourgmestre de Stanleyville, lequel a inopportunément déclenché un « plan trouble », Lumumba annonce qu'il « tourne le dos à la Belgique à partir d'aujourd'hui », qu'il lance un « plan d'action » avec pour mot d'ordre la désobéissance civile. S'exprimant

(80) Sur le compte rendu des réunions du congrès, voir *Remarques congolaises*, n° 35, 19 novembre 1959.

alternativement en français et en lingala, il parle de « marcher contre la Belgique », de « mourir pour le pays », de « suivre en prison » ceux qui y seront jetés par les « colonialistes », de « suivre dans la tombe ceux qui seront tués par eux ». Rompu au maniement des foules, il alterne le chaud et le froid et incite aussi ses partisans « à ne pas s'attaquer aux Européens », à ne pas opposer de résistance aux forces de l'ordre qui encerclent la cité (81).

Mais il ne peut rien face à une population qui se montre très nerveuse devant l'important déploiement des militaires. Le 30, on dénombre une vingtaine de morts. Rendu furieux par la tension que Lumumba crée à Stanleyville — il dit à sa femme qu'il va prendre son fusil et abattre ce voyou de Lumumba (82) —, le gouverneur Leroy ordonne son arrestation, à laquelle Lumumba n'opposera pas de résistance.

A-t-il souhaité et même provoqué cette arrestation, comme le pense Verhaegen (83)? C'est plus que plausible. Contrairement à certains de ses rivaux, Kasa-Vubu (en février 1959) et Kalonji (en août), il n'a pas encore reçu véritablement la consécration de la détention « pour motif politique ». Il pressent aussi qu'on le sortira rapidement et qu'il peut sans doute risquer une absence momentanée de la scène politique. Même ses adversaires demanderont son élargissement, comme il a d'ailleurs réclamé le leur. N'est-il pas après tout une vedette politique nationale et internationale incontestable?

Qui est le Lumumba de cette phase terminale de l'ordre colonial? Le portrait tracé de lui par Jean Auburtin, qui va assurer sa défense en janvier 1960, révèle des traits similaires à ceux du président de l'AES, mais plus accusés. A l'instar de l'évolué de Stanleyville, Lumumba manifeste un intérêt évident pour le pouvoir. Mais un pouvoir aux dimensions plus larges. « Il ne doute pas un instant,

(81) Sur le récit des événements et les déclarations de Lumumba, voir L.F. VANDERSTRAETEN, pp. 81-83, *La pensée politique de Patrice Lumumba*, pp. 106-112, *Remarques congolaises*, n° 34, 12 novembre 1959.

(82) Communication personnelle de H. WEISS à l'auteur.

(83) B. VERHAEGEN, « Patrice Lumumba... », p. 215.

écrit l'avocat français, qu'il est destiné au pouvoir, par vocation naturelle. » Mais il ne s'agit pas d'un pouvoir égoïste et personnel. « C'est au-delà de sa personne qu'il situait le problème. Confondu avec le Congo, incarnant son unité, il ne se concevait pas dissocié d'une cause qu'il avait une fois pour toutes épousée (84). » Il reste toujours l'activiste qui s'occupe de tout, qui veut tout régenter. De sa prison, « il avait beau donner des ordres, expédier télégrammes sur télégrammes, c'est en personne qu'il prétendait agir, se sentant irremplaçable, confiant en lui, plein de sa cause, pénétré de sa mission (85) ». Il s'affirme toujours comme un « libéral », étiquette qui colle bien à son pragmatisme et à son agilité intellectuelle. « Je le pousse un jour dans ses ultimes retranchements, cherchant à pénétrer sa pensée fuyante : "Je ne suis pas communiste, m'affirme-t-il, je ne suis même pas socialiste, je suis un libéral." [...] Inattendue, cette profession de foi révèle [...] un empirisme, d'aucuns diraient un cynisme, dont la suite des événements allait démontrer qu'il était sa caractéristique essentielle (86). »

Sans attache avec quiconque, il est l'homme qui veut aussi (et il y réussit) séduire la masse, cette masse qu'il évoquait déjà en termes plus discrets en 1955. « Démagogue ? Il a certes le sens, le goût et le besoin de popularité [...]. Et ceux de ses auditeurs que j'ai eu l'occasion de rencontrer, qui n'étaient pas de nos amis, m'ont dit l'irrésistible pouvoir de fascination qu'il savait exercer. Mais là encore, il s'agissait d'affirmer sa personnalité, de se prouver en quelque sorte à lui-même. Bref s'il est démagogue, du moins l'est-il spontanément, comme il respire (87). »

Lumumba demeure aussi, comme en 1954, l'homme soucieux d'organisation. Peut-être mesure-t-il la fragilité de son parti sur ce point précis. Il remet à Auburtin un vaste plan de réorganisation du MNC auquel il a travaillé en prison et lui demande son appréciation. Enfin, il continue à « dévo-

(84) J. AUBURTIN, in J. MARRÈS et Y. VERMAST, p. 164.

(85) *IDEM*, *ibidem*.

(86) *IDEM*, p. 165.

(87) *IDEM*, p. 166.

rer » des livres : il en commande vingt d'un coup à son ami Van Lierde le jour de Noël (88).

Si l'isolement forcé lui permet de récupérer de la vie trépidante qu'il mène — il dort déjà très peu —, l'existence de reclus le lasse très vite. Car, comme en 1956, la vie politique au Congo, bloquée par les velléités belges et les surenchères congolaises, se remet en mouvement... sans lui. A la fin novembre, un accord important intervient entre l'Abako, le PSA et le MNC-Kalonji d'une part, le ministre du Congo d'autre part, sur la tenue d'une table ronde politique qui a tout l'air d'être une sorte de Constituante avant la lettre, puisqu'elle doit regrouper « une quinzaine de Congolais absolument valables, désignés par leurs pairs (89) ». Pour la première fois, un ministre belge a prononcé une petite phrase capitale, qui passera toutefois inaperçue tant au Congo que dans la presse belge : « [Par cette table ronde], la Belgique prouvera définitivement aux populations du Congo qu'en 1960, l'indépendance sera une chose acquise (90). »

Lumumba s'impatiente et s'étonne d'être toujours détenu ; d'autant plus que sa popularité a encore fait, malgré lui, un bond. Le 27 décembre, en effet, le roi débarque au Congo et va d'abord à Stanleyville. D'où la rumeur qui se propage : « Le roi vient délivrer Lumumba. » « La foule est immense à l'aéroport d'abord, devant la prison ensuite. Résultat : engagement des forces de l'ordre, grenades et relance du MNC qui va triompher des élections toutes proches (91). »

Mais le procès aura quand même lieu. Procès absurde et dénouement absurde, comme le démontreront les avo-

(88) Lettre de P. LUMUMBA à J. Van Lierde, Stanleyville, 24 décembre 1959, Archives du CEDAF-ASDOC.

(89) *Les dossiers du CRISP, Congo 1959*, p. 213.

(90) *Ibidem*, p. 221.

(91) J. MARRÈS et Y. VERMAST, p. 142. Ces élections, Lumumba les a finalement acceptées sur les conseils de Marrès, qui vient régulièrement l'informer de la campagne menée par le PNP. Le MNC de Lumumba, bien que privé de son chef, remporte une victoire écrasante sur le PNP à Stanleyville : 55 sièges sur 61. Il ne dépasse cependant pas les 27 000 voix, à comparer aux 508 000 exprimées en faveur d'autres partis au Congo.

cats de Lumumba. Car « poursuivre et condamner un chef politique dans le même temps que l'on prend toutes les options qui lui donnent le pouvoir (c'est-à-dire un Congo unitaire comme le voulait le MNC), il faut le faire (92) ». En outre, le dossier « concerne pour l'essentiel des faits pour lesquels le prévenu n'est pas poursuivi ». « Que reste-t-il ? Exactement un procès à des discours (93) ! »

Le dénouement est lui aussi ridicule : condamné à six mois de prison ferme le 21 janvier, Lumumba est transféré le 22 au Katanga sur ordre d'un parquet haineux qui ne veut plus d'histoires avec lui. Trois jours plus tard, il est... libéré et acheminé à Bruxelles, où ses pairs et même ses « adversaires » ont exigé sa participation à la table ronde.

A son atterrissage à Bruxelles, magnanime, Lumumba remercie la Belgique pour avoir accepté définitivement l'indépendance du Congo le 30 juin — la décision a été acquise le jour de sa libération et il n'y est donc pour rien — et magnifie la colonisation belge.

A l'issue de la table ronde politique, il prononce encore des paroles chaleureuses de reconnaissance vis-à-vis de la métropole. Elles correspondaient exactement, note l'historien J. Stengers, à ce que le gouvernement belge aspirait à entendre (94).

Reste alors à livrer la bataille suivante : celle qui doit mener Lumumba à la tête du nouvel État indépendant, comme ses « mentors » panafricains, Sékou Touré et Nkrumah. Or sur ce plan, rien n'est encore joué. Électoralement, son parti n'est que le quatrième en ordre d'importance : il vient loin derrière les petites et grandes formations ethniques ou régionales. Le MNC n'a pas réussi de percée significative (sauf peut-être au Kasai) en dehors de sa base originelle, Stanleyville. Politiquement, son charisme, son enthousiasme communicatif, servent Lumumba, mais son ascension (trop) vertigineuse peut lui nuire s'il ne réussit

(92) *IDEM*, p. 143.

(93) *IDEM*, *ibidem*.

(94) J. STENGERS, p. 263.

pas à en tempérer les effets négatifs. A cet égard, son impatience, ses colères, sa difficulté à opérer des replis tactiques, son autoritarisme inné, ne vont certainement pas lui faciliter les choses. Enfin, sa croyance obstinée et absolue au rôle quasi messianique qu'il peut et doit jouer dans le combat anticolonial l'entraîne dans une collision frontale avec une administration et une métropole qui sont à cent lieues de s'imaginer que des modèles « communistes » à la Nkrumah ou à la Sékou Touré puissent s'imposer chez ces « bons Nègres » du Congo.

En ce début d'année 1960, Lumumba est au pied d'une muraille que la variété de ses talents lui permet d'escalader, mais qui peut aussi l'anéantir.

Le pari congolais

1

La conquête du pouvoir

On ne peut comprendre la conquête extrêmement rapide du pouvoir par Lumumba sans la rapprocher de l'étonnante perte de maîtrise — certains parleront de capitulation (1) — des Belges dans le processus de décolonisation politique.

L. F. Vanderstraeten a laconiquement résumé cette « capitulation » comme suit : « Lorsque, le 13 janvier 1959, l'indépendance était promise aux Congolais, aucun délai n'était fixé. Officieusement, le ministre Van Hemelrijck envisageait un délai de 15 à 20 ans. Neuf mois plus tard, le 16 octobre, le ministre De Schrijver le ramenait à quatre ans. A la table ronde [...], il était fixé à cinq mois. Parallèlement à ce rétrécissement des délais, le contenu de l'indépendance connaissait une variation étourdissante. Jusqu'en août 1959, les Belges n'imaginaient pas autre chose qu'une communauté belgo-congolaise. En octobre, le gouvernement est encore décidé à réserver à la Belgique des pouvoirs réels et importants, entre autres la Défense nationale et la haute direction de la Force publique. En janvier 1960, à l'ouverture de la table ronde, le ministre De Schrijver déclare que le pouvoir des Chambres congolaises, tout en étant extrêmement large, ne pourra couvrir immédiatement toutes les

(1) Voir J. STENGERS, p. 255.

compétences [...]. Le 28 janvier [...], il est décidé à remettre aux Congolais tout le trousseau de clés (2). »

Le sénateur socialiste Henri Rolin, qui préside les débats, prononce alors la phrase historique : « Dans beaucoup de milieux, on aurait préféré [...] que nous ayons disposé de plus de temps pour examiner ces problèmes [...], convenir d'étapes successives afin que vous puissiez graduellement [...] vous familiariser avec les responsabilités nouvelles [...]. Vous nous avez dit que cela était impossible et nous avons reconnu qu'il en était ainsi (3). »

Comme on ne voulait surtout pas de guerre coloniale — le cas de l'Algérie était dans tous les esprits —, on lançait le fameux « pari congolais ». Le pari reposait tout entier sur l'amitié entre la Belgique et le nouveau Congo, amitié qui n'avait guère de place ou de racines dans le système colonial. Dans la hâte qui prévalut, on préféra oublier ou reporter à plus tard la question de la transition entre colonie et État souverain, ce qui fit du Congo un cas unique dans les annales de la décolonisation africaine.

La campagne électorale de 1960

Ce pari, Lumumba va cependant en accepter les termes. A son retour au Congo, le 5 mars, il prononce à Stanleyville, devant plusieurs milliers de personnes, et dans l'allégresse générale, un discours où il n'est question que de sa reconnaissance envers la Belgique. Il demande même à la foule de crier avec lui : « Vive l'indépendance, vive l'amitié Belgique-Congo. » « L'orage est passé, déclare-t-il au cours du banquet qui suit le meeting. Il s'agit de construire. Les Belges seront toujours les bienvenus au Congo (4). » C'est le même langage qu'il tient quelques jours plus tard

(2) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 462.

(3) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 55.

(4) *Le Courrier d'Afrique*, 7 mars 1960, p. 4.

à Élisabethville, où il vient relancer les activités du MNC : il y ajoute cependant une attaque en règle contre un fédéralisme dont la Belgique ne veut pas non plus (5).

Le ton conciliant et modéré va caractériser les orientations politiques de Lumumba pendant toute sa campagne électorale jusqu'à la fin du mois d'avril. On chercherait vainement dans les résolutions des nombreux congrès qu'il préside ou qu'il anime des signes d'extrémisme. Tout au contraire. Pendant les mois de mars et avril, ses principaux lieutenants et lui ne s'adressent pratiquement pas aux « masses », mais à des « notables » réunis dans ces congrès, et en particulier aux « chefs coutumiers », dont le MNC et le PNP se disputent les suffrages, lorsque Lumumba n'assiste pas tout simplement aux séances du Collège exécutif général, mis en place pour diriger le Congo durant cette phase de transition (6).

Le tout premier congrès qu'il suscite (sans y assister) est celui des « Ankutshu-Anamongo », qui se tient chez lui, à Lodja, et à travers lequel il recherche, comme tous les leaders congolais, à asseoir sa base politique sur les ethnies du Maniéma et du Sankuru (7). Les résolutions de ce congrès, animé par ses partisans les plus sûrs (Bernard Salumu et Joseph Okito), sont on ne peut plus modérées : reconnaissance de l'autorité coutumière, revalorisation d'un Sankuru négligé par le colonisateur, appel aux capitaux étrangers...

Au congrès de Luluabourg, les 3 et 4 avril, son parti et une dizaine de petites formations ethniques entérinent des résolutions très classiques : exigence d'un État unitaire avec large décentralisation administrative, main tendue aux chefs coutumiers, auxquels Lumumba promet des postes

(5) Son passage à Élisabethville sera suivi d'incidents sanglants qui n'auront aucun rapport avec sa visite. Voir chapitre 4, pp. 170-171.

(6) Les membres de ce conseil sont les principaux représentants des six provinces congolaises. Le Collège n'aura en fait qu'un pouvoir réduit — même le maintien de l'ordre n'entre pas dans ses attributions — et qu'une autorité fictive.

(7) Selon J.R. MBOLADINGA, c'est un conflit l'opposant à un dirigeant de la Fédération des Batetela qui « obligea Lumumba à utiliser la solidarité tribale pour obtenir le soutien de l'ethnie tetela-kusu ». Voir J.R. MBOLADINGA, p. 101.

de sénateur, de conseiller provincial, ainsi qu'une revalorisation pécuniaire. Le congrès se prononce aussi en faveur d'une présence européenne au Congo, laquelle a été « un élément de progrès social, économique, culturel et intellectuel ». Sur le plan économique et social, mis à part quelques demandes précises — transfert au Congo des sièges des organismes paraétatiques et de la banque centrale —, les recommandations restent vagues et sans originalité : il est question de créer une « économie rurale et nationale » et des coopératives, de développer l'enseignement général, technique et professionnel...

Les 10 et 11 avril, Lumumba est à Coquilhatville, au congrès du MNC qu'il préside et où se trouvent également plusieurs chefs coutumiers. Les six résolutions reprennent les thèmes du congrès précédent : unité et intégrité du Congo, rejet du tribalisme et de la haine raciale, tolérance à l'égard des Européens, développement économique par des méthodes non précisées (8).

Vers le 17 avril, le chef du MNC s'envole pour le Ghana pour assister à une nouvelle réunion du bureau permanent de la Conférence panafricaine. Il y tient des propos flatteurs pour la Belgique, qu'il félicite pour « son esprit de compréhension » : « Les Belges sont loyaux et courageux, me disent tous les Africains que je rencontre depuis mon arrivée à Accra. Partout où nous verrons des Belges, nous les accueillerons à bras ouverts (9). »

Reprenant ses tournées congolaises, Lumumba se trouve les 1^{er} et 2 mai à Inongo, avec ses adjoints, Bernard Salumu et Maurice Mpolo. Là aussi, le langage est modéré, et les chefs coutumiers qui participent au congrès sont l'objet des mêmes sollicitudes qu'ailleurs (10). Le 5, il tient un meeting à Bukavu, où il lance un appel à l'unité et à la fin des « querelles inutiles » ; face à une situation qui est tendue, il s'élève contre les désordres et invite la jeunesse

(8) *Indépendance*, Léopoldville, 16 avril 1960, p. 6.

(9) *Le Courrier d'Afrique*, 20 avril 1960.

(10) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 179.

de son parti à rester calme et « à ne plus jeter des pierres sur les véhicules [européens] (11) ».

Rien de répréhensible, donc, dans l'attitude du président du MNC, qui mène sa campagne tambour battant et avec des moyens importants. A Stanleyville, il s'est offert une voiture américaine décapotable. Lors de son retour triomphal le 3 mars, le cortège qui l'accompagne est composé de treize véhicules neufs. Ses affiches et son matériel de propagande viennent directement de Belgique. Ses permanents sont rémunérés sur une caisse dont le montant est estimé à 140 millions de FB. L'argent vient de sources diverses : du Parti communiste de Belgique aussi bien que de la Banque belgocongolaise, qui alimente régulièrement le compte de Lumumba à Stanleyville (12).

Et pourtant, le ton tourne soudainement à l'aigre. Le 30 avril, se trouvant à Léopoldville, Lumumba prend durement à partie l'administration de la Province orientale au cours d'un discours prononcé à l'occasion d'une réception organisée en l'honneur des membres congolais de la table ronde économique : il accuse les Européens de « livrer des revolvers » aux dirigeants du PNP à Stanleyville, de diffuser des « tracts séditieux auprès des agents de l'administration », de « préparer un attentat contre lui », de « pourchasser les militants du MNC », de placer des membres PNP « dans tous les bureaux de contrôle des élections ». Il appelle aussi ses partisans à refuser la provocation et à conserver leur calme (13).

Le 14 mai, il réclame l'expulsion d'une cinquantaine d'Européens de Stanleyville, dont « certains membres de l'administration qui fomentent des troubles ». Il pose aussi deux nouvelles exigences : la constitution d'un gouvernement provisoire « immédiatement, car il n'est pas sûr que le Congo arrive le 30 juin à l'indépendance sans incidents graves », et la désignation du futur chef de l'État par la

(11) *Le Courrier d'Afrique*, 10 mai 1960.

(12) P. HOUART, p. 12.

(13) *Indépendance*, 30 août 1960.

population et non par les Chambres, comme cela était prévu par la loi fondamentale (14).

Au congrès de Stanleyville, le 22 mai, alors que les opérations électorales sont terminées, il élève encore la barre de ses exigences. Dans les résolutions publiées sous forme de tracts qui seront diffusés en ville, il réclame le retrait des forces métropolitaines qui viennent d'arriver à Kitona et à Kamina et demande la constitution d'un nouveau gouvernement provisoire chargé d'organiser de nouvelles élections « libres et démocratiques », rejette la désignation du chef de l'État par le Parlement (formule qui avait été entérinée à la table ronde), exige l'africanisation immédiate et une amnistie générale, condamne « la politique de spoliation et de chantage pratiquée [...] par les milieux d'affaires du Congo » et demande le règlement de toutes les créances que les sociétés et entreprises commerciales du Congo doivent au Trésor congolais (15). Ces tracts, de même que les meetings du MNC en Province orientale, suscitent de nombreux incidents.

Tout d'un coup, la campagne électorale de Lumumba sera perçue comme celle d'un agitateur sans scrupules, d'un politicien prônant la violence et une attitude antibelge (16). Dans son rapport de mission, le ministre des Affaires générales, qui arrive le 16 mai au Congo pour y faire régner l'ordre et pour contrôler les nouvelles institutions, renforce cette image en ne citant comme haut lieu des désordres et des violences que le district du Haut-Congo (17). De son côté, la presse belge reprend l'image d'un leader à l'ambition dévorante, entretenant la tension à coups de discours, tantôt violents, tantôt conciliants (18).

Les accusations sont-elles fondées ? Et pourquoi la radicalisation de Lumumba ? Rectifions d'abord un point d'histoire : une lecture chronologique attentive de la presse con-

(14) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 81-82.

(15) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 180-181.

(16) L.F. VANDERSTRAETEN, pp. 47 et 57.

(17) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, pp. 88-93.

(18) B. MORUE, pp. 16 sq.

golaise de l'époque, presse qui n'est en général pas favorable à Lumumba, permet de relativiser quelque peu une situation qualifiée de « révolutionnaire (19) » dans la région contrôlée par Lumumba et son parti. Durant toute la période électorale, des troubles, souvent beaucoup plus graves que ceux de Stanleyville, sur laquelle tous les regards sont maintenant braqués, ont lieu en de nombreux points du Congo ; à Léopoldville, où les affrontements tribaux entre Bakongo et Bayaka du Kwango (février) sont suivis de ceux qui opposent Baluba et Lulua ; dans le Bas-Congo, où la situation est caractérisée par un rejet de toute autorité et l'implantation d'une administration Abako parallèle ; au Kasai, ensuite, où les violences atteignent leur paroxysme durant les mois de février et mars et induisent l'exode massif des Baluba vers leur terre d'origine, au sud du Kasai ; au Maniéma, où des échauffourées causées par les élections entraînent l'instauration de l'état d'exception à la fin mars ; au Katanga, enfin, où les grèves sauvages se multiplient en mars dans toutes les grandes entreprises (à l'exception de l'Union minière du Haut-Katanga) et requièrent l'intervention de la Force publique.

En Province orientale, les points chauds sont Stanleyville, où de brèves manifestations spontanées contre le PNP et les Européens ont lieu les 3 et 4 mai lors d'une visite des membres du Collège exécutif, Banalia, Kole et Isangi, où des incidents très localisés donnent lieu à une occupation militaire au début mai, Ponthierville enfin, où, le 7 mai, les Européens d'une plantation sont pris à partie par des travailleurs.

On notera ici que ces incidents ont lieu à une période où Lumumba n'est pas en Province orientale, mais bien à Léopoldville, où il assiste aux réunions du Collège exécutif.

Les causes profondes de la tension qui prévaut pendant toute la période de mars à mai 1960 vont en fait bien au-delà des agissements de Lumumba comme de ceux des autres leaders politiques. Elles tiennent d'abord à « l'absence

(19) L'expression est utilisée par L.F. VANDERSTRAETEN, p. 49.

complète de pensée et de comportements politiques de la part de la haute administration », font remarquer les auteurs de *Congo 1960*, Jules Gérard-Libois et Benoit Verhaegen. « Les seuls moments politiques pendant lesquels les intentions de la Belgique rencontrèrent plus ou moins les revendications congolaises coïncident avec les brefs passages des ministres au Congo et avec le séjour des leaders congolais durant la table ronde politique (20). »

La vacance politique durant la phase de transition est on ne peut mieux illustrée par la multiplication des responsables de haut niveau chargés de la « question congolaise ». Entre janvier et juin 1960, il n'y a pas moins de six autorités qui peuvent prétendre s'attribuer des prérogatives ministérielles au Congo : un gouverneur général, dont on critiquait notamment la répugnance à décider et l'absence d'autorité (21) ; un ministre du Congo belge sous surveillance des partis politiques ; un ministre des Affaires générales en Afrique, nommé en mai et dont, suivant sa propre expression, « les attributions ont un fondement juridique ténu (22) » ; un ministre des Affaires étrangères qui s'attelle au futur traité d'amitié belgo-congolais ; un ministre « sans portefeuille », Raymond Scheyven, chargé des Affaires économiques et financières du Congo, dont la mission est de rassurer les grands groupes privés de la colonie ; et enfin, le ministre de la Défense nationale, Arthur Gilson, qui, sans concertation avec ses collègues, décidera de l'envoi de trois compagnies de marche au Congo « pour donner aux Européens des grands centres un sentiment de plus grande sécurité (23) ».

A cette confusion dans le processus de décision s'ajoute une « crise d'autorité » dans la colonie elle-même. Le moral de l'administration coloniale est au plus bas : on ne fait pas confiance à une métropole qui, outre qu'elle a capitulé, n'a aucune idée sur le rôle et le statut à conférer à

(20) *Le Courrier d'Afrique*, 1^{er} juillet 1960, CRISP, Bruxelles, p. 2.

(21) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 23.

(22) *Idem*, p. 15.

(23) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 93. Voir aussi *infra*.

ses agents expatriés après le 30 juin, et encore moins à ces « Nègres » qui seront les futurs patrons en titre. Un peu partout, on baisse les bras ; on quitte le navire ou on tente d'opérer un « décrochage », comme à Madimba, au Bas-Congo, où deux administrateurs territoriaux, Saintraint et Ryckmans, constatent qu'il n'existe plus d'autorité organisée dans leur circonscription (24).

A Stanleyville et en Province orientale, la démoralisation et la crise d'autorité sont tout aussi manifestes que dans le Bas-Congo. Les statistiques de l'exode européen en direction des pays voisins en sont le signe le plus évident. Stanleyville enregistre durant la première partie de l'année le plus grand nombre de départs après Léopoldville et le Bas-Congo : 1 576 en mai-juin 1959, 637 autres entre mai et la mi-juin 1960, soit près de 10 % de la population blanche de 1959 (25). Autre indice de la crise de confiance : au terme de sa visite à Stanleyville, le ministre Scheyven est hué par une trentaine d'agents belges de l'administration venus protester contre la mesure de limitation des transferts monétaires vers la Belgique et l'absence de statut juridique après le 30 juin (26).

Par ailleurs, cette administration provinciale, qui ne parvient plus à imposer son autorité, joue quasi ouvertement la carte du soutien au Parti national du progrès (PNP), qu'elle a suscité et qui s'oppose au MNC. Le gouverneur de la province, Leroy, n'a jamais caché son animosité à l'égard de Lumumba, qu'il considère comme un dangereux agitateur. « Extrémiste », « communiste », les étiquettes infamantes sont définitivement associées à Lumumba et à sa formation politique. L'antagonisme entre cette administration et Lumumba se terminera en avril 1960 par le renvoi du gouverneur à Bruxelles, ce qui est un net désaveu de celui-

(24) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 136 sq. Sur cet état de démoralisation, voir aussi W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, pp. 261 sq.

(25) Ces chiffres sont extraits de W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 25, et du ministère des Affaires africaines, « Situation économique du Congo belge et du Ruanda-Urundi », 1959, Archives du CEDAF-ASDOC.

(26) *Le Stanleyvillois*, 30 mars 1960.

ci par les autorités métropolitaines, mais entraîne aussi un regain d'inquiétude chez les Européens de Stanleyville.

Quant à la Force publique, elle tient bon. Elle intervient en plusieurs endroits — « sans toutefois qu'il y ait des opérations d'envergure », précise Vanderstraeten. Son commandement est cependant fragilisé par le départ du colonel Logiest et le remplacement de ce dernier par un lieutenant-colonel peu expérimenté (27).

La tension en Province orientale et au Maniéma est aussi engendrée, il est vrai, par les propagandistes du MNC-Lumumba, et plus particulièrement par ses « jeunesses ». A Stanleyville, le taux de chômage est très élevé. Ces « jeunesses » forment un noyau d'agitation permanent et une masse de manœuvre disponible pour un parti peu ou pas structuré et régenté par des « petits chefs » frustrés, souvent plus radicaux que leur président national (B. Salumu, L. Sockony...). Dès janvier 1960, cette jeunesse est embriagée dans une sorte de milice qui sera appelée « gendarmes MNC ». Ce sont ces gendarmes qui, par exemple, se substituent à la police locale lors du retour triomphal de Lumumba à Stanleyville en mars. Durant la campagne électorale, ce sont eux aussi qui organisent des expéditions punitives dans les bureaux locaux du PNP, saccagés à plusieurs reprises, qui contraignent les « civils » à acheter des cartes du parti, qui s'en prennent aux Européens, qu'ils insultent... Incontrôlés et incontrôlables par qui que ce soit — l'ordonnance du Collège exécutif sur les milices privées, prise le 24 mars, restera lettre morte —, ils sont plus visibles à Stanleyville précisément parce qu'ils sont les seuls à y faire la loi, la police locale ne s'aventurant plus que rarement dans les cités indigènes.

Ces milices existent cependant ailleurs au Congo. Dans le Bas-Congo et à Léopoldville, au Kasaï et à Élisabethville, il est aussi beaucoup question à l'époque de « police Conakat », molestant les passants qui ne peuvent présenter la carte du parti, des « milices » de l'Abako, de la « gendarmerie » du MNC-Kalonji, qui rançonne les passagers des bus qui

(27) L.F. VANDERSTRAETEN, pp. 86-87.

ne sont pas en possession de la carte du MNC-Kalonji ou du « Mouvement solidaire muluba » (28).

Au niveau du parti, l'argent de la caisse du MNC, qui est, on l'a vu, bien pourvue, excite les convoitises et provoque des palabres sans fin. C'est une question d'argent qui va opposer au mois de mars Lumumba et son vice-président, Victor Nendaka. Celui-ci, qui est exclu du MNC, accuse Lumumba de gérer à sa convenance les fonds du parti. A cela, Lumumba rétorque en accusant Nendaka d'utiliser l'argent du parti pour s'acheter des véhicules destinés à son usage personnel. Les accusations volent aussi bien bas à l'échelon subalterne : les pages du journal local *Le Stanleyvillois* sont remplies de polémiques entre candidats MNC qui s'accusent réciproquement de « détournements » du produit de la vente des cartes du parti, de véhicules, etc.

Lorsqu'il débarque à Stanleyville avec la délégation du Collège exécutif qui a entrepris d'effectuer une tournée dans le Congo à partir du 3 mai, Lumumba, absent de son fief depuis deux mois, va constater par lui-même l'indiscipline, la désorganisation et l'amateurisme qui règnent à l'intérieur de son parti. Pendant deux jours, les quartiers populaires de la ville sont en proie à une effervescence inexplicable (29), bien différente de l'accueil triomphal de mars. Alors que les appels au calme sont diffusés à la radio par le MNC et les autres partis sur l'injonction des membres du Collège exécutif, l'agitation persiste (30). Lumumba, montré du doigt par ses collègues du Collège (31), doit se rendre à l'évidence : il ne contrôle plus les événements à Stanleyville. Il décide alors, le 10 mai, d'y rester et de démissionner du Collège.

(28) « Note de l'Union congolaise pour le collège exécutif du Katanga sur les milices de partis », 10 mars 1960 ; pour le MNC-Kalonji, voir *L'Essor du Congo*, 21 avril 1960.

(29) Il n'est pas exclu que les troubles aient été provoqués par un accident de voiture qui a créé une grande nervosité le jour de l'arrivée de la délégation. Voir *L'Essor du Congo*, 4 mai 1960.

(30) *Présence congolaise*, 4 mai 1960.

(31) PV de la séance du Collège exécutif général, 24 mai 1960.

On a pu voir dans ce geste celui de l'agitateur, du propagandiste qui veut se consacrer à nouveau à sa campagne électorale. « Il redevient le militant nationaliste qu'il fut avant la table ronde, écrit Vanderstraeten, reprenant, pour forcer la victoire, tous les thèmes anticolonialistes qu'on aurait pu croire dépassés, pratiquant la surenchère dans tous les domaines, reniant les engagements pris à la table ronde et créant [...] une situation révolutionnaire dans la Province orientale et le Maniéma (32). »

En fait, il n'y a pas, on l'a vu, de « situation révolutionnaire » en Province orientale, mais des incidents localisés et une évidente tension politique. Le chef du MNC veut dès lors rester à Stanleyville pour contrôler le cours des événements et éviter des débordements qui lui seraient dommageables. Le 14, il précise à l'Agence Belga de Stanleyville que « la situation dans la province et dans le chef-lieu requiert sa présence (33) ».

Et, effectivement, il calme l'agitation de ses partisans par des interventions sur le terrain, à Stanleyville et ailleurs. L'ordre revient dans le chef-lieu de la province, où les élections ont lieu entre le 15 et le 20 mai dans un calme absolu. Dans le reste de la province, les incidents et les irrégularités signalés dans le rapport de mission de Ganshof restent somme toute très mineurs, à l'exception du seul territoire de Basoko. Dans pratiquement tous les cas, ils étaient dus à des contestations portant sur des procédures qui n'étaient absolument pas assimilées et maîtrisées par les propagandistes. La commission de contrôle électoral ne reçut d'ailleurs aucune demande de recours contre les résultats dans cette partie du Congo.

Le retour au calme qui se produit après l'arrivée de Lumumba est attesté, tant par le ministre Ganshof que par le commandant en chef de la Force publique, le général Janssens. Tous deux en attribuent le mérite, non seulement à la « fermeté de la Force publique » — ils ne pouvaient pas ne pas lui rendre hommage —, mais aussi, et c'est plus

(32) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 49.

(33) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 81-82.

surprenant de leur part, au MNC. Le 20 mai, Janssens, de retour à Léopoldville, déclare dans une interview à la presse que « la situation s'est considérablement améliorée en Province orientale durant ces derniers jours ». « Le résultat a été acquis par l'action de certains hommes politiques ou bien par le déploiement de la Force publique (34). » Quant à Ganshof, il reconnaît aussi que le calme est revenu « à la suite des consignes du MNC et de la fermeté de la Force publique (35) ». A Stanleyville, cependant, on n'est pas prêt à admettre ce fait : le journal *Le Stanleyvillois* est saisi pour « atteinte à la sûreté de l'État » parce que Lumumba a osé écrire que c'est lui qui a réussi à ramener le calme dans les esprits et que la Force publique serait mieux inspirée de rétablir l'ordre à Léopoldville et au Kasai.

Cela dit, pourquoi l'escalade dans les exigences de Lumumba entre le 13 et le 22 mai ? Trois facteurs ont pu entrer ici en ligne de compte. Tout d'abord, le fait que le chef du MNC a conscience d'être politiquement affaibli par les désordres qui ont eu lieu à Stanleyville et aussi par la défection d'une nouvelle personnalité de marque, Victor Nendaka, vice-président du parti et président de l'Association des classes moyennes africaines (ACMAF). Peu sûr en outre du verdict électoral et comprenant qu'il est loin de pouvoir réaliser son rêve d'un grand parti national — rêve qui s'est même effondré —, il prend des attitudes offensives nettement exagérées et cachant mal qu'il est sur le qui-vive.

Deuxièmement, Lumumba se trouve isolé à Stanleyville. Ses collègues du Collège exécutif sont partis à Bruxelles après leur tournée au Congo. Il peut légitimement craindre que des arrangements n'aient lieu derrière son dos à Bruxelles, où il est définitivement jugé comme un élément extrémiste. D'autres concurrents, comme Albert Kalonji, Joseph Ngalula et Moïse Tshombe, se sont, eux, succédé aux États-Unis, où ils ont eu des contacts avec le Département d'État. Ne murmure-t-on pas aussi avec insistance

(34) Paru dans *L'Essor du Congo*, Élisabethville, 20 mai 1959.

(35) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 300.

à Léopoldville que Jean Bolikango serait déjà pressenti comme futur chef de l'État congolais ? Que peut-on bien mijoter contre lui ?

Ensuite, Lumumba ne comprend plus du tout la politique belge au Congo, et il subodore des coups fourrés. Il n'est d'ailleurs pas le seul. D'autres, comme Kasa-Vubu ou Kashamura, exigent aussi un gouvernement provisoire capable de gouverner face au « vide » et au manque d'esprit de décision perceptibles en Belgique et au Congo. Mais Lumumba est toujours celui qui crie le plus fort, qui ameuté les médias et qui fait braquer, pas toujours opportunément, les feux des projecteurs sur lui ! Il faut dire qu'à partir de la mi-mars les initiatives que prend le gouvernement belge deviennent incompréhensibles. Le 13, à l'issue d'un Conseil des ministres, un projet d'occupation des principaux centres par des détachements d'une force métropolitaine est approuvé. Il a été mis au point par le ministère de la Défense nationale. Selon Vanderstraeten, le but est préventif et d'ordre psychologique : il s'agit de calmer les inquiétudes des Européens et de leur garantir un refuge dans les bases métropolitaines si des troubles venaient à éclater sur une grande échelle. Le lendemain matin, le Premier ministre belge, Eyskens, entre en contact avec son ministre de la Défense nationale, Arthur Gilson, qui devait partir le jour même pour rechercher la caution des Congolais influents et surtout celle du général Janssens, qui est opposé à une telle mesure. Eyskens demande à Gilson d'annuler son voyage. « Des considérations de politique africaine conduisent en effet à l'envoi au Congo du ministre Ganshof et à l'abandon de fait du "plan Gilson" (36). » Sans avoir reçu d'instructions claires du gouvernement, Gilson décide alors la mise sur pied de compagnies de marche, dont trois sont envoyées au Congo. Parallèlement, il insiste auprès du Premier ministre pour que les conditions d'utilisation du dispositif qu'il met en place soient définies. Sa demande reste sans réponse.

(36) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 92.

L'arrivée du ministre Ganshof, le 16 mai, a lieu au moment même où les premiers contingents envoyés par Gilson débarquent. Cette coïncidence est particulièrement regrettable, explique Ganshof dans son rapport de mission. L'envoi de troupes belges au Congo « a constitué un sérieux handicap vis-à-vis des Congolais qui ont vu [en Ganshof] le ministre de la répression et de la défense du Blanc contre le Noir. Il est manifeste que la coïncidence des deux mesures dans le temps ainsi que l'absence de commentaires adéquats constituaient une lourde erreur psychologique (37) ».

Quant à la mission même de Ganshof, elle vient compliquer encore le mécanisme de décision. A Léopoldville, il y a désormais un pouvoir totalement éclaté entre, d'une part, un ministre des « Affaires générales », Ganshof, aux compétences et à la position hiérarchique non définies, d'autre part un gouverneur général de la colonie conservant des attributions propres — notamment le pouvoir de réquisitionner les forces métropolitaines — et enfin six Congolais membres du Collège exécutif, qui, depuis une ordonnance prise le 21 mai, n'est plus un collège, mais un regroupement d'autorités ayant chacune des attributions cloisonnées. « Faut-il insister, écrit Ganshof, sur le caractère singulièrement risqué d'une compétence déléguée faite de la sorte (38) ? »

Lumumba a donc des raisons légitimes d'être méfiant à l'égard des Belges, dont il sait maintenant clairement qu'ils ne l'aiment pas. Il est cependant tout aussi clair que le président du MNC entend ne pas se laisser frustrer dans ses ambitions, qui sont immenses. Lorsqu'il remet en cause les décisions de la table ronde et parle de nouvelles élections pour la désignation du chef de l'État congolais, c'est à lui qu'il pense pour ce poste, même si ses exigences ne reposent guère sur des bases bien fermes. Son audace est sans doute payante, tant le désarroi des Belges est grand. Son ardeur est d'autant plus forte que l'échéance approche.

(37) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 27.

(38) *IDEM*, p. 14.

Le résultat des élections et la formation du gouvernement

Lumumba et son parti sont effectivement les vainqueurs incontestés des élections de 1960. Le chef du MNC peut désormais tenter de réaliser son dessein : devenir le Sékou Touré, le Nkrumah du Congo. A l'échelon national, le MNC a obtenu 33 sièges à lui seul, plus 8 en cartel, sur les 137 sièges à pourvoir et les 250 listes déposées. Plus important est le fait que, contrairement aux autres formations politiques, le MNC déborde son bastion traditionnel — Stanleyville et la Province orientale — en réussissant des percées dans toutes les provinces congolaises, à l'exception du Katanga. Le succès du parti est d'autant plus spectaculaire que la seule formation qui nourrissait l'ambition de le supplanter au niveau national, le PNP, enregistre un échec retentissant (15 élus seulement).

Au niveau provincial, le MNC, représenté cette fois dans toutes les provinces, récolte un succès similaire : 95 sièges (108 en cartel) sur 420, soit 23 % du total. Certes, il est loin de la majorité absolue, mais on ne peut pas nier qu'il s'impose comme la première force politique du pays, même si cette victoire repose en définitive sur quelques bastions.

D'emblée, Lumumba, qui n'espérait sans doute pas de tels résultats — le 22 mai, il se préparait peut-être à une défaite lorsqu'il déclarait ne pas vouloir reconnaître la validité d'élections « organisées par l'administration, contrairement à ce qui avait été dit à la table ronde (39) » —, fonce d'autant plus rapidement sur son objectif qu'il sait parfaitement que les Belges vont s'efforcer de minimiser sa victoire. Il n'est pas encore de retour à Léopoldville qu'il donne le 1^{er} juin à Stanleyville un communiqué dans lequel il déclare que le MNC formera bientôt « un gouvernement homogène, basé sur la saine démocratie (40) ». Le lende-

(39) AG extraordinaire du MNC-Lumumba, compte rendu publié dans *Le Courrier d'Afrique*, 24 mai 1960, p. 6.

(40) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 270.

main, à Léopoldville, il hausse le ton. Il reconnaît que « les élections, bien que très mal organisées, viennent de montrer le vrai visage du Congo : tout le peuple est derrière le MNC » ; que s'il n'a pas fait le plein des voix, cela est dû à l'« absence de temps matériel » et surtout « aux manœuvres du gouvernement belge et du Palais royal [qui] veulent absolument écarter le MNC ». « Si la Belgique s'est prononcée pour l'indépendance du Congo, son intention cependant est de voir un gouvernement qui serait à sa remorque. J'ai découvert que le gouverneur général, le ministre du Congo et tous les milieux officiels belges sont en train de mener un jeu dangereux : ils ont déjà leurs candidats pour le poste de chef de l'État et celui de Premier ministre. » Passant à l'offensive, il réclame à nouveau « le retrait immédiat des troupes belges envoyées récemment au Congo », l'élection du chef de l'État au suffrage universel direct, et aussi « la formation du gouvernement par le parti [le sien] ayant remporté la victoire aux élections », de même que le départ du ministre Ganshof (41).

Même si l'on peut discuter sur l'opportunité qu'il y avait à ouvrir à ce moment et sur ce ton les hostilités, les affirmations de Lumumba ne sont certainement pas dénuées de fondement. Il est clair que, pour les Belges, les résultats électoraux n'ont *aucune signification véritablement politique*. Dans son rapport, Ganshof traduit parfaitement l'état d'esprit qui prévaut tant à Bruxelles qu'au Congo à ce propos. « L'absence de maturité politique du corps électoral aggravée par le manque évident de préparation des populations et la redoutable précipitation des opérations, les irrégularités de ces opérations dans nombre de circonscriptions, l'extrême difficulté qu'il y avait pour l'administration et la magistrature à réagir contre les excès et les violences en présence d'une situation que la proximité de l'indépendance avait dégradée de jour en jour, constituaient autant d'éléments qui, de façon quasi généralisée, inclinaient au pessimisme d'autant plus marqué qu'il tranchait sur l'eupho-

(41) *Idem*, pp. 271-273.

rie de l'opinion publique belge au lendemain de la table ronde politique et de la table ronde économique (42). »

Dans l'esprit des Belges, effrayés par une situation qu'ils identifient au chaos, le nationalisme de Lumumba est un mythe creux. « Le vote sera tribal, allait-on répétant (43). » Ce à quoi le ministre Ganshof apportait un correctif de taille : bien plus que la tribu ou l'ethnie, « ce sont les leaders, écrit-il, qui, personnellement, déterminent l'adhésion à un bloc ou la position du groupe qu'ils dirigent (44) ». Singulier retournement de conceptions chez un colonisateur qui avait toujours privilégié conceptuellement les « populations indigènes du Congo » par rapport à ses « évolués », que l'on n'était pas loin de mépriser.

Cette lecture de l'événement va avoir deux conséquences concrètes. Premièrement, on ne souscrit plus aux dispositions de la loi fondamentale approuvée à la table ronde et qui précise en son article 47, a) qu'il appartient au roi de désigner un formateur « compte tenu des résultats des élections et après consultation des principaux groupes et personnalités politiques », b) que c'est sur proposition de ce formateur que « le roi nomme le Premier ministre et les ministres ». Ganshof, qui veut respecter loyalement les règles du jeu, rapporte à ce propos qu'il tenta à deux reprises au moins de convaincre Bruxelles de recourir à la procédure d'arrêté royal pour la désignation du formateur, mais que « cette proposition ne fut pas retenue (45) ».

Il était évident que l'on ne voulait plus courir le risque, en Belgique, de « découvrir la Couronne » par un acte du roi qui aurait, par exemple, sanctionné la désignation de Lumumba, vainqueur incontesté des élections, comme formateur. Ganshof et d'autres juristes tentèrent alors de recourir à une formule de compromis : les Chambres congolaises une fois constituées, le roi les consulterait sur la

(42) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 79.

(43) *IDEM, ibidem.*

(44) *IDEM, ibidem.*

(45) *IDEM, p. 147.*

désignation du formateur. Mais cette proposition ne fut pas non plus acceptée (46).

Deuxièmement, on se mit à entretenir l'espoir de contourner l'« incontournable » Lumumba en poussant en avant d'autres leaders congolais modérés qui, dès la fin des opérations électorales, s'étaient regroupés autour de personnalités comme Kasa-Vubu, Iléo, Bolikango et Adoula pour former un cartel « anti-Lumumba », sans direction véritablement effective cependant. Dans ce contexte, on vit ainsi resurgir à Léopoldville et à Bruxelles la noria des conseillers belges qui avaient entouré les leaders congolais à la table ronde de janvier 1960, ce qui n'était pas sans compliquer davantage un jeu politique déjà passablement embrouillé. Jan Hollants Van Locke, chef du cabinet de Ganshof, a été frappé par ce parasitage. « Chacun, explique-t-il, avait son leader qu'il mettait en évidence (47). »

Dans le petit monde belge spécialiste des questions congolaises, on trouvait ainsi Arthur Doucy, président de l'institut de sociologie Solvay (université de Bruxelles), qui tentait de réfréner les tendances de certains membres de la Balubakat à « se jeter dans les bras de Lumumba » et de « pousser » Justin Bomoko, son ancien élève (48) ; Guy Spitaels, lui aussi de l'institut Solvay, et son épouse, qui s'agitaient beaucoup dans les cercles du PSA pour déconseiller toute alliance avec l'Abako (49) ; Jules Gérard-Libois (président du CRISP), qui soutenait en mai une alliance MNC-Kalonji - PSA, selon lui « la plus solide (50) », avant de pousser le syndicaliste Adoula à se joindre au « duumvirat » Kasa-Vubu - Lumumba (51) ; A.J.J. Van Bilsen, qui œuvrait à une formule de « triumvirat » congolais comportant Tshombe, le leader de la Conakat, Kasa-Vubu et Lu-

(46) *IDEM*, p. 148.

(47) Entretien avec J. HOLLANTS VAN LOCKE.

(48) Entretien avec M. HOCKERS ; lettre d'A. DOUCY à M. Hockers, 11 avril 1960, Archives CEDAF-ASDOC.

(49) Communication personnelle de B. VERHAEGEN ; *Journal de J. VAN LIERDE*, période du 10 au 29 juin 1960.

(50) Lettre de J. GÉRARD-LIBOIS à B. Verhaegen, 17 mai 1960.

(51) Lettre de J. GÉRARD-LIBOIS à C. Adoula, cité dans J. GÉRARD-LIBOIS et J. HEINEN, pp. 106-108.

mumba (52) ; Jean Van Lierde (CRISP), qui, interdit de séjour par la Sûreté coloniale, arrivera dans les bagages de Ganshof pour « calmer » Lumumba (53) ; Benoît Verhaegen (professeur à l'université Lovanium de Léopoldville et membre du CRISP), qui s'activait à faire baisser l'influence guinéenne sur Lumumba (54).

Tout ce « parasitage », qui est conditionné par l'irruption sur la scène politique de nouveaux acteurs belges mettant en avant leurs leaders respectifs pour protéger ou accroître des zones d'influence dans le contexte d'un effondrement du processus de décision belge (l'université de Bruxelles, l'institut politique congolais du CRISP), va renforcer chez Lumumba le sentiment que des « complots » se trament contre lui. Que veulent donc ces Belges ? Pourquoi ces progressistes jouent-ils des cartes différentes ? Pourquoi soutiennent-ils ceux qui ne sont pas derrière lui ou s'opposent à lui ?

Cependant, le lancinant problème auquel le ministre Ganshof devait faire face était qu'aucun de ces leaders modérés ne pouvait escompter recevoir un appui majoritaire dans le futur Parlement. De surcroît, comme l'écrit Ganshof, l'une des difficultés de la situation consistait en ce que tous ces leaders désiraient s'imposer eux-mêmes plutôt que se soumettre aux exigences d'une alliance, et donc d'un compromis (55).

Après deux semaines environ, période durant laquelle Ganshof se rend en divers endroits du Congo, consulte quelques leaders congolais (Kasa-Vubu, Kamitatu et Nyangwile) et s'entretient brièvement avec Lumumba, le ministre croit pouvoir constater que la situation politique est bloquée. Il décide alors de retourner à Bruxelles pour y entreprendre de nouvelles consultations et aussi pour tenter de trou-

(52) Entretien avec A.A.J. VAN BILSEN ; entretien avec M. HOCKERS.

(53) Entretien avec J. VAN LIERDE.

(54) Conversation entre J. de LIEDEKERKE, chargé de mission, et B. VERHAEGEN, Léopoldville, 8 juin 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

(55) W.J. GANSHOF, p. 105.

ver quelqu'un pouvant avoir une influence modératrice sur Lumumba (56).

Pour ce dernier, il n'y a plus de doute : la Belgique entend bien lui barrer la route du pouvoir. « Dès le 31 mai, écrivent les auteurs de *Congo 1960*, M. Lumumba fut persuadé que la Belgique, et en particulier le ministre [...] Ganshof, mettaient tout en œuvre pour l'écartier du pouvoir. La laborieuse constitution du cartel anti-Lumumba soutenu par une partie de l'opinion blanche, les déclarations de ses leaders, le voyage inattendu et politiquement inexplicable de M. Kasa-Vubu [à Bruxelles], enfin les intrigues de certains hauts fonctionnaires qui discréditent le ministre auprès du leader MNC furent autant de facteurs qui expliquent les déclarations menaçantes de M. Lumumba durant cette période (57). »

Le témoignage de Jean Van Lierde, qui se trouve à Léopoldville pour, rappelons-le, ramener Lumumba à de meilleurs sentiments et le rencontre à plusieurs reprises à cette époque, est éclairant sur la surexcitation qui prévaut chez le chef du MNC. Le 12, Van Lierde note dans son journal : « Lumumba semble dans la lune, accroché à des idées fixes de force du MNC [...]. La question du [pouvoir] ne se voit qu'au travers des exemples de Sékou Touré et de Nkrumah [...]. Il proclame qu'il a dix millions de Noirs derrière lui. Il dénie toute initiative à Ganshof concernant le pouvoir à prendre. Il accuse les "calotins" [catholiques] de monter contre lui un front pour l'éjecter du pouvoir. Nous n'arrivons pas à lui dire que l'opinion a changé en Belgique et à Léopoldville. Je sens bien qu'il "meetingue", recourant aux arguments électoraux et non à l'analyse. Est-ce parce qu'il est trop fatigué et qu'il se défile ou parce qu'il a un programme préétabli qu'il ne veut pas livrer devant nous maintenant ? Je sens bien qu'on ne retirera rien de lui à cette heure [...]. Il se sent fort et est convaincu que les élections n'ont pas donné la vraie physionomie du pays et qu'il a le peuple derrière lui (58). »

(56) Entretien avec J. VAN LIERDE.

(57) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 270.

(58) Journal de J. VAN LIERDE.

Le lendemain, au cours d'un entretien privé avec Van Lierde, Lumumba affirme de nouveau qu'« il est le seul à pouvoir constituer le gouvernement. Il est aussi intelligent [que n'importe qui] pour constituer une équipe de droite et de gauche. Pas d'exclusives, mais il doit mener les affaires. Il ne craint rien. Ce qu'il réunira avec l'aval des Chambres aura la caution des Chambres. Vis-à-vis des Belges, pas de préalables de leur part. Il me rappelle qu'en Belgique, j'ai été le témoin de son ouverture à tous les milieux, capitaliste et communiste. Le Parlement étant ce qu'il est, l'union gouvernementale que je ferai sera représentative des provinces et de tous les partis. Ce sera écrasant. Puis, nous élirons le Chef de l'État entre nous. Pour animer la nation, il faut surpasser les ethnies ; celles-ci doivent s'y retrouver mais elles ne doivent pas dominer la politique. J'ai mon plan et il sera accepté par tous. Je ne crains pas les [dissidences] bakongo et du Katanga. Le MNC finira par manger ses rivalités et constituera le mouvement populaire (59) ». Et Van Lierde de relever à nouveau la confiance absolue que Lumumba a dans sa réussite, mais aussi le caractère solitaire de son action : « Il est tellement unique dans son parti qu'il se laisse déborder par des détails. Des quantités de gens le sollicitent à tous instants, attendent pendant des heures pour lui prendre son temps. Quand donc aura-t-il un staff pour épuiser toutes ces sollicitations et exécuter les tâches courantes ? Son courrier par exemple est là devant moi, des piles respectables, des exprès mélangés à des lettres et à des télégrammes. On sent bien qu'au niveau où se décident les choses, il est seul à tout voir et aucun ne se permet une proposition un peu originale (60). »

L'autoritarisme, l'activisme débordant et un certain manque de mesure rendent difficiles ses contacts avec le ministre Ganshof. Ce dernier, investi par défaut d'un rôle de consul, n'est pas le genre d'homme à supporter les prétentions de Lumumba, qu'il juge dans son rapport « vani-

(59) *IDEM.*

(60) *IDEM.*

teux, manquant de pondération, puéril, impulsif et orgueilleux (61) ». Homme de bonnes manières — « on m'avait prévenue qu'il fallait se rendre chez [Ganshof] avec des gants blancs », se remémore Maryse Hockers (62) — et aimant le respect des formes, il est aussi autoritaire et obstiné que Lumumba est autocrate et entêté.

Pourtant, à son retour de Belgique le 10, et après avoir entrepris de nouvelles consultations et recueilli de nouveaux avis (dont ceux de l'entourage de Lumumba), il se décide, le 13 en fin d'après-midi, à confier une mission d'*information* à Lumumba, faisant sauter ainsi le premier verrou et permettant au Congolais de se mettre en position de force.

Le ministre s'est-il résolu en désespoir de cause à un acte qui lui répugnait ? S'est-il rendu à l'évidence d'un Lumumba incontournable sur le plan électoral ? Sa décision est-elle le résultat de rumeurs d'accord entre Kasa-Vubu, Kalonji et le chef du MNC ? Ou bien s'est-il rangé aux arguments du duo Van Lierde-Verhaegen, qui sont en contact quasi permanent avec son chef de cabinet, J. Hollants, et qui estiment que la carte Lumumba doit être jouée, pourvu que ce dernier soit « bien encadré (63) » ?

Dans son rapport, Ganshof éclaire sans doute la véritable portée de son geste : la désignation de Lumumba comme informateur, et non comme formateur, explique-t-il, n'engageait pas prématurément l'avenir, tout en donnant « au vainqueur des élections un légitime apaisement ». En outre, le ministre définit également des limites à la mission dont il charge le chef du MNC : dans le mémorandum de l'entretien qu'il a eu avec Lumumba, il indique qu'il n'acceptera pas la constitution d'un gouvernement simplement majoritaire — c'est-à-dire, en fait, d'un gouvernement formé uniquement de membres du cartel nationaliste (Cerea, PSA, Balubakat et MNC) —, mais d'un exécutif « qui aurait des assises aussi larges que possible ». « Il n'y a pas,

(61) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 185.

(62) Entretien avec M. HOCKERS.

(63) Conversation entre J. DE LIEDEKERKE, chargé de mission, et B. VERHAEGEN, Archives du CEDAF-ASDOC ; journal de J. VAN LIERDE.

explique-t-il à son interlocuteur, de gouvernement possible en dehors de cette formule (64). »

En apparence, Lumumba accepte ce carcan. Il promet de surcroît que sa mission sera terminée dans quarante-huit heures. Toujours sûr de lui, il déclare à la presse, à l'issue de son entretien avec Ganshof, « qu'il fera davantage d'ici jeudi 16 juin en apportant à M. Ganshof la composition d'une équipe gouvernementale (65) ».

Très vite, il lui faudra déchanter. Outre que les positions du cartel anti-Lumumba (qui porte maintenant le nom de cartel d'union nationale) se durcissent, l'un de ses chefs de file, Kasa-Vubu, devient soudainement invisible : il se réfugie à Brazzaville, comme toujours en période de tension et de crise. Pis, Lumumba ne peut même plus compter sur la solidité de l'alliance avec les autres membres de son cartel. La signature d'un protocole d'accord de gouvernement avec le PSA, le Cerea et la Balubakat n'a été obtenue qu'à l'arraché et, selon Andrée Blouin, conseillère de Gizenga, dans une atmosphère de grande suspicion (66). Certains membres de ces partis signèrent les protocoles d'accord qu'on leur proposait des deux côtés à la fois (67).

Le lendemain même de sa nomination, il paraît clair que la situation est en fait déjà bloquée. A l'issue d'un second entretien avec le ministre belge, ce dernier acceptera pourtant, à la grande fureur du cartel anti-Lumumba, de prolonger la mission d'information du leader MNC. Mais Ganshof décide de poursuivre parallèlement ses propres consultations, « pour dégager une tendance avec plus de certitude », déclare-t-il ; « pour servir d'intermédiaire et de conciliateur », veut croire de son côté Lumumba (68).

Le vendredi 17 juin, en début de soirée, la mission d'information est retirée à Lumumba. Dans un nouveau mémorandum, Ganshof explique sa décision par le fait que le document que Lumumba est venu lui apporter ne por-

(64) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 158.

(65) *Le Courrier d'Afrique*, 14 juin 1960, pp. 1-4.

(66) A. BLOUIN, pp. 236 sq.

(67) *Journal de J. VAN LERDE* ; W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 172.

(68) *Propos de M. P. Lumumba*, p. 13.

tait la signature ni de représentants qualifiés de certains partis (cas de la Conakat), ni de personnalités dont on pouvait être sûr qu'elles représentaient fidèlement les souhaits de leur formation (cas du PSA, de la Balubakat et du Cerea, où certains ont finalement refusé de « franchir le pas ») (69). Ganshof peut se prévaloir de la justesse de sa décision, puisqu'il a mené ses propres consultations avec l'assentiment de Lumumba !

Humilié, Lumumba se voit retirer sa mission au profit de Kasa-Vubu, qui est désigné, sans plus d'atermoiements cette fois, comme *formateur* du futur gouvernement et qui, selon Ganshof, devra aussi disposer de la majorité la plus large possible (70).

Que s'est-il passé ? La décision du ministre — on parle plutôt de son « revirement » — a surtout été expliquée d'une part par la formidable pression exercée essentiellement par des conseillers européens « qui ont décidé de faire échouer à tout prix la mission d'information du leader du MNC », d'autre part « par l'assurance donnée par les membres du cartel [d'union nationale] quant à la formation d'une large majorité anti-Lumumba » (71). Le fait que Kasa-Vubu ait été désigné comme formateur et non pas comme informateur paraît confirmer la partialité du ministre : on aurait ainsi confié à Lumumba le soin de faire un « tour de piste », mais l'on escomptait bien qu'il ne réussirait pas.

En fait, les choses ne sont pas aussi tranchées. En effet, le déroulement des événements doit être rapproché des ambitions de Lumumba, qui lutte depuis le début non pour le poste de Premier ministre, mais bien pour le contrôle d'un pouvoir qu'il ne peut concevoir autrement que sur le mode guinéen ou ghanéen. La présidence de la République fut le véritable enjeu des concertations, Lumumba voulant en faire non pas l'institution constitutionnelle prévue par la loi fondamentale, mais le lieu de concentration des forces nationalistes. Durant cette période, Lumumba,

(69) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, pp. 175-177.

(70) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 177.

(71) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 283.

pressé comme tout le monde par le temps, veut jouer sur tous les registres à la fois : non seulement il transforme sa mission d'*information* en une mission de *formation* — il ne comprend pas ou ne veut pas comprendre les subtilités juridiques qu'on lui impose ici —, mais il veut d'ores et déjà s'investir comme président de la République, poste qui doit pourtant faire l'objet d'un vote ultérieur au Sénat. Dans la liste qu'il brandit à la presse pour prouver qu'il a réussi sa mission, il a fait figurer son nom comme chef de l'État et non comme chef de l'exécutif, place qu'il veut réserver à Kasa-Vubu. Le ministre Ganshof avait donc beau jeu de mettre un terme à une mission d'information qui, pour un juriste aussi pointilleux que lui, avait été dévoyée de son objet, à savoir la possibilité de constituer un exécutif de large union nationale.

Le témoignage de Jean Van Lierde, démoralisé par l'échec de Lumumba, dont il a vainement essayé jusque-là de modérer les ardeurs, est révélateur de la responsabilité que le chef du MNC porte dans sa propre éviction. « Malgré l'aspect intéressant du poste de Premier ministre, il est évident qu'aujourd'hui comme hier c'est celui de chef de l'État qui l'intéresse à cause de sa permanence et parce que la tâche de Premier [ministre] est transitoire. Encore une fois, réflexe ghanéen et guinéen chez lui, incontestablement. Il n'y a pas de doute qu'il veut mener les affaires du Congo unitaire et qu'il ne supportera pas de poste de seconde zone. Il a une vocation de leader autoritaire, malgré sa propension à rassurer les gens en leur parlant de démocratie. Il me répète encore : puisque je suis le plus fort, je dois mener le jeu et ceux qui me contestent sont des fascistes (72). »

La vision que Lumumba a du pouvoir, et surtout sa manière de vouloir précipiter l'événement, éclairent d'un autre jour les comportements ambigus de ses alliés et de ceux qui contresignaient plusieurs listes de ministrables à cette époque. Fondamentalement, beaucoup appréhendaient l'usage que Lumumba ferait plus tard de son pouvoir. Au-

(72) Journal de J. VAN LIERDE.

delà de la quête des maroquins ministériels et des avantages matériels qui en découlaient, ils pouvaient certes être fascinés par la personnalité de Lumumba, mais redoutaient aussi la politique de tension que le MNC et son chef cultivaient à Léopoldville après l'avoir entretenue à Stanleyville.

Les plus modérés des nationalistes congolais vont confier à Jean Van Lierde leurs inquiétudes à ce sujet. Tel Justin Bomboko, le futur ministre des Affaires étrangères, qui se dit hanté par « la manière totalitaire dont Lumumba mène les affaires politiques » et « révolté par les exactions commises par le MNC dans les provinces ». Tels aussi les modérés comme Marcel Lihau et Joseph Iléo, qui s'élèvent contre le « terrorisme » dont font preuve Lumumba et les membres de son parti (73). Ces griefs n'avaient-ils pas toujours accompagné le leader congolais tout au long de son ascension politique ?

Sa défaite provisoire laisse d'abord Lumumba prostré. Ganshof parle d'un « Lumumba effondré » et d'une « brève mais sérieuse dépression » chez lui (74). Des voix s'élèvent alors chez ses amis pour lui conseiller de rentrer dans le rang d'une opposition parlementaire légale. A Brazzaville, Luis Lopez Alvarez, avec qui Lumumba vient souvent s'entretenir, l'a toujours incité à ne pas accepter une mission d'information destinée, dit-il, à l'user (75). Jean Van Lierde estime de son côté que « cette expérience devrait lui donner le sens de la mesure et l'appréciation de l'arithmétique parlementaire (76) ».

Mais c'est mal connaître Lumumba, que les revers font au contraire passer à la vitesse supérieure. « L'échec le braque et l'envenime. Apparemment, l'opposition ne le séduit pas. Dès maintenant, il veut le gouvernail même au prix de tensions graves (77). » A nouveau, il lance des accusations contre le Palais royal, contre Ganshof, contre les

(73) Journal de J. VAN LIERDE.

(74) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 177.

(75) L. LOPEZ ALVAREZ, p. 83.

(76) Journal de J. VAN LIERDE.

(77) *IDEM*.

« ultras européens » qui ont monté un vaste complot contre lui. Il n'entreprend rien pour calmer la tension chez ses militants, qui, constate Van Lierde, « sont au bord de la détermination violente ». Ceux de son entourage stanleyvillois sont particulièrement excités : « Si nous étions à Stanleyville, les bombes Molotov salueraient notre volonté et nous lapiderions les voitures. Nous ne nous laisserons pas faire (78). »

Très vite aussi, cependant, Lumumba retrouve son calme. Ses chances sont d'ailleurs loin d'être épuisées, et il le sait. D'autant plus que le nouveau formateur, J. Kasa-Vubu, ne parvient pas non plus à contourner le MNC. La liste qu'il présente à Ganshof le 19 juin est tout aussi peu acceptable que celle de Lumumba, dans la mesure où elle exclut le MNC et son chef et où Kasa-Vubu ne parvient pas à obtenir d'accord ferme de la part de la fraction désormais flottante que constituent le PSA, la Balubakat et le Cerea. Ceux-ci ont fait savoir à Ganshof depuis le 16 juin que toute solution à la crise passait par une conciliation entre le formateur et Lumumba.

Lumumba et Kasa-Vubu vont désormais être les deux principaux protagonistes des derniers jours de la crise. Il apparaît très vite que l'issue de celle-ci tourne autour d'une double question : qui sera chef de l'État, et qui sera Premier ministre ?

En un sens, la crise s'est considérablement simplifiée : elle met en présence non plus des cartels flous aux positions contradictoires et parfois insaisissables, mais les deux personnalités qui ont le plus de poids historique sur la scène politique congolaise et qui incarnent, chacune à leur manière, les sensibilités anticoloniales du moment. D'un côté, il y a Kasa-Vubu, militant de la première heure et chef de file d'une organisation nationaliste tribale marquée par une plus grande cohésion que les autres formations ; de l'autre, Lumumba, star africaine et leader incontesté d'un nationalisme anticolonial flamboyant dont la force réside plus dans le nombre que dans l'organisation.

(78) *IDEM.*

A partir du 19 juin, Lumumba va réussir à bétonner sa position en opérant un repli tactique qu'il ne lui a pas été facile d'accepter, selon Van Lierde. Au cours d'une rencontre avec Kasa-Vubu chez le ministre Ganshof, il déclare marquer son accord à la suggestion émise par Kasa-Vubu, selon laquelle ce dernier serait chef de l'État et lui, Premier ministre. Mais il précise bien que, dans ce cas, c'est lui, Lumumba, et non Kasa-Vubu, qui devra logiquement former le gouvernement. Il en revient donc à l'esprit et à la lettre de la loi fondamentale : l'élection du chef de l'État est une chose, la formation de l'exécutif en est une autre. En d'autres termes, il réclame pour lui la mission de formation que Ganshof a confiée à Kasa-Vubu.

L'entretien, qui fut, selon les termes de Ganshof, « le plus pénible de ceux auxquels la formation du premier gouvernement congolais avait jusqu'ici donné lieu (79) », se termina sur un constat d'échec. Kasa-Vubu, qui n'avait rien pu objecter à l'argumentation de Lumumba, refusa de céder.

Le lendemain, afin de rassurer Kasa-Vubu et le ministre, Lumumba se présenta à 2 h du matin (!) chez Ganshof, accompagné des présidents des quatre formations alliées : ceux-ci venaient certifier qu'« ils étaient disposés à voter pour Kasa-Vubu comme chef de l'État à la condition que [Lumumba] puisse former lui-même le gouvernement (80) ».

Deux autres rencontres au moins eurent encore lieu entre les deux protagonistes en dehors d'un arbitrage de Ganshof, lequel paraissait avoir épuisé tant son énergie que son crédit. L'une d'entre elles mit en présence, dans un bureau du Parlement, Kasa-Vubu, Lumumba, Cyrille Adoula, qui venait de décliner une offre de Kasa-Vubu pour être ministre des Affaires étrangères (81), le futur ambassadeur

(79) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 193.

(80) *IDEM*, p. 196.

(81) Journal de J. VAN LIERDE.

de la République du Ghana à Léopoldville, A. Djin, et le représentant d'Israël, M. Eylon (82).

La manière dont le taciturne Kasa-Vubu, prisonnier d'un cartel « mou », et peut-être et surtout de son parti, bloque le jeu devient de jour en jour, d'heure en heure même, de moins en moins payante, d'autant plus qu'il ne parvient pas à présenter un projet de gouvernement pouvant rassembler une majorité au Parlement : il offre de hauts postes ministériels (Finances, Affaires étrangères) successivement au PSA, à la Balubakat, à Adoula..., mais tous déclinent les offres (83). Lumumba met à profit cette période d'attente pour verrouiller sa position au Parlement, où la nomination des bureaux des Chambres doit avoir lieu incessamment.

Le 22 juin est une journée décisive. Le retour de Lumumba à plus de modération dans ses exigences, et surtout l'arithmétique parlementaire, vont être des éléments déterminants pour le chef du MNC ; à l'issue du vote pour l'élection du bureau de la Chambre, le MNC et ses alliés naturels obtiennent la présidence, la vice-présidence et tous les postes de secrétaire. Lumumba peut maintenant prétendre qu'il disposera d'une majorité parlementaire lui permettant de former un gouvernement.

En dépit de l'opinion peu flatteuse qu'il a du leader MNC, le ministre Ganshof est prompt à reconnaître l'élément de preuve manifeste que constitue cette élection. Il prend cette fois tout à fait au sérieux la menace de Lumumba de former coûte que coûte un exécutif qui se présentera devant les Chambres (84). Et puis, on est à huit jours de la proclamation de l'indépendance et ce fait est plus fort qu'un lord-maire. Beau joueur, Ganshof s'incline en recommandant à Kasa-Vubu de se désister, non sans lui avoir fait savoir par lettre qu'il rendait hommage à « l'élévation de

(82) *IDEM.*

(83) Journal de J. VAN LIERDE.

(84) Voir les déclarations de P. Lumumba à ce sujet dans J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 290.

vues et la loyauté dont il avait donné le témoignage [comme formateur] (85) ».

A partir de ce moment, Lumumba va dominer de bout en bout le processus conduisant à la mise en place des institutions nationales. C'est tambour battant et, reconnaît Ganshof, en « manœuvrant avec autorité et souplesse (86) » qu'il va mener les choses à leur terme.

Le 23 juin, soit un peu plus de quarante-huit heures après sa nomination comme formateur, son équipe gouvernementale est prête. Elle comporte, outre les représentants du MNC et de ses alliés naturels, des leaders de l'ancien cartel anti-Lumumba, qui a définitivement éclaté (Delvaux, Bomboko, Bolya...). La condition initiale posée par Ganshof est respectée : il s'agit d'un gouvernement de large union nationale.

L'Abako est cependant absente de l'équipe ; non que Lumumba ait profité de sa victoire pour évincer ce talon d'Achille, mais parce que l'Abako présente des exigences inacceptables. Outre le poste de chef de l'État, pour lequel des garanties écrites sont demandées, et les ministères des Finances et de l'Intérieur, elle demande la reconnaissance d'une « septième province autonome et souveraine dans une confédération d'un Congo uni (87) ». Combat d'arrière-garde, à l'évidence, et qui démontre l'isolement dans lequel se trouve Kasa-Vubu. Lumumba a beau jeu à ce moment de se délier de toute promesse de soutien à Kasa-Vubu lors de l'élection du chef de l'État : le 23 au début de l'après-midi, il fait savoir par la presse qu'il vient d'avoir des contacts avec J. Bolikango (Puna), qui a posé sa candidature à ce poste, et qu'il soutiendra cette candidature. Selon Kanza, Lumumba aurait couché son engagement par écrit (88).

Il n'en fallut pas plus pour que le contact se rétablisse en fin d'après-midi entre Lumumba et Kasa-Vubu par l'inter-

(85) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 207.

(86) *IDEM*, p. 205.

(87) Cité par W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 207.

(88) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 124.

médiaire de Van Bilsen, qui s'en vint trouver les conseillers européens de Lumumba (Pierre Duvivier, Maryse Hockers) (89). « Kasa-Vubu marqua son accord à toutes les propositions initiales de Lumumba ; l'Abako obtiendrait le ministère des Finances, le secrétariat à l'Intérieur et un poste de ministre d'État : la question de la garantie écrite ne fut plus évoquée, pas plus que la création d'une province mukongo autonome (90). »

Le soir de ce même jour, Lumumba sollicitait et recevait l'approbation de la Chambre pour son équipe remaniée *in extremis*. En dépit de défections individuelles tant dans les rangs des alliés du MNC que dans ceux de l'ancien cartel anti-Lumumba, et malgré un absentéisme important (57 sur 137), le premier gouvernement congolais obtenait une majorité absolue de 74 voix. Au Sénat, la majorité fut encore plus forte : 60 voix pour, 12 voix contre et 8 abstentions.

L'élection du chef de l'État, qui, en vertu des dispositions de la loi fondamentale, devait avoir lieu quarante-huit heures après la désignation du bureau du Sénat, fut sans surprise. Si, quelques jours auparavant, Lumumba s'était montré moins prolixe sur sa promesse d'appuyer la candidature de Kasa-Vubu, on ne peut lui reprocher de ne pas avoir tenu parole. Deux témoignages concordent sur ce fait : celui de Ganshof lui-même, qui affirme que « M. Lumumba fit une très pressante campagne du dernier moment en faveur de M. Kasa-Vubu (91) » ; celui de Thomas Kanza, relatant les pressions de ses proches (Kanza lui-même, son père et le député Mpolo), qui lui firent mesurer le danger qu'il y avait à faire élire un homme comme Kasa-Vubu : « Lumumba fut inébranlable. Sa décision, disait-il, était irrévocable [...]. Il était convaincu que Kasa-Vubu ferait un excellent président, meilleur en tout cas que Boli-kango, qui était, selon lui, un simple homme de paille de la Belgique et un protégé des catholiques (92). »

(89) Entretien avec M. HOCKERS.

(90) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 297.

(91) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 226.

(92) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 128.

Au-delà du simple respect de la parole donnée, la décision de soutenir la candidature de Kasa-Vubu démontre l'intelligence politique du Premier ministre. Raisonnant en termes de rapports de force, Lumumba comprenait parfaitement le poids que représentait l'Abako et l'inconsistance du parti de J. Bolikango, le Puna. « Si Kasa-Vubu n'est pas élu, prophétisa-t-il, les Bakongo se révolteront et nous savons tous quels désordres peuvent s'ensuivre avant comme après l'indépendance. Ils pourront alors se rattacher au Congo-Brazzaville et ce serait le début de la fin pour notre indépendance si durement acquise (93). »

Elle démontrait aussi que le chef du MNC était capable, en temps normal, de faire les compromis qui s'imposaient et qu'en définitive la question du pouvoir ne se réduisait pas à une simple rivalité personnelle entre lui et Kasa-Vubu, comme on s'acharna à vouloir le démontrer par la suite.

*
* *

Que conclure, au terme d'un processus fertile en rebondissements ? En principe, ce premier acte se termine d'une manière somme toute positive. Constatons ici que les principaux acteurs individuels et collectifs, le ministre Ganshof et la Belgique, Lumumba et les nationalistes anticoloniaux, Kasa-Vubu et les forces du particularisme ethnique, peuvent provisoirement se déclarer satisfaits du résultat d'une affaire très mouvementée. Le « pari congolais » paraît en bonne voie d'être tenu.

Pour le ministre Ganshof, le principal est acquis et la « catastrophe » évitée. « La constante recherche [par la Belgique] de l'union nationale et de l'équilibre dans les hautes institutions du futur État du Congo, peut-il écrire dans son rapport, avait malgré tout porté ses fruits dans la composition du gouvernement (94). » La composition d'un exécutif représentant formellement toutes les composantes

(93) *IDEM.*

(94) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 225.

régionales et politiques du pays, l'encadrement d'un Lumumba « porté aux extrêmes » par un Kasa-Vubu « modéré », constituait des gages pour l'élaboration d'une véritable union nationale encore à réaliser, soulignait le ministre (95).

On a souvent reproché à Ganshof d'avoir cédé aux pressions d'ultras européens pour qui l'hypothèse Lumumba, agitateur professionnel et ambitieux sans scrupules, devait à tout prix être exclue. « Pourquoi le ministre a-t-il perdu huit jours avant de confier la mission de formation à Lumumba ? s'exclame Van Lierde dans son journal. Pourquoi s'est-il laissé manœuvrer par les "réactionnaires" en confiant à Kasa-Vubu cette mission (96) ? » S'il est vrai que des pressions anti-Lumumba s'exercèrent sur Ganshof, s'il est vrai aussi que le ministre ne se faisait pas une haute opinion de Lumumba, de telles remarques méconnaissent à coup sûr la personnalité de Ganshof, son indépendance d'esprit. Et elles oublient que d'autres pressions non négligeables — telles celles des ambassadeurs de Grande-Bretagne et des États-Unis au moment où Ganshof désigna Kasa-Vubu comme formateur — furent effectuées en faveur de Lumumba (97).

Ce qui est véritablement en cause, c'est la grille d'analyse de la Belgique officielle à l'époque, grille dont le ministre hérite à défaut, comme il le reconnaissait en privé (98), de s'y retrouver dans les subtils méandres de la vie politique congolaise. Car, pour beaucoup de Belges de la colonie, le Congo risque d'être la proie d'un chaos qui va le rendre ingouvernable et qui est sciemment entretenu par un dangereux démagogue, Lumumba ; le « nationalisme anti-colonial » est un trompe-l'œil qui occulte la nature réelle des rapports de force fondés sur des « tribus » et leurs « élites ». Grille d'analyse qui colle au système politique con-

(95) *IDEM*, pp. 227-228.

(96) Journal de J. VAN LIERDE. Voir aussi J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 283-284.

(97) Voir chapitre 7, pp. 280-281.

(98) Entretien avec R. HEMELEERS.

sensuel belge et qui compense confusément l'amertume provoquée par des « capitulations » qu'il faut bien s'expliquer.

Pour Kasa-Vubu et son groupe, l'Abako, les gains sont substantiels. Consciente de son poids démographique dans la capitale, qui est le véritable épïcêtre du pouvoir, forte de son ancienneté dans le combat anticolonial, l'Abako a toujours eu de grandes ambitions : l'obtention de la présidence de la République fut pour les Bakongo un objectif déterminant, mais aussi un rêve inespéré. Celui que l'on appelait déjà le « Roi Kasa » avait été pourtant deux fois battu : à la table ronde, il n'a pu obtenir la constitution d'un gouvernement provisoire ; en juin, il s'est vu retirer peu glorieusement une mission de formation du gouvernement et a dû se soumettre aux conditions de Lumumba. Selon les auteurs de *Congo 1960*, il fut même surpris du résultat des élections qui le confirmaient comme chef de l'État.

Mais Kasa-Vubu va aussi pouvoir bénéficier d'un soutien politique qui aurait été impensable un an auparavant : celui des Belges. Bête noire du régime colonial en 1959, le nouveau président de la République congolaise va se trouver investi d'une respectabilité à laquelle ne pourra jamais prétendre Lumumba. Sa démission comme formateur sera interprétée comme le geste d'un homme ayant le sens de l'État. Dans les derniers jours de la colonisation, il sera celui vers lequel les yeux des officiels belges se tournent, comme on le verra dans le chapitre suivant. Ses silences, ses disparitions subites, sa lenteur même, qui contraste avec le *staccato* de la période de mars à juin 1960, le serviront désormais, en lui forgeant une réputation de modérateur et d'arbitre sur la scène politique congolaise.

La satisfaction de Lumumba a dû être, quant à elle, mitigée. Certes, il a réussi à s'affirmer comme leader incontournable et comme chef du premier exécutif congolais dans un système où le chef de l'État est politiquement irresponsable. Mais il n'a pas pu réaliser encore son véritable dessein, qui est la conquête d'un pouvoir de type présidentiel dans le cadre d'une indépendance à arracher à la Belgique. On notera ici que son échec à ce niveau est dû

à sa précipitation, à la stratégie de la tension qu'il développe lorsqu'il n'obtient pas immédiatement satisfaction. En même temps et paradoxalement, il est toujours ce personnage qui peut très vite s'adapter à la défaite et tirer tout le parti possible du lieu où il se trouve : la maîtrise avec laquelle il conduisit la formation du gouvernement en témoigne.

Bien entendu, le « présidentielisme » est toujours présent dans son esprit après l'indépendance : le 4 juillet, il dira candidement à un journaliste allemand qu'il souhaite réviser rapidement les dispositions des résolutions de la table ronde dans le sens de sa vision.

Cela dit, le précepte de Machiavel reste plus que jamais d'actualité après l'installation des institutions : s'il est aisé de conquérir le pouvoir, il est beaucoup plus difficile de le conserver. De ce point de vue, le grand dessein « présidentiel » de Lumumba est nettement en porte à faux par rapport aux ombres et incertitudes qui se dessinent dans les derniers jours de juin : fragilité du nouvel exécutif, menaces de sécession au Katanga, « arrière-pensées » des lobbies et groupes de pression belges quant à l'avenir du gouvernement. Celles-ci servent de toile de fond au premier grand événement de l'indépendance : le discours « profanateur » du 30 juin.

2

Le discours du 30 juin

Dans les annales de la décolonisation congolaise, la journée du 30 juin est restée marquée par le discours tout aussi impromptu qu'inattendu du Premier ministre.

Impromptu, car le protocole officiel n'avait pas prévu une intervention de P. Lumumba : seuls les deux chefs d'État, le roi Baudouin et le président Kasa-Vubu, devaient être les protagonistes de la cérémonie de passation des pouvoirs. Inattendu parce qu'il n'était guère imaginable, tant du côté belge que du côté congolais, que les tensions larvées, les acrimo- nies, les litiges même qui subsistaient entre Congolais et Belges, soient ravivés en présence du monarque belge, par un discours aussi peu « protocolaire » et aussi fortement anticolonial. Inattendu aussi, parce que, trois jours auparavant, Lumumba avait adressé un appel pathétique au « peuple belge », c'est-à-dire à une opinion publique qui ne s'était pas exprimée jusqu'ici. « Je voudrais que vous compreniez, avait-il dit, la peine qui m'étreint quand je vois vos compatriotes résidant au Congo rapatrier dans l'affolement leurs femmes, leurs enfants et leurs biens les plus précieux [...]. Jeunes Belges qui m'écoutez [...], il y a des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui attendent que vous les aidiez [...]. Allez-vous refuser de les entendre (1) ? »

(1) Allocution prononcée par P. LUMUMBA sur les ondes de l'INR (Institut national de radiodiffusion), in *Propos de M. P. Lumumba*, pp. 28-29.

Dans les pages qui suivent, on tentera d'éclairer la portée de l'événement à partir de documents et de témoignages dont certains ne furent pas rendus publics à l'époque.

Du 26 au 30 juin : les jours-clés

A partir du 26 juin, c'est toute la Belgique officielle qui commence à débarquer à Léopoldville et à occuper le terrain dans le cadre des festivités de l'indépendance. On assiste alors à une sorte de « déplacement » symbolique de l'autorité, comme le relate un haut fonctionnaire belge du service de l'information. « D'un seul coup, nous avons été dépossédés de toute initiative. Plus moyen d'obtenir la moindre information par les canaux normaux. A partir du moment où est arrivée la délégation du gouvernement belge, je n'ai rien eu à dire. Je n'avais pas reçu le programme des fêtes. Je travaillais tout seul sans recevoir aucune directive. Des journalistes anglais et américains venaient chez moi me poser des questions, mais je ne savais pas quoi leur répondre. Le gouvernement général avait l'air tout aussi dépossédé. C'était en théorie Eyskens qui décidait, disait-on. Mais il décidait quoi ? Mystère (2). »

Ce haut fonctionnaire n'était pas seul à se sentir « dépossédé ». Le Premier ministre et les membres de son gouvernement aussi. Le premier devait à la fois s'occuper des menaces de sécession au Katanga, recevoir ses hôtes étrangers, négocier tambour battant l'important traité d'amitié belgo-congolais, etc. Les seconds devaient trouver à se loger, installer leur bureau, s'enquérir de véhicules officiels...

Les derniers jours du mois de juin sont des journées d'excitation et aussi de tension politique. Ils sont marqués par une série d'incidents qui vont avoir un effet cumulatif sur Lumumba.

(2) Entretien avec R. HEMELEERS.

Le premier d'entre eux a trait au discours du chef de l'État, Kasa-Vubu, devant le Parlement le 26, discours qui n'a pas été soumis au gouvernement. Lumumba est en droit de considérer cet acte comme un affront, puisque, dans son exposé, le nouveau chef d'État a esquissé les grandes lignes d'un programme de gouvernement. Or, au terme de la loi fondamentale, il est expressément stipulé d'une part qu'aucun acte du chef de l'État ne peut avoir d'effet s'il n'est pas contresigné par un ministre responsable, d'autre part que le Premier ministre « conduit la politique de l'État ».

Le même jour, Kasa-Vubu prend l'initiative de renouveler l'invitation faite au roi Baudouin de présider la cérémonie de passation des pouvoirs au Congo (3), invitation qu'il lui avait remise personnellement alors qu'il n'était que doyen du Collège exécutif au début juin. A l'époque, Lumumba s'y était opposé, arguant du fait que la visite de Kasa-Vubu à Bruxelles était une manœuvre belge pour mettre celui-ci sur le devant de la scène à un moment où un formateur devait être désigné (4). Le ministre Ganshof s'y était également opposé. Le 29, au cours d'une réunion informelle avec quelques ministres congolais, Lumumba déclara qu'il aurait préféré quant à lui que la délégation belge soit conduite par le frère du roi. « Il estimait que le roi aurait dû postposer sa visite en République du Congo jusqu'à ce qu'il y ait une invitation officielle du gouvernement congolais. Lumumba aurait offert alors à Baudouin le privilège et l'honneur d'être le premier chef d'État à être accueilli au Congo. Mais ce n'était plus possible étant donné que Kasa-Vubu avait confirmé son invitation au roi et ce dernier avait manifesté son accord (5). »

Lumumba ne s'était cependant pas opposé à cette visite. Le pouvait-il, d'ailleurs ? Rejeter l'initiative de Kasa-Vubu et des milieux officiels belges, c'était provoquer l'incident

(3) Selon P. Devos, c'est le ministre des Colonies, De Schrijver, qui l'a poussé à inviter le roi aux cérémonies de l'indépendance. Voir P. DEVOS, *Les grands dossiers de la RTB*, p. 105.

(4) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 233.

(5) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 145.

qu'il n'était pas prêt à assumer le lendemain de son investiture. Il n'est pas interdit de penser que, dans l'esprit du Premier ministre, la situation politique au Congo était beaucoup trop incertaine, en cette fin du mois de juin, pour qu'une visite royale ait lieu dans de bonnes conditions. Un de ses conseillers belges, Pierre Duvivier, rapporte à ce sujet que, dans les semaines précédant le 30 juin, « Lumumba était véritablement hanté par la possibilité de troubles à l'occasion des fêtes de l'indépendance : si ses discours étaient plein d'assurance pour ses auditeurs, en privé, par contre, il me fit part plusieurs fois de ses craintes. Outre qu'il percevait que d'éventuelles émeutes mettraient en péril le bon renom de la République, il entrevoyait précisément le parti que [ses] adversaires [...] pouvaient tirer de l'affaire (6). »

Effectivement, de nouveaux et inquiétants développements se produisent au Katanga, où rien n'est réglé entre la Balubakat et la Conakat. Le 25 juin, les autorités belges sont informées d'un « plan de proclamation de l'indépendance du Katanga » qui devait être mis en œuvre le 28 juin. Un ancien agent de la Sûreté belge, François Scheerlinck, reconverti dans l'immobilier et qui avait été mandé de Bruxelles par Moïse Tshombe, fut découvert en possession d'un billet d'avion Élisabethville-Washington aller et retour et surtout d'un document qui l'accréditait en qualité d'ambassadeur spécial, chargé de mission à l'ONU pour le compte du « gouvernement de l'État du Katanga ». Le document précisait que l'arrêté de nomination de François Scheerlinck serait établi le 30 juin, « immédiatement après la passation des pouvoirs de la Belgique au gouvernement légalement constitué de l'État du Katanga ». M. Scheerlinck déclara par la suite que, le lendemain de son arrivée, le 24 juin, il avait longuement débattu avec M. Tshombe et ses ministres katangais du projet Conakat qui visait à proclamer l'indépendance le 28 juin (7).

(6) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 328.

(7) Sur l'épisode Scheerlinck, voir J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 254-256 ; W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, pp. 172-177.

A Léopoldville, la menace de sécession fut prise très au sérieux par le gouverneur Cornélis et le ministre Ganshof. Le 26, la démission soudaine d'un des ministres katangais du gouvernement central, Évariste Kimba, qui annonça qu'il rentrait au Katanga pour protester contre l'insuffisance de la représentation katangaise, pouvait donner l'impression que quelque chose d'irréversible se préparait. Le 27 juin, tandis que le gouverneur général télégraphiait au vice-gouverneur Schöller pour le prier d'« envisager des mesures d'expulsion contre toute personne susceptible d'avoir conseillé la Conakat dans l'affaire du complot Scheerlinck (8) », Lumumba avisait Schöller de l'arrivée le jour même du ministre Ganshof et du ministre de l'Intérieur Gbenye « en vue de résoudre rapidement le problème Conakat-Balubakat ». « J'espère, ajoute Lumumba, qui ne semble pas inquiet outre mesure, qu'une solution sera trouvée aujourd'hui même. »

Le lendemain, 28 juin, le conseil de cabinet décidait de renforcer les mesures d'ordre et de sécurité. « Les commandants de la Force publique et les autorités compétentes, stipule la lettre que C. Gbenye remet à Schöller au moment de son arrivée, empêcheront dès aujourd'hui, le 28 juin 1960, toute tentative de sédition et de constitution de gouvernements provinciaux illégaux (9). » De son côté, Ganshof se rendit dès son arrivée chez le vice-gouverneur pour le convaincre de frapper un grand coup et d'expulser du Katanga tous les Européens impliqués dans le complot sécessionniste.

Des négociations eurent ensuite lieu tard dans la nuit du 28 entre les membres de la Conakat et de la Balubakat, les autorités judiciaires, le vice-gouverneur, le ministre Ganshof, le ministre Gbenye et de « nombreuses personnalités belges ». Bref, c'était tout le petit monde politique d'Élisabethville qui se trouvait rassemblé ce jour-là. Il n'y eut cependant aucun accord formel. Certes, le gouvernement katangais déclarait renoncer à tout projet d'exé-

(8) Cité par A. SCHÖLLER, p. 173.

(9) A. SCHÖLLER, p. 173.

cutif dissident *avant l'indépendance* (?) — il était évidemment impensable de proclamer l'indépendance à la veille du jour où le roi des Belges débarquait à Léopoldville —, et parlait de céder quatre portefeuilles à la Balubakat en échange d'une acceptation par le ministre Gbenye de la nomination de quatre ministres dans le gouvernement central. Mais rien de tout cela ne fut confirmé par écrit. « Le feu couvait », commentait laconiquement Ganshof (10). L'échec fut d'ailleurs évident le lendemain, lorsqu'une nouvelle tentative fut effectuée par G. Munongo, ministre katançais de l'Intérieur, et des colons belges à l'assemblée provinciale, où le texte d'une proclamation d'indépendance devait être lu en présence des consuls étrangers invités pour la circonstance.

Par ailleurs, aucune mesure particulière ne fut prise dans le cadre du maintien de l'ordre, comme l'avait demandé le Conseil des ministres, à l'exception d'une démonstration de six Fouga Magister, qui survolèrent Élisabethville à basse altitude avant d'y atterrir. Il est piquant de relever ici que le Katanga prit possession de ces six avions au lendemain de sa proclamation d'indépendance, le 11 juillet, privant d'un coup l'armée nationale congolaise de toute couverture militaire aérienne (11).

Enfin, les autorités belges de Léopoldville — Ganshof et Cornélis — durent renoncer à leur projet d'expulsion des ultras européens qui encourageaient les tentatives de sécession. Schöller s'y opposa résolument, car une telle mesure pouvait « tout compromettre ». Attitude d'autant plus surprenante quand on sait que le vice-gouverneur n'avait pas hésité à tout mettre en œuvre pour que l'on expulse discrètement du Katanga M^{me} Hockers, conseillère de la Balubakat (12).

Au moment où se clôt l'épisode Scheerlinck, Lumumba est retenu par les négociations relatives au traité d'amitié belgo-congolais, qui débutent le 27 pour se terminer le 29

(10) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 405.

(11) G. WEBER, pp. 110 et 115.

(12) A. SCHÖLLER, pp. 151 sq. ; entretien avec M. HOCKERS.

au matin. Deux témoignages attestent la frustration ressentie par les Congolais sur ce sujet précis. « Pierre Wigny, le ministre belge des Affaires étrangères, écrit Th. Kanza, fit publier hypocritement un communiqué qui proclamait les liens d'amitié et de solidarité, la souveraineté de deux États indépendants, des consultations sur un pied d'égalité sur toutes les matières d'intérêt commun. Il apparaissait cependant que le traité n'était qu'un écran de fumée pour le gouvernement belge. Il peut y avoir eu une intention d'amitié et de coopération, mais certainement pas sur pied d'égalité (13). » De son côté, Kashamura, qui a participé aux négociations, présente un Lumumba contraint de signer le traité. « Dès les premiers jours de l'indépendance, nous nous trouvions en présence de difficultés financières impossibles à résoudre [...]. Devant cette situation, Lumumba devait signer le traité d'assistance, car le repousser ferait courir à l'aventure (14). »

L'avant-projet de traité qui fut soumis aux Congolais contenait des formules maladroites dont certaines heurtaient les sensibilités nationalistes en matière de souveraineté nationale et d'égalité de traitement. Il y était ainsi question, dans les attendus, « du passé qui a rapproché les deux pays pour leur bonheur commun » et des « relations particulières unissant les deux États ». S'agissait-il véritablement de deux États indépendants ? L'article 6 du projet évoquait par exemple l'échange d'une « mission diplomatique », mais ne parlait pas d'ambassade. Ce point avait suscité de vives controverses à Bruxelles, où le ministre des Colonies avait refusé tout net d'envisager la création d'une ambassade à Léopoldville. « C'était, à ses yeux, accepter que le Congo puisse nous traiter comme un pays tiers, rapporte Van den Bosch », ce qui lui paraissait inadmissible (15). On se contenta donc de la notion vague de « mission diplomatique » [alors que les autres pays occidentaux ont ouvert des ambassades dans la capitale]. Ce point dut faire l'objet d'une

(13) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 147.

(14) A. KASHAMURA, p. 72.

(15) J. VAN DEN BOSCH, p. 18.

demande d'éclaircissement de la part des négociateurs congolais, car la version définitive de l'article en question spécifiait que la mission diplomatique belge à Léopoldville bénéficierait de « tous les pouvoirs, privilèges et immunités réservés à toute ambassade ».

La question de la représentation diplomatique n'était pas réglée pour autant. A la surprise des Belges, Lumumba avait inclus dans son équipe un poste de « ministre résident en Belgique », personnage qui devait être le pendant du ministre des Affaires générales, Ganshof. Au cours des négociations, il apparut clairement que le ministre des Affaires étrangères belge n'entendait pas répondre par une mesure équivalente à la proposition congolaise. « Pierre Wigny, se souvient Van den Bosch, ainsi que la plupart de ses collègues voyaient dans la création [d'un poste de ministre résident belge] une manœuvre de Ganshof pour se maintenir au Congo dans une situation proconsulaire et ils n'en semblaient vouloir à aucun prix (16). » La seule contrepartie acceptée par les Belges fut la désignation d'un chef de mission diplomatique congolais à Bruxelles, qui, comme son homologue belge, pourrait être invité à assister à certains Conseils des ministres où les questions du Congo étaient traitées. Cette mesure ne fut, dans les faits, jamais appliquée.

On peut d'ailleurs se demander dans quelle mesure le ministre Wigny considérait le responsable de la future mission belge comme un véritable diplomate. L'intéressé, Jean Van den Bosch, était certes un des plus hauts fonctionnaires de l'Administration, mais il n'avait jamais mis les pieds en Afrique. En outre, ce diplomate « inconnu » n'a pas la cote auprès des Belges « progressistes » du Congo. Fin juin, une note est transmise à Lumumba par un professeur de l'université Lovanium : elle met en garde le Premier ministre contre Van den Bosch. « Il paraît certainement dangereux, y est-il précisé, de remettre une telle puissance d'action [c'est-à-dire les questions relatives aux négociations futures sur l'assistance technique] aux mains d'un fonction-

(16) *Idem*, p. 19.

naire lié étroitement aux milieux d'affaires belges. Il semble également que l'"ambassade" et ses succursales techniques deviendront le refuge de tous les hauts fonctionnaires [...] de l'ancienne Administration (17). »

Le Premier ministre estima cependant qu'il avait trop besoin des Belges pour ne pas faire de concessions en matière d'égalité de traitement entre la Belgique et le Congo. Il se montra toutefois intransigeant sur un point précis du projet de traité, qui polarisa l'affrontement entre Lumumba et les Belges pendant les conversations des 27 et 28 juin : il s'agissait de l'article 5, qui stipulait que « les deux gouvernements s'accorderont au Congo des facilités mutuelles [?] en personnel, matériel et utilisation des installations militaires dans une mesure et selon des modalités précisées dans un protocole ». En insistant sur le maintien de cet article, la Belgique entendait ne pas hypothéquer sa capacité d'intervention en cas de troubles sur une sphère d'influence qui comprenait, outre le Congo, le Ruanda-Urundi. Mais pour Lumumba, lui aussi hanté par l'éventualité de troubles après l'indépendance, accepter un tel article, c'est entériner un empiètement grave sur le principe de la souveraineté nationale. C'est, plus concrètement, ouvrir la porte à des interventions des forces métropolitaines, qui ont été étoffées au mois de mai 1960. Sur ce point, une alliance objective existait entre Lumumba et le commandant de la Force publique, le général Janssens, qui estimait que ses troupes suffisaient à assurer le maintien de l'ordre, mais dont on se méfiait à Bruxelles.

En outre, Lumumba a présents à l'esprit les tout récents événements du Katanga [l'affaire Scheerlinck], sur le territoire duquel se trouvent précisément les plus importantes installations militaires belges [base de Kamina]. Et comme le jeu belge au Katanga ne lui paraît pas clair (son entourage : Maryse Hockers, Thomas Kanza, Jacques Lumbala, l'a mis en garde contre ce qui se passe à Elisabethville), il a des raisons de se méfier de l'article 5, dont il obtient

(17) « Notes relatives à la mise en place de l'ambassade de Belgique auprès du président de la République du Congo », s.d., Archives du CEDAF-ASDOC.

la suppression. Parallèlement, il obtient un ajout très précis prévoyant que « toute intervention militaire des forces belges stationnées dans les bases du Congo ne pourra avoir lieu que sur la demande expresse du ministre congolais de la Défense nationale », c'est-à-dire lui-même.

Or, faire dépendre la Défense nationale congolaise de Lumumba n'était pas pour rassurer les Belges. Jusqu'à la veille même de l'indépendance, le 28 juin, on œuvrait ferme, particulièrement du côté belgo-katangais, pour que Lumumba abandonne « au profit de Bolikango ou d'une autre personnalité non extrémiste, le ministère de la Défense nationale si l'on veut maintenir le Katanga dans l'unité et éviter les effusions de sang (18) ».

Les difficiles négociations sur le traité d'amitié, jointes à l'affaire Scheerlinck et au jeu solitaire de Kasa-Vubu, ont dû rendre Lumumba nerveux, irritable, et surtout elles l'ont fatigué. Le 29 juin au matin, un sentiment d'exclusion, une sensation de complot larvé contre lui et son gouvernement commencent à prendre en lui le pas sur toute autre considération et ne le quitteront plus. Il a été conforté en cela par un rapport « catégorique » que lui remet Th. Kanza, envoyé brièvement à Bruxelles pour sonder les milieux belges sur les tendances sécessionnistes au Kasai et au Katanga (19). « Des groupes influents en Belgique — religieux et financiers —, lui expliqua Kanza, étaient convaincus que Lumumba allait favoriser l'expansion communiste au Congo. Ils étaient déterminés à le démettre du pouvoir aussi vite que possible après le 30 juin et à reconstruire le Congo sur une base fédérale avec la coopération de Kasa-Vubu, Tshombe et Kalonji (20). »

A Léopoldville, les festivités se sont préparées en dehors de Lumumba et de son entourage : tout était d'ailleurs prêt avant qu'il ne soit investi. Le protocole minutieux du séjour royal a été imposé par les Belges et met surtout à l'hon-

(18) Télégramme de la Sûreté provinciale d'Élisabethville, cité par A. SCHOLLER, p. 175.

(19) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 179.

(20) *IDEM*, p. 181.

neur les deux chefs d'État, Baudouin et Kasa-Vubu, comme si lui aussi n'était pas un pionnier de l'indépendance. « L'Administration, notent Marrès et Vermast, organise la journée du 30 juin en confinant le Premier ministre dans une présence silencieuse. Elle réserve ses faveurs au seul président de la République (21). »

Le 29 au matin, peu après la signature du traité d'amitié, Thomas Kanza rencontre avec d'autres ministres un Lumumba qu'il décrit comme « épuisé » et surtout amer : pour la seconde fois, Kasa-Vubu ne lui a pas soumis son discours pour le lendemain et il n'y a pas eu non plus transmission officielle de celui du roi. Lumumba explose et menace tout de go de ne pas participer aux fêtes de l'indépendance. « Les Belges veulent m'humilier, se plaint-il. Si le gouvernement belge continue à traiter avec Kasa-Vubu au-dessus de la tête du gouvernement, que pèse encore la loi fondamentale ? Mon gouvernement est populaire, légal et constitutionnel et je ferai en sorte que tous les gouvernements le traitent avec respect, y compris le gouvernement belge. Il veut créer un précédent — un dangereux précédent — et nous ne pouvons l'accepter (22). »

S'il est acquis que le discours de Kasa-Vubu n'a pas encore été communiqué officiellement au Premier ministre, qu'en est-il du discours du roi ? Selon l'administrateur en chef de la Sûreté, ce discours a pu être acheminé chez Lumumba, mais s'y est perdu (23). Duvivier, un des conseillers belges de Lumumba, ne nie pas cette éventualité, mais est moins affirmatif. « Le secrétariat du Premier ministre était loin d'être un modèle d'organisation ; il n'est pas absolument exclu que le discours ait été envoyé et qu'on ne l'ait pas transmis au Premier ministre. Néanmoins, j'ai peine à croire qu'une pièce de cette importance n'ait pas été remise, dès sa réception, soit à Lumumba, soit à moi (24). »

(21) J. MARRÈS et I. VERMAST, p. 206.

(22) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 146.

(23) Voir *Bulletin du CRAOCA*, n° 2, juin 1985, p. 44.

(24) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 330.

Par ailleurs, il est aujourd'hui acquis que Lumumba connaissait le contenu des deux discours. Son ami et confident, Jean Van Lierde, qui n'a révélé la chose que beaucoup plus tard, est formel là-dessus. « J'ai obtenu le texte des discours qui se trouvaient au bureau du commissariat à l'Information. Réginald Hemeleers ou un de ses adjoints, je ne m'en rappelle plus, me les avait remis. Après avoir lu les textes, j'ai dit à Lumumba : "On ne peut tout de même pas laisser passer cela, tu dois réagir." Lumumba était hésitant parce qu'il n'était pas prévu qu'il parle le 30 juin. J'ai insisté : "Le micro sera à deux mètres de toi, personne n'osera marcher sur tes pieds. Sitôt que les deux orateurs ont fini, tu t'en empires" (25). » Il est probable que, dans la journée du 29, Lumumba a demandé à ses conseillers belges — Pierre Duvivier, Henri Ancelot et/ou Daniel Gaspard — de lui préparer une première mouture d'un discours à prononcer le lendemain (26). Une première version de l'allocution pourrait avoir été prête le 29 en fin d'après-midi. Le journaliste J. Burlion rapporte en effet qu'il a vu Réginald Hemeleers, le commissaire de l'Information, « mettre distraitemment dans sa poche un texte que lui apportait un émissaire du Premier ministre (27) ».

Mais la question importante est-elle bien de savoir si les textes des chefs d'État ont été transmis ou non au Premier ministre et si des Belges ont été impliqués ou non dans la rédaction du discours « profanateur » de Lumumba ? N'est-elle pas plutôt dans le fait que Lumumba n'a pas eu officiellement l'occasion d'aborder le problème du contenu des deux discours ? Th. Kanza fait remarquer à ce sujet qu'au cours des deux derniers jours précédents aucun des ministres belges présents durant les négociations n'a évo-

(25) Entretien avec J. VAN LIERDE ; J. VAN LIERDE, *La non-violence...* p. 6.

(26) Th. Kanza estime que Duvivier a dû inspirer le discours (Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 153). Kashamura déclare quant à lui que Lumumba a chargé Duvivier de rédiger un texte « sur le mode guinéen » (A. KASHAMURA, p. 76). Deux journalistes belges, J. Burlion et M. Chaidron, pensent reconnaître la plume de l'attaché de presse de Kashamura, Daniel Gaspard.

(27) Entretien avec M. CHAIDRON.

qué les discours du roi et de Kasa-Vubu et surtout n'est « arrivé à un accord *sur ce qu'il convenait de dire ou de ne pas dire* pour éviter de heurter l'opinion publique dans les deux pays (28) ». Pas même Wigny, avec qui Lumumba a eu le matin du 29 un tête-à-tête au cours duquel le premier ne l'a entretenu que d'un « plan belgo-congolais commun » pour faire face à la menace de sécession au Katanga (29).

Or il est évident que les ministres belges connaissent aussi la teneur du discours royal, qui pose problème à plus d'un. Ce texte a en effet provoqué des remous à Bruxelles, où certains hauts fonctionnaires, proches du groupe Mazorati (30), ont attiré l'attention sur ses maladresses et ont proposé, en vain semble-t-il, des modifications (31).

A ce stade, l'indignation de Lumumba vise surtout Kasa-Vubu, dont la harangue est un écho à celle du roi, ce qui, pour Lumumba, est inacceptable dans une occasion aussi solennelle. Que le roi exprime une mythologie du passé, passe encore, mais que le chef d'État du Congo lui rende la politesse sur le même ton est inadmissible !

« Lumumba, affirme Kanza, nous a prévenus [le 29] qu'il pourrait y avoir une sorte d'incident : il s'est entretenu avec d'autres amis qu'il estimait influents dans l'espoir de trouver une solution au problème diplomatique qui surgirait si Kasa-Vubu ne changeait pas d'attitude (32). » Selon R. Hemeleers, l'entourage de certains ministres belges a dû être au courant, non de la teneur du discours de Lumumba, mais bien de ce qu'un incident pourrait se produire ; aucun d'entre eux n'a pu ou voulu tenter une dernière médiation (33).

Un dernier fait va accroître la colère encore contenue du Premier ministre : le refus des Belges de signer une

(28) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 147.

(29) J. MARRÈS et I. VERMAST, p. 206.

(30) Il s'agit d'un groupe d'études créé en 1957 par A.A.J. Van Bilsen.

(31) Entretien avec D. RYELANDT. W. Ugeux est formel à ce sujet : il y aurait eu non pas un, mais deux projets de discours (entretien avec W. UGEUX).

(32) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 152.

(33) Entretien avec R. HEMELEERS.

amnistie générale à l'occasion de la célébration de l'indépendance. Lumumba tenait depuis longtemps à une telle mesure. P. Duvivier relate à ce propos que « Lumumba prévoyait [...] que le jour de l'indépendance laisserait au peuple un certain goût de cendre : comment éviter que les masses n'éprouvent un sentiment de frustration alors que de messianiques propagandistes leur ont promis le paradis terrestre pour le 30 juin (34) ? » Le Collège exécutif général avait exprimé ce vœu et le gouverneur Cornélis avait proposé une mesure de grâce générale en faveur des personnes condamnées pour des motifs de haine raciale, d'atteinte à la sûreté de l'État ou d'infraction au code électoral (35).

Le 7 juin, Lumumba, qui, au Collège exécutif, avait compétence en matière de justice, fit connaître son intention d'élaborer lui-même un projet d'amnistie. Le 20, les Chambres belges furent à leur tour saisies de la question sous forme d'un projet de libération immédiate des détenus politiques et de mesures d'amnistie à prendre par le chef du nouvel État congolais. Le problème n'était toutefois pas juridiquement réglé le 29. Lumumba revint alors à la charge avec un projet de décret auquel son conseiller, P. Duvivier, s'attela, et qui prévoyait de larges mesures de clémence : amnistie en faveur des condamnés dont la peine n'excédait pas trois ans, mesure de grâce réduisant à vingt ans les peines de servitude pénale, fin des poursuites intentées pour des infractions commises avant le 29 juin, etc.

Ce projet de décret se heurta à l'opposition radicale de Ganshof et de Cornélis, qui invoquaient tous deux le risque de détérioration de l'ordre public. Le gouverneur contacta à plusieurs reprises Duvivier le 29 juin pour qu'il tente de persuader Lumumba de renoncer à son projet : il évoqua ses craintes « de voir le pays à feu et à sang » si de telles mesures étaient prises. Ce à quoi l'auteur du projet, Duvivier, répondit que de telles craintes lui paraissaient exagérées. « On ne fait pas une révolution avec quelques

(34) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 329.

(35) W.J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 257.

centaines de capita-vendeurs en rupture de ban », rétorqua-t-il à Cornélis (36). « Ne trouvant point d'appui chez moi, rapporte Duvivier, [le gouverneur] résolut de s'adresser au Premier ministre. Il lui téléphona au cabinet [...]. Lumumba, pour les mêmes raisons que moi, refusa de rien changer à la teneur du décret. Voyant que ses instances étaient vaines, Cornélis suggéra au Premier ministre de modifier la valeur juridique de la décision en la faisant prendre sous forme de décret par le roi, qui arrivait l'après-midi même. » « J'assistai alors, continue Duvivier, à une scène qui me paraît aujourd'hui absolument ahurissante : Lumumba acquiescant à la proposition de Cornélis et ajoutant ensuite à mon intention : "Ainsi le dernier acte du roi sera un acte de générosité et cela fera une excellente impression." Je préviens Lumumba qu'à mon sens, le roi refuserait de signer : il éclata de rire (37). »

Le soir, à 23 h 30 précise l'administrateur de la Sûreté, Lumumba eut son premier et dernier tête-à-tête avec le roi à l'issue d'un dîner en l'honneur du chef de l'État et du gouvernement congolais. En présence de son ministre de la Justice, Rémy Mwamba, et de Ganshof, il revint sur la question de l'amnistie, mais sa demande fut une nouvelle fois rejetée. Selon Vandewalle, Mwamba se serait rangé à l'argumentation belge (38). « Il ne fait pas de doute à mes yeux, déclara par la suite Duvivier, que cette maladresse du pouvoir belge joua un grand rôle dans le climat dans lequel fut rédigé le discours du 30 juin. » Il y a tout lieu de penser que la décision définitive de provoquer l'incident fut prise en cette soirée du 29 juin.

Le lendemain matin, Lumumba convoque d'urgence Thomas Kanza, le président de la Chambre, Kasongo, et deux autres ministres. Il leur remet son projet d'allocution et leur demande de réagir. « J'étais stupéfait, dit Kanza. Quant à Kasongo, il paraissait inquiet (39). » Devant les réserves que

(36) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 329.

(37) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 330.

(38) F. VANDEWALLE et J. BRASSINE, p. 212.

(39) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 153.

tous deux émettent, Lumumba déclare que sa décision de parler était prise et irrévocable ; « Kasa-Vubu n'a pas changé d'avis. Il est trop tard maintenant. » Il consent néanmoins que l'on « rende le texte plus acceptable et un peu moins explosif » (40).

Tout se bouscule alors. Revenu du *Te deum* peu après 10 h, Lumumba demande à son officier d'ordonnance, le capitaine Boland, de prévenir les autorités qu'il fera une intervention. La nouvelle se répand très vite. Beaucoup de monde est à ce moment au courant de la teneur outrancière du discours : l'adjoint du ministre des Affaires générales, Hollants Van Locke, des journalistes étrangers, des correspondants de la radio. Beaucoup poussent Hemeleers à prévenir les autorités belges, mais celui-ci donne la consigne de se taire (41). Il téléphone à Lumumba pour lui demander une confirmation officielle sur ses intentions. Le Premier ministre confirme qu'il parlera.

Pendant ce temps, Kanza et un de ses collègues s'efforcent d'atténuer les passages les plus provocants du texte. D'après Kanza, ces corrections ont lieu jusqu'au dernier moment, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée de Lumumba au Parlement, où doit se tenir la cérémonie officielle. C'est une version non encore définitive qui est remise alors à R. Hemeleers par Lumumba. Celui-ci, après un coup d'œil au texte « corrigé », se déclare « satisfait », mais précise qu'il ne faut pas encore le diffuser, car il y aura encore des modifications de dernière minute à y apporter.

Appliquant la procédure usuelle, Réginald Hemeleers fait procéder à un tirage provisoire (feuillet non agrafés et dactylographiés avec de larges espaces). L'interdiction de diffuser n'est cependant pas respectée, si bien qu'un certain nombre de journalistes disposent du texte provisoire avant que Lumumba n'ait pris la parole, et alors qu'il est en train d'apporter d'ultimes rectifications — très mineures, d'ailleurs — à son texte (42).

(40) *IDEM.*

(41) Entretien avec M. CHAIDRON.

(42) La synthèse des événements du 30 a été établie à partir des témoignages de P. Duvivier (J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 329-330), de

Les discours : réactions, motivations et conséquences

A considérer le premier des discours prononcés le 30 juin, celui du roi, et à l'instar de ce qu'ont dit beaucoup de témoins à l'époque, on ne peut que souligner l'inopportunité d'une homélie qui ne fait pas honneur à celui ou à ceux qui l'ont rédigée.

L'économie générale du texte a été visiblement reprise du discours de clôture de la table ronde de janvier-février 1960, dans lequel était aussi magnifiée l'œuvre civilisatrice de Léopold II, et à l'issue duquel le roi invitait les Congolais à « défendre un héritage contre les intrigues et les convoitises de l'étranger » et les prévenait des énormes difficultés de tout ordre que rencontrerait le Congo au lendemain de l'indépendance. Cette thématique, qui pouvait à la rigueur convenir en février 1960, n'était évidemment plus appropriée le jour de l'indépendance.

Le 30 juin, cependant, le roi revenait lourdement à la charge en magnifiant l'œuvre matérielle accomplie par la monarchie et la Belgique, œuvre qui méritait la reconnaissance des Congolais. Il mettait aussi fortement l'accent sur l'immensité de la tâche à accomplir, qui allait nécessiter une présence belge active. Le ton était loin d'être positif et optimiste. Il y était question de « l'inexpérience des populations », d'un rappel des « luttes tribales », de « l'attraction de puissances étrangères », du danger de la « satisfaction des jouissances faciles » et des « réformes hâtives »... Discours somme toute peu adapté à un jour de fête !

Le chef de l'État congolais répond par une allocution mesurée, courtoise et non dénuée de dignité dans laquelle il rend hommage aux « artisans obscurs et héroïques de l'émancipation nationale », et à la Belgique, « qui a eu la sagesse de ne pas s'opposer au courant de l'histoire ».

W.J. GANSHOF (pp. 334-337), de R. HEMELEERS (*La Libre Belgique*, 21 juillet 1961, et entretien du 1^{er} avril 1988), du capitaine Boland (L.F. VANDERSTRAETEN, pp. 132-133) et de Th. KANZA (pp. 152-154).

« Habilement, commente son biographe, Ch.-A. Gillis, il replace certaines phrases du roi dans le contexte national (43). » Il rappelle d'une manière beaucoup plus positive les tâches qui restent à accomplir, et surtout celle du développement de la conscience nationale, encore largement inachevée, thème central de son discours. « C'est à nous, conclut-il, de prendre le relais et à rassembler les matériaux de notre unité nationale, à construire notre nation dans l'union et la solidarité. »

Le final du discours, figurant dans le texte photocopie et déjà distribué, ne fut pas prononcé. Il contenait, outre un salut aux délégations étrangères, un vibrant hommage à l'action du roi et à celle de la monarchie belge. Kasa-Vubu voulut-il, par cette omission, marquer ses distances à l'égard de tout ce que le discours du roi avait de condescendant ? Ou bien souhaita-t-il désamorcer *in extremis* l'irritation de Lumumba contre le ton de son discours en ne prononçant pas l'éloge du roi ? Les deux hypothèses sont plausibles et ne s'excluent d'ailleurs pas. D'une part, on peut penser que Kasa-Vubu, qui fut aussi un des premiers nationalistes congolais, n'a pas apprécié le ton du discours royal. D'autre part, il est très possible que le président de la République ait compris que Lumumba ne renoncerait pas à créer l'incident et, prudent, se soit dès lors efforcé de ne pas accuser les contrastes.

Quoi qu'il en soit, Lumumba n'écouta plus guère les discours et passa le plus clair de son temps à peaufiner le sien. Lorsque les deux chefs d'État eurent terminé, le président de la Chambre, Kasongo, lui passa la parole, comme convenu le matin.

Dédaignant de s'adresser au roi, le Premier ministre débuta son allocution par une adresse, non pas aux personnalités présentes, mais « aux Congolais et Congolaises, aux Combattants de l'indépendance ». Dans cette première partie, Lumumba parla de luttes, d'humiliations, de larmes qui avaient coulé pendant les quatre-vingts années de colonisation. « Nous avons connu les insultes, les coups que

(43) Ch.-A. GILLIS, p. 237.

nous devons subir matin, midi et soir parce que nous étions des Nègres. Qui oubliera qu'à un Noir, on disait "tu", non certes comme à un ami, mais parce que le "vous" honorable était réservé aux seuls Blancs ? Nous avons connu que nos terres furent spoliées au nom de textes prétendument légaux qui ne faisaient que reconnaître le droit du plus fort. Nous avons connu que la loi n'était jamais la même selon qu'il s'agissait d'un Blanc ou d'un Noir [...]. Nous avons connu les souffrances atroces des relégués pour opinions politiques ou croyances religieuses ; exilés dans leur propre patrie, leur sort était vraiment pire que la mort elle-même. Nous avons connu qu'il y avait dans les villes des maisons magnifiques pour les Blancs et des pailotes croulantes pour les Noirs, qu'un Noir n'était admis ni dans les cinémas, ni dans les restaurants ni dans les magasins dits européens ; qu'un Noir voyageait à même la coque des péniches, aux pieds du Blanc dans sa cabine de luxe. Qui oubliera enfin les fusillades où périrent tant de nos frères, les cachots où furent brutalement jetés ceux qui ne voulaient pas se soumettre au régime d'injustice et d'exploitation (44) ? »

Dans une atmosphère de stupéfaction évidente, ce long rappel de la colonisation fut accueilli par une salve d'applaudissements chez les Congolais, surtout chez les resquilleurs qui avaient réussi à échapper au contrôle à l'entrée et étaient massés au fond de la salle (45). Lumumba annonça ensuite que « tout cela était désormais fini » et que le pays allait commencer « une nouvelle lutte, une lutte sublime qui va mener notre pays à la paix, à la prospérité, à la grandeur ». Après avoir annoncé le rétablissement de la justice sociale et des libertés fondamentales, et l'éradication de « toute discrimination quelle qu'elle soit », le Premier ministre en appela à la Belgique, qui, « comprenant enfin le sens de l'histoire, est prête à nous accorder son aide et son amitié ». Il termina son discours en demandant « l'aide de tous, législateurs et citoyens », en soulignant

(44) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 323.

(45) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 1, p. 6.

l'importance d'une opposition constructive de même que le respect de la vie et des biens, tant des Congolais que des étrangers, et en soulignant avec force que son gouvernement, « fort, national et populaire serait le salut du pays » (46).

La virulence du propos, prononcé d'une voix calme mais affirmée, suscita une onde de choc. Du côté belge, c'était naturellement l'indignation. Alors que Lumumba prononçait son discours impromptu, le roi se pencha vers Kasavubu pour lui demander si le geste du Premier ministre avait eu son accord ; immédiatement après la cérémonie, il s'isola avec ses ministres, et la question de son retour immédiat en Belgique fut évoquée à huis clos. De son siège, le général Janssens, commandant en chef de la Force publique, manifesta une colère contenue : « Je voyais sa moustache frémir », raconte Jean Van Lierde. Un autre invité de marque, M^r Van Waeyenberg, évêque auxiliaire de Malines et recteur magnifique de l'UCL, s'indigna de « l'apparition criminelle et diabolique d'un Lumumba qui pendant vingt minutes nous insulta comme des assassins et des voleurs » et se demande « pourquoi on ne mettait pas *illico* le Premier ministre en prison (!) » (47). D'autres, comme M^r Jean Jadot, aumônier de la Force publique, ne furent pas plus étonnés que cela : « On pouvait s'attendre à tout de Lumumba », estime-t-il aujourd'hui (48). De son côté, le ministre Ganshof confia par la suite en privé que « la situation allait devenir intenable avec Lumumba (49) ».

Selon le sentiment général, le discours était inadmissible. On chercha peu à comprendre, et beaucoup plus à trouver des « responsables » : le commissaire à l'Information, R. Hemeleers, fut considéré comme l'un d'entre eux (50). Dans l'immédiat, toutefois, les autorités belges réa-

(46) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 323.

(47) M^r VAN WAEYENBERG, « Catholics and the Congo Chaos. A Reply to M. Oliver Barres », 26 janvier 1961, p. 1 (miméo), Archives du CEDAF-ASDOC.

(48) Entretien avec M^r J. JADOT.

(49) Entretien avec R. HEMELEERS.

(50) On lui reprocha de ne pas avoir prévenu à temps les autorités belges.

girent en exigeant une réparation à laquelle Lumumba se plia de mauvaise grâce. « Si le Premier ministre belge n'est pas d'accord, qu'il rédige lui-même une réponse », déclara Lumumba. Ce qui fut effectivement fait (51).

Les collaborateurs proches, amis ou confidents de Patrice Lumumba, étaient quant à eux dans l'embarras. Jean Van Lierde, étonné par la véhémence du propos, raconte qu'après la cérémonie il alla trouver le Premier ministre et lui dit : « Il faut réparer tout cela. » D'autres encore estimèrent, soit que « le discours était mauvais », soit qu'« il n'y avait aucune raison que ces choses fussent dites ». Certains, comme Jacques Marrès ou Réginald Hemeleers, s'efforcèrent pourtant de faire comprendre aux Belges l'humiliation dont Lumumba était victime. « Le Congo, écrivit plus tard Hemeleers, n'a pas d'histoire propre. Il n'a pas de grands souvenirs sur lesquels appuyer son patriotisme. Il n'a pas de héros, guère de martyrs. L'unité nationale se trouvait sans fondement. Et Lumumba s'est trouvé dans la nécessité de forger de toutes pièces la nouvelle nationalité congolaise. Le 30 juin, le petit Nègre humilié recevait l'indépendance comme un pourboire (52). »

Du côté congolais, la réaction fut ambiguë. Certes, les applaudissements traduisaient un assentiment général sur le geste symbolique commis par le Premier ministre. « L'impression que j'ai eue, commente Jean Jadot, était celle d'une stupéfaction joyeuse : enfin, disait-on, quelqu'un a osé parler. » « Dans leur for intérieur, explique un autre témoin, les Congolais, n'attachant qu'une médiocre importance au contenu du texte, se disaient : on les a bien eus, ces Blancs ! »

Mais, dans le même temps, un grand nombre de nouveaux responsables exprimaient aussi publiquement leur désaccord sur l'opportunité du discours. Le futur gouverneur de la banque nationale, Albert Ndele, était suffoqué, se souvient Hugues Leclercq. Kanza, au courant de la teneur du discours, le trouvait « bâclé », ce qui était regret-

(51) Entretien avec F. HERMAN.

(52) *La Relève*, 27 août 1960, p. 11.

table pour « un texte aussi important dans l'histoire de notre pays » (53). Même un radical comme Kashamura se montrait réservé sur l'opportunité du moment : « Ce langage franc n'avait pas lieu d'être invoqué ce jour-là », écrit-il (54).

Du côté des invités étrangers, on ne dispose que de trois témoignages précis : ceux des ambassadeurs de Grande-Bretagne et des États-Unis, Ian Scott et Clare Timberlake, et celui de l'envoyé spécial du président Eisenhower, Robert Murphy. Ian Scott estima le comportement de Lumumba peu approprié — « il gâcha certainement une journée qui aurait dû être splendide » —, mais chercha aussi à expliquer le geste de Lumumba en mettant en avant « les intrigues et les manœuvres contre lui » et la volonté de Lumumba de créer « le mythe d'une lutte épique ». Scott se montra également critique à l'égard du passage du discours royal qui traitait des « appétits étrangers » au Congo : « Une déclaration inopportune, conclut-il, si l'on considère que les voisins du Congo étaient effectivement à ce moment la Grande-Bretagne, la France et le Portugal, qui étaient tous les alliés des Belges (55). »

Clare Timberlake se contenta de répercuter sans commentaires au Département d'État les réactions négatives de la Belgique : il espérait que « la controverse autour du discours s'estomperait et que Lumumba réaliserait qu'il avait besoin de l'assistance belge pour que le Congo puisse continuer à être gouverné dans le calme (56) ».

Quant à Robert Murphy, son opinion sur Lumumba se modifia sensiblement à la suite du discours : le 29, à l'issue d'un bref tête-à-tête avec le Premier ministre congolais, il écrivit que ce dernier lui fit « une bonne impression ». « Il me parut vif, cordial et intelligent. » Le lendemain, il évoqua le discours de Lumumba, qu'il trouva de très mauvais goût : « Il avait déjà la victoire dans sa poche et il insultait délibérément les Belges tout en sachant qu'il aurait

(53) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 153.

(54) A. KASHAMURA, p. 74.

(55) I. SCOTT, pp. 44-45.

(56) M. KALB, p. 4.

besoin de leur aide économique et financière. Un nouveau démagogue, peu soucieux de diplomatie et d'exactitude, apparaissait sur la scène mondiale (57) ! »

Qu'est ce qui fit en définitive courir Lumumba le 30 juin ? Pourquoi l'incident diplomatique ? Pourquoi l'esclandre ? On a parfois affirmé que le discours de Lumumba était « à usage interne », c'est-à-dire à l'usage des Congolais, et qu'il visait surtout Kasa-Vubu dans la mesure où celui-ci s'était exprimé sans l'aval du Conseil des ministres. Telle est l'hypothèse de L.F. Vanderstraeten : « Nous ne croyons pas, estime ce dernier, que l'intention du Premier ministre était de répondre au roi [...]. Si le discours constituait de quelque manière une réponse, il est vraisemblable qu'elle s'adressait à Kasa-Vubu, rival réel dans la lutte pour le pouvoir que Lumumba entendait bien poursuivre, plutôt qu'au roi qui ne représentait plus qu'un passé (58). »

Cette interprétation mérite d'être nuancée. Réductrice par l'accent qu'elle met sur une rivalité d'ordre strictement personnel, elle se fonde en outre sur le fait que Lumumba n'aurait pas vu le texte du discours royal (ce qui est inexact) et sur certains témoignages faisant état de l'« étonnement » du Premier ministre devant les réactions belges, ce qui ne peut être invoqué comme preuve.

Lorsqu'il prend la parole le 30 juin, le Premier ministre congolais est surtout animé par une colère rentrée contre un jeu d'intrigues qui s'est déroulé sous ses yeux pendant tout le mois de juin et qui a exercé sur lui un effet cumulatif. Il demandait loyalement un soutien belge qui s'avérerait impossible à obtenir alors que lui-même s'était rangé à des compromis qui n'étaient pas les siens. Fatigué, tendu, il est aussi frustré par le caractère dérisoire de ce que le Congo, auquel il s'identifie, a obtenu le 30 juin : une indépendance de pure forme, sans africanisation réelle, sans moyens et sans ressources propres. Il est persuadé que les Belges n'ont fait que consentir à une mascarade dont on l'a volontairement exclu pour démontrer aux évolués con-

(57) R. MURPHY, p. 353.

(58) L. F. VANDERSTRAETEN, p. 133.

golais qu'ils ne pouvaient se passer de l'ancien colonisateur et donc opérer un retour en force, par Kasa-Vubu ou Tshombe interposé, via leur armée métropolitaine, leur assistance technique et leur argent.

Mais Lumumba, pour exclu et frustré qu'il ait pu être, est aussi un tribun qui rebondit. Dans son allocution, que fait-il d'autre que de saisir la balle au bond, casser les règles d'un jeu de dupes pour affirmer que le véritable chef d'État, c'est lui ? Tel est le sens du message : les Belges comme les Congolais devront tenir compte de lui, puisqu'il a été élu démocratiquement. En vertu de la loi fondamentale, il imprime sa marque sur la direction politique du pays, et, en vertu des résolutions de la table ronde, auxquelles il veut se tenir, Kasa-Vubu n'est qu'un chef d'État provisoire (59). Solitaire et démuni, il ne lui reste plus qu'à créer l'événement par un de ces éclats dont il a le secret. Et son audace est inversement proportionnelle à la faiblesse des moyens dont il dispose.

Mais, compte tenu de cette faiblesse, Lumumba a commis aussi une erreur politique. Son avocat et ami, Jacques Marrès, l'a bien compris. « Le discours de Lumumba [est] une catastrophe, écrit-il. Il coupe les ponts entre le Premier ministre et ceux-là seuls qui, même s'ils ne le souhaitaient pas, sont à même de l'aider dans l'immédiat. Il consacre la thèse extrémiste selon laquelle aucune entente n'est possible entre la Belgique et le Congo. Il est exactement ce qu'espéraient beaucoup de Blancs au Katanga pour se délivrer de leurs derniers scrupules (60). »

Par son discours, il a perdu une bataille auprès d'une opinion publique métropolitaine qu'il s'était efforcé d'ama-douer la veille même du 30 juin. Son « incartade » a été transmise en direct par la radio belge, et la presse condamne sans beaucoup de nuances le geste ingrat du Premier ministre. « On dansa au lieu de craindre, écrit *La Libre*

(59) La résolution n° 5 stipulait en effet que la désignation du chef de l'État, si elle avait lieu, se prolongeait jusqu'à la mise en œuvre de la Constitution. Voir J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 59-60.

(60) J. MARRÈS et I. VERMAST, p. 209.

Belgique. Soit, mais il demeure que Lumumba a prononcé des paroles qui blessèrent profondément les Belges (61). » « Quand comprendre [Lumumba]? se demanda *La Dernière Heure*. Quand il manie l'encensoir ou quand il brandit le sabre (62)? » « Les éclats du Premier ministre congolais, commenta de son côté *Le Soir*, auront peut-être pour résultat d'inviter à la réserve et à la prudence ceux qui se réclamaient chaque jour de la méthode Coué et qui auront à exiger demain les garanties indispensables qui devront conditionner les relations entre la Belgique et la République du Congo (63). » Même *Le Peuple*, de tendance socialiste, qui trouva quelques circonstances atténuantes à l'attitude de Lumumba, manifesta de nettes réserves : « M. Lumumba s'est laissé aller à une diatribe passionnelle sur la thèse de l'anticolonialisme. C'était inadéquat (64). »

Dans son analyse sur la presse belge et Lumumba, B. Morue a montré combien le ton des commentaires se modifia radicalement au lendemain de l'allocution. Considéré jusqu'alors comme un « politicien habile », voire un « formateur idéal », et en tout cas comme un « homme capable d'imposer sa politique », le Premier ministre congolais devint progressivement, surtout à partir de la mutinerie qui déferla sur le Congo cinq jours après la proclamation de l'indépendance, un « démagogue », un « tyran sans scrupules », et en définitive le bouc émissaire sur lequel il fut aisé de se décharger de toutes les impuissances et incohérences de la politique belge au Congo (65). De ce point de vue, l'« incartade » de Lumumba renforça les rangs de ceux pour qui il nourrissait de la haine contre les Belges.

Dans la mesure où son allocution s'adressait aussi aux Congolais et où il entendait fonder une nouvelle mythologie nationale, le Premier ministre ne gagna rien non plus du côté de ses compatriotes. Son discours ne fut compris

(61) *La Libre Belgique*, 2 juillet 1960.

(62) *La Dernière Heure*, 1^{er} juillet 1960.

(63) *Le Soir*, 2 juillet 1960.

(64) *Le Peuple*, 2 juillet 1960.

(65) B. MORUE, p. 79, sq.

que par ceux qui parlaient français. Il ne fut même pas entendu dans son fief de Stanleyville, où l'on ne captait que difficilement Radio-Léopoldville. A Élisabethville, écrit le vice-gouverneur Schöller, « personne, semble-t-il, n'avait eu le temps d'écouter la radio. Si bien que c'est le lendemain seulement que commencèrent à se répandre les informations au sujet de [...] l'incident provoqué par le discours du Premier ministre Lumumba (66) ».

(66) A. SCHÖLLER, p. 183.

La mutinerie de la Force publique et l'intervention des troupes belges

A peine les festivités de l'indépendance sont-elles terminées que le Congo entre dans une des phases les plus dramatiques de son histoire : la mutinerie de la Force publique, qui entraîne l'effondrement de l'appareil administratif, l'exode massif des agents belges de l'administration coloniale, puis l'intervention des troupes métropolitaines.

Ce moment fort de l'histoire politique du nouvel État a fait l'objet d'une étude minutieuse par un témoin de l'époque, le commandant Louis-François Vanderstraeten (1), étude qui s'appuie sur une documentation inédite et d'une ampleur exceptionnelle à laquelle on se référera souvent ici.

Les lignes de force qui s'en dégagent sont les suivantes :

— la mutinerie proprement dite (c'est-à-dire les actes d'indiscipline commis par les soldats déçus par l'absence de changement après l'indépendance) est limitée dans le temps et dans l'espace, ne durera que deux jours, les 5 et 6 juillet, et ne concernera que deux garnisons, celles de Léopoldville et de Thysville ;

— elle est cependant suivie d'un mouvement de panique dans tout le Congo, panique des soldats devant une possi-

(1) Il est commandant à l'École des gradés de Luluabourg en 1960.

ble réaction de représailles des officiers blancs et des troupes belges, panique des Européens devant des soldats nerveux et en débandade ;

— à partir du 11 juillet, elle provoque un effondrement généralisé consécutif aux interventions unilatérales des troupes métropolitaines et à une africanisation précipitée, entérinée pour ne pas dire provoquée par les autorités congolaises.

Il est à noter que les moyens de communication, qui sont restés pendant toute cette période aux mains des simples soldats, ont joué un rôle capital dans l'effondrement. Comme le fait remarquer L. F. Vanderstraeten, les réseaux d'émission de la Force publique ont joué « un rôle d'amplification, de déformation et de propagation explosive de nouvelles » d'une part, de « filtre et de frein pour l'information exacte de directives et ordres des autorités responsables » d'autre part (2).

Comment les autorités congolaises, et Lumumba en particulier, réagissent-elles ? Quelles sont les décisions prises et leurs causes ? Telles seront les questions traitées dans ce chapitre. Mais auparavant, il est opportun de « poser le décor », de rendre compte de l'héritage légué par la Belgique en matière de maintien de l'ordre.

La Force publique en 1960

Au moment où la Belgique lance son « pari congolais », la Force publique est considérée unanimement comme l'instrument essentiel, capable de contrôler en dernier ressort une décolonisation dont beaucoup se rendent compte confusément qu'elle a été décidée dans la précipitation et l'incohérence. Autosatisfaction aveugle ou constat fondé ? La réponse à cette question n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Il serait effectivement trop facile de reprocher après

(2) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 461.

coup aux responsables civils et militaires de ne pas avoir prévu l'ampleur des troubles de juillet 1960. Tous les témoignages là-dessus sont formels et de bonne foi : même si l'on pouvait prévoir des difficultés pouvant aller jusqu'à une mutinerie, personne, si critique soit-il vis-à-vis de la Force publique, n'avait imaginé l'importance des débordements qui s'y produisirent en juillet 1960.

Depuis le début de 1959, celle-ci a accompli à la satisfaction générale les nombreuses tâches liées à un maintien de l'ordre particulièrement difficile depuis cette date. Après l'émeute de janvier 1959, il y a eu en effet les rébellions dans le Bas-Congo du 20 février au 15 avril, l'explosion de colère de Stanleyville du 30 octobre, la révolution hutu au Rwanda à partir du 2 novembre, les affrontements tribaux au Kasai entre Lulua et Baluba, qui vont perdurer pendant toute l'année 1960, les troubles durant une campagne électorale très agitée en mai 1960 (au Katanga, à Léopoldville, en Province orientale et au Maniéma). « Durant les 18 derniers mois de son existence, écrit Vanderstraeten, la Force publique a été appelée à remplir la mission pour laquelle elle a été créée. Elle l'a fait avec efficacité. La réalité est assez différente de l'image d'une Force publique vivant paisiblement dans le confort des camps et d'un cadre européen amolli par le mode de vie idyllique évoqué par d'aucuns pour expliquer les mutineries (3). »

On a beaucoup reproché aux autorités belges leur inconséquence touchant l'africanisation de cette armée coloniale. A ce grief, qui est certes fondé — il n'y a aucun officier noir en juin 1960, bien que vingt-deux candidats aient été envoyés à Bruxelles à l'École royale militaire, les perspectives offertes aux cadres en place sont médiocres et celles des soldats, pratiquement nulles —, Vanderstraeten répond que cette carence est générale. « Dans l'administration proprement dite, il n'y eut pratiquement pas d'africanisation, du moins aux fonctions de responsabilité. Le peu qui fut fait trouvait, quantitativement et qualitative-

(3) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 87.

ment, son équivalent à la Force publique. Il n'y en eut pas non plus dans le secteur privé. Dans l'Église, souvent prise comme terme de comparaison, l'africanisation était toute relative. Sur trente-deux chefs de diocèse, trente étaient européens. Il n'est donc pas fondé de faire grief à la Force publique d'un manque d'africanisation qui découlait par ailleurs d'une politique gouvernementale constante (4). »

Toutefois, L.F. Vanderstraeten reste silencieux sur un point capital, à savoir l'absence de sens politique — la « médiocrité ambiante » est le terme qu'utilisera l'aumônier de la Force publique, Jean Jadot (5) — qui prévaut au sein des cadres supérieurs de la FP, et en particulier chez son commandant en chef, le général Janssens. Celui-ci, qui commande la Force publique depuis 1954, est une personnalité autoritaire, incapable de s'adapter aux mutations qui se produisent non seulement au Congo, mais aussi au sein de la Force.

Car celle-ci est loin d'être, à la fin de la période coloniale, la « grande muette » que Janssens imagine. Ainsi, le colonel Marlière, au Congo depuis la fin de la guerre, présente que l'émancipation politique est beaucoup plus proche que ne l'estiment non seulement Janssens, mais Van Bilsen et d'autres. « Dès 1955, au cours d'une causerie donnée au Cercle des militaires je me souviens avoir été frappé par les attentes des gradés congolais qui s'inquiétaient de savoir quand ils deviendraient officiers, raconte-t-il. On leur répondait alors (trop) prudemment que c'était une question de génération et que seuls leurs enfants seraient sans doute officiers. J'ai senti la frustration de ces gradés auxquels on ne promettait au fond aucun avenir dans la Force publique (6). »

Son aîné et ami, le colonel Henniquiau, qui est aussi un chef proche de ses hommes — chose exceptionnelle à l'époque, il les invite même à sa table, ce qui lui vaut une solide réputation de « négrophile » —, partage son sentiment. A

(4) *IDEM*, p. 463.

(5) Entretien avec M^{re} J. JADOT.

(6) Entretien avec le colonel MARLIÈRE.

la tête de l'école de la FP de Luluabourg, il pousse obstinément à l'accélération de la formation des gradés congolais. Par sa fonction, lui aussi est attentif aux changements qui se produisent chez les militaires congolais, surtout au niveau du recrutement, qui ne s'opère plus « en brousse », mais bien dans les grands centres, parmi les chômeurs et les désœuvrés, plus instruits, donc plus « politisés ». « J'estime, nous déclara-t-il, que ce degré de politisation à la Force publique était de l'ordre de 25 %, ce qui appelait évidemment d'autres mesures qu'une discipline pure et dure (7). »

Un autre témoignage est beaucoup plus précis. Il émane d'un officier de réserve qui a séjourné trois semaines en Afrique et qui a consulté les dossiers des punitions avant l'indépendance. « Les dossiers que j'avais en main me montrèrent six cas graves d'indiscipline, ayant tous des motifs politiques, et le premier en date était de décembre 1959. De quoi s'agissait-il ? De refus d'arrêter des civils, au cours d'une mission de police, d'assistance à des meetings politiques, de propagande politique en faveur du MNC-Lumumba, de lettres écrites à Lumumba et Kasa-Vubu demandant le renvoi de certains officiers en Belgique le 1^{er} juillet. Nier de tels faits, de tels indices, c'est nier l'évidence et tout officier de renseignement compétent devait en tirer des conclusions. La révolte, sans être certaine, devait donc être redoutée [...] et des mesures devaient être prises. A cette question la réponse quasi unanime était : "Rien ne fut fait car, en haut lieu, on ne voulait pas croire." Une telle réponse me fut donnée à tous les échelons, depuis l'adjudant jusqu'au lieutenant-colonel. Mais plus je montais, plus le scepticisme augmentait devant mes exemples ce qui, je l'avoue, me stupéfiait (8). »

Enfin, à la Sûreté, on est mieux au courant du « mauvais esprit » qui règne à la FP. Vandewalle rédige des rapports hebdomadaires qui parviennent au ministre des Colo-

(7) Entretien avec le général HENNIQUILAU.

(8) Paru dans *La Libre Belgique*, 2 septembre 1960. Voir aussi L.F. VANDER-
STRAETEN, pp. 117 sq.

nies, au gouverneur général et au général Janssens, « qui les torpillent », affirme l'administrateur en chef de cette Sûreté (9).

Devant ce mauvais état d'esprit, cette politisation, comment réagit le commandant en chef ? La réponse est simple : en 1959-1960, le général Janssens ne veut tout simplement pas modifier une ligne de conduite personnelle et autoritariste. Et, du fait de la solidarité de corps qui existe entre officiers supérieurs, personne à la Force publique n'ose lui tenir tête et le contester. Le témoignage de certains officiers supérieurs, dont celui de Henniquiau, qui s'efforce d'ouvrir quelque peu les horizons bouchés à la Force publique, sont à ce sujet éclairants. « Un jour, raconte ce dernier, le gouverneur général Cornélis vint visiter mon école de formation de Luluabourg. Il me demanda s'il n'y avait pas moyen de former rapidement des gradés convenables. Je répondis par l'affirmative et proposai de prendre des hommes suffisamment âgés pour qu'il n'y ait pas de concurrence avec les plus jeunes. Je mis sur papier mon programme, qui arriva au bureau de Schöller (gouverneur intérimaire à ce moment), lequel appela Janssens pour en discuter. Janssens reçut l'ordre de désigner des sous-officiers gradés suivant les lignes de la note que j'avais rédigée. Par la suite, on a pu nommer neuf anciens gradés (adjudants) tout à fait valables. Mais Janssens a imposé que ces hommes fassent encore deux années à l'école des sous-officiers après leur nomination comme adjudants, alors qu'à moitié illettrés, ils étaient incapables de suivre tous ces cours. En outre, peu avant l'indépendance, Janssens est venu assister aux cours. Il est devenu furieux lorsqu'il a constaté que l'on donnait entre autres des cours sur les élections. Il a tout effacé au tableau en expliquant aux élèves : "Il y a le chef, le chef choisit ses adjoints, les adjoints en choisissent d'autres, et en dessous, il y a la masse bêlante. Et au-dessus, pour ceux qui veulent, il y a Dieu !" (10). »

(9) F. VANDEWALLE, « FP-Cometro. Congo 1945-1960 », *Bulletin du CRAOCA*, n° 1, 1986, p. 61.

(10) Entretien avec le général HENNIQUIAU.

Selon Henniquiau, Janssens se méfiait de tout ce qui était projet de formation un peu novateur. « En 1954, il avait essayé de s'opposer à une école des cadets que je voulais mettre sur pied. J'ai profité de mon congé cette année-là pour aller défendre mon projet chez Buisseret. J'ai obtenu de lui qu'on ne supprime pas cette école et que l'on crée en plus une école préparatoire primaire pour les futurs soldats. Janssens n'envisageait rien d'autre dans ce domaine précis que des sortes de "pensionnats" pour des candidats militaires qui auraient été suivre les cours au collège des Pères (11). »

Une autre personnalité, qui a préféré conserver l'anonymat, se souvient lui aussi d'un épisode illustrant l'autoritarisme bruyant du commandant en chef. « A la fin de 1959, lors de la visite d'une commission parlementaire venue enquêter au Congo, le général fut approché par ses membres, dont l'un se risqua à donner une opinion qui ne plaisait pas à Janssens. Ce dernier rabroua durement son interlocuteur en déclarant tout de go : "Il y en a qu'un qui pense ici, et c'est moi !" (12). »

Du côté civil, un certain nombre d'autorités déplorent « l'indiscipline intellectuelle [du général], sa fâcheuse tendance à sortir des limites de ses compétences, sa susceptibilité sourcilleuse à l'égard de ses subordonnés (13) ».

Mais les conséquences les plus désastreuses pour la FP ne résultent peut-être ni des écarts de langage et des « incartades » de son commandant en chef, ni de sa méfiance vis-à-vis de toute innovation. Elles proviennent surtout du refus des autorités de tutelle, c'est-à-dire du gouvernement belge, de poser ouvertement le problème du remplacement du général pour des questions de dosage politique ou par simple pusillanimité.

Il apparaît pourtant bien que la méfiance s'est installée depuis longtemps tant à Bruxelles qu'à Léopoldville à

(11) *IDEM.*

(12) Entretien avec K.

(13) Note d'H. ASPREMONT LYNDEN au Premier ministre G. Eyskens, 2 septembre 1959 ; cité dans le *Bulletin du CRAOCA*, n° 1, 1986, p. 105.

l'égard de l'incontournable général. Dès 1954, la hiérarchie de la Force publique avait été doublée par une autre : celle du commandement supérieur des forces métropolitaines (Cometro) confié au colonel Robert Gheysen, ce qui ne tarda pas à susciter des conflits larvés entre les deux titulaires (14). A partir de 1955 ont lieu à Bruxelles des réunions périodiques d'un « Comité des chefs d'état-major » où l'on cherche à imposer un « contrepoids » à Janssens (15). L'année suivante, on songe au ministère des Colonies à créer une gendarmerie métropolitaine au Congo, ce qui aurait eu pour conséquence d'ôter à la FP et à son chef un de ses rôles traditionnels : celui du maintien de l'ordre.

A mesure que l'on approche de l'indépendance, la pression se fait plus directe. En 1958, le remplacement du commandant en chef est évoqué quasi publiquement par Jean Jadot, aumônier de la Force publique, dans une lettre au ministre des Finances, Van Houtte, dans laquelle Jadot exprime son manque de confiance dans le général Janssens. En août 1959, le chef du cabinet du roi, H. d'Aspremont Lynden, note dans son rapport au Premier ministre qu'il serait souhaitable que le général « soit rappelé en consultation en Belgique et qu'à ce moment le ministre des Colonies — peut-être même le roi — lui fasse comprendre qu'il est essentiel de respecter le principe d'autorité et les limites de [ses] compétences (16) ». Enfin, en mars 1960, le Premier ministre belge évoque dans une correspondance au ministre des Affaires africaines, De Schrijver, soit un « rappel définitif » de Janssens à Bruxelles — il est question de le remplacer par le colonel Henniquiau —, soit la possibilité de lui laisser une plus large autonomie au cas où il serait maintenu en fonctions (17). Pour G. Eyskens, il était temps de prendre une décision.

(14) L.F. VANDERSTRAETEN, pp. 88-89.

(15) Voir F. VANDEWALLE, « FP-Cometro. Congo 1945-1960 », *Bulletin du CRAOCA*, n° 1, 1986, p. 48.

(16) Note d'H. d'ASPREMONT LYNDEN au Premier ministre, *ibidem*.

(17) *IDEM*, p. 55.

On décida finalement de ne pas brusquer les choses et de maintenir Janssens à la tête de la FP « pour ne pas prêter ombrage au prestige de la Force publique ». Dans le même temps, toutefois, le gouvernement belge décida de renforcer le dispositif du Cometro, placé cette fois sous la responsabilité exclusive du ministre Ganshof, ce qui était une manière indirecte de montrer que l'on ne faisait plus entièrement confiance à la FP et à son commandant pour le maintien de l'ordre au Congo. Dans ce cas comme dans d'autres, la « stratégie belge » au Congo consistait, ainsi que l'exprime H. d'Aspremont Lynden, « à toucher le moins possible aux hommes en place » même lorsque leur prestige était usé (18).

A aucun moment les autorités belges ne voulurent aborder de front ce qui allait constituer un problème majeur : celui des rapports entre un chef de plus en plus contesté à l'intérieur même de la FP, laquelle passait intégralement sous l'autorité du Congo indépendant, et les nouveaux responsables congolais. Il était en effet évident que la personnalité même du général, son refus affirmé de ne pas amorcer des changements en vue de la formation d'une « armée nationale congolaise », rendaient impératives des modifications dans la hiérarchie de la Force. Ce problème allait se révéler particulièrement criant à partir du moment où Lumumba était nommé Premier ministre et ministre de la Défense nationale.

Lumumba et la Force publique

Tout sépare évidemment Lumumba du commandant en chef de la FP. Pour le second, le jugement est simple et tranché, comme toujours : le Premier ministre est « un bandit, un instable, un révolutionnaire prétentieux », qui n'a comme seul contrepois que « le bon balourd Kasa-Vubu ».

(18) *IDEM*, p. 93.

Son entourage est fait d'« authentiques truands, tels que Gbenye, Kashamura et Mulele pour ne pas citer encore Lumumba » (19).

Pour ce dernier, Janssens est sans doute le symbole d'un colonialisme d'un autre âge. Ce qui est pourtant étonnant, c'est qu'en dehors de confidences peu amènes sur Janssens faites à ses amis proches, Lumumba n'ait guère récriminé contre le général ou contre une Force publique que son idéologie eût dû condamner en bloc. Durant et après sa campagne électorale, c'est surtout à l'administration civile que Lumumba s'en prend. Comme la plupart des autres leaders congolais, son jugement est généralement fondé « sur l'idée que la FP constituera un élément important dans la stabilisation de l'État, dans le maintien de l'ordre et la défense du territoire (20) ».

Même dans son discours flamboyant du 30 juin, rédigé dans l'énerverment que l'on sait, il va de lui-même radicaliser *in extremis* un passage où il est question « des cachots où furent brutalement jetés ceux qui avaient échappé aux balles des soldats dont les colonialistes avaient fait l'outil de leur domination (21) ».

En revanche, ce à quoi lui et son parti s'opposent radicalement, c'est la présence de troupes et bases métropolitaines au Congo, ces « corps étrangers » qui suscitent précisément la rancœur du général Janssens. Depuis la table ronde politique, Lumumba a accepté clairement la thèse du commandant en chef et des Belges suivant laquelle la FP passe en bloc sous l'autorité du nouvel État, mettant ainsi en cause l'utilité du maintien des bases métropolitaines, « puisque le Congo aura sa propre armée pour assurer la défense du territoire national (22) ». Cette position a été réitérée au congrès de son parti le 22 mai. Lorsqu'il apprend l'envoi de nouvelles troupes belges au Congo à la même époque, il s'indigne et exige leur retrait immé-

(19) E. JANSSENS, p. 71.

(20) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 363.

(21) *IDEM*, p. 323.

(22) *IDEM*, p. 364.

diat, car il y voit une manœuvre de la Belgique pour « venir occuper le Congo à la veille de son indépendance (23) ». De ce point de vue, une entente objective existe entre Lumumba et le commandant en chef de la FP qui, ne voulant pas d'un renforcement du Cometro, est partisan d'un commandement militaire centralisé et se refusera, à l'inverse de beaucoup de Belges, à jouer la carte de l'autonomie katangaise.

On ne trouve chez Lumumba que très peu de critiques ouvertes contre la non-africanisation à la Force publique. On a un peu l'impression que, dans ce domaine, il ne fait que suivre des revendications qu'il ne connaît pas bien, plutôt que de les précéder. Les propositions sont beaucoup plus radicales à l'intérieur d'autres formations politiques comme l'Abako, le PSA et le Parti du peuple. « Il est plus que temps de retirer notre Armée sous l'autorité belge pour la conférer, en attendant la formation de nos cadres, aux officiers de certains pays neutres », lit-on dans le journal *Notre Kongo* (Abako) (24). En avril, l'Abako charge Van Bilsen, Yumbu et d'autres membres du parti d'une mission en vue d'obtenir des Nations unies l'envoi d'un corps de police international et d'une mission d'observation de l'état-major de la FP et du Cometro (25). L'organe de presse du Parti du peuple, *Émancipation*, s'en prend, lui, à Lumumba, qui a déclaré à la table ronde que « ce n'est pas parce que le Congo est indépendant que nous pouvons faire d'un soldat de seconde classe un général (26) ». Son dirigeant, A. Nguvulu, protesta à Bruxelles en demandant que le commandement de la FP soit remplacé par un état-major international composé de représentants de pays africains, socialistes et occidentaux (27). Quant au PSA, il publie dans les colonnes de son journal *Solidarité africaine* un certain nombre de lettres provenant de « groupes militaires » anony-

(23) *L'Avenir*, 19 mai 1960.

(24) Voir J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 349.

(25) A.A.J. VAN BILSEN, pp. 167-169.

(26) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 350.

(27) Cité dans *Présence congolaise*, 21 mai 1960.

mes et s'en prenant au général Janssens et aux officiers belges (28).

Au Collège exécutif, où le général se présente le 23 avril pour exposer ses conceptions sur l'organisation de la future armée congolaise, les revendications sont surtout le fait de Kasa-Vubu, qui réclame une réforme sérieuse des règles hiérarchiques, et de Paul Bolya, qui demande que l'on accélère la promotion des Africains dans la Force publique.

Lumumba, quant à lui, fit montre de beaucoup de modération. Il estimait sans doute qu'il fallait « faire quelque chose d'important » de manière qu'au 30 juin l'opinion s'aperçoive que le Congo était réellement indépendant, mais insista aussi pour que l'on préserve le principe hiérarchique (29). A la même époque, il a reçu la Défense dans ses attributions et travaille en contact fréquent avec le colonel Marlière, dont il a dû apprécier l'ouverture d'esprit par comparaison avec le commandant en chef, qu'il n'aime pas. C'est avec Marlière et sept gradés congolais rentrés au Congo qu'il élabore des plans d'africanisation (30).

Beaucoup de témoignages convergent aussi sur le fait que la politisation à la FP, laquelle s'effectue le plus souvent en fonction de critères tribaux, n'est le fait ni de Lumumba lui-même, ni du MNC en tant que tel. En revanche, la troupe paraît davantage « travaillée » par des leaders de la dissidence « kalonjiste » et par ceux de l'Abako. Selon Vanderstraeten, « de la part des partis, il n'y a pas d'action massive, mais des contacts individuels, clandestins, établis entre gens de même ethnies, spécialement par les Bakongo et les Baluba (31) ». L'aumônier de la FP, Jean Jadot, estime aussi que le facteur politico-tribal a joué surtout chez les soldats baluba, « qui étaient agissants partout où ils se trouvaient (32) ». Le général Henniquiau raconte

(28) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 352.

(29) *IDEM*, p. 347.

(30) Entretien avec le colonel MARLIÈRE.

(31) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 119.

(32) Entretien avec M^{re} J. JADOT.

à ce propos que son arrestation en juillet 1960 fut le fait de policiers militaires baluba qui lui reprochaient d'avoir armé les Lulua contre leurs frères au début de l'année, lorsqu'il était président de l'Association Lulua-Frère (33). Quant au colonel Marlière, il affirme de manière formelle qu'il n'y a pas de « bloc tetela » identifiable au sein de la FP (34).

Contrairement à d'autres leaders congolais, Lumumba n'a pas véritablement d'hommes à lui au sein de la Force publique. Kasa-Vubu a pris sur l'adjudant Kokolo, qui est nommé commandant du camp Léopold en juillet, et sur le premier sergent comptable Puati, « tête pensante du premier et fort écouté de Kasa-Vubu (35) ». Jean Bolikango et Albert Kalonji, candidats évincés le premier de la présidence de la République et le second du gouvernement central, sont réputés agir dans la FP par l'entremise de « nombreux frères qu'ils y ont (36) ».

Les premiers jours de l'émeute : les 5 et 6 juillet

Dès les premières manifestations de mécontentement, les 4 et 5 juillet, à Léopoldville et Thysville, pas plus Lumumba que les autorités militaires belges ne paraissent avoir perçu la profondeur du malaise persistant à la Force publique. Du côté des militaires, on réagit par les moyens classiques, c'est-à-dire par l'action disciplinaire. Le général Janssens se rend au camp Léopold le 4 à 17 h, dégrade un sergent et inflige des peines de cachot à trois soldats. On double ces mesures par des « causeries » destinées aux gradés de la troupe. Celle de Janssens est classique et dans la ligne habituelle : la FP doit rester forte et disciplinée. L'indépen-

(33) Entretien avec le général HENNIQUIAU.

(34) Entretien avec le colonel MARLIÈRE.

(35) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 253.

(36) Entretien avec le colonel MARLIÈRE.

dance ne peut apporter aucun changement aux soldats. Le général inscrit alors sur un tableau noir la phrase qui l'a rendu célèbre : « Après l'indépendance = Avant l'indépendance », ce qui aggrave le mécontentement de la troupe.

Quant à Lumumba, il est mis au courant des événements le 5 au matin. Agissant au nom du Premier ministre, le secrétaire à la présidence, Jacques Lumbala, contacte l'administrateur de la Sûreté, F. Vandewalle, et se plaint de ne pas avoir été averti des incidents qui se préparaient. Ce dernier rétorque qu'« il avait prévenu des officiers de la gravité de la situation qui régnait à la FP. Ses avertissements avaient été ignorés (37) ». Il rédige le lendemain une note dans laquelle il recommande que l'on fasse appel aux forces métropolitaines « si la nécessité s'en fait sentir ». Il fait remarquer au Premier ministre que « partout où l'armée n'a pas été tenue solidement en main, l'autorité civile a toujours été remplacée par une dictature militaire (38) ».

Lumumba ne paraît pas s'inquiéter outre mesure d'incidents qu'il réduit à une sorte de « grève » : c'est le terme qu'il utilise en présence de son officier d'ordonnance, le capitaine Boland (39). Le même jour, il a un bref entretien avec le général Janssens à l'extérieur de sa résidence. A ce dernier, qui demande que des mesures drastiques soient prises, le Premier ministre répond qu'il ne faut pas sévir. Il déclare devant Diomi et Kamitatu : « Qu'on leur donne des couvertures ! » A quelques pas de là, pourtant, les soldats commencent à harceler les civils (40).

Le matin même, Janssens commet sa première « foucade » vis-à-vis du chef du gouvernement. Ayant appris la veille par la radio que le Conseil des ministres avait décidé la création d'une commission chargée de réorganiser l'armée congolaise « en vue d'y supprimer toute trace de discrimination raciale » — « c'était, dira le général, le pre-

(37) W.J. GANSHOF, VAN DER MEERSCH, p. 323.

(38) Note de l'administrateur de la Sûreté au Premier ministre, 6 juillet 1960 ; entretien avec L. F. VANDEWALLE.

(39) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 141.

(40) Entretien avec H. LECLERCQ.

mier mot que j'en entendais et aussi mon premier camouflet en tant que général congolais (41) —, il rédige une lettre comminatoire au Premier ministre. Dans cette missive, il s'en prend « aux déclarations déraisonnables et incompatibles avec l'esprit de discipline militaire » de la part des autorités congolaises et rappelle de manière peu opportune les termes du discours du 30 juin, « qui a étonné le cadre et la troupe ». « Comme je n'ai pas l'habitude de me contredire et de me répéter, je me permets de vous prier respectueusement de considérer ceci comme un dernier et solennel avertissement (42). »

Selon Vanderstraeten, il n'est pas sûr que Lumumba ait reçu cette lettre. Mais, de toute façon, il semble que, du côté des Congolais, on ait eu tendance à juger fondées certaines doléances que des soldats sont venus présenter le 4 au Parlement et à certains cabinets ministériels en matière de conditions de vie (solde, nourriture, etc.) et concernant le comportement de leurs chefs belges (43). Le Premier ministre, qui considère d'une part qu'il a affaire à une « grève » et non pas à une action dirigée contre les pouvoirs publics, d'autre part qu'il n'est pas possible de procéder immédiatement à des réformes en profondeur, veut cependant faire un geste, à savoir l'octroi d'un grade supplémentaire à tous les militaires. Cette fois, l'accrochage entre le général Janssens et Lumumba est direct : convoqué chez le Premier ministre le 5 dans la soirée, le général s'entend signifier « les mesures folles et démagogiques qu'il [Lumumba] compte prendre le lendemain (44) ».

Les décisions de Lumumba (et du Conseil des ministres), si elles ne sont ni folles ni démagogiques, démontrent en tout cas que le Premier ministre et ses collègues au gouvernement sont peu au fait des choses de la FP. Car le système de promotion tel qu'il est envisagé souffre deux exceptions de taille. Les recrues du centre d'instruction ne

(41) E. JANSSENS, p. 75.

(42) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 373-374.

(43) L.F. VANDERSTRAETEN, pp. 140-142.

(44) E. JANSSENS, p. 76.

deviendront pas soldats de première classe et les adjudants congolais ne bénéficieront d'aucune promotion. « Tant qu'à faire, explique Vanderstraeten, la promotion de trente-trois adjudants au grade de sous-lieutenant serait passée avec le reste [...]. Ceci aurait signifié la nomination des trente-trois premiers officiers noirs. Le geste aurait alors eu une tout autre portée et ouvert d'autres perspectives. Que Lumumba ait délibérément écarté la mesure ou qu'elle ait été abandonnée après discussion, il reste qu'elle n'a pas été prise et que le geste spectaculaire est aussi un refus non moins spectaculaire de nommer actuellement des officiers congolais (45). »

Cette demi-mesure accroît la colère de la troupe lorsque Lumumba vient lui-même l'annoncer le lendemain matin au camp Léopold, à 7 h 30, en présence du général Janssens. « Le chahut éclate. Il éclate non seulement dans la masse des indisciplinés, mais aussi dans les rangs. Les cris expriment le mécontentement, le mépris et le scepticisme. Des huées accueillent la seconde partie du discours où Lumumba prône la discipline et rappelle que les officiers belges sont au sein de l'armée les représentants du gouvernement congolais (46). » « Le fait le plus caractéristique de cette matinée, poursuit Vanderstraeten, est le ressentiment d'une partie des soldats envers Lumumba [...]. Car il est coupable d'avoir déclaré que rien n'était changé à la FP et qu'il fallait travailler comme avant. "Lumumba est avec le général ; comme lui, il a dit que l'indépendance n'était pas pour les militaires", disent encore les soldats [...]. Ils n'en veulent ni aux Blancs, ni à leurs officiers. Seul est mis en cause le général Janssens dont Lumumba est accusé d'épouser les thèses (47). »

Échappant à la colère des soldats, dont certains vont, durant la matinée, le chercher « pour le tuer », et après avoir fait enregistrer à la radio le discours qui vient d'être

45) L.F. VANDERSTRAETEN, pp. 142-143.

(46) *IDEM*, p. 158.

(47) *IDEM*, p.161. Voir aussi J. JADOT, « Léopoldville. Juillet 1960 », *La Revue Nouvelle*, 15 juillet 1965, pp. 27-28.

fraîchement accueilli par les soldats, Lumumba retourne à sa résidence, où se tient bientôt un Conseil des ministres impromptu auquel se joint également l'ambassadeur de Belgique, invité par le Premier ministre. Selon le compte rendu qu'en donne l'ambassadeur, la réaction fut immédiate et unanimement défavorable au général Janssens, qui fut rendu aussitôt responsable de la mutinerie. « La raison alléguée fut son opposition constante à l'africanisation des cadres, le général n'ayant consenti que sous des pressions répétées à mettre à l'étude des projets embryonnaires (48). »

Pour Vanderstraeten, la surprise, l'effroi et finalement la colère des ministres congolais en général et de Lumumba en particulier n'étaient pas feints (49). Lumumba manifesta une vive indignation, surtout lorsqu'il fut informé au cours de la réunion ministérielle que le général Janssens avait fait appel le même jour à 6 h du matin au commandement du Cometro pour une action aérienne d'intimidation et pour l'envoi d'une compagnie de commandos à Léopoldville, ce dont il n'a rien dit à Lumumba lorsqu'il se trouvait avec lui au camp Léopold deux heures plus tard (50). Or, on sait que Lumumba a toujours manifesté une grande répugnance à l'utilisation des forces métropolitaines : on rappellera qu'il a en tout cas fait insérer une clause particulière dans le traité d'amitié, clause qui stipulait que ces forces ne pourraient être utilisées qu'avec son consentement.

Dans ses mémoires, l'ambassadeur Van den Bosch, visiblement embarrassé par l'attitude de Janssens, qu'il n'a même pas eu l'occasion de rencontrer depuis son arrivée à Léopoldville, s'efforce de plaider pour que l'on ne change pas d'attelage au milieu du gué, c'est-à-dire « avant que l'ordre ne régnât à nouveau (51) ». Puis il se retire du Conseil. Rappelé en fin de matinée au cabinet, on lui notifie que « le général Janssens et le colonel Van Horrebeke, chef

(48) J. VAN DEN BOSCH, p. 35.

(49) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 167.

(50) *IDEM*, p. 162. Selon Vanderstraeten, Janssens savait pertinemment qu'il enfreignait un point clé du traité : il chargea Gheysen de « régler avec Lumumba la légalité de tout ceci ».

(51) J. VAN DEN BOSCH, p. 37.

de cabinet de Lumumba et chef d'état-major à la FP, devaient quitter le Congo dans les vingt-quatre heures ». Van den Bosch précisa que Lumumba n'était plus là lorsque la décision lui fut communiquée : il se précipitait en effet à Thysville pour éteindre de nouveaux feux.

Que s'est-il donc passé après le départ de l'ambassadeur ? Vanderstraeten avance l'hypothèse que Lumumba « aurait saisi la première occasion de se séparer d'un homme dont la situation et l'autorité lui portaient ombrage et dont, à l'occasion de heurts précédents, il avait pu apprécier le caractère entier (52) ». Il appuie son hypothèse sur le caractère « froidement calculateur et manœuvrier » du Premier ministre, « qui était capable de saisir promptement une occasion, non seulement pour se défendre mais surtout saisir un objectif offert » (53).

Cette hypothèse cadre toutefois assez mal avec les circonstances, et l'indignation non feinte qui anime tant Lumumba que tous les ministres congolais, comme Van den Bosch et Vandewalle en témoignent par ailleurs (54). La colère de Lumumba est en effet décuplée à la suite d'un coup de téléphone qu'il donne à Kasa-Vubu durant le Conseil des ministres. Il apprend au cours de l'entretien que Janssens se trouve chez le président et qu'il demande à ce dernier de venir haranguer les soldats sans l'avoir prévenu, lui, le Premier ministre et ministre de la Défense nationale. S'il est une chose que Lumumba ne supportera jamais, la suite des événements va le démontrer, c'est que l'on passe par-dessus sa tête. Ainsi, non seulement Janssens a commis un acte de forfaiture en demandant l'intervention des forces métropolitaines, dont il n'a jamais cessé de critiquer la présence, mais en plus il se substitue aux autorités investies du pouvoir en allant requérir l'aide d'un chef d'État politiquement irresponsable.

(52) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 167.

(53) *IDEM.*

(54) J. VAN DEN BOSCH, pp. 34 sq. ; F. VANDEWALLE, « Avatars de la Sûreté », Bruxelles, 1971, p. 5 (miméo).

C'est sans doute plus qu'il n'en faut pour convaincre Lumumba et tous ses collègues que le général est incapable de redresser la situation, qu'il a trahi et qu'il n'a donc plus sa place à la tête de la Force publique. Henniquiau est également convaincu aujourd'hui que le chef de l'État lui-même « voulait le départ de Janssens » : Kasa-Vubu convoque d'ailleurs Henniquiau le lendemain en lui proposant le poste de commandant en chef (55). Janssens se rend très vite compte qu'il a perdu la partie : « Mes collaborateurs, écrit-il à propos de cette matinée du 6, sentent que la légalité semble être avec Lumumba et exécutent mes ordres avec réticence (56). » Il n'a pas encore à ce moment été prévenu de la décision du Conseil des ministres.

Par ailleurs, si Lumumba n'avait été que fin manœuvrier et froid calculateur, il ne se serait pas contenté d'exiger le renvoi de Janssens. Il aurait dû, en toute logique, lui trouver immédiatement un successeur. Or tel n'est pas le cas : pendant trois jours, la FP n'aura pas de commandement effectif. Le Premier ministre se contente, au sortir de la réunion, d'aller enregistrer un communiqué à la radio dans lequel il annonce que des mesures seront prises contre les officiers et sous-officiers européens « qui sont à la base de l'excitation des militaires congolais » et que des promotions seraient prévues en faveur des militaires « en vue de leur permettre d'accéder à la direction de l'armée nationale » (57).

Était-il d'ailleurs possible de manœuvrer quoi que ce soit alors que, comme le fait observer Vanderstraeten, ce jour-là, entre 7 h et 11 h du matin, les plus hautes autorités responsables, tant congolaises que belges, se livrent à un invraisemblable chassé-croisé ? « Il n'y a eu aucune concertation véritable, ni aucune réunion de plus de deux autorités à la fois (58). »

(55) Entretien avec le général HENNIQUIAU.

(56) E. JANSSENS, p. 77.

(57) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 377.

(58) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 164.

En réalité, sur la brèche depuis le 30 juin, Lumumba est surtout mû par une détermination qui le pousse à régler par lui-même, et en tant que ministre de la Défense nationale, la situation militaire. La passivité, l'inertie ou les maladresses de ceux qui l'entourent l'encouragent dans cette tendance. Kasa-Vubu se tait, fait savoir qu'il reste en dehors de l'affaire et se retire dans sa résidence après avoir demandé qu'un hélicoptère évacue sa famille à Brazzaville (59). Le vice-Premier ministre, A. Gizenga, se terre lui aussi dans sa résidence et ne veut rien savoir de ce qui se passe dehors (60). A l'exception de Bomboko et de Diomi, qui interviennent pour protéger des Belges en difficulté — on leur en saura gré par la suite en Belgique —, les autres ministres sont invisibles.

A l'issue du « Conseil des ministres » improvisé du 6 au matin, une chose est cependant certaine : Lumumba ne veut pas précipiter l'africanisation. Il est prêt à demander à la Belgique qu'elle lui procure un autre commandant en chef, pour autant, a-t-il précisé, qu'il soit « progressiste » (61). Il n'est même pas impensable qu'il n'eût pas finalement rejeté un appel aux forces métropolitaines. Vandewalle estime que la note qu'il a rédigée dans ce sens le 6 juillet aurait rencontré l'assentiment d'une bonne partie du Conseil des ministres (62). Au camp de Thysville, où l'agitation est grande dans la troupe et où il se rend dans l'après-midi avec Kasa-Vubu, Lumumba parle aux soldats de promotion de Congolais à des postes de direction et du futur statut des cadres, « mais sans jamais promettre de nominations immédiates de Congolais à un grade d'officier (63) ». Il entend donc non seulement restaurer l'ordre, mais surtout ne rien précipiter en matière d'africanisation.

(59) *IDEM*, p. 165.

(60) Entretien avec H. LECLERQ.

(61) J. VAN DEN BOSCH, p. 37 ; L.F. VANDERSTRAETEN, p. 166.

(62) Entretien avec F. VANDEWALLE.

(63) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 174.

Une africanisation dans la panique : du 7 au 10 juillet

Revenu de Thysville dans la nuit du 6 au 7, Lumumba va s'efforcer de régler le problème de la mutinerie, auquel il consacre la plus grande partie de sa journée du 7. A 11 h 30 du matin, il appelle le colonel Henniquiau, qui se trouve à Stanleyville. « Il me dit de venir toutes affaires cessantes à Léopoldville pour être son chef de cabinet. » Pour le Premier ministre, le choix d'Henniquiau est conditionné par le fait qu'il est considéré comme un homme près de ses troupes et comme un « progressiste » au sein de la FP, ce que n'était pas le cas de Van Horrebeke, « qui était resté trop longtemps dans les états-majors » (64).

Ce matin-là, Lumumba reçoit aussi l'ambassadeur Van den Bosch, venu lui remettre les lettres de démission de Janssens et de Van Horrebeke. Lumumba lui annonce qu'il a convoqué Henniquiau pour en faire son chef de cabinet et précise qu'il entend discuter avec eux d'un plan de réforme pour le maintien de l'ordre. Il veut témoigner de sa confiance en la Belgique en téléphonant devant l'ambassadeur à la garnison de Coquilhatville : « Il recommande à son correspondant noir de faire confiance au colonel de la FP sur place et de n'en référer à Léopoldville que si un problème politique se pose (65). »

De 14 h 30 à 18 h, le Premier ministre reçoit, en présence de son secrétaire à la présidence, J.-D. Mobutu, une délégation de militaires venus de Thysville et qu'il avait promis la veille de recevoir. Un major belge de Thysville, Bovie, assiste également à l'entretien. Les récriminations et demandes des soldats vont impressionner Lumumba et le persuader qu'il faut faire vite. Ceux-ci exigent fermement que tous les officiers blancs soient flanqués d'adjoints congolais. Ils veulent aussi que les officiers qu'ils jugent indésirables rentrent en Belgique (66).

(64) Entretien avec le général HENNIQUIAU.

(65) J. VAN DEN BOSCH, pp. 40-41.

(66) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 177.

Après 18 h, le Premier ministre retient Bovie et Mobutu pour une conversation autour d'un verre de bière au cours de laquelle on parle d'africanisation. Bovie évoque à ce moment le nom de Mobutu comme chef d'état-major de la FP. Lumumba renchérit en déclarant : « Pour impressionner la galerie, n'importe qui peut être nommé général et commandant en chef, mais pour le commandement effectif, il faut quelqu'un qui s'y connaisse. Alors pourquoi pas toi ? », dit-il à Mobutu, qui écarte l'idée par une boutade (67).

Les choses en restent là. Il n'empêche que Lumumba paraît s'être désormais fixé un cap. Il n'estime plus indispensable la désignation d'un commandant en chef à la tête de la FP. Ses préférences vont à la constitution d'un organe collectif de décision (comme cela se pratique en Belgique). Peut-être se rend-il compte qu'à ce stade nommer un chef à la FP, c'est risquer d'aller au-devant de contestations politiques au sein de la nouvelle armée et du gouvernement. Les temps ne sont pas mûrs pour une semblable nomination. Et d'ailleurs, pourquoi faudrait-il un commandant en chef ? L'autorité militaire suprême, n'est-ce pas lui, le ministre de la Défense nationale ?

Lumumba reçoit ensuite Henniquiau à 19 h et l'entretient de ses nouvelles idées. Il lui explique qu'il faut réorganiser la FP en créant un comité d'état-major comme en Belgique. Au grand étonnement d'Henniquiau, il lui propose de se rendre tout de suite dans l'ex-métropole « pour voir comment cela se passe sur le plan de l'organisation militaire ». « Me dire cela le 7 au soir, en pleine mutinerie, c'était de l'inconscience. Je lui répondis que je devais d'abord aller tâter le pouls au camp Léopold, ce qu'il accepta (68). »

Le Premier ministre pense sans doute à ce moment — et il n'a pas tort — que la mutinerie s'éteindra d'elle-même rapidement. Malheureusement, tel n'est pas le cas. Deux événements surviennent en effet dans la nuit du 7 au 8 qui déclencheront un double mouvement de panique. Leurs

(67) Entretien avec le major BOVIE, cité par L.F. VANDERSTRAETEN, p. 177.

(68) Entretien avec le général HENNIQUIAU.

conséquences seront dues beaucoup plus au jeu des imaginations débridées qu'à des faits réels. Le premier est la révélation des viols qui ont eu lieu la veille à Madimba ; celle-ci crée une onde de choc très perceptible dans la capitale, où commencent à affluer les premiers réfugiés et les premiers témoignages sur les violences. « Ce qui fut dit et la manière dont ce fut dit sont des faits dont il faut tenir compte au même titre sinon plus que des faits eux-mêmes », explique justement Vanderstraeten en parlant des violences contre les Européens, dont la peur, à ce moment précis, amplifie certaines (69).

Le second mouvement de panique touche les soldats congolais dans la soirée. On l'a appelé à l'époque la « folle nuit des Russes ». Vers 22 h 40, le camp Léopold entre en émoi à la suite de l'irruption d'une Jeep qui fait le tour du camp et dont les occupants annoncent à grands cris que des avions russes ont atterri à l'aéroport de N'jili. Une masse affolée de soldats se saisit alors des armes et se répand dans la ville, arrête les Européens et fouille les véhicules à la recherche d'armes, sans toutefois que des violences se produisent.

Comment une telle rumeur a-t-elle pu se répandre ? Selon Vanderstraeten, il faut chercher la cause dans la peur des représailles qui habite les soldats, surtout depuis les événements dramatiques survenus à Madimba. « En cette nuit, le soldat FP est convaincu de l'arrivée d'une force étrangère qui le menace directement, qu'elle vienne pour évacuer les Blancs ou qu'elle prépare une action contre les Noirs (70). » Le mythe des « avions russes », quant à lui, a été sans doute renforcé et amplifié par un incident tout à fait banal : le décollage du Boeing Sabena à 23 h 15, qui passe au-dessus de la ville et vole à très basse altitude, note Jean Jadot (71). Il est possible aussi que la présence,

(69) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 194. Les violences commises contre les Européens ont été beaucoup plus répandues dans le Bas-Congo après le 11, c'est-à-dire après la malencontreuse intervention belge à Matadi, qui déchaîne la colère des soldats.

(70) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 196.

(71) J. JADOT, « Léopoldville. Juillet 1960 », *La Revue nouvelle*, 15 juillet 1965, p. 29.

réelle celle-là, des Ilyouchine soviétiques qui ont amené les délégations des pays de l'Est aux fêtes du 30 juin et qui se trouvent toujours à l'aéroport ait enflammé les imaginations des soldats. Mais la croyance a aussi été alimentée par des conversations entre Européens où il est beaucoup question de « pénétration des Russes au Congo » à la veille et aux premiers jours de l'indépendance. Un témoin évoque la rumeur persistante qui circule le 7 au matin à propos d'un appel qu'auraient lancé Kasa-Vubu et Lumumba aux forces russes (72).

Quoi qu'il en soit, revoici Lumumba obligé d'affronter quasiment seul une panique incontrôlable dont il est facile de se rendre compte qu'on va immanquablement lui imputer la responsabilité.

C'est alors, dans la nuit du 7 au 8 juillet, qu'a lieu le dramatique tête-à-tête avec l'ambassadeur de Belgique, qui a demandé à être reçu d'urgence. « Il est minuit, raconte Van den Bosch. Je tâtonne dans l'obscurité de son jardin pour atteindre son bureau et lui fais aussitôt part des dernières nouvelles de Thysville et de Léo, souligne la responsabilité qui est la sienne tant pour ce qui s'est passé que pour ce qui risque de se passer. S'il n'a plus les moyens de maintenir l'ordre, en dépit de sa volonté publiquement répétée de le faire, moi je les ai et les place à sa disposition. » L'ambassadeur poursuit son long monologue en laissant peser la menace d'une consultation des puissances atlantiques si la situation devait s'aggraver. « Nous sommes accoutumés de le faire dans des circonstances difficiles, même hors de la zone atlantique car il existe entre nous une solidarité qui ne se limite pas aux prescriptions des traités », explique-t-il pompeusement à Lumumba. L'ambassadeur termine son exposé en déclarant qu'« il n'était tout de même pas venu au Congo pour assister passif au massacre et au viol de ses compatriotes (73) ».

On ne peut rêver plus grande maladresse que cette tirade de l'ambassadeur de Belgique au Premier ministre

(72) « Chronique des événements du 7 au 8 juillet », établie par B. VERHAEGEN, p. 3. (miméo), Archives du CEDAF-ASDOC.

(73) J. VAN DEN BOSCH, p. 42.

en colère. Tout d'abord, Van den Bosch est mal informé : il parle de Thysville, où le calme règne, alors que les violences se sont produites à Madimba. En ce qui concerne la panique à Léopoldville, le malentendu entre les deux hommes est profond. « Lumumba, explique Vanderstraeten, a conscience d'avoir agi correctement (74). » Dès les premiers moments d'agitation, il a envoyé le colonel Marlière à la gare de Léopoldville, où les réfugiés arrivent de Madimba, pour maintenir l'ordre à tout prix. Il a aussi envoyé trois de ses ministres au camp Léopold pour calmer la panique. Enfin, les allusions menaçantes à l'OTAN sont totalement déplacées et malvenues auprès d'un Lumumba déjà passablement échaudé par le comportement des Belges à ce moment. Comment l'ambassadeur pouvait-il espérer que Lumumba donne un feu vert à une intervention des troupes métropolitaines dans ce contexte ?

En fait, l'ambassadeur de Belgique n'a-t-il pas perdu pied dans une situation qui le dépasse ? Et ce d'autant plus qu'il est, depuis l'après-midi, sous la pression de la communauté belge, qui l'assiège pour demander une protection. Depuis la veille, il est aussi investi d'importantes responsabilités : ses supérieurs lui recommandent de prendre « en cas de carence du côté congolais », et si « la vie et les biens belges sont en danger », les « mesures de protection nécessaires », c'est-à-dire de recourir aux forces métropolitaines, auxquelles il est en droit de faire appel. Mais cette solution, l'ambassadeur n'en veut à aucun prix : il l'a déclaré nettement le lendemain matin aux administrateurs de territoire Saintraint et Ryckmans, qui l'approuvent (75).

Lumumba, qui a écouté l'ambassadeur « sans sourciller et dans le silence », éclate alors : tous les troubles sont la faute des Belges. Ceux de Thysville ont été causés par les propos d'un officier belge en accord avec Janssens ! Quant aux rumeurs d'atterrissage d'avions soviétiques, elles ont été lancées par des officiers belges eux-mêmes ! « Il s'était

(74) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 203.

(75) « Chronique des événements des 7 et 8 juillet », établie par B. VERHAEGEN, p. 7 (miméo), Archives du CEDAF-ASDOC.

levé, raconte Van den Bosch, ses yeux jetaient des flammes ; avec sa grande taille, sa tête barbichue, ses longs bras qui battaient l'air, il incarnait assez bien dans le silence de cette nuit africaine quelque nouveau Lucifer (76). »

L'ambassadeur, qui vient d'être le témoin d'une de ces grandes colères dont Lumumba deviendra de plus en plus coutumier, relate ensuite un incident dont on parla beaucoup dans les jours qui suivirent : celui du complot ourdi contre le Premier ministre par des agents de la Sûreté à Léopoldville. Au milieu de l'altercation, alors que Lumumba évoquait les menées belges contre lui, un serviteur vint le prévenir que l'on venait d'arrêter quatre espions armés aux alentours de sa résidence. Il s'agissait en fait de quatre agents de la Sûreté, dont l'un était d'ailleurs connu de Lumumba. Ils avaient été interpellés par les gardes en regagnant leurs bureaux, lesquels joutaient la résidence du Premier ministre. Lumumba, toujours sous le coup de la colère, sauta sur l'occasion pour monter l'incident en épingle et démontrer à l'ambassadeur qu'il n'avait pas tort lorsqu'il parlait de complot belge.

Les accusations de Lumumba sont-elles, comme on l'a déclaré par la suite, de mauvaise foi et de parti pris ? En fait Lumumba, on l'a vu, n'a pas tort lorsqu'il attribue aux Belges les rumeurs d'invasion soviétique. Son obsession du « complot belge », qui le hante depuis plusieurs jours (77), n'est pas non plus entièrement dénuée de fondement : « L'idée de supprimer Lumumba a germé, à l'époque, dans nombre d'esprits européens et une tentative au moins a dépassé le stade du simple projet », affirme Vanderstraeten (78).

(76) J. VAN DEN BOSCH, p. 43.

(77) Il fait allusion le 4 au matin devant J. Van Lierde à un complot « catholique » contre lui. Le soir, au cours d'un dîner offert par la presse, il évoque à nouveau des manœuvres belges contre son gouvernement. Voir J. VAN LIERDE, « Témoignage... », p. 118, et J. VAN DEN BOSCH, p. 28.

(78) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 204. D'après Vanderstraeten, l'idée d'éliminer physiquement Lumumba était très répandue chez certains militaires belges à l'époque. La « tentative » dont il est question est celle du détournement d'avion du Premier ministre, le 14 juillet. Voir chapitre 4, p. 185.

Mais les propos exagérés du Premier ministre s'expliquent aussi par son état de fatigue. Il est profondément irrité et humilié par des événements sur lesquels il n'a pas prise, pas plus qu'un autre d'ailleurs. « L'exaspération qu'il ressent à voir que ses efforts restent vains est aggravée par la conviction que les Belges, sans peut-être provoquer les incidents, ne font rien pour l'épauler, mais au contraire, par leur mentalité et leur maladresse, qu'ils entravent ses efforts et compliquent la situation (79). »

Les deux hommes se quittent dans la nuit pour ne plus jamais se revoir. Lumumba sort peu après 2 h du matin de sa résidence pour aller passer la nuit au camp Léopold, où il se réfugie, persuadé qu'un complot se trame effectivement contre lui.

Le lendemain, 8 juillet, marque le début de journées décisives. Tandis qu'un calme relatif et précaire se réinstalle dans les garnisons et que l'exode européen commence — ce jour-là, l'ambassadeur Van den Bosch, n'ayant pu obtenir de Lumumba l'autorisation de faire intervenir le Cometro, donne le feu vert au décrochage des Belges dans l'administration —, les ministres congolais semblent se ressaisir. Une réunion impromptue de hautes personnalités se tient au camp Léopold. Kasa-Vubu lui-même a finalement accepté de sortir de sa résidence et vient parler aux soldats, qui, selon Vanderstraeten, l'écoutent « religieusement (80) ». Au terme de longues palabres, il apparaît que la troupe maintient ses revendications en matière d'africanisation. Certains soldats s'en prennent aussi à Lumumba, dont ils ne veulent plus comme ministre de la Défense : à ce moment, il est probable que les griefs contre lui sont à mettre davantage en relation avec l'action politique menée par ses challengers, Jean Bolikango et Albert Kalonji, qui excitent les soldats : il est beaucoup question de la présence de partisans du MNC-Kalonji et du Puna dans les différentes garnisons de Léopoldville (81). Enfin,

(79) *IDEM*, p. 205.

(80) *IDEM*, p. 236.

(81) Entretien avec le colonel MARLIÈRE.

les soldats demandent de pouvoir dire leur mot quant aux « conseillers techniques militaires européens » qui pourront rester.

Depuis le matin du 8, les soldats ont de moins en moins confiance dans les officiers européens. Henniquiau, le nouveau chef de cabinet de Lumumba, parti s'enquérir de la situation au camp Léopold le matin, doit rebrousser chemin : « Les soldats ne veulent pas vous voir », lui dit le commandant du camp (82). Il est aussi possible que les soldats ne souhaitent pas d'interférences « étrangères » au moment où ils vont commencer à discuter avec les ministres.

En fin d'après-midi, un communiqué est publié par le gouvernement. La nouvelle « armée nationale », qui va prendre le nom d'Armée nationale congolaise (ANC), sera dirigée et commandée par des nationaux ; le chef de l'État assume le commandement suprême de l'armée ; le Premier ministre et ministre de la Défense nationale a en charge le « commandement de l'armée » ; un comité d'état-major est créé et placé sous l'autorité d'un militaire congolais ; les groupements, bataillons et compagnies seront placés sous le commandement d'un militaire congolais ; enfin, les officiers et sous-officiers belges qui seront disposés à servir loyalement le Congo ne seront pas écartés (83).

On a également discuté ce jour-là de la direction effective de l'ANC, et plusieurs candidatures ont été proposées. Lumumba aurait, d'après Th. Kanza, avancé d'abord les noms de Daniel Kanza et de Maurice Mpolo, mais, devant l'hostilité des Bakongo, il se serait rallié à Bomboko, Delvaux et Lumbala pour présenter le nom de Mobutu, lequel n'était pas présent (84).

Une seule nomination intervient : celle de l'adjudant Nkokolo, un homme de Kasa-Vubu, dit-on, provisoirement désigné comme chef du camp Léopold. Selon J. Jadot, elle est loin de rencontrer l'unanimité dans la troupe (85).

(82) Entretien avec le général HENNIQUIAU.

(83) Ministère de l'Information, service de Presse, déclaration du Conseil des ministres, 9 juillet 1960.

(84) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 193.

(85) J. JADOT, p. 31 ; L.F. VANDERSTRAETEN, p. 238.

Après 18 h, le Premier ministre quitte le camp avec le colonel Henniquiau, auquel il demande de lui dresser « un tableau d'organisation, véritable plan d'africanisation, indiquant qui doit être nommé et à quelle place ». « Dans la voiture qui les conduit au QG, les deux hommes discutent de la question », précise Vanderstraeten (86). Pas question, donc, d'une africanisation précipitée.

Le lendemain, 9 juillet, de nouvelles palabres surgissent, les soldats estimant sans doute que rien n'a été décidé, puisqu'ils ne savent pas qui seront leurs vrais chefs. Lumumba et Kasa-Vubu, qui s'apprêtaient à partir dans le Bas-Congo (pour y procéder à l'africanisation des garnisons), se rendent une seconde fois au camp, où se tient à nouveau un « Conseil des ministres » impromptu. La réunion se tient cette fois en présence de quelques officiers supérieurs belges (Henniquiau, Maertens, Temmerman et Verbruggen). Des discussions s'engagent sur les nominations d'un commandant en chef. Le nom de Mobutu est avancé pour la seconde fois. Henniquiau approuve entièrement ce choix. Il le trouve bon « puisque Mobutu a eu une carrière militaire et qu'il est dans l'entourage du Premier ministre (87) ».

Mais, selon le colonel Verbruggen, le ministre de la Justice Remy Mwamba estime que « Mobutu est trop jeune de caractère », et il propose le nom de Lundula, ancien gradé de la Force publique et bourgmestre Balubakat de Jadotville. Lumumba accepte finalement la proposition de Mwamba, « à la condition que Mobutu devienne chef d'état-major » (88).

Quelle est la portée de ces nouvelles décisions ? Le fait principal est la nomination d'un nouveau commandant en chef : dans le communiqué final des autorités adressé à toutes les unités, le nom de Mobutu ne figure même pas. Or,

(86) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 239.

(87) Entretien avec le général HENNIQUIAU.

(88) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 241. Selon Mobutu, ce serait son collègue Lumumba qui aurait proposé le nom de Lundula. Voir lettre du général Mobutu au *Patriote illustré*, *Le Patriote illustré*, 16 juillet 1961, p. 1361.

Lundula n'est pas un militaire de carrière, mais un ancien infirmier qui a été mobilisé en 1940 : il n'aura donc qu'une autorité limitée sur l'armée. « C'est un brave homme qui sera souvent utile pour faire libérer ceux qui sont arrêtés intempestivement par la Sûreté congolaise », dira de lui Serge Michel (89). Il n'est pas non plus, contrairement à ce qu'en a dit Pierre Devos dans sa biographie de Lumumba, un parent de ce dernier. Enfin et surtout, il n'est pas disponible, puisque, dès l'annonce de sa nomination, il sera placé en résidence surveillée par le régime Tshombe et n'arrivera à Léopoldville que le 23 juillet. Le problème du commandement effectif reste donc posé. D'autant plus que Mobutu, l'homme en qui les officiers belges mettent beaucoup d'espoir et qui, lui, a une carrière militaire de plusieurs années, paraît hésiter à assumer la fonction qu'on lui propose. Il ne semble avoir finalement accepté que parce qu'Henniquiau et Marlière l'y ont poussé (90).

Deuxièmement, Lumumba ne veut pas d'une africanisation autre que celle conduite par le gouvernement. Dans une communication téléphonique à l'Agence Belga le jour même à 11 h, il rappelle qu'il souhaite « une armée commandée par des Congolais », mais insiste aussi sur le rôle que doivent jouer les « techniciens européens » (91). Dans la soirée, lorsqu'il se trouve avec Kasa-Vubu à la garnison de Matadi, Lumumba désigne lui-même le nouveau chef en choisissant le plus haut gradé. « Qui est adjudant ici, dit-il en lingala. Allons où est-il ? (Un homme s'avance). Bon. A lui, nous lui donnons le commandement du camp. Il demeure adjudant. Comme nous l'avons dit, nous allons faire vos nominations [...]. Si désormais ce camp ne marche pas droit, nous finirons bien par l'apprendre [...]. Et alors, toi, nous te mettrons au bloc et nous t'enlèverons tes galons (92). »

(89) Entretien avec S. MICHEL, mars 1988.

(90) Entretien avec le général HENNIQUIAU ; entretien avec J. JADOT.

(91) Agence Belga, Nouvelles d'Afrique, n° 12, 9 juillet 1960 à 11 h 57.

(92) Texte original du discours prononcé par LUMUMBA le 9 juillet au camp militaire de Matadi, cité par Ch.-A. GILLIS, pp. 342-343.

Troisièmement, un certain nombre d'officiers supérieurs belges — principalement Marlière et HenniQUIAU — sont étroitement associés aux décisions d'africanisation. Ils ont la confiance de Lumumba et de Mobutu, au nom desquels ils rédigent eux-mêmes les communiqués destinés à l'armée.

Le dimanche 10 juillet au matin, toutefois, le mode d'africanisation subit une altération radicale. Dans un message aux officiers et sous-officiers de la nouvelle armée congolaise, HenniQUIAU, qui s'exprime non pas comme chef de cabinet de Lumumba mais en tant que « chef de la mission militaire de l'assistance technique de la république du Congo », annonce en effet non pas la désignation par le gouvernement des nouveaux chefs, mais leur *élection* par la troupe. « Dans tous les camps et dans le calme, les soldats se rassembleront, les gradés se rassembleront et choisiront eux-mêmes les chefs qu'ils désirent avoir. » Le sort des officiers belges est aussi remis entre les mains des soldats, « qui peuvent remettre aux chefs européens en qui ils ont encore confiance la liste des Européens qu'ils désirent voir rentrer en Belgique » (93). HenniQUIAU demande aux officiers belges de remettre leurs armes aux gradés désignés par les soldats des garnisons et annonce que des délégations militaires quitteront Léopoldville pour expliquer la procédure à l'intérieur du pays. Il termine son message en précisant qu'il parle non seulement en son nom personnel, mais aussi au nom de Mobutu et de Marlière, « chef des états-majors d'assistance technique ».

Qu'est-ce qui a poussé HenniQUIAU, Marlière et Mobutu à rendre publique une modification aussi substantielle de la ligne voulue par Lumumba et approuvée en Conseil des ministres ? Selon Vanderstraeten, dans l'après-midi du 9, les autorités civiles et militaires sont déjà dépassées par les soldats, qui usent d'une procédure à eux et « imposent leurs propres vues ». Elles constatent que les soldats de Léopoldville et même des délégations militaires venues de Thysville circulent avec des listes d'officiers qu'ils veulent

(93) Message du colonel HENNIQUIAU aux officiers et sous-officiers de la FP le 10 juillet 1960 à 10 h (miméo), pp. 1-2, Archives du CEDAF-ASDOC.

voir élire (94). HenniQUIAU, Marlière et Mobutu se sont-ils rendus compte sur place qu'ils ne pouvaient aller à contre-courant ? Ont-ils voulu faire en sorte que les choses se passent le moins mal possible en décidant d'envoyer des délégations à l'intérieur pour tenter de contrôler le processus (95) ? N'y a-t-il pas eu des interférences d'hommes politiques (surtout baluba et bangala), qui ont passivement ou activement encouragé les soldats à voter pour des hommes politiquement dévoués (96) ? On ne peut répondre avec certitude à ces questions.

En tout cas, les conséquences de ce changement soudain de cap seront lourdes sur le plan du maintien de l'ordre dans l'armée. Certes, dans l'ensemble, les « élections » se produisirent dans le calme. Dans la majorité des cas, la troupe élit les plus anciens, respectant ainsi l'ordre hiérarchique ; dans d'autres cas, les choix privilégièrent la spécialisation, le degré d'instruction, voire l'ascendant des candidats (97).

Mais le mode de sélection choisi va devenir un facteur de trouble, parce qu'il répand les germes de la contestation dans un corps qui a été marqué par une discipline fortement hiérarchique. Le 10 juillet, Jean Jadot note dans son « journal de bord » que certains soldats sont fort occupés à palabrer sur les nominations de leurs chefs tandis que d'autres paraissent vouloir revenir sur le choix des officiers belges qu'ils ont écartés ou retenus (98). En outre, l'élection va avoir pour effet de renforcer les fractures politico-tribales dans la nouvelle armée. Ainsi, au QG de la Force publique, ce sont les soldats baluba qui vont donner le ton. Au camp Léopold, ce sont les Bakongo qui se

(94) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 242.

(95) A son arrivée à Stanleyville le jour même, HenniQUIAU constatera que les « élections » ont déjà eu lieu, ce qui démontre une fois de plus le rôle déterminant du système de transmission radio aux mains des soldats.

(96) Il s'agit à nouveau des partisans de J. Bolikango (Puna) et de Kalonji (MNC-Kalonji), qui créent beaucoup d'effervescence dans les camps à partir du début du mois. Voir J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 661.

(97) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 252.

(98) J. JADOT, p. 31.

sont imposés avec Kokolo et Pwati. A Thysville, les Bangala l'emportent avec la nomination de l'adjudant Bobozo, ancien instructeur et « parent » de Mobutu. Le 10 au matin, ce dernier s'envole d'ailleurs vers l'Équateur, où il va officiellement présider à l'africanisation de l'armée, mais aussi « veiller à ses propres intérêts, puisque c'est sa région (99) ».

Quant à Lumumba, il est totalement étranger à la procédure « électorale » mise en route par les officiers belges. Il a d'ailleurs quitté Léopoldville pour le Bas-Congo dans l'après-midi du 9. Il y poursuit l'africanisation en désignant lui-même les nouveaux officiers congolais en présence du chef de l'État.

L'intervention des troupes belges

Pendant ce temps, à Bruxelles, on se prépare insensiblement à une intervention militaire. Le 7, le ministre des Affaires étrangères, Wigny, a déjà autorisé Van den Bosch, on l'a vu, à faire éventuellement entrer en action les forces métropolitaines. Le lendemain, lorsque la nouvelle des viols de Madimba arrive à Bruxelles, où elle provoque une émotion considérable, le ministre Gilson (Défense nationale) entre en scène pour mettre en route une opération dite « humanitaire » au Congo. Une des premières décisions de Gilson est de flanquer l'ambassadeur d'un colonel belge, Lefèvre, muni d'un « mandat en blanc » — l'expression est du ministre lui-même —, ce que Van den Bosch interprète comme une atteinte à ses prérogatives en matière d'autorité sur les forces métropolitaines.

Le jour même de son entrée en scène, le 8 juillet, Gilson fait clairement savoir à l'ambassadeur belge qu'il est autorisé à demander l'intervention du Cometro s'il ne parvient pas à convaincre les autorités congolaises. De plus,

(99) Entretien avec le colonel MARLIÈRE.

(100) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 331.

il lui demande de signifier aux « gouvernements locaux » que ceux-ci peuvent demander l'aide des troupes belges. Il précise enfin qu'il est lui-même en contact avec les autorités katangaises (101).

En dépit des mises en garde de l'ambassadeur, du colonel Marlière et même du commandant du Cometro, Gheysen, contre une éventuelle intervention des troupes métropolitaines (102), Gilson, couvert par le Premier ministre Eyskens et par le ministre Wigny, donne le feu vert à l'envoi de troupes belges à partir de Kamina à la suite d'un échange téléphonique avec le vice-gouverneur du Katanga, A. Schöller. Celui-ci estime que l'intervention belge est indispensable (103) : il y a eu déjà un mort et une douzaine de blessés belges, et le vice-gouverneur estime que l'hostilité contre la Belgique ira croissant si l'on n'intervient pas. Or, ni le vice-gouverneur, qui paraît peu informé de ce qui se passe réellement, ni, *a fortiori* Gilson ne se rendent compte que les incidents qui ont lieu à Elisabethville et ailleurs sont en fait le fruit d'une escalade de peurs réciproques chez les soldats et leurs officiers européens, chaque groupe prenant des mesures préventives pour ne pas être attaqué par l'autre. L'absence de sang-froid des seconds sera déterminante, comme le démontre la minutieuse enquête faite par Vanderstraeten (104).

L'intervention des forces métropolitaines est d'autant plus grave qu'elle n'a été avalisée par aucune autorité congolaise, qu'elle se situe d'abord — les Belges le savent — dans une province qui est déjà au bord de la sécession (celle-ci sera effectivement proclamée le lendemain) et surtout qu'elle est suivie par l'arrivée d'une noria de conseillers militaires et civils belges venus offrir leur service au « Katanga indépendant » après le 12 juillet (voir *infra*). Elle s'accompagne en outre de la désastreuse opération de Matadi, le 11 juillet, qui, conçue au départ dans le cadre

(101) Sur cette entrée en scène de Gilson, voir L. F. VANDERSTRAETEN, pp. 331 sq.

(102) L.F. VANDERSTRAETEN, pp. 337-341 ; J. VAN DEN BOSCH, pp. 46-56.

(103) A. SCHÖLLER, pp. 187-188.

(104) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 307.

du maintien de l'ordre et du sauvetage des vies européennes — il n'y a pourtant plus d'Européens dans cette région à ce moment! —, se mue en une véritable occupation militaire. Enfin, entre le 13 et le 17 juillet, l'intervention militaire belge s'enlise dans une opération de reconquête entreprise en solitaire par le général De Cumont, qui ignore définitivement la chaîne de commandement Wigny-Van den Bosch-Gheysen. Léopoldville et le Bas-Congo sont « pris » le 13 ; le Katanga est entièrement « occupé » le 14 ; Kikwit « tombe » le 14 ; Boma, le 15 ; Coquilhatville, le 16 ; Kindu, Goma, Banningille, Libenge, Boende et Gemena, le 17 ; et Bunia, le 18.

Bref, comme le résume (avec combien de pondération !) L.F. Vanderstraeten, l'intervention militaire belge va « bien au-delà de ce que requiert le sauvetage des Belges en danger. [Les directives belges] tendent à prendre en charge le maintien et le rétablissement de l'ordre et la sauvegarde de l'infrastructure par une large occupation du pays et de ses points sensibles. La Belgique réagit ici comme si elle avait encore le devoir et le droit d'intervenir au Congo et comme si, devant l'usage fait par les Congolais de leur indépendance et l'ampleur apparente du désordre, elle voulait reprendre les choses en main et faire usage des prérogatives qu'elle avait expressément et délibérément abandonnées (105) ».

Comment réagit Lumumba à ces divers événements ? Lorsqu'il apprend, en même temps que Kasa-Vubu, qui l'accompagne partout, l'intervention belge à Élisabethville, il proteste sans doute (auprès de l'ambassadeur américain Timberlake) contre ce qui est une violation flagrante du traité d'amitié entre la Belgique et le Congo. Mais son attitude reste modérée. En soirée, dans une allocution aux populations congolaises, il s'élève contre une décision unilatérale belge qui met en danger les bonnes relations entre les deux pays, mais parle surtout des causes de la mutinerie, qu'il attribue au général Janssens et à certains parlementaires de la minorité, et donne lecture des promo-

(105) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 458.

tions décidées à Léopoldville et dans le Bas-Congo (106). C'est donc toujours l'africanisation de l'armée qui le préoccupe avant tout.

Son attitude est beaucoup plus conciliante encore le lendemain, lorsqu'il se trouve à Luluabourg avec Kasa-Vubu. Dans la capitale de la province du Kasai, les troupes métropolitaines sont intervenues pour dégager des Européens assiégés par des soldats qui, comme au Katanga et ailleurs, craignent surtout des représailles blanches (107). Lumumba, auquel le consul belge Swinnen explique que les Européens partiront tous si les troupes belges ne restent par pour garantir leur sécurité, signe une lettre dans laquelle il autorise les forces du Cometro à rester au moins deux mois. Dans sa lettre au consul, il met comme seules conditions au stationnement des troupes belges que celles-ci aident l'armée nationale à assurer le maintien de l'ordre, que toute nouvelle réquisition lui soit soumise au préalable et que les forces métropolitaines se conforment aux ordres du commandant de la place. Dans une seconde lettre, Lumumba déplore les actes d'indiscipline perpétrés par les militaires congolais de Luluabourg et promet qu'une enquête judiciaire sera immédiatement ouverte (108).

Le lendemain, 12 juillet, il assiste sans mot dire à une altercation entre Kasa-Vubu et le commandant belge de la Force publique. Le premier, visiblement mécontent, s'enquiert des raisons pour lesquelles « le gouvernement belge n'a pas demandé au gouvernement congolais de faire venir les troupes belges à Luluabourg ». A la question de savoir si l'officier belge obéirait à un ordre du président de quitter la ville, le premier répond par la négative. Irrité, Kasa-Vubu déclare alors : « C'est toujours la même chose. La Belgique a pris l'habitude de décider sans nous avant l'indépendance, elle continue après (109). » D'après Vande-

(106) Texte de l'allocution dans J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 411.

(107) Pour le récit des événements, voir L.F. VANDERSTRAETEN, pp. 347 sq.

(108) Les deux lettres ont été publiées dans *Le Courrier d'Afrique* du 19 octobre 1960.

(109) Cité par L.F. VANDERSTRAETEN, pp. 396-397.

walle, c'est Lumumba lui-même qui tempère la colère rentrée de Kasa-Vubu. Au cours de l'entretien avec l'officier belge, le Premier ministre intervient pour dire au président que « l'officier belge connaît mieux les problèmes que lui (110) ».

A Léopoldville, cependant, la tension monte d'un cran et ira *crescendo*. Un Conseil des ministres « orageux » a lieu le 12 après-midi en présence des ministres belges De Schrijver et Ganshof et de l'ambassadeur Van den Bosch. C'est dans un silence lourd que les ministres congolais apprennent la déclaration d'indépendance du Katanga : des critiques commencent à poindre sur le « jeu belge » dans cette province (111). Le soir, la nouvelle de l'intervention belge à Matadi déclenche la colère de Kashamura, qui se déchaîne à la radio. Le lendemain, les troupes belges occupent Léopoldville, ce qu'aucun fait nouveau ne justifiait, note l'ambassadeur Van den Bosch, qui est en butte à la pression des Européens (112). Au cabinet du Premier ministre, un soldat vient raconter en pleurant la prise de l'aéroport et fait état de cinq soldats congolais tués au cours de l'action (113). Dans la journée, des ministres sont arrêtés par les troupes belges et certains, dont Bomboko, sont traités de « macaques ». D'autres sont empêchés de se rendre à l'aéroport. En dépit des ordres stricts donnés par Gheysen recommandant la « fraternisation », les troupes belges manifestent une volonté visible d'en découdre avec les Congolais (114). Certains actes perpétrés par les parachutistes belges sont difficilement admissibles, tel le massacre de sang-froid d'un petit groupe de soldats congolais commis au centre de Léopoldville sous la responsabilité d'un jeune lieutenant belge excité, alors que ces soldats accompagnaient une colonne de réfugiés européens qui se dirigeait vers l'aéroport (115).

(110) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 1, p. 78.

(111) J. VAN DEN BOSCH, p. 72.

(112) *IDEM*, p. 79.

(113) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 385.

(114) Entretien avec le général HENNIQUIAU.

(115) Entretien avec M. CHAIDRON (qui en fut le témoin direct).

A la Chambre, l'atmosphère est particulièrement tendue. Le président Kasongo, revenu de Stanleyville, où il s'est rendu avec Henniquiau, donne un compte rendu de son voyage et proteste contre les agressions des troupes belges et surtout contre les agissements des corps de volontaires européens à Stanleyville et à Boende (116).

Le soir du 13, après un certain nombre de tergiversations — certains ministres, même les plus nationalistes, seraient prêts à accepter des patrouilles mixtes belgo-congolaises (117) —, le gouvernement a finalement arrêté, devant l'escalade militaire belge, une position unanime : les troupes belges doivent être retirées le 14 à 5 h du matin, faute de quoi la rupture des relations avec la Belgique sera consommée. Le Cometro refuse toutefois l'ultimatum en le déclarant inapplicable.

Le 14, cette rupture a effectivement lieu, non parce que l'ultimatum n'a pas été respecté, mais à cause des développements auxquels Lumumba et Kasa-Vubu doivent faire face durant leur périple à l'intérieur. Dès le 12, en effet, les deux hommes ont pu mesurer sur le terrain la réalité d'une sécession katangaise soutenue, on le verra au chapitre suivant, par des militaires belges. A partir du moment où Lumumba, Kasa-Vubu et le gouvernement congolais prenaient conscience qu'une opération de « reconquête » était menée par des officiers mandatés par la Belgique, il ne pouvait plus être question de traiter avec l'ancienne métropole. La responsabilité de celle-ci est écrasante dans la rupture. Et ce n'est pas le moindre des paradoxes qu'en plus du général Gheysen, du colonel Marlière et de l'ambassadeur Van den Bosch, un groupe de Belges de Thysville exposé aux effets désastreux de l'intervention militaire, supplie l'ambassadeur de faire cesser « les actions et interventions par les avions et les troupes belges [...], qui ne

(116) Chambre des représentants, *Annales parlementaires*, séance du 13 juillet 1960, n° 10, pp. 2-8.

(117) Tel est le cas du ministre de l'Intérieur, Gbenye. Voir F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 1, p. 88.

font qu'envenimer les relations entre Congolais et Européens qui comptent travailler en paix dans ce pays (118) ».

Quoi qu'il en soit, à partir du moment où débute l'intervention militaire belge, on peut dire que la mutinerie en tant que telle a cessé et que l'on passe alors à un mouvement d'une tout autre dimension. Après la phase de peurs réciproques chez les soldats congolais et leurs officiers européens, on ne se trouve plus après le 11 juillet qu'en présence d'une réaction d'hostilité contre l'agression belge. Celle-ci prend sans doute des proportions dramatiques et spectaculaires (la recrudescence des viols à Thysville), mais sans commune mesure toutefois avec le « bain de sang » que certains acteurs de l'époque (Gheysen, Marlière, etc.) attendaient.

*
* *

Comment Lumumba traverse-t-il en fin de compte cet épisode chaotique de la mutinerie ? L'image qui se précise n'est certes pas celle d'un manipulateur machiavélien, mais celle d'un homme qui, au départ, pénètre mal les mobiles du soulèvement de la FP. Il ne connaît pas bien cette Force, son fonctionnement et le ressentiment complexe et mal articulé qui anime la troupe avant et après le 30 juin. Il veut satisfaire maladroitement à ce qu'il croit être un mouvement d'humeur ponctuel. Très vite, cependant, il se ressaisit et adopte une ligne de conduite claire et cohérente : l'ordre doit être maintenu (non par la répression, mais par la persuasion), et l'africanisation doit être programmée par l'exécutif lui-même. Il monte alors en ligne pour être présent, avec le chef de l'État, partout où c'est possible. Mais il est desservi par la pusillanimité de ses collègues, par les maladresses de l'ambassadeur de Belgique, par la déloyauté et l'incompétence du général Janssens et surtout, évidemment, par l'agression militaire belge.

(118) Lettre de ressortissants belges de Thysville à l'ambassadeur de Belgique, 15 juillet 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

Durant cette période, Lumumba vit sur les nerfs : il n'a pas eu l'occasion de souffler depuis la fin du mois de juin. Il est alors enclin à perdre patience, à interpréter tout ce qu'il ne maîtrise pas en termes de complot. Mais tout n'est-il pas alors complot pour les autres acteurs du drame congolais ? Quelle différence de nature y a-t-il entre la rumeur d'invasion russe amplifiée par les soldats et l'imaginaire cargo polonais croisant, bourré d'armes, au large des côtes de Banane, légende inventée par les officiers du Cometro (119) ? L'affirmation de Lumumba selon laquelle la Sûreté belge complotait contre lui est-elle plus risible que celle du Premier ministre Eyskens, qui attribue l'effondrement de la Force publique à des manœuvres occultes de l'URSS (« Nous en avons maintenant des indications trop évidentes », déclare-t-il à la Chambre le 14) (120), ou celle d'un Scheyven qui, le lendemain, affirme le plus sérieusement du monde au secrétaire d'État Herter que « la situation au Congo pourrait bien mener à la Troisième Guerre mondiale (121) » ?

Lumumba est enfin un « Nègre » humilié, sentant bien que, pour les Belges, il ne se montre pas à la hauteur. C'est pourquoi il veut être partout à la fois pour rétablir l'ordre : il y réussit d'ailleurs. Le fait qu'il prenne, comme on dit, « ses responsabilités » ne le dessert-il pas en fait ? S'il était resté à Léopoldville, peut-être les officiers supérieurs belges n'auraient-ils pas osé entreprendre leur reconquête ? Peut-être aurait-il pu mener, avec ceux qui étaient prêts à lui apporter loyalement leur concours (Henniquiau, Marlière...) un plan d'action pour la restauration de l'ordre ? Car toute la question est là : la « présence de l'État », n'était-ce pas dans la capitale qu'elle était surtout indispensable ?

Courant partout éteindre des feux comme un administrateur de territoire ou un commissaire de district, le Premier ministre va renforcer dans l'opinion extérieure l'image

(119) P. DEVOS, p. 120.

(120) Chambre des représentants, *Annales parlementaires*, 14 juillet 1960, n° 123.

(121) Voir chapitre 7, p. 288.

d'un homme politique qui n'est pas à même de tenir l'engagement solennel qu'il avait pris le 29 juin devant les Belges : « J'affirme ici avec toute l'honnêteté que me donne mon titre de chef de gouvernement, avec toute l'honnêteté aussi d'un homme et d'un père de famille : l'ordre sera maintenu dans le pays et les personnes comme les biens trouveront au Congo la plus complète garantie de sécurité (122). »

(122) *Propos de M. P. Lumumba*, p. 29.

Lumumba et la sécession katangaise

Avec l'intervention militaire belge, la sécession du Katanga, proclamée onze jours après l'indépendance du Congo, a été l'une des grandes préoccupations de Lumumba. Une grande partie de son combat politique avec l'extérieur (la Belgique, l'ONU...) a donc inévitablement porté sur cette question. L'escalade dans les propos et dans les actes conduisit progressivement le Premier ministre à une épreuve de force qui se termina dans un déchaînement dramatique de violences tribales, lesquelles le conduisirent finalement à sa perte.

Comment en est-on arrivé là ? C'est à cette question que tente de répondre le présent chapitre. Nous avons estimé cependant utile de remonter aux sources du conflit, à savoir à la spécificité du particularisme katangais dans l'ensemble Congo, spécificité qu'il est erroné de réduire à une machination politique belge pure et simple, ainsi que Lumumba et son entourage immédiat ont pu le penser.

Les prémisses

Les tentations d'autonomie ont des racines coloniales profondes et durables au Katanga. Ancien siège d'un vice-

gouvernorat général qui dépendait davantage de Bruxelles que de la capitale du Congo, consciente de sa toute-puissance économique, « scandale géologique » fabuleux sous la forme de réserves facilement exploitables de matériaux stratégiques, haut lieu d'une opposition de toujours contre le centralisme, voire la « mégalomanie » de Léopoldville, archétype du paternalisme belge dans toute sa splendeur, la province du Katanga a de tout temps constitué une entité à part dans l'ensemble congolais.

Un des symboles clés de ce particularisme belgo-katangais est l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK). En 1960, l'UMHK se situe au premier rang des sociétés coloniales, avec un capital de 11 milliards de FB et un actif de 20 milliards. Avec ses consœurs Minière du Bécéka, Forminière, Diamang (en Angola) et Chemin de fer du BCK, elle est le point de convergence de quatre multinationales : la Société générale de Belgique, le Groupe Rockefeller, le Groupe Oppenheimer et le Groupe Ryan Guggenheim. Du fait de la variété de son actionnariat (anglais, américain, belge, français et sud-africain) et de son poids considérable dans l'économie congolaise, l'UMHK jouit d'une large autonomie. Elle est aussi un enjeu d'importance pour le futur État congolais, qui, *via* une institution unique en son genre, le Comité spécial du Katanga (1), peut prétendre détenir plus de 35 % du capital de la société.

Mais, au Katanga même, l'Union minière, c'est peut-être et avant tout une « sous-culture totalitaire », pour reprendre l'expression de l'historien américain Bruce Fetter.

« Aidée par le gouvernement colonial et les Bénédictins, la société contrôlait quasi tous les aspects de la vie de ses travailleurs africains. Mais le monde des camps [de travail] africains ne formait qu'une part, essentielle il est vrai, d'un vaste système totalitaire. Une hiérarchie très stricte divisait les diverses catégories d'employés et leurs petits mon-

(1) Le Comité spécial du Katanga (CSK) gérait au Katanga les biens indivis de la Compagnie du Katanga, société de droit privé qui avait reçu en 1891 la propriété d'un tiers des terres du Katanga et de la colonie, propriétaire des deux autres tiers. Véritable État dans l'État, elle agissait comme un organe totalement autonome fonctionnant selon les normes du capitalisme privé.

des ne se recoupaient guère. Les règles étaient claires : les dirigeants dînaient avec le gouverneur et l'archevêque au Cercle Albert ; les ingénieurs [...] ne pouvaient s'asseoir à la table des contremaîtres sous peine d'être congédiés. Les sermons des Bénédictins rappelaient à tout un chacun son devoir et malheur à l'adultère qui était connu d'eux ! Ce faisceau de contraintes était insurmontable. Personne ne pouvait mettre en question son rôle et espérer demeurer dans la société. Bien que des événements extérieurs, tels la Seconde Guerre mondiale où l'accession du Congo à l'indépendance aient causé quelques remous, un ordre avait été créé dans le courant des années 1920 à 1930 qui s'est maintenu essentiellement intact jusqu'après l'indépendance (2). »

A l'Union minière, où le paternalisme éclairé fait bon ménage avec une profonde autosatisfaction, on entend bien contrôler tout ce qui se dit, tout ce qui s'écrit sur la société. Maryse Hockers, qui débarque à Élisabethville en 1957 pour y effectuer une recherche sur les conditions de travail à l'UMHK, est frappée par l'importance de ce contrôle social.

« Cela ne manquait pas de poser des problèmes pour la recherche car la société prétendait exercer un droit de regard sur les conclusions. Or, elle n'était peuplée que par des ingénieurs qui n'avaient absolument aucun bagage statistique ou méthodologique, qui ne savaient pas ce que c'était des pourcentages, un échantillonnage, etc. On voulait me faire étudier l'absentéisme et l'instabilité au travail, alors qu'il était clair à l'époque que c'était le chômage qui constituait le problème (3). »

Cette « sous-culture » n'empêche nullement le développement de factions et de clans antagonistes. Dans cette société d'ingénieurs, close mais divisée, on n'aime ni l'étranger, ni la nouveauté, ni la mixité.

« Au Katanga, continue Maryse Hockers, je me suis trouvée dans une situation particulière. Liégeoise d'origine,

(2) Bruce FETTER, « L'Union minière du Haut-Katanga 1920-1940. Naissance d'une sous-culture totalitaire », *Les Cahiers du CEDAF*, n° 6, 1973, p. 38.

(3) Entretien avec M. HOCKERS.

j'étais patronnée dans mon travail par l'Université Libre de Bruxelles, considérée comme le suppôt de Satan dans le milieu européen bien-pensant du Katanga. L'UMHK comprenait une majorité de gens de Liège, en général très conservateurs, jouant à fond la carte "coutumière", etc. Ce qui allait tout à fait à l'encontre des idées soutenues par l'ULB représentée au Katanga par l'Institut d'Études Sociales auquel j'étais liée. Des deux côtés, j'étais un peu considérée comme "traître" : côté Liégeois parce que venant de l'ULB, côté ULB, parce que j'étais liégeoise (4). »

A côté du « fait massif » que constitue l'UMHK et sa culture, il y a aussi, autre particularité du Katanga, le milieu du colonat et de la petite classe moyenne, qui est beaucoup plus fortement représenté et organisé qu'ailleurs. « Cent mille colons belges avant dix ans ou bien le Congo ne sera plus Belge » : tel était leur slogan en 1952. Ce colonat, qui fut très tôt l'allié des premiers évolués noirs, ne cessa de réclamer à cor et à cri le transfert du pouvoir de la métropole vers la province. A partir de la première consultation électorale organisée au Congo en 1957, c'est surtout lui qui brandit à l'occasion la menace de sécession (5).

Ces « certitudes » des Belges du Katanga — on les appelle les « Katangaleux » —, leur sentiment d'appartenance à une « culture politique » différente du reste du Congo, ne pouvaient manquer d'avoir un impact sur les jeunes évolués katangais. A l'époque de la naissance et de la prolifération des associations politico-tribales (en 1958-1959), note Jules Gérard-Libois, le particularisme katangais cesse d'être un monopole européen. A l'instar des « Katangaleux », ce particularisme, très marqué dans le parti de Moïse Tshombe, la Conakat, prend une coloration nettement raciale. Dès l'origine, il verse « dans une xénophobie plus ou moins virulente, dirigée vers les "étrangers" provenant d'autres provinces du Congo », et surtout vers les « Kasai », qui forment le gros de la main-d'œuvre de l'Union.

(4) *IDEM.*

(5) J. GÉRARD-LIBOIS, pp. 19 sq.

minière (6). « Notre mouvement, expliquait Moïse Tshombe en décembre 1959, a été au départ un mouvement de réaction contre la situation existante chez nous : il est l'œuvre de Katangais authentiques (7). »

« Katangais authentiques », l'expression va faire fortune et fonder la revendication de la Conakat, symbole des « ethnies autochtones », à prétendre à la totalité des pouvoirs et des fonctions dirigeantes au Katanga. En 1958-1959, le tableau politique du Katanga se fige donc en « cartels », ou, à tout le moins, en solidarités stables entre colons européens, « Katangais authentiques », Européens conservateurs et catholiques du secteur public et privé ou des milieux missionnaires, et le « reste », c'est-à-dire les « exclus » que sont les Kasai et quelques Européens progressistes (8). Le choc ne pourra être que frontal entre ce milieu homogène et un leader qui, comme Lumumba, mène une lutte nationale et avant tout anticoloniale.

Cela signifie-t-il pour autant que la sécession de juillet 1960 était inscrite dans l'histoire ? La chose n'est pas établie. Certes, plusieurs tentatives eurent effectivement lieu entre la fin 1959 et le 30 juin 1960. D'une « indépendance du Katanga » il fut bien question, surtout au sein du colonat, lors de la visite du roi en décembre 1959. Dans ses mémoires, le vice-gouverneur du Katanga, André Schöller, rapporte qu'un membre du conseil d'administration de l'UMHK, Jules Cousin, l'avait approché pour lui signaler « qu'il avait été contacté par les milieux Conakat-colons en vue d'un soutien de l'Union minière à une proclamation de l'indépendance du Katanga à remettre au Roi (9) ». On continua à parler épisodiquement de « proclamation d'indépendance » ou d'« autonomie interne » entre janvier et juin 1960. En janvier, « il s'agissait essentiellement de manifester à la veille de la table ronde politique belgo-congolaise

(6) *IDEM*, p. 316.

(7) Déclaration de M. TSHOMBE parue dans *Le Courrier d'Afrique*, 10 décembre 1959.

(8) J. GÉRARD-LIBOIS, p. 23.

(9) A. SCHÖLLER, p. 111 ; J. GÉRARD-LIBOIS, pp. 31 sq.

que le Katanga — la province qui clamait avec le plus de ferveur son attachement à la Belgique — exigeait un régime d'autonomie interne au sein d'un Congo fédéral ou plutôt confédéral et d'une communauté belgo-congolaise (10) ». En juin, il fut à nouveau question d'« indépendance » au moment de la formation du gouvernement central. A. A. J. Van Bilsen, qui se rend à Elisabethville le 10, rencontre M. Tshombe, qui, dit-il, « avait une déclaration d'indépendance dans sa poche ». « Je crains une dictature rouge de Lumumba, précisa-t-il ; à Léopoldville, il n'y a pas suffisamment d'hommes capables de lui tenir tête (11). » Enfin, il y eut, à l'extrême fin du mois de juin, l'« affaire Scheerlinck », rapportée plus haut, qui mettait cette fois en cause un ancien agent de la Sûreté belge à Elisabethville, chargé par des dirigeants de la Conakat d'installer une représentation « diplomatique » katangaise à Washington, puis, enfin, la distribution à l'assemblée provinciale, le 29 juin, de tracts proclamant l'indépendance (12).

Il y a lieu de douter du sérieux de ces différentes tentatives, y compris la dernière, qui fut considérée comme la plus grave (13). « Dès la fin juin 1959 à juin 1960, écrit Jules Gérard-Libois, la sécession fut à la fois un *moyen de pression* sur les autorités belges, une *tentation* dans le chef des ultras du colonat blanc et de la Conakat et un *projet politique* de ces milieux rendu vain par le rapport de force de l'époque qui était nettement en faveur de la thèse d'un Congo uni [...] défendue alors par les milieux politiques belges à Bruxelles (14). » En réalité, aucune des forces qui auraient pu servir de point d'appui pour matérialiser ces tentatives ne s'engagea dans l'aventure. L'administration provinciale resta fidèle aux directives unitaristes de Bruxelles et de Léopoldville. La Sûreté locale ne bougea pas : mieux, elle informa Léopoldville de l'affaire Scheerlinck.

(10) J. GÉRARD-LIBOIS, p. 35.

(11) Interview au journal *De Post*, repris par *Actualités africaines*, 18-19 février 1961 ; W. J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 567.

(12) Voir chapitre 2, pp. 96-98.

(13) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 256.

(14) J. GÉRARD-LIBOIS, pp. 317-318.

Quant à la Force publique, son chef au Katanga, le colonel Matteredne, intervint pour la contenir (15). D'ailleurs, la composition pluriethnique de la FP au Katanga rendait parfaitement illusoire toute participation de la troupe à un mouvement sécessionniste : vers le 15 juin, G. Munongo, qui était beaucoup plus favorable à la sécession que Tshombe, « fut reçu avec beaucoup de froideur [au camp Massart], car, dans ses propos, on sentait l'annonce du Katanga indépendant (16) ». On ne pouvait donc pas « faire la sécession » avec une poignée de colons activistes qui pouvaient estimer que leur heure était venue.

Il ne faudrait pas en conclure toutefois que la période qui mène à l'indépendance du pays ne mobilise pas l'attention et les énergies des Européens au Katanga, bien au contraire. « Nulle part au Congo les Européens ne sont autant qu'ici mêlés étroitement à l'activité des partis politiques congolais », déclarait publiquement le gouverneur Schöller le 17 mars 1960 (17). Du côté du colonat et de la classe moyenne européenne, les organisations se dissolvent au bénéfice de la seule Conakat, parti « de l'ordre et de la pacification entre Noirs et Blancs ». Au moment de la table ronde belgo-congolaise, des télégrammes d'« Européens katan-gais » affluent d'Élisabethville pour encourager M. Tshombe et lui affirmer qu'ils resteront derrière lui pour « assurer l'avenir du Katanga indépendant (18) ». De son côté, la représentation locale de l'institut de sociologie Solvay est très mêlée aux activités du parti d'opposition, la Balubakat, sous l'impulsion de son directeur, Arthur Doucy. Ce dernier encourage « ses » chercheurs et assistants sur place à multiplier leur présence aux réunions politiques « pour suivre l'évolution de la vie politique congolaise ». « Il jouait sur tous les tableaux à la fois, se remémore Maryse Hoc-

(15) Selon F. Vandewalle, si le colonel Matteredne avait pu rester à la tête de ses troupes après le 30 juin, il n'y aurait pas eu de sécession (entretien avec F. VANDEWALLE).

(16) Rapport du major PERRAD, in *Bulletin du CRAOCA*, n° 2, juin 1988, p. 73.

(17) A. SCHÖLLER, p. 125.

(18) Télégrammes de Moïse TSHOMBE à Bruxelles, 24 et 31 janvier 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

kers, son ancienne assistante. Quand il débarquait à Élisabethville, il allait voir toutes les "autorités" (19). » En mai 1960, Doucy conseilla à M. Hockers de pousser la Balubakat à prendre ses distances avec Lumumba : « Attention, que le cartel [Balubakat] ne se jette pas dans les bras de Lumumba. Ce serait la fin du Katanga », lui écrivit-il de Bruxelles (20).

Du côté de l'Union minière, on jouait aussi toutes les cartes à la fois, en tout cas jusqu'en avril 1960. L'apolitisme traditionnel de la société la conduisit en fait à accorder des subventions par des canaux différents aux deux grands partis qu'étaient la Balubakat et la Conakat (21). Un étudiant congolais de l'institut d'études sociales d'Élisabethville, correspondant régulier de l'institut de sociologie Solvay, rapporte que beaucoup d'argent circulait chez tout le monde durant la campagne électorale au Katanga. « On dirait que les leaders [des partis] sont d'une richesse inépuisable. Ils ne reculent plus devant une dépense de 100 000 F, quand on pense que Lumumba a acheté une voiture pour chaque province et que J. Sendwe [chef de la Balubakat] a loué la voiture d'un taximan pendant deux ou trois semaines à raison de 500 F par jour (22). »

Mais la préférence en faveur de la Conakat est très prononcée au sein du siège local de l'Union minière. A la table ronde belgo-congolaise de janvier 1960, Jules Gérard-Libois se souvient qu'« à plusieurs reprises, M. Tshombe a demandé d'interrompre la réunion du front commun des partis congolais. Le hasard a fait qu'à deux reprises, j'ai entendu M. Tshombe poser la question qui venait d'être posée en réunion à une personne [...] qui était suffisamment bien placée dans l'Union minière pour que l'on puisse croire que l'homme politique katangais demandait ce qu'il

(19) Entretien avec M. HOCKERS.

(20) Lettre d'A. DOUCY à M. Hockers, le 11 avril 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

(21) J. GÉRARD-LIBOIS, p. 58.

(22) Lettre de F. MUKADI à M. Hockers, 9 avril 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

fallait répondre à ce genre de question (23) ». A partir du mois d'avril, le pas semble franchi. « L'Union minière, rapporte Schöller, sous l'impulsion de son directeur général, M. Louis Waleffe et le monde industriel, commença à sortir de sa réserve et à marquer nettement sa sympathie aux leaders de la Conakat (24). » Selon toute vraisemblance, ce fut la société qui finança par exemple le voyage que M. Tshombe effectua aux États-Unis en juin, voyage au cours duquel il put même avoir, le 18, un tête-à-tête avec Christian Herter, le secrétaire d'État du gouvernement américain. D'ores et déjà, l'Union minière a choisi son camp, qui, sans être celui de la sécession, est clairement celui des « Katangais authentiques ».

L'administration provinciale, sans être acquise à ce camp, n'est plus neutre. A la fin du mois de mai 1960, le gouverneur Schöller s'en prend d'une manière véhémente à ceux et celles qui conseillent la Balubakat, sans manifester les mêmes réserves contre le milieu européen qui intrigue en toute liberté autour de la Conakat : il condamne « l'action vraiment diabolique de M^{me} Perin » (M. Hockers), dont il parvient à obtenir le rappel à Léopoldville par A. Doucy et/ou Ganshof (25). Alors que les élections ont abouti à un échec relatif des « Katangais authentiques » et que le temps presse, Schöller a une attitude pour le moins surprenante : le 7 juin, il déclare dans une allocution à la radio que « le parti qui accepte le résultat des élections [c'est-à-dire la Conakat, qu'il ne nomme pas] est tout disposé à assurer à l'autre la plus large participation au gouvernement (26) ». Comme si l'entrée au gouvernement provincial de la Balubakat dépendait de la bonne volonté de l'« autre parti » (qui n'avait que deux sièges de plus) et non pas, ainsi que le prévoyait la loi fondamentale, de la représentation proportionnelle !

(23) Déclaration de J. GÉRARD-LIBOIS lors du débat sur le film *Du Zaïre au Congo*, *Le Soir*, 16 février 1982, p. 5.

(24) A. SCHÖLLER, p. 125.

(25) A. SCHÖLLER, p. 151.

(26) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 246.

Lumumba et les « Katangais authentiques »

L'antagonisme entre le bloc d'airain « Katangaleux » Conakat et Lumumba va s'affirmer de mois en mois avant l'indépendance. Antagonisme qui n'est pas tant fondé sur une mythologique opposition entre « unitaristes » et « fédéralistes », mais sur des oppositions, voire des haines, quasi personnelles.

La guerre est tout de suite ouverte entre les « Katangais authentiques » et le futur Premier ministre. Un homme comme Godefroid Munongo, qui sera le ministre de l'Intérieur du gouvernement sécessionniste, et grand inspirateur de la sécession, est irréductiblement opposé à P. Lumumba. « Sa violence est proverbiale, estime M. Hockers. Munongo, c'est un bon élève de l'administration, mais, en réunion, il était sur pied de guerre [...]. Il était d'une agressivité extraordinaire. Il faisait peur. C'était un fils de chef qui espérait sans doute reprendre le pouvoir au Katanga. Il avait aussi une forte emprise sur Moïse Tshombe (27). » Ce dernier est une personnalité « ronde », flexible. « Il était la proie d'un entourage tout à fait hostile à toute négociation [...]. Je suis allé deux fois à Élisabethville, rapporte Van Bilsen, et deux fois, il a essayé de me voir seul comme s'il voulait échapper à cet entourage (28). »

L'hostilité de Munongo à l'endroit de Lumumba est d'autant plus forte que ce dernier vient, en tant que leader du MNC, chasser en terre katangaise pendant les élections législatives de 1960. La venue de Lumumba à Élisabethville le 11 mars, journée durant laquelle il tient un meeting devant quelques milliers de personnes, déclenche des incidents sanglants dès le lendemain à Élisabethville, Jadotville et Kolwezi : ce sont les premiers événements graves depuis la fin de la table ronde belgo-congolaise. Des tracts provocateurs ont été distribués le jour même de l'arrivée de Lumumba, les uns l'accusant d'être un « agent des

(27) Entretien avec M. HOCKERS.

(28) Entretien avec A. A. J. VAN BILSEN.

soviétiques », les autres annonçant la dissolution imminente de la Conakat (29). Ces incidents prennent surtout l'allure de violences et de règlements de comptes tribaux qui n'ont rien à voir avec la personne même de Lumumba et à sa présence dans la capitale du Katanga. Un témoin congolais en fait la synthèse suivante : « Samedi après-midi, début des incidents. Comme d'habitude, les partisans et les gendarmes Conakat étaient groupés autour de la maison de M. Tshombe ; les partisans de M. Sendwe faisaient de même [...]. Selon les Européens, un Tshokwe quitta la maison de Sendwe et se glissa parmi les Conakistes comme espion ; mais toujours est-il que les Conakistes s'en prirent à ce Tshokwe et le "travaillèrent" à coups de machette [...]. Les incidents gagnèrent les communes Kenya et Katuba. Les Tshokwe se battent contre les Lunda et les Baluba du Kasai en profitèrent pour régler leurs comptes avec les Lulua ; les Baluba du Katanga se battent contre tous les Baluba du Katanga restés dans la Conakat. A Katuba (où les Conakistes étaient en minorité), une véritable chasse aux Conakistes s'organisa (30). »

Les affrontements, qui firent officiellement sept tués et plus de cent quarante blessés, font s'effondrer brutalement le mythe d'un Katanga pacifique où règnent la loi et l'ordre. La colère des « Katangais authentiques » se porte alors naturellement sur Lumumba, bouc émissaire tout désigné des violences. Munongo, furieux, aurait interpellé Lumumba à cette occasion : « Vous êtes ici aujourd'hui parce que les Belges sont bien bons. Mais moi, Munongo, je vous dis qu'après le 30 juin, vous ne mettrez plus les pieds au Katanga (31). »

Munongo n'a cependant rien à craindre. La tentative de Lumumba de s'implanter électoralement au Katanga est un échec complet : aux élections provinciales, son parti n'obtient que quatre sièges sur soixante, dont trois en cartel

(29) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 236.

(30) Lettre de F. MUKADI à M. HOCKERS, Élisabethville, le 28 mars 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

(31) R. YAKEMTCHOUK, p. 145.

avec la Balubakat. Il ne remporte aucun siège aux élections législatives. La vindicte contre lui et la hantise d'un lumumbisme qui est déjà étroitement associé au « communisme » sont si fortes au Katanga qu'une dizaine de jours avant les élections Sendwe, leader de la Balubakat, démentira toute alliance avec le MNC-Lumumba... qui se présente toutefois en cartel avec lui dans quatre localités. L'alliance, en tout cas, ne sera pas celle du cœur, ni celle de l'idéologie. Au fond, le « particularisme katangais » ne marque-t-il pas tout autant la Balubakat ? Lorsque ses membres seront au gouvernement, Maryse Hockers aura l'impression qu'ils auront toujours « un pied dedans et un pied dehors (32) ».

La formation du gouvernement central va être la seconde source de conflit — et en définitive celle qui sera déterminante — entre Lumumba et les dirigeants de la Conakat. Ces derniers, conscients de leur importance et forts de leur soutien européen, ont en effet la dent longue. Jouant habilement de la menace de sécession auprès des Belges pressés par le temps, ils veulent obtenir non seulement un gouvernement provincial où la représentation de la Balubakat soit minimale, mais aussi une place de choix dans le futur gouvernement central. Avant même que Lumumba ne soit investi d'une mission d'information, ils posent leurs conditions. A Van Bilsen, venu à Élisabethville le 10 juin pour sonder les intentions katangaises, Tshombe déclare renoncer à toute idée séparatiste contre des postes au gouvernement. « Il collaborerait avec l'État unitaire, avec Kasa-Vubu comme président et Lumumba Premier ministre, mais il exigeait pour lui-même les Affaires économiques. En outre, il ne voulait pas d'homme comme Lumumba, ni de partisans de Kasa-Vubu à la tête des grands départements, en premier lieu à la Défense nationale (33). »

Mais, sur ce point, les dirigeants de la Conakat et leurs alliés européens devront déchanter. Ils n'obtiendront aucun

(32) Entretien avec M. HOCKERS.

(33) Entretien avec A. A. J. VAN BILSEN.

des postes importants qu'ils estimaient devoir occuper. Bien que Tshombe soit un des premiers à manifester son accord à la formation d'un gouvernement présidé par Lumumba « pourvu qu'on réserve à la Conakat les affaires économiques et la défense (34) », aucun leader du parti ne figure dans les deux premières versions du gouvernement central établies par Lumumba les 17 et 18 juin. Si ce dernier leur cède *in extremis* les Affaires économiques et un sous-secrétariat à la Défense, il s'arrange pour neutraliser leur rôle. La Défense nationale, ce sera d'abord lui : Nyembo, le secrétaire d'État, qui est un « Kasai » gravitant autour de la Conakat, n'aura aucun poids. Quant aux Affaires économiques, il en exclut les postes tels que la Coordination et le Plan, et surtout les Mines, qui avaient été un des chevaux de bataille de la Conakat tant à la table ronde belgo-congolaise qu'à la conférence économique qui la suivit (35). Bien plus, le Premier ministre désigne le chef de la Balubakat, Jason Sendwe, comme commissaire d'État au Katanga, ce qui est jugé comme une provocation par Tshombe (36).

La participation dérisoire de la Conakat au pouvoir central est probablement un coup beaucoup plus grave que les démêlés entre la Balubakat et les « Katangais authentiques ». La route leur est en effet barrée, non seulement par Lumumba, mais aussi par le gouvernement belge, qui avait joué la carte de Léopoldville et vis-à-vis duquel ils ont dû ressentir beaucoup d'aigreur. Derrière les sourires, les discours cordiaux et flatteurs aux représentants de la Belgique le 30 juin, se cachait sans aucun doute une profonde amertume chez les Katangais authentiques, amertume qui devait d'ailleurs s'épanouir au grand jour au lendemain de la proclamation d'indépendance du Katanga. Le gou-

(34) Télégramme de M. TSHOMBE à P. Lumumba, 14 juin 1960, in J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 281.

(35) *IDEM*, p. 295.

(36) Au terme de la loi fondamentale, le commissaire d'État était le représentant du pouvoir central dans les provinces. Il était muni d'importants pouvoirs d'injonction : il pouvait ainsi convoquer l'assemblée provinciale en session extraordinaire pour contraindre le gouvernement provincial à rendre compte de sa gestion.

verneur Schöller fut ainsi âprement pris à partie, sous le prétexte qu'il aurait tout fait pour « contrarier les légitimes aspirations du Katanga à l'indépendance (37) ».

Lumumba a-t-il pressenti à ce moment que la sécession allait être tôt ou tard tentée par les ultras de la Conakat ? Certes, plusieurs membres de son entourage l'ont mis en garde. Maryse Hockers, quasi expulsée du Katanga et qui est dans son cabinet à la fin du mois de juin, lui a rapporté l'état d'esprit des Katangais, et en particulier l'importance des fraudes électorales commises au détriment de la Balubakat au mois de mai. Kanza, de retour de Bruxelles le 29 juin, l'entretient d'un « complot » belge contre lui, complot dont le point d'appui serait le Katanga. Mais Lumumba ne paraît pas y accorder beaucoup d'attention, note Kanza (38) : dans les derniers jours de juin, on l'a vu, il est surtout ulcéré par la sollicitude des autorités belges sur place à l'égard de Kasa-Vubu. Il est sans doute à cent lieues de s'imaginer que la Belgique officielle puisse accorder un soutien direct à une sécession au Katanga pour l'instant. Et, dans ces jours agités, c'est l'instant qui compte pour le Premier ministre. D'ailleurs, l'attitude de Ganshof, qui part le 27 juin pour mettre un terme à une nouvelle velléité d'indépendance katangaise et pour convaincre Schöller de « frapper un grand coup » contre les Européens qui y sont impliqués, le conforte dans son sentiment que cette Belgique officielle n'a aucun intérêt à la sécession. Le 29 au matin, Wigny l'a même entretenu d'un plan belgo-congolais pour faire face à la « menace katangaise (39) ».

Au lendemain du 30 juin, le Katanga n'est pas (encore) l'obsession de Lumumba. Les complots dont il parle à son entourage sont le fait des « professeurs de Lovanium », de l'Église catholique..., pas du Katanga (40).

Le 8 juillet, Tshombe arrive à Léopoldville, où le désordre règne, et cherche à avoir un entretien « décisif » avec

(37) A. SCHÖLLER, p. 181.

(38) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 181.

(39) Voir chapitre 2, p. 97.

(40) Voir chapitre 6, p. 210.

Lumumba. Officiellement, il est chargé de négocier avec les autorités gouvernementales des questions urgentes : financement des institutions provinciales, crédits pour la lutte contre le chômage, compensations à prévoir en faveur de ministres de la Conakat qui démissionneraient pour permettre l'entrée au gouvernement provincial de l'opposition balubakat (41)... Mais il ne verra pas le Premier ministre. Celui-ci lui a fait promettre par Thomas Kanza qu'il le recevrait, mais ne tiendra pas ses engagements. Non pas par mauvais vouloir, mais parce qu'il est tout entier absorbé par les tâches urgentes du maintien de l'ordre et de l'africanisation de la Force publique, parce qu'il lui faut parer au plus pressé et être partout à la fois. Mécontent, Tshombe quitte Léopoldville non sans avoir prévenu Thomas Kanza : « Je suis venu ici spécialement pour voir Lumumba, mais je n'ai pas pu le voir. Je rentre au Katanga. Lumumba regrettera de m'avoir ignoré (42). »

Dans la capitale congolaise, le président katangais a pu constater l'effondrement du pouvoir central. Il a dû aussitôt mesurer tout le parti que le Katanga pourrait retirer de cette situation. La sécession devient une hypothèse tout à fait réalisable. L'heure des « Katangais authentiques » et des « Katangaleux » est venue.

Le temps des baroudeurs

En définitive, leur « revanche » n'a pu se produire et durer que parce que des militaires baroudeurs belges ont jeté tout leur poids dans une balance politique à l'équilibre instable.

Reprenons sommairement le fil des événements en ce début de juillet 1960. Contrairement à ce qui s'est passé à Léopoldville, il n'y a pas eu de mutineries au Katanga.

(41) J. GÉRARD-LIBOS, p. 120.

(42) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 196.

Les troubles qui y ont lieu ont surtout pour origine soit des actions préventives d'officiers européens de la Force publique (fermeture à clé des dépôts de munitions, évacuation discrète des armes), persuadés que les soldats vont se mutiner comme à Léopoldville, soit des conciliabules entre officiers et des « corps de volontaires » civils qui sont armés ou ont reçu des armes. De leur côté, les soldats, auxquels ces « préparatifs » n'ont pas échappé, sont persuadés que les Blancs vont les attaquer (43). Les premiers incidents éclatent à Kongolo, le 9, puis à Jadotville, Shinkolobwe, Kolwezi et Kamina : ils culminent avec la révolte du camp Massart à Elisabethville.

Comme partout au Congo, la panique règne en maître. Elle paraît cependant avoir été beaucoup plus prononcée au Katanga, où l'on recense, entre les 12 et 14 juillet, quelque 10 000 réfugiés en Rhodésie, soit près de la moitié des Européens qui ont quitté le Congo à cette époque (44). Il est toutefois paradoxal que cet exode ait été provoqué par des faits somme toute mineurs. En effet, selon l'enquête menée par le parquet du Katanga indépendant sur les incidents, enquête qui n'avait aucune raison d'être tendre à l'égard d'une Force publique que l'on souhaitait démanteler (voir *infra*), trente-huit soldats congolais seulement ont été inculpés, dont vingt-trois pour faits graves (participation à des massacres, menaces de mort, direction active de la rébellion...) (45).

A Bruxelles, où une tendance favorable à l'intervention des forces métropolitaines se précise dès le 7 juillet, on est surtout préoccupé par ce qui se passe au Katanga : des appels à l'aide toujours plus nombreux et des demandes répétées d'intervention parviennent en effet à la capitale belge, *via* Kamina. Ils émanent non seulement des hautes autorités belges (le consul belge au Katanga, le gouverneur Schöller, toujours présent), mais des garnisons locales. La plupart des messages traduisent l'affolement général ; cer-

(43) Voir à ce sujet L. F. VANDERSTRAETEN, pp. 217-225, pp. 229-230, pp. 281-287.

(44) *IDEM*, p. 472.

(45) *IDEM*, pp. 305-306.

tains décrivent une situation qui est purement inventée dans le but manifeste d'arracher aux autorités responsables l'ordre d'intervenir (46). Mais une forte pression est aussi exercée par les dirigeants katangais. Tshombe, de retour de Léopoldville le 8 juillet, fait part à Schöller de son intention de « faire appel aux troupes rhodésiennes si les troupes belges ne se dépêchent pas d'arriver ». Et Schöller le croit.

Après plusieurs heures de tergiversations dans la nuit du 9 au 10 juillet — l'ambassadeur Van den Bosch s'oppose radicalement à toute intervention qui ne serait pas autorisée par le gouvernement congolais —, la décision est prise à la suite d'un contact personnel entre le ministre Arthur Gilson et André Schöller. Ce dernier n'est plus, notons-le, investi d'aucune autorité et, visiblement, ne possède que des bribes d'informations (47).

L'ordre final d'intervention est donné par Gilson le 10 à 1 h 35 du matin ; il porte sur l'envoi de deux compagnies stationnées à la base de Kamina, qui débarquent au petit matin à Élisabethville. A-t-on mesuré exactement à Bruxelles qu'intervenir au Katanga, c'était épauler un gouvernement provincial qui n'attendait plus que les moyens de se rendre indépendant ? Dès le 7 juillet, le Conseil des ministres katangais avait rédigé un texte écrit demandant une intervention des forces métropolitaines. « L'idée d'indépendance était dans l'air », commente le colonel Matteredne, chef de la Force publique au Katanga, qui assiste à la réunion (48). Bruxelles a dû être au courant dès le 9, car, selon Vandewalle, l'information selon laquelle le Katanga allait se séparer du Congo circulait à ce moment dans les milieux gouvernementaux belges (49).

(46) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 1, p. 58 ; L. F. VANDERSTRAE-TEN, p. 287.

(47) A. SCHÖLLER, p. 190.

(48) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 1, p. 44.

(49) A. Schöller demanda en fait l'intervention militaire belge non du fait du nombre de victimes — il n'y en eut que cinq —, mais parce qu'il « prévoyait » que des incidents allaient se multiplier entre la Force publique et la population européenne (A. SCHÖLLER, p. 22).

En tout état de cause, l'arrivée des militaires belges de Kamina (et de Bruxelles) va permettre de provoquer l'irréparable — la sécession est proclamée le lendemain de l'intervention — et, très vite, de consolider la rupture. Parmi ces soldats se détachent les figures de quelques officiers qui vont contribuer à poser les jalons du pouvoir Conakat au nom d'une « désobéissance créatrice », comme l'affirme l'un d'entre eux (50). Il y a d'abord le major Weber, le Massu belge, qui commandait l'opération de transfert des forces métropolitaines à Élisabethville. « Ancien officier de la Force publique, ayant des attaches à Élisabethville, il brûlait du désir d'intervenir. Plein d'assurance et parlant haut, il va en quelques jours acquérir une influence hors de proportion avec son grade, alors relativement modeste, et sa mission. Personnage hors série, il va par son action modifier considérablement les données du problème. Il semble hors de doute que nombre de choses se seraient passées autrement si, à la tête de la "Compagnie Libération", s'était trouvé un officier plus conventionnel (51). »

L'action de Weber, il faut le souligner, est à ce moment totalement cautionnée par un second grand acteur belge de l'époque : le général De Cumont. Celui-ci, nommé le 12 par le ministre Gilson pour chapeauter l'opération des forces métropolitaines, dont le chef en titre, le général Gheysen, a déconseillé l'utilisation, résume ainsi sa mission : « sauver des vies humaines et soutenir le Katanga (52) ». « Je ne fais pas de politique », aimait à répéter De Cumont. Et pourtant, il prend une série de décisions incontestablement politiques. Dès son arrivée à Élisabethville, le 13 juillet, il autorise un autre militaire belge, fraîchement débarqué à la Force publique, Jean-Marie Crèvecoeur, à prendre le commandement d'une nouvelle gendarmerie katangaise et il renvoie en Belgique le chef de la Force publique au Katanga, le colonel Matteredne, qui était « mal vu du

(50) G. WEBER, p. 22.

(51) L. F. VANDERSTRAETEN, p. 388.

(52) *IDEM*, p. 408.

Katanga (53) ». Le lendemain, il fait prévenir Weber qu'il doit se considérer comme « le chef de cabinet du ministre Tshombe pour les affaires militaires et le maintien de l'ordre (54) ».

L'activisme baroudeur de De Cumont, Weber et quelques autres officiers belges déborde largement le cadre d'une simple opération de maintien de l'ordre. Ainsi, sur instruction des autorités katangaises et en symbiose avec elle, ils procèdent au démantèlement de la Force publique au Katanga, surtout composée de non-Katangais. Ils lui substituent la « Brigade Katanga », constituée par des officiers ayant accepté de rester sur place et qui se mettent « à la disposition du président Tshombe par ordre du gouvernement belge (*sic*) (55) ». Ils reçoivent l'autorisation (de De Cumont) de « mobiliser les Belges de vingt à quarante-cinq ans, pour rétablir la vie économique (56). Ils font procéder « sur ordre » à l'arrestation de V. Lundula, bougmestre de Jadotville, qui vient d'être nommé commandant en chef de l'Armée nationale congolaise par Léopoldville. Ils font même « consigner sous bonne garde ceux qui se sont à Jadotville opposés à l'arrestation de Lundula : le substitut du procureur général, un ancien premier bougmestre et un banquier. Comme en Algérie », précise laconiquement Vandewalle (57). A aucun moment, ils ne remettent en cause les ordres qui leurs sont donnés. Ils estiment, non sans raisons d'ailleurs, être couverts par les politiciens à Bruxelles (en particulier par Gilson) et par leur « sens du devoir ».

Ce sens va loin, très loin. Apprenant le 12 juillet, par la base de Kamina, que Lumumba et Kasa-Vubu vont arriver à Élisabethville, Weber se démène pour que l'accès au

(53) « Il avait des boys baluba, ce qui était mal vu », déclare VANDEWALLE (entretien du 11 octobre 1988). Matteredne, qui venait de rentrer à Élisabethville après plusieurs mois passés à tenter de régler le conflit Lulua-Baluba, était peu enthousiaste à l'idée d'une intervention des forces métropolitaines.

(54) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 1, p. 99.

(55) G. WEBER, p. 83.

(56) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 1, p. 111.

(57) *IDEM*.

Katanga leur soit interdit, épisode qui, on le verra plus loin, sera à l'origine de la rupture des relations entre la Belgique et le Congo. Au mois d'août, un autre officier belge, Noël Dedeken, sera même envoyé au Katanga par un général belge, via le conseiller militaire du ministre des Affaires africaines, « afin de préparer l'enlèvement de Lumumba ». « Dedeken entraîna dans ce but une trentaine de Baluba. Devant l'impossibilité de réaliser l'exploit depuis Élisabethville, il fut expédié à Bakwanga pour rejoindre Crève-cœur (dans le but d'assister la sécession du Sud-Kasaï) (58). »

De telles actions n'étaient évidemment possibles que dans le contexte d'une « union sacrée » pour sauver le Katanga, au besoin contre son gré et en tout cas contre le gré du gouvernement de Léopoldville, où tout n'est que « désordre, chaos et anarchie », et contre celui de Lumumba, objet d'une haine sans mesure. A Élisabethville, les « Katanga-leux » se sont mis comme un seul homme au service des autorités katangaises, avec lesquelles ils fraternisent. Schöller, qui mesure soudain le dérapage, remue ciel et terre pour tenter de convaincre Tshombe de renoncer à l'aventure. Mais il se retrouve tout seul. « Quiconque avait quelque influence au Katanga était prêt maintenant à [s'y] lancer, y compris la plupart des membres des cadres supérieurs de l'Union minière, y compris l'Archevêché, y compris en fait tous les Européens (59). » Dans ses mémoires, Weber se sent, lui, totalement couvert par le gratin de la société belge à Élisabethville qui assiste aux « réunions de crise » chez le président Tshombe : il y a là « des chefs de cabinet qui furent des administrateurs territoriaux, des consuls, des magistrats, les dirigeants de l'Union minière, du BCK, de l'Agence maritime internationale, des banquiers, des ecclésiastiques (60) ».

A Bruxelles, on n'a pas hésité longtemps à soutenir le *pronunciamento* belgo-katangais. Non pas, soulignons-le, parce qu'un quelconque complot eût été en préparation,

(58) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 2, p. 242.

(59) A. SCHÖLLER, p. 194.

(60) G. WEBER, p. 63.

mais parce que, dans ce qui est perçu comme un effondrement du Congo « par la faute de Lumumba », les Belges cherchent désespérément à sauver ce qui est essentiel : le Katanga, où l'ordre est déjà rétabli.

La décision a certes fait l'objet de divergences. Pierre Wigny (Parti social chrétien) s'oppose nettement à l'aventure, mais il est vite dépassé par les ministres Vanderschueren (Parti libéral), Van Audenhove (*idem*) et Van den Boeynants (Parti social chrétien), qui penchaient pour un appui ouvert au Katanga, de même que le Premier ministre lui-même. Une fois la décision prise, tout va bon train. Le 16, R. Rothschild, ministre conseiller à la mission diplomatique belge à Léopoldville, arrive subrepticement à Élisabethville : « Il venait, en termes pratiques, nous promettre une certaine aide », affirma par la suite M. Tshombe (61). Il précède de quelques heures seulement la venue du chef de cabinet du Premier ministre belge, Harold D'Aspremont Lynden, chargé d'étudier l'aide d'urgence qui serait nécessaire au Katanga. De retour à Bruxelles pour trois jours, D'Aspremont met en place les fondements de l'assistance technique belge au Katanga et prend contact avec celui qui va devenir son principal collaborateur, René Clemens, professeur à l'université de Liège (62).

Apparenté étroitement aux milieux financiers belges, comme d'ailleurs tous les autres « diplomates » qui seront mêlés à l'aventure katangaïse (Étienne Davignon, Robert Rotschild), D'Aspremont reçut mandat de G. Eyskens de « coordonner l'action belge au Katanga ». Il disposait de « larges délégations de pouvoir qui faisaient de lui l'interprète des volontés du gouvernement belge (63) ». Revenu au Katanga, D'Aspremont créa officiellement Mistebel (Mission technique belge), « qui allait devenir un gouvernement fantôme chargé de résoudre les problèmes d'exécution (64) ». S'il se refusait — et se refusa toujours — à recon-

(61) Secrétariat d'État à l'Information, service de Presse, État du Katanga, n° 1, 18 octobre 1960, Archives du CEPAF-ASDOC.

(62) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 1, p. 132.

(63) J. GÉRARD-LIBOIS, p. 128.

(64) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 1, p. 132.

naître, en toute sincérité d'ailleurs, la sécession katangaise, le gouvernement belge apportait en tout cas au « pouvoir katangais » un soutien inconditionnel qui l'amena en fait à renier le traité d'amitié belgo-congolais signé quinze jours plus tôt (65).

Le piège se referme

C'est un Lumumba privé de tout moyen qui va devoir affronter la sécession. L'avant-veille de la proclamation de l'indépendance katangaise, il se trouve avec Kasa-Vubu dans le Bas-Congo, où il règle la question de l'africanisation de la Force publique avec les gradés des camps. Le 10 au matin, le Premier ministre reçoit un télégramme de son ministre des Affaires étrangères, Justin Bomboko, qui le rappelle d'urgence à Léopoldville : « Situation excessivement grave à Elisabethville. Militaires révoltés. Nombreux tués et blessés. Nécessité présence chef de l'État au Katanga. Demande votre retour immédiat à Léo (66). »

Ce message ne provoque pas de réaction immédiate : Kasa-Vubu et Lumumba continuent leur tournée et se rendent le lendemain matin à Boma, où ils atterrissent à 9 h et poursuivent les palabres avec les soldats du camp de Shinkakassa. Ils rentrent à Léopoldville vers 14 h et ont dû apprendre l'intervention des forces métropolitaines à Elisabethville. Ils ne repartent que le lendemain matin pour le Katanga, accompagnés cette fois d'une délégation plus étoffée : deux ministres katangais, Remy Mwamba (Balubakat) et Joseph Yava (Conakat), le chef de cabinet de Kasa-Vubu, Emmanuel Kini, l'attaché de presse de Lumumba, Ancelot, et un journaliste photographe.

(65) Pour mémoire, ce traité prévoyait que l'assistance technique était mise à la seule disposition du gouvernement central congolais et qu'aucune intervention militaire des forces du Cometro ne pouvait avoir lieu sans autorisation expresse du Premier ministre.

(66) Cité par L. F. VANDERSTRAETEN, p. 331.

A l'escale de Luluabourg, où la force d'intervention belge vient d'intervenir, Lumumba, qui s'est contenté la veille de protester contre une opération militaire faite sans son consentement, accepte le fait accompli en signant une lettre autorisant les militaires belges à rester à Luluabourg pendant deux mois (67). Le lendemain vers midi, le Premier ministre et le chef de l'État touchent pour la première fois du doigt la gravité de la situation au Katanga, d'où le commandant Kokolo a été quasi expulsé (68). Les deux hommes réagissent en envoyant un second télégramme à l'ONU : ils appellent à l'aide et accusent le gouvernement belge d'avoir minutieusement préparé la sécession (69).

En fin d'après-midi, la délégation décolle en direction de la base de Kamina, où elle est accueillie par les insultes des réfugiés belges. Imperturbables, Lumumba et Kasa-Vubu demandent d'abord une escorte belge pour les accompagner à Élisabethville et un avion qui puisse contenir tout ce monde (70), ce qu'ils obtiennent. Ils ordonnent au colonel Van Lierde, commandant de la base, de faire rentrer à Kamina les troupes belges, mais essuient sur ce point un refus. Enfin, ils annoncent leur arrivée le soir même à Élisabethville (71).

Dans la soirée, un message brutal arrive de la capitale katangaise à la base de Kamina, adressé à « Lumumba personnellement ». « Dans l'intérêt du pays et dans l'intérêt de Lumumba lui-même, il ne faut pas que ce dernier s'aventure en venant s'exposer au Katanga. Qu'il aille mettre l'ordre d'abord au Bas-Congo, dans la Province orientale et au Kasai. Ensuite, si cela s'avère nécessaire, le Katanga fera appel à lui. Autrement qu'il reste au Bas-Congo. Signé : Gouvernement du Katanga (72). » Il y a de fortes présomp-

(67) Voir chapitre 3, p. 154.

(68) Kokolo, récemment promu chef du camp Léopold, avait été envoyé à Élisabethville pour régler la question de l'africanisation.

(69) *Chronique de politique étrangère*, « La crise congolaise », document n° 37, p. 668.

(70) Jusqu'alors, ils voyagent dans un avion « Héron » qui avait appartenu au gouverneur général Cornélias.

(71) L. F. VANDERSTRAETEN, p. 397.

(72) Message reçu à Kamina à 18 h 50, cité par L. F. VANDERSTRAETEN, p. 582.

tions pour que ce message ait été envoyé par Weber lui-même, et non par le « gouvernement katangais ». En effet, au moment où le télégramme est reçu à Kamina, Weber est en train de soumettre le problème de la venue de Lumumba et de Kasa-Vubu à Élisabethville à Tshombe. Ce dernier lui a répondu évasivement : « Nous verrons ce qu'il faut faire. » Déçu par les hésitations du président, Weber écrit : « Je ne puis pas accepter la présence de Lumumba à Élisabethville. Je suis fermement décidé à imposer un choix si c'est nécessaire. Lui ou moi, l'ordre ou le désordre (73). »

La délégation décolle néanmoins vers 20 h à bord d'un Dakota de la Force publique. En vol ou de la base, Lumumba fait transmettre un message dans lequel il tente de biaiser. « Chef de l'État et Premier ministre arrivent ce jour à E'ville. Notre devoir n'est pas de fuir les difficultés mais de les affronter. Devons examiner sur place situation au Katanga. Désirons prendre contact avec la troupe. Retour à Léopoldville pour demain. Uniquement examen de la question militaire. Visite officielle ultérieure et de commun accord avec vous. Signé : Premier ministre (74). » Mais la réponse est à nouveau définitive et sans appel, et c'est Munongo en personne qui vient la donner avec Weber, alors que le Dakota est en vue de la Luano (75). Non, le gouvernement katangais ne peut autoriser l'atterrissage ! Munongo ajoute que « la présence de M. Lumumba au Katanga constituerait un facteur de désordre alors que le gouvernement katangais entend rétablir la paix et la tranquillité. Il dit encore que chaque fois que Monsieur Lumumba est venu au Katanga, le sang a coulé [...]. Il lance à l'adresse de Kasa-Vubu : le Katanga serait très heureux de recevoir le chef de l'État même à bras ouverts, mais pas en compagnie de Monsieur Lumumba (76) ».

(73) G. WEBER, p. 68.

(74) Cité par F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 1, p. 79.

(75) Aéroport d'Élisabethville.

(76) G. WEBER, p. 69.

Après avoir essayé ce refus cinglant, le Premier ministre est, paraît-il, entré dans une violente colère. Le ministre Yav rapporta par la suite que, sous l'impulsion du moment, Lumumba aurait donné l'ordre de mettre le cap... sur Moscou *via* Le Caire (77). La colère de Lumumba est certes bien réelle, comme un des militaires belges qui étaient du voyage le rapporta (78). Mais aucun témoignage autre que celui de Yav n'est venu étayer une version des faits qui servait une fois de plus au « témoin » en question à prouver les sympathies communistes du Premier ministre (79).

Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment, Lumumba et Kasa-Vubu sont totalement livrés au bon vouloir du commandement des forces métropolitaines. Leur Dakota n'est plus autorisé à repasser par Kamina, d'où Lumumba comptait essayer de pénétrer au Katanga par la route (80). A Luluabourg, où ils sont une première fois « détournés », les deux hommes s'efforcent de communiquer avec Léopoldville, à laquelle « ils ont un message officiel à donner (81) » ; sans doute s'agit-il de la décision de rupture avec la Belgique. Mais, comme l'atteste l'écoute des réseaux de la Force publique, « là où les parachutistes [belges] sont passés, ils ont pris tous les moyens radio (82) ».

A Kindu, où ils ont fait le 13 une escale de vingt-quatre heures, Lumumba et Kasa-Vubu sont maintenant pleinement au courant de l'étendue de l'engagement belge au Katanga. Ils ont dû entendre à la radio l'allocution de Weber faite « au nom du président Tshombe », qui est clairement celle d'un homme s'engageant à fond au côté de la sécession (83). Loin de Léopoldville, insultés partout où ils passent, objets d'un acte délibéré de « piraterie aérienne » —

(77) P. ARTIGUE, p. 314.

(78) G. WEBER, p. 69.

(79) Dès son retour à Léopoldville, Yav démissionna du gouvernement Lumumba pour rejoindre le gouvernement katangais.

(80) L. F. VANDERSTRAETEN, p. 398.

(81) L. F. VANDERSTRAETEN, p. 401.

(82) *IDEM*, p. 402.

(83) G. WEBER, pp. 81-82.

l'expression est du colonel Vandewalle —, Kasa-Vubu et Lumumba pouvaient difficilement ne pas rompre avec la Belgique.

Le télégramme qu'ils envoient ce jour-là à 14 h établit clairement le lien entre ce qu'ils viennent de vivre au Katanga et la rupture : c'est bien l'interdiction d'atterrissage qui leur a été signifiée « par les troupes belges » qui motive la décision de rompre les relations avec Bruxelles (84).

Mais les deux hommes ne sont pas au bout de leurs peines... et des humiliations. Le 14, ils décollent de Kindu avec l'intention de se rendre à Stanleyville. Ils en sont une nouvelle fois empêchés : le pilote du Dakota, Jean Louez, qui avait déjà pris l'habitude d'envoyer de faux messages au nom du Premier ministre (85), met subrepticement le cap sur Léopoldville, où De Cumont, qui a donné l'ordre de ce « détournement », fait tourner l'avion présidentiel jusqu'à ce qu'il soit arrivé lui-même à l'aéroport.

Furieux, Kasa-Vubu et Lumumba refusent tout contact avec le général belge. Ils exigent un avion pour repartir à Stanleyville. A l'aéroport, Lumumba est hué et même physiquement pris à partie par des Belges. On met finalement à leur disposition un DC-3. « Mais, raconte l'ambassadeur Van den Bosch, l'avion n'avait pas l'essence nécessaire pour le voyage et le pilote nanti d'un masque à oxygène, dont les passagers étaient privés, reçut instruction de monter à 5 000 m. L'expérience fut apparemment tentée sans résultats et l'avion revint à Léopoldville, prétextant une panne de radio. C'était là, ajoute Van den Bosch, une gaminerie sinistre qui devait nous faire le plus grand tort par la suite (86). »

(84) Texte du télégramme dans J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 554-555.

(85) Survolant Bakwanga, Louez autorisa, contre l'avis formel de Lumumba, le décollage d'un avion portugais venu embarquer des réfugiés (P. DEVOS, p. 136).

(86) A. VAN DEN BOSCH, p. 100.

L'offensive militaire

A partir de ce moment, la réduction de la sécession katangaise va prendre le pas sur toute autre considération et devenir la hantise du Premier ministre. Toutes ses déclarations publiques sont émaillées de références véhémentes au « complot » dirigé par la Belgique au Katanga et toutes ses exigences tendues vers l'expulsion des troupes belges du Congo. Les mercuriales se multiplient contre l'ONU, qui fait traîner les choses en longueur, contre Hammarskjöld, qui manifeste trop de « déférence » à l'égard de la Belgique et qui négocie directement avec Tshombe (87). A son nouvel attaché de presse, Serge Michel, Lumumba déclare vers la mi-août : « État unitaire, ou fédéral, cela n'a pas d'importance. Ce qui m'intéresse maintenant, c'est l'avenir du Congo (88). » Et cet avenir est sérieusement menacé, non seulement par la sécession du Katanga, mais aussi par celle du Sud-Kasaï, où Albert Kalonji et Joseph Ngalula ont aussi proclamé l'« indépendance » dans les premiers jours du mois d'août et ont déclaré faire alliance avec Tshombe.

Dès son retour des États-Unis, où il n'a obtenu aucun soutien (voir chapitre 7), il tient une conférence de presse qui annonce la couleur : « Le gouvernement congolais va faire son entrée au Katanga. » Et Lumumba décide de donner « tous les pouvoirs au général Lundula pour une action décisive dans le pays » (89). Durant tout le mois de juillet, il a patienté, accepté des compromis ; au mois d'août, Lumumba devient un « enragé ».

Entrer au Katanga ? Mais avec quoi et comment ? A Élisabethville, sous le commandement effectif de Jean-Marie Crèvecoeur et avec l'aide d'un quarteron d'officiers belges, se constitue une nouvelle gendarmerie, quasi exclusivement composée d'anciens soldats de la Force publique d'origine katangaise auxquels se sont joints des éléments de la police

(87) Voir chapitre 8.

(88) S. MICHEL, *Uhuru Lumumba*, p. 114.

(89) *Le Soir*, Bruxelles, 11 août 1960.

locale. A cette gendarmerie se sont associés des « volontaires étrangers » dont le nombre ira croissant (ils seront 655, dont 455 belges, en mai 1961) (90). D'Aspremont Lynden a obtenu en effet de Bruxelles la mise à disposition du Katanga de gendarmes et d'officiers belges de l'armée métropolitaine (91). Des moyens logistiques sont également fournis à cette nouvelle force militaire à partir de la base de Kamina, entièrement sous le contrôle d'officiers belges prokatangais, puis, au mois d'août, à partir de Bujumbura. Ainsi, de Kamina est acheminée, sur instructions de D'Aspremont, toute la flotte aérienne de la Force publique, qui sera basée à Élisabethville (92). Quant aux armes, elles provenaient de Bruxelles, *via* Bujumbura et Albertville ; entreposées en dehors de la surveillance de la douane, elles étaient acheminées « à l'adresse du dépôt des pompiers d'Élisabethville au titre de matériel contre l'incendie (93) ».

Face à un Katanga qui s'arme, le gouvernement Lumumba ne fait pas le poids. Il dispose de troupes plus nombreuses certes, mais qui n'ont aucune discipline, qui sont mal ou pas du tout payées (sauf à Léopoldville). L'aviation de la Force publique, on vient de le voir, est passée sous contrôle katangais. En outre, Lumumba ne peut compter sur aucune aide de l'ONU pour monter ne fût-ce qu'une opération de police conjointe destinée à faire respecter la légalité au Katanga. Un de ses chefs, le général Alexander, est un partisan convaincu du désarmement pur et simple de l'ANC. Entre Lumumba et les nouveaux chefs militaires qui entendent bien faire prévaloir leur autorité l'opposition est radicale. Elle mène, le 18 août, à des affrontements sérieux à propos du contrôle de l'aéroport de Njili. L'ONU ne peut avoir l'autorité nécessaire pour procéder au désarmement qu'elle souhaite tant que les troupes belges stationnent sur le territoire congolais ; bien plus, elle se refusera à ache-

(90) G. WEBER, p. 113.

(91) J. GÉRARD-LIBOIS, p. 138.

(92) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 2, p. 154 ; G. WEBER, p. 115.

(93) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 2, p. 295.

miner quoi que ce soit et qui que ce soit au Katanga ou ailleurs pour le compte du gouvernement central (94).

Il n'empêche : à partir de la mi-août et en dépit des conseils de prudence d'un Nkrumah (95), Lumumba et son entourage se préparent à un affrontement de type militaire. Deux témoins de ces préparatifs, Thomas Kanza et Serge Michel, ont décrit leur caractère improvisé. Les réunions se tiennent surtout en présence des principaux opposants katangais à Tshombe (Isaac Kalonji, Jason Sendwe, Prosper Mwamba Ilunga, Remy Mwamba) et de quelques fidèles (Grenfell, Lengema, Gbenye). Si le général Lundula assiste à ces réunions, le chef d'état-major, Mobutu, n'y apparaît que de temps à autre. « On ne lui faisait pas trop confiance », écrit Thomas Kanza (96).

Selon Serge Michel, on discuta beaucoup sur la manière dont il faudrait s'y prendre : allait-on attaquer par le Kasai, comme le recommandait Isaac Kalonji ? Ou aller directement à Élisabethville ? (« Qui est volontaire ? », demanda Lumumba : personne ne leva la main.) A moins que l'on n'entrât au Katanga par le Kivu, solution préconisée par Jason Sendwe, proposant une fusion des troupes régulières et des « partisans » de la Balubakat qui se soulèveraient contre Tshombe ?

On se décida, dans la confusion, pour deux opérations simultanées, l'une *via* Luluabourg et Bakwanga, l'autre *via* le Kivu au départ de Stanleyville : « Si les Russes tenaient parole et assuraient le pont aérien rapidement, avant la fin septembre, il n'y aurait plus de crise ni de soldats belges au Congo (97). »

Le général Lundula, inquiet, revenait constamment à la charge. Avec quoi attaquerait-on, où et comment ? Lumumba, qui ne s'occupait pas de ce genre de détails, lui rétorqua : « Débrouille-toi (98). » Par la suite, il ne parut plus se soucier des préparatifs de l'offensive, mais davan-

(94) Voir chapitre 8.

(95) Voir chapitre 9, pp. 356-357.

(96) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 274.

(97) S. MICHEL, *Uhuru Lumumba*, pp. 188-190.

(98) *IDEM*, p. 190.

tage de ceux de la conférence panafricaine qui devait se tenir à la fin du mois d'août à Léopoldville.

Thomas Kanza insiste quant à lui sur l'amateurisme qui a présidé aux préparatifs. Ceux-ci auraient dû, selon lui, être tenus secrets. Mais « la discrétion n'était certainement pas une caractéristique de l'entourage de Lumumba. Lui et Gizenga étaient trop entourés d'étrangers, de conseillers, de soi-disant amis. C'était la chose la plus facile au monde pour n'importe qui ayant des relations en haut lieu de connaître les plans et les intentions de Lumumba. Parmi ses associés, certains furent sans doute rémunérés pour diffuser des communiqués entre les lignes desquelles on pouvait lire les plans du Premier ministre (99) ». Bruxelles et Élisabethville purent ainsi être informées, via Brazzaville, de l'état des préparatifs et s'atteler à la mise en place d'un dispositif de défense minimal au Katanga (voir *infra*).

L'offensive fut finalement déclenchée vers le 22 août, officiellement « pour mettre fin au tragique conflit entre Lulua et Baluba au Kasai », mais en fait comme premier élément d'un dispositif d'invasion du Katanga. Elle consista à acheminer des troupes de Thysville à l'aéroport de Njili grâce aux camions fournis par les Soviétiques (100). Serge Michel s'était occupé personnellement de leur transfert à Luluabourg par avions de la Sabena ; ceux-ci, précisa-t-il, ne furent pas réquisitionnés, mais affrétés (101). Le 24, l'ANC était à pied d'œuvre à Luluabourg. Combien étaient-ils ? Les chiffres varient selon les sources. Le 23, on parla d'un rassemblement de six mille hommes, dont trois mille du camp Léopold, le reste étant composé d'effectifs du camp de Thysville et d'éléments de l'ancien premier groupement du Katanga (102). Le 25, on ne cita plus que le chiffre d'un millier de soldats, vraisemblablement plus pro-

(99) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 274.

(100) Voir chapitre 7, p. 306.

(101) Entretien avec S. MICHEL, janvier 1981 : « La Sabena doit d'ailleurs toujours détenir une créance sur moi, car c'est moi qui ai signé le bon de commande. »

(102) Chiffres donnés par un correspondant de *La Dernière Heure* (Bruxelles), dans Agence Belga, Nouvelles d'Afrique, n° 2, 23 août 1960.

che de la réalité, vu la faible capacité des DC-4 qui avaient effectué le transport.

Aucun chef militaire notoirement connu ne dirigeait l'opération. Le commandant en chef, Victor Lundula, était à Stanleyville. Mobutu, prudent, était resté à Léopoldville, où il se chargea plutôt d'assurer la protection des délégations qui arrivaient pour la conférence panafricaine. Les troupes paraissent avoir été commandées par un commandant du camp de Thysville récemment promu, Léopold Nzulu (103). Deux civils proches de Lumumba participaient à l'opération : Jacques Lumbala, secrétaire d'État à la présidence, et Jacques Omonombe, administrateur adjoint de la Sûreté. Ils rentrèrent très vite à Léopoldville.

Dans le rapport qu'il remit le 1^{er} septembre à Lumumba, Lumbala magnifia pompeusement son rôle, qui consista pour l'essentiel à exagérer à l'extrême les forces de l'adversaire (qui étaient en fait dérisoires) et, avec l'aide d'Omonombe, de multiplier les arrestations arbitraires de commerçants, de chefs locaux et même de l'évêque de Luluabourg. Il chercha en vain à réquisitionner des avions de l'ONU et de la Sabena pour organiser le transfert des troupes à Bakwanga (104).

Celui-ci ne fut pas chose facile. Selon Serge Michel, c'est avec un charroi hétéroclite de camions, véhicules légers, etc., que l'opération fut finalement menée (105). Il fallut plus de deux jours pour parcourir les cent trente kilomètres qui séparent Luluabourg de Bakwanga. D'après Noël Dedeken, les soldats progressèrent mélangés à une colonne de véhicules de l'ONU qui se rendait à Bakwanga (106). Le 26 au soir ou le 27 au matin, la cité minière était pacifiquement investie.

La seconde partie de l'« invasion » devait être déclenchée de Stanleyville *via* Luluabourg (par avion) et *via* le Kivu.

(103) Voir N. DEDEKEN, p. 14.

(104) Voir le texte du rapport dans J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 801-802 ; voir aussi J. ROUCH, p. 11, et F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 2, p. 208.

(105) Entretien avec S. MICHEL, janvier 1981.

(106) N. DEDEKEN, pp. 13-14.

Sa mise en route fut encore plus chaotique. L'acheminement des troupes de Stanleyville à Luluabourg tourna court du fait de l'échec du pont aérien : on attendait en vain les Ilyouchine soviétiques qui devaient l'assurer. Il paraît établi que trois avions tout au plus, qui se trouvaient déjà au Congo, réussirent à atterrir à Luluabourg aux environs du 5 septembre. Ils y furent immobilisés, l'ONU refusant de leur fournir du carburant (107).

Quant à l'invasion par le Kivu, un effectif de l'ordre de trois cents à six cents soldats quitta Stanleyville au début du mois de septembre. L'impulsion avait été donnée par un des leaders de la Balubakat, P. Mwamba Ilunga, qui, évadé du Katanga, arriva à Stanleyville le 27 août en réclamant à cor et à cri « une armée contre le Katanga (108) ». Arrivé aux alentours du 8 septembre à la frontière du Katanga — Lumumba avait à ce moment été démis par Kasa-Vubu —, le « corps expéditionnaire » s'enlisa lamentablement dans le nord de la province, sans support logistique, sans commandement et sans argent.

L'aventure militaire se termina tragiquement pour Lumumba et son gouvernement. Au Kasai, les unités de l'ANC furent assaillies le 28 août au matin par des civils baluba munis de fusils de chasse, de machettes et de chaînes de vélo. Réfugiés de fraîche date au Sud-Kasai après le déchaînement de violences entre eux et les Lulua, qui durait depuis près de deux ans, ils virent dans l'arrivée de l'ANC un nouvel épisode de la répression antibaluba. Les affrontements, qui durèrent plusieurs jours, firent près de trois cents victimes, selon des sources de l'ONU. Des massacres particulièrement odieux furent commis dans la périphérie de Bakwanga, notamment dans une mission catholique, où femmes et enfants furent massacrés.

Ces événements furent rapportés à Léopoldville par six journalistes qui se trouvaient sur les lieux (et que l'on confondit soit avec des militaires de l'ONU, soit avec des

(107) Voir chapitre 7, p. 306.

(108) J. ROUCH, pp. 101-102.

« espions belges ») (109). L'un d'entre eux Henry Taylor, qui était le fils d'un diplomate américain, trouva d'ailleurs la mort à cette occasion. Les récits alimentèrent largement la thèse qu'un génocide tribal était en train d'être commis à Bakwanga, génocide dont Lumumba fut immanquablement tenu pour responsable. Celui-ci, contacté d'urgence le 5 septembre par la Sûreté de Luluabourg, qui réclamait sa présence du fait de la gravité des troubles (110), resta sans réaction. Entre la fin août et le 5 septembre, jour du « coup d'État » de Kasa-Vubu, il tint un meeting à Stanleyville en présence de personnalités africaines, puis revint à Léopoldville pour être replongé dans les intrigues politiciennes de la capitale.

Les événements du Kasai vont déclencher également des incidents le 4 septembre au camp Léopold, où quatre-vingts gradés baluba prêts à se mutiner à la suite des nouvelles parvenues de Bakwanga furent arrêtés. A Thysville, au camp Hardy, des militaires refusèrent de partir en renfort au Kasai (111). Tandis qu'il annonçait publiquement qu'une offensive était en route pour le Katanga, le colonel Mobutu, qui avait sans doute appréhendé le désastre, faisait envoyer le même jour un télégramme au chef du détachement de l'ANC à Bakwanga pour lui enjoindre de « regagner immédiatement Luluabourg avec son bataillon » ! Le télégramme était signé « Mobutu, commandant en chef (112). » L'ordre ne fut cependant pas exécuté, semble-t-il, mais les troupes de l'ANC restèrent désormais cantonnées dans les petits centres.

La désastreuse offensive katangaise ne peut même pas être imputée à une résistance ou à une contre-offensive armée et organisée. Au Kasai, on l'a vu, ce sont des civils qui ont pris les armes par peur d'une répression. Le chef

(109) Pour une synthèse des reportages de ces journalistes, voir J. ROUCH, pp. 109-123.

(110) Télégramme n° 257 de la Sûreté provinciale de Luluabourg, 5 septembre 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

(111) Correspondance radio d'Henri JONLET (M. Chaidron), INR, 5 septembre 1960 ; F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 2, p. 216.

(112) Cité par M. DEDEKEN, p. 111. Plus tard, Mobutu déclara avoir « sauvé » les Baluba dans cette affaire. Voir J.-C. WILLAME, « Chronique d'une opposition... ».

du nouvel État sécessionniste, Albert Kalonji, prévenu de l'imminence d'une attaque sur Bakwanga, se replia prudemment à Élisabethville, où il alla demander « une armée ».

Au Katanga, les dirigeants de la sécession ont réclamé une aide militaire à Bruxelles pour faire face aux « invasions » prévues. Mais Bruxelles est réticent, surtout le ministre des Affaires étrangères, Pierre Wigny, qui doit se représenter prochainement au Conseil de sécurité pour défendre l'honorabilité de la Belgique dans l'affaire katangaise. Dans un long télex du 25 août 1960, il admet qu'il existe une « concentration militaire menaçante de Lumumba », mais maintient le principe de non-ingérence et interdit explicitement « de fournir des hommes ou des armes ». « La guerre civile débiterait dans un rapport défavorable des forces et l'aide belge justifierait l'aide étrangère à Lumumba (113). » Le Premier ministre Eyskens a pourtant trouvé une astuce. Devant l'insistance de Mistebel, il fait répondre à D'Aspremont par le ministère de la Défense nationale que Tshombe puise sur le stock de la base de Kamina pour soutenir Kalonji. Les armes et munitions seraient par la suite remplacées par un ancien stock de la Force publique se trouvant toujours en Belgique (114). Le 7 septembre, un Boeing de la Sabena atterrit effectivement à Élisabethville : il contenait neuf tonnes d'armes et de munitions (115). Mais, en définitive, il n'y eut pas de fourniture d'armes au Sud-Kasaï, ni de contre-offensive militaire. Le soutien logistique de Tshombe à l'« armée de Kalonji », auquel il est fait allusion dans un télégramme de la Sûreté provinciale de Luluabourg (116), ne s'est en fait jamais matérialisé. Cette « armée », qui a quitté la capitale katangaise le 1^{er} septembre, est composée en fait d'environ six

(113) Télex n° 153, Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles, 25 août 1960.

(114) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 2, p. 220.

(115) Agence Reuter, 7 septembre 1960. La nouvelle fut confirmée par une note verbale du secrétaire général de l'ONU au gouvernement belge.

(116) « Tshombe envoie armée à Bakwanga, Mwene-Ditu et Gandajika. Ex-militaires baluba seront armés ultérieurement pour faire coup d'État. » Télégramme n° 1797 de la Sûreté provinciale de Luluabourg, 24 août 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

cents « militants » du MNC-Kalonji auxquels s'étaient joints « quelques intellectuels en complets élégants, arborant un chapeau et des lunettes noires », rapporte un journaliste de l'AFP qui assiste à leur départ (117). « La valeur militaire de cette troupe, estime Dedeken, ne tenait qu'aux "Jeunesses" qui en faisaient partie et qui s'étaient illustrées par leurs bagarres. Munies de chaînes de vélo, de couteaux et de gourdins, ils se déplaçaient généralement en bandes [...]. Les "officiers" et les "sous-officiers" étaient nommés de fraîche date [...]. Sans prestige et manquant d'expérience (militaire), ils n'avaient que peu d'ascendant sur leurs hommes (118). » Commandé par un certain Dinungu, cet ensemble disparate, qui fut rejoint brièvement par quelques Européens, éclata en petits groupes dès son arrivée au Sud-Kasaï. « Ces bandes armées firent un tel ravage, commirent de tels actes d'atrocité et de pillage que le quartier général de l'ANC crut avoir affaire à l'armée de Kalonji (119). »

*
* *

Qu'ils l'aient délibérément ordonnée ou non, l'offensive au Katanga est une erreur politique énorme et irréparable pour Lumumba et son entourage. Même s'ils ne l'ont pas dirigée, ils auraient certainement pu l'empêcher, connaissant les risques sous-jacents à une telle aventure : l'exacerbation des tensions tribales au Kasaï et la non-fiabilité absolue des troupes de l'ANC. Cet épisode va en tout cas fournir l'occasion de polariser encore davantage sur le Premier ministre tous les griefs : outre le fait qu'il est « de mèche » avec le communisme, puisque l'on considère que l'URSS lui a prêté main-forte, il sera en plus le responsable d'un « génocide ethnique » au Kasaï.

(117) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 805.

(118) N. DEDEKEN, p. 11.

(119) *IDEM*, *ibidem*.

Son idéologie nationaliste extrême, son impulsivité et une rancœur exacerbée lui ont fait perdre progressivement tout sens de la mesure. Il est vrai que Kasa-Vubu et lui ont été insultés et traités de manière indigne lorsqu'ils ont voulu se rendre au Katanga en juillet. Il est vrai aussi que l'implication de la Belgique dans les péripéties de la sécession est un coup de poignard porté dans leur dos par l'extramétropole, dont ils n'attendaient pas un revirement aussi brusque. Il est enfin vrai que Lumumba doit affronter une véritable conspiration belgo-katangaise.

Mais il est tout aussi vrai qu'il n'avait pas les moyens d'une politique de force, qu'il n'a pas compris — ou pas voulu comprendre — qu'à long terme il était investi de l'autorité internationalement reconnue, qu'il pouvait donc, sans négocier quoi que ce soit, attendre, laisser s'écouler le temps, et que personne n'avait en fin de compte intérêt à ce qu'il y ait une sécession durable.

En tant que leader d'un parti, il a pu estimer qu'une victoire militaire au Katanga serait un facteur de mobilisation politique dans le pays. Mais ce pays souhaitait-il vraiment être « mobilisé » ? N'aspirait-il pas plus fondamentalement à un retour à la paix, à la tranquillité, à un certain bien-être, et, pour l'élite, à une ascension sociale rapide après deux années de troubles et de tensions politiques ? Or, bousculant tout sur son passage, Lumumba n'offre rien et ne laisse derrière lui qu'un regain de violences tribales. Et cela est difficilement pardonnable pour l'homme d'État qu'il est devenu le 30 juin.

5

Lumumba au gouvernement

Que ce soit sous forme de conférences de presse, de discours, d'allocutions radiodiffusées, le verbe a été un élément déterminant dans la conduite des affaires politiques chez Patrice Lumumba. Il n'est pas donc étonnant qu'il y ait eu assez peu de traces matérielles significatives laissées par son gouvernement en 1960. A parcourir le journal officiel du Congo, on peut constater que les premiers actes officiels décidés par l'État congolais et enregistrés comme tels datent de septembre, c'est-à-dire de la révocation de Lumumba et de l'installation du collège des commissaires par Mobutu.

Cela signifie-t-il pour autant que la période du gouvernement Lumumba soit celle du désordre et du désastre, comme la presse internationale l'a laissé entendre ? Ce jugement mérite à tout le moins d'être nuancé, et surtout d'être replacé dans le contexte de l'époque.

L'héritage

Au moment où le gouvernement Lumumba est intronisé, le 23 juin 1960, tout est véritablement à faire pour per-

mettre au Congo d'assumer une souveraineté nationale décente.

Ce gouvernement hérite tout d'abord des effectifs belges de l'ancienne administration coloniale, dont le sort et le statut resta longtemps indéterminé. Ce n'est que quelques jours avant l'indépendance qu'entrèrent en vigueur une série de dispositions garantissant aux agents de l'administration belge, d'une part leur intégration dans l'administration métropolitaine au cas où ils seraient placés « dans l'impossibilité de poursuivre leur carrière » ; d'autre part un statut professionnel de mise à disposition du nouvel État indépendant, statut qui devait être incorporé au traité d'amitié à conclure entre les deux gouvernements.

Au 30 juin 1960, ces agents sont au nombre de 9 800 et relèvent tous des quatre catégories supérieures de l'administration coloniale. Ils gagnent des salaires élevés (de 232 500 à 465 000 FB par an), ce qui allait représenter une lourde charge pour le gouvernement à venir, d'autant plus que la situation budgétaire du Congo belge était, on le verra plus loin, dans une situation catastrophique.

Jusqu'à l'indépendance, l'africanisation de cette administration est pratiquement inexistante : en juin, sur les 12 485 agents congolais sous statut, 11 848 exercent des tâches subalternes — ce sont tous ceux que l'on appelle les « commis ». A la table ronde de janvier 1960, les leaders congolais n'ont guère manifesté d'exigences particulières dans ce domaine. Deux résolutions (n^{os} 12 et 16) traitent de quelques mesures concrètes à prendre : l'adjonction de Congolais aux commissaires de district et administrateurs de territoire ainsi qu'aux tribunaux de district. Du côté belge, on ne montre pas beaucoup d'empressement non plus. En avril, la commission politique auprès du ministre du Congo, qui comprend six Congolais (1), réagit assez vivement à certains projets d'experts qui estiment que l'on devrait diminuer de 50 % le nombre d'agents belges afin de ne pas

(1) Cette commission a été mise en place en février 1960 pour mettre en œuvre la résolution n^o 15 de la table ronde relative au statut des agents belges de l'administration d'Afrique.

mettre à la charge du futur État des dépenses de traitement excessives (2). « Les membres de la commission se déclarent convaincus, peut-on lire dans un communiqué du ministère du 27 avril, de ce que l'évolution rapide du Congo dans le sens de l'africanisation ne peut jouer au détriment des techniciens expérimentés qui sont déjà sur place [...]. En l'occurrence, il ne peut être question de procéder au remplacement massif et quasi automatique des agents européens par des agents congolais (3). »

Au seuil de l'indépendance, les seules mesures qui ont été prises concernent la nomination de quelques centaines de Congolais à des grades de quatrième catégorie (fonctionnaires non supérieurs) et la désignation de trois fonctionnaires de direction, de même que l'envoi de deux cents à trois cents stagiaires en Belgique. Selon Vanderstraeten, cette dernière mesure repose sur l'hypothèse que « les ministres et les autorités politiques du Congo indépendant souhaitent rapidement s'entourer de collaborateurs congolais soit dans leur cabinet, soit en les plaçant aux côtés de hauts fonctionnaires belges de l'administration (4) ».

En dépit de son nationalisme affirmé, Lumumba n'est pas enclin non plus à une africanisation rapide de l'administration. En juin, il multiplie les déclarations rassurantes pour les agents belges et les invite instamment à rester à leur poste, même si, devant certains auditoires, il déplore la lenteur de l'africanisation (5). Immédiatement après son investiture, il tend encore la main aux Belges du Congo : il considère en effet que « les membres de l'ancienne administration coloniale, ayant cédé les pouvoirs de commandement aux Congolais, resteront par leurs conseils et leur expérience les plus sûrs garants d'une saine gestion de la chose publique (6) ».

(2) Entretien avec H. LECLERQ.

(3) *La Libre Belgique*, 28 avril 1960.

(4) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 107.

(5) « Déclaration à un meeting de l'APIC le 6 juin 1960 », in *Propos de P. Lumumba*, p. 9.

(6) Discours à la Chambre lors de l'investiture du gouvernement, *ibidem*, p. 25.

Il eût d'ailleurs été difficile pour le Premier ministre de ne pas agir avec une certaine souplesse en matière d'africanisation. Le 28 juin, on en est toujours à des propositions d'organigramme pour les nouveaux ministères qui doivent être constitués sur la base des six directions générales de l'administration coloniale. L'institution du collège exécutif général, sorte d'exécutif de transition exigé par les leaders politiques à la table ronde de février, ne pouvait en aucun cas être considérée comme un véritable gouvernement provisoire. Les membres de ce collège n'avaient ni responsabilité directe sur un département, ni cabinet propre. Outre que ce collège s'est constitué à une époque difficile — conflits ethniques au Kasai, tensions électorales, contestation de son rôle par Lumumba et Kasa-Vubu, qui en font partie —, ses pouvoirs ont été limités *de facto* par l'arrivée le 16 mai du ministre des Affaires générales, Ganshof Van der Meersch, chargé d'un mandat qui prive le collège d'une grande partie de ses prérogatives essentielles en matière de maintien de l'ordre, de fonctionnement de l'appareil judiciaire et d'impulsion administrative. Il n'y a donc pas eu de rodage d'un nouveau pouvoir africain.

Mais c'est surtout dans le domaine des voies et moyens, c'est-à-dire des finances publiques, que l'« héritage colonial » va peser le plus lourd. L'état des lieux est à ce niveau proprement catastrophique. Déjà, en 1958, le ministre belge des Colonies attirait l'attention des autorités coloniales sur la contraction progressive des ressources financières de la colonie. Le 4 juin 1959, le gouverneur général confiait à son tour au ministre des Affaires africaines son appréhension grandissante devant la détérioration continue et incontrôlable des finances du Congo belge. Au moment de la préparation du budget ordinaire de 1960, une note est transmise au ministre du Congo, dans laquelle le chef de cabinet adjoint du ministre attire l'attention sur l'état alarmant, non plus du budget, mais de la trésorerie congolaise : le Fonds de contrepartie, réserve budgétaire de 8 milliards de FB créée en 1951 et où l'on puise pour éponger les déficits annuels, est à sec. Lorsqu'on les cumule, ceux-ci ont atteint 6,2 milliards entre 1957 et 1959. Or le déficit

prévu pour 1960 est estimé à 2,5 ou 3 milliards. « La contrepartie active [du Fonds] n'existe plus. Elle a été utilisée pour financer des travaux prévus aux budgets extraordinaires [...] sans l'assentiment du législateur [...]. Trop nombreuses encore sont les personnes qui ignorent la situation actuelle et se figurent que le Congo dispose d'une "tirelire" bien approvisionnée, alors que cette "tirelire" a été vidée sans que l'on porte en écriture les prélèvements effectués. La trésorerie congolaise n'est riche qu'en apparence : les comptes sont en retard sur les faits (7). »

En 1960, un fonds d'assistance de 2,7 milliards est constitué, à la charge de la Belgique. A la veille de l'indépendance, toutefois, le Congo se trouve en état de faillite virtuelle. Selon le compte rendu d'une réunion ministérielle qui a lieu le 23 juin 1960 au cabinet du Premier ministre Eyskens, il ressort que la trésorerie du Congo présentera le 1^{er} juillet 1960 un déficit de 500 millions et que la seule solution consiste à rogner sur le fonds d'assistance (1,37 milliards sur les 2,7 promis). Or, précise un membre du cabinet du ministre du Congo dans une lettre à son ministre, « il faudrait 3 milliards de plus (à peine de s'attirer la juste rancune du gouvernement congolais) si l'on veut ne pas perdre toute chance de retirer le fruit de la politique d'amitié pratiquée jusqu'ici à l'égard du Congo (8) ». L'auteur de la note signale par ailleurs que « la Banque Nationale [de Belgique] se refuse à toute intervention aussi longtemps que des impôts nouveaux n'auront pas été votés... et le gouvernement n'envisage pas d'attaquer la question avant octobre. Les 1,37 milliards auxquels il est fait allusion seront mangés au plus tard le 15 août. Que se passera-t-il de mi-août à mi-octobre ? Aucune solution n'est en vue ».

Face à une situation financière qui ne cesse de se dégrader, les autorités belges se contentent de recourir à des

(7) Ministère du Congo belge et du Ruanda-Urundi, cabinet du ministre, « Note à M. le Ministre », Bruxelles, le 19 novembre 1959, p. 8, Archives du CEDAF-ASDOC.

(8) Lettre au ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi, le 23 juin 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

expédients dont certains aboutissent en fait à reporter sur le futur État congolais la charge des dettes récentes. Ainsi, le gouvernement colonial organise le paiement anticipé des impôts et des dividendes à valoir sur l'exercice budgétaire de 1960 pour couvrir les déficits de trésorerie du Congo pendant les premiers mois de l'année. « L'escompte des recettes fiscales hypothéquait d'office la situation de trésorerie dont allait hériter le gouvernement de la République du Congo (9). »

Par ailleurs, durant le premier semestre de 1960, des instructions confidentielles sont données aux ordonnateurs trésoriers pour reporter à soixante jours le délai des paiements de tous les titres de créance à la charge de l'État et pour accélérer en revanche le recouvrement des arriérés. A la fin du mois de mars, rapportent J. Marrès et I. Vermast, la cessation de paiement est même devenue une réalité, et le gouvernement général est harcelé par les fournisseurs de la colonie et par les chambres de commerce (10). « Quand le gouvernement Lumumba sera constitué, aucune remise sérieuse n'interviendra à aucun échelon. Au marché parallèle, le franc congolais aura déjà perdu le quart de sa valeur. Dans la réalité, les créanciers ne seront jamais payés, l'État belge invoquant la séparation des patrimoines [entre la Belgique et le Congo] (11). »

Le « laisser-aller » belge n'est cependant pas un abandon pur et simple. Il relève davantage, pensons-nous, de mesures conservatoires destinées à maintenir les liens de dépendance entre la Belgique et son ancienne colonie après le 30 juin *via* une assistance technique et financière. Cette attitude apparaît de façon explicite dans un document confidentiel préparatoire à la table ronde économique de mars 1960 : « Le Congo [devenant] indépendant, l'aide économique et financière devra être demandée par lui, plutôt qu'offerte par la Belgique. Cette position nous met dans une situation de force vis-à-vis des négociations futures tant

(9) *Indépendance, inflation, développement*, p. 65.

(10) J. MARRÈS et I. VERMAST, p. 194.

(11) *IDEM*, p. 196.

en ce qui concerne l'argent que les hommes en nous permettant de jouer la carte de notre utilité économique (12). »

Les débuts de l'assistance technique

Cette aide belge au Congo indépendant ne pourra toutefois pas se concrétiser immédiatement en raison de la mutinerie, qui entraîne l'effondrement de l'ancienne administration coloniale. Le 8 juillet, l'ambassadeur Van den Bosch annonce aux agents belges de Léopoldville que les conditions de sécurité prévues par la loi de mars 1960 ne sont plus réunies et que ces agents peuvent dès lors quitter le Congo pour être réintégrés dans l'administration métropolitaine. Le 12, la mesure est étendue à tous les fonctionnaires œuvrant dans les autres provinces du Congo, à l'exception du Katanga et du Kivu.

Comme on le verra dans le chapitre suivant, il ne faudra cependant pas attendre quinze jours avant que la vapeur ne soit dans une certaine mesure renversée. A partir du 20 juillet, les autorités belges semblent se ressaisir et lancent des appels pour que les fonctionnaires coloniaux restent en place ou reviennent au Congo pour assurer les services considérés comme essentiels : la banque centrale, les finances, le commerce extérieur, les télécommunications, les aéroports... Ceux qui acceptent de rester ne sont pas toujours les éléments les plus intéressants. On citera à ce propos deux témoignages de l'époque. Celui de l'ambassadeur Van den Bosch lui-même, qui fait état de ce que « les fonctionnaires restant en activité commencent à préciser leurs revendications, voire à exercer une forme de chantage. Ils demandent la modification de leur statut afin de devenir techniciens de l'ONU ou fonctionnaires belges en mission. Cette revendication va de pair avec une demande

(12) Document préparatoire à la réunion du 7 mars 1960, groupe de travail économique, s.d., p. 1, Archives du CEDAF-ASDOC.

de salaire plus élevé (13) ». Un second témoignage est fourni, un peu plus tard, par Benoît Verhaegen, qui sera chargé en septembre d'organiser sur une base informelle le recrutement d'agents belges désireux de retourner au Congo, et qui constate : « N'étant pas suffisamment officielle pour être organisée et contrôlée, l'assistance technique belge est souvent d'une qualité médiocre. Elle comprend des éléments douteux et compromettants. Elle n'est pas proportionnée aux besoins réels et à la situation psychologique (retour trop massif dans certains secteurs). Ces griefs que les Congolais ou l'ONU ont à formuler ne peuvent pas s'exprimer de manière efficace et s'accumulent (14). »

La panique qui a saisi les Belges est très mal vécue par les leaders politiques congolais, qui considèrent que, dans la plupart des cas, il y a eu abandon flagrant de poste. Le fait que les autorités belges ont d'abord donné le feu vert à un repli généralisé pour changer d'avis moins de quinze jours plus tard les renforce dans leur opinion. Tout au long du mois de juillet, un certain nombre de ministères insistent pour que les techniciens belges reviennent rapidement, faute de quoi ils seront révoqués. Tel est le cas des ministères de la Justice, de l'Agriculture et du Travail, où des représentations dans ce sens sont effectuées auprès de l'ambassadeur Van den Bosch (15). Dans un ministère clé, celui des Finances, on s'oppose en revanche catégoriquement au retour de ceux qui ont abandonné leur poste. H. Leclercq, à l'époque chef de cabinet adjoint du ministre, se souvient à ce propos que l'administration avait unanimement rejeté le projet, plus ou moins soutenu par le chef de cabinet Ndele, de reprise des anciens fonctionnaires belges rentrés en Belgique. « Ceux qui étaient restés au Congo, déclarait-on, étaient les bienvenus, mais pas question de récupérer les paniquards (16). »

(13) Lettre de l'ambassadeur VAN DEN BOSCH au ministre des Affaires africaines, 23 juillet 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

(14) B. VERHAEGEN, « Note sur la situation politique au Congo », s.d., p. 3 (manuscrit), Archives du CEDAF-ASDOC.

(15) Télégrammes divers de l'ambassadeur VAN DEN BOSCH au ministère des Affaires étrangères, juillet 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

(16) Entretien avec H. LECLERQ.

Cette attitude au sein d'un ministère pourtant peuplé par des « hommes de Kasa-Vubu » n'était pas loin d'être partagée par Lumumba. Dans ses allocutions et ses conférences de presse de la fin de juillet, celui-ci insiste bien sur la distinction qu'il y a à établir entre le « gouvernement belge » et ceux des Belges qui sont restés au Congo. Ces derniers sont des « Belges de bonne volonté, de bonne foi » : « ceux-là comprennent que le Congo appartient aux Congolais et que ce sont les Congolais qui doivent maintenant diriger leur pays » (17). D'ailleurs, ajoute Lumumba, « les mauvais éléments sont déjà partis (18) ».

Il est toutefois vrai que le Premier ministre n'entendait plus dépendre des seuls Belges pour l'assistance technique. A la fin juillet et au début du mois d'août, il manifeste son intention d'internationaliser largement cette assistance en faisant appel, entre autres, aux États-Unis — « Je vais revenir [de là-bas] avec des techniciens, avec des professeurs, avec des ingénieurs américains », annonce-t-il juste avant son départ pour les États-Unis —, puis, après sa tournée africaine du mois d'août, aux pays africains qui lui sont favorables (Guinée, Tunisie, Ghana...) (19).

Mais il va se heurter ici au « grand dessein » d'Hammar-skjöld, qui entend substituer une assistance internationale — celle de l'ONU — à celle des Belges défailants (20). Or, Lumumba pouvait difficilement accepter une assistance qui se serait située en dehors et même au-dessus des autorités congolaises. Certains de ses ministres, les nationalistes surtout, partagent ce point de vue ; à l'issue des négociations avec le secrétaire général à New York, la délégation congolaise remit un rapport qui était loin d'être favorable aux opérations civiles de l'ONU telles que les concevait Hammar-skjöld. Si ces ministres se montrèrent satisfaits des premières initiatives qu'avaient prises ou que comptaient

(17) « Allocution à la radio congolaise de M. Lumumba avant son départ pour les États-Unis », in *Propos de P. Lumumba*, p. 60.

(18) « Conférence de presse de M. Lumumba », 23 juillet 1960, *ibidem*, p. 56.

(19) *Propos de P. Lumumba*, p. 61 ; « Conférence de presse de M. Lumumba », in J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 588.

(20) Voir chapitre 8.

prendre les Nations unies en matière d'aide d'urgence, ils s'opposèrent à toute tentative de mise sous tutelle du Congo de la part de l'ONU. « Il y a eu lieu, concluaient-ils dans leur rapport, de se méfier d'un excès de zèle [des Nations unies] et de résoudre, dans la mesure du possible, nos problèmes directement entre États africains de préférence (21). » Le rapport de mission estimait urgent de mettre en place au Congo un organisme de coordination « qui servirait de trait d'union entre l'ONU et le gouvernement (22) ». Un tel organisme ne fut cependant jamais instauré. De leur côté, les Nations unies ne tinrent pas l'engagement qu'elles avaient pris à New York d'organiser, en concertation avec le gouvernement congolais, le « groupe consultatif » destiné à s'installer à Léopoldville. Quant à la formule de consultants de haut niveau mis à la disposition du gouvernement, elle fut utilisée dans le cadre des négociations sur le statut futur de la banque centrale congolaise à Genève ; il y eut aussi quelques détachements de hauts fonctionnaires dans les départements de la Justice, de l'Agriculture, de l'Éducation nationale et des Communications. Mais ce type d'assistance supposait l'existence d'un gouvernement « en état de demander des consultations, ce qui n'était pas le cas en l'été 1960 ». En outre, la liaison étroite existant entre l'opération civile de l'ONU et l'opération militaire de même que les réactions défavorables de Lumumba à l'égard de cette dernière dans l'affaire katangaise « contribuèrent également à freiner la pleine efficacité de la formule de consultation (23) ».

Après le 15 août, c'est-à-dire après que la rupture entre Lumumba et Hammarskjöld eut été consommée, comme on le verra au chapitre 8, le secrétaire général et les hauts fonctionnaires des Nations unies donnèrent une interprétation beaucoup plus contestable du mandat de l'ONU au Congo, en s'efforçant d'imposer que toute assistance tech-

(21) « Rapport de voyage du secrétaire d'État au Commerce extérieur, A. Kiwewa », Léopoldville, 18 août 1960, p. 3, Archives du CEDAF-ASDOC.

(22) *Ibidem*, p. 2.

(23) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 628.

nique passe par l'organisation internationale ou soit autorisée par elle : on méconnaissait de ce fait le droit du Congo à recourir à des formules de coopération bilatérale.

Sur place, la mission civile de l'ONU a en effet rapidement occupé le terrain laissé vacant par les Belges. Dotée d'une armada de fonctionnaires grassement rémunérés, elle est rapidement présente dans tous les secteurs clés : finances, fonction publique, santé, formation... Alors que les relations belgo-onusiennes sont restées bonnes pendant tout le mois de juillet et une partie du mois d'août — l'ambassadeur Van den Bosch est en contact avec bon nombre de fonctionnaires de l'ONU qui débarquent à Léopoldville —, la situation se détériore début septembre, et les frictions entre Belges et agents de l'ONU deviennent de plus en plus fréquentes. Fernand Herman, à ce moment chef de cabinet adjoint aux Finances, se souvient que les fonctionnaires de l'ONU refusaient plus ou moins ouvertement de traiter avec les conseillers belges restés en place. « Je fus un des seuls qu'ils acceptaient parce qu'ils avaient compris que les Congolais de mon département voulaient qu'il en soit ainsi. Mais les fonctionnaires de l'ONU ne voulaient avoir affaire à personne d'autre. Pour toutes les questions financières, j'étais obligé de me cacher des contacts que j'avais avec le fonctionnaire belge qui était resté à la banque centrale. En fait, ce dernier faisait tout le travail le soir à son hôtel et je remettais sa "copie" le lendemain matin aux fonctionnaires de l'ONU. Les gens de l'ONU étaient très opposés à tout ce qui concernait les Belges travaillant à la banque centrale car ils considéraient que la Banque Nationale de Belgique prêtait main-forte au Katanga par l'intermédiaire de son siège congolais (24). »

Un autre Belge, œuvrant au cabinet du ministère du Plan, Benoît Verhaegen, constate, dans une note sur la situation politique au Congo, que « la forme bilatérale [pour l'assistance technique] provoque l'hostilité de l'ONU qui paralyse dans beaucoup de cas l'action des Belges et nous

(24) Entretien avec F. HERMAN.

discrédite dans l'opinion internationale et chez les dirigeants congolais (25) ».

Il serait inexact d'attribuer ces frictions à des querelles de fonctionnaires. En réalité, elles procèdent aussi du large pouvoir d'interprétation que le secrétaire général s'est donné de son mandat. « [Toute] mise en œuvre [d'une résolution], déclare-t-il au Conseil de sécurité le 21 août, signifie évidemment en premier lieu une interprétation [...]. Il est évident que le Conseil de sécurité ne dit rien, je n'ai pas d'autre choix que de suivre ma propre conviction (26). » Dans le cas qui nous occupe — le rejet de toute assistance bilatérale au Congo —, Hammarskjöld ira fort loin. Étant donné qu'il n'a pas d'instrument légal lui permettant d'agir dans son sens, le secrétaire général va fonder son action « sur des arguments légaux extrinsèques à la question de la légalité de l'action elle-même », observe G. Abi-Saab (27). A partir de début septembre, Hammarskjöld estime qu'il est arrivé à atteindre un de ses buts : le déploiement des forces des Nations unies partout au Congo. Il lui faut s'atteler à un autre objectif, pour lui fondamental, la mise sur pied d'un vaste programme d'assistance civile, qu'il lui semble « logique », dit-il, de faire canaliser par l'ONU et *via* un fonds spécial d'assistance (28).

Ce caractère « logique » est en fait, à ses yeux, impératif. Le secrétaire général va en effet asseoir l'*obligation* de faire passer toute assistance par l'ONU sur trois arguments : d'une part sur une interprétation large d'une résolution du Conseil de sécurité prise le 22 juillet qui prie tous les États de s'abstenir de toute action qui pourrait tendre à empêcher le rétablissement de l'ordre public et l'exercice de l'autorité du gouvernement congolais (et, pour Hammarskjöld, cet ordre public et l'exercice de cette autorité sont menacés non seulement par l'assistance militaire belge au

(25) B. VERHAEGEN, « Note sur la situation politique au Congo (1960) », manuscrit, Archives du CEDAF-ASDOC.

(26) Document de l'ONU, Conseil de sécurité, S/PV 889.

(27) G. ABI-SAAB, p. 56.

(28) B. URQUHART, p. 438 ; document de l'ONU, Conseil de sécurité, séance du 7 septembre 1960.

Katanga, mais aussi par l'« abus de l'assistance technique dans d'autres parties du Congo »; d'autre part sur ce qu'il appelle les « très âpres réalités congolaises » par rapport aux « questions de forme et de justification d'ordre juridique »; et enfin sur l'absence d'ingérence extérieure que l'action des Nations unies présuppose (?) (29).

Lumumba, et après lui ses adversaires, ne pouvaient évidemment pas accepter ce genre d'argumentation spéieuse qui remettait en cause le primat de la souveraineté nationale. C'est bien pourquoi les conflits entre l'ONU et les Congolais vont perdurer bien au-delà de la période du gouvernement Lumumba.

La « grande pagaille »

Démuni sur le plan des moyens, coincé entre une assistance technique belge discréditée et réduite à la portion congrue d'une part, et les visées tutélaires que le secrétaire général de l'ONU cherche à imposer d'autre part, le gouvernement Lumumba n'aura qu'un fonctionnement très embryonnaire. Quelques jalons, quelques esquisses, sont pourtant posés par certains ministères qui se sont volontairement mis à l'abri de la tempête. Mais on doit bien le constater : il n'existe pas de *projet*.

L'un des signes les plus manifestes de cette carence est l'absence, pour le nouvel exécutif congolais, de programme de gouvernement dûment entériné par le Parlement. Un avant-projet a été rédigé à l'extrême fin du mois de juin par le cabinet du Premier ministre. Il porte l'empreinte d'une grande modération de ton tant sur le plan politique (respect des libertés publiques, des droits de l'opposition,

(29) Quatrième rapport du secrétaire général, 7 septembre 1960, document de l'ONU, Conseil de sécurité, S/4482; déclaration du secrétaire général à la séance du Conseil de sécurité du 9 septembre 1960, document de l'ONU, Conseil de sécurité, 896^e séance, 9-10 septembre 1960.

des « pesanteurs » régionales) que sur le plan économique (refus de toute nationalisation). Cet avant-projet ne sera déposé au Parlement qu'à la veille du départ de Lumumba aux États-Unis, le 21 juillet. Absorbé par d'autres urgences, le Premier ministre ne paraît plus guère s'en préoccuper — ce qui lui vaudra une réprimande et un ultimatum du président du Sénat, Joseph Iléo ; il a même laissé passer dans la version finale plusieurs passages relatifs aux relations belgo-congolaises qui ne sont plus de mise après la rupture des relations entre les deux pays (30). Et comme il congédie la Chambre jusqu'au 1^{er} septembre, cet avant-projet ne sera en fait jamais discuté.

C'est que le mois de juillet est, plus que tout autre, un mois très agité. D'abord parce que les ministres s'installent et jouissent de leur nouveau pouvoir. « Les premières réunions de nos conseils des ministres furent inoubliables, relate Thomas Kanza. Nos discussions furent des plus décousues. Tous, nous étions heureux ou à tout le moins satisfaits d'être ministres. On jouait une pièce, mi-comédie, mi-tragédie. Nous étions ministres enfin ; nous, les colonisés, avons maintenant des titres et une dignité. Mais nous n'avons aucun pouvoir sur les instruments dont nous avons besoin pour exercer nos fonctions. Nous discutons des bureaux que nous occuperions, des endroits où nous nous installerions, des partages à effectuer entre nous. Nous discutons de la répartition des voitures ministérielles, des résidences ministérielles, des arrangements pour nos familles, etc. En bref, nous parlions sans fin, nous riions comme des fous et concluions immanquablement en blâmant les colonisateurs belges de tous nos ennuis. Ceux qui parmi nous se prenaient au sérieux se jetaient à la tête des "excellences", tandis que ceux qui avaient des inclinaisons socialistes s'interpellaient avec des "camarades" (31). »

Pendant cette période d'installation, les « ex-évolus » congolais commencent déjà à vouloir s'accaparer le signe tangible de leur pouvoir : l'argent. En dépit des protestations

(30) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 570 sq.

(31) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, pp. 119-120.

de Lumumba, les barèmes des rémunérations et indemnités de fonction des ministres, parlementaires et cadres supérieurs de l'administration prennent leur envol, tandis que l'écart se crée entre eux et les gagne-petit de l'administration, les commis (32).

En juillet, le gouvernement est aussi et surtout handicapé par la mutinerie de la Force publique et ses séqueles, et par la sécession belgo-katangaïse, qui va mobiliser Lumumba plus que tout autre problème. Durant tout le mois, le Premier ministre et le chef de l'État seront absents de la capitale, ce qui crée une vacance du pouvoir à Léopoldville, siège de tous les leviers de commande, très vite plongée dans les intrigues et les complots. Rappelons ici que Lumumba et Kasa-Vubu se trouvent dans le Bas-Congo du 7 au 10 juillet, au Kasai et au Kivu du 11 au 14, puis à Stanleyville du 17 au 19. Le 23 juillet, Lumumba entreprend ensuite son périple américain, puis africain, qui durera jusqu'au 9 août 1960. « Si le pouvoir de Kasa-Vubu et de Lumumba est réel, constate Vanderstraeten, il est aussi limité et presque subordonné à leur présence physique. Seule cette présence parvient à ramener le calme [...]. Ce seul fait souligne la fragilité de l'État à ce moment : pour imposer son autorité, il faut que son président et son Premier ministre interviennent en personne. Ce qu'ils parviennent ainsi à imposer reste précaire et est souvent remis en cause dès qu'ils s'éloignent (33). »

Intervenir dans tous les lieux et dans tous les domaines — jusques et y compris pour les détails les plus triviaux comme... dactylographier une lettre urgente (34) — est surtout le propre de Lumumba. Celui-ci se multiplie à Léopoldville, où les conférences de presse à sa résidence sont

(32) 1 400 000 pour le chef de l'État, de 700 000 à 1 000 000 pour les ministres, 300 000 pour les parlementaires (100 000 prévu par la loi fondamentale) contre 35 000 à 190 000 pour les agents ordinaires de l'administration. Source : ministère des Finances, barèmes des rémunérations et indemnités des membres des gouvernements central et provinciaux, des membres de cabinets ministériels, des parlementaires et membres des assemblées provinciales, juillet 1960.

(33) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 456.

(34) S. MICHEL, *Uhuru Lumumba*, p. 101.

quasi quotidiennes, dans tout le Congo, où les intrigues se nouent, et aussi à l'étranger, où le Premier ministre estime indispensable de renforcer le crédit menacé de son gouvernement. Il n'a donc pas le temps de gouverner et d'administrer quoi que ce soit. Il n'en a d'ailleurs pas l'envie : ce n'est en aucune façon un homme de dossiers. « Il empoigne les problèmes immédiatement et à bras-le-corps », atteste Maryse Hockers (35). « Il est, dira Serge Michel, un de ces hommes qui ne songent jamais à faire son trou. Il est toujours sur le départ, il cherche quelque chose et il sait que le temps est court (36). »

Et puisque le temps est court, il faut convaincre. C'est bien pourquoi Lumumba joue à fond la carte du verbe, dans lequel il excelle. Son auditoire le plus assidu, ce ne sont pas ses collaborateurs : c'est la presse, qui fait de lui une « superstar » africaine. Avec ses propos de révolté, explique le journaliste Robert Louis, il était la providence de ceux qui étaient avant tout à la recherche de sensations. Il convoque les journalistes d'une manière impromptue, à toute heure du jour. « Il faisait toujours une entrée solennelle lorsqu'il venait s'adresser au monde par notre intermédiaire. Une véritable entrée de chef d'État. Il avait beaucoup d'allure. Puis il commençait à parler. Il avait toujours préparé le thème de sa conférence. Au début, elle conservait une dignité rigoureuse. Il s'exprimait calmement, usant de mots choisis [...]. Puis, plus fort que lui, son démon du verbe le prenait. Il avait pour la Justice une passion tout d'une pièce qui ne pouvait pas supporter les subtiles roueries dont sont tissées les sociétés humaines [...]. Le lendemain, la presse internationale était emplie de titres fracassants. » Souvent mécontent de la manière dont la presse étrangère rapportait ses idées, il ne se rendait pas compte, explique Robert Louis, qu'à chaque conférence de presse on guettait l'instant où il se mettrait en colère parce que c'était de cette colère que naîtrait la phrase choc de la presse du lendemain (37).

(35) Entretien avec M. HOCKERS.

(36) S. MICHEL, *Uhuru Lumumba*, p. 101.

(37) J. PREZELIN, pp. 251-254.

Son cabinet privé est une cours des miracles encombrée des figurants les plus divers : quémandeurs qui attendent parfois des jours durant d'être reçus, ministres et politiciens qui entrent et qui sortent sans être annoncés, journalistes qui font antichambre avant la prochaine conférence de presse, conseillers, chefs de cabinet et visiteurs étrangers qui doivent patienter trois heures pour n'être reçus que cinq minutes. « On n'avait aucune prise sur le réel, raconte Serge Michel. Lumumba a été très rapidement submergé par des affaires qui auraient pu être chez nous du ressort d'un juge de paix ou d'un garde champêtre, des affaires tout à fait secondaires qu'aurait dû résoudre le maire de telle ou telle localité ou le responsable administratif de tel ou tel quartier. Mais cela ne se passait jamais comme cela. Et puis, ensuite, les gens un peu déboussolés par l'indépendance, qui n'avaient pas de travail, etc. (38) et qui venaient se recommander d'un parent à l'africaine venaient voir le Premier ministre et attendaient des jours dans le salon [...]. Parmi les visiteurs, il y avait vraiment n'importe qui [...]. C'était la porte ouverte à n'importe quelle provocation, n'importe quelle infiltration. Tout devenait incontrôlable. J'en ai eu l'impression quand il a commencé à y avoir des émeutes contre la résidence de Lumumba [à la fin du mois d'août]. J'ai eu la sensation d'être enfermé dans une maison et que l'histoire se déroulait dehors (39). »

Sur le pied de guerre vingt-quatre heures sur vingt-quatre, Lumumba crée autour de lui une ambiance d'agitation permanente, rendant toute prise de recul impossible, tout répit impensable. Ce qu'il exige pour lui-même, il le veut des autres aussi. « Quand travaillez-vous, lui fait dire Serge Michel ? Quand peut-on travailler ? Qui vous a convoqué ? Qui êtes-vous donc ? Je vais vous le dire. Vous êtes des forçats, des condamnés au travail sans fin. Vous n'avez droit à aucun repos. Vous êtes à la disposition du Congo vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Vous n'avez pas de

(38) Il y avait plus de trois mille chômeurs en 1960.

(39) Entretien avec S. MICHEL, janvier 1981. Sur l'ambiance qui régnait au cabinet de Lumumba, voir aussi S. MICHEL, *Uhuru Lumumba*, chap. 8.

vie privée et les moyens dont vous disposerez ne vous serviront qu'à travailler plus encore [...]. En échange ? En échange, vous n'aurez aucun souci matériel parce que vous n'aurez pas le temps d'en avoir (40). »

Le rythme forcené que Lumumba s'impose et impose à son entourage est évidemment peu propice à l'exercice d'une autorité effective. A plusieurs reprises, on a l'impression que le Premier ministre « craque ». Épuisé, il ne dort que très peu et, selon certains, se drogue. « Après le 4 juillet, affirme H. Leclercq, c'est un homme différent. Chaque fois que je l'ai vu — soit une dizaine de fois — il avait la parole saccadée et les yeux exorbités (41). » Serge Michel évoque à plusieurs reprises les grandes colères d'un homme qui, à partir du mois d'août en tout cas, va au-delà de ses limites.

Ce style de vie n'est partagé en fin de compte que par la petite minorité de personnes qui constitue son entourage. Les ministres et même ses chefs de cabinet sont rarement là, ce dont le Premier ministre se plaint constamment. « Ils sont dans les bars, les hôtels, les restaurants où se faisait la politique », selon Serge Michel (42).

C'est donc une figure solitaire qui dirige (en théorie) le Congo. Même s'il est tenu plus ou moins au courant de ce qui se passe en dehors de son cabinet par des membres de son parti et par son chef de la Sûreté, le Premier ministre est fondamentalement peu ou mal informé. « J'ai été obligé, raconte Serge Michel, d'inventer un système pour savoir ce qui se passait. Cela consistait à obliger les opérateurs de télex (trois Belges restés à Léopoldville) à nous donner les doubles de tous les envois de dépêches et des articles des journalistes [...]. Nous avions quand même, mais malheureusement très souvent, une optique tronquée des faits. Pourquoi ? Parce que les journalistes ramassent toujours des informations isolées d'un contexte et beaucoup trop souvent anecdotiques (43). »

(40) S. MICHEL, *Uhuru Lumumba*, p. 99.

(41) Entretien avec S. MICHEL, janvier 1981, p. 12.

(42) *Ibidem*.

(43) *Ibidem*.

Les Conseils des ministres ne forment guère un lieu de discussion et de décision collégiale. D'abord, à partir du mois d'août, ils ne se tiennent que de plus en plus rarement. Ensuite, il n'y a guère que Lumumba qui intervienne sur les points à l'ordre du jour. « Patrice Lumumba, rapporte Duvivier, n'était point le *primus inter pares* dont la Constitution avait fait le Premier ministre. C'était beaucoup plus, dans la réalité des choses, le roi en son Conseil. La majorité des ministres vivaient dans la crainte d'un froncement de sourcils de Lumumba. Le rôle de la plupart, dans les Conseils des ministres, était de surenchérir aux thèses du Premier ministre. Cela se conçoit assez commodément de la part des ministres MNC qui n'ignoraient pas qu'ils n'existaient qu'en fonction du bon vouloir du président du Parti. Cela était assez inattendu de la part des représentants d'autres partis. Mais le fait est indéniable. Il a fallu par exemple une quinzaine de jours au ministre de la Santé publique avant qu'il ose s'adresser directement à Lumumba pour des questions relatives à son département (44). »

Serge Michel, qui a vécu plus longuement aux côtés du Premier ministre, apporte un éclairage différent et sans doute plus véridique sur le déroulement des Conseils des ministres au mois d'août. En fait, explique-t-il, si Lumumba était effectivement le seul à parler aux réunions, c'était soit parce que les ministres étaient occupés à autre chose (régler leurs problèmes de villas et d'argent), soit parce qu'« ils se trouvaient dans des réunions où ils ne voulaient pas que l'on sache qu'ils étaient », soit encore parce que tout ce qui les intéressait, c'était la jouissance quasi physique de leur petite parcelle de pouvoir (45).

Çà et là cependant, des ministères se sont mis au travail. Ils bénéficient pour ce faire de l'impulsion de fonctionnaires congolais compétents et d'une petite minorité de conseillers européens restés à Léopoldville.

(44) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 568.

(45) Entretien avec S. MICHEL, janvier 1981, pp. 11-12.

A la Fonction publique, qui est mise en place le 1^{er} août à l'issue d'un Conseil des ministres, l'impulsion est donnée par André Ngenge, « un homme sincère, direct, détestant l'intrigue », selon Kanza, qui, de surcroît, est un ancien dirigeant du MNC resté très nationaliste. Le secrétariat général du ministère est confié à Pascal Luanghy, qui est dans l'administration coloniale depuis vingt-cinq ans. Quinze jours après son installation, ce ministère a déjà défini les différentes étapes de la mise en place d'une administration africanisée, système qui s'efforce de concilier la revendication légitime des nouveaux agents congolais en matière de traitement avec les nécessités de l'austérité budgétaire et celles de la compétence. Il a aussi élaboré un contrat d'engagement type pour les techniciens étrangers qui sont nécessaires à la nouvelle administration et qui seraient totalement à la charge du Congo. Un mois plus tard, c'est au sein de ce ministère, sous l'impulsion de Luanghy et avec l'appui du chef des opérations civiles de l'ONU, Gardiner, que se tiennent des réunions au cours desquelles se fait jour une prise de conscience, chez les différents secrétaires généraux des ministères, de la nécessité d'enrayer la politisation de l'administration et où sont avancées des ébauches de coordination en matière de nomination de fonctionnaires.

Au ministère du Plan et de la Coordination économique, dirigé par Alois Kabangi, un homme rigoureux et méthodique, l'africanisation s'est faite dans de bonnes conditions. On s'attelle aux problèmes les plus urgents : l'organisation des secours alimentaires, qui arrivent de partout (États-Unis, Allemagne, Suisse, Canada, URSS, Royaume-Uni et Suède) et qu'il faut acheminer à l'intérieur. Le ministère effectue également à la fin du mois de juillet la première grande mission économique dans les chefs-lieux de province, en concertation avec l'ONU : cette mission dégagea les mesures indispensables pour garantir la sécurité, la mise en route de l'assistance technique de l'ONU, le règlement des problèmes financiers les plus urgents, la mise au travail des chômeurs (46)... Enfin, on définit aussi les voies

(46) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 637 sq.

et moyens devant permettre d'africaniser rapidement et adéquatement l'économie congolaise : création d'un haut-commissariat au Plan et au développement économique, d'un institut national de développement, de centres communautaires pilotes, etc.

Au ministère des Finances, un ministère clé puisque c'est l'officier payeur du nouvel État, la transition entre la période coloniale et l'indépendance s'effectue sans grands problèmes, alors que les Belges ont déserté quasi totalement ce ministère (47). Selon le chef de cabinet adjoint, Hughes Leclercq, « l'africanisation s'est effectuée du jour au lendemain, sans acrimonie et contestations. Les éléments les plus compétents ont pris d'emblée les postes importants. Le personnel congolais s'est très vite adapté. Il y avait partout un énorme désir d'apprendre comment gérer le Trésor, comment établir des relations avec la banque centrale, etc. Tous connaissaient parfaitement bien les procédures comptables, l'ouverture de livres de caisse, les règles de la comptabilité. Ils ont très vite apporté des améliorations au système existant, ce qui était impératif du fait de la situation floue qui existait à l'époque [...]. Du fait que tout tournait bien dans ce ministère, les fonctionnaires et l'armée ont pu être payés tout à fait normalement, même si, à un moment donné, il y a eu des problèmes de pénuries de billets de banque (48) ». On doit préciser ici que la tâche du ministère fut facilitée par le fait que les agents belges de la banque centrale étaient restés à Léopoldville : les autorités belges leur firent en effet savoir qu'ils n'étaient pas des fonctionnaires comme les autres Belges et qu'ils étaient priés de rester à leur poste (49).

Aux Finances, on ne s'occupait guère de politique. « La mentalité était plutôt conservatrice, affirme H. Leclercq. Chacun voulait travailler, gagner sa vie et apprendre, bien que tous les fonctionnaires congolais fussent foncièrement

(47) Après les événements de juillet, il ne reste plus que sept Belges sur quatre cents.

(48) Entretien avec H. LECLERCQ.

(49) Entretien avec F. HERMAN.

nationalistes. Dans ce ministère, qui était un fief mukongo, donc très proche de Kasa-Vubu, on admirait beaucoup Lumumba et on lui donnait le plus souvent raison. S'il avait fallu cependant choisir entre le Premier ministre et le chef d'État, il était clair que c'était le second qui l'aurait emporté car il inspirait un sentiment de sécurité que n'entretenait pas Lumumba, très peu porté sur la gestion de la chose publique (50). »

Cette attitude plus gestionnaire, si elle n'était donc pas en contradiction flagrante avec le nationalisme impatient et exacerbé de Lumumba, n'en était pas moins en porte à faux avec lui. Dès le 27 juillet, le ministre des Finances, Pascal Nkayi, tire la sonnette d'alarme à propos de l'arrêt de l'activité économique et sociale au Congo. Dans une conférence de presse, il prend nettement à contre-pied le Premier ministre, qui se trouve à ce moment aux États-Unis. Sans le nommer — mais tout le monde a compris —, il s'en prend aux « déclarations démagogiques qui nuisent à l'intérêt du peuple congolais (51) ». Dans le texte de sa déclaration, deux passages n'ont pas été prononcés qui visent directement Lumumba : le premier concerne les « déclarations intempestives, mensongères et provocatrices qui jettent l'effroi parmi toute la population et plus particulièrement parmi les Belges et étrangers, les contraignant en fin de compte à quitter le pays » ; dans le second, le ministre refuse de contresigner la convention de développement proposée par le financier américain Detwiller, que Lumumba a présentée quelques jours plus tôt à la presse (52).

La confrontation entre la « logique gestionnaire » d'un petit nombre de hauts fonctionnaires congolais et la « logique nationaliste » suivie par Lumumba devait trouver son aboutissement en septembre, avec le coup d'État du colonel Mobutu et l'installation des commissaires généraux, qui se feront les porteurs d'une volonté de retour au calme

(50) Entretien avec H. LECLERCO.

(51) « Conférence de presse donnée par le ministre des Finances, Pascal Nkayi, et le secrétaire d'État aux Finances, André Tshibangu, 26 juillet 1960 », Archives du CEDAF-ASDOC.

(52) Voir chapitre 7, 295.

et à l'ordre. Entre-temps, toutefois, cette logique gestionnaire demeure très minoritaire.

Pour les mois de juillet et d'août, la « grande pagaille » reste le mot qui revient dans pratiquement tous les témoignages sur le fonctionnement du gouvernement. Léopoldville, explique Andrée Blouin, était devenue « le centre d'un intense mouvement [...]. Des opportunistes de tous bords, de l'Est comme de l'Ouest, se ruaient sur le Congo. Des banquiers, des experts, des diplomates, des envoyés spéciaux, des syndicalistes, des journalistes, des représentants de ceci ou de cela, des spéculateurs de toute nationalité, tous ces gens venaient arracher ce qu'ils pouvaient de la crise congolaise. Bourrés de théories, d'ambitions, d'idées toutes faites, chacun d'entre eux avait quelque chose à essayer sur le Congo (53) ».

L'entourage de Lumumba

Machiavel nous a appris qu'en temps de crise surtout un prince n'est grand et ne peut bien gouverner que s'il dispose à ses côtés d'un entourage qui puisse lui enseigner une « grammaire » réaliste du pouvoir. Celui de Lumumba ne répond visiblement pas à cette exigence.

Du côté congolais, cet entourage est surtout composé d'un assemblage disparate de figures nationalistes et radicales, souvent rivales d'ailleurs, qui se font à l'occasion plus lumumbistes que Lumumba et qui attisent un climat de paroxysme politique. Il est tout sauf un lieu où l'on peut prendre du recul par rapport à l'événement. Aux yeux de S. Michel, dans ce contexte, les manipulations sont la règle. « Les gens me disaient souvent : tu diras à Lumumba ceci ou cela, rapporte-t-il. Moi, je transmettais le message, mais très souvent je ne savais pas ce que cela voulait dire. Après j'ai compris qu'en réalité c'étaient simplement des mises

(53) A. BLOUIN, p. 264.

en demeure ou des essais de tirer des avantages d'une façon ou d'une autre (54). »

Dans cet entourage, il semble qu'une distinction doive être faite entre deux types de « cercles » gravitant autour du Premier ministre. Le premier, le moins connu, est composé de personnes qui ne sont pas clairement identifiables car elles n'occupent pas le devant de la scène, et avec lesquelles Lumumba se retrouve le soir, en dehors de sa résidence, soit pour discuter soit pour festoyer. « Souvent, précise Maryse Hockers, on apprenait le matin qu'une décision avait été prise ou qu'une chose importante avait été dite pendant ces rencontres du soir et de la nuit (55). » Cet environnement-là est fait de personnes de second rang qui sont en quelque sorte « les frères, les gardes du corps de Lumumba », et contre lesquelles on essaie parfois de le mettre en garde. Bernard Salumu, le secrétaire privé de Lumumba, en fait partie. Pour beaucoup, il est l'incarnation de l'entourage le plus proche du Premier ministre, qu'il suit dans tous ses déplacements. Par sa fonction — il est secrétaire général des jeunesses du parti à Stanleyville —, il a la haute main sur les « troupes de choc », les propagandistes et zéloteurs de Lumumba. Les autres figures de ce premier cercle sont Jacques Omonombe, beau-frère de Lumumba, qui participa à la préparation de l'opération contre Bakwanga et qui accompagna Lumumba lors de sa fuite à Stanleyville ; Gabriel Lassiry, membre du comité directeur du MNC, et lui aussi de tous les déplacements du Premier ministre ; Pierre Elengesa, cet étudiant en URSS qui, revenu en juillet avec des propositions soviétiques de coopération et d'assistance, est catapulté conseiller spécial de Lumumba ; Louis Sockony, chef de cabinet du ministre de l'Agriculture Lutula et membre du tout premier comité directeur du MNC qui établit le contact entre Lumumba et le financier entrepreneur Detwiler, dont il avait fait la connaissance à Accra... C'est parmi ces hommes que l'on trouve en fait ceux qui ont sans doute le plus desservi leur

(54) Entretien avec S. MICHEL, janvier 1981.

(55) Entretien avec M. HOCKERS.

chef : ils poussent ou se livrent eux-mêmes à des initiatives extrêmes que le Premier ministre ne sait pas toujours contrôler ou réparer. D'où les accusations de versatilité politique portées contre lui.

Le second cercle est beaucoup plus visible et beaucoup plus hétérogène. Il est fait de ces ministres ou hauts fonctionnaires que l'on voit le plus souvent chez Lumumba le jour et dont certains développent leur projet à eux, leurs ambitions et jeux politiques personnels. Les noms les plus fréquemment cités sont ceux de Gizenga, Gbenye, Grenfell, Mobutu, Kandolo, Kashamura, Mpolo, Nguvulu et Mulele.

Selon Thomas Kanza et Maryse Hockers, Mpolo, Gbenye et Grenfell sont parmi les plus loyaux. Maurice Mpolo est décrit par Kanza comme « une personnalité courageuse et impétueuse », ce qui donne à son caractère une apparence de dureté. Peu après avoir quitté l'école, il est devenu policier. « Il était craint et considéré comme un homme intraitable et sans merci. Mais les jeunes de la cité étaient fiers de l'homme politique écouté et respecté au Parlement (56). » Nommé brièvement chef d'état-major pendant la courte période où Mobutu se trouve en Équateur, il a dû être perçu par ce dernier comme un rival, surtout lorsque Lumumba l'a brusquement bombardé général de l'ANC la veille même du jour où Mobutu décidait d'intervenir pour neutraliser Kasa-Vubu et le Premier ministre (57). Radical et intransigeant, Mpolo le demeurera jusqu'au bout, jusqu'à en devenir « enragé », dira M. Hockers. Au mois d'août, il met sur pied, avec les conseils de Félix Moumié, un camp de formation paramilitaire. En septembre, lorsque Kasa-Vubu démet Lumumba, il défend une ligne « dure » en démontrant qu'une réconciliation entre le chef de l'État et son Premier ministre est un leurre (58). Après la mise en résidence surveillée de Lumumba, en octobre, il disparaît

(56) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 112.

(57) Entretien avec S. MICHEL, mars 1988.

(58) Chambre des représentants, *Annales parlementaires*, séances des chambres réunies, 13 septembre 1960, p. 6.

de la capitale pour tenter de créer une dissidence dans sa région natale, celle du lac Léopold II, où il sera arrêté à la fin novembre en même temps que Lumumba.

Christophe Gbenye est le ministre de l'Intérieur. Sa fonction est importante, car il a la haute main sur la police, dont il veut faire un instrument politique. Plus tard, il perpétuera le « lumumbisme » intransigeant en voulant pourchasser ceux qui, Européens ou Congolais, ont à ses yeux « trahi », puis en prenant la tête de la rébellion armée contre Léopoldville.

Quant à Georges Grenfell, qui est très fréquemment chez Lumumba, il est ministre sans portefeuille. Il est l'un des tout premiers membres du MNC. Selon Kanza, il était « un des hommes les plus sûrs de Lumumba lorsqu'il fallait régler des problèmes délicats au sein du gouvernement national. Sa loyauté était hors de doute et sa proximité de Lumumba était faite de sentiments paternels et admiratifs sincères ». Très radical aussi, il alla jusqu'à prôner l'utilisation d'anciens nazis qui offraient leurs services au Congo dans le cadre de la reconquête militaire du Katanga. « Ceux-là au moins, disait-il, savent ce que c'est que faire la guerre (59) ! »

Pierre Mulele est, dans l'entourage officiel de Lumumba, le prototype du militant révolutionnaire pur et dur. Il a son projet radical à lui, qui n'est pas nécessairement celui du Premier ministre. Ancienne recrue de la Force publique, où il a servi dans la même unité que Mobutu, c'est un anticolonialiste et un anticlérical affirmé. Revenu d'un séjour en Guinée avec Antoine Gizenga, il ambitionne de créer un grand parti populaire capable d'unifier tous les partis nationalistes du Congo (60). Au moment de la constitution du gouvernement Lumumba, il aurait été déçu parce qu'il n'avait pas obtenu le poste de ministre de la Défense nationale, poste qui collait bien à sa « volonté de soldat, son penchant pour la discipline et sa détermination qui frise la parodie (61) ». Nommé ministre de l'Éducation

(59) Entretien avec M. HOCKERS.

(60) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 111.

(61) *IDEM*, L. MARTENS, p. 90.

nationale, il travaille surtout avec quelques collaborateurs de son cabinet dans le but d'organiser un enseignement laïc et l'envoi de jeunes Congolais dans les écoles supérieures des pays de l'Europe de l'Est. Il pousse aussi à la nationalisation de l'université Lovanium, un point qu'il a réussi à inscrire à l'ordre du jour d'un Conseil des ministres élargi le 16 août, et qui provoque immédiatement une levée de boucliers dans les milieux ecclésiastiques. Ceux-ci font le siège de Kasa-Vubu et de Lumumba pour que la décision ne soit pas prise. « Observant avec le scepticisme le plus froid les agissements désordonnés des représentants du peuple, il considère l'entourage du Premier ministre comme des "traîtres, des incapables ou des agents à la solde de la CIA" (62). »

Isaac Kalonji, bien que n'étant ni membre du MNC, ni un « nationaliste », gravite régulièrement dans l'entourage de Lumumba où « il a à la fois un pied dehors et un pied dedans (63) ». Sénateur originaire du Katanga, cet aristocrate à l'humour corrosif est chez Lumumba parce qu'opposant déterminé à la Conakat de Moïse Tshombe et à la dissidence des hommes politiques du Kasai.

Anicet Kashamura est ministre de l'Information. Cet originaire du Kivu s'est illustré au début des mutineries par des allocutions violemment antibelges à la radio. On fit de lui un des hommes les plus dangereux du Congo. S'il fut effectivement un « danger » pour les Belges, il ne l'était sans doute pas pour ses collègues, qui le considéraient comme un fantaisiste, professionnellement peu compétent et très désorganisé (64). A partir du mois d'août, il subit une éclipse. Lumumba, qui appréciait son caractère incorruptible, l'a plus ou moins neutralisé en confiant une bonne part de ses responsabilités à son propre attaché de presse, Serge Michel.

Les autres personnalités ministérielles que l'on voit le plus souvent dans l'entourage ont un rôle beaucoup plus

(62) L. MARTENS, pp. 92-93 ; S. MICHEL, *Nour le Voilé*, p. 221.

(63) Entretien avec M. HOCKERS.

(64) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 111.

ambigu. Tel est surtout le cas de J.-D. Mobutu, Damien Kandolo et Antoine Gizenga.

Mobutu est certes sur la même longueur d'onde idéologique que le Premier ministre au mois de juillet. Mais, à mesure que le Congo déraile, il prend ses distances et paraît avoir un projet à lui. Au début du mois de septembre, il a en tout cas choisi de reprendre sa liberté par rapport à Lumumba, dont il ne peut accepter la témérité politique. Il établit alors son ascendant sur le seul lieu d'où il pourra interrompre la carrière politique du Premier ministre : l'armée (65).

D'autres éléments, réputés nationalistes ou proches du Premier ministre par leur origine ethnique et leurs fonctions, sont singulièrement « absents » chez Lumumba, même s'ils sont physiquement présents aux réunions. Ainsi, Antoine Gizenga, vice-Premier ministre du gouvernement et exécutant sans reproches, est un homme silencieux, impénétrable, qui vit surtout replié dans un petit bâtiment jouxtant la résidence du Premier ministre. Il paraît se reposer entièrement sur sa conseillère et confidente, l'omniprésente Andrée Blouin. Sa discrétion est telle qu'on le soupçonne parfois de comploter contre Lumumba (66). P. Duvi-
viev le présente comme une sorte de secrétaire venant prendre les ordres de son patron en dépit des efforts de Lumumba pour le traiter d'égal à égal (67). Mais, dans ses apartés avec Andrée Blouin, il ne se prive pas de reprocher à Lumumba sa naïveté, ses méthodes, sa volonté de plaire à tout le monde (68).

Un autre « absent » notoire est Damien Kandolo, le propre chef de cabinet de Lumumba. Originaire de la région du Premier ministre, Kandolo habite en face de la résidence de son patron, mais, précise S. Michel, on est toujours à sa recherche (69). Th. Kanza le range dans la catégorie des espions soudoyés par l'extérieur pour diffuser, par le biais

(65) Sur la carrière de Mobutu, voir chapitre 11.

(66) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 255.

(67) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 568.

(68) A. BLOUIN, p. 263.

(69) Entretien avec S. MICHEL, janvier 1981.

de communiqués officiels — qui n'auraient pas dû l'être — les plans et les intentions de Lumumba. Ses relations suivies avec Ndele et Nendaka, qui sont tous deux des opposants déterminés au Premier ministre, de même qu'avec Mobutu, le rendent très vite suspect (70). Il est en contact, au mois d'août, avec l'ancien directeur de la Sûreté belge au Congo, lequel a établi son nouveau quartier général à Brazzaville, plaque tournante de l'opposition franco-belge contre Lumumba.

Un peu en retrait dans l'entourage, on doit mentionner les noms de Thomas Kanza et de Cléophas Kamitatu, qui seront à peu près les seuls à tenter d'exercer une influence modératrice sur le Premier ministre. Tous deux échoueront.

Originaire du Bas-Congo, Kanza est le tout premier universitaire du Congo. Une vieille haine familiale contre Kasavubu a facilité son association à Lumumba, qui le désigne en juin pour représenter le Congo aux Nations unies. Kanza personnifie plus que beaucoup d'autres le drame de bien des intellectuels congolais partagés entre l'anticolonialisme qui imprègne l'air du temps et le sentiment que l'impatience et l'obstination dont fait montre Lumumba conduisent le Congo à la catastrophe. Dans son livre partiellement autobiographique, il ne cache pas qu'il ne partage pas la conception jusqu'au-boutiste de Lumumba. Il ne dissimule pas non plus qu'il chercha à trouver des appuis auprès d'Hammar skjöld et des Nations unies pour « sauver Lumumba contre lui-même », pour persuader celui-ci d'adopter « une diplomatie politique réaliste » (71). Bien qu'il n'ait pas suivi son patron, il est difficile de parler de trahison. Le dialogue et l'estime mutuelle entre les deux hommes perdureront jusqu'à l'extrême fin du mois de novembre : Kanza estima que Lumumba, même en résidence surveillée, pouvait être sauvé, et c'est pourquoi il tenta jusqu'au dernier moment de le dissuader de quitter Léopoldville le 27 novembre (72).

(70) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 274.

(71) *IDEM*, p. 262.

(72) *IDEM*, p. 310.

L'autre influence modératrice fut exercée, avec un style différent, par Cléophas Kamitatu, président de la province de Léopoldville. Ses contacts avec Lumumba ne sont sans doute pas exempts de mobiles intéressés : d'une part, dans sa province, il est menacé par l'omniprésence de l'Abako, le parti du chef de l'État ; d'autre part, il lui faut contrebalancer l'influence que peut avoir son rival, Antoine Gizenga, sur le Premier ministre. Comme Kanza, il ne cessera de mettre Lumumba en garde contre la dégradation de la situation au Congo — « il lui bassinait les côtes en présentant tout de manière dramatique », affirme Hughes Leclercq, qui le rencontre souvent chez Lumumba — et contre l'action néfaste de ceux qui intriguent contre lui : Mobutu et Kasa-Vubu en particulier. En dépit du reproche de naïveté politique qu'il adresse à Lumumba dans son témoignage (73), Kamitatu sera l'un des derniers à servir Lumumba : après avoir lui aussi tenté de le dissuader de quitter Léopoldville à la fin novembre, il organisera minutieusement sa fuite, et c'est à lui que Lumumba songera pour faire acheminer une aide à sa famille lorsqu'il se trouvera en prison (74).

Du côté de l'entourage européen, les amis fidèles que sont Jean Van Lierde ou Luis Alvares Lopes ont décliné les propositions que Lumumba leur a faites de travailler avec lui après le 30 juin. Le premier estime qu'il pourra mieux défendre le crédit de Lumumba en Belgique. Le second refuse également l'offre à deux reprises. D'une part, explique-t-il, parce qu'il lui était difficile de s'intégrer à une équipe où il risquait de se heurter à de fortes animosités du fait de sa proximité avec Lumumba. D'autre part, parce qu'il estime — et il ne se prive pas de le dire à Lumumba — que le Premier ministre est mal entouré (75).

Entre juin et septembre, deux vagues successives de « conseillers » européens se sont succédé auprès de

(73) Cl. KAMITATU, p. 62.

(74) Lettre de P. LUMUMBA à A. Onawelo, Thysville, le 4 janvier 1961. Voir chapitre 12.

(75) L. LOPEZ ALVAREZ, pp. 119-120.

Lumumba. La première comprend des Belges du Congo qui, plus ou moins marginalisés dans le système colonial, sont repris par le Premier ministre dans son cabinet. Ces Belges sont pour la plupart des fonctionnaires aux profils souvent très différents. Le plus ancien, Pierre Duvivier, agent de la colonie à Stanleyville, a aidé Lumumba dans sa campagne électorale. Ce dernier l'a choisi comme collaborateur dès son entrée au Collège exécutif. Puis on voit arriver un autre fonctionnaire, J. Grootaert, un des seuls magistrats restés à Léopoldville pendant les troubles de juillet. Farouchement anticlérical, voire antibelge, il s'est attiré la confiance des leaders nationalistes par la critique du régime colonial qu'il distille dans les cours du soir qu'il donne à Léopoldville. A la même époque aussi, Lumumba choisit comme conseiller militaire le colonel de la Force publique Henniquiau, qui a souvent été considéré comme un négrophile patenté par ses compatriotes : Henniquiau remplacera le colonel Van Horebeek, dont le Premier ministre s'est séparé en même temps que de Janssens au début des émeutes de la Force publique.

Cette première vague a été découragée, voire traumatisée par les désordres de juillet. Duvivier, qui, au plus fort de la mutinerie, plaidera pour que Lumumba fasse appel aux troupes métropolitaines belges, sera détaché au cabinet de Gbenye ; il s'y occupera pendant quelques semaines d'un projet de réorganisation de la police nationale pour lequel il sera envoyé en Tunisie au début août, puis disparaîtra brusquement de la scène sans plus donner signe de vie. Grootaert sera déplacé à la mi-août au cabinet de Jacques Lumbala, un proche de Mobutu. Il indisposait beaucoup de monde par sa manie de l'ordre et par sa méfiance vis-à-vis de tous les Européens approchant de trop près Lumumba (76). Quant à Henniquiau, qui a vainement tenté d'organiser un début d'état-major à Léopoldville puis à Stanleyville, il quittera le Congo le 20 juillet, après une incarcération de plusieurs jours ordonnée par le chef de la police

(76) Entretien avec S. MICHEL, mars 1988.

militaire de Stanleyville, qui l'accuse d'avoir favorisé les parachutages des troupes belges à Bunia et à Kindu (77).

La seconde vague est celle des « inconditionnels » de Lumumba. Tous et toutes sont nourris de la même idéologie nationaliste et panafricaine que lui ; tous et toutes sont impressionnés par son magnétisme et lui seront affectivement très proches. Celle qui a été le plus longtemps associée au Premier ministre est l'épouse de François Perin, Maryse Hockers, qui a effectué deux séjours au Congo depuis 1957 dans le cadre d'une mission de recherche pour l'institut Solvay au Katanga. Liégeoise d'origine et travaillant pour l'ULB — ce qui la place dans une position difficile —, elle fait partie de la mouvance progressiste et anticoloniale en Belgique. Au Katanga, elle se lie à Jason Sendwe et la Balubakat, ce qui lui vaut la vindicte des autonomistes belgo-katangais. Au moment de la création du Collège exécutif, elle entre au cabinet de Lumumba grâce à Pierre Duvivier et démissionne de l'institut Solvay ; elle ne peut plus suivre les « méandres » politiques de son président, Arthur Doucy. A partir de juin, son travail va consister essentiellement à s'occuper des relations avec la Balubakat et aussi à collaborer à la rédaction des discours de Lumumba. « J'ai été dans une situation très inconfortable, raconte-t-elle aujourd'hui. J'étais la "Blanche" de Lumumba, d'où toutes les supputations et hypothèses folles qui ont circulé à mon sujet. La question que l'on se posait à propos de moi, c'était : qui est-elle ? qui l'envoie ?... sans penser que j'ai pu avoir moi-même mes propres déterminants (78). »

Serge Michel fut également un collaborateur intime de Lumumba. Arrivé à Léopoldville le 8 août, il a été introduit auprès du Premier ministre, lors de sa tournée africaine, par Diallo Telli, l'envoyé de Sékou Touré au Congo. Ce journaliste français d'origine polonaise a été traité d'élément communiste alors qu'il était un propagandiste du FLN algérien, dont il va assurer plus ou moins officiellement

(77) Entretien avec le général HENRIQUAU.

(78) Entretien avec M. HOCKERS.

la représentation à Léopoldville. Attaché de presse de Lumumba, il travaillera à la rédaction de ses discours, à la préparation de ses conférences de presse et à l'organisation d'un service de l'information. « Agent secret du surréaliste André Breton », comme il se qualifie en août 1960 devant ses collègues journalistes (79), « grand vadrouilleur à travers l'époque tragique et burlesque de la décolonisation », comme il se présente dans son autobiographie (80), Serge Michel a plus été un accompagnateur de Lumumba qu'un conseiller. « Fascinant par son ambiguïté tragique et sa franchise révolutionnaire (81) », il défend la cause d'un Congo pleinement inséré dans le panafricanisme militant et appuie sans réserve l'idée d'une opération militaire au Katanga menée à l'aide des Ilyouchine soviétiques, « que nous attendions vainement dans l'entourage de Lumumba », dira-t-il plus tard (82). A la fin du mois d'août, il comprendra avec amertume que l'Afrique progressiste et anticoloniale a cessé de soutenir Lumumba « par raison d'État ». Il abandonne ses fonctions au moment du coup d'État de Mobutu et se réfugie plusieurs semaines à l'ambassade de Tunisie.

Panafricain convaincu, Lumumba est aussi en contact étroit avec deux personnalités africaines représentatives de l'Afrique progressiste. Le premier est l'ambassadeur et homme d'affaires ghanéen A. Djin, qui fait office d'intermédiaire entre Nkrumah et Lumumba. Il a joué un rôle important à la fin du mois de juin lorsqu'il a fallu convaincre Lumumba de laisser le poste de chef d'État à Kasa-Vubu. Très hostile à l'action du général Alexander, qui commande la garnison ghanéenne à Léopoldville, et des officiers ghanéens de cette garnison, il est le porte-parole actif d'une politique ghanéenne autonome au Congo. En septembre, il s'efforcera vainement d'opérer une réconciliation entre Kasa-Vubu et Lumumba (83). Le second « pana-

(79) P. SCHOLL-LATOURE, p. 129.

(80) S. MICHEL, *Nour le Voilé*.

(81) P. SCHOLL-LATOURE, p. 129.

(82) Entretien avec S. MICHEL, mars 1988.

(83) Voir à ce sujet la correspondance entre A. Djin et Nkrumah, in K. Nkrumah, pp. 58-61.

fricain » est Diallo Telli, représentant personnel de Sékou Touré auprès de Lumumba. Selon S. Michel, il était « le seul conseiller africain que Lumumba ait eu officiellement ». Diallo Telli était secondé sur place par l'ambassadeur Tibou Kamara, un homme très attaché à Lumumba, qu'il s'efforçait souvent de calmer dans ses moments de colère (84).

D'autres radicaux panafricains se sont également trouvés dans l'entourage de Lumumba à la fin du mois d'août, mais d'une manière plus épisodique. On peut mentionner ici la présence de Frantz Fanon, qui, après avoir suggéré à Serge Michel de prendre ses distances vis-à-vis d'un Lumumba en perte de vitesse (85), s'est essayé aussi à réconcilier le chef de l'État avec son Premier ministre. Félix Mounié, président de l'aile marxiste de l'UPC, est aussi à Léopoldville, où il est arrivé « dans les bagages de la délégation guinéenne », précise S. Michel. « C'était plutôt un excité qui ne pensait que par slogans. Le jour où l'ONU a pris la radio (5 septembre), il a failli provoquer un incident grave en poussant physiquement Lumumba pour qu'il force l'entrée de l'immeuble en dépit des injonctions d'un officier britannique de l'ONU qui était prêt à ouvrir le feu (86). »

Signalons enfin la brève apparition d'Andrée Blouin, elle aussi taxée de « communisme » dans l'entourage de Lumumba. Mariée à un ingénieur français et mulâtre d'origine guinéenne, elle est liée à Sékou Touré, pour lequel elle éprouve une grande admiration. Elle était entrée en contact avec les dirigeants du PSA lors de leur passage à Conakry en janvier 1960. En mai, le leader guinéen l'encourage à se rendre au Congo. Elle participe à la campagne électorale de Gizenga, au cours de laquelle elle s'occupe de l'intendance tout en tenant des meetings politiques à l'intention des femmes africaines du Kwilu. Oratrice accomplie, extraordinairement douée pour les langues locales et animée d'une énergie peu commune, elle s'attira

(84) Entretien avec S. MICHEL, janvier 1981.

(85) *Ibidem*.

(86) Entretien avec S. MICHEL, janvier 1981.

d'énormes succès de foule, mais aussi des jalousies féroces tant du côté européen que congolais. Éditorialiste à la radio après le 30 juin — elle donne des causeries en faveur d'un « réarmement moral » africain —, elle est aussi la conseillère attitrée de Gizenga, sur lequel elle exerce une influence considérable, d'après H. Weiss (87). A la fin de juillet, elle « s'impose » comme chef du protocole chez Lumumba, une fonction qu'il lui sera virtuellement impossible de remplir. On n'aime pas trop « cette grande dame souvent méprisante et hautaine avec les Congolais (88) ». De plus, comme l'intéressée le dira elle-même, le cabinet du Premier ministre était une « tour de Babel » impossible à gérer (89).

Une tour de Babel, le mot n'est certes pas trop fort pour qualifier en définitive l'entourage de Lumumba. Celui-ci se laissa-t-il déborder et envahir par lui ? Ou bien réussit-il à maintenir un cap politique conforme à ses desseins ? La réponse à cette question n'est pas simple. Elle est en tout cas paradoxale. D'un côté, en effet, il est vrai que Lumumba laisse se développer autour de lui un énorme « caravansérail ». Il est vrai aussi, comme la plupart des témoins l'affirment (depuis Andrée Blouin jusqu'à Thomas Kanza), qu'il y a une part d'optimisme naïf chez le Premier ministre face à des hommes que certains de ses proches le poussent à considérer soit comme des « traîtres », soit comme des incompetents. Mais cette naïveté est à mettre davantage, non sur le compte, la versatilité politique d'un Lumumba qui aurait été « sous influence », mais, le plus souvent, sur celui de facteurs exogènes : le sens de l'amitié, qui touche chez Lumumba au romantisme, selon Luis Alvarez Lopes (90), la délicatesse de tempérament, qui est soulignée surtout dans le témoignage de Maryse Hockers, mais aussi le sentiment profond que Lumumba a de sa force de persuasion sur tous ceux qui l'approchent.

(87) H. WEISS, p. 178.

(88) Entretien avec S. MICHEL ; entretien avec M. HOCKERS.

(89) A. BLOUIN, pp. 263-264.

(90) L. ALVAREZ LOPES, p. 25.

D'un autre côté, ces traits de caractère, qui sont à l'occasion une source de faiblesse politique, n'ont pas modifié d'un iota la ligne de conduite ou la pensée du Premier ministre, que ce soit dans l'affaire de la sécession katan-gaise, dans la rupture avec Dag Hammarskjöld, ou dans sa conviction d'être véritablement le chef de l'État du Congo. Au fond, rien ni personne n'a eu en définitive une influence déterminante sur Lumumba. « Chaque fois que l'un ou l'autre a tenté de s'imposer, Lumumba établissait naturellement des contrepoids », affirme Maryse Hockers (91).

En fin de compte, s'il a été trop et souvent mal entouré, il n'a jamais eu — et c'est bien là le problème — de véritable « conseil » qui eût pu infléchir une vision, un projet qu'il entendait mener à terme même au prix d'un suicide politique. Si le personnage Lumumba n'est pas sans grandeur dans sa détermination même, l'homme public est quant à lui démuné, voire dérisoire face à un environnement politique qui devait l'emporter.

Les conséquences

Si paradoxal que cela puisse paraître, la « grande pagaille » fonctionne aussi comme miroir déformant ; en effet, elle n'a pas du tout eu, en dehors du champ politique, l'impact catastrophique qu'on aurait pu en attendre.

En dehors de quelques mouvements de grève à Léopoldville et à Coquilhatville, la population congolaise, tant rurale qu'urbaine, a assisté avec une étonnante passivité à l'effondrement politico-administratif. Mis à part les groupes de jeunes désœuvrés et de chômeurs que la crise économique a produits et qui forment les troupes de choc des partis politiques en juillet et en août 1960 (Puna, Abako et MNC) à Léopoldville, elle ne s'est pas mobilisée derrière un chef charismatique. Sauf à Stanleyville, fief politique de Lu-

(91) Entretien avec M. HOCKERS.

mumba, où sa venue entraîne des déplacements — et parfois des débordements — de foule importants.

La « machine coloniale », en dehors de l'administration, continue à tourner comme si aucune rupture véritablement significative ne s'était produite. Sur le plan micro-économique, le fonctionnement des entreprises locales, par exemple, n'a pratiquement pas été altéré. L'outil demeure absolument intact. Se fondant sur le cas particulier de la Chanic, une des plus grosses sociétés de Léopoldville, aussi bien que sur les rapports de la FEC (Fédération des entreprises du Congo), Jacques Vanderlinden conclut que les sociétés coloniales ont passé sans trop de mal cette période politiquement troublée. Le personnel européen est resté en place conformément aux directives très strictes données par les directions. Au début du mois d'août, ce personnel était au complet dans 65 % des sièges du pays et en nombre suffisant dans 72 % des entreprises pour l'ensemble du pays (92). « Quant au personnel africain, dont le maintien au travail dépendait de la présence européenne, on peut constater que son attitude au cours des événements ne cause pas de problème sérieux, pour ne pas dire de problème du tout. » Il y a même des cas où l'activité se poursuit sous la seule responsabilité d'Africains (cas de grosses plantations en Province orientale, par exemple).

Même dans les régions réputées troublées, comme en Province orientale, la situation est loin d'être mauvaise. Selon le rapport d'une mission du ministère du Plan et de la Coordination économique qui s'est rendue sur place au début du mois d'août, les grandes entreprises fonctionnent normalement. Seules les petites et moyennes plantations ont été victimes des troubles et ont été abandonnées par leur propriétaires (93). Certes, bon nombre de sociétés connaissent des problèmes de trésorerie, mais elles étaient déjà en difficulté avant le 30 juin. Certaines s'en sortirent très bien en faisant appel aux banques locales ou aux trésoreries des directions régionales.

(92) J. VANDERLINDEN, p. 60.

(93) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 992.

Très peu de contacts se produisent à cette époque entre les sociétés privées et les autorités. Les premières ne semblent réagir « ni aux appels des ministres congolais au secteur privé, ni aux menaces du gouvernement de nationaliser les entreprises abandonnées (94) ».

Sur le plan macro-économique, le fait le plus saillant est incontestablement l'absence d'une spirale inflationniste, spirale à laquelle on aurait dû logiquement s'attendre. Bien que le déficit budgétaire soit resté élevé en raison d'un recours sans aucun contrôle à la procédure des débits d'office — 5,800 milliards de dépenses contre seulement 2,116 milliards de recettes pour les six derniers mois de l'année, déficit qui est couvert par des avances de la banque centrale, l'inflation reste modérée. Cela s'explique essentiellement par le départ des Européens, le non-paiement des chômeurs, la quasi-suppression des crédits à l'économie et l'augmentation de la détention d'encaisse monétaire par les particuliers (95).

Par ailleurs, la nouvelle administration congolaise ne nourrit que des prétentions modérées vis-à-vis du « gâteau » de l'indépendance. Si les agents statutaires de l'administration exercent une pression considérable afin d'être admis à un grade supérieur, ils n'ont pas cherché à défendre une rémunération proportionnée à leur nouveau grade, sauf dans l'armée, où le soldat congolais devient, très vite après le 30 juin, le militaire le mieux payé d'Afrique (96). En outre, il n'y a pas eu non plus de poussée spectaculaire dans la catégorie des agents contractuels : les effectifs à la fin 1964 étaient restés sensiblement identiques à ceux d'avant le 30 juin 1960.

En ce qui concerne la balance des paiements et le commerce extérieur, les exportations ont pu reprendre rapidement — dès la mi-août, semble-t-il —, mais les devises ne furent pas rapatriées. Un milliard échappa ainsi au Congo entre le 1^{er} juillet et le 3 octobre, ce qui entraîna

(94) J. VANDERLINDEN, p. 58. Les menaces de nationalisation n'ont été que théoriques d'ailleurs.

(95) *Études congolaises*, n° 1, mars 1961, p. 15.

(96) *Ibidem*, p. 14.

une chute brutale des réserves de change. Selon F. Herman, la faute en incombait non aux événements politiques, mais bien aux experts de l'ONU, qui refusaient le recours à des pratiques simples et adaptées à la situation du moment (par exemple, des accords directs avec les exportateurs) (97).

Un autre paradoxe, dans cette période de paroxysme politique, est le bon comportement de l'industrie, en particulier de celle qui produit pour le marché extérieur. Alors que le Katanga donnait une apparence d'ordre et de sécurité face à un Congo « anarchique », on peut constater que, pour cette province, le niveau de la production orientée vers les besoins intérieurs, en chute verticale depuis le début 1959, continue à régresser (indice 98 à la mi-1959, indice 85 à la fin 1960), alors que, dans le reste du Congo, elle reste stable et augmente même légèrement après juin 1960 (98). Dans certains secteurs (industrie textile, industrie chimique et fabrications métalliques), les hausses de production amorcées ou réamorcées au début de 1960 se poursuivent sans désespérer (99).

Il semble bien que les difficultés très réelles auxquelles doivent faire face les entreprises sont autant de défis mis à profit pour s'adapter, et même pour innover. « La gamme des biens produits par l'industrie congolaise, note J.L. Lacroix, s'est plus élargie de 1960 à 1965 que pendant toute la période 1950-1960 (100). »

Mais c'est surtout à travers les chiffres de la production agricole que l'on peut se rendre compte du peu d'impact des événements politiques de 1960 sur le monde rural. A l'exception du coton, culture imposée par une administration qui a cessé d'exister, la plupart des spéculations destinées à l'exportation sont en hausse. « La production du cacao a sensiblement progressé. Elle se situe à 5 000 tonnes environ contre 4 500 en 1959. Celle du caoutchouc des

(97) Entretien avec F. HERMAN, 24 mars 1988.

(98) J.L. LACROIX, p. 274.

(99) *IDEM*, pp. 227-228.

(100) *IDEM*, p. 230.

plantations européennes a haussé de 700 tonnes tandis que la progression est de 400 tonnes pour les plantations congolaises. Dans le groupe Lever, on constate une sensible augmentation de la superficie des plantations de palmiers tant jeunes qu'en rapport. La production d'huile de palme y est en progrès de 7 %, celle du caoutchouc en légère hausse et celle du cacao y a augmenté de 21 % (101). »

On est donc loin des images catastrophiques véhiculées à l'étranger, bien utiles pour justifier l'urgence d'une éviction de Patrice Lumumba, empêcheur de tourner en rond.

(101) Ministère des Affaires africaines, direction des Études économiques, « Rapport sur la situation économique de la république du Congo », février 1961, p. 4, Archives du CEDAF-ASDOC.

Lumumba et les autres

6

Lumumba et la Belgique officielle

Les « autres », pour Lumumba et les Congolais de l'an 60, ce sont d'abord et avant tout les Belges, et surtout les Belges de Belgique. Or, on s'en sera déjà rendu compte, les relations débutent sous de mauvais auspices. Le discours profanateur du 30 juin a laissé un goût très amer au sein de la délégation belge et, en général, dans l'opinion publique en Belgique. Même si les ministres et les officiels « se sont bien amusés, ont dansé le cha-cha-cha jusque tard dans la nuit, et bu du champagne dans des tasses à café (1) », ils ont quitté Léopoldville peu optimistes. Au lendemain du 30 juin, Ganshof Van der Meersch confie au commissaire à l'information, Réginald Hemeleers, qui lui demande conseil sur la conduite à tenir : « Avec Lumumba, la situation va devenir impossible, il vaut mieux ne pas insister (2). »

Lumumba a-t-il perçu la désapprobation des Belges et le silence gêné de certains de ses amis politiques ? A-t-il pris conscience de l'étendue de la « gaffe » diplomatique qu'il a commise ? En tous cas, la thématique du « complot » contre lui et son gouvernement, qui lui permet à la fois de rameuter les indécis et d'expliquer *a posteriori* son geste du 30 juin, prend forme et s'amplifie chez un Lumumba

(1) Entretien avec R. HEMELEERS.

(2) *Ibidem*.

visiblement fatigué et sur le qui-vive après les fêtes de l'indépendance. Elle est confortée par un rapport que Kanza lui a fait de ses contacts en Belgique, le 29 juin : revenu d'un séjour éclair à Bruxelles, celui-ci a certifié au Premier ministre que certains milieux étaient déterminés à l'expulser aussitôt que possible après le 30 juin (3). Le 4 juillet, il a un entretien téléphonique avec Jean Van Lierde, auquel il fait part de ses inquiétudes, non seulement sur l'évolution de la situation au Katanga, mais aussi et surtout sur « un complot de professeurs de l'université Lovanium contre lui et son gouvernement ». Il lui exprime aussi sa méfiance à l'égard de certains « conseillers » proches de l'ULB (université libre de Bruxelles). Il précise qu'il vient d'en parler au ministre De Schrijver et il avertit son correspondant « que des mesures graves seraient prises (4) ». Le soir-même, au cours du banquet que lui a offert la presse et auquel il a d'abord refusé de se rendre — « J'en ai marre d'être humilié par les Belges », confie-t-il à Duvi vier (5) —, il fait allusion en présence de l'ambassadeur Van den Bosch à « ces Belges qui, incapables de s'adapter, complotaient contre le nouveau régime (6) ».

Si la réalité de ces complots n'est guère fondée — sauf celui du Katanga, qui couve —, l'atmosphère des premiers jours de juillet n'augure rien de bon pour les relations officielles entre les deux pays, et, du fait des graves événements qui se déchaînent par la suite, une méfiance profonde, réciproque et durable s'installe, pour conduire très vite à une rupture irrémédiable.

Dans ce chapitre, il sera question de la manière dont s'opère le « désengagement » belge à l'égard du gouvernement Lumumba et de la recherche d'alternatives et d'autres stratégies politiques dès le moment où la rupture entre la Belgique et le Congo est consacrée, ainsi que des réactions que ce « désengagement » suscite chez le Premier minis-

(3) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 181.

(4) Correspondance de J. VAN LIERDE, 4 juillet 1960 ; J. VAN LIERDE, « Patrice Lumumba, leader et ami », p. 118.

(5) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 330.

(6) J. VAN DEN BOSCH, pp. 27-28.

tre. On ne reparlera plus qu'incidemment de la profonde implication des Belges dans la sécession katangaise, le problème ayant été traité plus haut.

Le « lâcher tout » : du 7 au 19 juillet 1960

La mutinerie de la FP à Léopoldville et au Bas-Congo va être le principal détonateur d'un désengagement qui confine d'abord et avant tout à la panique. Deux jours seulement après les troubles, très localisés, on l'a dit — soit le 7 juillet au soir —, le ministre Scheyven signe déjà un télex à destination de la mission diplomatique belge de Léopoldville l'avisant que l'état d'insécurité « mettant en danger les personnes et les biens » pourrait être invoqué pour que l'on puisse appliquer la loi du 21 mars 1960 sur la réintégration des fonctionnaires coloniaux en Belgique (7).

Le lendemain à 8 h du matin, encore sous le coup de l'entretien dramatique qu'il a eu la nuit passée avec Lumumba, l'ambassadeur Van den Bosch signe un communiqué signalant que « les agents et fonctionnaires à Léopoldville et dans les villes troublées du Bas-Congo étaient reconnus comme étant dans l'impossibilité de poursuivre une carrière normale en Afrique (8) ». Il n'en fallait pas plus pour provoquer le départ précipité d'agents belges traumatisés depuis plusieurs mois par la tension politique. La décision de l'ambassadeur est prise après l'entretien dramatique qu'il a eu avec Lumumba dans la nuit du 7 au 8 juillet, et qui n'a fait qu'aggraver les relations belgo-congolaises.

A Bruxelles, le Premier ministre Eyskens a déclaré la veille à la presse : « Les mutineries dans la Force publique ? Ce sont de petites convulsions inévitables dans un jeune

(7) Télex n° 34/07/CAB, ministère des Affaires étrangères, Archives du CEDAF-ASDOC.

(8) Communiqué Misdiplobel, 8 juillet 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

État. Que voulez-vous ? Les soldats ont eu fort à faire ces jours-ci (9). » A la sortie du Conseil des ministres, le lendemain, G. Eyskens déclare encore : « La situation est changeante, mais la mutinerie à Léopoldville conserve un caractère bonhomme (10). » On a beaucoup reproché ces « petites phrases » au Premier ministre belge. En fait, à ce moment, la décision prise par l'ambassadeur ne paraît guère justifiée. Certes, un certain désordre règne dans les garnisons de Léopoldville et du Bas-Congo, et des Belges ont été l'objet de violences à Madimba. Mais les incidents et les violences, pour réels qu'ils soient, sont surtout déformés par la panique que provoque chez les Européens le caractère totalement inattendu de la mutinerie. En réalité, entre le 5 et le 6 juillet, de vingt à vingt-cinq actes de violence très localisés ont eu lieu à Madimba-Inkisi. A Léopoldville, en revanche, rien ne justifie un « abandon de poste », sinon l'effroi provoqué par l'arrivée à la gare des premiers réfugiés en provenance du Bas-Congo. Rappelons-le, la peur d'un débarquement soviétique, qui prend corps dans la soirée du 7, n'a entraîné aucune violence : juste des contrôles un peu « rudes » de véhicules et de personnes dans la capitale (11).

Le matin du 9 juillet, une réunion se tient à la mission diplomatique belge en présence de l'ambassadeur, de hauts fonctionnaires de la mission et d'un représentant du syndicat libéral local. Elle confirme l'impossibilité devant laquelle se trouveraient les agents de l'administration de poursuivre leurs activités. Toutefois, afin de ne pas « ébranler par un retrait massif et brutal les cadres du gouvernement congolais », il est décidé que ceux qui souhaitent partir continueront à occuper leur poste afin d'organiser l'évacuation (en priorité celle des femmes et des enfants). Les fonctionnaires qui sont d'accord pour rester « conservent leur droit de revendiquer ultérieurement leur droit à l'intégration en Belgique sur la base de nouveaux faits (12) ».

(9) Repris dans le journal *Le Peuple*, 11 juillet 1960.

(10) *Ibidem*.

(11) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 1, p. 37.

(12) Protocole d'accord de la réunion tenue le 9 juillet à la mission diplomatique belge, Archives du CEDAF-ASDOC.

Le 12 juillet, ces mêmes dispositions sont étendues à toutes les provinces congolaises par les ministres De Schrijver et Ganshof à la demande du syndicat des fonctionnaires de l'AFAC. A ce moment, la panique a redoublé à la suite de l'annonce des viols et sévices qui se sont produits à Djolu (en Équateur) et dans le Bas-Congo. Ces violences sont à mettre sur le compte de la désastreuse opération des forces métropolitaines belges à Matadi, qui a provoqué la colère de la troupe. Toutefois, constate Vanderstraeten, « tout est provoqué par des informations souvent non contrôlées d'événements lointains. Il est en effet frappant de constater combien peu de départs ont été causés par des violences dont les partants furent effectivement les victimes ou les témoins (13) ».

On assiste alors aux épisodes les moins glorieux du « lâcher tout » belge. « Des magistrats ont laissé derrière eux des dossiers confidentiels en cours, des mandats d'arrêt en blanc ; des administrateurs territoriaux ont bousculé femmes et enfants pour prendre place le plus rapidement possible dans des avions ou des bateaux en partance pour la Belgique ; des officiers et sous-officiers belges de la Force publique se sont déguisés en garçons de café à Njili après avoir caché leurs armes dans les W.-C. pour pouvoir s'embarquer à la sauvette (14). » Dans une lettre à Bruxelles, l'ambassadeur Van den Bosch relate le départ de trois agents de territoire de la province de Léopoldville qui, dans leur fuite à Brazzaville, ont emmené avec eux « le bac qui assurait la liaison sur le Kasai, trois embarcations et des armes qu'ils ont revendues aux indigènes de même que le contenu de la caisse du territoire (15) ».

Vers la mi-juillet, certains fonctionnaires qui ont accepté de rester en place « commencent à exercer une forme de chantage [...]. Ils demandent la modification de leur statut

(13) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 455. La vision « dantesque » dépeinte dans le rapport officiel belge a été contestée par un témoin belge, le lieutenant Schoonbroodt. Voir C. LEGUM, pp. 115-116.

(14) G. FENAUX, p. 6.

(15) Lettre de l'ambassadeur VAN DEN BOSCH au ministre des Affaires africaines, 23 juillet 1960, ATA/1287, Archives du CEDAF-ASDOC.

afin de devenir techniciens ONU ou fonctionnaires belges en mission. Cette revendication va de pair avec une demande de salaire plus élevé en FB ou en dollars (16) ».

En Belgique, le président de la Chambre, le baron Kronacker, qui effectua plus tard un voyage au Kivu, aura des mots très durs sur l'abandon du Congo par les fonctionnaires belges : « 80 à 95 % des agents sont partis comme des dards lors des premiers incidents, dira-t-il. Ils n'ont même pas pris le temps de faire leur remise-reprise. Il m'a été impossible de pouvoir donner une explication au Premier ministre du Kivu qui m'a prétendu avoir constaté des manques de plusieurs millions dans diverses caisses. Dans le Sud-Kivu, pas un seul fonctionnaire n'est resté sur place alors que pas un seul Européen n'a été molesté dans cette région (17). »

Aux alentours du 20 juillet, l'administration tant provinciale que centrale est totalement décapitée. « A l'intérieur, écrit l'ambassadeur Van den Bosch, le pays est vidé ou se vide de tout fonctionnaire. Luluabourg et Coquilhatville sont presque entièrement sans Européens. Stanleyville s'évacue à un rythme accéléré. L'intérieur de ces provinces est également progressivement abandonné. Dans certains parastataux, dont l'Otraco (Office des Transports du Congo), la situation est plus mauvaise encore. A Léopoldville, il restait le 20 juillet 27 agents sur 600. La Caisse d'Épargne est sans Européens. En fait, seuls les organismes où les dirigeants ont effectivement montré l'exemple, comme à la Caisse des Pensions et à la Banque Centrale, les services vitaux continuent à fonctionner à l'exception de Luluabourg, Matadi, Coquilhatville et plusieurs centres de moindre importance où toute activité s'est arrêtée (18). »

L'exode total s'est limité, fin juillet, à environ 40 % de la population belge et à moins de 25 % des hommes (19), mais il a concerné au premier chef des fonctionnaires. A

(16) *Ibidem*, ATA/1278.

(17) Cité dans J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 536.

(18) Lettre de l'ambassadeur VAN DEN BOSCH au ministre des Affaires africaines, 23 juillet 1960, n° 1278, Archives du CEDAF-ASDOC.

(19) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 454.

la date du 18 août, lorsque l'on effectue les premiers décomptes à Bruxelles, il ne reste plus dans l'administration du Congo, l'enseignement et les établissements paraétatiques que 2 300 Belges sur 9 900 : 2 292 sont « en congé », 3 500 ont été rapatriés et 200 n'ont pas donné signé de vie (20).

Le contraste est patent entre les directives « paniquées » des autorités publiques et l'attitude des autres groupes belges au Congo. Du côté du secteur privé, les instructions au personnel sont beaucoup plus claires et beaucoup plus strictes : pas question d'un décrochage. Dans l'une des plus grandes entreprises privées de Léopoldville, la Chanic, où une vive inquiétude s'est installée dans la nuit du 7 au 8, la direction demande, dès le 8 au matin, à tous ses employés européens de rester à leur poste « sous peine d'être révoqués ». « Ceux qui quittent parce qu'ils ne se sentent plus en sécurité, seront considérés comme ayant mis fin à leur contrat. Nous ne leur réclamerons pas d'indemnités tenant lieu de préavis, mais nos obligations à leur égard cesseront le jour où ils abandonneront le travail (21). » En outre, à partir du 23 juillet, cette société entame une africanisation accélérée de tout son personnel : les Congolais vont désormais occuper les postes de travail, y compris les fonctions de chef de bureau et de chef d'atelier. Selon une enquête de la FEC (Fédération des entreprises congolaises) portant sur 200 entreprises, le personnel européen était en tout cas au complet dans 65 % des sièges des sociétés belges à la fin du mois de juillet et en nombre suffisant dans 28,5 % d'entre elles (22).

Une autre institution manifeste clairement l'intention de faire face à la panique : l'université Lovanium de Léopoldville. Son recteur, Luc Gillon, refuse au plus fort des troubles d'appliquer les consignes et les conseils qui lui sont dispensés tant par le Premier ministre Eyskens, qui est un ancien membre du conseil d'administration de l'université,

(20) Infor-Congo, communiqué du 22 août 1960.

(21) J. VANDERLINDEN, p. 28.

(22) Dépêche de l'Agence Belga, Nouvelles d'Afrique, n° 47, 3 août 1960.

que par certains parlementaires sociaux-chrétiens et certaines autorités de l'université de Louvain : ces derniers insistent « pour que soit clôturée la session d'examen » et pour que l'on renvoie tout le monde « après avoir fermé l'université (23) ». Au moment du décrochage de l'administration belge au Congo, un certain nombre de vides seront d'ailleurs remplis par des professeurs du Lovanium qui deviendront les premiers chefs de cabinet et chefs de cabinet adjoints des ministres congolais.

Le « lâchage » belge induit chez Lumumba un comportement qui n'est pas absolument tranché. Officiellement, le Premier ministre condamne la Belgique, avec laquelle, on l'a vu, il rompt les relations diplomatiques le 14 juillet, en plein accord avec le gouvernement et le chef de l'État. Le lendemain, dans sa déclaration-fleuve au Parlement et devant la presse, il s'en prend durement à la Belgique, qui lui « a déclaré la guerre », qui a « fomenté la sécession katangaise » et qui « nous sabote partout ». Lumumba est encore visiblement sous le coup des insultes qu'il a dû subir de la part des Belges durant son périple à l'intérieur du Congo avec le président Kasa-Vubu (voir *supra*). Pour lui, il ne fait aucun doute que le décrochage belge est quasi prémédité. « Ici, à Léopoldville, déclare-t-il à la Chambre, vous ne vous rendez compte de rien, mais allez à travers le pays ! C'est horrible, ce qui s'y passe. Je vous assure que si cela continue, dans deux semaines, nous n'aurons même pas suffisamment d'argent pour payer les fonctionnaires et vous n'aurez même pas 10 F d'indemnité. C'est le chaos, c'est la crise. Il nous faudra cinq ans pour sortir de cette impasse [...]. Le Parquet n'existe plus, des magistrats de Luluabourg, par exemple, ont fermé les bureaux du Parquet avant de s'en aller. Des techniciens quittent, ils s'en vont. La radio de Luluabourg ne fonctionne plus. Les communications entre Luluabourg et Léopoldville ont été interrompues (24). » Le Premier ministre, après avoir

(23) L. GILLON, pp. 159-160.

(24) Annales de la Chambre des représentants de la république du Congo, séance du 15 juillet 1960, p. 18.

demandé, le 14, une aide militaire à l'ONU, se déclare prêt le lendemain à la refuser si ses troupes « viennent opérer conjointement à des arrangements pris avec la Belgique (25) ».

Toutefois, Lumumba laisse à plusieurs reprises la porte ouverte à des solutions moins extrêmes, particulièrement lorsqu'il se trouve sur le terrain. Au moment même où est prise la décision de rompre les relations diplomatiques avec la Belgique, il précise bien que la mesure est suspensive et provisoire. « Après le départ des troupes belges, y compris celles des bases de Kamina et de Kitona, nous examinerons alors la reprise éventuelle des relations avec la Belgique », déclare-t-il au Parlement le 15 juillet (26). Par ailleurs, dans la lettre de rupture qu'il fait acheminer à l'ambassadeur Van den Bosch, Lumumba exprime « les sentiments d'amitié du peuple congolais à l'égard des Belges de bonne volonté qui resteront au Congo, soit comme techniciens, soit pour poursuivre leurs activités commerciales et autres (27) ». Le Premier ministre donne ainsi le feu vert au maintien des opérations futures d'assistance technique qui continueront à fonctionner après le départ de l'ambassadeur. Enfin, s'il s'en prend publiquement à l'ambassadeur de Belgique, il lui laissera poursuivre ses activités jusqu'au 9 août, alors que l'ordre de fermeture de l'ambassade et le départ de son personnel ont été explicitement communiqués à Van den Bosch le 15 juillet en début de soirée.

Sur le terrain, Lumumba et Kasa-Vubu multiplient les déclarations apaisantes aux Belges. Jouant implicitement sur l'antagonisme larvé qui existe entre les « Belges du Congo » et les « Belgicains » de Bruxelles, il dissocie les premiers des autorités belges et les encourage à conserver leur sang-froid. Après tout, en dehors de l'administration et de la Force publique, la majorité des Belges du Congo n'est-elle pas restée ? N'a-t-elle pas décidé de ne pas céder à la panique (28) ?

(25) *Ibidem.*

(26) *Ibidem.*, p. 16.

(27) J. VAN DEN BOSCH, p. 107.

(28) L. F. VANDERSTRAETEN, p. 454.

Le 9 juillet, à Matadi, le Premier ministre adresse un appel pathétique à des Européens qui ont été pris en otages dans un hôtel de la place et annonce qu'il ouvrira une enquête judiciaire sur les événements du Bas-Congo. « Je puis vous assurer que les Belges du Congo seront comptés parmi nos amis. Nous sommes désolés de voir ici des femmes, des braves femmes qui demain auraient pu tellement aider nos femmes congolaises. Nous disons à ceux qui veulent rester, qu'ils restent. Nous aiderons ceux qui veulent partir. Mais nous vous disons : ne nous quittez pas ! Il y a eu un changement de régime, il y a des difficultés. Nous nous trouvons devant un problème psychologique. Vous devez nous aider à construire notre nouveau pays (29). »

Le lendemain, lorsqu'il se trouve à Luluabourg, il autorise, on l'a vu, le stationnement des forces métropolitaines pour deux mois et s'adresse dans les mêmes termes aux réfugiés belges qui s'accumulent à l'aéroport.

Le 17, à Stanleyville, il s'adresse à la jeunesse de son parti et aux soldats ; à la première, il demande de veiller à ce que « plus aucun Européen ne soit brimé, plus aucune femme insultée » ; aux seconds, auxquels il annonce de nouvelles nominations, il déclare ne pas admettre l'éviction « des officiers européens de bonne volonté. L'armée congolaise doit son organisation actuelle aux officiers belges depuis quatre-vingts ans. A ceux qui sont restés et que je félicite à cet égard pour leur courage, le gouvernement fait confiance. Nos officiers manquent d'expérience. Vous allez les aider, conclut-il en s'adressant aux Européens du camp militaire (30) ».

Mais, chaque fois, cette politique de la main tendue va être mise en échec par la Belgique, plus particulièrement par la « geste » de reconquête des officiers supérieurs du Cometro : le 11, peu après le départ de Kasa-Vubu et de Lumumba, l'opération de Matadi est déclenchée par les forces navales belges ; le 12, le Premier ministre et le président de la République se voient interdire l'entrée au

(29) Cité dans J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 457.

(30) *Propos de P. Lumumba*, p. 50.

Katanga à l'instigation du major Weber ; le 17, de nouveaux parachutages ont lieu à Bunia et à Kindu. Il y avait vraiment de quoi devenir enragé !

La thèse d'un quelconque calcul politique chez Lumumba, qui a souvent été défendue à propos de ses relations avec les Belges, ne résiste en tout cas pas à l'analyse : le Premier ministre est profondément immergé dans une situation qui le dépasse (comme elle dépasse d'ailleurs *tous* les acteurs du drame), il n'a aucun intérêt à souhaiter le départ des Belges du Congo, il demande seulement qu'on l'aide en respectant l'autorité qu'il incarne.

Lumumba et le syndrome communiste

Pendant ce temps, à Bruxelles, les responsables politiques doivent affronter une opinion publique choquée par les événements inattendus du Congo. Car cette débâcle sordide, il faut bien se l'expliquer et aussi l'expliquer. C'est alors que le gouvernement belge recourt à la classique recherche du bouc émissaire sur lequel on pourra tout faire retomber : d'où la thèse d'un « complot communiste » conduit au Congo par Lumumba interposé.

La situation est mûre pour le développement de tels fantasmes. Depuis des mois, en effet, la Sûreté belge utilise cette thèse comme canevas de son analyse de la situation politique au Congo. A mesure que la situation échappe aux autorités, ses rapports hebdomadaires distillent le mythe de la permanence et de l'omniprésence des influences communistes — exercées y compris par le Ghana et la Guinée — au sein des partis nationalistes congolais. En décembre 1959, l'administrateur en chef de la Sûreté écrit : « Une orchestration évidente, encore que non dévoilée, règle l'action extérieure menée contre la politique du gouvernement belge au Congo. Outre le panafricanisme, l'anticolonialisme ou l'esprit de décolonisation, une force plus sournoise est à l'œuvre. Elle n'agit que par personnes interpo-

sées et vraisemblablement, dans certains cas, à leur insu. » Et les rapports d'invoquer pêle-mêle le Parti communiste belge, le consul de Tchécoslovaquie à Léopoldville, l'Union des juristes démocrates, l'Association des amis de Présence africaine, et même le CRISP, « où se regroupent des personnes de toutes opinions pour le plus grand bénéfice de celles qui appartiennent à l'extrême gauche et l'information probable des organismes d'outre-rideau de fer qui s'intéressent à l'Afrique (31) ».

En juin 1960, le « syndrome communiste » est considéré comme sur le point d'aboutir à sa phase finale ; selon l'administrateur de la Sûreté, les influences s'exercent depuis la Guinée (via M^{me} Blouin), depuis la Belgique (par l'intermédiaire d'une union de mouvements de jeunesse), depuis la Tchécoslovaquie et la Chine. « Aucun parti important, MNC, PSA, Abako, n'est préservé de l'infiltration même si, comme dans le cas de M. Lumumba, son chef se garde désormais de toutes relations directes avec une organisation maxiste (32). »

La méthode suivie pour avancer ces évidences est parfois surprenante. Des sociogrammes sont patiemment élaborés par la Sûreté à partir des appels téléphoniques qui émanent du Parti communiste de Belgique, d'URSS, de Chine, des pays d'Europe de l'Est ou qui leur sont destinés... Le nombre des appels permet alors d'établir la preuve du syndrome. Commentaire amusé de l'administrateur en chef de la Sûreté qui nous a montré ces « sociogrammes » : « Tout cela, bien sûr, n'a rien donné (33). »

Le « complot communiste international » auquel Patrice Lumumba est clairement associé est évoqué dans le même style au lendemain de la rupture des relations belgo-congolaises. Le 15 juillet, le ministre Wigny conclut sa longue déclaration à la Chambre sur la situation au Congo de la manière suivante : « J'ai reçu ces jours-ci un papier [...] qui me confirme dans ma conviction que les difficultés [au

(31) F. VANDEWALLE et J. BRASSINE, p. 48.

(32) *IDEM*, p. 117.

(33) Entretien avec F. VANDEWALLE.

Congo] trouvent une origine moins congolaise qu'étrangère. Les communistes ont l'avantage d'être sans couleur. Pour eux, tous les bons sont d'un côté, tous les mauvais de l'autre et il suffit que le gouvernement soviétique fasse quelque chose pour qu'ils l'approuvent. Dans ce document, je lis que la protection des Belges du Congo [...] ne peut être assurée efficacement que dans le cadre d'une étroite collaboration avec le gouvernement Lumumba. Mesdames, Messieurs, qui se ressemble s'assemble, et j'espère que tous ceux qui ont souffert dans leur chair ou dans leurs biens se souviendront du jeu que jouent les partis communistes (34). » Le même jour, le Premier ministre belge lui-même accrédite la thèse du complot communiste international. « A mesure que se constitue notre dossier, il nous faut bien constater que l'effondrement sensationnel de la Force publique — considérée non seulement par nous mais également par tous les dirigeants du Congo [...] comme l'armature possible d'un nouvel État — n'est pas le fait du hasard. Elle était préparée, nous en avons maintenant des indications trop évidentes. Une fois de plus, il sera montré qu'un peuple comme le nôtre, un pays occidental, n'utilisant pas les méthodes de certains autres pays, devient facilement la victime de certaines manœuvres (35). »

L'épouvantail communiste ne sera pas seulement à usage externe, c'est-à-dire brandi devant l'opinion publique : il aura également une destination « interne ». Une analyse de la situation au Congo par le ministre Wigny, adressée par télégramme à l'ambassadeur de Belgique à Léopoldville au lendemain de la rupture belgo-congolaise, le montre à l'évidence. « Problème Congo dépasse litige Gouvernement congolais, explique le ministre à son ambassadeur. Conflit est ouvert suivant plan systématique. On commence par vider pays des cadres, on réclame départ troupes et évacuation bases, on soviétise armée. Institutions congolaises elles-mêmes annihilées, gouvernement non réuni, déci-

(34) Chambre des représentants, Annales parlementaires, session ordinaire 1959-1960, n° 123.

(35) *Ibidem*.

sions prises par deux personnes itinérantes. Dans ce vide, implantation russe en cours. Lumumba demande à l'Union Soviétique de suivre situation d'heure en heure. Si terme pas mis immédiatement dégradation et anarchie, effondrement total s'ensuivra (36). »

Le jour même où ce télégramme est envoyé, R. Scheyven, ministre chargé des Affaires économiques et financières du Congo, demande un entretien au secrétaire d'État Christian Herter, entretien au cours duquel il affirme à son interlocuteur que « Lumumba agit de plus en plus sous la guidance soviétique ». Scheyven s'enquiert auprès d'un Herter réticent de l'opportunité d'une déclaration publique sans ambiguïté du Département d'État dans laquelle l'URSS serait mise en garde « contre toute tentative de pénétration au Congo ». L'homme politique belge évoque finalement devant son interlocuteur sa crainte : « La situation au Congo pourrait bien mener à la Troisième Guerre mondiale (37). »

Tous ces propos alarmistes et fantasmagiques sont répercutés à loisir non seulement dans la grande presse belge — l'image de Lumumba comme dictateur et agent « monnayé » du communisme apparaît dans *La Libre Belgique*, *La Dernière Heure* et *Le Soir* entre les 13 et 18 juillet (38) —, mais aussi dans la presse quotidienne de Léopoldville, qui est à ce moment entre les mains de l'opposition catholique à Lumumba (Makoso, Ileo, Bolikango, etc.) : « L'URSS entre en scène officiellement en Afrique, proclame *Le Courrier d'Afrique* [...]. L'avis de tous ceux qui ont vécu les premières heures du drame au Congo est formel : la révolte des soldats s'est faite dans l'ordre, en application d'un plan concerté (39). »

Sur quels faits objectifs repose le fantasme anticomuniste et l'équation reliant Lumumba et le « communisme international » ? A vrai dire, à ce moment, un seul docu-

(36) Message de WIGNY à Van den Bosch, cité par L.F. VANDERSTRAETEN, p. 413.

(37) Entretien résumé dans télégramme n° 137 de l'ambassade des États-Unis à Bruxelles aux ambassades de Londres, Paris, Moscou, Léopoldville et mission américaine à l'ONU, 15 juillet 1960.

(38) B. MORUE, pp. 39 sq.

(39) *Le Courrier d'Afrique*, 16-17 juillet 1960.

ment peut être invoqué : l'envoi du télégramme de Lumumba et de Kasa-Vubu à Khrouchtchev depuis Kindu. Mis à part cet appel conditionnel à l'URSS, le dossier « Lumumba et le communisme » est vide. Il l'est d'autant plus que, selon le témoignage de l'administrateur en chef de la Sûreté, Vandewalle, au moment de l'indépendance, Lumumba se serait même montré plus que réservé sur l'entrée au Congo de membres du parti communiste de Belgique qui se trouvaient début juillet bloqués à Brazzaville (40).

La Belgique recouvre son sang-froid

Aux environs du 20 juillet, c'est-à-dire au moment où l'exode belge prend fin, on paraît recouvrer ses esprits à Bruxelles et au Congo.

Au Katanga, en dépit d'un mouvement de panique qui a été aussi prononcé qu'ailleurs, le retour à la normale est intervenu dès la proclamation d'indépendance de cette province, proclamation à laquelle se sont ouvertement ralliés tant des officiers supérieurs de l'armée belge (De Cumont, Weber, Crèveœur...) que les notables belges du Katanga. Dès ce moment, le Katanga de Moïse Tshombe devient, rappelons-le, le pivot de la présence belge. Celle-ci se manifeste officiellement par l'envoi le 12 juillet d'une mission technique spéciale conduite par le chef de cabinet du Premier ministre Eyskens, Harold D'Aspremont Lynden.

A Léopoldville, la correspondance télégraphique entre les autorités belges et l'ambassadeur Van den Bosch atteste d'un changement dans les directives adressées aux agents belges de l'ex-administration coloniale. Le 21 juillet, le ministre des Affaires africaines, De Schrijver, fait savoir à Van den Bosch que la Belgique « souhaite formellement le

(40) Entretien avec F. VANDEWALLE ; F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 1, p. 10.

maintien au Congo du personnel belge et apprécie hautement l'attitude des fonctionnaires restant loyalement en activité (41) ». Il est à ce moment question de faire appel aux agents se trouvant en Belgique, qui seraient expatriés pour des missions de trois mois. Les instructions du ministère précisent que les agents restés en place à la demande des autorités belges, c'est-à-dire de l'ambassadeur, jouiraient d'une priorité dans leur réaffectation ultérieure en Belgique et que certaines de leurs rémunérations et allocations seraient payées en Belgique.

La pression américaine n'est sans doute pas étrangère à ce revirement. L'ambassadeur de Belgique à Washington en informa à cette époque le ministre Wigny, les États-Unis regrettant que « les Belges aient abandonné les positions clés qu'ils détenaient au Congo (42) ». Mais il y eut aussi les nombreux ultimatums signifiés à l'ambassadeur Van den Bosch par certains ministres congolais (Justice, Agriculture, Travaux publics), qui exigeaient le retour au Congo de certains fonctionnaires belges ; faute de quoi, ceux-ci « seraient considérés comme démissionnaires ». Enfin, la crainte de se voir très vite supplanté par d'autres « pays amis » a certainement contribué au rétablissement d'une présence belge minimale à Léopoldville. Les intérêts belges ne sont pas en effet concentrés dans le seul Katanga. Rappelons que, depuis plusieurs années, la Belgique est l'initiatrice, *via* l'Établissement public d'Inga, d'un vaste projet de développement industriel sur le site du même nom ; or, ce site est aussi convoité par un financier américain, E. Detwiler, qui a infiltré l'entourage de Lumumba depuis le 11 juillet et qui a réussi, le 22, à faire signer au Premier ministre une « convention de développement » dans le cadre du projet d'Inga. Et cette convention est en théorie très avantageuse pour le Congo, puisqu'il détiendrait 50 % des parts du projet (voir *infra*).

(41) Télégramme à la mission diplomatique belge à Léopoldville, n° 187904/CAB, Archives CEDAF-ASDOC.

(42) Télégramme n° 424, 26 juillet 1960, Archives CEDAF-ASDOC.

Quoi qu'il en soit, l'ambassadeur Van den Bosch va employer ses dernières semaines de présence à mettre en route d'une manière quasi officieuse un embryon d'assistance technique belge au Congo. Il pare d'abord au plus pressé en s'efforçant d'obtenir le retour ou le maintien en poste des Belges dans certains secteurs clés. Des contacts sont ainsi établis avec certains ministères ou avec l'ONU pour assurer la poursuite d'une présence belge active. A lire les échanges de lettres et télégrammes entre Bruxelles et Léopoldville, on constate que les secteurs qui intéressent surtout l'ambassadeur Van den Bosch sont les Finances, la banque centrale, les Affaires économiques, le Commerce extérieur, les télécommunications et les aéroports. Van den Bosch répond aussi aux demandes pressantes de certains fonctionnaires belges restés en poste et qui, désespérés, s'inquiètent de savoir ce qu'ils doivent faire au sein d'un gouvernement ayant perdu la confiance de la Belgique. Le ton et le style des réponses de l'ambassadeur varient suivant la place occupée par les intéressés. Il prend acte de la décision de rester de la part de ceux qui œuvrent dans les cabinets ou les administrations tenus par des ministres « extrémistes » (Lumumba, Kashamura, etc.) tout en les mettant en garde contre toute participation « à ce qui pourrait être considéré comme une activité anti-belge » ; il encourage en revanche les fonctionnaires belges qui travaillent à la présidence de la République ou chez des ministres « modérés » (43).

D'une manière générale, Van den Bosch se montre résolument partisan de traiter soit directement avec les gouvernements provinciaux qui « acceptent l'aide belge sous n'importe quelle forme », soit par le biais de « contacts privés avec certains ministres favorables à la coopération [belge] [...] en attendant que l'assistance puisse être officialisée » (44), soit avec les responsables de l'ONU (pour ce

(43) Correspondances diverses de l'ambassadeur VAN DEN BOSCH, juillet 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

(44) Télégramme de la mission diplomatique belge au ministre des Affaires africaines, n° 803, 8 août 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

qui regarde par exemple les télécommunications et les aéroports). Il évite soigneusement tout contact avec le « gouvernement central », c'est-à-dire avec Lumumba et ses amis politiques, qui, selon lui, « restent défavorables à l'égard de l'assistance technique belge » et qui, « s'ils acceptent des fonctionnaires belges, les veulent corps et âme et refusent toute intervention belge dans le statut et les émoluments » (45). Pendant ce temps, à Bruxelles, l'idée chemine d'interrompre purement et simplement toute aide technique au gouvernement Lumumba (46).

En dépit de la rupture avec la Belgique, l'ambassadeur, auquel Wigny a signifié qu'il devait rester « jusqu'à la dernière extrémité (47) », profite de l'absence de Lumumba, parti dans sa longue tournée américaine et africaine, pour multiplier des contacts diplomatiques avec ce qu'il appelle l'« opposition au gouvernement » (les ministres Bomboko, Delvaux, Kabangi, Kanza et Mbuyi). « Ayant perdu tout espoir de m'entendre avec Lumumba, écrit l'ambassadeur, je n'en étais que plus soucieux de garder le contact avec les membres modérés du gouvernement (48). » L'allié le plus précieux est le ministre des Affaires étrangères, Justin-Marie Bomboko, l'« ami congolais de toujours », l'homme que l'ambassadeur voit le plus souvent et auquel il transmet les messages confidentiels de son ministre, Pierre Wigny. Une autre personnalité avec laquelle Van den Bosch est en contact téléphonique fréquent est le président du Sénat, Joseph Iléo, qui affirme à l'ambassadeur que « lui et ses amis sénateurs travaillent à neutraliser Lumumba (49) ».

A Bruxelles, la diplomatie belge se ressaisit et commence à ébaucher sa ligne de conduite future. Certes, les positions restent peu cohérentes et cette diplomatie a plusieurs voix. Il y a la ligne dure et « militariste » des ministres Gilson et Van den Boeynants, appuyés au Congo par les

(45) *Ibidem*, n° 634, 1^{er} août 1960.

(46) J. VAN DEN BOSCH, p. 230.

(47) *IDEM*, pp. 119-231.

(48) *IDEM*, p. 153.

(49) *IDEM*, p. 110.



Les « évolués » congolais encadrés par leurs « conseillers » européens.
Collection CEDAF-ASDOC.





Janvier 1960. Patrice Lumumba, condamné à six mois de prison ferme pour excitation à la haine raciale... Associated Press.



... effectue un retour triomphal, le 4 mars 1960, à Stanleyville au retour de la table ronde belgo-congolaise. Associated Press.



Les deux protagonistes de la table ronde à Bruxelles : Patrice Lumumba et Joseph Kasa-Vubu.
Agence Belga.



Le ministre belge des Affaires générales, W.J.J. van der Meersch ; « proconsul » du Congo, salue le président Kasa-Vubu qui vient d'être investi après avoir dû se désister comme formateur du premier gouvernement congolais. Congopresse — Collection M. Chaidron.



24 juin 1960. La Chambre vient de voter la confiance au gouvernement Lumumba... Congopresse — Collection M. Chaidron.



... tandis qu'au dehors les partisans du MNC — Kalonji manifestent leur mécontentement d'avoir été évincés du gouvernement.
Congopresse — Collection M. Chaidron.



29 juin 1960. A son arrivée à Léopoldville, le roi Baudouin passe en revue les troupes congolaises de Léopoldville qui se mutineront une semaine plus tard. Congopresse — Collection M. Chaidron.



30 juin 1960. Les discours de l'indépendance. Au fond, sous un projecteur, Lumumba met la dernière main au discours impromptu qu'il va prononcer dans les minutes qui suivent.
Congopresse — Collection M. Chaidron.



30 juin 1960. Signature de l'acte d'indépendance par les Premiers ministres belge et congolais.
Congopresse — Collection M. Chaidron.



Lumumba, entouré du vice-Premier ministre Antoine Gizenga (à gauche) et du ministre de l'Éducation nationale, Pierre Mulele (à droite), fêtant leur victoire... Congopresse — Collection M. Chaidron.



... tandis que les fêtes de l'indépendance sont célébrées dans les bars de Léopoldville. Congopresse — Collection M. Chaidron.

20 Juin 1960. Signature de l'acte d'indépendance par les Premiers ministres belge et congolais.



4 juillet 1960. Au cours d'un banquet offert par la presse, Lumumba, dont les traits accusent la fatigue, évoque un « complot de Belges incapables de s'adapter à l'indépendance ».
Congopresse — Collection M. Chaidron.



Dix jours plus tard, les parachutistes belges occupent Léopoldville.
Agence Belga.



Juillet 1960. Un contingent de troupes ghanéennes débarque d'un Ilyouchine 18 à Léopoldville... Associated Press.



... tandis que les réfugiés belges, traumatisés par la mutinerie de la Force publique, arrivent à l'aéroport de Bruxelles. Associated Press.



27 juillet 1960. A la grande colère des Belges, Lumumba est reçu à Washington par le secrétaire d'État, Christian Herter, avec tous les honneurs dus à un chef d'État. Associated Press.

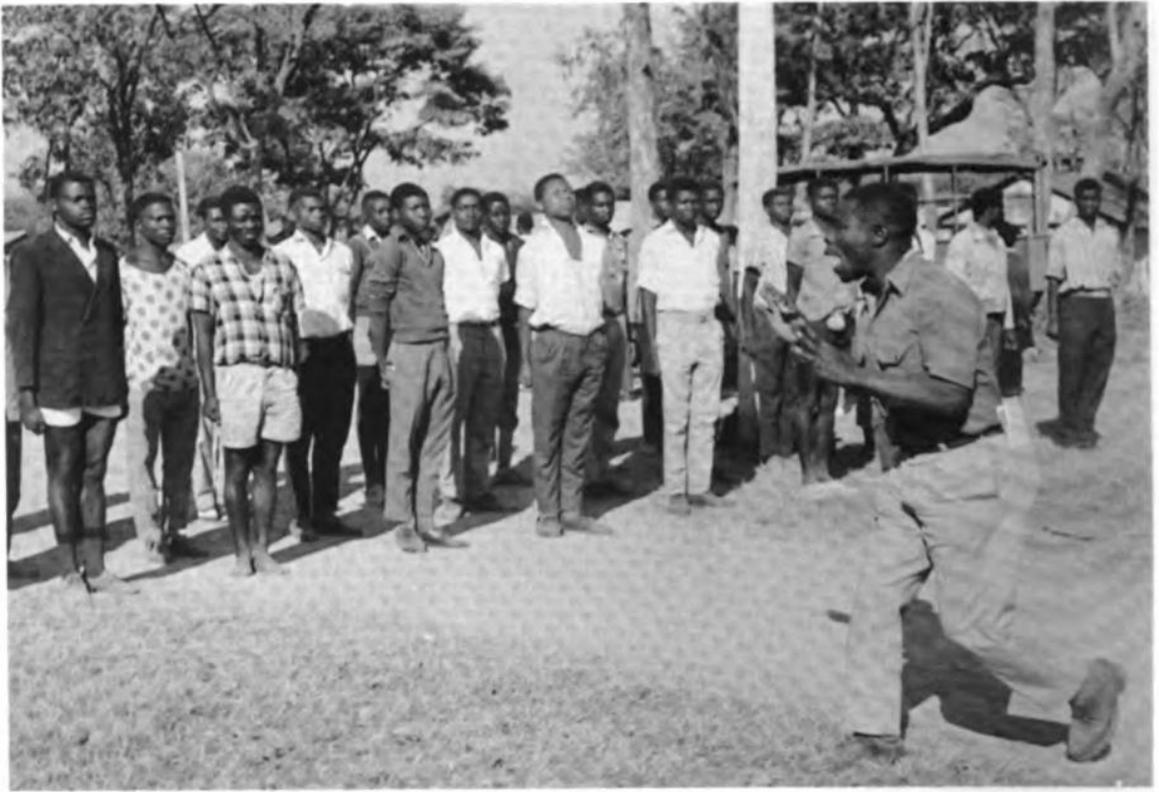




29 juillet 1960. Le secrétaire général Dag Hammarskjöld, que l'on voit ici entouré du président Kasa-Vubu (à gauche) et du ministre des Affaires étrangères, Justin-Marie Bomboko, arrive à Léopoldville dans l'espoir de trouver une solution négociée à la sécession katangaise... Associated Press.

... mais doit se résigner à traiter avec un « État indépendant du Katanga » et les Belges qui le soutiennent. Sur la photo, Ralph Bunche, envoyé spécial d'Hammar-skjöld, est accueilli à Elisabethville le 4 août par le représentant belge au Katanga, le comte d'Aspremont Lynden (à droite). Associated Press.





Elisabethville, août 1960. Entraînement des éléments de la future gendarmerie katangaise. Associated Press.



.. et départ pour le front des « Volontaires » d'Albert Kalongi qui vont défendre leur « État autonome » contre l'opération militaire menée par l'Armée nationale congolaise au Kasai. Associated Press.



Juillet-août 1960. Une des nombreuses conférences de presse improvisées de Lumumba.
Congopresse — Collection M. Chaidron



Les « jeunes » de Léopoldville manifestent pour le gouvernement et contre la sécession katangaise...
 Congopresse — Collection M. Chaidron.



... tandis que d'autres s'en prennent au gouvernement Lumumba.
 Associated Press.



Septembre 1960 : les coups de force se succèdent. Ici, Joseph Léo donne une conférence de presse : il vient d'être désigné comme Premier ministre par le président Kasa-Vubu qui a destitué Lumumba. Associated Press.



L'artisan du second coup d'État, le colonel Mobutu (à droite), au côté de son conseiller militaire, Louis Marlière (au centre).



Décembre 1960. Arrivée à la conférence des chefs d'État de Brazzaville des deux présidents des provinces sécessionnistes (Albert Kalonji du Sud Kasai à gauche et Moïse Tshombe du Katanga à droite). Le sort de Patrice Lumumba, emprisonné à Thijssville, y sera discuté.
Associated Press.



L'une des dernières photos de Lumumba, prise lors de son arrestation le 2 décembre 1960. A sa gauche, Joseph Okito, président du Sénat, et assassiné avec le Premier ministre au Katanga. AFP.

De Cumont, Weber et Lefèvre (50). Les tenants de cette ligne entendent avoir pleine autorité sur le retrait planifié des troupes belges et les discussions en cette matière avec l'ONU ; ils veulent aussi pratiquer une politique où l'on s'efforce de gagner du temps au Katanga et de consolider militairement le gouvernement sécessionniste de Moïse Tshombe.

Il y a ensuite la diplomatie classique, incarnée par le représentant belge à l'ONU, Walter Loridan. Ce dernier, plus sensible aux dégâts commis dans l'opinion internationale par l'attitude de la Belgique au Congo, « souligne davantage notre respect des décisions du Conseil de Sécurité (51) ». Une autre voix est celle de D'Aspremont Lynden, l'envoyé du Premier ministre Eyskens, qui « se fait l'apôtre de toutes les décentralisations (52) » et qui, de la capitale katangaise, envoie les rapports les plus optimistes sur l'évolution de la situation dans cette province. Il y a enfin l'ambassadeur Van den Bosch, qui en appelle à plus de cohérence et qui surtout se plaint d'être court-circuité par tous les ministres ayant le Congo dans leurs attributions. « Aucun d'eux, écrit-il dans ses mémoires, n'avait confiance en moi et chacun d'eux préférait les recoupements de ses propres sbires [...]. Les gouvernements qui n'ont pas confiance en eux-mêmes ne font confiance à personne. Tel est mon grief et le secret de l'échec de ma mission (53). »

Un point d'accord se fait cependant jour parmi ces voix discordantes et dans ce petit monde de ministres et hauts fonctionnaires « belgicains » qui se marchent sur les pieds : tout doit être fait, et rapidement, pour évincer politiquement le Premier ministre. Van den Bosch rapporte à ce sujet un épisode tragi-comique qui se déroule dès la mi-juillet. « Mon collègue André Wendelen, délégué permanent adjoint auprès des Communautés européennes, [arriva] le 15 à Léopoldville ; il était chargé [par Wigny] de tâter les

(50) Le colonel Lefèvre a été placé auprès de l'ambassadeur pour que les directives du ministre de la Défense, Arthur Gilson, soient exécutées, ce qui sera très mal vécu par l'ambassadeur.

(51) J. VAN DEN BOSCH, p. 215.

(52) *IDEM*, *ibidem*.

(53) *IDEM*, pp. 109-110.

possibilités de mise sur pied d'un gouvernement Bomboko en lieu et place de la combinaison Lumumba. Nous ne l'avions pas attendu pour y songer, avions pressenti plusieurs fois le ministre congolais des Affaires étrangères et fait part à Bruxelles de sa réserve. Rien n'y faisait, il fallait une contre-vérification. Bomboko aimait beaucoup Wendelen qu'il avait connu à Bruxelles et avait demandé à Wigny de le lui prêter comme conseiller de son département [...]. Dans ce cas-ci, Bomboko, qui n'attendait pas notre ami, se plaignit de ne pas avoir été prévenu de son arrivée. Le moment était évidemment mal choisi et Bruxelles aurait pu le savoir, s'il avait pris le soin élémentaire de me consulter. Bomboko consigna Wendelen à l'hôtel et lui recommanda de ne pas avoir de contacts visibles avec nous. Il repartit le lendemain Gros-Jean comme devant (54). »

A la fin du mois de juillet, le ministre des Affaires étrangères, P. Wigny, multiplia les notes et mémorandums définissant le point de vue belge à l'intention de l'« ami Bomboko », dont il fallait vaincre les réticences à propos de la politique belge au Katanga. Dans ces documents, transmis par Van den Bosch à l'intéressé, Wigny proposait aux « modérés congolais » de repartir à zéro dans la question des structures du Congo. Celles-ci, plaidait le ministre belge, étaient devenues caduques dans les faits. De surcroît, elles avaient une origine belge prononcée. Il suggérait « de considérer l'unité du Congo non comme un fait acquis, mais comme une construction à refaire (55) ». Le 5 août, la « pensée » de Wigny s'orientait plus précisément vers la tenue d'une nouvelle table ronde congolaise, qui aurait été placée sous la présidence du secrétaire général de l'ONU avec pour objet le remplacement de la loi fondamentale, caduque à ses yeux, par une autre structure, « probablement confédérale », proposée par les Congolais eux-mêmes. « C'était à l'ONU d'arriver à ce résultat, d'une part en établissant le contact avec le gouvernement central et Tshombe, dont la légitimité se trouvait ainsi justifiée, et

(54) *IDEM*, p. 109.

(55) Cité par J. VAN DEN BOSCH, p. 220.

en ne réduisant pas le gouvernement central au seul Lumumba, mais en tenant compte des autres entités provinciales tels l'Abako et l'Équateur par exemple (56). »

Mais Bomboko et les autres modérés sont bien trop prudents pour soutenir un point de vue qui fait la part trop belle à Tshombe : le ministre congolais des Affaires étrangères le fait d'ailleurs savoir à Wigny en répondant que, « si Tshombe avait sans doute eu raison [...] d'avoir fait appel aux forces belges, il ne devait pas pour cela s'attaquer au Congo dans sa forme actuelle (57) », ce qui opposait une fin claire de non-recevoir aux projets « séparatistes » caressés par les Belges. La majorité des leaders congolais dits « modérés » n'était pas prête à soutenir un « jeu belge » discrédité internationalement. Et, de la part de Bruxelles, c'était pure naïveté de ne l'avoir pas compris.

Parallèlement à ces messages diplomatiques personnalisés, la Belgique s'efforce de convaincre ses alliés dans des enceintes internationales autres que l'ONU. A Paris, P.H. Spaak, secrétaire général de l'OTAN, prend l'initiative le 27 juillet de réunir les représentants de la France, de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de l'Italie, pour les convaincre de la bonne foi de la Belgique et définir une attitude pouvant être appuyée par ses alliés. Au cours de cette réunion, les États-Unis furent pris sèchement à partie par le délégué belge, J. De Staerke : le motif en était la réception solennelle de Lumumba au Département d'État quatre jours auparavant. « Quel serait le sentiment américain, s'exclama De Staerke, si la Belgique avait reçu officiellement en ce moment Fidel Castro et l'avait logé au Palais royal (58) ! » Bien que rien de précis ne soit sorti de cette réunion — mis à part les chaleureux remerciements belges adressés à la France et à la Grande-Bretagne, « qui avaient aidé leurs amis belges en difficulté » —, cet épi-

(56) *IDEM*, p. 227. Le consul belge de l'Équateur avait pris l'initiative deux semaines auparavant de rédiger pour les autorités provinciales une « déclaration d'autonomie ». Sur cette affaire, voir J. GÉRARD-LIBOIS et R. VERHAEGEN, pp. 979-980.

(57) *IDEM*, p. 197.

(58) *IDEM*, p. 176.

sode montrait si besoin était à quel point Lumumba était condamné politiquement par toute la classe politique belge.

Les intrigues de couloir des Belges, que ce soit l'affaire Wendelen ou les apartés Wigny-Bomboko, ont sans doute été rapportées à Lumumba. Rien ne reste longtemps secret, à cette époque, dans le petit sérail politique de la capitale, avec laquelle le Premier ministre, absent depuis le 23 juillet, reste en contact étroit par l'intermédiaire de son vice-Premier ministre, A. Gizenga. Lumumba sait parfaitement qu'on cherche à l'isoler politiquement.

A Washington, il a pu mesurer le discrédit dont les Belges cherchent à le couvrir : des diplomates ont profité de son passage pour diffuser au Département d'État une copie du rapport du ministre belge de la Justice, Merchiers, sur les viols perpétrés pendant la mutinerie de la Force publique. Dans l'introduction du document, le ministre, fidèle à la thèse du « complot international », avance que « les actes d'abaissement de la dignité humaine furent de règle comme s'il y avait eu un mot d'ordre de tout faire pour humilier le plus profondément possible hommes et femmes, mais éviter devant l'opinion mondiale, le reproche des massacres », ce qui met implicitement en cause le gouvernement de P. Lumumba (59).

Durant sa tournée africaine, celui-ci apprend, par son vice-Premier ministre et par la délégation congolaise qu'il croise à Conakry en route pour l'ONU, que la Belgique consolide ses positions au Katanga (aide à la mise sur pied d'une « gendarmerie katangaise », installation d'une représentation katangaise en Belgique) et qu'elle n'entend pas renoncer à de nouvelles interventions militaires si la sécurité n'est pas rétablie. Il est aussi mis au courant de ce que Bruxelles refuse de quitter les bases de Kitona et de Kamina, et de ce que son ministre des Affaires étrangères Bomboko a des conciliabules avec les Belges alors que les relations diplomatiques sont rompues (60).

(59) Ministère de la Justice, « Congo, juillet 1960. Témoignage », Bruxelles, 28 juillet 1960, p. 3 (Archives du CEDAF-ASDOC).

(60) Voir S. MICHEL, *Uhuru Lumumba*, pp. 37-41.

A cela s'ajoutent les maladresses de l'ambassadeur Van den Bosch, qui n'arrangent guère les choses : le 2 août, ce dernier déclarait au cours d'une conférence de presse que les relations entre la Belgique et le Congo « se poursuivaient dans la pratique, mais avaient seulement un caractère un peu exceptionnel ». « Je suis régulièrement en contact avec le ministre des Affaires étrangères du gouvernement congolais, poursuivait-il. Celui-ci m'a prié de rester à sa disposition (61). » Reprise par la presse de Léopoldville, cette dernière information devait être immédiatement démentie par Bomboko, que l'ambassadeur mettait dans une situation délicate.

Le jour même de son départ, Van den Bosch déclare encore qu'il n'a pas reçu notification officielle de son expulsion par le ministre Bomboko, lequel est parti pour New York. Assailli par son collègue des Pays-Bas, par le représentant des Nations unies, Ralph Bunche, et par le commandant des troupes ghanéennes, l'ambassadeur ne s'exécutera qu'à la remise d'une nouvelle notification officielle du gouvernement congolais.

C'est un Lumumba tendu (62) qui se présente dans l'après-midi du 9 août pour contrôler lui-même l'exécution de l'ordre d'expulsion. Les tergiversations de Van den Bosch l'ont profondément irrité ; elles l'inquiètent d'autant plus que l'opposition à son gouvernement s'est organisée pendant son absence. Depuis le début du mois d'août, Léopoldville vit dans la rumeur de complots : élimination des « modérés », bruits d'arrestations et de règlements de comptes, rumeurs de démission de Kasa-Vubu, qui, dit-on, reprendrait la tête de son parti... Au cours de la conversation qui a eu lieu entre l'adjoint de Bomboko, le secrétaire d'État Mandi et Van den Bosch, il a aussi été question d'une « situation politique survoltée » et de l'inopportunité d'une présence diplomatique belge qui « pouvait accréditer dans le public l'opinion que certaines machinations de la part de la Belgique seraient encore en cours ».

(61) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 607.

(62) Voir le récit du départ de l'ambassadeur dans J. ROUCH, p. 86.

Mais, si Lumumba en a assez des Belges qui « complotent » derrière son dos, il est sans doute aussi inquiet à la perspective des débordements possibles. Le matin du 9, en effet, l'ambassade de Belgique est entourée d'une foule hostile, maintenue tant bien que mal par un cordon de gendarmes congolais et des policiers ghanéens : on attend que les couleurs belges soient amenées. En venant contrôler lui-même le départ de l'ambassadeur belge, Lumumba désamorce peut-être la colère d'une foule nerveuse.

Dans l'esprit des Congolais, la rupture avec la Belgique reste cependant toujours un acte suspensif. La note du Conseil des ministres remise à Van den Bosch par Mandi est on ne peut plus explicite à cet égard. Il ne s'agit pas de rupture : les relations reprendront dès que les troupes belges auront quitté le territoire congolais. « Le Congo, y est-il précisé, n'ignore pas les quatre-vingts années de liens qui l'unissent à la Belgique. Par conséquent, il ne peut être question de rupture effective (63). » En outre, cette rupture ne touche en rien le maintien d'une mission d'assistance technique à Léopoldville. Selon Van den Bosch, Lumumba a exprimé clairement le désir que l'aide belge soit maintenue au Congo (64).

Mais la Belgique officielle ne voudra pas retenir ces « messages » d'ouverture : pour elle, le gouvernement Lumumba est condamné à terme. De son côté, Lumumba ne peut plus reculer. Même s'il est prêt à maintenir des portes ouvertes, il est grisé par les possibilités offertes par le panafricanisme militant des Nkrumah et Sékou Touré, qui ont promis de voler à son secours.

Les complots belges du mois d'août

Peu avant son départ précipité, l'ambassadeur Van den Bosch caressait l'idée d'une diplomatie belge plus offensive

(63) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 607.

(64) J. VAN DEN BOSCH, p. 235.

contre Lumumba. Dans ses souvenirs, il écrit en date du 1^{er} août : « [Il fallait] contre-attaquer, car nous n'étions pas démunis. Il eût été possible de reprendre, avec le concours des autorités de Brazzaville, justement inquiètes de ce qui se passait au Congo, un journal local qui s'imprimerait de l'autre côté du fleuve, d'alimenter ainsi *Le Courrier d'Afrique*, qui avait conservé son indépendance, et Radio-Brazza en renseignements sur quelques étrangers dévoués au gouvernement Lumumba [...] et sur certains Belges dont le comportement dans l'entourage de Lumumba portait préjudice à la Belgique (65). »

L'idée d'un repli sur Brazzaville n'appartient pas au seul ambassadeur. Elle lui a été officieusement soufflée par le ministre des Affaires africaines, De Schrijver, qui, le 16 juillet déjà, lui téléxait : « Recommandons constitution groupes temporaires [de] fonctionnaires à Brazza ou ailleurs pour nécessités de demain (66). »

C'est effectivement à Brazzaville que va désormais se constituer un des points d'appui belges aux opérations de déstabilisation du gouvernement Lumumba. Déjà, le 9 juillet, l'ancien directeur de la Sûreté à Léopoldville, André Lahaye, a été envoyé par le patron de la Sûreté belge, L. Caymax, dans l'ex-capitale de l'AEF, où arrivent de nombreux réfugiés belges. Il sera chargé, au consulat de Belgique à Brazzaville, de coordonner l'opposition au gouvernement congolais en collaboration avec le SDEC français (Delarue) et la CIA (Devlin) (67). En raison de ses anciennes fonctions, Lahaye connaît bien l'entourage des leaders nationalistes, qu'il a fait « infiltrer » par des Congolais avant l'indépendance ; il disposait même de la clé de la boîte postale de Lumumba, qu'il avait obtenue par l'intermédiaire de l'un de ses secrétaires, Louis Akunda. A Brazzaville, il sera surtout tenu informé par le colonel Marlière, qui effectue des va-et-vient entre Léopoldville et la capitale de l'ancien Congo français.

(65) *IDEM*, p. 207.

(66) Cité par F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 1, p. 110.

(67) Le 9 août, Lahaye se trouve dans le même vol que le nouveau chef de station de la CIA, qui, lui, se rend à Léopoldville. Entretien avec A.

Au mois d'août, le consulat belge de Brazzaville dispose de moyens logistiques non négligeables pour s'informer de manière précise sur ce qui se passe de l'autre côté du fleuve et pour mener des actions de propagande contre Lumumba. Lorsque Van Bilsen, le conseiller de Kasa-Vubu, quitte en catastrophe Léopoldville après la destitution de Lumumba le 5 septembre (voir *infra*), il découvre non sans stupéfaction l'existence d'un réseau bien organisé reliant Léopoldville à sa voisine. « Mon passage à Brazza a été pour moi une révélation. Je ne savais absolument pas qu'il y avait des gens qui passaient constamment de l'autre côté du fleuve, sur de petites embarcations à moteur appartenant à des Belges. Ces passages — interdits depuis que la Sûreté congolaise avait ordonné la fermeture du *beach* de Léopoldville (le 21 août) —, avaient lieu à l'heure de la sieste des militaires qui gardaient le *beach*. Lorsque je suis arrivé de l'autre côté du fleuve, quelqu'un que je ne connaissais pas [il s'agissait d'A. Lahaye] cria mon nom en me voyant débarquer. Alors là, je ne comprenais plus rien. [Lahaye] m'a offert de me conduire à l'ambassade [le consulat de Belgique], mais j'ai refusé. Il m'a mis dans un petit hôtel où il venait me voir tous les jours. Il me disait : "Si vous voulez, je puis vous mettre en relation téléphonique avec Kasa-Vubu." Il prétendait que l'ancienne ligne téléphonique entre le gouverneur belge [c'est-à-dire les bureaux de la présidence] et celui de Brazza fonctionnait toujours (68). » Van Bilsen parle d'un émetteur-récepteur assurant le lien entre les deux capitales. « Côté Léopoldville, les communications étaient assurées par Jean Bruck, un militant du Mouvement ouvrier chrétien. Côté Brazza, le terminal était installé au consulat de Belgique (69). » Selon une autre information, la ligne avait été bricolée à partir d'un ancien câble électrique reliant les deux villes (70).

C'est également à partir de Brazzaville qu'étaient lancées les opérations de propagande antilumumbiste. Celles-

(68) Entretien avec A.J.J. VAN BILSEN.

(69) *Ibidem*.

(70) Entretien avec A. et C., 8 juin 1988.

ci partaient d'une radio clandestine localisée sur le site de la future ambassade d'URSS (*sic*) et baptisée « Radio-Makala ». L'émetteur avait été fourni par le consulat de Belgique et paraît avoir bénéficié de l'assistance du publiciste belge de droite Jo Gérard, qui, à Bruxelles, se signalait par des articles incendiaires contre le gouvernement Lumumba. L'animateur de cette radio n'était autre que le propre secrétaire d'État à l'Intérieur du gouvernement, Raphaël Batshikama, qui chaque soir passait à Brazzaville pour émettre pendant deux heures et rentrait au petit matin à Léopoldville (71). Un second émetteur, « Radio-Uhuru », était aux mains de Victor Nendaka, futur chef de la Sûreté congolaise et opposant irréductible à P. Lumumba : il émettait, lui, à destination de Stanleyville (72). C'est également à partir de Brazzaville qu'étaient diffusés des tracts dénonçant la collusion entre Lumumba et le communisme.

Le consulat de Belgique à Brazzaville sert aussi de « lieu de conspiration » pour des projets d'action plus « directe » contre Léopoldville. Ainsi, le 28 août, une réunion se tient dans les locaux du consulat avec le représentant du SDEC français, Delarue, le consul belge Dupret, Raphaël Batshikama, un Belge du cabinet du ministre de l'Intérieur, C. Gbenye, et un « conspirateur » belge du nom de Schumaker. On y caresse le projet de paralyser l'aéroport en « anéantissant la réserve d'essence de l'aéroport de Njili et de saboter la ligne de chemin de fer et le pipe-line de Matadi (73) ».

Le consulat est aussi le point de rendez-vous et de passage d'émissaires belges représentant la filière prokatangaise du ministère des Affaires africaines, comme le vicomte E. Davignon, qui vient s'enquérir de l'évolution de la situation à Léopoldville en même temps qu'il effectue des navettes régulières entre Bruxelles et Elisabethville.

Dans la capitale congolaise, la Belgique officielle se maintenait aussi par la présence plus ou moins discrète de quel-

(71) Entretien avec A.

(72) *Ibidem*.

(73) Cité par F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 2, annexe C1-C3.

ques notables restés sur place. Outre Jean Bruck, déjà cité, il y avait Gaston Dieu, directeur de la Sabena à Léopoldville, ancien officier du renseignement à la Force publique. Très hostile aux lumumbistes, « il faisait avec les parachutistes belges la guerre et poussait à l'usage de la force », écrit à son propos l'ambassadeur Van den Bosch (74). Le 15 août, il sera arrêté par la Sûreté congolaise pour avoir « dissimulé » des parachutistes belges à l'aéroport de Njili, détourné vers Élisabethville un appareil de la Sabena qui devait se rendre à Luluabourg et avoir aussi été mêlé à une obscure affaire de tracts contre Lumumba.

A Léopoldville se trouve également Marlière, devenu au mois d'août un proche conseiller du colonel Mobutu (75), tandis qu'à la base militaire de Kitona le commandant Demets continue à effectuer des écoutes radio pour le compte du ministère belge de la Défense nationale (76).

Après le départ de Van den Bosch, plusieurs fonctionnaires de la mission diplomatique sont restés discrètement à Léopoldville. L'un d'entre eux est même resté cloîtré à l'ambassade, où il assure le service télex (77). Six autres bénéficient de la protection de l'ambassadeur de France, M. Charpentier (78).

Dans la sphère économique et financière, on relèvera aussi la présence constante des fonctionnaires de la Banque centrale du Congo belge, grâce à laquelle la machine des finances publiques peut continuer à tourner ; c'est sur elle que le ministre des Finances Pascal Nkayi, un proche de Kasa-Vubu, va pouvoir s'appuyer pour démontrer implicitement que les finances congolaises peuvent faire l'économie du « lumumbisme ». On doit aussi mentionner, dans ce contexte, la présence constante de deux représentants de l'Épinga (Établissement public d'Inga), MM. Gillain et Putteman, qui s'efforcent d'être au mieux avec les autorités provinciales du Bas-Congo et cherchent également à obtenir

(74) J. VAN DEN BOSCH, p. 146.

(75) Entretien avec J. JADOT.

(76) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 2, p. 267.

(77) Entretien avec C.

(78) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 2, p. 202. A partir de mars 1961, trois ou quatre diplomates furent dépêchés par Bruxelles à Léopoldville,

par l'entremise du ministre des Finances l'aval du président Kasa-Vubu pour la poursuite des travaux sur le site d'Inga (79). Rappelons qu'Inga constitue à l'époque un enjeu de taille pour certains intérêts économiques belges liés à la Société générale de Belgique ; ceux-ci sont très inquiets des agissements du financier américain E. Detwiler, qui s'est placé sur l'orbite de P. Lumumba.

La présence belge se manifeste enfin par le maintien plus ou moins dissimulé à l'aéroport de parachutistes belges, et surtout de cinq à six cents militaires sur les bases de Kitona et de Banane, ce qui vaut à la Belgique plusieurs remontrances du secrétaire général de l'ONU (80) : leur rôle est officiellement de couvrir le départ des dernières troupes belges du Katanga, mais sans doute aussi de se tenir disponibles pour le cas où de nouveaux désordres se produiraient.

Si, en définitive, cette présence belge n'est guère menaçante, elle contribue toutefois à accroître chez les lumumbistes les plus radicaux la peur d'un complot belgo-congolais.

L'espionnage antibelge sévit pendant une bonne partie du mois d'août dans une capitale survoltée par des rumeurs incontrôlables et des manifestations bruyantes d'opposition. Elle prévaut surtout chez les soldats de l'ANC, qui ne comprennent pas bien qui est qui et qui confondent souvent les détachements de l'ONU aux uniformes hétéroclites avec des parachutistes belges déguisés. Ainsi, à la mi-août, des incidents violents opposent à Njili des militaires suédois et canadiens, pris pour des parachutistes belges, aux soldats de l'ANC tentant de reprendre le contrôle de l'aéroport, dont l'ONU s'est approprié la garde et qui est, pour l'entourage de Lumumba, le lieu de débarquement par excellence des « espions belges » au Congo (81).

bien que les relations entre le Congo et la Belgique n'étaient rétablies. Cette « mission de liaison » fut établie au siège de la Fédération des Entreprises congolaises (FEC) à Léopoldville. Témoignage de Marcel Vandekerckhove, RTBF, Émission « Point de Mire », 15 juin 1990.

(79) Epinga, correspondances et documents divers, octobre 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

(80) Agence Belga, *Nouvelles d'Afrique*, n° 5, 38, 39, 40, 16 août 1960 ; Agence Belga, e/67, e/68 et int. 24, 9 septembre 1960.

(81) Sur ces incidents, voir Agence Belga, *Nouvelles d'Afrique*, n° 5, 18 et 25, 19 août 1960.

Les agissements belges à Brazzaville ou à Léopoldville sont toutefois de peu de poids face à l'arme financière, que la Belgique n'hésitera pas à utiliser vis-à-vis du gouvernement Lumumba. En principe, vu la situation critique de la trésorerie congolaise au 30 juin 1960 — impasse de 3 245 millions de FB pour le budget de 1960 —, l'exécutif congolais ne peut survivre financièrement après le 15 août que par une subvention de 2 milliards promise par la Belgique. Or le dernier versement effectué par Bruxelles au Trésor congolais date de juillet et porte sur un montant de 196 millions. Rien ne sera débloqué au mois d'août : au début du mois, le cabinet du ministre Scheyven en a averti le gouvernement congolais, qui fait suspendre immédiatement tout paiement en devises (82).

La seconde arme détenue par la Belgique est la tutelle de la Banque nationale de Belgique sur la Banque centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, restée dans l'indivision après le 30 juin. Deux jours après l'expulsion de l'ambassadeur Van den Bosch, des négociations s'ouvrent à Genève entre le ministre des Finances, Pascal Nkayi, le ministre congolais résident en Belgique, André Delvaux, d'une part, et une délégation conduite par deux hauts fonctionnaires belges, A. Kervyn et H. Neuman, d'autre part. Ces négociations durent du 14 au 24 août. On a parfois vu dans ces tractations une opération politique destinée à destabiliser le gouvernement Lumumba, tous les négociateurs congolais étant des « hommes de Kasa-Vubu ». Un des participants belges à la négociation, le professeur H. Leclercq, à ce moment chef de cabinet adjoint aux Finances, le conteste formellement. « Ce fut, explique-t-il, une opération logique de séparation des patrimoines [ceux du Congo et du Ruanda-Urundi toujours sous tutelle belge]. C'est le professeur R. Triffin qui a négocié du côté congolais avec Ndele, Nsele, un peu Mushiete et moi-même. J'assurais le secrétariat de la conférence. Le Congo a eu largement son compte dans cette opération. Triffin a défendu bec et ongles la position congolaise. Les négocia-

(82) Agence Belga, Nouvelles d'Afrique, n° 25, 5 août 1960.

tions ont été très correctes. La séparation des patrimoines a été faite au bon moment, juste avant qu'il n'y ait une dégradation complète des avoirs de la Banque (83). »

On ne doit cependant pas négliger ce fait : alors qu'antérieurement elle avait été plutôt favorable à une union monétaire solide et durable (84), la Belgique était, beaucoup plus que le Congo, demanderesse dans cette affaire *après la débâcle de juillet 1960*. Elle avait un intérêt évident à régler le plus vite possible la séparation des patrimoines dans le contexte d'une monnaie en train de s'effondrer. Au début du mois d'août, *L'Écho de la Bourse* tirait le signal d'alarme en affirmant que des gouvernements étrangers « rachètent des francs congolais à vil prix alors que les Belges doivent traiter au marché officiel (85) ». Il devenait donc urgent que cet effondrement ne se répercute pas sur les relations financières existant entre la Belgique et les deux autres territoires sous sa tutelle, et donc d'établir un cordon sanitaire entre le Congo (Katanga exclu) et le reste.

Il est vrai que des concessions ponctuelles importantes furent obtenues par les négociateurs congolais dans la répartition des actifs et du passif de l'ex-banque centrale (division des charges des pertes de change et d'or favorable au Congo, réduction substantielle du dépôt des réserves de change que le Congo devait effectuer à la BRI en fonction d'accords passés en mars 1960, remise partielle du stock de billets de la banque centrale non encore émis...). Mais certains points d'importance majeure ne purent être réglés : la responsabilité propre de la Belgique dans la détérioration des réserves de change de l'ancienne banque centrale au cours de la période précédant le 1^{er} août (86) et surtout la non-installation d'une banque

(83) Entretien avec H. LECLERCO.

(84) Voir Conférence économique, financière et sociale belgo-congolaise, avril 1960, groupe de travail n° 1, « Problème de l'assistance monétaire entre le Congo et le Ruanda-Urundi et du statut de la banque centrale », pp. 23-26, Archives du CEDAF-ASDOC.

(85) Agence Belga, *Nouvelles d'Afrique*, n°17, 8 août 1960.

(86) Rapport soumis au Conseil des ministres par les ministres Delvaux et Nkayi sur les résultats de la mission congolaise à Genève, s.d., Archives du CEDAF-ASDOC.

nationale congolaise. Sur ce dernier point, les négociateurs congolais durent accepter la création d'un « conseil monétaire » qui serait dans les faits placé sous la tutelle des Nations unies et des services de l'ancienne banque centrale. Ni les Belges ni le FMI ne pouvaient accepter que, dans le « chaos » économique et politique qui prévalait au Congo à ce moment, un établissement aussi important qu'une banque nationale congolaise reçoive une quelconque légitimité internationale.

Il est vrai que, pour les négociateurs congolais de Genève, lesquels sont, rappelons-le, des hommes dévoués au président, ce qui est recherché, c'est une victoire politique. Le camp du Premier ministre a été exclu des négociations : il n'est représenté que par un expert tunisien, M. Moalla, qui remet d'ailleurs un rapport négatif à Lumumba à son retour de Genève (87). La mise en œuvre des décisions de Genève échappera également entièrement au Premier ministre : elle sera du ressort du seul ministre Nkayi, qui, au tout début septembre, prend l'initiative d'imprimer un projet de loi sur la création d'un conseil monétaire sans passer par le Conseil des ministres — qui ne se réunit pratiquement plus — et avec le seul aval du président de la République, auquel est conféré le droit de désigner le gérant provisoire de la nouvelle institution (88).

Pour les Belges, les négociations de Genève sont aussi un « moment politique » très important. Celles-ci vont être en effet l'occasion de la mise en place et du renforcement d'un réseau de relations amicales avec l'opposition mukongo au Premier ministre, dont des représentants éminents (Ndele, Nsele, Nkayi...) siègent à Genève. Le gouvernement Eyskens a en effet résolument opté pour une opération de déstabilisation de Lumumba. Dans cette intention, on exercera des pressions sur le président de la République et sur son entourage pour que le Premier ministre soit démis de ses fonctions. Apprenant le départ imminent de Van Bilsen, appelé à rejoindre sa place de conseiller

(87) Entretien avec H. LECLERCO.

(88) Rapport soumis au Conseil des ministres..., texte cité.

chez Kasa-Vubu, G. Eyskens le convoque le 18 août. « Ce Lumumba doit partir, dit-il en substance à Van Bilsen. Cela ne peut continuer ainsi (89). » Le Premier ministre belge considérait que Kasa-Vubu devait révoquer Lumumba et qu'il en avait les moyens. « J'ai réagi, raconte Van Bilsen, en invoquant le contexte institutionnel du Congo qui était le même qu'en Belgique (le président de la République n'a aucun droit d'initiative politique). De surcroît, je ne voyais pas comment on pouvait congédier le Premier ministre qui avait toujours une majorité au Parlement. A mon arrivée à Léopoldville, j'ai néanmoins transmis ce message à Kasa-Vubu en ajoutant que j'estimais que ce serait une faute grave si Kasa-Vubu suivait le conseil des Belges : il fallait trouver un compromis entre Lumumba, Tshombe et le président. Kasa-Vubu s'est contenté de m'écouter, mais il a certainement enregistré ce message belge. S'il voulait révoquer Lumumba, il savait en tous cas qu'il avait le soutien de la Belgique (90). »

*
* *

Au-delà de la petite phrase assassine du Premier ministre Eyskens, c'est tout le pari congolais de la Belgique qui était bel et bien perdu. Après une période marquée par le « lâcher tout » — qui se conjugue avec les rodomontades sur le terrain d'une clique d'officiers belges (De Cumont, Weber) rêvant de revanche et de reconquête au Katanga ou ailleurs —, après la longue période d'incertitude durant laquelle la Belgique officielle s'accroche maladroitement à Léopoldville en même temps qu'elle essaie d'expliquer et de s'expliquer la débâcle par le biais de l'épouvantail communiste, survient le temps des complots dérisoires, de la vaine quête de « leaders modérés » et de schémas simplificateurs : à Bruxelles, on est en effet persuadé que le Congo de demain sera celui d'une « fédération d'ethnies », dirigée

(89) Entretien avec A.A.J. VAN BILSEN.

(90) *Ibidem*.

par des « ethnies raisonnables », que l'on pourra rebâtir l'ex-colonie, non pas sur le modèle abstrait de la loi fondamentale, mais sur celui d'une région, le Katanga, où, comme le précise le message royal du 21 juillet, « des tribus entières sont restées fidèles à la Belgique » et où l'ordre et la sécurité règnent par le fait de la *pax belgica*. Tout ce qui émerge donc de mouvements centrifuges contre Lumumba — au Bas-Congo, en Équateur, au Sud-Kasaï, et bien entendu au Katanga — est activement soutenu.

Complots dérisoires et schémas vains, parce que la Belgique, comme d'ailleurs l'Occident tout entier, raisonnait à partir d'une vision manichéenne qui n'était pas celle des Congolais à l'époque, les forces politiques étant beaucoup trop fluides pour être figées dans des stéréotypes durables. Un avocat ivoirien, observateur quelque peu désabusé et amer des événements du Congo, fit observer au plus fort de la crise : « Vous autres Européens, vous croyez connaître l'Afrique, mais ce qui se passe ici au Congo, ce sont des histoires de Nègres. Vous croyez pouvoir appliquer vos conceptions au Congo. Mais vous n'avez pas la moindre idée de ce qu'est notre mentalité. Nous autres, Africains, nous vous donnerons encore bien du fil à retordre. Et quand vous penserez nous avoir divisés et montés les uns contre les autres, vous verrez que nous nous réconcilierons au frais et sur le dos des Européens (91). »

Pour qu'elle puisse gagner ou à tout le moins rattraper son pari, il eût fallu à la Belgique officielle, sur le double plan militaire et politique, non pas des soldats rêvant de reconquête ou des diplomates plus ou moins expérimentés, mais, comme le dit L.F. Vanderstraeten, une personnalité de grande envergure « qui aurait pu, par son prestige et par la confiance qu'[elle] inspirait, avoir l'influence modératrice que tant d'autres Belges ont pu exercer longtemps aux échelons subordonnés (92) ». « Léopoldville, confia de son côté P.H. Spaak à Van den Bosch peu avant qu'il acceptât le mandat de chef de la mission diplomatique

(91) Rapporté par P. SCHOLL-LATOUR, p. 182.

(92) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 129.

belge, n'est pas un poste diplomatique, mais un poste politique auquel il conviendrait de nommer un membre du gouvernement ou un politicien expérimenté. Vous êtes un diplomate, vous ne connaissez rien à la politique et si vous allez là bas, vous serez pris dans une immense intrigue dont les fils vous échapperont (93). »

Du côté de Lumumba, les difficultés qu'il éprouve à dénouer l'écheveau de cette « immense intrigue » sont tout aussi évidents. Face à certaines collègues prêts à tous les compromis avec la Belgique (Delvaux, Bomboko, Nkayi...), face à toutes les intrigues belges du mois de juillet et d'août, le Premier ministre enrage. Dans ses conférences de presse, il ne cesse de clouer au pilori le gouvernement belge. Il multiplie les ultimatums et les ukases, procède lui-même à l'expulsion de l'ambassadeur, puis à l'arrestation de « parachutistes belges », comme à Ndjili le 16 août, menace de confisquer les biens belges « si les avoirs congolais ne sont pas restitués », ordonne la fermeture de l'Agence Belga... Souvent, il est induit en erreur par son entourage et par les services de la Sûreté congolaise.

A partir du mois d'août, Lumumba est aussi obnubilé par les promesses d'assistance, tant politique que technique, de l'Afrique progressiste et panafricaine, et ses appels aux Belges du Congo se font de moins en moins nombreux. D'ailleurs, « l'espionnite [antibelge] qui sévissait à Léopoldville créait un climat que peu de techniciens européens acceptèrent avec sérénité. Cette espionnite devait frapper également les conseillers blancs au service du gouvernement central auxquels il paraissait pourtant difficile de reprocher une quelconque sujétion à l'égard de l'ancienne autorité coloniale (94) ».

Le Premier ministre n'a pas pu ou pas voulu tenir compte du fait que, par-delà toutes ses maladroites, ses incohérences, la Belgique officielle détenait encore une bonne partie des « clés » au Congo. Certes, il était évident que l'ex-métropole complotait à Léopoldville, à Brazzaville,

(93) J. VAN DEN BOSCH, p. 13.

(94) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 619.

à Élisabethville et à Bruxelles pour que Lumumba soit éliminé le plus rapidement possible. Mais une dénonciation, parfois exagérée, de ces complots ne suffisait évidemment pas à les désamorcer. Démuni, solitaire, coincé par l'ultra-radicalisme de son entourage, Lumumba n'avait ni le temps ni les prédispositions nécessaires pour apprendre que « la vérité n'est pas toujours révolutionnaire ».

Lumumba dans la guerre froide

Faut-il le rappeler ? La décolonisation du Congo belge a lieu aussi sur un fond de guerre froide. L'an 1960 voit se déployer plusieurs affrontements entre l'Est et l'Ouest : l'affaire de l'avion espion U-2 qui est abattu pour avoir violé l'espace aérien soviétique, l'activité débordante du premier secrétaire du Parti communiste d'URSS, Nikita Khrouchtchev, qui multiplie les offensives de charme... et les coups de poing sur la table à Paris, à Washington et aux Nations unies, la menace d'une remise en cause du statut de Berlin, la détérioration des relations américano-cubaines, qui devait culminer dans la « crise des Caraïbes » en 1962, etc.

Mais 1960 est aussi l'année de l'Afrique et de ses indépendances. Celles-ci fragilisent et fissurent même les relations extérieures des pays du camp occidental, obsédés par la crainte d'une soviétisation du continent africain.

En échafaudant après la Seconde Guerre mondiale un modèle de gestion éminemment paternaliste qui enferme les élites congolaises dans le « pré carré » de la colonie, la Belgique essaiera de faire échapper le Congo à ces « bruits et fureurs » de l'histoire. Peine perdue. L'année 1960 plongera le Congo plus que tout autre territoire dans les conflits internationaux. D'ailleurs, la colonie belge, réputée être un réservoir fabuleux de ressources minières, n'avait-elle pas été depuis longtemps un enjeu internatio-

nal discret, mais considérable ? L'isolationnisme dans lequel on voulait maintenir le Congo n'était-il pas une utopie qui allait à contre-courant du temps long de l'histoire ?

Retour en arrière

L'enjeu congolais est en effet déterminant dès l'ouverture des hostilités avec l'Allemagne nazie. Lorsque la Belgique est envahie par les troupes allemandes, l'Angleterre a d'emblée affiché la couleur : le Congo belge *doit* s'inscrire dans l'effort de guerre même si le gouvernement belge souhaite en disposer autrement. J. Gérard-Libois et J. Gottovitch ont montré dans *L'An 40* que la reconnaissance d'un gouvernement belge, à ce moment en exil, ne recouvrait pas pour les Anglais un problème politique de légitimité : ce furent le Congo et ses richesses qui représentèrent le véritable enjeu d'une partie de poker international qui se joua en juin-juillet 1940 à Londres, à Lisbonne et en France, et qui visait à regrouper en Angleterre quelques ministres belges plus ou moins représentatifs avec lesquels le gouvernement britannique pourrait traiter des affaires congolaises (1).

Dès le début de la guerre froide, le Congo est encore et toujours un enjeu, cette fois pour le « monde libre » : l'uranium de la colonie belge était vital pour mener à terme le « projet Manhattan » (construction de la première bombe A), puis pour conforter le monopole américain sur le développement de l'armement et sur la recherche nucléaires. Deux accords célèbres sanctionnent la mainmise américaine sur cet uranium du Congo. Le premier, signé en septembre 1944, donnait au gouvernement américain (et britannique)

(1) J. GÉRARD-LIBOIS et J. GOTTOVITCH, *L'An 40*, CRISP, Bruxelles, 1975, p. 253. Sur les démêlés de la Belgique avec l'Angleterre pendant la période de guerre, voir J.-C. WILLAME, « Le Congo dans la guerre. La coopération économique belgo-alliée de 1940 à 1944 », in *Le Congo durant la Seconde Guerre mondiale. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1983, pp. 213-252.

en guerre contre l'Allemagne un droit de préemption pendant dix ans « sur toutes quantités d'uranium et de thorium produits au Congo belge (2) ». Le prix de cette livraison obligatoire fut négocié habilement entre la direction de l'UMHK et un organisme militaire conjoint, le Combined Development Trust. Cet accord, qui resta secret pendant de longues années, fut renégocié en 1950-1951, le gouvernement belge souhaitant obtenir davantage de compensations tant pour le Congo (participation américaine à la défense du Congo et aux dépenses socio-économiques de la colonie) que pour la Belgique (aide américaine à un programme de recherche nucléaire belge) (3).

C'est donc en premier lieu parce qu'ils visent à acquérir un monopole et un droit de préemption sur les matières premières stratégiques que les États-Unis s'intéressent à la colonie belge. Leur vision, de ce point de vue, n'est guère différente de celle de l'empire britannique au début de la guerre : le Congo est un enjeu majeur dans le cadre d'un « effort de guerre », que celle-ci soit « chaude » (avec l'Allemagne) ou « froide » (avec l'URSS). Certes, il y a des intérêts économiques américains en jeu : dans le diamant pour le groupe Ryan-Guggenheim ; dans le pétrole, pour Mobil Oil ; dans la distribution de véhicules, pour General Motors ; dans les finances, pour la Morgan Guarantee Trust... Mais l'investissement direct des États-Unis au Congo n'a jamais été important : à peine 20 millions de dollars au début des années 1960 (4).

L'intérêt politique est, lui aussi, très relatif. Les États-Unis n'ont pas encore pleinement pris conscience, dans les années 1950 et même 1960, de leur suprématie mondiale. Même s'ils ne voient pas d'un mauvais œil les mouvements d'émancipation coloniale, même si, dans le cas du Congo,

(2) Sur le texte de l'accord, voir « Le Congo dans la guerre. Les accords tripartites Belgique — Grande-Bretagne — États-Unis, CRISP », *Courrier hebdomadaire*, n° 781-782, 9 décembre 1977, pp. 55-56.

(3) Sur l'analyse de ces négociations, voir Jonathan E. HELMREICH, *Gathering Rare Ores. The Diplomacy of Uranium Acquisition 1943-1954*, Princeton, Princeton University, 1986.

(4) Stephen WEISSMAN, p. 31.

ils prévoient dès le début des années 1950 que des troubles raciaux risquent d'éclater, ils auront pour principe intangible de ne pas interférer avec la politique suivie par les puissances tutélaires. Un bureau séparé des affaires africaines ne fut créé, au Département d'État, qu'en juillet 1958. Son premier responsable était un diplomate prudent et certainement peu enclin à défendre les causes nationalistes africaines. Selon Weissman, la diplomatie américaine prend bien soin de ne pas « heurter » les sensibilités belges, toujours vives lorsqu'il s'agissait de la colonie. En 1957, le Département d'État empêcha des Noirs américains de se rendre au Congo de crainte que leur présence « ne nourrisse un appétit pour l'indépendance (5) ». L'année suivante, on jugeait que la situation au Congo pouvait être parfaitement maîtrisée par la Belgique, même si l'on estimait au Département que celle-ci « bougeait trop lentement » ; à la même époque, un mémorandum de l'assistant spécial du secrétaire d'État ne citait que l'Algérie, la Libye, le Soudan et l'Éthiopie comme pays devant retenir l'attention des États-Unis (6). En janvier 1960, enfin, le consul général des États-Unis à Léopoldville était si déférent vis-à-vis de la Belgique que les activités de renseignement au consulat étaient réduites à leur plus simple expression.

En bref, au moment de l'indépendance, les officiels américains considéraient le Congo comme un « baillage belge (7) ». Cette complicité d'intérêts entre la Belgique et les États-Unis n'était paradoxalement pas toujours vécue comme telle dans la métropole et au Congo, où l'on se montra le plus souvent méfiant vis-à-vis de tout ce qui pouvait apparaître comme de possibles tentatives hégémoniques américaines sur la colonie. A la fin des années 1940, Robert Murphy, le « vieux grand homme » (*the great old man*) du Département d'État, écrivait déjà que « les officiels belges qui traitent des affaires coloniales, au Congo ou à Bruxelles, ont une hypersensibilité presque morbide

(5) *IDEM*, p. 44.

(6) Mémorandum de Julius C. HOLMES au secrétaire d'État, 6 février 1958.

(7) S. WEISSMAN, p. 44.

en ce qui concerne les intérêts américains au Congo. Il existe une opinion peu fondée mais réelle, dans les sphères gouvernementales, que les États-Unis sont derrière les tentatives des membres du Comité des Nations unies et du Conseil de tutelle qui s'intéressent indûment aux affaires que beaucoup de Belges estiment être de leur ressort (8) ». Cinq années plus tard, une mission du Congrès américain, désireuse de visiter le site de Shinkolobwe, où était extrait l'uranium congolais, ne fut pas autorisée à se rendre au Congo. En 1954, une autre mission, organisée par la Foreign Operation Administration (FOA) sur le site d'Inga, où celle-ci espérait obtenir une concession, déclencha une campagne vigoureuse de presse en Belgique contre le ministre des Colonies et certains de ses adjoints, accusés de vouloir faire la part trop belle aux capitaux américains : le gouvernement belge fut forcé de faire marche arrière et refusa qu'une concession soit accordée à la FOA de crainte de voir « la position des intérêts belges dans la Bas-Congo bousculée par un enchaînement de concessions successives (9) ». La méfiance belge fut poussée très loin : en 1959, le consul des États-Unis ainsi que tous les consuls européens à Léopoldville furent instamment priés par les autorités coloniales « de ne pas approcher de près les Congolais (10) ». Le 30 juin 1960, l'ambassadeur de Grande-Bretagne reçut comme un soufflet la phrase du discours royal qui parlait des « appétits des puissances étrangères au Congo (11) ».

(8) Lettre de R. MURPHY à Acheson, 21 décembre 1949, National Archives, State, 855.002/12-2149. (cité par J. HELMREICH, *op. cit.*, pp. 220-221).

(9) Voir J.-C. WILLAME, *Zaire. L'épopée d'Inga. Chronique d'une prédation industrielle*, Paris, L'Harmattan, 1986, p. 32.

(10) I. SCOTT, p. 117.

(11) *IDEM*, p. 45.

Premiers contacts

Le maintien d'un cordon sanitaire autour des élites congolaises et la confiance accordée au pouvoir colonial expliquent partiellement le caractère tardif des contacts entre les nationalistes congolais et les officiels américains.

Cela ne signifie toutefois pas que l'on se désintéresse complètement à Washington de ce qui se passe, ou plus exactement de ce qui pourrait se passer au Congo belge durant l'année cruciale des indépendances africaines. S. Weissman rapporte à ce sujet que, selon un haut fonctionnaire du Département d'État, « bien qu'il n'y eût aucune évidence d'un mouvement communiste au Congo, nous [au Département d'État] estimions que les communistes pourraient tirer avantage des troubles qui se développeraient au Congo ». « On craignait, déclarait un autre, que l'instabilité au Congo ne soit mise à profit par le bloc communiste pour influencer, contrôler et même convertir les Congolais à leur idéologie (12). » Relayant les informations de la sûreté belge, les agents de la CIA en Belgique suivent en tout cas avec attention les quelques contacts que Lumumba entretient avec des dirigeants du Parti communiste de Belgique.

Dans l'ensemble, toutefois, Lumumba est très loin d'encourir le soupçon d'allégeance communiste ; il bénéficie même d'un préjugé favorable du côté américain. Un membre du consulat, Robert Owens, qui accompagnera plus tard Lumumba dans sa tournée américaine, paraît l'avoir tenu en haute estime. A l'époque où la Belgique officielle s'efforce de retarder au maximum la formation d'un gouvernement Lumumba, la position américaine rejoint celle de quelques Belges lucides. Des représentations officieuses ont été faites auprès du ministre des Affaires générales, Ganshof Van der Meersch, pour qu'il favorise une solution incluant Lumumba comme Premier ministre. Ganshof se montre irrité de ces approches américaines ; il écrit à ce

(12) S. WEISSMAN, p. 52.

propos : « Les agents consulaires des États étrangers à Léopoldville et spécialement ceux des États signataires du Pacte atlantique, qui voyaient en Lumumba — non sans une certaine naïveté — l'homme fort seul capable à leurs yeux de faire régner l'ordre et de s'imposer demain au Congo indépendant, furent tous inquiets de la désignation de M. Kasa-Vubu [comme formateur], qui leur paraissait révéler de la part du gouvernement belge un changement d'orientation. Certains d'entre eux — et non des moindres — donnèrent même à entendre, non sans une certaine indiscretion, qu'il n'y avait pas d'autre carte à jouer que la carte Lumumba. » Et Ganshof prend explicitement à partie les consuls américains et anglais, lesquels « ne cachèrent pas [au ministre] l'intérêt qu'ils attachaient à la désignation de Lumumba en qui ils voyaient l'homme d'autorité nécessaire pour le gouvernement du Congo » (13).

Le conservateur américain Robert Murphy, désigné par le président Eisenhower pour représenter les États-Unis lors des cérémonies de l'indépendance, parut lui aussi séduit au premier abord par le Premier ministre congolais. A la veille du 30 juin, il s'arrangea pour rencontrer « cet homme dont tout le monde disait qu'il aurait une grande influence sur l'enfance de la nouvelle république ». « Il me fit une bonne impression, rapporte Murphy. Parlant couramment le français (*sic*), il me parut vif, cordial et intelligent » (14).

Murphy eut encore un long entretien avec Lumumba le jour de son départ, le 4 juillet. Ce dernier, « inquiet et fatigué », voulut redresser l'image « démagogique » que son discours avait pu donner à son interlocuteur en s'efforçant de le rassurer sur ses options idéologiques. Non, le communisme n'était pas pour les Congolais. Au contraire, ceux-ci recherchaient le soutien des États-Unis, de la Belgique et d'autres démocraties occidentales. Dans le domaine économique, il s'efforça de convaincre Murphy que « le Congo avait besoin de capitaux, d'industries et d'exploitation de ses ressources ». « Il était psychologiquement très important

(13) W. J. GANSHOF VAN DER MEERSCH, p. 183.

(14) R. MURPHY, *Un diplomate parmi les guerriers*, Paris, Laffont, 1965, p. 353.

pour les États-Unis, concluait l'envoyé du président Eisenhower, de fournir leur aide immédiatement et de donner aux Congolais des opportunités de formation aux États-Unis » (15).

L'Américain avait certainement été choqué par le ton du discours de Lumumba, le 30 juin (16). Toutefois, rien d'irréparable n'avait été commis, contrairement à ce que l'on se plaisait à croire du côté belge. Il était d'autant plus urgent, selon le diplomate américain, que les États-Unis assurent le Congo de leur assistance avant que l'URSS et ses alliés ne prennent les devants.

Car Murphy ainsi que le nouvel ambassadeur des États-Unis, Clare Timberlake, n'ont pas manqué d'être frappés non pas tant par le discours « profanateur » du Premier ministre que par l'importance de la représentation des pays de l'Est au Congo, qui a de quoi les inquiéter. On a dû les entretenir à loisir des activités débordantes du consul de Tchécoslovaquie, Virius, « cet affable et brillant causeur » bien introduit dans la société coloniale (17). Ils ont dû se rendre compte *de visu* de l'importance de la délégation tchèque aux fêtes de l'indépendance, et surtout de celle de la représentation soviétique, forte de douze personnalités et conduite par le vice-président du présidium du Soviet suprême en personne. Rien, toutefois, ne laisse présager le drame qui se prépare dans les cantonnements militaires de la Force publique. L'ambassadeur Timberlake et son staff sont même confiants dans l'avenir : « Ils espéraient bien que la controverse à propos du discours de Lumumba s'estomperait et que Lumumba réaliserait qu'il avait besoin de l'assistance belge pour faire marcher son pays (18). » Le 7 au matin, Timberlake et Lumumba ont un entretien qualifié de cordial, au cours duquel ils ont posé les premiers jalons d'un accord de coopération technique bilatérale (19).

(15) Conversation rapportée dans le télégramme n° 9 de l'ambassade des États-Unis à Léopoldville au Département d'État, 4 juillet 1960.

(16) Voir chapitre 2.

(17) J. KESTERGAT, p. 23.

(18) Cité par M. KALB, p. 26.

(19) *IDEM*, p. 6.

La mutinerie va cependant prendre les Américains de court, comme tous les autres. Mais, contrairement aux Belges, qui plutôt que de s'avouer leur impéritie, font jouer à Lumumba le rôle de bouc émissaire, ils ne perdent nullement leur sang-froid. Sans doute considèrent-ils désormais Lumumba comme une personnalité « instable », « naïve », « inexpérimentée » et « erratique ». Mais la thèse d'un Lumumba tête de pont du communisme international en Afrique, qui hante très vite les esprits à Bruxelles, n'a pas (encore) cours. Tout au plus considère-t-on à l'ambassade des États-Unis que la personnalité du Premier ministre rend le Congo plus vulnérable aux manœuvres soviétiques.

Quoi qu'il en soit, l'ambassadeur Timberlake va jouer un rôle de premier plan dans le processus de décision pendant la période de chaos et d'incertitude qui accompagne et suit immédiatement les mutineries et le départ « honteux » des Belges. Avant même d'obtenir le feu vert de Washington, il multiplie les contacts avec les autorités congolaises pour faire aboutir la seule solution qui lui paraisse à ce moment susceptible de restaurer l'ordre : une opération de pacification au Congo sous couvert des Nations unies. Le 10 juillet, alors que les premières troupes belges ont débarqué à Élisabethville, il câble à Washington une proposition en ce sens. Cette orientation a certainement été discutée avec un autre Américain, Ralph Bunche, qui a été mandaté au Congo par le secrétaire général des Nations unies, lequel pressentait que des problèmes allaient se poser dans l'ex-colonie belge. Anticipant une manœuvre de grande envergure des Soviétiques contre l'intervention militaire belge et une réaction indignée des « nationalistes » congolais, il propose l'envoi d'urgence d'un officier des Nations unies qui prendrait en charge le commandement des troupes belges, celles-ci devant être progressivement remplacées par des contingents d'autres pays « neutres », à l'exclusion, donc, de ceux relevant des grandes puissances. La proposition de l'ambassadeur, notons-le, reste dans la ligne traditionnelle du Département d'État : il n'est pas question de désavouer l'intervention belge — la Belgique reste l'alliée inconditionnelle dans la question congolaise —, mais bien de la canaliser dans des formes diplomatiquement plus acceptables.

Sans attendre la réponse de Washington, Timberlake rencontre, le 10 en fin d'après-midi, le Premier ministre et le chef de l'État, revenus du Bas-Congo. Il les incite à demander une aide des Nations unies dans le cadre d'une opération de maintien de l'ordre. Les deux hommes paraissent réticents ; tous deux sont indignés par l'intervention belge au Katanga, qu'ils viennent d'apprendre, et le font savoir à l'ambassadeur. Ils conviennent toutefois d'une réunion extraordinaire du cabinet le soir même pour discuter de la proposition, réunion à laquelle Ralph Bunche est invité. C'est à l'issue de celle-ci que Kasa-Vubu et Lumumba décident d'adresser une première demande (orale) — elle reste très vague, précise Bunche — pour une assistance technique militaire de l'ONU (20). L'internationalisation du problème congolais débute donc, et ce sont deux Américains, Bunche et Timberlake, qui ont contribué à la provoquer.

Les heures et les jours qui suivent vont cependant réduire à néant la première phase du plan Timberlake : la mise sous tutelle de l'ONU des troupes belges. D'abord, aucune nouvelle ne vient de Washington (Département d'État) ou de New York (Nations unies), où il faut un certain temps pour ébranler la lourde machine onusienne. En outre, l'agression belge à Matadi, la nouvelle de la sécession katangaise, l'absence de Lumumba et de Kasa-Vubu, repartis en tournée à l'intérieur du pays, et la situation tendue à Léopoldville vont singulièrement compliquer les données du problème. Une réunion houleuse du cabinet se tient le 12 à 15 h 30. Elle est présidée par le vice-Premier ministre, Antoine Gizenga ; y assistent aussi l'ambassadeur de Belgique, et les ministres Ganshof et De Schrijver, qui tentent vainement d'expliquer et de justifier l'intervention belge. Il est devenu évident pour les ministres congolais qu'après l'attaque de Matadi toute collaboration avec les troupes belges est devenue impossible. L'appel aux forces des Nations unies est confirmé par le Conseil, mais, comme la mise en place du dispositif risque de prendre un certain temps, on discute de l'opportunité de faire appel à une

(20) G. ABI-SAAB, p. 8 ; P. H. GENDEBIEN, p. 28.

assistance militaire tierce. Le nom d'Israël est d'abord avancé. Puis le ministre des Affaires étrangères, Justin Bomboko, propose les États-Unis, comme seul pays à même de dépêcher rapidement des troupes sur place. « L'ambassadeur des États-Unis fut alors convoqué en notre présence, rapporte Van den Bosch, pour s'entendre demander deux mille hommes dont le premier échelon aurait dû arriver le lendemain déjà. L'accueil de mon collègue fut sympathique au point de faire croire qu'il n'était pas douteux que les USA fissent droit à cette demande (21). »

Le témoignage de l'ambassadeur de Belgique sur l'attitude « sympathique » de son collègue américain est effectivement confirmé par au moins trois télégrammes échangés avec le Département d'État ; ceux-ci indiquent un revirement soudain de Timberlake, qui avait, quelques jours auparavant, exclu l'envoi de contingents relevant des grandes puissances. Timberlake, comprenant que les autorités congolaises n'accepteraient plus les interventions belges, même sous couvert des Nations unies, se sent-il dépassé par une situation qui, selon lui, tourne au désastre ? Devance-t-il une décision prise la veille par le Pentagone, qui met en état d'alerte deux compagnies de la 24^e division américaine en Allemagne dans le cadre d'une opération d'évacuation de réfugiés (22) ? Songe-t-il essentiellement à protéger les quinze cents ressortissants américains qui sont sur place, alors que les Belges évacuent les leurs à un rythme accéléré et que les Français s'appêtent à faire de même à partir de Brazzaville ? Dans les télégrammes échangés avec le Département d'État, la situation est effectivement dépeinte par Timberlake comme « très sérieuse » : il y est question d'émeutes possibles — elles n'auront pas lieu — et, à bref délai, de graves pénuries de vivres (23).

En tout cas, cette seconde proposition de Timberlake aura elle aussi fait long feu. Le 13, Lumumba et Kasa-Vubu,

(21) J. VAN DEN BOSCH, p. 71.

(22) Télégramme n° CAP 53 80-60 du colonel John S.D. EISENHOWER au général Andrew J. GOODPORTER, 12 juillet 1960.

(23) Ambassade des États-Unis à Léopoldville, télégrammes n° 50, 54 et 57, 12 juillet 1960.

mis au courant, à Kindu, des discussions au sein du Conseil de cabinet de la veille, réagissent fermement contre l'idée d'une intervention américaine. Dans un télégramme adressé à Hammarskjöld, ils sollicitent d'urgence une aide des Nations unies et précisent que cet appel « s'adresse uniquement à une force composée de militaires de pays neutres et non des États-Unis », et d'autre part que cette aide n'a pas pour but de « rétablir la situation intérieure au Congo mais bien de protéger le territoire national contre l'acte d'agression posé par les forces métropolitaines belges » (24). Ce jour même, une délégation du Ghana, arrivée à Léopoldville et menée par A. Djin, le brigadier Otu et l'ambassadeur du Ghana à Moscou, a un entretien avec le cabinet congolais, auquel elle déconseille vivement d'accepter une aide militaire américaine et offre une assistance militaire ghanéenne immédiate qui s'interposerait entre Belges et Congolais (25). Le soir du 13, enfin, l'intervention est devenue sans objet, puisque le Conseil de sécurité, réuni d'urgence, adopte la proposition du tunisien Mongi Slim, favorable à la mise en route de l'opération ONUC, laquelle exclura tant le recours à des troupes d'un quelconque membre du Conseil de sécurité que la solution de fortune constituée par le maintien provisoire de troupes belges au Congo. Ajoutons enfin que les inquiétudes de Timberlake relatives à d'éventuelles émeutes ont dû être apaisées à partir du 13 juillet. Le calme revient à Léopoldville après l'occupation de la capitale par les forces métropolitaines. Le 14, les tout premiers contingents de l'ONU sont sur place, et l'on commence à procéder à des tentatives de désarmement de la Force publique (26).

(24) Texte du télégramme cité dans *Chronique de politique étrangère*, « La crise congolaise », p. 668.

(25) E. LEFEVER, pp. 10-11.

(26) Voir chapitre 8.

Le premier appel conditionnel à l'URSS

A ce point de son évolution, la crise congolaise est grosse d'incertitudes. Elle est en tout cas marquée par une très grande confusion politico-diplomatique. Se cumulent en effet les tentatives interventionnistes de Timberlake, les « bavures » du général De Cumont, les initiatives ghanéennes, dont on ne sait trop si elles se font dans un cadre bilatéral ou dans celui de l'ONU, et, par-dessus tout, l'absence prolongée du chef de l'État et du Premier ministre, dont on est sans nouvelles à Léopoldville.

Or ceux-ci viennent, on l'a vu, d'essuyer des affronts cuisants : insultés par des civils belges à Kamina, ils ont été interdits d'atterrissage à Élisabethville par G. Munongo, à l'instigation du major belge Weber. A Kindu, où ils se trouvent le 13, ils apprennent coup sur coup l'attaque de Matadi et l'occupation de Léopoldville. Ils ont aussi connaissance de l'attitude étrange du Conseil des ministres, où un accord s'est dégagé pour une demande d'intervention américaine. En revanche, ils sont sans nouvelle précise de leur demande à l'ONU, à laquelle ils ont déjà fait appel deux fois.

Nul doute dans leur esprit : ils sont en train d'être trahis, sinon par les leurs, en tout cas par les Belges. C'est alors que, précipitant les événements, deux télégrammes parviennent le 14 à 14 h, l'un à Bruxelles, l'autre à Moscou. Le premier contient l'annonce de la rupture avec la Belgique. Dans le second, un appel conditionnel est adressé au secrétaire général du Parti communiste d'URSS : il est demandé à Nikita Khrouchtchev « de suivre d'heure en heure l'évolution de la situation au Congo », les autorités congolaises se réservant la possibilité de « solliciter l'intervention de l'Union Soviétique si le camp occidental ne met pas fin à un acte d'agression contre la souveraineté de la République du Congo » (27).

(27) Texte publié dans J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 554-555.

C'est en Belgique, plus qu'aux États-Unis, que ces deux télégrammes créent un émoi considérable : ils viennent conforter la thèse du « complot communiste international » que l'ambassadeur de Belgique à l'OTAN, De Staerke, avait défendue la veille devant les instances du Pacte. « Si les Belges sont forcés de quitter le Congo, argumente-t-il, les Communistes auront les mains libres au Congo [...]. La situation serait meilleure si le Président Kasa-Vubu, le Premier ministre et le ministre de l'information [Kashamura] disparaissaient de la scène (28). » Reçu à sa demande par le secrétaire d'État Herter le 15, le ministre R. Scheyven vient lui suggérer de réagir explicitement à la menace soviétique et l'entretient de ses « inquiétudes » sur le déclenchement possible... d'une Troisième Guerre mondiale par Congo interposé (29).

La réponse du secrétaire d'État américain à ces « inquiétudes » belges était bien à la mesure de la position pondérée et pragmatique de Washington. Non sans un brin d'ironie, Herter fit valoir à son interlocuteur qu'il avait « la situation bien en main ». Il souligna aussi les problèmes pratiques qui se poseraient aux Soviétiques s'ils souhaitaient répondre positivement à la requête congolaise : une opération aérienne serait difficile et longue, tandis que, si les Russes procédaient par voie maritime, le porte-avion *Wasp* serait en vue des côtes congolaises bien avant les bâtiments soviétiques. Il assura poliment Scheyven qu'il examinerait avec attention la proposition belge d'un avertissement à Khrouchtchev, mais il souligna que « la responsabilité première des affaires [congolaises] revenait désormais aux Nations unies. Si celles-ci échouaient, alors les États-Unis pourraient revoir leur position (30) ».

Le lendemain de cette entrevue, le Département d'État consulta quand même ses ambassades à Bruxelles et à Léopoldville pour connaître leur opinion sur l'attitude de

(28) Cité par M. KALB, p. 15.

(29) Voir chapitre 6, p. 252.

(30) Mémoire d'entretien entre le secrétaire d'État Christian HERTER et l'ambassadeur L. SCHEYVEN, 15 juillet 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

Lumumba à l'égard de l'URSS, en précisant toutefois qu'« il manifestait des réserves quant aux affirmations belges sur l'infiltration communiste au sein du gouvernement congolais et de la Force publique (31) ». La réponse de Léopoldville resta prudente et réservée : rien ne permettait d'étayer les rumeurs concernant une influence communiste sur Lumumba, à l'exception des « discours de style communiste prononcés par Kashamura et Gizenga (32) ». Timberlake revint une fois de plus sur l'« irrationalité » de la conduite du Premier ministre, qui, « au pire », précisa-t-il, pourrait l'induire à inviter les Soviétiques à entrer au Congo (33).

La réticence américaine à s'engager sur le terrain mouvant de la guerre froide n'était pas sans fondement. A lire la réponse de Khrouchtchev au message de Lumumba et de Kasa-Vubu, on ne pouvait s'empêcher de constater qu'au-delà de la phraséologie coutumière dans ce genre d'exercice, le premier secrétaire du PCUS ne s'engageait en aucune façon sur une possible intervention bilatérale de l'URSS et s'abritait lui aussi derrière la résolution du Conseil de sécurité, « qui a fait une chose utile en adoptant la résolution demandant au gouvernement belge de retirer ses troupes du territoire congolais (34) ». Par ailleurs, les responsables soviétiques devaient très bien se rendre compte de l'extrême instabilité de la situation congolaise : leurs représentants à Léopoldville n'avaient-ils pas été eux-mêmes les témoins et les victimes d'agressions de la part des troupes mutinées, notamment lors de la fameuse nuit des Russes ? Parmi ceux-ci, il y avait notamment le cas du chef de la délégation venu assister aux fêtes de l'indépendance, qui avait été arrêté à deux reprises et avait eu fort à faire pour se porter à la rescousse d'autres compatriotes harassés par les soldats congolais les prenant... pour des parachutistes belges (35).

(31) Cité par M. KALB, p. 26.

(32) *IDEM*, p. 27.

(33) Télégramme n° 133 de l'ambassade des États-Unis à Léopoldville au Département d'État, 17 juillet 1960.

(34) Texte de la réponse de KHROUCHTCHEV dans *Chronique de politique étrangère*, « La crise congolaise », pp. 696-697.

(35) M. KALB, p. 11.

On ne mesura sans doute pas à l'époque à quel point l'attitude soviétique vis-à-vis du Congo était aussi déterminée par la sourde rivalité opposant l'URSS à la Chine à propos de la stratégie à adopter par les pays socialistes dans le Tiers monde. Car, à Pékin et à Moscou, le débat était largement ouvert sur la question de savoir quelle fraction ou quelle classe il fallait soutenir dans cette partie du monde. Pour l'académicien Zhukov, un maître à penser en cette matière, le soutien à l'indépendance sous la bannière de l'anticolonialisme et de l'anti-impérialisme était une politique qui allait de soi pour un pays socialiste. Critiquant ouvertement certains intellectuels chinois qu'il qualifiait de « dogmatiques » et de « sectaires », Zhukov justifiait le soutien de l'URSS aux « éléments bourgeois hégémoniques » dans les pays indépendants depuis peu, en affirmant que la « tâche primordiale pendant une longue période sera la lutte des masses paysannes, non pas contre le capital, mais contre les vestiges médiévaux » et que cette perspective devait amener une coopération de longue haleine entre travailleurs, paysans, intellectuels, « de même que certains cercles bourgeois » (36).

En avril 1960, les deux pays s'étaient affrontés au cours de la seconde Conférence des pays afro-asiatiques à Conakry sur un passage d'une résolution stipulant que le développement économique des pays du Tiers monde passait par une mise entre parenthèses de la guerre froide, passage auquel les Chinois avaient refusé de souscrire au nom de l'orthodoxie marxiste-léniniste. A la même époque, rapporte Helmut Sonnenfeld, des communistes afro-asiatiques déçus étaient enclins à rechercher davantage les conseils de Pékin, et Moscou commençait à percevoir la possibilité d'une baisse de son influence en Afrique. « Au Congo, ajoute Sonnenfeld, l'URSS cherchait à démontrer sa capacité à édifier un marxisme "créatif" fondé sur des objectifs concrets et réalistes et non pas tant à "révolutionner les masses" comme les idéologues de Pékin l'y

(36) *La Pravda*, Moscou, 26 août 1960.

poussaient (37). » Contrairement à la Chine, l'URSS entendait certes étendre son *imperium* sur l'Afrique, mais en s'alignant très prosaïquement sur les positions « bourgeoises » que prendraient les États africains sur la question congolaise. En la circonstance, il ne pouvait être question de défendre des thèses « suicidaires » qui n'auraient pas eu l'aval du « forum africain » de l'ONU, institution dans laquelle la « bourgeoisie » africaine naissante mettait tant d'espoir à l'époque (38).

Le fantasme anticommuniste, primaire et sans nuance, nourri avant tout par les Belges, n'est cependant pas absent dans certains cercles et chez certaines personnalités américaines. De ce point de vue, l'un des opposants les plus irréductibles à Lumumba est l'ambassadeur des États-Unis à Bruxelles, William Burden, qui, dans un long télégramme daté du 19 juillet, se fait l'avocat d'un plan d'éviction d'un « gouvernement Lumumba de plus en plus dépendant de l'Union soviétique ». Les propositions de l'ambassadeur, qui ressemblaient à s'y méprendre à celles des Belges, consistaient à persuader les Congolais et les Africains que Lumumba était l'instrument de la pénétration soviétique en Afrique centrale, à convaincre « en privé » les leaders africains que si celui-ci réussissait dans sa manœuvre, cela causerait un « clash inévitable entre l'Est et l'Ouest » sur le continent africain, à encourager le Parlement congolais à répudier Lumumba et enfin à soutenir les gouvernements provinciaux contre le gouvernement central (39). A Washington aussi, le syndrome anticommuniste gagnait du terrain. Son fer de lance était la CIA, qui rédigeait des rapports revenant constamment sur le « biais » communiste au sein du gouvernement Lumumba. S'il n'était pas sûr que le Premier ministre soit lui-même un « communiste avoué », son

(37) H. SONNENFELD, « The Soviet Union and China: Where They Stood in 1960 », in Helen KITCHEN ed., *Footnotes to the Congo Story*, New York, Walker and Company, 1967, p. 33.

(38) La propension des dirigeants africains à s'aligner sur l'ONU sera traitée dans le chapitre sur Lumumba et l'Afrique.

(39) Télégramme n° 258 de l'ambassade des États-Unis à Bruxelles au Département d'État, 19 août 1960.

entourage en était en tout cas truffé. Les preuves avancées sont des modèles du genre : il suffisait d'avoir effectué un voyage à Prague, à Moscou ou en Europe de l'Est (Kashamura, Gizenga, Mulele), d'entretenir des contacts suivis avec des « conseillers communistes », comme M^{me} Blouin (Gizenga), d'être contre les missionnaires ou les écoles catholiques (Mpolo), de soutenir des mouvements de jeunesse (automatiquement associés à des organisations communistes) ou d'avoir autorisé la radio nationale à diffuser la réponse de la lettre de Khrouchtchev à Lumumba et Kasavubu (Kashamura) pour être automatiquement suspecté d'allégeance au communisme (40). Ce syndrome a gagné les plus hauts échelons de l'agence américaine. Le patron de la CIA, Allan Dulles, affirme haut et fort durant une réunion du National Security Council vers la mi-juillet : « Avec Lumumba, on est en présence d'une personne qui est un Fidel Castro ou pire. » Selon lui, il était évident que le Premier ministre « avait été amené au gouvernement congolais par les Communistes » (41).

Au retour de son long périple à l'intérieur, Lumumba ne fait rien en apparence pour atténuer ce genre de fantasme et continue à jouer, publiquement cette fois, sur le registre de l'appel à Moscou. Le 17 juillet, une lettre contresignée par le chef de l'État et adressée à Ralph Bunche déclare que, si l'ONU est dans l'impossibilité d'assurer avant le 19 à 24 h le retrait des troupes belges, le Congo se verra contraint de solliciter l'intervention de l'URSS (42). Le 20, à l'issue d'une réunion qui s'est prolongée toute la matinée, le Conseil des ministres décide de « faire appel à l'URSS ou à tout autre pays du bloc afro-asiatique » devant l'impuissance de l'ONU à évacuer les troupes belges. Dans la conférence de presse qui suit et où des rumeurs d'attentat circulent, Lumumba, très nerveux, justifie ce nouvel appel par le silence des pays occidentaux

(40) CIA, « Factors Underlying Recent Congo Development », rapport du 3 août 1960.

(41) Cité par M. KALB, p. 29.

(42) Lettre de KASA-VUBU et LUMUMBA à R. Bunche (citée par J. VAN DEN BOSCH, p. 123).

et le non-respect de la résolution du Conseil de sécurité du 13 juillet. Il n'exclut toutefois pas — il y a une certaine hésitation de sa part, note un correspondant de presse — une aide... des États-Unis, que le Congo accepterait avec reconnaissance (43) !

Le périple américain

Moins de vingt-quatre heures plus tard, se produit un mini-coup de théâtre comme on en a l'habitude au Congo. On apprend dès le 21 dans l'après-midi que Lumumba va se rendre aux États-Unis pour participer aux délibérations du Conseil de sécurité. Le matin même, il a demandé un passeport à l'administrateur en chef de la Sûreté (44). Il a en effet décidé de brusquer les choses et, suivant son habitude, d'aller lui-même défendre sa cause devant le Conseil de Sécurité. Selon Kanza, la décision a été prise à l'instigation de certains parlementaires et membres du gouvernement « radicaux » qui se méfient de lui. « Pierre Wigny, le ministre belge des Affaires étrangères, conduisait la délégation belge à New York ; des bruits couraient à Léopoldville que Wigny était de mes amis et que notre amitié pourrait compromettre la défense de la cause congolaise. Lumumba avait promis d'enquêter à ce sujet lorsqu'il serait à New York (45). »

Le 23, le Premier ministre déclare dans un message radiodiffusé que le Congo a obtenu « une grande victoire aux Nations unies — le Conseil de sécurité vient en effet d'inviter en termes plus pressants les Belges à retirer leurs troupes du Congo —, qu'il va se rendre personnellement à New York « pour défendre la thèse de son gouvernement

(43) *Propos de P. Lumumba*, p. 54.

(44) Lettre de P. LUMUMBA à l'administrateur en chef de la Sûreté du Congo, 21 juillet 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

(45) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 223.

et éclairer l'opinion internationale sur les réalités du Congo », et enfin qu'il n'est plus désormais question de faire appel à l'URSS. Il annonce aussi qu'il va revenir des États-Unis « avec des techniciens, des professeurs et tous les cadres nécessaires » et que le Congo va y envoyer « les meilleurs de ses fils » (46).

Pourquoi ce revirement soudain, pourquoi cette impétuosité apparente, cet empressement à se rendre en Amérique ? En fait, il n'est pas évident que Lumumba ait été vraiment à l'aise en lançant ses ultimatums aux fonctionnaires des Nations unies. Déjà, le 17, à l'issue de ses entretiens avec le général Alexander à Stanleyville, il a apostrophé violemment son secrétaire d'État, J. Lumbala, lequel, sorti avant lui de la réunion, a annoncé aux journalistes présents que le gouvernement allait faire appel aux troupes soviétiques (47). Autant il a paru tendu et inquiet à la conférence de presse où il a annoncé que le Conseil des ministres avait décidé de faire appel à l'URSS, autant il paraît soulagé, expansif et même enthousiaste à l'annonce de son voyage américain. Ne lui a-t-on pas quelque peu forcé la main au Conseil du 20, en lui faisant endosser une demande très précise d'aide militaire aux Soviétiques ? L'hypothèse ne peut être exclue.

En tout cas, les prémisses du voyage ne datent pas de la veille. Le 16 juillet, juste avant de partir avec le chef de l'État à Stanleyville, il a demandé à Thomas Kanza de se rendre aussi vite que possible aux États-Unis pour préparer une visite au cours de laquelle il émet le vœu, non seulement de rencontrer le secrétaire général des Nations unies, mais aussi de « prendre des contacts avec le gouvernement américain (48) ». Selon Kanza, il paraît particulièrement intéressé par l'issue de la campagne électorale américaine, et en particulier par le score possible de J.F. Kennedy. Il compte aussi sur son charisme et son

(46) *Propos de P. Lumumba*, pp. 56-61.

(47) Le récit de cette altercation fut enregistré par un journaliste de la radio outre-mer et figure dans *La Métropole*, Anvers, 19 juillet 1960.

(48) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, pp. 213-214.

magnétisme personnel pour convaincre « cette grande nation » qu'il n'est pas un communiste, comme les Belges ne cessent de le clamer sur tous les toits, mais avant tout un Africain (49).

Un Américain « bien tranquille » que l'on voit parfois dans son entourage, l'homme d'affaires Edgar Detwiler, paraît l'avoir encouragé à se rendre rapidement aux États-Unis, « où 21 des 190 millions d'habitants sont d'ascendance congolaise, ghanéenne, libérienne et guinéenne (50) ». E. Detwiler est un bien étrange personnage : ce millionnaire de bonnes manières et âgé de soixante-deux ans « avait davantage l'allure d'un philosophe que d'un homme d'affaires (51) ». Entre le 11 juillet, date de son arrivée à Léopoldville, et le 23, il a discuté à plusieurs reprises avec le Premier ministre d'un projet grandiose : la création d'un vaste combinat industriel sur le site du futur barrage d'Inga, combinat dont le Congo acquerrait progressivement la pleine propriété. Lumumba paraphera un contrat avec Detwiler à la veille de son départ pour les États-Unis, d'ailleurs à la grande inquiétude des Belges. Il semble toutefois qu'il n'accordera qu'un intérêt mineur à son geste : l'important était de pouvoir utiliser l'Américain (qui l'accompagnera dans sa tournée américaine) comme introduction dans les milieux qui comptaient aux États-Unis (52).

Ajoutons aussi que le Premier ministre doit avoir perçu le danger politique que constituait un appel du pied trop appuyé à l'URSS. *Le Courrier d'Afrique*, qui reflète la montée progressive d'une opposition encore peu structurée au gouvernement, publie à partir du 18 juillet une série d'articles et d'éditoriaux s'inquiétant « de la possibilité de l'implantation du communisme au Congo par suite de la politique du chef du gouvernement (53) ». Le 19, l'évêque auxiliaire de Léopoldville, Malula, intervient pour la pre-

(49) *IDEM.*

(50) Lettre de E. DETWILER à Lumumba, citée par R. MCKOWN, p. 136.

(51) *Ibidem*, p. 135.

(52) Sur l'affaire Detwiler et P. Lumumba, voir J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 648-650.

(53) *Le Courrier d'Afrique*, Léopoldville, 18 juillet 1960.

mière fois dans le débat politique : en termes à peine voilés, il s'attaque à ceux qui « dénaturent la vérité par une mauvaise foi sans limite » — allusion très claire au ministre de l'Information, Anicet Kashamura — et déclare crûment que les Congolais « n'ont pas de message à recevoir d'autres gouvernements qui n'accordent même pas à leur peuple les libertés élémentaires que [le Congo] vient de conquérir » (54). Au sein même de son gouvernement, des ministres modérés comme Justin Bomboko ou Thomas Kanza sont plus que réservés sur la stratégie de non-compromis suivie par le Premier ministre. Enfin, le 19 juillet, le Sénat, entraîné par son président, Joseph Iléo, confirme une motion exigeant le départ des troupes belges, mais rejette catégoriquement « toute intervention éventuelle de l'URSS ».

La précipitation de Lumumba à se rendre aux États-Unis est bien dans la ligne du Premier ministre, faite d'impulsions et de calculs. Il lui faut très rapidement démentir, sur le plan intérieur comme vis-à-vis de l'extérieur, une quelconque allégeance communiste et en même temps démontrer par un geste spectaculaire sa loyauté envers le camp occidental, qui compte beaucoup pour lui. La résolution du Conseil de sécurité du 22 juillet, même si elle ne donne pas pleinement satisfaction à Lumumba, qui veut des échéances précises et pas seulement des mots, lui permet de sortir d'une impasse. Il espère en tout cas un bénéfice politique concret de ce premier périple en dehors du continent africain.

Le voyage est cependant organisé dans la plus grande confusion. Le gouvernement américain n'est prévenu qu'*in extremis* par un télégramme de l'ambassadeur Timberlake, auquel Lumumba a demandé d'urgence un visa pour lui-même et « une importante délégation » de vingt personnes (55). A New York, Thomas Kanza n'est même pas prévenu de l'arrivée imminente de Lumumba. Le 20 au soir, il a annoncé au Conseil de sécurité que le Premier minis-

(54) *Le Courrier d'Afrique*, Léopoldville, 19 juillet 1960.

(55) M. KALB, p. 33.

tre avait décidé de retarder son voyage et d'attendre la venue de Dag Hammarskjöld à Léopoldville (56).

Le représentant des Nations unies, Ralph Bunche, s'efforce de son côté de repousser le voyage, arguant du fait que Dag Hammarskjöld passera à Léopoldville le 23 juillet, en route pour l'Afrique du Sud (57). Peine perdue, Lumumba « s'entêtait », rapporte Van den Bosch.

Des intrigues de toute sorte se nouaient autour du Premier ministre : tout le monde voulait évidemment être du voyage. Le ministre des Affaires étrangères, Justin Bomboko, prié par Lumumba de l'accompagner — c'est du moins ce qu'il affirme —, consulte l'ambassadeur belge, qui lui conseille finalement d'accepter : il pourra ainsi jouer de son influence modératrice sur Lumumba (58). Mais Bomboko ne sera finalement pas de la partie. Antoine Gizenga a lui aussi demandé son passeport à la sûreté, mais sera contraint de rester à Léopoldville pour y assurer la permanence du gouvernement.

Au Parlement, des députés s'insurgent de ne pas avoir été invités et de ne pouvoir « vérifier ce que le Premier ministre aura à traiter là-bas (59) ». Il est question à un moment de faire dresser par le président Kasa-Vubu la liste de ceux qui accompagneront la délégation. Finalement, les participants seront au nombre de seize : tous sont des membres de la majorité nationaliste, à l'exception de Gabriel Yumbu, qui représente le chef de l'État.

Tout ce petit monde embarque le soir du 23 juillet à destination de New York *via* Accra et Londres. Le Ghana a prêté l'Ilyouchine qui avait servi à transporter les troupes ghanéennes. Mais la délégation congolaise n'a pas d'argent, et c'est le gouvernement américain qui prendra tout le séjour à sa charge à partir du 26. Celui-ci a du reste bien fait les choses. A l'issue de son séjour new-yorkais,

(56) Compte rendu de la réunion du Conseil de sécurité, PV n° 877, 20 juillet 1960.

(57) J. VAN DEN BOSCH, pp. 137-138.

(58) *IDEM*, pp. 140-141.

(59) Chambre des représentants, *Annales parlementaires*, n° 16, Léopoldville, 21 juillet 1960, p. 7.

durant lequel il a eu deux séries d'entretiens peu concluants avec le secrétaire général des Nations unies, Lumumba s'envole pour Washington à bord d'un avion affrété par la présidence américaine : il est accueilli comme un homme d'État célèbre — n'est-il pas le premier leader africain à fouler le sol américain ? — et logé dans la fastueuse résidence de Blair House, réservée aux chefs d'État étrangers. En lui réservant un tel accueil, le Département d'État espère visiblement inciter Lumumba à plus de modération. « Nous souhaitons le voir, déclara plus tard le sous-secrétaire d'État Dillon, et nous rendre compte s'il y avait moyen d'arriver à une meilleure compréhension des choses avec lui (60). »

Lumumba, quant à lui, a saisi l'opportunité de son séjour américain pour chercher à voir, à convaincre et à charmer tout le monde. Il parle, à Harlem, aux Noirs américains qui le portent en triomphe dans les rues : la manifestation dégénère en rixe avec la police chargée de la protection rapprochée du Premier ministre congolais (61). Il s'adresse aussi à un groupe d'hommes d'affaires mobilisés par son ami Detwiller : il leur promet que « les portes du Congo seront largement ouvertes aux investisseurs étrangers » et que la Belgique n'aura plus le monopole au Congo, ce qui provoque dans son auditoire des sourires entendus (62). Il recherche aussi un entretien privé avec le président Eisenhower, qui décline l'offre et charge son secrétaire d'État de le recevoir. Il prend soin surtout de ne pas indisposer ses hôtes américains en évitant tout entretien avec des représentants de l'URSS, qui cherchent à deux reprises à organiser une rencontre (63).

En définitive, Lumumba n'obtient rien sur le plan politique. L'entretien avec Herter est terriblement décevant. On nage en plein malentendu. Lumumba requiert une assistance financière américaine — il s'en était entretenu avec

(60) Cité par M. KALB, p. 36.

(61) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 242.

(62) *IDEM*, p. 241.

(63) M. KALB, p. 37.

l'ambassadeur Timberlake le 4 juillet —, mais on le renvoie à l'aide des Nations unies. Il demande un avion pour lui et le chef de l'État, mais on lui répond de s'adresser à Bunche pour voir si l'un des avions fournis par les États-Unis pour le transport des troupes de l'ONU pourrait être utilisé. Il insiste auprès de Herter pour que les Belges retirent rapidement leurs troupes du Congo, mais le secrétaire d'État lui conseille de faire confiance à Hammarskjöld (64). Le Premier ministre tient le même langage à un autre haut fonctionnaire américain, Cabot Lodge, ambassadeur des États-Unis aux Nations unies. Il se plaint de ce que les Belges ont laissé les Congolais sans argent et sans élites compétentes pour gouverner le pays. Il réitère sa grande confiance en l'Amérique et en sa volonté d'aider le Congo, car « la situation du Congo est désespérée : il n'y a même plus d'argent pour payer les fonctionnaires (65) ». Mais, là aussi, on le renvoie aux Nations unies.

Les Nations unies ! Les Américains n'ont que ce mot à la bouche ! Lumumba et les membres de sa délégation se heurtent sans cesse à l'impossibilité d'obtenir une aide américaine directe, un prêt par exemple. Cette aide bilatérale est pour eux la seule qui compte, car elle leur paraît plus rapide et plus efficace, et surtout elle coïncide avec leur conception des relations internationales. Imprégnés du concept de souveraineté nationale, ils ne connaissent pas les Nations unies, entité pour eux trop abstraite, mais bien des nations et des États distincts avec lesquels on peut traiter sur un pied d'égalité. Dans son rapport de voyage, le secrétaire d'État au Commerce extérieur, A. Kiewa, écrira que « l'ONU, en complicité avec le gouvernement américain, cherche à placer sous sa tutelle notre Cher Territoire. [...] Il y a lieu de se méfier de cet excès de zèle de l'ONU et de résoudre dans la mesure nos problèmes directement entre États, Africains de préférence (66) ».

(64) Mémoire d'entretien entre le secrétaire d'État et le Premier ministre P. Lumumba, 27 juillet 1960.

(65) Mission des États-Unis à l'ONU, télégramme, n° 235, 26 juillet 1960.

(66) Note à l'intention du Premier ministre et des ministres et secrétaires d'État, rapport de voyage, Léopoldville, 18 août 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

Poursuivant sa tournée au Canada, où il séjourne du 28 au 30, Lumumba s'y heurte à une réception polie, mais froide. Là aussi, il n'est question que d'une assistance qui transite par le canal des Nations unies. Frustré, le Premier ministre n'éprouve plus les scrupules qu'il avait encore à Washington : il a cette fois un entretien dont on parle beaucoup avec l'ambassadeur d'URSS au Canada. Dès son retour à New York, il s'entretient également par deux fois avec le représentant soviétique à l'ONU, Kuznetsov. C'est sans doute durant ces rencontres qu'il est question d'une aide soviétique sous forme de camions, de vivres et de médicaments (67).

Car de l'aide, il lui en faut rapidement. Du continent américain, le Premier ministre apprend par son vice-Premier ministre, qui lui téléphone quasi quotidiennement, que la sécession se consolide au Katanga par Belgique interposée (68). Le 28, par exemple, Gizenga l'informe qu'un grand nombre de Congolais — le chiffre a été exagéré — sont morts lors d'une attaque des troupes belges contre la garnison de Kolwezi (69).

A-t-il réalisé, comme Thomas Kanza, que son périple américain était un échec (70)? De retour à Washington, le ton se durcit : Lumumba s'en prend non sans véhémence et maladresse à la presse, au Département d'État, qui soutient le caractère « humanitaire » de l'intervention belge, à l'ambassadeur Timberlake, qui a déclaré que des femmes américaines avaient été violées au Congo.

Mais que pensent en fin de compte les Américains de leur hôte? A première vue, et certainement au début du séjour, la presse lui est plutôt favorable. Le *Christian Science Monitor*, par exemple, a jugé le Premier ministre congolais « calme, sérieux et précis (71) ». Un journaliste du

(67) C. HOSKYNS, *The Congo since Independence*, p. 158.

(68) Le 30 juillet, une délégation katangaise est arrivée en grande pompe à Bruxelles, tandis que, le 26, le Premier ministre Eyskens déclarait que la Belgique n'accorderait de l'aide qu'aux régions « où l'ordre régnait ».

(69) C. HOSKYNS, *The Congo since Independence*, p. 241.

(70) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 241.

(71) *The Christian Science Monitor*, 28 juillet 1960.

New York Times écrit de son côté : « Rien dans ses [conférences de presse] ne suggère le leader passionné qui avait été mis en prison pour ses discours enflammés (72). » Mais, chez les « décideurs », l'impression est tout autre. Bien que certains se soient laissé séduire par son « intelligence », son « brio », sa « passion contrôlée », son « nationalisme authentique » (73), l'effet exercé par Lumumba sera négatif au plus haut niveau. Le sous-secrétaire d'État Dillon rapportera lors des auditions au Senate Intelligence Committee (1975) que « lui et Herter furent frappés par l'aspect irrationnel, voire même psychotique de sa personnalité ». « Lorsqu'il était au Département d'État, soit avec moi, soit en présence du Secrétaire d'État, il ne vous regardait jamais dans les yeux. Il regardait vers le ciel. Et ses mots n'avaient pas de relations avec ce qui était discuté. On avait l'impression qu'il était quelqu'un tout entier dominé par une ferveur que je pourrais appeler messianique. Il n'était tout simplement pas un être rationnel [...]. L'impression qu'il laissa était très mauvaise. C'était un individu avec lequel il était impossible de traiter. En conséquence, les sentiments du gouvernement [des États-Unis] se modifièrent radicalement à partir de ce moment (74). »

Jugements *a posteriori* servant à justifier une décision qui avait déjà été prise tacitement au sommet ? On peut le penser. En tout cas, l'image d'un Lumumba « irrationnel », puisqu'on ne peut prouver qu'il est « communiste », prend racine sans que l'on fasse droit à une autre interprétation : celle de l'affrontement entre deux logiques, deux « raisons » différentes.

Il n'est en tout état de cause pas aussi évident que ces traits de la personnalité de Lumumba aient été déterminants dans le changement radical d'attitude des États-Unis. Les Belges, à qui, on l'a vu, la diplomatie américaine continue à faire confiance, sont à ce moment même très montés contre l'accueil qui a été réservé à Lumumba aux États-

(72) *The New York Time*, 26 juillet 1960.

(73) Témoignages recueillis par S. WEISSMAN, p. 66.

(74) M. KALB, p. 37.

Unis. Et ils le font savoir très explicitement dès le lendemain de l'arrivée du premier Congolais à Washington, au cours d'une réunion des représentants de l'OTAN à Paris (75).

Amplifiant encore leur campagne contre le Premier ministre congolais, un rapport « accablant » sur les mutineries de juillet est transmis au Département d'État via l'ambassadeur Timberlake : ce rapport du ministre belge de la Justice vise, on l'a vu, Lumumba « impliqué » clairement dans un complot mûri de longue date (76).

L'indignation sélective des Belges n'a-t-elle pas pesé sur les décisions américaines plus que toute considération de stratégie à l'égard d'un gouvernement dont la survie était de toute façon hypothétique ? Le Département d'État n'a-t-il pas finalement trouvé plus simple d'aligner son attitude sur celle d'un allié traditionnel, comme il l'avait d'ailleurs toujours fait jusqu'ici ? On ne doit en outre pas sous-estimer non plus l'effort de l'URSS pour s'attirer les faveurs du gouvernement congolais ; cette tentative a dû inquiéter le Département d'État et certainement renforcer les opposants irréductibles à Lumumba dans l'*establishment* américain. Les rencontres que le Premier ministre congolais a eues au Canada et à Washington avec des émissaires soviétiques de même que la nomination d'une personnalité de premier plan comme ambassadeur d'Union soviétique à Léopoldville (77) n'étaient-elles pas autant d'indices de l'avancée de Moscou au Congo ?

Vers l'élimination de Lumumba

En tout cas, le 1^{er} août, la position du Département d'État s'est nettement modifiée par rapport aux hésitations pré-

(75) Voir chapitre 6, p. 259.

(76) Voir le contenu du rapport Merchiers cité dans le chapitre 6, p. 260.

(77) Il s'agit de Mikhaïl D. Yakovlev, anciennement ministre des Affaires étrangères d'Ukraine.

cédentes. Dans un télégramme adressé à l'ambassadeur des États-Unis en Belgique et destiné, précise M. Kalb, à répondre aux critiques belges, Herter définit ainsi l'attitude future de son pays à l'égard de Lumumba. « Les États-Unis estiment que l'Occident doit continuer à traiter avec Lumumba en tant que Premier ministre du gouvernement congolais, bien que sa fiabilité soit à mettre en doute. Les intentions et les sympathies de Lumumba ne sont pas claires et des évidences existent qu'elles ne sont pas satisfaisantes. Les États-Unis continueront donc à rechercher des éléments plus valables au Congo, qu'ils pourraient être susceptibles de soutenir (78). »

Les événements qui se produisent au mois d'août vont déterminer les États-Unis à adopter une politique beaucoup plus active contre Lumumba, sur la personne duquel vont se polariser toutes les impuissances. Après s'être interrogés sur la possibilité d'une alternative — on n'a en fait aucune idée d'un successeur possible —, les Américains vont s'orienter vers l'hypothèse d'une élimination pure et simple : politique d'abord, physique ensuite.

A son retour à Léopoldville le 9 août, le Premier ministre est sans doute dans un état d'esprit contradictoire : à la fois galvanisé par sa tournée africaine, comme on le verra dans un chapitre ultérieur, mais aussi déçu de son insuccès diplomatique aux États-Unis et au Canada. Durant la longue absence de Lumumba à l'étranger, l'opposition politique, à défaut de pouvoir s'organiser, intrigue dans tous les coins. « Le mois de juillet avait été un mois où fut tentée une mise en place du gouvernement ; celui d'août fut le mois de tous les complots », se remémore Maryse Hockers (79). L'ambassadeur Timberlake est sollicité de plusieurs côtés pour soutenir l'une ou l'autre de ces intrigues. Complots souvent dérisoires où la demande d'argent prime sur toute autre considération (80).

(78) Télégramme n° 317 du Département d'État à l'ambassade des États-Unis à Bruxelles, secret, 1^{er} août 1960.

(79) Entretien avec M. HOCKERS, 4 avril 1988 ; M. KALB, p. 51.

(80) M. Kalb mentionne explicitement le député Albert Kalonji, dont la demande d'argent pour éliminer Lumumba n'est pas prise en considération par Timberlake. Voir M. KALB, p. 51.

Lumumba et son entourage réagissent avec beaucoup de vigueur à une situation intérieure de plus en plus confuse : proclamation de l'état d'exception dans tout le pays et menace d'envahir le Katanga le 10 août, restriction des libertés d'association et de réunion le 11, arrestation du directeur du *Courrier d'Afrique* le même jour, intervention personnelle du Premier ministre, qui, le 15, vient en personne à l'aéroport de Njili chercher et faire arrêter des parachutistes belges « déguisés en militaires de l'ONU », affirme-t-il, arrestation du directeur de la Sabena, instauration d'un régime militaire spécial pour six mois le 16, etc. Le caractère parfois disproportionné de ces mesures atteste que Lumumba ne paraît plus bien maîtriser le jeu, et surtout qu'il se laisse déborder par les faux bruits et rumeurs entretenus par une partie de son entourage et, en premier lieu, par une Sûreté débordante de zèle... et de suspicion.

On a beau jeu alors d'identifier le Premier ministre à un « dictateur » organisant l'état d'exception au Congo pour instaurer un « régime communiste ». Toutefois, c'est la rupture avec le secrétaire général des Nations unies, le 15 août (81), qui sera déterminante dans la décision américaine d'éliminer le premier Congolais au plus vite. D'autant plus que la « menace soviétique » se précise.

Le jour où il rompt avec Hammarskjöld, Lumumba, plus déterminé que jamais à « utiliser ses propres forces » pour réduire la sécession katangaise, adresse une lettre à l'ambassadeur Yakovlev dans laquelle il demande « des avions de transport de troupes et des équipages, des camions de transport de troupes, des armes, du matériel militaire de transmission et du ravitaillement alimentaire de troupes en campagne (82) ».

Dans l'esprit du Premier ministre, cette lettre n'est qu'un appel à l'aide parmi d'autres. Tout ce qu'il demande — et tout ce qu'il accepte de l'URSS —, c'est ce que tout le monde lui refuse : une aide logistique précise pour lui per-

(81) Voir chapitre 8.

(82) Texte de la lettre dans P. HOUART, annexes, p. VI.

mettre de ramener le Katanga dans le giron du Congo. Dans son entourage, « on était prêt à faire appel au diable puisque le Bon Dieu ne venait pas », affirme Maryse Hockers. Y compris, se souvient-elle, un appel « à des mercenaires et à des anciens officiers SS de l'armée allemande qui offraient à ce moment leur service » (83).

Quatre jours après sa demande à l'URSS, Lumumba lance encore un dernier appel à Ralph Bunche pour qu'il consente à mettre à sa disposition « un avion de l'ONU et des militaires » dans le cadre d'une délégation qu'il veut envoyer au Katanga (84). Politiquement, ce sont les « amis africains » qui comptent pour lui, et pas l'URSS : il le précise le 20 août durant une interview avec un journaliste italien du *Giorno* (85). Il continue à tenir les Soviétiques à distance : le 23 août, précise Maryse Hockers, il intime à ses collaborateurs l'ordre de ne plus lui passer les communications en provenance de l'ambassade d'URSS (86).

Comment vont réagir les dirigeants soviétiques ? Jusqu'alors, ils se sont essentiellement contentés d'un appui verbal au gouvernement Lumumba. Des fournitures et équipements ont bien été envoyés au Congo depuis le début août, mais ils l'ont été *dans le cadre régulier de l'opération des Nations unies*, à l'instar d'ailleurs de ceux livrés par les États-Unis. Il s'agissait en l'occurrence de cinq Ilyouchine - 40 utilisés pour acheminer vingt-cinq tonnes d'aide alimentaire, puis pour transporter les contingents ghanéens de l'ONU, et d'une centaine de camions accompagnés de pièces de rechange et de quelques instructeurs, envoyés d'Odessa peu avant le 6 août. Il y eut aussi une promesse faite le 1^{er} août d'envoyer des médicaments et des médecins. Selon M. Kalb, il y eut quelques frictions entre le gouvernement soviétique et l'ONU à propos de la manière dont l'URSS disposait de cette aide ; les pilotes soviétiques, par exemple, se plaignirent de ce que les fonctionnaires de

(83) Entretien avec M. HOCKERS, 9 juin 1988.

(84) Agence Belga, Nouvelles d'Afrique, n° 30, 20 août 1960.

(85) Agence Belga, e/35, 20 août 1960.

(86) Entretien avec M. HOCKERS, 9 juin 1988.

l'ONU contrecarraient l'acheminement de l'aide alimentaire en divers coins reculés du Congo. De leur côté, les officiels des Nations unies se plaignaient de ce que l'utilisation des avions, camions et autres fournitures restaient sous le contrôle exclusif des Soviétiques (87).

Mais ce que Lumumba demandait maintenant, c'était une implication militaire *directe* de l'URSS dans une opération purement intérieure, c'est-à-dire un saut « qualitatif » dans la politique soviétique à l'égard du Congo. Khrouchtchev a-t-il réellement décidé le 20 août de franchir le Rubicon et d'accéder à la demande du premier Congolais, comme l'estime M. Kalb ? La réalité est beaucoup plus nuancée. En fait, si les cent camions soviétiques furent bien utilisés pour convoier des soldats du camp de Thysville vers Léopoldville, d'où ils embarquèrent par avion Sabena en direction de Luluabourg, personne ne vit arriver ni les dix avions supplémentaires demandés par Lumumba pour acheminer des troupes de Stanleyville vers le Kasai, ni les armes, ni le matériel de transmission demandé. L'attaché de presse et ami de Lumumba, Serge Michel, est formel sur ce point. « Nous attendions beaucoup plus impatiemment que Lumumba ces avions. Mpolo, Mulele et Lundula et moi râ lions parce que nous ne les voyions pas venir (88). » Aucun témoin oculaire — il y avait vers la fin du mois d'août un certain nombre de journalistes au Kasai — n'a jamais vu débarquer des soldats congolais d'avions soviétiques. Certes, on a aperçu des Ilyouchine à Luluabourg : le correspondant de presse allemand Peter Scholl-Latour rapporte à ce propos une conversation qu'il eut avec un fonctionnaire de l'ONU à Luluabourg. Celui-ci raconta en octobre comment il avait réussi à immobiliser des Ilyouchine sur le tarmac de Luluabourg. « Nous les avons cloués sur place. Ils n'ont pu obtenir de nous la moindre goutte d'essence et leur action a échoué de cette manière (89). » Ne s'agissait-il pas ici tout simplement des

(87) M. KALB, p. 60.

(88) Entretien avec S. MICHEL, mars 1988.

(89) P. SCHOLL-LATOURE, pp. 192-193.

cing Ilyouchine qui se trouvaient en territoire congolais depuis le mois de juillet, c'est-à-dire de ceux qui transportaient l'aide alimentaire soviétique et les troupes ghanéennes ?

En définitive, la seule entorse et la seule erreur commise par Khrouchtchev fut la mise à la disposition du gouvernement congolais d'une partie de l'aide logistique fournie dans le cadre de l'opération des Nations unies. Rien de plus et rien de moins. Khrouchtchev était sans doute bien trop prudent pour s'engager d'une manière radicale au côté d'un gouvernement qui, à partir de la mi-août, était déjà entrevu comme perdant par un certain nombre d'États africains, États que l'URSS ne souhaitait évidemment pas s'aliéner par des gestes intempestifs.

Quoi qu'il en soit, face à la radicalisation du comportement du Premier ministre et à l'« escalade » dans l'appui soviétique, les États-Unis, tous départements confondus, préparèrent activement l'élimination de Lumumba. Aux alentours du 17 août, une importante réunion a lieu dans le cadre du National Security Council en présence du président Eisenhower. Elle porte sur la menace de Lumumba de ne plus faire appel aux troupes (blanches) de l'ONU et d'une possible intervention soviétique au Congo. « Ceci est inconcevable, déclara Eisenhower. Un seul homme ne peut tout de même pas *nous (sic)* expulser du Congo. » « Les participants à cette réunion, commente M. Kalb, réagirent à la manière de John Wayne dans un western traditionnel. Il était clair pour eux que la force de paix des NU était bonne pour les Congolais et bonne pour le monde libre. Ils étaient déterminés à ne pas céder devant la menace armée d'une bande de "voleurs de bétail" à la solde d'un homme, même si cet homme était le Premier ministre du Congo (90). »

Que faire alors ? « A un moment de la réunion, se remémora plus tard un des membres du comité du NSC, le Président Eisenhower dit quelque chose — je ne peux plus me rappeler ses mots exacts — qui s'apparentait à un ordre d'assassiner Lumumba [...]. Il n'y eut pas de discussion. La

(90) M. KALB, p. 54.

réunion continua. Je me rappelle en tout cas clairement que la déclaration du Président fut un grand choc pour moi (91). »

Il n'est cependant pas sûr que l'ordre d'exécution fut donné aussi brutalement. On peut imaginer que fut ici une nouvelle fois rejouée la scène célèbre où Henri d'Angleterre prit à partie son entourage dans le conflit qui l'opposait à Thomas Becket en s'exclamant : « Qui me débarrassera de cet homme ? » A la CIA, on était en tout cas « mûr » pour le passage à l'acte. De Léopoldville, le chef de poste, Lawrence Devlin, arrivé au Congo depuis le 5 juillet, résumait la situation de la manière suivante : « L'ambassade et la station locale [de la CIA] estiment toutes deux que le Congo est sur le point de connaître une prise de pouvoir par les Communistes. Beaucoup de forces sont à l'œuvre ici : les Soviétiques, le parti communiste [?], etc. Bien qu'il soit difficile de déterminer l'issue de la lutte pour le pouvoir, la période décisive est en vue. Que Lumumba soit communiste ou non, [...] les forces anti-occidentales gagnent rapidement du terrain et il reste peu de temps pour éviter un autre Cuba. » Et Devlin de proposer une opération « dont l'objectif serait de remplacer Lumumba par un groupe pro-occidental » (92).

Les « basses œuvres » de l'administration Eisenhower

La première partie de cette « opération » se trouva réalisée d'abord avec l'éviction de Lumumba par le président Kasa-Vubu le 5 septembre, puis avec la neutralisation des deux « rivaux » par le colonel Mobutu, le 14. Comme on le verra dans le chapitre suivant, les États-Unis — et cer-

(91) Cette déclaration fut faite en 1975 durant une audition spéciale du Sénat américain sur l'implication de l'assassinat de Lumumba.

(92) Senate Intelligence Report, Washington, 1975, p. 14.

tains fonctionnaires de l'ONU — accompagnèrent ces complots plutôt qu'ils ne les suscitérent.

Mais, au lieu de simplifier les choses, ces péripéties du début septembre les compliquaient davantage. En effet, le « groupe pro-occidental » que Devlin et Timberlake appelaient de leurs vœux manquait singulièrement de cohésion. A partir du 15 septembre, il n'y eut pas moins de trois « gouvernements » à Léopoldville : les débris du gouvernement Lumumba, en théorie déchu, mais dont on pouvait contester la déchéance sur le plan légal ; le gouvernement Iléo, hâtivement mis en place par le président Kasa-Vubu, mais qui n'avait aucune légalité puisque le Parlement n'avait pas sanctionné son existence ; et enfin le « collège des commissaires » du colonel Mobutu, produit d'un coup d'État qui n'osait dire son nom. Dans cette confusion extraordinaire, Lumumba, en quasi-résidence surveillée et pour une fois relativement silencieux, gardait toutes ses chances de revenir arbitrer le jeu politique en finale. En tout état de cause, il restait incontournable dans toute négociation à venir. Les intrigues américaines avaient donc échoué : il fallait aller plus loin et supprimer définitivement le Premier ministre congolais.

Le 19 septembre, une opération digne d'un mauvais roman d'espionnage fut mise en route à la CIA. Elle consistait à envoyer à Léopoldville un « spécialiste ès poisons », le docteur Gottlieb, surnommé pour la circonstance Joé de Paris, qui serait chargé d'introduire un substance chimique mortelle et ne laissant pas de traces « dans la nourriture ou sur la brosse à dents » du Premier ministre. Le scénario parut choquer Devlin : « Jamais, durant ma période d'entraînement ou dans mes activités précédentes, je n'avais entendu de références à de telles méthodes », déclara-t-il en 1975 au Senate Intelligence Committee. Devlin chercha-t-il à atténuer sa responsabilité dans l'éviction de Lumumba ? En tout cas, les télégrammes échangés entre Léopoldville et Washington donnent à penser que le chef de poste n'était guère enthousiaste à l'idée d'une élimination physique. Il paraissait préférer, comme Timberlake, une solution qui aurait consisté à faire arrêter simplement Lumumba

par les Congolais eux-mêmes. Épilogue de ce premier épisode rocambolesque concocté à Washington : le 5 octobre, Gottlieb quitta Léopoldville, d'une part « parce que le poison n'était plus sûr », d'autre part parce que Devlin « avait été incapable de trouver rapidement un agent pour infiltrer la résidence de Lumumba » (93).

La seconde opération fut lancée en novembre, toujours avec cette idée d'éliminer un Lumumba qui continuait à être politiquement dangereux tant qu'il était vivant (94). Un agent, « recruté en Europe et ayant un passé criminel », fut cette fois dépêché à Léopoldville sous le mystérieux nom de code QJ/WIN : selon le journaliste américain Stephen J. Rivele, QJ/WIN aurait pu être en fait un ancien inspecteur français de la DST, lié à la mafia corse, Roger Blémant (95). Plusieurs scénarios furent à nouveau mis à l'étude entre Devlin et lui. Au moment où Lumumba prit la décision de quitter Léopoldville pour se réfugier dans son fief politique, Stanleyville, QJ/WIN décida de le précéder pour l'abattre dès son arrivée. Mais ce « plan » fut à nouveau mis en échec, le Premier ministre ayant été arrêté cette fois avant d'atteindre Stanleyville.

L'obsession d'une élimination physique de Lumumba n'agitait pas seulement les cerveaux de la CIA à Washington. Elle paraît avoir été largement partagée à tous les niveaux de la diplomatie américaine, qui tendait à faire endosser par les Congolais eux-mêmes des intentions meurtrières, implicites ou explicites. Ainsi, à l'issue d'un entretien qu'il eut avec Van Bilsen, conseiller de Kasa-Vubu, un haut fonctionnaire du Département d'État, Robert McKinnen, rédigea un rapport dans lequel il mit dans la bouche du président Kasa-Vubu une condamnation sans appel de Lumumba peu après sa destitution le 5 septembre : « Lumumba mourra. Il pourra mourir lentement, mais il

(93) Sur le récit de cette opération, voir M. KALB, pp. 129-133.

(94) Pour la seconde opération d'élimination physique, voir M. KALB, pp. 149-159.

(95) Stephen J. RIVELE, « Death of a Double Man », *The National Reporter*, printemps, 1987.

mourra (96). » Or, interrogé à ce sujet, Van Bilsen certifie qu'il n'avait même pas vu Kasa-Vubu après son allocution du 5 septembre et que ce dernier lui avait déclaré à un autre moment qu'il voulait « mettre Lumumba à sa place ». « Plus tard, on verra, ajouta-t-il (97). »

Même si, finalement, ce furent bien des Congolais qui en définitive portèrent le coup de grâce à Lumumba, la complicité américaine (et belge) fut évidente jusqu'au bout. Non seulement la CIA fut au courant des détails de l'opération qui menait Lumumba à une mort certaine (98), mais c'est (encore) un agent de cette officine que l'on retrouve à Élisabethville dans la nuit du 17 janvier « avec le corps de Lumumba dans son véhicule, cherchant à savoir comment s'en débarrasser » (99).

Il est à la fois paradoxal et tragique de constater que toutes les « basses œuvres » de l'administration Eisenhower contre le Premier ministre congolais n'avaient plus aucun rapport avec l'objectif premier de son éviction : l'éradication de l'influence communiste au Congo. En effet, les scénarios d'élimination physique de Lumumba par la CIA débute alors même que les ambassades des pays de l'Est se sont rapidement éclipsées du Congo après que le colonel Mobutu leur en a donné l'ordre le 14 septembre au soir. L'URSS, et, comme on l'a vu, la quasi-totalité des pays africains ont sans aucun doute cessé de croire en l'avenir politique du gouvernement Lumumba dès la conférence panafricaine de la fin du mois d'août, c'est-à-dire dès que l'on eut pris connaissance de l'échec de l'opération de reconquête du Katanga et des « massacres » de l'armée au Kasai. Tout se déroule ensuite très rapidement. Sans beaucoup protester contre la décision d'expulsion prise par Mobutu, l'ambassadeur d'URSS cherche vainement pendant le matin du 15 à contacter le président Kasa-Vubu, dont il a reçu une lettre l'informant de la rupture des relations entre les

(96) Mémoire d'entretien entre A.A.J. VAN BILSEN et R.A. MCKINLEN, 23 septembre 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

(97) Entretien avec A.A.J. VAN BILSEN.

(98) Voir M. KALB, pp. 189-196.

(99) Témoignage recueilli par J. STOCKWELL, p. 105.

deux pays. Ne réussissant pas à obtenir une audience, il fait procéder le jour même à la destruction des archives de l'ambassade. « On a pu voir, raconte S. Michel, d'épaisses fumées noires s'échappant de la cheminée de l'ambassade (100). » Convoqué le même soir *en même temps que Timberlake* (!) chez un Lumumba qui joue ses dernières cartes et qui leur demande « à quel sauce ils voulaient manger l'Afrique et le Congo (101) », Yakovlev se rend ensuite chez le représentant Dayal simplement pour lui demander une autorisation d'atterrissage à Njili et à Stanleyville pour les cinq Ilyouchine qui doivent le rapatrier, lui, son staff et quelques médecins qui sont à Stanleyville (102). Tout cela ressemble fort à un départ précipité, et peut-être même à un certain soulagement devant une situation devenue inextricable. Départ en tout cas beaucoup plus précipité que celui de l'ambassadeur Van den Bosch, qui s'accrocha pendant près d'un mois à son poste avant de le quitter.

Le « mythe communiste » avait donc vécu. Alors même que la mort de Lumumba n'est pas encore connue et que l'administration Kennedy s'installe, un *policy paper* du Département d'État constate laconiquement le 25 janvier 1961 qu'il n'y a jamais eu ni parti communiste, ni personnalités communistes identifiées comme telles au sein de la direction congolaise. « Il y eut certes un certain nombre de gauchistes radicaux. Parmi eux, se trouvait Lumumba, le leader du MNC, connu pour être un excitateur antieuropéen intelligent. » Si Lumumba ne pouvait être suspecté d'être communiste, n'était-ce pas cette voix insupportable d'« excitateur » soulevant les foules et pourfendant insolemment tant la « raison » d'État que de délicats équilibres diplomatiques que l'on avait tout simplement voulu faire taire ?

*
* * *

(100) Entretien avec S. MICHEL.

(101) S. MICHEL, *Nour le Voilé*, p. 230, et entretien avec l'auteur.

(102) R. DAYAL, pp. 75-76.

A considérer l'attitude du Premier ministre congolais face aux péripéties de la guerre froide, dans laquelle il est impliqué bien malgré lui, il apparaît que Lumumba a payé très cher l'isolement forcé dans lequel la Belgique a confiné les élites congolaises. Propulsé sur le devant de la scène internationale, sans autres moyens que ses clameurs anticoloniales, Lumumba ne s'est probablement pas rendu compte de l'importance de l'enjeu que représentait son pays dans le conflit Est-Ouest. Galvanisé par son nationalisme militant, puis obsédé par une seule préoccupation — en finir avec un mouvement de sécession qui pouvait signifier sa fin politique —, il a recherché tous les moyens *concrets* qui étaient à sa portée pour réaliser son dessein.

Après son périple américain, il a été convaincu que le Congo, c'est-à-dire lui surtout, devrait régler ce problème par ses propres moyens. Les idéaux neutralistes qu'il professait et qu'il avait inclus dans sa déclaration gouvernementale ne furent sans doute pas même pour lui une justification de son appel à l'URSS, qu'il tenait, on l'a vu, à distance. Comment aurait-il pu en être autrement ? A l'instar de tous les autres « évolués » de son temps, il a dû être profondément imprégné de l'anticommunisme ambiant. Mais, tout entier dans son obsession katangaise, il veut des moyens dont il a été totalement privé dès le 30 juin 1960. Les officiers qui comptent vraiment — ceux de la Force publique, puis les mercenaires — sont « de l'autre côté », ainsi que sa force aérienne, confisquée par les soins d'un officier belge (103). Cette aide, ces moyens, un seul pays, l'URSS, est prêt à les lui offrir, encore que parcimonieusement. Lumumba démontrera au monde entier que le Congo est parfaitement capable d'assurer lui-même son intégrité nationale. Il lui faut très rapidement une victoire politique sur ce plan, car il a sans doute conscience que, sur d'autres, rien n'est joué. Mais, le sait-il seulement ? il prend le risque énorme de coaliser le monde anticommuniste belgo-américain contre lui : une fois de plus il jouera et, cette fois, il perdra définitivement.

(103) Voir chapitre 4, p. 188.

8

Lumumba et l'ONU

L'intervention de l'ONU dans la question congolaise a fait l'objet de nombreux commentaires et analyses, le plus souvent d'ordre juridique. On l'a très peu envisagée sous l'angle des rapports qui se nouèrent entre les acteurs congolais de la crise et les hauts fonctionnaires d'une organisation dont la cohésion fut mise à très rude épreuve dès son entrée en scène en juillet 1960.

A l'époque de l'indépendance, les acteurs congolais, enfermés dans le champ clos de leurs démêlés avec les Belges, n'ont qu'une connaissance limitée des opportunités offertes par les institutions internationales dans le contexte de la décolonisation. Mis à part quelques interventions ponctuelles de leaders congolais — celle d'Albert Kalonji et de Kasa-Vubu, qui demandèrent un contrôle des élections par des fonctionnaires internationaux lors de la table ronde de janvier (1) —, il n'existe pas de tentative sérieuse de s'ouvrir aux institutions internationales. Le conseiller de l'Abako, Van Bilsen, a bien essayé, en avril-mai, de persuader le parti de demander un remplacement des techniciens belges par des fonctionnaires internationaux, mais il s'est heurté à la méfiance des politiciens bakongo (2). Le voyage qu'il effec-

(1) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 39.

(2) Entretien avec A.A.J. VAN BILSEN ; interview d'A.A.J. VAN BILSEN au journal *De Post*, reproduit dans *Actualités africaines*, 18-19 février 1961, p. 2.

tue en avril avec Yumbu, dans ce contexte, n'aura aucun lendemain. Dans les propos de P. Lumumba, on ne trouve aucune référence aux Nations unies avant le moment où il fera appel à elle au début de juillet.

Si les leaders congolais ne « connaissent » pas l'ONU, son secrétaire général, Dag Hammarskjöld, prête, lui, une grande attention à la décolonisation congolaise. Entre le 21 décembre 1959 et la fin janvier 1960, il a entrepris une grande tournée africaine qui l'a mené dans vingt-quatre pays, dont le Congo. Au cours de son passage à Stanleyville et Léopoldville, il a pu se rendre compte du caractère précipité de la décolonisation congolaise. Selon son biographe, il est particulièrement inquiet du manque de préparation à l'indépendance de ce pays aux ressources si enviées. Il en a conclu que le Congo se dirigeait en droite ligne vers des difficultés de transition exceptionnelles (3). Par ailleurs, Dag Hammarskjöld avait pour l'ONU de grands desseins dans l'Afrique indépendante. Depuis la fin des années 1950, il ambitionnait pour l'organisation un rôle de premier plan dans les décolonisations africaines. Le rôle politique et économique que peut jouer l'ONU sur ce continent est déjà clairement affirmé dans son rapport annuel de la 15^e session de l'Assemblée générale, intitulé *L'Afrique et les Nations unies*. « L'organisation, écrit-il, doit accélérer et soutenir les politiques visant à l'indépendance, non seulement dans un sens constitutionnel mais dans tous les sens du mot ; elle doit protéger les possibilités des peuples africains à choisir leur propre voie sans influences extérieures et sans tentatives d'abuser de la situation. Ceci doit être vrai dans tous les domaines, y compris le politique, l'économique et l'idéologique si l'on veut que l'indépendance ait sa réelle signification (4). » De là à concevoir l'ONU comme un substitut à la défaillance du colonisateur, il n'y avait qu'un pas, qui fut vite franchi dans le cas du Congo ; d'autant plus vite que, dans l'esprit du secrétaire général, une diplomatie préventive s'imposait dans le cas

(3) B. URQUHART, pp. 381, 388-389.

(4) Document de l'Assemblée générale des Nations unies, A/4390/Add. 1.

où la liquidation du système colonial menait à des tensions aiguës (5).

L'appel du Congo aux Nations unies

A la fin du mois de mai, le représentant personnel d'Hammar skjöld, l'Américain Ralph Bunche, ainsi que l'homme d'affaires Sture Liner, chargé plus tard des opérations civiles au Congo, se trouvent déjà à pied d'œuvre à Léopoldville. Les deux hommes ont été envoyés par M. Hammar skjöld, non seulement pour représenter l'ONU aux cérémonies de l'indépendance, mais surtout pour y répondre à une demande éventuelle d'assistance des autorités congolaises « étant entendu, précisa plus tard R. Bunche, qu'on anticipait des troubles dans ce nouvel État (6) ».

Lorsque la mutinerie éclate, aucun des leaders congolais ne songe à une éventuelle intervention de l'ONU pour le maintien de l'ordre. Rappelons que Lumumba, agissant comme ministre de la Défense nationale, pense qu'il pourra rapidement reprendre la situation en main.

La première impulsion est en fait américaine. Le 9 juillet, l'ambassadeur Clare Timberlake s'est entretenu avec Ralph Bunche des conditions et des délais de l'envoi d'une force ONU au Congo (7). Le lendemain dans l'après-midi, Timberlake parvient à intercepter à l'aéroport Lumumba et Kasa-Vubu, qui sont de retour du Bas-Congo. L'entretien avec les deux hommes n'est guère facile : le Premier ministre et le chef de l'État sont sous le coup de l'annonce du débarquement des troupes métropolitaines à Élisabethville et veulent, on l'a vu, adresser une protestation officielle à la Belgique. L'ambassadeur parvient toutefois à leur faire reporter cette initiative et les convaincre d'adresser

(5) *Ibidem*, A/3943, 9 octobre 1958.

(6) R. BUNCHE, pp. 119-123.

(7) M. KALB, pp. 7-8.

d'abord une requête d'assistance auprès de l'ONU, qui est prête, leur garantit Timberlake, à aider le Congo (8). Kasa-Vubu et Lumumba donnent, non sans réticence, leur accord pour la tenue d'un Conseil de cabinet extraordinaire qui se tiendra le 10 au soir en présence de Bunche, Gizenga et Bomboko.

La première requête officielle, signée par Lumumba ce soir-là, est cependant vague. Le texte de la demande porte non pas sur le détachement d'une force des Nations unies, mais sur une assistance technique générale « pour aider le gouvernement à consolider l'armée nationale dans le but d'assurer la sécurité et le maintien de la loi et de l'ordre (9) ». Selon Bunche, qui ne comprend toutefois pas le français, il apparaît au cours du Conseil que « le gouvernement congolais n'avait aucune idée de ce qui était requis ou de ce qui pouvait être raisonnablement attendu [de l'ONU] (10) ».

Pendant les jours suivants, le Conseil des ministres, qui n'a plus de contacts avec Lumumba et Kasa-Vubu — ils parcourent l'intérieur pour poursuivre l'africanisation de la Force publique —, est visiblement désemparé. Des appels à l'aide se succèdent : le 12, le ministre des Affaires étrangères, Justin Bomboko, et le vice-Premier ministre, Gizenga, demandent l'intervention de « deux mille soldats américains pour restaurer l'ordre à Léopoldville et dans le Bas-Congo (11) » ; le lendemain, une requête officielle est adressée par Gizenga au Ghana, qui a déjà envoyé une mission sur place. Elle « indique l'accord total du Conseil des ministres à la venue immédiate d'une aide de l'armée de la République du Ghana pour venir en aide au gouvernement congolais (12) ».

(8) Télégramme n° 90 de l'ambassade des États-Unis à Bruxelles au secrétaire d'État HERTER, 10 juillet 1960.

(9) Le texte de cette requête est publié par Th. KANZA, p. 203.

(10) B. URQUHART, p. 393 ; R. BUNCHE, p. 124.

(11) Télégramme n° 57 de l'ambassade des États-Unis à Léopoldville, 12 juillet 1960.

(12) Le texte de la requête est publié dans Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 205.

De leur côté cependant, Lumumba et Kasa-Vubu adressent deux nouvelles requêtes successives à l'ONU. La première est envoyée de Luluabourg le 12, la seconde de Kindu le 13. Il n'y est plus question, cette fois, d'une aide technique militaire, mais d'une demande visant à *utiliser les forces de l'ONU pour contrer l'agression belge dont le Congo est l'objet*. Dans le télégramme du 13 adressé à Hammarskjöld, il est nettement précisé que l'aide demandée « n'a pas pour but de rétablir la situation intérieure du Congo », mais bien « la protection [du] territoire national contre l'acte d'agression posé par les troupes métropolitaines ». Lumumba et Kasa-Vubu s'opposent aussi à la décision du Conseil des ministres, qui a demandé une aide bilatérale américaine (13). Rappelons que les deux hommes sont soumis à ce moment aux « vexations » des réfugiés et des officiers belges ainsi qu'au « crescendo » de l'intervention militaire métropolitaine.

Il est évident que, pour Hammarskjöld, qui ne connaît pas l'étendue de l'implication militaire belge, la demande congolaise telle qu'elle est exprimée par Lumumba et Kasa-Vubu n'est pas recevable. En tant que secrétaire général de l'ONU, il peut difficilement condamner la Belgique sans être accusé de faire le jeu du bloc soviétique, auquel Lumumba et Kasa-Vubu ont fait leur premier appel conditionnel (14). Le problème de la guerre froide domine à ce moment le comportement du secrétaire général : « Il s'efforçait d'éviter à tout prix que la guerre froide ne dégénère en conflit ouvert [à propos du Congo] (15). »

Dag Hammarskjöld va donc « biaiser » pour pouvoir finalement imposer sa « vision » à lui. Dans sa déclaration précédant le premier débat au sein du Conseil de sécurité, son diagnostic est tout différent de celui de Lumumba et de Kasa-Vubu : les « difficultés » au Congo ne sont pas liées à l'agression belge, mais concernent le maintien de l'ordre dans le pays et la protection des vies humaines. « Ces dif-

(13) Document du Conseil de sécurité, S/4382, I.

(14) Voir chapitre 7, p. 287 sq.

(15) P. H. GENDEBIEN, p. 43.

ficultés, précise-t-il, ont une importante portée internationale : elles sont d'une nature qui ne peut être ignorée par d'autres pays. » Parlant ensuite de l'intervention belge, il refuse de se prononcer sur l'action entreprise et sur ses aspects juridiques et politiques, mais conclut des messages reçus du gouvernement congolais que la présence des troupes belges est une source de tension interne et aussi internationale. Enfin, il interprète les télégrammes de Kasa-Vibu et de Lumumba comme une requête en vue d'un « arrangement qui vise à remplir un vide en attendant le rétablissement de l'ordre (16) ». En fait, Hammarskjöld s'est contenté d'ignorer les deux dernières requêtes de Lumumba et de Kasa-Vubu, et de leur substituer astucieusement la première (celle du 10 juillet), qui ne traite que d'une assistance technique militaire pour aider le gouvernement congolais « à consolider son armée ».

La décision du Conseil de sécurité, adoptée le soir du 13, donne raison à l'interprétation d'Hammarskjöld : elle invite certes le gouvernement belge à retirer ses troupes, mais elle donne mandat au secrétaire général « de prendre, *en consultation avec le gouvernement de la République du Congo* [ces quelques petits mots feront l'objet d'une vive querelle dans les semaines qui viennent], les mesures nécessaires en vue de fournir à ce gouvernement l'assistance militaire dont il a besoin (17) ».

Le lendemain, 14 juillet, Dag Hammarskjöld définit son mandat d'une manière particulièrement extensive. Dans son premier rapport sur la mise en application de la résolution du Conseil, il fait des détachements de l'ONU envoyés au Congo une force de neutralisation « séparée et distincte de toute autorité nationale ». « Bien qu'au terme de la résolution du Conseil de sécurité, explique-t-il, la Force des Nations unies soit envoyée au Congo à la demande du gouvernement congolais [...] et bien qu'on puisse la considérer comme un organe mis à la disposition du gouvernement pour le maintien de l'ordre et la protection des vies

(16) Document du Conseil de sécurité, S/4373, 13 juillet 1960.

(17) *Ibidem*, S/4383, 13 juillet 1960.

humaines, la Force est placée nécessairement sous le commandement exclusif de l'ONU en la personne du secrétaire général. » Selon M. Hammarskjöld, il découle de cela que « les pouvoirs conférés à la Force des NU ne peuvent être exercés [...] ni en concurrence avec les représentants du gouvernement d'accueil, ni en coopération avec eux dans le cadre d'une opération conjointe » et qu'« elles ne peuvent être utilisées pour faire prévaloir une solution politique des problèmes en suspens ou pour influencer un équilibre politique décisif pour une telle solution » (18).

Pour le secrétaire général, notons-le, la situation telle qu'elle se développe au Congo offre une opportunité plus large que le simple maintien de l'ordre. Dès le 13, il devance toute demande officielle en annonçant, sous couvert de la première demande d'assistance militaire, qu'un bureau d'assistance « technique » est en voie de création et qu'un représentant résident a été désigné dans ce cadre (19). Hammarskjöld entend ici réaliser un des ses vœux les plus chers : le développement d'une coopération internationale sous l'égide de l'ONU. Le « splendide isolement » de l'ONU préconisé par le secrétaire général et qui arrange bien le monde occidental est très loin des préoccupations de Lumumba ; celui-ci et le chef de l'État doivent affronter les débuts de la sécession katangaise, les insultes des Belges, les agissements des officiers baroudeurs au Katanga et ailleurs, et cherchent une aide *immédiate et concrète* pour faire cesser l'invasion des forces métropolitaines. La guerre froide, la paix internationale, la diplomatie préventive, l'assistance civile, sont le cadet de leurs soucis. Des deux côtés, on ne parle absolument pas le même langage.

(18) Document du Conseil de sécurité, S/4384.

(19) Déclaration du secrétaire général le 13 juillet 1960, in J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 622.

Les débuts de l'opération ONU

La mise en route du plan Hammarskjöld au Congo est d'une surprenante rapidité, du moins pour ce qui regarde l'acheminement des premiers contingents. Un premier détachement de cent cinquante Tunisiens arrive le 15 en fin de soirée. Il est suivi d'un petit groupe de vingt-trois soldats ghanéens commandés par le général britannique Alexander, qui a été immédiatement envoyé par Nkrumah au Congo. Le gros des effectifs arrive dans la soirée du 17 et la journée du 18. Le 19 juillet, trois mille trois cents soldats et un état-major de vingt-cinq personnes sont au Congo. Transportés par un gigantesque pont aérien organisé par l'US Air Force, ils ont été rapidement acheminés à Léopoldville, Stanleyville et Thysville (20). L'ensemble des contingents est placé sous les ordres du général suédois Von Horn. De leur côté, les Soviétiques ont envoyé, sous couvert de l'opération, une aide alimentaire d'urgence, une centaine de camions et des avions pour acheminer le contingent ghanéen de l'ONU : l'opération se déroule dans des conditions difficiles (21).

Lumumba est d'emblée méfiant à l'égard de cette « armada » cosmopolite qui fait irruption dans un Congo à peine sorti de l'enfermement colonial, de ces officiers de toute nationalité, de ces fonctionnaires internationaux qui sont « choqués par le chaos congolais », de ce Ralph Bunche qui ne connaît pas le français et surtout de ce général Alexander qui se pousse en avant et prétend être l'interprète des volontés de Nkrumah. Tout ce petit monde paraît en outre « fraterniser » avec les Belges : des réunions ont lieu entre l'ambassadeur de Belgique, virtuellement expulsé depuis le 14, le général Gheysen (force métropolitaine) et Alexander sans que Lumumba y soit mêlé. Le 15, les trois

(20) Le 25 juillet, les effectifs totaux atteignaient 8 300 unités ; le 31, ils s'élevaient à 11 000, répartis dans 30 localités, sauf au Katanga (document du Conseil de sécurité, S/4389/Add. 5 et 6).

(21) M. KALB, pp. 19-20.

hommes se sont mis d'accord pour un désarmement de la Force publique et ont reçu pour ce faire l'aval de Mpolo, nommé pour quelques jours commandant en chef intérimaire de cette Force.

Dans son discours du 15 après-midi à la Chambre sur la situation générale de la République, au cours duquel il relate les péripéties de son périple au Kasai, au Katanga et au Maniéma, Lumumba s'en prend déjà à l'ONU, « alliée des Belges », et demande que la Chambre vote le retour immédiat des forces de l'ONU « s'il est exact qu'elles viennent opérer conformément à des arrangements pris avec la Belgique » (22). Il exprime explicitement sa méfiance à l'égard d'Alexander, qui pousse au désarmement de la Force publique : « Le gouvernement, dit-il, accepte les services des soldats ghanéens s'il estime que réellement, ils ne viennent pas collaborer avec les Belges (23). » La Chambre ne vote toutefois pas cet ordre du jour et le scrutin est reporté à une date ultérieure.

Le 16 au matin, Lumumba reçoit pendant deux heures Ralph Bunche. Il revient à la charge : quand les troupes belges quitteront-elles le territoire congolais ? Bunche tente de le rassurer et de l'apaiser : les premières troupes de l'ONU viennent seulement d'arriver ; il n'y a aucune nécessité de prendre des mesures extrêmes à l'égard de la Belgique, puisque ses troupes quitteraient le Congo dès l'arrivée des contingents de l'ONU. Lumumba lui exprime son désaccord sur le désarmement de la Force publique souhaité par Alexander. Bunche déclare qu'il fera lever la mesure. Le Premier ministre insiste longuement pour que l'ONU mette à sa disposition un avion pour qu'il puisse se rendre à Stanleyville. (Rappelons que, quarante-huit heures auparavant, les officiers belges ont détourné son avion pour le ramener à Léopoldville, puis ont « saboté » sa tentative de repartir sur Stanleyville) (24). L'Américain accepte

(22) Chambre des représentants, *Annales parlementaires*, n° 12, 15 juillet 1960, p. 18.

(23) *Ibidem*, p. 19.

(24) Voir chapitre 4, pp. 185-186.

finalement, mais il refuse d'accorder un appui logistique aux troupes congolaises, qui ont essuyé à Matadi trois jours auparavant une attaque aérienne des forces métropolitaines. Bunche respecte ici la consigne d'Hammar skjöld : les contingents de l'ONU ne peuvent « renforcer » personne et sont placés sous le contrôle exclusif de l'organisation (25).

En privé, R. Bunche aurait confié à l'ambassadeur de Belgique la piètre impression que lui avait faite le Premier ministre, « un enfant fou doué d'une grande facilité de parole dont il s'enivre au fur et à mesure qu'il les profère ». Il rapporta à Van den Bosch qu'il « était franchement inquiet de voir le Congo livré à cet homme » (26). On ne peut toutefois s'empêcher de penser que Van den Bosch, qui est très monté contre le Premier ministre, a pu déformer les propos de Bunche. Car si telle est réellement l'opinion de Bunche, comment se fait-il qu'il accepte de prêter un avion à ce « fou » pour se rendre à Stanleyville, où l'on entend dire qu'il y a des troubles sérieux ?

En fait, le calme règne à Stanleyville. Alexander, qui n'a pas encore de contacts avec Lumumba et qui le rejoint là-bas, le confirme (27). Le drame, cependant, c'est que ce « calme » est menacé par le général belge De Cumont, qui poursuit son opération de reconquête : parachutage sur Kindu (où Lumumba avait arrangé les choses le 13 et le 14), interventions à Coquilhatville, à Goma, à Banningville, Libenge, Boende, Gemena entre les 17 et 18 juillet (28). Lumumba entre en colère. Il peut légitimement se sentir trahi et ridiculisé : chaque fois qu'il est absent de la capitale, « on » décide d'opérations militaires sans le consulter, lui, le ministre de la Défense nationale.

Il est à ce moment persuadé qu'il a à faire à une offensive militaire tous azimuts de la part d'une Belgique qui veut le chasser du pouvoir. Dans l'après-midi du 17, il

(25) La relation de la conversation provient de J. VAN DEN BOSCH, p. 115.

(26) *IDEM*, p. 115.

(27) *IDEM*, p. 121.

(28) L. F. VANDERSTRAETEN, p. 415.

rédige une lettre contresignée par Kasa-Vubu et adressée à Ralph Bunche, dans laquelle il constate que la décision de l'ONU n'est pas respectée par la Belgique. En foi de quoi, il annonce que « si l'ONU semble se trouver dans l'impossibilité d'assurer d'ici le 19 juillet à 24 h la mission que nous lui avons demandée, nous nous verrons, à regret obligés de solliciter l'intervention de l'Union Soviétique (29) ». Lumumba confie la lettre à Alexander, qui s'efforce, sans succès, de le convaincre de ne pas prendre une position extrême (30).

Catastrophé, Alexander alerte par radio Ralph Bunche, auquel il demande de le rejoindre à l'aéroport de Njili le soir même. Une réunion improvisée se tient à laquelle assistent non seulement Bunche, mais aussi le général belge Gheysen, Th. Kanza et le ministre Bomboko. Selon Kalb, « Bomboko et Kanza étaient choqués et déclarèrent qu'ils s'efforceraient de renverser l'ultimatum dès que Lumumba et Kasa-Vubu seraient de retour (31). » Quant à Bunche, il est cette fois très inquiet. Il câble d'urgence à Hammarskjöld que « ses relations avec le gouvernement congolais se sont très sérieusement détériorées (32) ». Selon Kanza, il aurait même songé à se rendre le soir même à Stanleyville pour demander des explications au Premier ministre (33).

La forte pression de Lumumba est en tout cas payante. Elle oblige Bunche à accélérer le rythme et à insister auprès des Belges pour que les interventions militaires cessent. Le soir du 18, c'est-à-dire juste avant que Lumumba ne revienne de Stanleyville, un accord intervient entre Bunche, le général Von Horn, le ministre Bomboko, l'ambassadeur Van den Bosch et le général Gheysen : les Belges n'entreprendraient plus aucune action sans en avertir

(29) Le texte de la lettre a été lu à la Chambre le matin du 18 juillet. Voir *Annales parlementaires*, séance du 18 juillet 1960, p. 20.

(30) L'entretien a lieu avec l'ambassadeur Djin, qui soutient le point de vue de Lumumba. Ici aussi le problème de la langue se pose : la conversation doit se dérouler par l'intermédiaire d'un interprète non professionnel, le journaliste belge De Borchgrave (Voir H. T. ALEXANDER, p. 45).

(31) M. KALB, p. 25.

(32) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 215.

(33) *IDEM*.

l'ONU. Il n'est cependant pas encore question ce soir-là d'une évacuation immédiate des troupes belges présentes à Léopoldville (34).

De retour à Léopoldville, le Premier ministre maintient la pression. Si, formellement, il n'obtient pas gain de cause — il peut constater que les troupes belges sont toujours à Léopoldville le 19 à minuit, date de l'ultimatum — et si le communiqué du Conseil des ministres du 20 est légèrement atténué à (l'instigation de Kanza et de Bomboko) (35) — il est encore question d'en appeler à l'Union soviétique « ou à tout autre pays du bloc afro-asiatique » —, il continue à harceler les représentants de l'ONU. Le 20, il convoque Bunche pour protester contre la détention au Katanga du général Lundula, retenu par les troupes belges, et pour exiger que l'ONU envisage l'envoi immédiat de troupes dans cette province (36).

Cette tactique commence à porter des fruits. Le 21, l'ordre d'évacuation des troupes de Léopoldville est donné de Bruxelles ; elle sera effective le 23 (37). Il faut dire que le ministre Wigny craint que la Belgique ne soit montrée du doigt et accusée lors de la prochaine réunion du Conseil de sécurité, qui doit avoir lieu le 22. Pas question, cependant, précise le ministre belge, de se retirer du Katanga, où « une évolution sympathique contraste avec la situation à Léopoldville et où la Belgique continue à offrir une aide technique et une protection conformément au traité d'amitié (?) » (38).

En attendant, Lumumba peut s'estimer satisfait. Le 23, il revient sur son dernier appel à l'URSS et annonce qu'il part pour les États-Unis. « L'appel à l'aide à l'URSS, explique-t-il au cours d'une conférence de presse improvi-

(34) Sur les accords du 18 au soir, voir L. F. VANDERSTRAETEN, p. 454.

(35) Voir J. VAN DEN BOSCH (p. 127), qui précise qu'une majorité se serait dégagée le 18 pour qu'on ne parle pas d'une possible intervention soviétique dans le prochain communiqué du Conseil des ministres. Pour le texte du communiqué final du lendemain 20 juillet, voir *Propos de M. P. Lumumba*, pp. 51-52.

(36) J. VAN DEN BOSCH, p. 133.

(37) L. F. VANDERSTRAETEN, p. 443.

(38) Télégramme de WIGNY à Van den Bosch, cité par L. F. VANDERSTRAETEN, p. 436.

sée devant sa résidence, ne se justifie plus puisque le Conseil de sécurité vient de donner raison au Congo (39). » Celui-ci enjoint en effet à la Belgique de « mettre rapidement en application la résolution du 14 juillet touchant le retrait de ses troupes (40) ». Le 23 est aussi le jour où les troupes belges quittent Léopoldville.

Lumumba aux Nations unies

On pouvait penser à ce moment que la tension avait baissé d'un cran entre le Premier ministre et l'ONU. Les rencontres à Washington entre Dag Hammarskjöld et Lumumba vont en outre se dérouler sous d'heureux augures. Au-delà de leur différence de caractère — froideur et juridisme formel chez le premier, passion et inexpérience politique chez le second —, les deux hommes n'avaient-ils pas tous deux un objectif commun : la poursuite d'une décolonisation effective ? La première rencontre a lieu le 24 et se déroule sans accroc. Lumumba est sans doute déçu de ne pouvoir parler depuis la tribune des Nations unies (41), mais il sort de ce premier entretien « très optimiste et très satisfait (42) ». Le lendemain, le secrétaire général offre à la délégation congolaise un lunch auquel sont conviés onze membres du Conseil de sécurité — aucun représentant belge n'y assiste — et neuf délégués des pays africains. « Lumumba y présenta sa cause avec une telle lucidité et une telle éloquence qu'Hammar-skjöld, étonné, fit remarquer peu après à un des ses collègues : personne ne peut me convaincre que cet homme est irrationnel (43). »

(39) *Propos de M. P. Lumumba*, p. 56.

(40) Document du Conseil de sécurité, S/4405, 22 juillet 1960.

(41) Télégramme n° 210, mission des États-Unis aux Nations unies, 25 juillet 1960.

(42) *New York Times*, 25 juillet 1960.

(43) M. KALB, p. 34.

Les premiers accrochages ont cependant lieu au cours des journées suivantes, où se déroulent des réunions de travail. Très vite, les positions vont se révéler difficilement conciliables, aucun des deux hommes ne modifiant sa vision de la crise congolaise. Hammarskjöld, qui veut éviter d'aborder la question brûlante de la sécession du Katanga et du maintien dans cette province des troupes belges, entreprend Lumumba sur l'assistance technique que l'ONU est prête à accorder au Congo. Il remet au Premier ministre un aide-mémoire sur la mise à disposition de techniciens civils dans les domaines du trafic fluvial, de la gestion des ports, de la fiscalité, etc., avec les noms des fonctionnaires affectés à ces tâches (44). Mais Lumumba demande aussi des experts de haut niveau. La discussion achoppe sur le mode de détachement de ces hauts fonctionnaires. Pour le Premier ministre, ces « conseillers » doivent être attachés à son gouvernement. Ce à quoi Hammarskjöld s'oppose. « J'étais à peu près sûr, dira par la suite le secrétaire général, que ces conseillers de haut niveau [...] deviendraient bientôt pour le gouvernement congolais une sorte de cible pour toutes sortes de critiques à cause des soupçons et des difficultés naturelles qui peuvent prendre corps lorsque des gens de grande expérience doivent s'intégrer dans un cadre étranger (45). » A nouveau, le principe du « splendide isolement » de l'ONU s'oppose à celui de la souveraineté nationale chez un Lumumba qui, depuis le départ des fonctionnaires belges de la colonie, est pourtant dépourvu de tout moyen humain et matériel pour faire fonctionner un gouvernement digne de ce nom. Tout au plus Hammarskjöld admettra-t-il que les experts de l'ONU agissent en qualité de conseillers « dans des cas exceptionnels et sur une base *ad hoc* ».

Bien plus, le secrétaire général prétendit par la suite faire de l'ONU la seule assistance technique légitime en arguant du fait que l'on résoudrait ainsi le problème de l'assistance

(44) *Chronique de politique étrangère*, « Évolution de la crise congolaise », pp. 604-606.

(45) Comité consultatif de l'ONU, compte rendu, 2^e séance, 26 août 1961.

militaire au Katanga et de « l'abus de l'assistance technique dans d'autres parties du Congo [?] (46) ».

Pour Lumumba et la délégation congolaise, il n'était évidemment pas question de quitter une « tutelle » pour retomber sous une autre, comme l'expliquait l'un des rapports des ministres congolais à l'issue de leur séjour américain (47).

Mais le litige le plus sérieux concernait la question katan-gaise. A nouveau, le dogme intangible de la souveraineté nationale, que l'ONU, aux yeux de Lumumba, devait garantir, se heurta à la conception de Hammarskjöld, pour qui l'organisation se devait avant toute chose de protéger la paix internationale menacée par la guerre froide. A l'insistance du Premier ministre sur le retrait immédiat des troupes belges de tout le Congo, le secrétaire général répondit par une fin de non-recevoir, estimant que les attentes de Lumumba étaient « irréalistes (48) ».

Dans le communiqué final, le Premier ministre proposa que sa demande de retrait immédiat soit en tout cas enregistrée. Hammarskjöld ne put y consentir, déclarant que le Premier ministre était libre d'exprimer ses vues au cours d'une conférence de presse. Le communiqué conjoint ne fit que vaguement mention d'une demande émise par Lumumba de retrait des troupes belges (49).

Des affrontements ultérieurs étaient dès lors prévisibles, d'autant plus que les officiels du Département d'État avaient clairement signifié au Premier ministre congolais qu'« hors l'ONU, il n'y avait point de salut pour le Congo (50) ». Dressant un bilan de la rencontre, Thomas Kanza, qui s'était efforcé au cours du voyage américain de « sauver Lumumba et le Congo », estima que le séjour à New York avait été pour le Premier ministre un échec complet. « Nous nous sentions mal à l'aise car nous avons été témoins d'un affrontement entre deux personnalités, affrontement qui

(46) Document du Conseil de sécurité, 896^e séance, déclaration du secrétaire général le 9 septembre 1960.

(47) Voir chapitre 7, p. 299.

(48) B. URQUHART, p. 407.

(49) Sur les deux projets de communiqué, voir Th. KANZA, pp. 239-240.

(50) Voir chapitre 7, p. 299.

pourrait avoir de sérieuses répercussions sur le futur des relations entre l'ONU et le Congo (51). »

La rupture

En quittant le sol américain, Lumumba a pu croire que, décidément, Hammarskjöld et ses assistants faisaient le jeu des Belges. Rien n'était cependant moins sûr. En fait, à Léopoldville, Ralph Bunche avait commencé à prendre en main la question de la présence belge au Katanga. Pendant le séjour new-yorkais du Premier ministre, il avait insisté auprès de Wigny pour un départ rapide des troupes belges, non seulement du Katanga mais aussi des bases militaires de Kamina et de Kitona, exigence qui, prétendait le ministre belge, ne figurait pas explicitement dans la résolution du Conseil de sécurité (52). De son côté, Hammarskjöld débarquait le 27 juillet à Bruxelles et y engageait des pourparlers avec les Belges sur trois points : la sécurité et le maintien de l'ordre, le Katanga et les bases.

Les négociations furent difficiles (53). Le ministre Wigny s'élevait contre la prétention de l'ONU à s'ingérer dans les affaires « d'une région où tout était calme », ce à quoi le secrétaire général objecta que la résolution du Conseil de sécurité était claire : les forces belges devaient quitter l'ensemble du territoire congolais. Après que M. Hammarskjöld eut suggéré à Wigny que « l'on fasse comprendre au leader katangais qu'il vaudrait mieux qu'il accepte une certaine présence de l'ONU au Katanga », suggestion que Wigny refusa, un compromis intervint finalement : Hammarskjöld irait négocier l'entrée des troupes de l'ONU avec Tshombe, et la Belgique ne mettrait aucune entrave à ces

(51) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 238.

(52) J. VAN DEN BOSCH, p. 165.

(53) La teneur des conversations Wigny-Hammarskjöld figure dans J. VAN DEN BOSCH, pp. 177-183.

pourparlers. En ce qui concernait l'évacuation des bases, le secrétaire général ne put que constater son désaccord avec la Belgique.

Au lendemain de son bref séjour en Belgique, Hammarskjöld paraît soucieux, désappointé : les négociations n'ont pas évolué comme il l'aurait souhaité. Dans l'avion qui le mène en Afrique — le secrétaire général a refusé, neutralité oblige, de prendre un vol Sabena —, il confie à Kanza, qui l'accompagne, que « les Belges ne voulaient décidément pas qu'on leur dise comment traiter avec les Congolais, même après l'indépendance (54) ».

L'arrivée à Léopoldville est chaleureuse. M. Hammarskjöld est accueilli au *beach* en grande pompe par tous les officiels congolais, troupes et musique militaire en tête, et sous les vivats d'une foule nombreuse (55).

Toutefois, au contact d'une réalité chaotique qu'il ne pouvait imaginer, Hammarskjöld est pris de doute. Il découvre que rien ne marche et que tout s'est effondré depuis sa visite de janvier 1960 au Congo. L'ONU, son ONU, est installée dans des conditions misérables — un building à appartements de huit étages tout à fait inadéquat sur le plan de la sécurité et du logement. Personne ne sait quand arriveront les contingents de l'ONU, où ils iront et ce qu'ils devront faire. De plus, des frictions se font jour entre le nouveau commandant des forces, Karl Von Horn, et Ralph Bunche (56).

Les uns sont pour la manière forte, les autres pour la négociation. Après une séance de briefing, M. Hammarskjöld fait à Von Horn cette réflexion : « Mon Dieu, ceci est l'opération la plus folle de l'histoire. Dieu seul sait où nous allons. Tout ce que je puis vous dire c'est que je n'ai pas d'autre choix et que nous devons y aller (57). »

Pendant les deux semaines qui suivent, Hammarskjöld va devoir affronter une des négociations les plus pénibles

(54) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 244.

(55) J. VAN DEN BOSCH, p. 185.

(56) M. KALB, p. 23.

(57) K. VON HORN, p. 173.

de sa carrière. Accompagné de ses deux aides, Bunche et Wieschoff, il assiste à partir du 29 à trois Conseils des ministres, durant lesquels les Congolais, Gizenga en tête, lui font part de leurs exigences : l'ONU doit entrer au Katanga et les troupes belges quitter le Congo *immédiatement* (58) ; le gouvernement congolais doit être associé à l'opération. Hammarskjöld s'efforce d'expliquer qu'il faut de la patience, qu'il faudra négocier l'entrée des troupes de l'ONU... Il soumet au Conseil un protocole d'accord où il est dit que le secrétaire général et le gouvernement congolais « procéderont à l'exploration en commun accord des aspects concrets du fonctionnement de l'opération des NU, notamment en ce qui concerne le stationnement, la question de ses lignes de communication et d'approvisionnement, son hébergement et son ravitaillement (59) ». Ce protocole, qui sera paraphé le 30, laisse un point majeur dans l'ombre : dans quelle mesure les autorités congolaises seront-elles véritablement associées aux *décisions politiques* que l'ONU sera amenée à prendre dans la question katan-gaise ? Discuter des facilités, de lignes de communication, de l'hébergement de l'ONU, bref des questions d'intendance, n'intéresse pas les Congolais. Ce que Gizenga et la majorité nationaliste du cabinet veulent, c'est rester maîtres du jeu : pour eux, l'ONU n'est qu'une force devant exécuter une décision du Conseil de sécurité qui oblige les troupes belges à évacuer tout le Congo.

On se sépare le 29 en fin d'après-midi sur un désaccord. Hammarskjöld, qui n'a même pas cru bon d'évoquer la possibilité à laquelle il pense d'une négociation directe entre lui et Tshombe, est visiblement inquiet. Durant toute la soirée et la journée du lendemain, il se concerte avec les diplomates étrangers, notamment avec l'ambassadeur de Belgique, auquel il remet (à 2 h du matin !) une copie de la lettre qu'il adresse au ministre des Affaires étrangères belge : dans cette lettre, il fait état de la « gravité de la situation », susceptible selon lui d'engendrer un conflit

(58) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 246 ; M. KALB, p. 40.

(59) Document du Conseil de sécurité, S/4389/Add. 5.

majeur, et demande à la Belgique une déclaration gouvernementale sans équivoque affirmant que ses troupes quitteront le Katanga dès l'arrivée de celles de l'ONU (60). Il s'efforce aussi d'entreprendre les ministres Bomboko et Kanza pour qu'ils calment leurs collègues, « pour qu'on évite d'introduire des complications internationales dans cette affaire (61) ».

Le lendemain, 30 juillet, à l'issue d'une nouvelle réunion, un texte conjoint est publié qui témoigne d'une certaine éclaircie : il est décidé de créer une commission restreinte de sept ministres (Gizenga, Bomboko, Kanza, Grenfell, Gbenye, Mwamba et Mpolo) qui « travaillera en étroite collaboration avec le secrétaire général pour l'exécution des deux résolutions du Conseil de sécurité et notamment des questions relatives au problème du Katanga (62) ».

Le 20 juillet au soir, toutefois, le ton se durcit à nouveau. Au cours d'une réception organisée en l'honneur d'Hammar skjöld, le vice-Premier ministre s'en prend, dans un discours non programmé, à la mollesse de l'ONU (63) : pourquoi, dit-il, nous, les agressés, sommes-nous méthodiquement désarmés ? Pourquoi les forces de l'ONU laissent-elles faire les « envahisseurs belges » qui, « tout en criant au viol, continuent de piller le pays » ? Pourquoi toutes ces lenteurs incompréhensibles ? Tandis qu'il parlait sur un ton monocorde et sans émotion (64), des copies de son discours étaient distribuées aux invités par sa conseillère, Mme Blouin. « Les diplomates étaient très embarrassés, raconte l'ambassadeur de Grande-Bretagne, Ian Scott. Hammar skjöld était visiblement sidéré (65). » Selon M. Kalb, « il avait trouvé Lumumba, réputé être un allumeur d'incendies, correct et coopératif à New York. La réaction hostile de ses collègues à Léopoldville était pour lui un choc. Des amis proches expliquèrent qu'Hammar skjöld, qui était un homme

(60) J. VAN DEN BOSCH, pp. 194-195.

(61) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 216.

(62) Texte du communiqué dans J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 614-615.

(63) Voir J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 615-616.

(64) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 247.

(65) I. SCOTT, p. 67.

sensible et qui avait l'impression d'avoir beaucoup fait pour les Congolais, ne pouvait pas comprendre leur attitude durant sa visite : les insultes, les exigences, le manque total de gratitude etc. (66) ».

Selon toute vraisemblance, Lumumba a « donné le ton » de ce discours. En contact permanent avec son vice-Premier ministre, il est revenu à New York après un bref séjour au Canada : il est furieux, car il a appris que les Belges avaient fait diffuser à Washington le document du ministre de la Justice belge sur les viols perpétrés en juillet par les troupes congolaises — qui le met en cause (67). De plus, il n'a rien obtenu des Américains et rentre les mains vides du Canada.

A dater de ce soir-là, le fossé se creuse encore entre les nationalistes congolais et le secrétaire général. Ce dernier est pris dans un étau insupportable. D'un côté, les Belges, déjà grandement responsables à ses yeux de la « panique hystérique » de juillet (68), refusent de déclarer officiellement que leurs troupes quitteront le Katanga et menacent même de faire évacuer les civils belges du Katanga si l'ONU y fait une entrée en force (69). Ils cherchent aussi à impressionner le secrétaire général en témoignant, comme le font E. Davignon et l'ambassadeur, du danger qu'il y a pour M. Hammarskjöld à aller au Katanga, où Tshombe a décrété « une mobilisation des tribus lunda » et a décidé « de saboter le champ d'aviation pour empêcher l'atterrissage d'appareils de l'ONU » (70). De l'autre côté, Lumumba et les nationalistes du gouvernement multiplient les pressions de façon à peine voilée. Le 31, le Premier ministre écrit au président du Conseil de sécurité pour accuser une nouvelle fois l'ONU d'incapacité ; il veut une opération de police qui serait menée conjointement par son armée et les forces de l'ONU ; il réclame une nouvelle réunion du Conseil « si la situation ne s'améliore pas dans les

(66) M. KALB, p. 41.

(67) Voir chapitre 6, p. 260.

(68) Confidance de Mr. H. à Ian Scott, *in* I. SCOTT, p. 64.

(69) J. VAN DEN BOSCH, p. 217.

(70) *IDEM*, p. 221.

prochains jours (71) ». Le même jour, au cours d'un entretien de deux heures et demie avec l'adjoint de M. Hammarskjöld, Andrew Cordier, il continue à réclamer une aide bilatérale américaine et n'accepte pas le principe que toute l'aide au Congo passe par le canal des Nations unies (72).

Les relations s'enveniment davantage après la décision du secrétaire général d'envoyer R. Bunche en éclaireur au Katanga le 2 août. Arguant du principe de la collaboration ONU-exécutif congolais défini à l'issue du Conseil des ministres du 29 juillet, Gizenga a demandé que trois ministres accompagnent M. Bunche, ainsi qu'une délégation de vingt militaires ghanéens (73). La demande est repoussée par le secrétaire général : la mission de Bunche, invoque-t-il, est purement une mission ONU, et le secrétaire général est seul habilité à décider quels contingents doivent lui être joints (74).

Le séjour de Ralph Bunche au Katanga est de surcroît un échec complet, comme l'indique la relation des entretiens qu'il a eus avec Tshombe et Munongo (75). Après un échange de vue général — exposé par Bunche des principes régissant l'opération ONU au Congo — et quelques pointes des Katangais, qui accusent l'ONU d'agir « en avant-garde de Lumumba », Bunche pose brutalement la question : « Si en exécutant la résolution du Conseil de sécurité, les troupes de l'ONU tentaient d'atterrir dans un endroit quelconque du Katanga, est-ce que vous vous opposeriez par la force à leur venue ? » Ce à quoi Tshombe répond : « Absolument [...]. Nous sommes prêts. Que les NU viennent mitrailler, tout exterminer ! Si elles viennent pour apaiser, ce n'est pas leur place, ce n'est pas nécessaire. » Bunche tente alors de démontrer l'inégalité du rapport de

(71) Lettre du 31 juillet 1960 adressée au président du Conseil de sécurité par le Premier ministre de la république du Congo, document du Conseil de sécurité, S/4414, 1^{er} août 1960.

(72) M. KALB, p. 42.

(73) Lettre du vice-Premier ministre A. Gizenga au secrétaire général, 3 août 1960, in J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 617.

(74) Lettre du secrétaire général au vice-Premier ministre A. Gizenga, *ibidem*.

(75) Compte rendu des entretiens entre M. Bunche et le président du Katanga, 4 août 1960, in F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... » fasc. 2, annexes A 31-A 41.

forces — l'effectif de la FNUC dépassait déjà douze mille hommes — et de faire prendre conscience aux Katangais de l'incongruité de leur réponse, « unique dans les annales de l'organisation ». Peine perdue.

Le jour même, Ralph Bunche rentre à Léopoldville mal à l'aise. Auparavant, les Katangais l'ont fait assister à un « congrès » des chefs coutumiers, ceux-là mêmes que Munongo avait fait « mobiliser » ; on lui parle de la réalité d'une « armée katangaise », de l'ordre qui règne... Rendant compte de ses entretiens à Hammarskjöld, Bunche recommande que l'on arrête l'opération, l'envoi de contingents ONU n'ayant pas été envisagé dans l'hypothèse d'une résistance armée. Le secrétaire général annule l'envoi des premiers contingents, prévu pour le lendemain 6 août. A 19 h, il annonce sa décision au gouvernement congolais, de même qu'une nouvelle convocation du Conseil de sécurité pour le 8.

Il apparaît aujourd'hui que Bunche avait été induit en erreur dans son appréciation de la situation au Katanga. Son rapport alarmiste ne reposait que sur des articles de journaux, un incident mineur à l'aéroport d'Élisabethville (76) et un défilé... de cinq à six cents chômeurs « qualifiés de recrues et manipulant, faute d'armes, des bâtons (77) ». En fait, en dehors des troupes belges, qui n'auraient certainement pas reçu l'ordre de tirer sur l'ONU, l'armée « katangaise » de Tshombe était tout simplement inexistante. A partir du 23 juillet, les soldats des garnisons katangaises de la Force publique ont été soit désarmés, soit envoyés en congé illimité ; au moment où Bunche est au Katanga, beaucoup d'entre eux errent sur les routes du Kivu et du Kasai (78). C'est seulement le 28 juillet que l'ex-chef de cabinet du Premier ministre belge, qui dirige la mission belge au Katanga, met à la disposition du gouvernement Tshombe un expert militaire, le commandant Crèvecoeur, pour orga-

(76) On avait empêché vingt et un civils de l'ONU de débarquer de l'avion qui amenait la délégation de Bunche au Katanga.

(77) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 2, p. 168.

(78) L. F. VANDERSTRAETEN, pp. 338-394.

niser la future « gendarmerie et l'armée katangaise », qui n'existait pas encore (79).

Une brève éclaircie aurait normalement dû se dessiner à partir du 9 août, après la décision du Conseil de sécurité qui enjoint on ne plus clairement au gouvernement belge de « retirer immédiatement ses troupes de la province du Katanga selon les prompts modalités fixées par le secrétaire général (80) ». Mais il est trop tard. Lorsqu'il rentre à Léopoldville le 8 au soir, le Premier ministre est à cran.

Il est accueilli à l'aéroport par des manifestations hostiles, et Léopoldville est bruissante de complots de toute sorte qui lui font décréter immédiatement l'état d'exception. Persuadé de la solidité de ses appuis africains, il n'a plus confiance en l'ONU et en M. Hammarskjöld. Certes, le gouvernement belge devra prochainement retirer ses troupes métropolitaines. Mais il ne peut accepter la manière dont le secrétaire général pose le problème du Katanga. Dans son interprétation de la situation, ce dernier déclare cette fois explicitement que ce n'est pas parce que l'ONU entretrait au Katanga qu'elle pourrait prendre position en faveur de qui que ce soit. « Il ne faut pas, estime-t-il, permettre que l'on oscille entre les personnalités ou les groupes ou les tenants de telle ou telle théorie d'une manière qui préjugerait la solution du problème politique interne (81). »

On doit ici constater à quel point la position d'Hammarskjöld est devenue non seulement indéfendable, mais aussi impraticable. Car sa thèse aboutit à l'idée qu'il n'y a en fait plus d'autorité légalement investie au Congo, puisque ses représentants sont réduits à des « personnalités », des « groupes ou tenants de telle ou telle théorie ». Avec qui Dag Hammarskjöld comptait-il à l'avenir négociier concrètement au Congo ? Qui serait son interlocuteur congolais s'il n'y avait plus d'autorité légalement reconnue, mais des « opinions et des factions différentes » ?

(79) F. VANDEWALLE, « A propos de la gendarmerie katangaise », p. 61.

(80) Document du Conseil de sécurité, S/4426, 9 août 1960.

(81) *Ibidem*, S/4417, 6 août 1960, p. 12.

Le secrétaire général a cru avancer en terrain plus solide. Le Conseil de sécurité lui a donné raison sur la neutralité absolue de l'ONU dans ce qui est désormais regardé comme un « problème intérieur congolais (82) ». En outre, la Belgique s'est finalement inclinée, et, le 9, on apprend que Tshombe a annoncé son acceptation conditionnelle de l'entrée des forces de l'ONU au Katanga. Les conditions qu'il pose, moins dures que ne l'auraient souhaité certains conseillers européens, note J. Gérard-Libois (83), sont celles d'un État quasi souverain : non-ingérence de l'ONU dans les affaires intérieures katangaises, pas de désarmement des troupes katangaises, acceptation par l'ONU d'une « force armée katangaise » et du recrutement de techniciens étrangers à cet effet, pas de troupes d'obédience « communiste » dans les contingents envoyés au Katanga par l'ONU, non-utilisation de moyens de transport ONU par les représentants du gouvernement central qui voudraient se rendre au Katanga, organisation d'opérations conjointes pour la garde des voies d'accès au Katanga, et enfin acceptation d'un *statu quo* constitutionnel « sur la base de la nouvelle Constitution du Katanga (84) ».

Il n'en faut pas plus pour que Hammarskjöld décide de se rendre en personne à Elisabethville pour négocier ces propositions. Étonnante décision et étonnants entretiens ! En se déplaçant lui-même au Katanga, sans utiliser d'abord le précieux intermédiaire qu'était Ralph Bunche et sans aucune concertation avec Lumumba, Hammarskjöld était-il conscient qu'il risquait fort, par sa présence même, de faire pencher la balance du côté katangais ? Son système neutraliste se désagrège, en tout cas, dès son arrivée. Crispé et méfiant, il est reçu par une foule nombreuse d'Européens et par les premiers éléments de l'« armée katangaise », qui lui rendent les honneurs ; il est contraint de s'incliner

(82) Voir la deuxième partie de la résolution du Conseil de sécurité du 9 août 1960.

(83) J. GÉRARD-LIBOIS, p. 138.

(84) C. HOSKYN, *The Congo since Independence...*, pp. 170-171 ; F. VANDEWALLE, A propos de la gendarmerie katangaise, p. 62.

devant le nouvel emblème katangais (85). Sa « doctrine » pâtit encore plus des deux entretiens qu'il a avec les ministres katangais et leurs conseillers. A la surprise de ces derniers, selon Hoskyns (86), le secrétaire général ne s'oppose plus qu'à une seule condition : celle d'opérations conjointes ONU-armée katangaise pour la garde des voies d'accès au Katanga. Pour le reste, il déclare qu'il s'agit de « questions d'ordre intérieur » et qu'il n'est pas compétent dans ces matières. Il se dit d'accord pour négocier une « coopération nécessaire » entre les forces de l'ONU et les forces katangaises sous la forme de « jumelage, par exemple » (?). Il précise aussi que la durée de l'intervention de l'ONU sera la plus réduite possible. Revenant sur des prises de position antérieures, il déclare que la question de la base de Kamina « doit être dissociée des autres questions de sécurité au Katanga », car il s'agit d'« un enjeu international ». « De toute façon, dit-il, vous pouvez être très heureux que cette base ne serve pas de refuge et de moyen d'action à M. Lumumba contre le Katanga », ce « M. Lumumba qui n'a d'ailleurs pas d'armée digne de ce nom », ajoute-t-il. Sur la question des contingents ONU qui viendront au Katanga, Hammarskjöld demande que l'on fasse confiance à son jugement politique et promet qu'il « n'introduira pas en cette matière des éléments de l'ONU qui créeraient de nouveaux problèmes et complications [avec la population katangaise] (87) ».

Le secrétaire général, fatigué, excédé par une situation dont il ne voyait pas l'issue, voulait-il en finir rapidement ? Souhaitait-il remplir à tout prix le mandat à court terme dont il était investi — l'entrée de contingents de l'ONU au Katanga — et repousser les échéances pour le reste ? Avait-il conclu personnellement à la non-existence, voire à l'illégitimité d'un État central congolais et jouait-il la carte d'une confédération d'États au Congo ? Fut-il « contaminé » par son entourage immédiat, qui était américain (Wieschoff et

(85) Pour le récit de la réception de Mr. H., voir P. DAVISTER, pp. 151-157.

(86) C. HOSKYNs, *The Congo since Independence...*, p. 172.

(87) Compte rendu analytique de la seconde réunion de M. Hammarskjöld et du gouvernement katangais, 13 août 1960, Archives du CEDAF, p. 7.

Cordier surtout) et qui souscrivait sans doute à la nouvelle politique du Département d'État préconisant « de rechercher un élément plus valable que Lumumba (88) » ?

Ce dernier, dont les nerfs sont à vif, n'a en tout cas pas perdu son intuition. Avant même que le résultat de la mission de Dag Hammarskjöld ne soit connu, il sait qu'il a été proprement « roulé ». Le secrétaire général a d'ailleurs évité tout contact avec lui et s'est envolé quasi subrepticement pour Élisabethville avec deux compagnies de soldats suédois. Lumumba avait pourtant demandé ne fût-ce qu'une présence d'observateurs afro-asiatiques pour superviser le départ des troupes belges (89).

Hammarskjöld n'aura plus de contacts avec le Premier ministre. Les deux hommes s'évitent. Entre le 14 et le 15, ils échangent cinq lettres irrémédiables. Le ton de l'échange est froid, caustique et bref chez le secrétaire général ; il est de plus en plus dur chez le Premier ministre, qui, dans le dernier échange, accuse Hammarskjöld d'envoyer au Katanga des troupes de Suède, « ce pays dont l'opinion publique sait les affinités particulières avec la famille royale belge (90) ».

Furieux et se sentant personnellement insulté par le Premier ministre, Dag Hammarskjöld quitta Léopoldville dès le soir du 15. Selon J. Lash, il était désormais convaincu que « Lumumba était un candidat dictateur qui, dans sa course au pouvoir, était prêt à détruire le Congo et les Nations unies » (91). Les deux hommes ne devaient plus jamais se revoir. Ralph Bunche quitta le Congo quinze jours plus tard, épuisé et en situation délicate étant donné la non-reconnaissance de fait du gouvernement Lumumba par le secrétaire général. Il fut remplacé par Andrew Cordier, qui, depuis l'entrevue qu'il avait eue avec le premier Congolais, était convaincu qu'il était virtuellement impossible de

(88) Voir chapitre 7, p. 303.

(89) Télégramme adressé au président du Conseil de sécurité par le Premier ministre Lumumba, document du Conseil de sécurité, S/4421, 7 août 1960, p. 2.

(90) Lettre de P. Lumumba au secrétaire général, 15 août 1960, in J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 619.

(91) J. LASH, p. 239.

négociier avec Lumumba (92), et qui n'eut aucun scrupule à faciliter la révocation du Premier ministre par le chef de l'État congolais, le 5 septembre (93).

*
* *

Pendant quatre semaines intenses, deux visions — et deux visionnaires — se sont ainsi heurtés à propos de ce que l'on appela l'internationalisation du problème congolais.

Le secrétaire général de l'ONU était inspiré tant par sa foi dans « son » projet et dans la mission que l'ONU pouvait remplir en matière de décolonisation que par un schéma légaliste et formel. Celui-ci, paradoxalement, l'amena à « geler » une situation en faveur de la sécession, et donc à accroître la tension internationale qu'il voulait à tout prix éviter ; à ne faire aucune distinction entre la légalité et l'illégalité au Congo ; et enfin à négliger la partie des résolutions du Conseil de sécurité qui en appelait à la réorganisation d'une armée *nationale* congolaise. Dag Hammarskjöld n'avait en réalité pas les moyens de sa politique. Son utopie — une organisation conçue sur le mode supranational — ne devait pas résister d'une part aux ondes de choc de la guerre froide, d'autre part aux exigences de souveraineté et d'intégrité nationales. Il crut pouvoir être neutre, il fut contraint de négocier et en définitive de prendre partie pour faire avancer des enjeux dérisoires.

A l'instar du secrétaire général, les moyens dont Lumumba disposaient pour faire avancer sa vision à lui étaient aussi illusoire. Sa détermination à faire *tout de suite* respecter l'intégrité nationale tranchait avec l'effondrement de l'appareil d'État qui était censé incarner cette intégrité. Refusant, par inexpérience, par méconnaissance et/ou par obstination, le poids dominant des contraintes, des rapports de forces dans la sphère des relations internationales, il n'accepta fondamentalement pas de louvoyer, de négocier,

(92) M. KALB, p. 42.

(93) Voir chapitre 10, p. 394.

motivé qu'il était par la pureté de sa vision. Sans doute eut-il raison sur un point capital : la sécession katangaise se résoudrait finalement (en janvier 1963 !) par une opération de police menée, étonnant paradoxe ! par l'ONU. Mais, par son impatience, il commit l'erreur majeure de perdre un allié potentiel, qu'il associa trop hâtivement à ceux qui complotaient sournoisement contre lui.

Lumumba et l'Afrique

Brouillé avec la Belgique, puis avec l'ONU et son secrétaire général, suscitant une méfiance croissante aux États-Unis, où l'on considère qu'il est le jouet de l'Union soviétique, le Premier ministre s'est rabattu depuis le début du mois d'août sur l'espoir d'une aide massive, tant civile que militaire, de la part des États progressistes d'Afrique, Ghana et Guinée en tête.

L'histoire des relations décevantes entre le Premier ministre congolais et le mirage « panafricain » de la solidarité étatique reste encore à écrire. On ne fera, dans le présent chapitre, qu'en poser les premiers jalons (1).

Des leaders africains au chevet du Congo

Avant même son accession au poste de Premier ministre, Patrice Lumumba a été l'un des seuls leaders congolais à quitter le champ clos de la colonie pour entrer en

(1) A l'exception des mémoires de Nkrumah et de quelques autres témoignages, les sources africaines sur la crise congolaise de 1960 (à l'ONU ou ailleurs) n'ont pu être exploitées. Un travail important reste à faire en cette matière.

contact avec l'Afrique, qui s'éveille à l'indépendance et aux rêves de solidarité anticoloniale. Rappelons ici son séjour à Accra en décembre 1958, dans le cadre de la première conférence panafricaine organisée par le président Kwame Nkrumah, séjour qui sera suivi de plusieurs autres en Afrique, en 1959 et 1960. Pour Lumumba, dont le départ pour Accra a été tout juste toléré par l'autorité coloniale, la participation à ce genre de conférences, où sont présents plusieurs futurs chefs d'État africains, est un fait politique décisif : « Seule la certitude de la solidarité et de l'unité africaines a pu décider Lumumba à foncer de l'avant », estime Yves Benot (2). Il en revient en tout cas avec une plus grande détermination anticoloniale, comme en témoigne son meeting public tenu à Léopoldville à son retour de la conférence (3).

Le président ghanéen a pris sous sa protection ce jeune nationaliste congolais, qu'à Accra on a d'abord identifié au représentant de Kasa-Vubu, le seul homme connu dans le petit cercle du Bureau des affaires africaines dirigé par George Padmore (4). Lumumba a eu plusieurs entretiens privés avec Nkrumah, qui est « tout à fait impressionné par [ses] dons oratoires, [son] énergie et [sa] foi panafricaine (5) ». A l'issue de la conférence de décembre 1958, Lumumba est désigné comme le représentant permanent du Congo au comité exécutif de la conférence.

La seconde personnalité africaine à s'intéresser au Congo est Sékou Touré, dont le pays vient d'arracher son indépendance à la France. Le contact n'est cependant établi qu'en janvier 1960, non pas avec Lumumba lui-même, mais avec les nationalistes du PSA, Antoine Gizenga, Pierre Mulele et Raphael Kinkie. Ces derniers font connaissance avec la pétulante M^{me} A. Blouin, qui sera chargée par Sékou Touré d'organiser les femmes congolaises dans leur pays (6).

(2) Y. BENOT, p. 118.

(3) *La pensée politique de M. P. Lumumba*, pp. 13-21.

(4) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 49.

(5) *IDEM*, p. 50.

(6) A. BLOUIN, pp. 202 sq.

L'intérêt de Sékou Touré et de Kwame Nkrumah pour le Congo n'est pas seulement conditionné par l'idéologie commune pour l'indépendance et le panafricanisme. Nkrumah et Touré ont tous deux des prétentions à l'hégémonie idéologique, mais aussi politique en Afrique, et le Congo est, avec son immense potentiel de richesses, un enjeu majeur. Il n'est pas non plus exclu qu'il y ait des arrière-pensées économiques dans l'entourage des deux leaders africains, qui se disputent en fait la préséance sur la scène internationale africaine. A la fin des années 1960, il est beaucoup question de l'« énorme » projet de barrage hydro-électrique d'Inga, sur le fleuve Congo, projet jumelé avec l'installation d'une usine de traitement d'alumine. Or, ces projets sont en concurrence avec ceux du Volta River Project au Ghana, lancé en 1958, et aussi sans doute avec les projets d'expansion de la production de bauxite en Guinée et d'installation d'un barrage sur le site de Fria (7).

Quoi qu'il en soit, les Ghanéens sont à pied d'œuvre au Congo avant même la proclamation de l'indépendance, le 30 juin 1960. Nkrumah y a délégué un homme d'affaires ghanéen, A. Djin, qui est son « envoyé spécial ». Djin jouera, rappelons-le, un rôle d'intermédiaire en juin 1960 dans la lutte que se livrent Kasa-Vubu et Lumumba pour le poste de chef d'État (8).

Au moment de la mutinerie de la Force publique et de l'intervention militaire belge, Nkrumah est le premier à réagir par l'envoi d'une délégation ghanéenne à Léopoldville, le 12 juillet. Celle-ci est composée de Djin, du brigadier général de l'armée ghanéenne, S.J.A. Otu, de John Elliott, ambassadeur du Ghana à Moscou, et de trois autres officiels. A la mi-juillet, cette mission sera complétée par trois juristes spécialisés en droit constitutionnel et d'une série d'autres techniciens (Postes, radio, services de santé...) (9). « La mission [ghanéenne] avait pour objet d'étudier les for-

(7) G. BELL, « Le projet de pôle électrométallurgique de Fria », *Cahiers de l'ISEA*, n° 41, septembre 1963.

(8) Voir chapitre 1.

(9) Télégramme du ministère des Affaires étrangères à la mission diplomatique belge à Léopoldville, 21 juillet 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

mes d'aide dont le Congo avait besoin et ce que le Ghana pouvait lui offrir. Les membres de la mission avaient apporté avec eux tout un équipement radio pour faciliter les communications avec Accra (10). »

Les premiers contacts sont cependant difficiles : Lumumba est absent de Léopoldville et les membres de la délégation ne parlent pas un traître mot de français. En outre, une certaine ambiguïté prévaut quant à l'objet de la mission : l'aide ghanéenne est-elle fournie au gouvernement Lumumba dans un contexte bilatéral africain, comme le souhaiteront les nationalistes congolais, et sans doute aussi A. Djin ? Ou bien cette aide représente-t-elle l'avant-garde de celle de l'ONU ?

Le lendemain de l'arrivée de la délégation, le Conseil des ministres, présidé par Gizenga, parle d'« une aide de l'armée de la République du Ghana qui viendrait immédiatement en assistance au gouvernement congolais (11) ». Le 13 juillet, cependant, la réponse de Nkrumah, qui a eu un entretien téléphonique le jour même avec Dag Hammarskjöld, soutient une position plus nuancée : à Lumumba, il fait savoir qu'il « souhaite l'aider, au besoin en envoyant [au Congo] un bataillon de [son] armée », mais, précision importante, « dans le cadre de l'ONU » (12). A sa lettre, il joint une déclaration publique qu'il a faite à Accra et dans laquelle il est dit que « les difficultés présentes au Congo devraient être résolues premièrement à travers les efforts des États indépendants d'Afrique dans le contexte de l'organisation des Nations unies (13) ».

Nkrumah est aussi visiblement soucieux, à ce stade, de ne pas s'aliéner la Belgique, dont il ne sait sans doute pas à quel point elle est impliquée au Katanga entré en sécession : le jour où il écrit à Lumumba, il adresse un message au gouvernement belge. Le Ghana, y est-il précisé, a reçu une demande d'aide militaire du Congo. « En

(10) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 209 ; voir aussi H. T. ALEXANDER, p. 35.

(11) H.T. ALEXANDER, p. 205.

(12) K. NKUMAH, p. 20.

(13) *IDEM*, pp. 20-21.

réponse à cette requête, le gouvernement du Ghana n'agit naturellement pas dans un esprit d'hostilité vis-à-vis du gouvernement de la Belgique. Si le gouvernement belge le souhaite, les troupes ghanéennes pourraient, par un arrangement avec le commandant belge sur place, remplacer les troupes belges d'une manière qui agrée aux deux parties. Dans le but d'assister à la planification de l'aide militaire ghanéenne, le général-major Alexander [chef d'état-major de Nkrumah] arrivera à Léopoldville demain et contactera naturellement le commandement belge (14). » A ce moment, Lumumba se trouve dans une tout autre disposition d'esprit, lui qui assiste impuissant à l'intervention militaire belge au Katanga et ailleurs.

Le 13 juillet au soir, le chef d'état-major de Nkrumah est déjà arrivé à Léopoldville avec un petit contingent militaire. Il est accueilli par le général belge Gheysen, qui le conduit de l'aéroport à la résidence de l'ambassadeur des États-Unis, sans qu'aucun contact soit établi entre cette mission militaire ghanéenne et les autorités congolaises (15) ! Cette arrivée impromptue crée tout de suite un climat de suspicion entre la mission civile dirigée par Djin et la mission militaire conduite par Alexander. « Le général Alexander, raconte Kanza, s'était tout de suite mis en contact avec l'ambassadeur Timberlake, ce que l'autre groupe n'apprécia guère. Alexander était en outre un Anglais. Au vu des positions occidentales dans la crise congolaise et de la relation existant entre le régime sécessionniste katangais et le gouvernement britannique en Rhodésie, le général fut suspect aux Ghanéens et aux Congolais. Bien qu'étant un officier remarquable, il soutint immédiatement un point de vue que le gouvernement congolais et les troupes de l'ANC pouvaient difficilement accepter. Il suggéra en effet un désarmement immédiat des soldats comme première étape d'une réorganisation de l'ANC (16). »

(14) Cité par Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 205.

(15) *IDEM*, p. 210, voir aussi H.T. ALEXANDER, pp. 36 sq.

(16) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, pp. 210-211. A propos des divergences entre l'ambassadeur A. Djin et le général Alexander, voir H.T. ALEXANDER, p. 34, qui considère Djin comme un antibelge et un antibelge virulent.

L'arrivée d'Alexander le 17 augmenta encore davantage la confusion dans l'armée. Le général agit comme s'il était le commandant de l'opération de l'ONU au Congo, alors que le Suédois Karl Von Horn avait été désigné le 14 par Hammarskjöld : les deux hommes vont d'ailleurs s'affronter sur des questions de préséance (17). Alexander considère Mpolo, désigné à ce moment comme commandant intérimaire de l'ANC en l'absence de Lundula, retenu au Katanga — il n'occupera cette position que quatre jours —, comme le chef réel de l'armée congolaise et lui adjoint le brigadier général Otu à titre de conseiller personnel. Le 15, il négocie avec Mpolo et Gheysen un désarmement pacifique de la Force publique et accompagne Mpolo au camp Léopold pour expliquer aux soldats qu'il ne faut plus qu'ils portent des armes lorsqu'ils ne sont pas en service (18). Il n'est pas sûr que les soldats aient compris clairement ce qu'on voulait d'eux, car ils ne connaissent pas tous ces gens, et notamment pas ce général anglais qui a recours à un interprète belge.

Alexander a-t-il l'appui personnel de Nkrumah pour ce désarmement de l'ANC ? On peut le supposer, car, dans une lettre du 19 juillet à l'ONU, le président Nkrumah parle d'un « contrôle efficace [sur l'armée congolaise] comme d'une mesure hautement souhaitable (19) ». Toutefois, le « machiavélien » qu'il est à cette époque incline, on le verra plus loin, à ne pas désavouer directement son ambassadeur en faveur d'un militaire qui est après tout un étranger dans son armée.

Lumumba se méfie cependant de ce général qui est en contact régulier avec les Belges. Il ne se prononce pas sur la question du désarmement de la Force publique : cependant, le 15, il remet en question la présence des troupes ghanéennes s'il apparaît que « celles-ci viennent collaborer avec les Belges ». Dans son esprit (et il est très certainement ins-

(17) M. KALB, p. 23.

(18) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, pp. 210-211 ; M. KALB, p. 23 ; H.T. ALEXANDER, p. 40.

(19) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 211.

piré en cela par Djin et les « civils » ghanéens qui l'accompagnent partout à ce moment), l'aide ghanéenne n'est acceptable que « dans un esprit de fraternité africaine » (20).

Une première constatation à ce stade : des divergences sérieuses se font jour au sein de la diplomatie ghanéenne. D'une part, il y a la « politique » des militaires, qui considèrent qu'ils sont là pour restaurer l'ordre dans le cadre d'une opération de l'ONU au Congo ; d'autre part, celle des « civils », qui, étant sur le terrain, sont proches des exigences de Lumumba et qui peuvent constater *de visu* l'importance inacceptable de l'implication militaire belge au Congo. Cette tension larvée persistera pendant tout le mois d'août et ne se limitera d'ailleurs pas aux seuls Ghanéens.

La tournée africaine de Lumumba

C'est à propos de la sécession katangaise que les tensions et les contradictions interafricaines vont être les plus vives. « Si la plupart des États africains, écrit C. Hoskyns, étaient persuadés que la sécession du Katanga n'était qu'un aspect de l'agression belge, beaucoup commencèrent à avoir des points de vue divergents quant à la manière d'en venir à bout (21). » La division, estime Hoskyns, se créa en gros entre les pays qui, conduits par la Tunisie, pensaient qu'Hammar skjöld avait le droit d'hésiter à entrer par la force au Katanga et ceux qui, comme le Ghana et la Guinée, considéraient que les troupes de l'ONU « devaient y aller et que si elles étaient attaquées, elles avaient une justification de l'emploi de la violence pour se défendre (22) ».

Cette distinction entre une « Afrique progressiste » et une « Afrique modérée » ne rend toutefois pas entièrement compte de la complexité de la dynamique africaine à l'épo-

(20) Cité par J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 623.

(21) C. HOSKYNS, « Le rôle joué par les États africains... », p. 6.

(22) *IDEM*.

que. En fait, le fétichisme de l'ONU, pour reprendre l'expression d'Yves Benot (23), que personne ne veut désavouer en Afrique, est surtout partagé par les « militaires », mais aussi par les diplomates africains à l'ONU, qui sont, eux, en contact étroit avec Hammarskjöld. Ainsi, lorsque le Premier ministre arrive à New York le 24, ces derniers essaient de le persuader d'attendre la décision des Nations unies. « Mongi Slim, représentant la Tunisie [à l'ONU], et Alex Quaison-Sackey, chef de la délégation ghanéenne, rapporte C. Hoskyns, étaient particulièrement désireux que de bonnes relations puissent s'établir entre Lumumba et Hammarskjöld (24). » Seul Diallo Telli, ambassadeur de Guinée aux Nations unies, est plus enclin à appuyer l'exigence de Lumumba, qui souhaite obtenir une aide bilatérale plutôt que celle de l'ONU, « qui s'apparentait davantage à une mise sous tutelle (25) ».

A l'issue de son périple américain, l'opinion des diplomates africains est tout aussi divisée que celle des Américains sur Lumumba. Beaucoup « étaient troublés par son comportement erratique. Il pouvait être calme et raisonnable un jour, et en colère le lendemain ; il impressionnait un groupe de diplomates par son analyse raisonnée de la situation de son pays et puis être en retard le lendemain à un rendez-vous important ou changer brusquement d'avis sur ce qu'il devait dire ou faire. Dans l'ensemble cependant, les diplomates africains paraissaient satisfaits par ces trois jours de visite [de Lumumba] à New York. En dépit de dérapages occasionnels, il semblait être sur le bon chemin dans ses négociations avec le secrétaire général (26) ».

Ces diplomates se trompent. En fait, on l'a vu, la tournée américaine, puis canadienne du Premier ministre a été une profonde désillusion pour lui. Il estime alors qu'il n'a plus qu'une carte à jouer, celle d'un soutien total de l'Afri-

(23) Y. BENOT, p. 152.

(24) C. HOSKYNS, *The Congo since Independence*, p. 156.

(25) M. KALB, p. 42.

(26) M. KALB, p. 35.

que, qu'il décide alors de parcourir. Il s'y rend avec une double intention : *primo*, encourager les États africains indépendants à faire pression sur Hammarskjöld pour qu'il envoie tout de suite les troupes de l'ONU au Katanga ; *secundo*, obtenir un aide militaire africaine au cas où l'ONU tergiverserait.

Accompagné de Diallo Telli, qui semble dès ce moment devenir son seul conseiller africain officiel, il visite entre le 3 et le 6 août la Tunisie, le Maroc, la Guinée, le Libéria, le Ghana et le Togo. En Tunisie, au Maroc et au Libéria, Lumumba et ses interlocuteurs ne sont visiblement pas sur la même longueur d'ondes. A Tunis, qui est la première escale de sa tournée, il est question dans le communiqué final d'un « appui total du gouvernement tunisien au respect de l'intégrité territoriale de la République du Congo et à l'évacuation des troupes étrangères », mais un hommage particulier est aussi rendu à l'action du secrétaire général des Nations unies (27). De son côté, dans sa conférence de presse à Monastir, le Premier ministre radicalise ses positions en interpellant l'Occident — « ou il choisit l'amitié avec l'Afrique ou il quitte l'Afrique (28) » —, et ne souffle mot du rôle des Nations unies.

A Rabat, la déclaration du roi Mohammed V est lénifiante et il n'y a même pas de communiqué conjoint : le roi en appelle à l'amitié, à la fraternité, à l'unité africaine, mais rappelle aussi que « l'armée marocaine est partie au Congo sous la bannière des Nations unies, dans le cadre de sa charte et de ses principes ». « Nous espérons que vous êtes satisfait de son comportement », déclare le roi à Lumumba (29). Dans sa déclaration au souverain, le Premier ministre se contente de « saluer la nomination du général Kettani, chef du contingent marocain, au poste de commandant en chef adjoint des forces des Nations unies au Congo ». Pour le reste, il prononce un réquisitoire con-

(27) Communiqué tuniso-congolais, cité dans J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 630.

(28) *Propos de M. P. Lumumba*, p. 69.

(29) Déclaration du roi du Maroc, cité dans J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 630.

tre le colonialisme occidental et une profession de foi dans « un mouvement de solidarité que tous les peuples africains ont déclenché en faveur de la République du Congo (30) ».

Chez le président du Liberia, Tubman, Lumumba entend « les mêmes phrases d'assurance et de prudence qu'il avait entendues à Washington et à New York (31) ». Mais il n'écoute plus, car il croit avoir obtenu l'essentiel, à savoir un engagement ferme de l'Afrique radicale et panafricaine incarnée par ses deux héros, Sékou Touré et Kwame Nkrumah, de même que par les représentants du GPRA, qui, à Tunis, lui ont offert les services de Serge Michel comme attaché de presse. A Conakry, le Premier ministre est « hypnotisé », dira Kanza, par un chef d'État qui lui a conté les mille avantages d'une indépendance obtenue sans compromis avec la France (32). Là, il obtient un engagement très net : en cas de refus de l'ONU d'entrer sans délai au Katanga, « l'ensemble des forces armées guinéennes sera mis à la disposition du gouvernement de la République du Congo dans le cadre de la solidarité africaine (33) ».

A Accra, le communiqué conjoint du 8 août est de la même veine : « Dans l'éventualité où les Nations unies échouent à obtenir le retrait total et inconditionnel des troupes belges du Congo, le Ghana et le Congo établirait un haut commandement militaire conjoint pour accélérer le départ des troupes étrangères au Congo (34). » En outre, il cautionne beaucoup plus nettement Lumumba en faisant état de la tenue d'une conférence panafricaine *au sommet* qui se tiendra à Léopoldville du 25 au 30 août 1960, alors que la Tunisie avait de son côté évoqué la possibilité d'une simple « rencontre entre dirigeants africains en vue de créer les conditions favorables à une coopération efficace entre États africains (35) ».

(30) *Propos de M. P. Lumumba*, p. 71.

(31) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 250.

(32) *IDEM*, p. 249.

(33) Communiqué commun à Conakry, cité dans J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 631.

(34) K. NKUMAH, p. 30.

(35) Communiqué tuniso-congolais, voir *infra*.

Mais, le 8 août, Nkrumah va beaucoup plus loin : il obtient ce jour-là du Parlement ghanéen, par 55 voix contre 11, que son gouvernement « engage les troupes du Ghana dans une action militaire offensive contre les troupes belges si l'ONU était incapable de mettre en œuvre la résolution du Conseil de sécurité (36) ».

Le même jour est paraphé l'un des plus étranges documents de cette période : un accord secret sur un projet de constitution d'une union des États africains dont l'embryon serait formé par le Ghana et le Congo. Le projet prévoyait l'abandon du Commonwealth par le Ghana et la création d'un gouvernement fédéral qui serait responsable « des affaires étrangères, de la défense, d'une monnaie commune et du développement et de la planification économiques (37) ». La capitale de cette nouvelle entité devait être établie à Léopoldville.

Il est difficile de cerner l'attitude de l'Osagyefo du Ghana, qui s'était jusqu'alors prudemment aligné sur les positions défendues par Dag Hammarskjöld. Certes, le projet de fédération Ghana-Congo de même que la déclaration conjointe rentraient dans le contexte des idéaux panafricains officiels de Nkrumah, qui avait déjà signé un traité du même genre avec le Mali et la Guinée (38). Mais, comme le faisait remarquer Kanza, il fallait être idéaliste à l'extrême, ce que Nkrumah n'était pas, pour espérer en 1960 que l'Afrique serait prête à accepter de tels projets politiques (39).

On est donc réduit ici à des hypothèses. Le président ghanéen voulait-il faire assaut de radicalisme pour contrer une autre vision panafricaine intransigeante, celle de Sékou Touré ? Le projet de fédération Congo-Ghana était-il la première pierre d'une organisation de l'unité africaine avant la lettre dans laquelle Nkrumah souhaitait jouer un des premiers rôles ? Un Congo lumumbiste, mais affaibli n'était-il pas la proie idéale pour asseoir une volonté de puissance ?

(36) K. NKROMAH, p. 29.

(37) *IDEM*, pp. 30-31.

(38) Y. BENOT, pp. 167-172.

(39) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 253.

Y eut-il une sorte d'échange tacite entre un engagement militaire ghanéen au côté du Congo — il n'engageait pas à grand-chose, puisqu'on pouvait pressentir que les troupes de l'ONU entreraient tôt ou tard au Katanga — contre un « traité » qui satisfaisait surtout la géopolitique de Nkrumah? Celui-ci ne souhaitait-il pas aussi faire pencher la balance en faveur des radicaux de son entourage (A. Djin) pour se dédouaner d'un appui trop voyant aux thèses du général Alexander?

En tout état de cause, il ne faudra pas un mois avant que le projet d'union et la solidarité entre le Ghana et le Congo ne volent en éclats. Le « problème », et même le drame, c'est que Lumumba y croit et que, dira Serge Michel, il est sans doute le seul (40). Au moment où il termine son périple africain, il fait à Lomé une déclaration exaltée sur le soutien inconditionnel qu'il a reçu de *tous* les chefs d'État africains dans sa lutte contre « les manœuvres impérialistes non seulement au Congo, mais ailleurs en Afrique ». Il déclare son intention d'entrer au Katanga, même au prix de la mort et du sang, « avec le soutien et l'aide de tous les peuples d'Afrique ». Les diatribes à l'égard de la Belgique et de l'ONU sont particulièrement dures ; les Belges n'ont cessé de s'enrichir sur le dos du peuple congolais et continuent de le faire, ils veulent la guerre, ils ont essayé de corrompre les Congolais... Quant au secrétaire général de l'ONU, « il a déçu profondément les peuples du Congo, de l'Afrique et même de l'Asie en acceptant de négocier avec le traître Tshombe » (41). Son attitude radicale est explicable : en contact quotidien avec le Congo, il sait parfaitement que les Belges continuent à renforcer la sécession katangaise, militairement et politiquement.

(40) Entretien avec S. MICHEL, janvier 1981.

(41) Texte de la déclaration de Lomé in Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, pp. 253-255.

La fin d'un rêve

Confiant — par nécessité autant que par idéologie — dans la solidarité panafricaine, le Premier ministre ne comprend cependant pas que la « raison d'État » est une contrainte à laquelle les nouveaux États indépendants d'Afrique n'échappent pas eux non plus. Le plus étonnant, c'est qu'en même temps qu'il se galvanise de panafricanisme, Lumumba persiste envers et contre tout dans sa stratégie de la tension, alors que sa position internationale se précarise : il est, on l'a vu, brouillé définitivement avec la Belgique, et les États-Unis n'ont rien voulu savoir de ses demandes d'aide bilatérale. Au moment où la résolution du Conseil de sécurité est mise enfin en application avec l'entrée des premiers contingents suédois au Katanga, il rompt avec le secrétaire général parce que les modalités de cette entrée ne sont pas acceptables pour lui : Hammarskjöld est allé négocier avec Tshombe, il n'a pas autorisé l'envoi de troupes et d'observateurs africains, il a refusé qu'une délégation congolaise l'accompagne à Élisabethville...

Ses exigences — « tout et tout de suite » — vont cette fois créer des fissures irrémédiables au sein de la diplomatie africaine qui se met vaille que vaille en place à propos du Congo, et surtout embarrasser ses alliés les plus sûrs. Car aucun chef d'État africain n'est au fond prêt à suivre Lumumba dans sa condamnation unilatérale et constante de l'action du secrétaire général, si ambiguë que soit cette dernière.

Au mois d'août, et particulièrement après le 15, qui marque la rupture entre le Premier ministre et Dag Hammarskjöld, le camp des « Africains modérés » prend très nettement ses distances avec Lumumba. Le « lâchage » est surtout amorcé par la Tunisie, qui, au Conseil de sécurité, a toujours axé avec succès sa stratégie sur une politique de compromis entre les blocs, compromis que Lumumba ne cesse de récuser par son impatience. Vers le milieu du mois d'août, raconte Serge Michel, « j'avais été convoqué chez Habib Bourguiba Junior [l'ambassadeur de Tunisie au

Congo]. [Ce dernier] me demanda de le tenir au courant de ce qui se passait chez Lumumba [...]. Puis il commença à me faire comprendre — nous étions restés longtemps ensemble, presque toute une matinée — que Lumumba n'était plus capable de tenir le gouvernement, qu'il n'avait rigoureusement aucun allié, que c'était un excité (42) ». Le 18 août, le président Bourguiba descend lui-même officiellement dans l'arène pour signifier que « le différend Lumumba-Hammarskjöld est contraire à l'intérêt de l'Afrique ». Il réitère son hommage à Hammarskjöld et s'oppose aussi à la tenue d'une réunion panafricaine au sommet à Léopoldville, car « il n'est pas d'accord avec l'attitude de M. Lumumba à l'égard de M. Hammarskjöld (43) ».

Du côté marocain, on travaillait et on voulait continuer à travailler très étroitement avec l'ONU. On ne tenait nullement à envenimer les rapports avec le secrétaire général, d'autant plus que le général Kettani, qui était le plus haut gradé dans l'armée marocaine, venait d'être promu commandant en chef adjoint des forces de l'ONU (44).

Du côté des amis « panafricains », c'est visiblement l'embarras qui domine. Dès qu'il apprend la rupture avec Hammarskjöld, Nkrumah s'efforce de ramener Lumumba à plus de raison et de modération. Le 17, il donne instruction à son envoyé personnel, A. Djin, de « convaincre Lumumba avec tact de l'importance et de l'absolue nécessité de coopérer avec l'ONU (45) ». Ayant appris les incidents violents qui ont opposé les soldats de l'ANC à un détachement canadien de l'ONU à l'aéroport de Njili, il écrit à Lumumba pour l'inciter à « tenir la Force publique sous contrôle ». « Vous êtes bien conscient que je vous soutiens dans toutes vos aspirations, mais celles-ci ne peuvent être réalisées si le Congo retourne au chaos (46). » Trois jours plus tard, il revient paternellement à la charge. « Le pro-

(42) Entretien avec S. MICHEL, janvier 1981.

(43) Agence Belga, e/106 et 126, 19 août 1960.

(44) C. HOSKYNs, « Le rôle joué par les États africains indépendants... », p. 9.

(45) Télégramme cité dans K. NKUMAH, p. 32.

(46) Lettre de K. NKUMAH à Lumumba, 19 août 1960, cité in K. NKUMAH, p. 33.

blème, écrit-il au Premier ministre, me semble être de convertir l'Armée nationale congolaise en une force efficiente dans un court laps de temps, de lui fournir les moyens de transport, les armes et les munitions qui lui sont nécessaires. Ceci peut être réalisé par le biais d'une mission militaire des États africains et par le recrutement à l'extérieur d'un certain nombre de techniciens (47). » Il n'est donc plus question d'un « haut commandement militaire conjoint » pour une opération de police immédiate au Katanga, comme Lumumba le voulait. Pour Nkrumah comme pour beaucoup d'autres, la priorité doit aller à la réorganisation de l'armée congolaise.

Quant à la Guinée, si elle continue à « jouer seule, accusant tout le monde de trahison et d'anticommunisme (48) », elle ne manque pas de faire savoir à la tribune du Conseil de sécurité, par la voix de son représentant, M. Caba, qu'elle rend aussi hommage à l'action du secrétaire général et que « le rétablissement de la légalité totale au Congo devait être rapidement poursuivi et favorisé [...] dans le cadre de l'action des Nations unies (49) ».

Même les « amis » les plus sûrs, les plus militants, ont aussi des arrière-pensées. Peu avant le 20 août, Serge Michel rapporte que les représentants du GPRA (Mohamed Yazid, Omar Ousedik et Frantz Fanon) qui arrivent à Léopoldville pour la conférence panafricaine estiment déjà à ce moment qu'il faut « lâcher Lumumba ». « Laisse tomber Lumumba et passe chez Kasa-Vubu, aurait déclaré F. Fanon à S. Michel. Il est cuit, il est grillé. Il n'en a plus pour très longtemps. N'oublie pas que tu représentes surtout l'Algérie ici [...]. Sois prudent. Je n'ai pas de conseil à te donner mais sois prudent [...]. Il y a un groupe qui travaille très fort et qui comprend des gens sérieux », aurait ajouté F. Fanon en mentionnant le nom de Damien Kandolo, chef

(47) *IDEM*, p. 34.

(48) C. HOSKYNs, « Le rôle des États africains... », p. 9. D'après une note confidentielle de S. MICHEL à l'auteur.

(49) Compte rendu de la 888^e séance du Conseil de sécurité, document du Conseil de sécurité, S/PV 888, p. 7.

de cabinet de Lumumba (50). D'après Omar Ousedik, ambassadeur du GPRA en Guinée, Fanon et lui auraient passé toute une nuit du mois d'août à tenter de convaincre Lumumba de renoncer à rester chef du gouvernement pour se tourner vers la réorganisation de son parti (51). Trois éléments majeurs ont sans doute joué dans ce retournement du GPRA ; premièrement, l'opposition croissante de la Tunisie, qui héberge les leaders révolutionnaires algériens, au gouvernement Lumumba ; deuxièmement, l'espoir de ces leaders d'obtenir une solution négociée à la guerre d'Algérie par l'intermédiaire de l'ONU, qui devait y consacrer une prochaine session ; enfin, le souci de ne pas indisposer les Américains, qui sont prêts à exercer des pressions discrètes sur la France pour que des pourparlers s'engagent avec le FLN.

La conférence panafricaine de Léopoldville va faire éclater définitivement les rêves de solidarité africaine entretenus par Lumumba, et aussi mettre à nu les contradictions des protagonistes africains du drame congolais. Tout d'abord, la conférence n'est pas une réunion au sommet, comme il en avait été question à Accra, ce qui est déjà un échec pour le Premier ministre. Deux pays, la Tunisie et le Soudan, ont voulu en faire une simple réunion des ministres des Affaires étrangères. En second lieu, l'incertitude prévaut en ce qui concerne le « cas Lumumba ». Dans un rapport envoyé au GPRA à la fin août, Serge Michel notait que la conférence se déroulait dans une grande confusion. « Chacun des partenaires africains à Léopoldville était animé par un même principe : se placer en tête de groupe comme dans une course à l'influence. Les divisions entre Congolais mettaient les délégations à même de choisir leurs propres politiciens congolais et d'essayer de les influencer (52). » Si l'on recherche des « alternatives », c'est bien parce que le gouvernement Lumumba a clairement perdu tout crédit. Selon Kanza, le Liberia, le Maroc, la

(50) Entretien avec S. MICHEL, janvier 1981, p. 6.

(51) Entretien entre L. GAZZI et M. OUSEDIK, octobre 1988.

(52) Cité par C. HOSKYNs, « Le rôle joué par les États africains... », p. 9.

Tunisie — cette dernière joue un rôle déterminant dans la conférence — et l'Éthiopie estiment ne plus pouvoir soutenir un gouvernement « peu sûr » et qui n'a aucune maturité politique, aucune expérience de ce qu'est la conduite d'un État (53).

En outre, dans leur grande majorité, les représentants africains sont « effrayés » par les désordres qui règnent dans la capitale. Ils ont sans doute entendu les rapports des « militaires » africains de l'ONU qui avaient dû faire face, après le 15 août, à des agressions de la part de troupes congolaises et qui avaient définitivement perdu toute sympathie pour le Premier ministre. Pendant la conférence, il y a eu aussi la démonstration de force des partisans du Puna et de l'Abako, sur lesquels le colonel Mobutu ordonna de tirer (54). Les délégués s'émurent aussi des scènes de lynchage d'officiers canadiens et américains qui eurent lieu à Stanleyville : la foule et des éléments de l'armée qui attendaient Lumumba à l'aéroport les avaient pris pour des « parachutistes belges » venus arrêter le Premier ministre. A l'issue de ces incidents, « certains délégués [africains] se proposèrent, d'après une dépêche de l'Agence Belga, de contacter Lumumba à ce sujet (55) ».

Mais ce sont surtout les tueries au Kasai, dont les délégués ont eu connaissance, qui les inquiètent le plus. Une réunion à huis clos des délégués a lieu le 29 ou le 30 à ce sujet, en présence de Kettani et en l'absence de Lumumba, qui est à ce moment à Stanleyville. Selon l'Agence Belga, seule la Guinée soutient l'offensive au Kasai. Les représentants tunisiens, libériens, éthiopiens, marocains, ghanéens et soudanais se sont rangés à l'avis de Kettani, qui est tout à fait opposé à la folle expédition de l'ANC au Kasai. Beaucoup de délégués sont partisans d'une négo-

(53) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 279.

(54) S. MICHEL, *Uhuru Lumumba*, pp. 133 sq. ; J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 133 sq. ; J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 666-668.

(55) Agence Belga, *Nouvelles d'Afrique*, n° 18, 31 août 1960. Sur les incidents de Stanleyville, voir J. ROUCH, pp. 103-104 ; S. MICHEL, *Uhuru Lumumba*, pp. 147-148.

ciation avec le Katanga ou se taisent (56). D'après C. Hoskyns, le représentant du Ghana, Botsio, a même indiqué clairement qu'il n'était pas question pour le contingent ghanéen de quitter le giron de l'ONU, comme Lumumba le souhaitait, et que le Premier ministre « devait régler ses différends avec les provinces dissidentes par des moyens pacifiques (57) ».

Lumumba a donc perdu la partie vis-à-vis de l'Afrique tant « modérée » que « militante ». Les résolutions de la conférence sont en fait un désaveu de sa politique de force au Katanga et de sa rupture avec Hammarskjöld. L'aide militaire africaine directe n'est plus évoquée, mais seulement une assistance dans les domaines administratif, économique et culturel. Si « toutes sécessions ou manœuvres colonialistes au Congo sont condamnées », les délégués « proclament la nécessité d'une franche et loyale collaboration entre l'ONU et la République du Congo » et « rendent hommage au travail accompli par l'organisation dans le cadre du retrait complet des troupes belges » (58).

Dans son discours de clôture, Lumumba ne tente même pas de faire marche arrière ; s'il ne doute pas de la valeur « du travail réalisé par l'ONU en Afrique et dans le monde », il s'en prend durement à l'organisation, « qui ne nous a jamais consultés ». Le reste du discours est une longue diatribe contre les agissements belges au Katanga et un plaidoyer pour une libération du Katanga « au nom de la légalité et de la souveraineté du peuple congolais (59) ». Le discours est applaudi sans beaucoup de chaleur : en coulisse, note Th. Kanza, le malaise était parfaitement perceptible. Plusieurs délégations ont suggéré que le président de la République clôture la conférence, mais Lumumba « s'y est catégoriquement opposé (60) ».

(56) Agence Belga, *Nouvelles d'Afrique*, n° 7 (AFP), 29 août 1960.

(57) Cité par C. HOSKYNs, « Le rôle joué par les États africains... », p. 8.

(58) Pour les résolutions de la conférence, voir J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 632-633.

(59) Voir le texte du discours dans Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, pp. 277-278.

(60) *IDEM*, p. 279.

Dans les jours qui suivent, le Premier ministre paraît isolé. Les délégations africaines sont allées présenter leurs « respects » au président de la République et ont pu mesurer à quel point les désaccords existent entre lui et le Premier ministre (61). Tous sont sans doute inquiets des nouvelles en provenance du Kasai, et particulièrement de la prétendue armada d'avions, de camions et de techniciens soviétiques qui participent à l'opération militaire, ce qui ne peut que heurter le principe de non-alignement qui prévaut chez la plupart des délégations à ce moment. Le 2 septembre, l'Américain Cordier, qui est arrivé pour reprendre les choses en main au siège de l'ONU à Léopoldville, invite les représentants tunisiens, libériens, marocains et éthiopiens à une réunion où, « officiellement », on discute d'une « meilleure liaison entre l'ONU, le gouvernement congolais et les délégués de la conférence panafricaine (62) ». Du côté congolais, c'est Bomboko, et non pas Lumumba, qui y assiste. On est à ce moment à trois jours de la révocation du Premier ministre par le président Kasa-Vubu.

La médiation africaine

Dans la situation extrêmement confuse qui suit le geste de Kasa-Vubu et le coup d'État du colonel Mobutu, objets des chapitres qui suivent, un dernier carré d'Africains restés sur place, des Ghanéens surtout, va tenter vainement de rapprocher les deux principaux antagonistes, Kasa-Vubu et Lumumba.

Mais la partie est vite injouable. D'abord parce que le comportement du Premier ministre est de plus en plus émotionnel. Ce dernier est devenu « enragé » par la partialité de l'ONU dans la lutte frénétique pour le pouvoir qui s'est engagée entre lui et le président (63). Le 11 septembre, il

(61) *Idem*, p. 280.

(62) Agence Belga, 8 h, le 2 septembre 1960 (sans références), Archives du CEDAF-ASDOC.

(63) Voir *infra*.

menace soudain Nkrumah de demander le retrait des troupes ghanéennes parce que celles-ci se sont opposées à la reprise de l'aéroport et des installations de la radio par son « gouvernement » (64). Il réitère sa menace deux jours plus tard en précisant qu'il rompra les relations avec le Ghana si le gouvernement ghanéen ne retire pas ses troupes du Congo (*sic*) (65).

Quatre jours plus tard, il revient à de meilleurs sentiments, mais invente d'imaginaires débats au sein d'un Parlement... qui a été mis en congé par Kasa-Vubu : il écrit à Nkrumah que « les députés et le gouvernement ont pris la décision d'établir le siège [des institutions nationales] à Stanleyville [?] » et insiste pour que l'ambassade du Ghana y soit transférée. Il demande aussi que les deux pays signent « de toute urgence » le traité d'union Congo-Ghana (66).

La partie est aussi rendue impossible par le conflit aigu qui éclate entre les militaires ghanéens et les civils à propos de l'attitude à adopter envers Lumumba. L'ambassadeur Djin et ses adjoints estiment que leur tentative de conciliation est torpillée à Accra par le général Alexander, à Léopoldville par le brigadier général Otu et le colonel Ankrah, lesquels, s'abritant derrière les consignes données par l'ONU et par Cordier, refusent d'intervenir soit pour évacuer la radio, soit pour libérer Lumumba lorsqu'il est arrêté (67). Le lendemain du coup d'État de Mobutu, une altercation véhémente a lieu entre Djin et les officiers ghanéens, qui « ne prennent pas assez de précautions pour la sécurité du Premier ministre (68) ».

Nkrumah, auquel l'ambassadeur ghanéen demande la démission d'Alexander, reste de marbre et ne désavoue pas ses « militaires ». Il multiplie les lettres pour tenter d'amener Lumumba à plus de mesure en lui faisant comprendre que la question congolaise « le met dans une position

(64) Voir K. NKUMAH, pp. 38-39.

(65) *IDEM*, p. 48.

(66) Lettre de P. LUMUMBA à K. NKUMAH, in K. NKUMAH, pp. 61-62.

(67) Voir les lettres échangées entre l'ambassadeur DJIN et le président NKUMAH, in K. NKUMAH, pp. 39, 48-54.

(68) R. DAYAL, p. 73.

de plus en plus difficile ». « Vous ne pouvez pas, lui écrit-il, vous permettre le luxe d'être intransigeant. Laissez [vos opposants] tranquilles pour le moment. Soyez froid comme un concombre. Établissez d'abord une administration sûre et consolidez votre position [...]. La situation extrêmement critique au Congo requiert que vous adoptiez [...] une action tactique (69). » Il lui suggère enfin de constituer un nouveau gouvernement de large coalition nationale.

Le Premier ministre ne répond à aucune de ses lettres et n'écoute plus ces consignes « paternelles », qui sont, il est vrai, dérisoires, puisqu'il n'a plus de gouvernement, plus d'administration, plus d'armée du tout. A la mi-septembre, il essuie de la part de ses « amis africains » un nouveau refus. Voulant en effet se rendre à New York pour y « défendre la position congolaise », il a demandé, le 19 septembre, aux ambassadeurs africains qu'on mette un avion à sa disposition. Le procès-verbal de la réunion des ambassadeurs qui se tient le même jour témoigne d'une désapprobation unanime des Africains sur ce point : les uns estiment que Lumumba risque de ne plus être autorisé à revenir au Congo, les autres souhaitent d'abord une réconciliation effective entre Kasa-Vubu et son Premier ministre (70). Lumumba accepte mal ces tergiversations. Il déclare, amer, à Thomas Kanza, venu lui rendre visite aux environs du 25 : « Prudence, prudence, tout le monde me recommande de la prudence. Les Africains sont des couards ! Ils nous prennent pour des innocents, des innocents sans rémission ! Tous les Nasser, Nkrumah et Sékou Touré font de beaux discours sur le Congo, mais ils ne savent pas de quoi ils parlent ! Ils feraient mieux de s'activer pour m'emmener à New York pour que je puisse parler du Congo et des Congolais. Après tout, je suis un chef de gouvernement comme eux (71) ! » La « médiation » africaine s'enlise effectivement dans le marais d'une prudence qui cache mal que

(69) Lettre de K. NKRUMAH à P. Lumumba, 12 septembre 1960, Archives CEDAF-ASDOC.

(70) Compte rendu de la réunion in K. NKRUMAH, pp. 75-77.

(71) Th. KANZA, *The Rise and Fall of P. Lumumba...*, p. 340.

l'on estime la carte Lumumba perdue. Les derniers diplomates à le défendre encore sont de plus en plus sur la touche. Le 4 octobre, les responsables de la délégation ghanéenne (Djin, Welbeck, Botsio) sont déclarés *personae non gratae* par le président Kasa-Vubu (72) ; ils sont expulsés un mois plus tard par le collège des commissaires après des affrontements violents devant l'ambassade (73). Le 14, une délégation africaine est interdite d'entrée chez Lumumba par le contingent de l'ANC qui garde l'entrée de la résidence du Premier ministre (74). Le même jour, Felix Moumié, le chef de la mission guinéenne, et trois de ses associés reçoivent leur ordre d'expulsion du collège des commissaires (75). Le dernier diplomate africain à être expulsé est le D^r Ghaleb, ambassadeur de la RAU à Léopoldville. Il est resté à peine deux mois au Congo, qu'il quitte le 29 novembre.

Le « soutien » au gouvernement Lumumba ne tient plus qu'au mince cordon de soldats ghanéens ou guinéens de l'ONU qui montent la garde devant sa résidence en même temps qu'un petit contingent de l'ANC, et qui sont à leur tour menacés par un colonel Mobutu de plus en plus énervé par leur présence. Ordres et contrordres, émanant d'on ne sait trop qui, se succèdent en octobre : on tente de neutraliser le détachement ghanéen en le déplaçant au Kasai, ce qui faciliterait une éventuelle arrestation ou un coup de force contre Lumumba. A la fin du mois d'octobre, la majeure partie des Ghanéens a effectivement quitté Léopoldville sans que le président Nkrumah réplique autrement que par une note de protestation verbale (76).

Le « problème Lumumba » est désormais traité dans le building des Nations unies à New York. Le 5 novembre, il a été décidé de créer une « commission de conciliation afro-asiatique ». Celle-ci n'arrivera à Léopoldville que le

(72) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 915.

(73) *IDEM*, pp. 917 sq. ; R. DAYAL, pp. 127-131.

(74) K. NKUMAH, p. 82.

(75) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 916 ; J. KESTERGAT, pp. 87-88.

(76) K. NKUMAH, p. 95.

19 décembre et ne commencera réellement son travail qu'après la mort de Lumumba (77).

Par ailleurs, les derniers défenseurs de la légalité du gouvernement Lumumba n'ont plus ou ne veulent plus se donner les moyens de le sauver. Après l'arrestation du Premier ministre le 1^{er} décembre, Sékou Touré déclare bien qu'il va retirer ses troupes du Congo, mais cette décision reste verbale (78). De son côté, Nkrumah, qui s'oppose à tout retrait des soldats ghanéens du Congo, revient à la charge avec son projet de haut commandement militaire africain pour le cas où il faudrait intervenir effectivement pour sauver le Congo — et non plus, explicitement, le gouvernement Lumumba ! —, multiplie les déclarations et les messages au secrétaire général de l'ONU, au président Kennedy, au Premier ministre McMillan pour que l'on relâche Lumumba (79).

Le dernier acte se joue finalement à Casablanca entre les 3 et 7 janvier 1961, c'est-à-dire dix jours avant l'assassinat de Lumumba. L'Afrique « progressiste » y était réunie pour discuter de la politique à suivre au Congo. Les résolutions mentionnent encore un soutien au « gouvernement légal congolais », réclament la réouverture du Parlement, annoncent même un retrait des troupes africaines de l'ONU : le nom de Lumumba n'est plus mentionné !

*
* * *

« Pouvions-nous faire autrement ? », s'est demandé Frantz Fanon dans un article paru peu après l'annonce de la mort du Premier ministre congolais. Oui, répond-il. « Il fallait [...] envoyer des troupes à Lumumba, mais pas dans le cadre de l'ONU. Directement. Les troupes africaines au Congo ont essuyé une défaite morale historique. L'arme au pied, elles ont assisté sans réagir à la désagrégation d'un État

(77) R. DAYAL, pp. 173 sq.

(78) Document du Conseil de sécurité, S 4594, 12 décembre 1960.

(79) K. NKUMAH, pp. 94-103.

et d'une nation que l'Afrique entière avait pourtant salués et chantés. Une honte (80) ! »

Écrite de toute évidence sous le coup de l'émotion, cette interpellation de Fanon était pourtant en porte à faux par rapport au « fait dur » de la *realpolitik* africaine du moment. Qu'ils se soient rangés sous la bannière des « progressistes », des « modérés », des « socialistes » ou des « panafricains », les chefs des nouveaux États africains ont dès le départ refusé de sortir du cadre fétiche de l'ONU, qui était pour eux, à ce moment précis, un espace international à investir.

Lumumba a donc misé sur l'absolu d'une solidarité politico-idéologique qu'aucun leader africain n'était prêt et/ou capable d'assumer. « Devant la réalité sanglante du Congo recolonisé, écrit Y. Benot, l'irréalité de l'unité africaine saute aux yeux (81). » Il ne fut jamais question de suivre Lumumba dans sa démesure. L'eût-elle voulu que l'Afrique n'en avait pas les moyens, témoin cette réflexion désabusée d'un membre de la délégation guinéenne au Congo : « Nous avons été chargés d'appliquer une politique [de soutien total au gouvernement Lumumba] dont on nous avait refusé les moyens matériels. Si au mois d'août, nous avions eu seulement soixante soldats guinéens à Léopoldville au lieu de dix-huit, nous aurions pu agir davantage (82). »

Pouvait-on d'ailleurs « aider » le Premier ministre congolais ? Fanon lui-même était réservé sur ce point. « Lumumba [...] avait une confiance exagérée dans le peuple [...]. Il lui suffisait de paraître, d'expliquer, de dénoncer pour que la situation redevienne normale. Il oubliait singulièrement qu'il ne pouvait être partout à la fois et que le miracle de l'explication était moins la vérité de ce qu'il disait que la vérité de sa personne (83). »

(80) *Afrique action*, 20 février 1961, p. 12.

(81) Y. BENOT, p. 153.

(82) *IDEM*, p. 152, n. 32.

(83) *Afrique action*, numéro cité, p. 12.

L'agonie

La révocation de Lumumba

Le 5 septembre à 20 h 15, la radio nationale congolaise interrompit brusquement ses émissions pour faire entendre un message spécial du président de la République. D'une voix mal assurée, Kasa-Vubu annonça la révocation du Premier ministre, que, dans l'émotion du moment, il appela le « premier bourgmestre (1) ». Les accusations portées contre Lumumba concernaient les désordres que le Premier ministre entretenait dans le pays, la suppression des libertés fondamentales et surtout la « guerre civile atroce » dans laquelle il avait jeté le pays, allusion aux événements qui venaient de se produire au Kasai. Kasa-Vubu annonce dans la foulée la révocation du gouvernement, la désignation de Joseph Iléo, jusqu'alors président du Sénat, comme responsable de la formation d'un nouvel exécutif et la prise en charge par lui-même du commandement militaire (2).

Après ce message qu'il est venu lire en personne, entouré de Vital Moanda, vice-président de l'Abako, et de quelques gardes du corps, la radio reprend le cours normal de ses émissions.

(1) L'allusion au « premier bourgmestre » renvoie à la révocation que l'Abako et Kasa-Vubu avaient prononcée en février 1960 à l'encontre de Daniel Kanza, alors premier bourgmestre de Léopoldville.

(2) Texte de l'allocution dans J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 818-819.

Cette intervention de Kasa-Vubu, qui couvrait depuis plus d'une semaine, est le point d'orgue d'une longue période d'hésitation de la part du président de la République ainsi que d'une série de confrontations, larvées ou ouvertes, entre un Lumumba de plus en plus isolé sur le plan international et une faction hétérogène de leaders congolais.

Juin-juillet 1960 : la montée des oppositions

Outre que son gouvernement est un ensemble politiquement peu cohérent, Lumumba est l'objet, dès le début, de rancunes tenaces, tout d'abord et très logiquement de la part de ceux qui en ont été exclus, mais aussi de ses anciens amis politiques qui ont pris ombrage de la manière dont il s'est imposé dans le parti.

Les premiers sont les plus âpres à dénoncer publiquement leur éviction politique. Parmi eux, il y a surtout Jean Bolikango, candidat malheureux tant à la présidence de la République qu'à celle de la Chambre des représentants. Il incarne une couche d'évolués de naguère ; on retrouve son nom associé à pratiquement toutes les activités et les organisations auxquels ceux-ci ont accès pendant les années 1950 : il est président de l'Association des anciens élèves des Pères Scheutistes, fondateur de l'Interfédérale des groupes ethniques congolais, président de la Fédération des Bangala (Liboke Ya Bangala), qui se transforma tardivement en parti politique pour devenir le Puna, commissaire général à l'information à Léopoldville, le poste le plus élevé occupé par un Congolais dans l'administration belge au Congo... Son âge — il a cinquante ans en 1960 — et son respect de l'*establishment* colonial ne le rendent pas très crédible aux yeux d'une génération plus jeune, plus nationaliste, plus revendicative.

Le second est Albert Kalonji, chef de file de l'ethnie entreprenante que sont les Baluba du Kasai : ceux-ci, outre qu'ils représentent plus de 70 % de l'ensemble des ressor-

tissants de la province du Kasai à Léopoldville, forment une importante diaspora intellectuelle au Congo et sont réputés, par le colonisateur, pour être « les plus intelligents », les « plus dynamiques », « les plus travailleurs », etc. Ancien allié de Lumumba, dont il a rejoint le parti à sa création, Kalonji rompt avec lui en juillet 1959 et crée une formation dissidente qui porte son nom, le MNC-Kalonji. Ce parti va s'identifier en fait au « Mouvement solidaire muluba », lequel incarne l'éveil de la conscience politico-culturelle muluba face à la vindicte tribale de ses opposants lulu à Luluabourg (3). Dans son gouvernement, Lumumba n'a inclus aucun des partisans d'Albert Kalonji, décision lourde de conséquences pour un gouvernement qui est censé être de « large union nationale » : il leur a préféré les représentants d'autres ethnies kasaïennes avec lesquelles il a mené sa campagne électorale (l'UNC pour les Lulu, la Coaka pour le reste). Bien plus, à l'exception de deux secrétaires d'État (J. Lumbala et A. Tshibangu), l'ethnie muluba est totalement absente du nouvel exécutif congolais.

Dès la fin juin et durant tout le mois de juillet, Kalonji et Bolikango sont à l'avant-plan de l'opposition ouverte à Lumumba. Le premier mène personnellement une manifestation devant le Palais de la nation à l'occasion de la prestation de serment de Kasa-Vubu, le 26 juin, manifestation au cours de laquelle Kalonji réclame pour son parti trois portefeuilles clés : la Défense nationale, l'Intérieur et le Plan (4). Quant au second, on lui impute la paternité des violences et des rixes qui se produisent entre les Baganla et les Bakongo les 29 et 30 juin et font douze blessés et un mort. Un communiqué ultérieur précise que les « Bangala » sont profondément déçus par l'éviction de leur leader et réclament la vice-présidence du gouvernement et la Défense nationale, décidément fort prisée (5).

(3) En juin et en juillet 1960, les affrontements entre les deux ethnies, qui durent depuis un an, dégénèrent en un exode massif et meurtrier des Baluba vers leurs terres d'origine.

(4) *Le Courrier d'Afrique*, 25 juin 1960, p. 4.

(5) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 660-661.

Quelques témoignages des milieux belges de la Force publique font également état d'une plus grande « politisation » et d'une plus grande nervosité chez les soldats baluba et bangala avant les mutineries : « Il n'y a pas d'action massive mais des contacts clandestins [entre soldats et formations politiques] », estime Vanderstraeten (6). Après le déclenchement de la mutinerie, Lumumba charge l'administrateur de la Sûreté, Vandewalle, d'une enquête « sur les agissements de MM. Kalonji et Bolikango » au sein de la Force publique : ceux-ci sont accusés d'exciter les militaires contre le gouvernement (7). Mais peu d'éléments précis et concrets pourront appuyer cette thèse, mis à part des incidents mineurs provoqués par certains militaires qui réclament en juillet la démission de P. Lumumba et la nomination d'Albert Kalonji comme Premier ministre (8).

Quoi qu'il en soit, à défaut de pouvoir obtenir satisfaction de Lumumba, qui est, rappelons-le, hors de Léopoldville pendant la plus grande partie du mois, les deux leaders vont brandir la même menace que les « Katangais authentiques » : celle de la sécession. Vers le 22 juillet éclate l'affaire du « projet de traité entre la Belgique et la République autonome de l'Équateur », document rédigé et signé par le consul de Belgique à Coquilhatville et dont l'initiative est attribuée à Bolikango et à des politiciens locaux (9). Plus sérieuse est la proclamation, le 8 août, de la sécession d'une « province minière du Sud-Kasaï », appelée aussi « État minier » ou « République minière » (10). « A Léopoldville, précisa plus tard son fondateur, j'ai essayé de galvaniser l'opposition contre Lumumba. Je n'ai pu le faire. C'est pour cela que je me suis résolu à créer cette République (11). »

(6) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 119 ; entretien avec M^{re} J. JADOT.

(7) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 1, pp. 22-23.

(8) *Chronique de politique étrangère*, « La crise congolaise », p. 940.

(9) J. VAN DEN BOSCH, pp. 142-143, 171-172 ; J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 979-981.

(10) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 799-801.

(11) *La Libre Belgique*, Bruxelles, 27 août 1960.

Si l'opposition n'est effectivement guère « galvanisée », elle est bien réelle, encore que d'une manière latente et diffuse, dans de larges sphères du pouvoir congolais. A l'intérieur même de la majorité gouvernementale, il y a ceux qui sont « à la fois dehors et dedans ». Le cas le plus typique à cet égard est celui des membres de l'Abako. Alors même que Lumumba avait finalement plié devant la plupart des exigences de son président général, Kasa-Vubu, qui demandait pour son parti la présidence de la République, les Finances et l'Intérieur, l'Abako est loin d'être unanime au moment où la confiance est votée au gouvernement Lumumba. Cinq députés sur les douze du parti, dont Kasa-Vubu lui-même et deux ministres du nouveau gouvernement, sont présents lors du vote à la Chambre ; les autres ont tous quitté plus ou moins ostensiblement la salle avant l'investiture. Le lendemain, trois des absents (dont le fondateur de l'Abako lui-même, Edmond Nzeza Landu) se joignent à d'autres parlementaires de l'opposition (PNP, MNC-Kalonji et Conakat) pour envoyer au roi un télégramme protestant « contre l'investiture du gouvernement fantoche voté par une majorité vague et égoïste (12) ».

Au sein même du gouvernement, la cohésion ministérielle se révèle vite inexistante. Plusieurs ministres paraissent jouer leur propre carte. Certains d'entre eux se démarquent en tout cas de la ligne tracée par le Premier ministre et sont plus sensibles au « réalisme politique ». Ainsi, le ministre Bomboko est certainement un partisan convaincu de l'intervention des forces métropolitaines et un adversaire d'une rupture brutale avec la Belgique, mais n'ose pas le manifester ouvertement. Il est le seul à rester en contact étroit et fréquent avec l'ambassadeur Van den Bosch, alors que celui-ci est en principe expulsé du Congo (13). Un autre ministre, Thomas Kanza, s'efforce d'infléchir Lumumba, de l'amener à plus de modération. « J'étais conscient comme beaucoup d'autres de nos amis

(12) *Le Courrier d'Afrique*, Léopoldville, 24 juin 1960.

(13) Voir chapitre 6.

que Lumumba s'était engagé dans une lutte dangereuse et peut-être mortelle [...]. Je savais que, fondamentalement, mon rôle consistait à défendre le Congo et à sauver Lumumba (14). » Au terme de son voyage aux États-Unis avec le Premier ministre, il arriva à une conclusion radicalement opposée à celle de son « patron », à savoir que l'« ONU et son secrétaire général avaient un rôle immense à jouer au Congo (15) ».

D'autres ministres sont le plus souvent absents — ils vaquent à leurs petites affaires personnelles — ou silencieux, tel Alois Kabangui, ministre du Plan et de la Coordination. D'autres enfin, comme Pascal Nkayi et les membres de son cabinet (Ndele, N'Sele et Mushiete) veulent montrer qu'ils sont des hommes « responsables et sérieux » et qu'ils font fi de la démagogie politique (16).

Quant au Parlement, c'est un lieu où des frustrations, des impuissances, s'expriment qui traversent tous les clivages partisans. Elles se polarisent non pas tant sur le Premier ministre que sur les désordres et le chaos que son gouvernement ne parvient pas à contrôler. « Au mois de juillet, note L. Monnier, on pouvait discerner une opposition purement institutionnelle qui critiquait l'exécutif non pas sur le fond mais plutôt sur les formes. Ce que les députés réclamaient en fait, c'est que le gouvernement vienne régulièrement soumettre à leur approbation les décisions qu'il comptait prendre et les diverses activités de ses ministres (17). » Les premiers tracts qui circulent à Léopoldville à la fin juillet et les plaintes répétées entendues au Sénat les 19, 20 et 21 juillet concernent surtout le fait que « le gouvernement n'a pas de programme (18) ».

Une autre opposition, beaucoup plus significative et beaucoup plus silencieuse aussi, est celle qui émane des « anciens », et en particulier de ceux qui ont joué un rôle

(14) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 225.

(15) *IDEM*, p. 262.

(16) Voir *infra*.

(17) L. MONNIER, p. 126.

(18) *Annales parlementaires*, Sénat de la république du Congo, séances des 19, 20 et 21 juillet 1960.

dans l'éveil de la conscience nationaliste congolaise. On retrouve surtout dans ce *caucus* ceux qui ont quitté le MNC en juillet 1959 et qui reprochent à Lumumba, nouveau venu à l'époque sur la scène politique congolaise, de tout décider par lui-même, de s'être arrogé unilatéralement le titre de président du parti et de ne pas accepter de direction collégiale (19). Parmi eux, il y a le député Cyrille Adoula, lié au milieu syndical socialiste et qui fut le premier vice-président du MNC lors de sa création ; le président du Sénat, Joseph Iléo, l'un des rédacteurs du « Manifeste de la conscience africaine » en juin 1956 ; le député Joseph Ngalula, nationaliste de la première heure et rédacteur du journal *Présence congolaise*, qui a participé avec Lumumba et Gaston Diomi à la conférence panafricaine d'Accra en décembre 1958, et Emmanuel Kimbimbi, le futur chef de cabinet du gouvernement Iléo.

Toutes ces personnalités, qui n'ont pas de fortes assises régionales ou populaires, seront obligées de se rabattre en 1960 sur des partis ethniques (surtout le MNC-Kalonji) ou de se présenter aux élections comme indépendants. A partir de la table ronde, on les retrouve dans le cartel des partis fédéralistes que préside Kasa-Vubu et qui fait front tant contre le MNC-Lumumba que contre les « Katangais authentiques ». Avec d'autres intellectuels congolais (Martin Nguete, Damien Kandolo [20], Joseph Yumbu et Cléophas Kamitatu), ces « nationalistes modérés » vont se retrouver au sein du conseil d'administration de l'Institut politique congolais, créé en mars - avril 1960 à l'initiative du CRISP à Bruxelles, et financé par la Fondation Ford. A la fin de juin et au début de juillet, cet institut, qui organise des cours du soir sur des sujets politiques et économiques et qui ne compte que des représentants du cartel, est l'objet d'une profonde méfiance de la part de Lumumba, qui y voit un lieu de rassemblement occulte de tous ses principaux oppo-

(19) Sur la scission au sein du MNC, voir le chapitre introductif sur l'ascension de Lumumba.

(20) Ce dernier est le seul représentant en titre du MNC-Lumumba, vis-à-vis duquel il a cependant pris ses distances en juillet 1959 (voir entretien avec S. MICHEL, janvier 1981).

sants (21). C'est aussi à ce groupe et à ses mentors belges, tous professeurs à l'université Lovanium, que Lumumba fait allusion lorsqu'il parle à cette époque de « complots » fomentés contre lui (22).

Enfin, du côté des autorités morales, il faut encore citer le nom du nouvel évêque auxiliaire de Léopoldville, Joseph Malula, qui incarne toute l'opposition de la hiérarchie catholique au gouvernement Lumumba. Avec E. Moke, Malula est un des tout premiers prêtres congolais. Durant ses études, il a connu et fréquenté beaucoup d'« anciens » comme Kasa-Vubu, Jacques Massa, Joseph Ngalula. « Il y avait, selon Jean Jadot, aumônier de la Force publique, une incompatibilité totale entre Malula et Lumumba. Bien avant l'indépendance, Malula ne cachait pas sa méfiance à l'égard de Lumumba et ce pour toutes sortes de raisons : politiques, sociales et aussi personnelles. Il ne faut pas minimiser l'opposition entre lui et Lumumba, estime J. Jadot ; elle fut tout aussi importante que celle entre Mobutu et Lumumba (23). » Dès le 1^{er} juillet, en tout cas, le nouvel évêque se situe assez franchement par rapport au Premier ministre : il adresse à la télévision belge un message « réparateur » dans lequel il prend à contre-pied ce que Lumumba a déclaré le 30 juin (24). Quinze jours plus tard, il intervient dans la vie politique congolaise en s'en prenant catégoriquement aux excès de langage du ministre de l'Information, Anicet Kashamura, à la radio congolaise.

On ne peut donc, notons-le, réduire l'opposition à Lumumba à un réflexe « tribal » ou à un antagonisme entre « fédéralistes » et « unitaristes-nationalistes ». En fait, toutes sortes de liens supra-ethniques unissent une élite « protonationaliste » des années 1950, notamment et surtout une com-

(21) « Patrice [m'] affirma, relate L. Lopez Alvarez, que cet institut n'était qu'une simple émanation de l'Université Catholique Lovanium et un instrument des missions qui était d'ailleurs aux mains de ses adversaires politiques [...]. Le professeur Verhaegen [animateur de l'IPC] comptait ses amis principalement dans les rangs des dissidents du MNC et la suspicion de Patrice venait de là. » (L. LOPEZ ALVAREZ, p. 76.)

(22) Voir chapitre 6, p. 240.

(23) Entretien avec J. JADOT.

(24) Voir *La Libre Belgique*, Bruxelles, 4 juillet 1960.

mune fréquentation d'associations professionnelles, de cercles et d'associations d'anciens élèves établis dans la capitale du Congo, foyer politique par excellence à la fin des années 1950 (ADAPES, APIC...). Toute une dynamique politique s'y est créée à laquelle Lumumba est étranger. Dans ce milieu, Lumumba est et a toujours été l'*outsider*. A Léopoldville, il n'a séjourné qu'un total de trois ans. Sa base politique, son fief, c'est et cela restera toujours Stanleyville, où il a accompli la plus grande partie de sa carrière.

Les complots du mois d'août

Tel était le tableau politique que l'on pouvait dresser des oppositions à Lumumba à la fin du mois de juillet dans la capitale. Tableau aux contours imprécis : ces oppositions sont incapables de se structurer, et surtout de contrôler un gouvernement qui n'en est pas un et un chef qui n'est jamais dans la capitale.

Au début du mois d'août, en théorie, la survie institutionnelle de ce gouvernement n'est pas directement menacée. Le Parlement a été mis en vacance, la mutinerie, qui a absorbé une bonne dose des énergies du Premier ministre et du chef de l'État, a été jugulée, le Katanga s'installe certes dans la sécession, mais il est loin !

En pratique, les choses vont prendre une tout autre tournure. Absent de la capitale et en quête d'appuis diplomatiques, le Premier ministre laisse en fait le champ libre à une opposition qui a tout le loisir de se concerter contre lui.

A la fin de juillet et dans les premiers jours d'août, toutes sortes de rumeurs de complot circulent à Léopoldville : « Kasa-Vubu reprendrait la tête de son parti » pour défendre l'autonomie, sinon l'indépendance de sa province. Il était aussi question d'« un remaniement gouvernemental d'où seraient exclus les modérés », d'« arrestations », de « règlements de comptes »... Lumumba les alimente et les suscite même, dans la mesure où, revenu les mains vides

de son périple américain, il adopte dès son retour une série de mesures restreignant sévèrement les libertés publiques. L'état d'exception est ainsi décrété dans la nuit du 8 au 9 août. Le 11, des arrêtés spéciaux sont pris en matière de liberté de presse et de liberté d'association. Le 16, un régime militaire spécial est instauré pour six mois. A la même période, des journaux congolais sont suspendus et le rédacteur en chef du plus important d'entre eux, Gabriel Makosso, est arrêté.

Le mois d'août est ainsi, on l'a vu, le mois de toutes les ruptures : rupture définitive avec la Belgique, sanctionnée par l'expulsion mouvementée de l'ambassadeur Van den Bosch, le 9 ; rupture aussi entre le Premier ministre et Dag Hammarskjöld, le 15. Lumumba monte personnellement au créneau, ce qui ne manque pas de dramatiser les événements.

Même s'ils n'impliquent que quelques centaines de personnes, les manifestations de rue, les bagarres et les affrontements se multiplient dans la capitale. Ils culminent avec la démonstration de force qui se produit le jour de l'ouverture de la conférence panafricaine et qui rassemblent pêle-mêle des grévistes de la société Utextéo, des partisans d'Albert Kalonji, ceux de Bolikango et des membres de la Jabako (Jeunesse bakongo). A la sortie de la conférence, Lumumba veut minimiser les incidents, mais, cette fois, les détachements de l'armée, commandés par un Mobutu « impassible et froid », ont bel et bien tiré sur la foule. « Il y a eu des morts », prétend Serge Michel, qui accuse Mobutu d'avoir « commis l'irréparable » (25).

Cette agitation de rue n'est que la partie émergée d'un iceberg dont le dessous est fait de conciliabules et de complots plus ou moins connus, plus ou moins sérieux. Un constat, cependant : dans le courant du mois d'août, de l'argent [et parfois même beaucoup d'argent] « change de main » dans le contexte de ces complots, imaginaires ou non. On l'a vu dans un chapitre précédent : Albert Kalonji

(25) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 665 sq. ; S. MICHEL, *Uhuru Lumumba*, p. 141.

est venu en demander à l'ambassade des États-Unis [mais il s'est heurté à une fin de non-recevoir]. Larry Devlin, le chef de poste de la CIA, en a certainement beaucoup distribué à des opposants sur lesquels il estimait pouvoir compter pour évincer Lumumba (26). Un autre Américain, le secrétaire général de l'AFL-CIO, Irving Brown, que l'on dit lié à la CIA, effectuera plusieurs voyages éclairs à Léopoldville « avec des liasses de 100 dollars ». « Il a essayé d'acheter certains d'entre nous, relate Serge Michel [...]. On s'est aperçu très rapidement qu'après son passage, des députés du MNC avaient envoyé leurs enfants dans des collèges et des pensions privées très chers. Officiellement, c'étaient des bourses ! [...]. Ce sont ces mêmes députés qui s'abstinrent ou votèrent contre Lumumba [au mois de septembre] (27). »

Le Premier ministre a lui-même recours à l'« argent facile » pour tenter de confondre ses adversaires. Pierre Duvivier rapporte à ce sujet que Lumumba lui a un jour demandé un « prêt » de 30 000 FB en liquide : il devait brandir les billets de banque comme preuve de la corruption d'opposants (28) !

De l'argent, il en est aussi question à Brazzaville, où Fulbert Youlou approche le consul belge pour obtenir une aide financière dans sa campagne anti-Lumumba et où la Belgique a financé une radio clandestine émettant des slogans et des nouvelles contre Lumumba à destination de Léopoldville (29).

Au mois d'août, le fer de lance de l'opposition à Lumumba est surtout constitué par l'Abako. Cette constatation peut en théorie surprendre dans la mesure où ce parti détient, outre la présidence de la République, d'importants

(26) Sur les liens entre L. Devlin et l'opposition congolaise, voir M. KALB, pp. 96, 101 et 129 sq.

(27) Entretien avec S. MICHEL, janvier 1981. Sans doute s'agit-il des six députés et sénateurs du MNC-Lumumba dont un fut découvert en possession de 30 millions de dollars qu'il devait utiliser « à des fins subversives ». Voir J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 998.

(28) Communication personnelle de B. VERHAEGEN.

(29) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 2, pp. 206-211.

tants portefeuilles ministériels. Mais c'est méconnaître tout le poids autonomiste que font peser les cadres de ce parti sur leurs dirigeants. Outre qu'ils se sont habitués depuis longtemps à penser le Congo en termes de fédération d'États, ces cadres considèrent traditionnellement que l'Abako est la première formation politique de la capitale — vu leur importance démographique (30), les Bakongo ne sont pas loin de penser que Léopoldville leur appartient —, et aussi la plus ancienne dans le combat anticolonial. Contrairement à la plupart des autres formations politiques, l'Abako peut être regardée non pas comme un rassemblement hétéroclite d'évolués et/ou de « grands notables », mais comme l'expression d'une culture politique originale et relativement autonome par rapport aux élites qui tentèrent de la manipuler à leur profit. Ainsi que l'écrit L. Monnier, « l'Abako n'eut en fait pas à s'organiser à l'intérieur [du Bas-Congo], mais ce furent plutôt les populations de l'intérieur qui s'exprimèrent spontanément dans l'Abako et qui s'organisèrent sous son emblème (31) ».

Or, à partir du moment où l'indépendance nationale était acquise dans le cadre d'un Congo unitaire, l'Abako perdait son rôle prépondérant dans l'ensemble congolais et se trouvait ramenée, par le système de représentation choisi à la table ronde de Bruxelles, au poids tout relatif des électeurs bakongo. En outre, fait plus lourd de conséquences, le parti avait également perdu sa prépondérance dans l'ensemble formé par la province de Léopoldville et se trouvait même réduit à une influence mineure dans la mesure où il ne détenait même pas le poste de président provincial. « Après l'élection du Président de l'Abako comme chef de l'État, les objectifs politiques des dirigeants de l'Abako qui considéraient Léopoldville comme la capitale du Bas-Congo ne pouvaient guère se réaliser dans un mouvement

(30) Selon une enquête sur la main-d'œuvre à Léopoldville datant de 1958, la population mukongo masculine âgée de quinze ans et plus représentait plus de 40 % de la population active totale (voir « Études par sondage de la main-d'œuvre à Léopoldville », ministère du Plan et de la Coordination économique, service des Statistiques, Léopoldville, février 1961).

(31) L. MONNIER, p. 351.

séparatiste comme au Katanga, mais bien dans la liquidation du gouvernement [Lumumba] qui leur faisait obstacle (32). »

La pression des cadres de l'Abako, menée par le vice-président général du parti, Vital Moanda, et d'autres radicaux de l'entourage même de Kasa-Vubu, va se faire plus forte pendant tout le mois d'août, le but étant de contraindre le président de la République à se séparer de Lumumba. Au gouvernement, les ministres et secrétaires d'État de l'Abako se sont déjà dissociés en fait du radicalisme de Lumumba dès la fin du mois de juillet. Aussitôt Lumumba parti aux États-Unis, Pascal Nkayi, le ministre des Finances, donne une conférence de presse remarquée : il lit un texte préparé par son collaborateur, Albert Ndele, où il est question de la volonté du ministre de « contribuer au rétablissement de la sécurité et de la confiance dans le pays (33) ».

En dehors de l'entourage du ministre Nkayi (Ndele, Mushiète, Nsele), un autre opposant irréductible de l'Abako à Lumumba est le secrétaire d'État à l'Intérieur, Raphaël Batshikama, qui, à la fin du mois d'août, passe quotidiennement à Brazzaville, où il anime l'émetteur clandestin Radio-Makala.

Mais c'est aussi du comité central du parti, des sections locales et surtout de la Jabako, inspirée par Emmanuel Kini, secrétaire particulier de Kasa-Vubu, qu'émanent les pressions. A l'origine, la frustration d'une base militante « mal informée du jeu politique de ses notables et profondément déçue de leur silence depuis l'indépendance (34) ». Kasa-Vubu et les grands « notables » de l'Abako sont ici directement visés : « Ils ont vendu le peuple mukongo à leurs adversaires », entend-on murmurer. Ce malaise à la base provoque le 1^{er} août un vigoureux démenti du comité central de l'Abako, qui annonce la création d'un bureau de doléances au sein du parti et présente un programme du

(32) *IDEM*, p. 119.

(33) Voir chapitre 5, p. 218.

(34) L. MONNIER, p. 130.

« gouvernement mukongo ». A partir de ce moment, la revendication de l'autonomie et l'exigence du départ de Lumumba vont aller de pair. Entre le 6 et le 21, interviews, conférences de presse et télégrammes de protestation se succèdent pour réclamer « l'établissement d'un État du Kongo Central (35) », pour affirmer « la méfiance au gouvernement Lumumba de deux millions de Bakongo (36) », pour protester contre l'immixtion du Ghana dans les affaires intérieures du Congo (37), pour exiger un « comité de salut public dirigé par de vrais et sincères patriotes dans le but de réaliser et de concrétiser l'État autonome et souverain mukongo (38) », pour « débarrasser le Congo de Patrice Lumumba par des moyens légaux ou illégaux (39) ».

L'Abako et ses jeunesses sont également les principaux foyers de démonstrations de rue au mois d'août : le 8, la Jabako, avec les jeunesses du Puna (Bolikango) et du MNC-Kalonji, manifeste à Léopoldville devant les hôtels où résident des fonctionnaires de l'ONU, contre le gouvernement Lumumba et pour une confédération congolaise ; le 10, des incidents se produisent au local du parti, où des policiers sont venus disperser une réunion interdite en vertu de l'état d'exception. Les 12 et 13 devait se tenir une réunion des cadres de l'Abako à Thysville, au cours de laquelle allait être discutée l'organisation d'une « province mukongo » ; elle est cependant interdite par le commissaire du district du Bas-Congo, vraisemblablement sur les conseils de Kasa-Vubu, qui ne veut pas créer l'incident et joue encore la carte de la concorde nationale (voir *infra*). Le 25, enfin, un rassemblement de la Jabako, du Puna et du MNC-Kalonji a lieu à l'ouverture de la conférence panafricaine.

Selon Vandewalle, des « plans » plus ou moins crédibles sont à cette époque préparés au cours de réunions tenues

(35) *Le Courrier d'Afrique*, Léopoldville, 5 août 1960.

(36) Télégramme au Conseil de sécurité émanant de l'Abako, in J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 671.

(37) *Ibidem*.

(38) *IDEM*, pp. 669 et 671-672.

(39) Interview de V. MOANDA, *IDEM*, p. 671.

à Brazzaville auxquelles participent des membres de la Jabako ; le directeur politique du cabinet de Fulbert Youlou, le français Delarue ; le consul de Belgique ; Batshikama, déjà cité ; le ministre provincial de l'Information du gouvernement de Léopoldville ; et enfin un nommé Dubois, membre du cabinet du ministre de l'Intérieur Christophe Gbenye. Au cours de ces réunions sont envisagés des sabotages de la voie ferrée Léopoldville-Matadi, la destruction du pipe-line Matadi-Léopoldville et de la réserve d'essence de Njili. Aucun de ces « plans » ne connaîtra en fin de compte de début de réalisation, à l'exception, semble-t-il, d'un... déboulonnage d'aiguillage qui passera totalement inaperçu (40).

C'est également de Brazzaville et de ses « lieux conspiratifs » bakongo que partent les tracts et les messages radio alimentant entre autres le fantasme du communisme : « Lumumba a vendu vos femmes aux Russes » ; « Kasa-Vubu est devenu la femme de Lumumba »...

Mais la « femme de Lumumba » s'obstine dans son silence, mis à part quelques mises en garde voilées comme peut en faire un chef d'État constitutionnellement irresponsable : « le gouvernement doit travailler en équipe » ; « la démocratie doit être maintenue », etc.

La geste de Kasa-Vubu

Une image réductrice n'a cessé de s'imposer dès la fin de juin à Léopoldville : celle de l'inéluctabilité de la partie de bras de fer entre le président et son Premier ministre. Il est vrai que le portrait des deux protagonistes principaux de la crise congolaise est fortement contrasté.

Kasa-Vubu est passé maître dans l'art du mystère. Introverti et patient, il préfère se retirer, s'isoler, se cacher, même lorsqu'il est soumis à de fortes pressions — comme

(40) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 2, document n° 53.

ce fut le cas à la table ronde de Bruxelles ou lors de la formation du gouvernement. Sa longue formation au séminaire lui a inculqué un savoir scolastique, un penchant marqué pour la non-violence et le respect des traditions. Peu doué pour la parole, il est le contraire d'un leader charismatique, et on ne peut pas dire non plus qu'il recherche le pouvoir avec la frénésie d'un Lumumba. Il a tendance à suivre l'événement plutôt qu'à le précéder ou à le provoquer. « Kasa-Vubu, écrit Monnier, fut adopté par les Bakongo comme leur leader incontesté. Inconnu à l'intérieur avant les événements de 1959, il avait entraîné cette rapide popularité précisément parce que l'Abako avait soudainement symbolisé le nationalisme Kongo [...]. Le fait que Kasa-Vubu ait pu dès lors se prévaloir de ce soutien massif ne traduisait que très partiellement le caractère même de cet appui populaire. En effet, on ne pourrait affirmer que le pouvoir de Kasa-Vubu était charismatique. C'est plutôt un processus inverse qui avait joué (41). » Enfin, une dernière donnée du tempérament politique de Kasa-Vubu doit être mise en évidence : sa méfiance et son pessimisme. S'il n'a peut-être pas dit à l'issue de la table ronde de Bruxelles que « le Congo courait à la catastrophe (42) », il l'a sans doute pensé. Lorsqu'il se rend compte que les Belges « lâchent tout », il s'est demandé, méfiant, « ce que cela cachait », affirme Van Bilsen (43).

La figure de Lumumba (l'extraverti, l'optimiste, le fonceur qui saisit toutes les opportunités, l'autodidacte, l'impatient) est évidemment à l'opposé de celle de Kasa-Vubu. Mais cette opposition mène-t-elle nécessairement au conflit ? N'est-elle pas plutôt porteuse de complémentarité ? A l'époque des mutineries, le président ne s'accommode-t-il pas très bien de l'activisme débordant du Premier ministre, qui parvient à calmer le jeu partout où il passe ?

Quoi qu'il en soit, la thèse du conflit est accréditée dès les premiers jours de l'indépendance. Ainsi, au cours d'un

(41) L. MONNIER, pp. 351-352.

(42) Ch. A. GILLIS, p. 206.

(43) Entretien avec A.A.J. VAN BILSEN.

déjeuner organisé pour la délégation de la RFA le 4 juillet, les journalistes retiennent surtout une confidence de Lumumba que l'on s'empresse de présenter comme révélatrice de l'opposition naturelle entre les deux hommes. Le Premier ministre a en effet parlé de l'aspect « provisoire » du régime parlementaire au Congo, et surtout de « régime présidentiel » (44). Avertissement indirect à Kasa-Vubu, « qui n'a qu'à bien se tenir » ? Ce n'est nullement évident : dans ses propos, Lumumba, imprégné de lectures panafricaines, ne songe sans doute pas à Kasa-Vubu, mais bien aux voies et moyens théoriques de renforcer l'unité nationale, qu'il sait terriblement précaire.

L'ambassadeur de Belgique reprend lui aussi dans ses mémoires le thème de l'opposition entre deux rivaux. Il relate un entretien qu'il a eu avec le président le 6 juillet à propos de l'attitude « inquiétante » du gouvernement Lumumba, qui ne veut pas autoriser l'utilisation des forces métropolitaines. « Je le trouvai [Kasa-Vubu] très compréhensif, en fait aussi inquiet que moi ; mécontent de la désinvolture avec laquelle Lumumba le traitait, il me rappela son pouvoir de le révoquer à tout instant [?], mais il ajouta qu'il devait choisir son heure avec soin car le Premier était encore très fort (45). » Ces paroles, Kasa-Vubu les a-t-il vraiment prononcées ? N'était-ce pas plutôt ce que souhaitait entendre l'ambassadeur, qui ne maîtrisait plus la situation ? La phrase colle mal, en tout cas, avec la personnalité du président, qui est en général avare de ce genre de confidences.

Les événements du mois de juillet vont d'ailleurs démontrer à quel point l'ambassadeur et les Belges se fourvoient lorsqu'ils pensent pouvoir opposer Kasa-Vubu et le Premier ministre. Entre les 10 et 18 juillet, les deux hommes vont parcourir ensemble le Congo, non pas, comme on l'a prétendu souvent, pour s'épier, se contrôler mutuellement (46),

(44) *Propos de M. P. Lumumba*, p. 34.

(45) J. VAN DEN BOSCH, p. 39.

(46) Ch. A. GILLIS, pp. 261-262.

mais plutôt « pour manifester la présence de l'État (47) », chacun bien entendu dans son style propre.

Tous deux devront subir les mêmes insultes des réfugiés, le même acte de piraterie aérienne et le même refus d'obéissance de la part des officiers belges. A Luluabourg, on l'a vu, c'est le chef de l'État, et non Lumumba, qui s'en prend aux militaires et au consul belge à propos de la manière dont « la Belgique a pris l'habitude de décider sans [les Congolais] avant l'indépendance et continue après (48) ». Durant tout leur périple, les télégrammes de rupture avec la Belgique et d'appel à l'ONU contre l'agression belge qu'ils ont pu vivre sur le terrain sont signés par les deux hommes. De retour à Léopoldville, c'est ensemble qu'ils refusent tout contact avec le général De Cumont, venu les accueillir à l'aéroport.

Le biographe de Kasa-Vubu, Charles André Gillis, reconnaît qu'au moment où leur voyage à l'intérieur du Congo se termine Kasa-Vubu et Lumumba (comme d'ailleurs toute la classe politique congolaise) sont unis par un sentiment commun : « La révolte contre les abus politiques de l'intervention militaire belge, le désir de sauver le Congo du morcellement auquel certains intérêts étrangers s'emploient à le vouer [...]. Ils sont l'un et l'autre à ce moment trop conscients du danger que court le pays pour songer à leurs querelles personnelles (49). »

Bien plus, jusqu'à la fin du mois d'août, les gestes officiels de Kasa-Vubu sont des gestes d'appel à la réconciliation, à l'apaisement et à la modération, et non des gestes qui pourraient indiquer que le chef de l'État se pose en rival ou en critique du gouvernement. Lorsque des incidents éclatent au bureau de l'Abako, à Léopoldville, le 10 août, il s'efforce de calmer le vice-président du parti, Vital Moanda, qui vient exiger chez lui un acte de réparation de Lumumba (50). Le 13, il prononce à la demande

(47) Entretien avec M. HOCKERS.

(48) L.F. VANDERSTRAETEN, p. 397.

(49) Ch.A. GILLIS, p. 262.

(50) Agence Belga, Nouvelles d'Afrique, n° 25, 11 août 1960.

du Premier ministre une allocution dans laquelle il demande que l'on « laisse le gouvernement travailler dans le calme, dans l'ordre et la concorde nationale ». Avant qu'elle ne soit diffusée, Kasa-Vubu a tenu à préciser aux ministres réunis en conseil « qu'il n'est plus l'homme d'un parti, mais l'homme au-dessus des partis », « que le Congo est un et restera un », allusion claire à ceux qui, à l'Abako comme ailleurs, caressent à nouveau le projet de « provinces ou États autonomes (51) ». Le 16, il promulgue, très certainement avec beaucoup d'appréhension et en tout cas avec plusieurs jours de retard, l'ordonnance instaurant un régime d'exception au Congo pour six mois.

Non content de se poser en chef d'État, Kasa-Vubu reste aussi, à l'instar de Lumumba mais d'une tout autre façon, un nationaliste, et non pas l'« homme des Belges », comme on l'a parfois laissé entendre. Selon le procès-verbal d'un compte rendu du Conseil des ministres du 9 août, il aurait recommandé, le jour de l'expulsion définitive de l'ambassadeur Van den Bosch, que l'on ne confie plus que des postes de peu d'importance aux Belges restés au service du Congo. « Nous pouvons profiter de l'aide que nous apportent certains pays amis pour nous réorganiser en tout point de vue de telle sorte que dès que notre pays aura repris son calme habituel, nous puissions évacuer tous les Occidentaux (52). »

Son entourage, qui ne ressemble en rien au « caravan-sérail » qui gravite autour du Premier ministre, est d'ailleurs exclusivement composé de Congolais, dont la plupart sont des abbés radicaux (Loya et Matota) ou d'anciens compagnons de séminaire, comme son secrétaire particulier, Emmanuel Kini, qu'il connaît depuis 1934 (53). Un seul Blanc, dans cet entourage, le juriste G. Denis, que Kasa-Vubu « avait littéralement cloîtré dans sa résidence et qu'il utilisait pour des avis techniques (54) ». Il n'a pas cru bon

(51) Sur le texte de l'allocution, et la réunion du Conseil des ministres qui a précédé, voir J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 655-656.

(52) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 700.

(53) Entretien avec A.A.J. VAN BILSEN.

(54) Communication personnelle de J. DELFOSSE, qui fut un ami de Denis.

de faire appel à Van Bilsen, qui fut le conseiller politique de l'Abako pendant la table ronde ; il ne l'invite à Léopoldville qu'à la fin du mois d'août et n'aura avec lui que des contacts épisodiques. Il s'en sépare d'ailleurs dès le lendemain de la révocation de Lumumba (55).

La révocation

Cette révocation, Kasa-Vubu ne l'a pas décidée de son propre chef, même s'il est en total désaccord avec la conduite politique de Lumumba. Elle paraît résulter d'une formidable pression qui s'exerce sur lui de toute part et à laquelle il résiste. Il y a d'abord la pression de l'Abako, dont on a parlé plus haut, et à laquelle il résiste en raison de sa position de chef d'État. Comme celle du Sud-Kasaï et du Katanga, elle menace en effet non seulement l'unité du pays, mais, dans ce cas précis, sa fonction même de président de la République. Il y a ensuite l'action plus discrète de modérés du MNC comme Adoula, que l'on retrouve souvent à la résidence de Kasa-Vubu fin août (56).

Il y a en outre celle de la hiérarchie ecclésiastique, qui ne peut pas être ignorée du très catholique Kasa-Vubu : à la mi-août, une délégation de haut niveau composée de M^{gr} Gillon, recteur du Lovanium, de M^{gr} Scalais, archevêque de Léopoldville, de M^{gr} Kimbondo, évêque auxiliaire de Kisantu, et de M^{gr} Malula, est venue protester contre la menace du gouvernement Lumumba de « nationaliser » l'université Lovanium. Commentaire de M^{gr} Gillon : « Entretien très constructif : Joseph Kasa-Vubu est un homme sage, plus soucieux de concorde et d'efficacité que de vaines satisfactions nationalistes (*sic*) (57). »

(55) VAN BILSEN s'efforcera vainement par la suite de se mettre au service du président, mais se heurtera à un refus poli. Selon l'intéressé, certains dans l'entourage de Kasa-Vubu ne lui pardonnaient pas son peu d'enthousiasme à défendre l'acte de révocation.

(56) Entretien avec A.A.J. VAN BILSEN.

(57) L. GILLON, p. 163.

Mais il y a surtout celle des pays occidentaux, par émissaires ou ambassadeurs interposés. A leur tête se trouvait bien entendu l'ambassadeur Timberlake. Le 18 ou le 19 août, celui-ci, accompagné de son second attaché, Frank Carlucci, a un entretien avec le président : les deux hommes s'efforcent de convaincre Kasa-Vubu que Lumumba est « un homme extrêmement dangereux (58) ». A la même époque, Timberlake entreprend Van Bilsen, qu'il considère comme ayant une grande influence sur Kasa-Vubu : il lui explique que Lumumba est un communiste et qu'il faut le révoquer (59). L'ambassadeur de Grande-Bretagne, Ian Scott, est du même avis, mais, rapporte Van Bilsen, « il m'en parla plus calmement, tout en bavardant de choses et d'autres (60) ». Du côté belge, les « émissaires » sont le consul de Belgique à Brazzaville, l'agent de la Sûreté Lahaye et Van Bilsen lui-même, porteur d'un message oral du Premier ministre Eyskens, lequel lui a signifié qu'il fallait que Kasa-Vubu « révoque constitutionnellement Lumumba (61) ».

Enfin, du côté français, le réseau Foccart est en action par le biais de Fulbert Youlou, en qui Kasa-Vubu a une confiance toute particulière et chez qui il est toujours venu se réfugier dans les moments difficiles (62), de l'avocat français Croquez, qui a défendu le chef de l'État dans son procès contre l'administration coloniale en février 1959, et de Christian Jayle, conseiller juridique de Youlou ; les deux derniers se trouvent d'ailleurs tous deux chez Kasa-Vubu à la fin du mois d'août « pour y discuter du sort à réserver à Lumumba », selon Van Bilsen (63).

Mais, les documents déclassifiés du Département d'État l'attestent, Kasa-Vubu hésite et résiste. « Je confesse que je n'ai pu encore apprendre le secret de faire passer Kasa-

(58) M. KALB, p. 61.

(59) Entretien avec A.A.J. VAN BILSEN.

(60) *Ibidem*.

(61) *Ibidem*.

(62) *Ibidem*. C'est à Brazzaville que Kasa-Vubu avait aussi sa « caisse de résistance » lorsqu'il était président de l'Abako.

(63) Récit de A.A.J. VAN BILSEN à Robert McKinnen sur la révocation de Lumumba, mémo du 22 septembre 1960, Département d'État, n° 770G11/9-2360, Archives du CEDAF-ASDOC.

Vubu à l'action », écrit Timberlake le jour de sa rencontre avec le président (64). A l'ambassade, on enrage et on traite Kasa-Vubu de « légume (65) ». Le chef de station de la CIA, Devlin, n'a pas plus de chance, lui qui préfère la « subversion interne » au projet d'élimination physique mis en route par l'administration centrale. Le 24, il annonce que « des leaders anti-Lumumba avaient approché Kasa-Vubu avec un plan pour assassiner Lumumba, mais le président avait catégoriquement refusé, expliquant qu'il ne voulait pas recourir à la violence et qu'il n'y avait aucun autre leader congolais qui avait une stature suffisante pour remplacer Lumumba (66) ».

Un des proches conseillers du président de la République déclara plus tard qu'à cette époque « le temps n'était pas mûr ». « Lumumba est certainement un homme destructif [...]. Un jour, il détruira le pays au point où chacun pourra voir et comprendre ce qu'il a fait. Alors nous agirons. Et le peuple verra que nous avons raison et qu'il avait tort (67). »

Tout compte fait, les hésitations de Kasa-Vubu ne sont-elles pas justifiées ? Il n'est nullement évident qu'une simple révocation de Lumumba contribuerait à éclaircir la situation politique, comme la suite le démontrera d'ailleurs.

Un élément déterminant va peser sur la décision du président : la montée de la violence. Une violence que le « placide » Kasa-Vubu ne peut en aucun cas accepter et qui lui fait peur (68). Le 25 août, il y a des blessés et des morts à Léopoldville ; Mobutu a donné l'ordre de disperser — ou de tirer sur — les manifestants qui sont venus conspuer le Premier ministre à l'ouverture de la conférence panafricaine. Le lendemain, les membres américains et canadiens

(64) Télégramme n° 455 de l'ambassade des États-Unis au Département d'État, 19 août 1960.

(65) Récit de A.A.J. VAN BILSEN, document cité.

(66) Cité par M. KALB, p. 62.

(67) *New York Times*, 11 septembre 1960.

(68) Sur la non-violence de Kasa-Vubu et de l'Abako en général, voir L. MONNIER, p. 366.

de l'équipage du Globemaster transportant du matériel de transmission des Nations unies sont sauvagement battus par des militaires et des civils à Stanleyville : on attendait l'avion de Lumumba et on cru avoir affaire à des parachutistes belges venus s'emparer du Premier ministre (69). Les 29 et 30, les premières informations sur les tueries de Bakwanga commencent à arriver à Léopoldville. Dans les premiers jours de septembre, le désordre s'installe à nouveau dans les camps militaires de Léopoldville et de Thysville, où la dizaine d'officiers belges restés sur place parlent de s'en aller (70). Les arrestations d'une Sûreté excitée se multiplient non seulement au sein de l'opposition — plusieurs parlementaires sont arrêtés et molestés —, mais aussi dans l'entourage de Lumumba — Maryse Hockers est détenue à la Sûreté pour avoir eu des contacts avec un chercheur américain (71).

Puis tout va se jouer très vite, en une semaine. A partir d'un faisceau de témoignages concordants — ceux du président provincial Kamitatu, du représentant personnel de Dag Hammarskjöld, R. Dayal, qui vient de débarquer à Léopoldville, de Van Bilsen, de Serge Michel et de Ch.A. Gillis —, on peut établir comme suit la chronologie de la révocation :

a) C'est vers le 27 ou le 28 août que le chef de l'État paraît décidé à intervenir. La nouvelle se répand très rapidement que « quelque chose va se produire ». Kamitatu, qui a des antennes un peu partout, prévient Lumumba le 29 qu'une réunion au sommet a eu lieu la veille entre le président et les hautes instances de l'Abako (72). De son côté, C. Adoula vient en parler à Van Bilsen, qu'il croit au courant (73). Lumumba prend-il la nouvelle au sérieux ? Non, d'après Kamitatu, qui « s'étonne de la naïveté de Lumumba (74) ». A Maryse Hockers, qu'il vient d'arracher

(69) Sur la relation des incidents, voir *Le Soir*, 30 août 1960, et AFP, 28 août 1960.

(70) Agence Belga, Nouvelles d'Afrique, n° 23, 3 septembre 1960.

(71) Entretien avec M. HOCKERS.

(72) Cf. KAMITATU, p. 65.

(73) Entretien avec A.A.J. VAN BILSEN.

(74) Cf. KAMITATU, p. 65.

à la prison de la Sûreté, il confie qu'il est inquiet de l'attitude de Kasa-Vubu, qui paraît fuir tout contact avec lui (75). Il ne semble pas qu'à ce moment les modalités et le jour d'une intervention aient été fixés. Tout au plus peut-on dire que le président de la République est déterminé à agir.

b) Le 3 septembre, les hauts fonctionnaires de l'ONU savent également que ce « quelque chose » va (enfin) se produire. Le jour où Dayal prend ses fonctions, l'hôtel Royal, quartier général de l'opération des Nations unies au Congo, est en plein émoi. Au cours d'une communication téléphonique matinale, Kasa-Vubu, jusqu'alors silencieux, s'est plaint amèrement de Lumumba à Cordier et donne l'impression qu'il en a assez. « Kasa-Vubu, raconte Dayal, parla du comportement erratique de Lumumba, de sa propension à prendre ses décisions seul, de son entourage communiste... Il s'était embarqué maintenant dans une guerre fratricide au Kasai avec l'aide d'avions soviétiques et s'était placé contre les Nations unies (76). »

Le chef de l'État a-t-il explicitement demandé une aide de l'ONU ce matin-là ? D'après Urquhart, biographe de Hammarskjöld, Kasa-Vubu aurait parlé d'une lettre dans laquelle il annonçait la révocation de Lumumba et aurait demandé à Cordier de fermer le Parlement et d'arrêter vingt-cinq personnes, ce que Cordier refusa au nom du principe de la neutralité de l'ONU (77).

Pour Dayal, « il n'y eut pas de discussion et aucun avis ne fut donné de part et d'autre. Kasa-Vubu essayait évidemment de jauger les réactions de Cordier et Cordier s'efforçait de mesurer la détermination de Kasa-Vubu. En définitive, rien de bien défini ne sortit de la conversation, mais Cordier en avait entendu suffisamment pour réaliser que quelque chose était en cours. Le seul résultat tangible du coup de téléphone fut une invitation à déjeuner chez

(75) Entretien avec M. HOCKERS.

(76) R. DAYAL, p. 29.

(77) B. URQUHART, p. 110.

le Président le lendemain, dimanche matin (78) ». Toujours selon Dayal, rien de précis ne se dessina au cours de ce déjeuner. « Le repas resta une affaire intime », déclara Cordier. Le président ne dit rien qui pût indiquer quoi que ce soit et Cordier estima prudent de ne pas poser de questions (79).

Il n'est pas impossible que des engagements aient été pris dès dimanche midi par A. Cordier, engagements qui allaient dans le sens d'un soutien de l'ONU à l'action qu'allait entreprendre Kasa-Vubu : la suite des événements allait en tout cas montrer que les fonctionnaires des Nations unies étaient bien décidés à ne pas rester neutres dans l'affaire. Pour eux, comme pour la majorité des acteurs de l'époque, Lumumba devait partir.

Sur la journée du 5 septembre, on possède un témoignage direct, celui de Van Bilsen, qui se trouve ce jour-là à la résidence de Kasa-Vubu et qui fit plus tard le récit des événements à un haut fonctionnaire du Département d'État américain. Dès le matin, raconte Van Bilsen, l'avocat français Croquez et Christian Jayle eurent une longue conversation avec le président, conversation à laquelle lui, Van Bilsen, n'assista pas. « A peu près à ce moment, un député fut arrêté à la Chambre par un sergent congolais pour avoir détenu un revolver ainsi qu'un couteau dans sa poche (80). » Il ne s'agissait pas en fait d'un député, mais d'Emmanuel Nzonzi, président de la Jeunesse du MNC-Lumumba (81). Prévenu, Lumumba envoya ses gens pour le délivrer et lui rendre ses armes. « Le sergent congolais était si furieux de cette interférence de Lumumba [...] qu'il se rendit directement chez le Président Kasa-Vubu. Il tremblait de rage, son casque toujours sur la tête, en racontant à Kasa-Vubu cet épisode. » Kasa-Vubu était furieux, continue Van Bilsen. « J'ai maintenant des preuves concrètes que Lumumba est en train d'armer les parlementaires

(78) R. DAYAL, p. 29.

(79) *IDEM.*

(80) Récit de A.A.J. VAN BILSEN, document cité.

(81) Correspondance radio d'H. JONET, INR, 5 septembre 1960 ; Ch.A. GILLIS, p. 283.

et je dois faire quelque chose. » Van Bilsen essaya de calmer le président en lui disant qu'« il était de notoriété publique que Lumumba armait les membres de son entourage. Pourquoi devriez-vous être aussi alarmé de ce nouvel incident » ?

Durant cette même matinée, « soit suite à un coup de téléphone, soit par une visite personnelle », Kasa-Vubu reçut des assurances d'Andrew Cordier que des mesures seraient prises si lui, Kasa-Vubu, entamait une action contre Lumumba. « En conséquence, lorsque Kasa-Vubu se fut décidé à bouger, il demanda à Van Bilsen d'aller voir Cordier et de lui demander trois choses : garantir à Kasa-Vubu une protection personnelle, empêcher que Lumumba n'ait accès à la radio et que des Ilyouchine soviétiques n'amènent des troupes pro-Lumumba à Léopoldville. Van Bilsen accepta de servir d'intermédiaire, mais précisa qu'il souhaitait un mot écrit et signé du président. La note fut ensuite rédigée et dactylographiée par Emmanuel Kini [secrétaire particulier de Kasa-Vubu]. » En outre, le président confia à Van Bilsen une copie du texte de la révocation qu'il comptait lire le jour même à la radio, texte qui avait apparemment été préparé par Kasa-Vubu et Kini.

En parcourant ce texte, Van Bilsen constata qu'aucune mention n'était faite... d'un successeur à Lumumba ! « Il demanda alors au président quel serait son choix. Après quelques moments de réflexion, le président répondit avec hésitation : "probablement Iléo". Kini s'assit alors à la machine à écrire et inséra la phrase concernant la désignation d'Iléo comme nouveau Premier ministre. »

A la lecture du récit de Van Bilsen, on ne peut qu'être frappé par l'improvisation qui préside à la révocation. Le fait qu'aucun remplaçant n'ait été prévu à Lumumba, que Kasa-Vubu ait agi, le matin du 5, en réaction à un incident ponctuel (l'affaire Nzonzi), indique clairement que la décision de révocation n'a pas été véritablement mûrie comme un coup d'État. Le biographe de Kasa-Vubu, Ch.A. Gillis, a en définitive raison lorsqu'il constate : « C'est la nouvelle du massacre de Bakwanga qui a déterminé le président à agir. C'est l'incident au Parlement qui l'a décidé à agir

vite [...]. Sa décision a été prise à l'improviste, à la surprise de tous sauf de quelques intimes (82). » Même ceux qui allaient contresigner l'acte de révocation, les ministres Delvaux et Bomboko, n'avaient pas été mis au courant du geste de Kasa-Vubu (bien qu'ils aient sans doute pressenti, comme beaucoup, que quelque chose de décisif allait se produire). Tous deux assistèrent même au Conseil des ministres convoqué par Lumumba le lendemain à 11 h, et c'est ce matin-là qu'ils se décidèrent à contresigner l'acte de révocation (83). Quant à J. Iléo, Van Bilsen est convaincu qu'il n'avait pas non plus été consulté : il mit d'ailleurs une semaine à constituer un gouvernement (84). Dernière précision apportée par Van Bilsen au cours d'un entretien ultérieur : Kasa-Vubu ne donne pas du tout l'impression de vouloir se substituer à son Premier ministre ou « prendre le pouvoir » selon l'acceptation usuelle de l'expression. « Je dois, déclara-t-il plus tard à Van Bilsen, remettre Lumumba à sa place. Après on verra (85). »

Du côté de l'ONU, ce n'est certes pas l'improvisation qui prévaut. Lorsque Van Bilsen se présente au QG de l'organisation, il a la nette impression qu'on l'attend : un fonctionnaire se trouve à l'entrée de l'immeuble et le conduit immédiatement chez Cordier. Ce dernier, après avoir pris connaissance des messages de Kasa-Vubu, lui fait savoir qu'il est d'accord pour prendre immédiatement les mesures demandées. « Cependant, ajoute-t-il, je dois officiellement pouvoir faire état de ce que vous m'avez remis ces messages dans une demi-heure. Il ne faut pas que vous me contredisiez sur ce point (86). » Cordier ne voulait absolument pas que l'on sache qu'il disposait de la copie de l'acte de révocation — il lui fallait « protéger la neutralité de

(82) Ch.A. GILLES, p. 284.

(83) A l'issue de ce Conseil des ministres, Bomboko affirma à Kanza qu'il n'avait pas contresigné l'acte du chef de l'État, mais qu'il pensait bien qu'il le ferait : « Patrice nous traite comme des enfants. Il doit recevoir une leçon. » Le soir, Bomboko confirma sa décision et celle de Delvaux par un coup de téléphone à Kanza (voir Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, pp. 291-292).

(84) Récit de A.A.J. VAN BILSEN, document cité.

(85) Entretien avec A.A.J. VAN BILSEN.

(86) Récit de A.A.J. VAN BILSEN, document cité.

l'ONU ». Le délai qu'il demandait à Van Bilsen devait en outre lui permettre de mettre en place le dispositif militaire demandé par Kasa-Vubu. En un temps record — c'est-à-dire moins de quinze minutes après que Kasa-Vubu eut lu son communiqué à la radio —, les troupes de l'ONU étaient effectivement déployées autour de la résidence de Kasa-Vubu et autour de la radio. Par ce geste, Cordier mettait un terme définitif à la sacro-sainte neutralité de l'ONU au Congo (87).

Les réactions de Lumumba

Quelle est la situation à ce moment précis ? Le 5 au soir, la révocation de Lumumba peut être considérée comme un acte illégal en vertu de l'article 20 de la loi fondamentale, qui stipule qu'« aucun acte du chef de l'État ne peut avoir d'effet s'il n'est pas contresigné par un ministre qui, par cela seul, s'en rend responsable ». Il est tout à fait étonnant que les fonctionnaires de l'ONU sur place aient accepté et couvert la manière dont l'opération s'est faite. Le 6 au soir, sa validité reste toujours douteuse en dépit du fait que l'acte a été cette fois contresigné par deux ministres. En effet, il repose sur un seul article de la loi fondamentale, l'article 22, qui, repris textuellement de l'article 65 de la Constitution belge, tombé en désuétude, énonce que « le chef de l'État nomme et révoque ses ministres ». La nomination ou la révocation étaient-elles des actes juridiques formels ou des actes relevant du pouvoir exécutif réel du chef de l'État (88) ? N'y avait-il pas d'autre part contradiction entre la manière dont cet article 22 était énoncé et l'article 43, qui laissait explicitement au Parle-

(87) Cordier fut d'ailleurs désavoué par le secrétaire général, qui considéra ses interventions dans la révocation comme des plus malencontreuses (voir R. DAYAL, p. 42).

(88) Dans ce dernier cas, la décision devait être couverte par le contreseing de deux ministres responsables.

ment le soin de censurer un ministre ou le gouvernement ? En fait, un vide juridique existait qui ne pouvait être comblé que par une loi interprétative, laquelle était du ressort des chambres (art. 51).

A ce stade, pourtant, ce ne sont pas ces questions « juridiques » qui préoccupent Lumumba. Totalement surpris par le cours des événements, il réagit d'abord de façon impulsive, et laisse éclater sa rage. « Ils se sont démasqués », ne cesse-t-il de répéter à son entourage (89). Entre 21 h et 23 h 30, il ne rédige et n'enregistre pas moins de trois messages pour la radio en réponse à l'allocution de Kasa-Vubu : à 21 h 05, il commence par démentir l'information et affirme que son gouvernement a été élu par le peuple ; à 21 h 40, il fulmine contre Kasa-Vubu, qui, annonce-t-il, « n'est plus chef de l'État » ; à 22 h 05, nouveau message à la radio dans lequel il annonce qu'un Conseil des ministres va se tenir dans la nuit même et profère des accusations violentes contre Kasa-Vubu, accusé d'être au service de l'impérialisme belge et français (90).

Ce soir-là, il rédige des instructions lapidaires à la Sûreté, dans lesquelles on peut lire entre autres : « Coup d'État immédiatement cette nuit, arrestation du nommé Kasa-Vubu après le Conseil des ministres, appel à la Russie immédiatement en cas de force majeure, couper toutes communications avec l'Europe, exécution des pleins pouvoirs accordés au gouvernement, couvre-feu à partir de 5 h du soir, interdiction de parution de tous les journaux, etc. (91). »

Au Conseil des ministres nocturne n'assistent que des fidèles du Premier ministre : en plus des ministres du MNC-Lumumba, il y a des députés et même le gouverneur de la Province orientale. La réunion, qui dure de 23 h à 3 h du matin, se déroule dans une atmosphère de suspicion : on cherche à savoir quels sont les ministres qui ont pu contresigner l'acte du chef de l'État (92). A l'issue du Con-

(89) S. MICHEL, *Uhuru Lumumba*, pp. 206-207.

(90) J.GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 820-821.

(91) *IDEM*, p. 821.

(92) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 289 ; communication d'H. JONET (M. Chaidron) à l'INR, 6 septembre 1960.

seil, un communiqué est diffusé annonçant la révocation pure et simple de Kasa-Vubu, qui a commis un « acte de trahison » le mettant automatiquement dans l'impossibilité d'assumer ses fonctions, et la remise des pouvoirs du chef de l'État au Conseil des ministres « jusqu'au moment où les Chambres se seront prononcées (93) ».

Le 6, un pas supplémentaire est franchi à l'initiative du nouveau Premier ministre, Iléo, et de Cordier. Le premier rédige une lettre au procureur (belge) Rom, un ami de longue date du Premier ministre, et lui ordonne d'arrêter immédiatement Lumumba, « membre de la Chambre des Représentants, pour avoir, par des discours publics et violents, incité la population à renverser les pouvoirs établis (94) ». Un mandat est effectivement rédigé « sous la contrainte » par Rom, qui est en situation de quasi-détention à la résidence du chef de l'État pendant une journée (95). De leur côté, Cordier et Von Horn, sans en référer à Hammarskjöld, décident conjointement la fermeture des aéroports et veillent à ce que la consigne de nonaccès à la radio soit rigoureusement respectée. « Ils craignaient que les discours radiodiffusés de Lumumba ne soulèvent le peuple et provoque une guerre civile. Ils étaient particulièrement inquiets à la perspective que les avions soviétiques qui se trouvaient à Stanleyville ne transportent des troupes à Léopoldville (96). »

Le 7 septembre au matin, c'est au tour des partisans de Lumumba de prendre l'initiative. Aussitôt qu'ont été connus les auteurs de la signature figurant au bas de l'acte de révocation — Bomboko et Delvaux —, les intéressés sont tous deux interpellés et interrogés par J. Lumbala accompagné de militaires : députés, ils bénéficiaient cependant d'une immunité parlementaire qui n'était plus que théorique par les temps qui couraient (97).

(93) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 823-824.

(94) G. HEINZ et H. DONNAY, p. 33.

(95) Le procureur Rom n'a en fait accepté que de rédiger un mandat d'amener, et non un mandat d'arrêt (voir G. HEINZ et H. DONNAY, p. 33).

(96) R. DAYAL, p. 34.

(97) A la Chambre, Lumumba démentit avoir donné l'ordre d'arrêter les deux ministres et s'en excusa.

L'après-midi, le Premier ministre, qui a alors recouvré son calme, se rend à la Chambre pour convaincre une assemblée qu'il sait sensible à ses talents oratoires. L'atmosphère est particulièrement tendue. Les parlementaires sont inquiets ; depuis le 18 août, quelques-uns (Fele, Bolikango, Dondo) ont déjà été arrêtés par la Sûreté nationale. Des soldats de l'ONU et des militaires congolais ont pris position dans l'enceinte du Palais de la nation : « Ils font même irruption dans la salle avec un officier congolais en début de séance (98). »

Après avoir longuement écouté les interventions et les doléances des députés, Lumumba prend la parole pendant plus d'une heure. Le ton est âpre et accusateur, mais le Premier ministre prend bien garde cette fois de ne plus attaquer de front le président de la République, qui, pour la majorité des parlementaires et selon les termes mêmes de la loi fondamentale, est « inviolable ». Il veut démontrer que le président et lui ont toujours « mené l'action ensemble ». « Il ne comprend pas que Kasa-Vubu n'ait jamais exprimé le moindre reproche, la moindre critique au sujet de la politique suivie par le gouvernement. » Pour le reste, son homélie, interrompue par de fréquents applaudissements, est une attaque en règle contre ceux qui font de l'obstruction politique (l'Abako surtout) en utilisant le chef de l'État comme paravent, et une défense de sa politique et de ses actes. Il s'en prend longuement à deux ministres, Delvaux et Nkayi, leur reprochant d'avoir négocié avec les Belges et sans l'accord du gouvernement un projet de création d'une banque nationale. Il se lance enfin dans une longue analyse des dispositions de la loi fondamentale d'où il ressort que c'est au Parlement de trancher par la voie d'un vote de confiance. Maniant tour à tour l'ironie (« La reine Élisabeth de Belgique est présidente des amitiés belgo-russes. Est-elle communiste ? »), le sarcasme (« Il n'y a pas de carence dans l'information, Monsieur Bolikango ; c'est parce que vous voulez qu'on aille chanter des

(98) *Annales parlementaires*, session extraordinaire de 1960, séance du 7 septembre 1960, p. 1.

alléluias à la radio ! »), les contrevérités (« A la Banque du Congo et du Ruanda-Urundi, il y a eu une disparition de 2 milliards de FB que la Belgique a versés à sa banque nationale soi-disant pour ouvrir une banque au Ruanda-Urundi. »), ou l'information tronquée communiquée par une Sûreté qui fait du zèle (« Monseigneur Kongolo distribuait des armes à Bakwanga où on l'a arrêté. C'est la Sûreté qui m'en a informé. »), il en appelle finalement à la « sagesse bantoue » du Parlement en demandant que soit créée une « commission des sages » pour examiner la situation du Congo. Un appât est aussi offert aux députés, auxquels on promet de songer à eux « pour des nominations dans les parastataux et les ambassades où il manque tant de gens compétents (99) ».

A l'issue de cette séance fort mouvementée, un vote est finalement acquis : par 60 voix contre 19 (100), la Chambre décide, sur proposition de son président, d'annuler purement et simplement les révocations respectives de Kasa-Vubu et Lumumba. Le lendemain, le Sénat, auquel Lumumba s'adresse dans les mêmes termes, émet un vote de confiance pur et simple au gouvernement par 49 voix pour et 7 abstentions (101).

Lumumba paraît à ce moment avoir redressé la barre à son avantage. Mais les votes de confiance à la Chambre et au Sénat ne doivent pas faire illusion. En fait, l'acte de Kasa-Vubu a cassé ce qui restait de l'édifice institutionnel. Le Parlement, sur lequel Lumumba voulait s'appuyer, est déserté par ses membres dans les jours qui suivent. Le Conseil des ministres n'est plus que l'ombre de lui-même. Les événements se jouent désormais dans la rue, dans les cantonnements militaires, au QG de l'ONU, dans les ambassa-

(99) Texte complet du discours publié dans J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 828-848.

(100) Depuis le 5 septembre, le président de la Chambre avait fait admettre que, vu les sécessions du Sud-Kasaï et du Katanga, le quorum requis était de soixante-cinq pour la Chambre (voir *Annales parlementaires, session ordinaire de 1960, séance du 5 septembre 1960*, p. 1).

(101) Le Sénat comptait en principe quatre-vingt-quatre membres, dont il faut soustraire dix sénateurs originaires des provinces en sécession.

des et dans les entourages respectifs du chef de l'État et du Premier ministre. C'est une course contre la montre qui est engagée, où dominent des rapports de force à l'état brut.

Lumumba va tenter de reprendre seul l'initiative à coups d'ultimatums, de bluff et de gestes spectaculaires. Dès le 8 septembre, il quitte sa résidence officielle, devant laquelle les manifestations d'hostilité se multiplient, pour s'installer à son domicile privé, protégé par une poignée de militaires fidèles (102). Il lui faut d'abord reconquérir la radio. En lui en interdisant l'accès, l'ONU privait en effet Lumumba d'un de ses principaux moyens de communication avec la « masse ». En outre, la fermeture de la radio favorisait les partisans de Kasa-Vubu, qui, par le biais de Radio-Brazzaville et de Radio-Makala, continuait à diffuser le discours de révocation du président et les attaques insolentes contre le Premier ministre.

Le 10, Lumumba reçoit Dayal, qui vient d'entrer officiellement en fonctions, et lui remet un mémorandum qui accuse les Nations unies d'intervention flagrante dans les affaires intérieures du Congo. L'entrevue est cordiale, mais Lumumba campe fermement sur ses positions. « Je lui conseille, raconte Dayal, de ne pas agir dans la précipitation. Mais Lumumba insista pour que l'ONU rapporte sa décision le jour même : "aujourd'hui, pas demain", répétait-il continuellement. Je fus alors contraint de lui parler fermement [...]. Par la suite, il modifia quelque peu son comportement et, tout en demandant une action immédiate, déclara qu'il ne serait pas responsable si le peuple [...] prenait lui-même d'assaut la radio (103). »

Lumumba est plus que jamais décidé à provoquer l'incident sur ce point précis. Dans le courant de l'après-midi du 11 (à 15 h 30), accompagné de gardes du corps en civil et de huit à dix militaires sous la conduite du général Lundula, il force le barrage des soldats ghanéens de l'ONU. « Au moment où il entre dans le studio, précise Dayal dans

(102) S. MICHEL, *Uhuru Lumumba*, p. 226.

(103) R. DAYAL, p. 54.

son rapport, un des gardes du corps de Lumumba braqua un pistolet contre un sous-officier ghanéen commandant la garde. Le sous-officier a immédiatement désarmé ce garde du corps et les soldats de l'ANC. Tout le groupe est ensuite expulsé du studio. Après avoir bruyamment protesté, M. Lumumba quitta le studio avec son entourage. Une demi-heure après, le général Lundula arriva devant la station de radio avec des effectifs supérieurs à ceux d'une compagnie de l'ANC transportés par camion. Entre-temps, le chef de la brigade ghanéenne, le colonel Ankrah, accompagné du brigadier Otu de l'armée ghanéenne, était arrivé sur place. Ils sont allés à la rencontre du général Lundula tandis que les soldats de l'ANC restaient dans les camions. Après quelques échanges de propos, le général Lundula a été persuadé de quitter les lieux (104). »

Le jour même de l'incident, Lumumba, hors de lui, convoque le représentant du Ghana, l'ambassadeur Djin, et lui signifie qu'il est prêt à rompre les relations diplomatiques avec le Ghana si les troupes ghanéennes continuent à occuper la radio. Il rédige une lettre dans ce sens au président Nkrumah (105).

Le lendemain, Lumumba se présente à nouveau devant l'immeuble de la radio, flanqué cette fois encore du général Lundula, du révolutionnaire marxiste camerounais Félix Moumié (106), de Serge Michel et d'une poignée de journalistes qui ne quittent plus « ce phénomène de Lumumba ». Aiguillonné par Moumié, très excité, le Premier ministre tente à nouveau le forcing et est mis au joue par un soldat ghanéen. Lumumba doit abandonner la partie et se laisse conduire avec Lundula au QG de l'ONU. Commentaire du colonel Ankrah aux journalistes restés sur place :

(104) Rapport de R. DAYAL au secrétaire général de l'ONU, 11 septembre 1960, in J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 856-857.

(105) K. NKUMAH, pp. 39-40.

(106) Félix Moumié est arrivé à Léopoldville à la fin du mois d'août. Il a été mis à la disposition du gouvernement Lumumba par l'UPC. Le 5 septembre, Lumumba autorisa l'ouverture d'une représentation de l'organisation à Léopoldville (voir J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 916).

« Je n'ai rien à voir là-dedans. De toute façon, ce type [Lumumba] est complètement idiot (107). »

La position de Lumumba devient très précaire, mais il continue à poursuivre seul son combat obstiné. La veille, il a été arrêté par un groupe de soldats bangala et bakongo qui ont en leur possession le mandat du procureur Rom. Conduit au camp militaire, il est relâché après trois heures de palabres et sur intervention de Lundula (108). Comme pour prouver son invulnérabilité politique, il effectue en Jeep avec quelques militaires une « tournée triomphale » dans les cités de Léopoldville, où il harangue les foules.

Il a très certainement conscience que, dans le vide politique et juridique qui s'est installé, l'armée peut faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Il tente d'y imposer à nouveau son autorité à coups de déclarations et de promesses. Le 9, il se rend au camp Léopold afin d'y présenter un « ordre du jour à l'armée » : il déclare à la troupe qu'il a pris les fonctions de chef de l'État et de Premier ministre et qu'il est aussi chef de l'armée (109). Il lui promet aussi qu'il va débloquer 5 millions de francs pour régler des arriérés de solde (110). Il renomme enfin général un homme de confiance, Maurice Mpolo : celui-ci réapparaît le 12 en uniforme de général et est nommé lieutenant général le 13 (111). Lumumba a perdu confiance en Mobutu, dont le comportement devient étrange et que l'on ne voit plus qu'irrégulièrement dans l'entourage du Premier ministre après le 5 septembre. Toutefois, le problème est que Mpolo, même s'il a une personnalité de chef, n'est pas connu au sein de la troupe et ne fait pas le poids face à Mobutu, qui, par ses contacts réguliers avec le QG de l'ONU, commence à s'imposer lentement dans l'ANC (112).

(107) Entretien avec S. MICHEL, janvier 1981, J. ROUCH, pp. 160-161.

(108) Sur le récit de cette arrestation, qui a été encouragée sinon ordonnée par le colonel Mobutu, voir chapitre suivant et aussi J. ROUCH, pp. 167-170.

(109) Agence Belga, Nouvelles d'Afrique, n° 14, 10 septembre 1960.

(110) S. MICHEL, *Uhuru Lumumba*, p. 225.

(111) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 865.

(112) Voir chapitre suivant.

Du côté politique, certains des ministres de son parti l'ont quitté et/ou se sont égaillés dans la nature. Iléo, qui a achevé de composer son gouvernement le 11 au soir, a fait figurer sur sa liste trois ministres du MNC : Alois Kabangi, Alexandre Mahamba et Alphonse Songolo. Ceux-ci ont prétendu ne pas avoir été consultés. Qu'à cela ne tienne, ils sont régulièrement absents des délibérations du Conseil des ministres depuis plusieurs semaines déjà.

Bien qu'il n'ait jamais pu obtenir l'investiture des chambres, ce gouvernement, composé de « modérés », a la faveur des ambassades occidentales. Le 11 au soir, une grande réception est organisée chez Kasa-Vubu en présence d'un Iléo très entouré : « Tous les ambassadeurs s'y trouvaient, précise Jane Rouch, alors qu'ils ont décliné une invitation la veille chez Lumumba (113). » A l'exception d'un noyau dur (Mpolo, Lundula, Mulele...), beaucoup ont peur. Dayal rapporte à ce propos un épisode typique : au cours d'un entretien qu'il a eu avec le vice-président du Sénat, Okito, celui-ci s'effondre soudainement en larmes, se met à genoux devant lui, et le supplie « de sauver le Congo en lui prêtant ses bons offices (114) ».

Au Parlement, Lumumba ne peut plus compter que sur une « majorité » flottante. Le 13, il y entreprend son dernier baroud d'honneur. Devant les chambres réunies, il affirme qu'il ne dispute pas l'influence ou la place de Kasa-Vubu — « C'est moi qui, appuyé par ma majorité parlementaire, avais fait presque un cadeau à M. Kasa-Vubu du poste de chef de l'État », ne cesse-t-il de répéter — et qu'il n'est pas contre une réconciliation avec lui. Il parle à nouveau longuement de toutes les tentatives de complot qui ont eu lieu contre lui depuis le 7 septembre. Il termine son intervention en demandant que le Parlement vote les pleins pouvoirs au gouvernement « pour que l'ordre soit rétabli (115) ». Mais le vote qui intervient à l'issue d'un débat houleux est cette fois clairement invalidé, le *quorum* n'étant

(113) J. ROUCH, pp. 161-162.

(114) R. DAYAL, p. 58.

(115) *Annales parlementaires*, Session ordinaire de 1960, séance publique des chambres réunies du 13 septembre 1960.

pas atteint. « Ce vote, constate un commentateur de la radio belge qui a assisté à la séance, a été une escroquerie. Il n'y avait que tout au plus 95 députés et sénateurs. Au moment du vote, j'ai compté et recompté : je suis arrivé à chaque fois à 88 ou 89 alors que le quorum aurait dû être de 113 (116). »

De toute façon, le rôle du Parlement était terminé. Le lendemain, le chef de l'État, arguant du fait que les chambres ne pouvaient se réunir et délibérer en commun que dans trois cas précis, ordonnait leur suspension pour un mois.

*
* * *

« Y avait-il moyen d'agir autrement ? » La question est posée et l'a été à l'époque dans l'entourage du Premier ministre. Il est évident que la fragilité institutionnelle, l'extraordinaire fluidité politique et la prépondérance de l'événementiel pouvaient en théorie justifier une pratique fondée sur le bluff, le coup d'éclat et le courage personnel, pratique qui fut suivie par Lumumba au nom d'une mystique et d'un dessein nationalistes à toute épreuve. L'audace pouvait donc être payante.

Toutefois, cette audace peut paraître bien téméraire, surtout si on la compare à celle de l'autre protagoniste du drame politique, Kasa-Vubu. Celui-ci, loin d'être l'homme sans ressort, le « légume » dépeint par l'ambassade des États-Unis, à lui aussi pris à sa manière un risque, mais un risque en définitive mieux calculé. En cassant sans filet juridique sûr un processus politique qui ne paraissait mener nulle part, sinon à la violence civile, Kasa-Vubu, tout craintif qu'il a été, a été un des stratèges de cette période de crise parce qu'il a su attendre le moment opportun pour descendre dans une arène politique que Lumumba encombraient de sa présence et excitait.

(116) Correspondance radio d'H. JONET, INR, 14 septembre 1960.

Pour sortir du défi que lui lançait Kasa-Vubu, le Premier ministre aurait pu calmer le jeu en s'imposant un temps de répit. Il ne servait à rien de foncer tête baissée dans le piège que lui tendaient son obstination et son impatience. Dès le 5 septembre, il eût fallu que Lumumba eût l'habileté de se retirer, comme le lui suggéraient certains, ou qu'il s'attaquât à remplir le vide juridique sur lequel Kasa-Vubu avait bâti son acte. Son attaché de presse et ami, Serge Michel, l'avait bien compris, lui qui, trop tard sans doute, rédigea une note dans laquelle il recommandait finalement que l'on cesse de penser à reconquérir le Katanga par la force, et que l'on réunisse le Parlement sous la protection de l'ONU (117) pour lui faire voter une loi interprétative du fameux article 22 de la loi fondamentale (118). Le président Nkrumah aussi, on l'a vu, adressa télégrammes et lettres au Premier ministre pour l'inciter à être patient et à restaurer d'abord l'État et l'administration congolais (119).

Mais Lumumba n'écoute plus personne. Il poursuit sa route suicidaire, perdant progressivement le sens du possible et plaçant toujours plus haut la barre de ses exigences. Il est partout, dans la rue, au camp Léopold, à la radio, où il s'agite et fait valoir bruyamment (mais futillement) ses droits de Premier ministre légalement investi, réclame les pleins pouvoirs, etc.

Or, il n'existe à ce moment plus de légalité, et la situation est institutionnellement bloquée. En ajournant le Parlement, Kasa-Vubu s'est privé lui aussi de la possibilité de fonder légalement son gouvernement. L'un ou l'autre ne peut remporter la bataille que par un recours à la force des armes. L'heure du colonel Mobutu a sonné.

(117) Un homme comme Dayal aurait très certainement appuyé cette initiative. Mais il fut lui aussi découragé par l'attitude intransigeante de Lumumba.

(118) Il s'agit du résumé d'un « plan » remis à Lumumba et au président de la Chambre le 13 septembre. Le résumé de ce plan est contenu dans une « Note pour Thomas Kanza » datée du 19 septembre (voir Archives du CEDAF-ASDOC).

(119) Voir chapitre 9.

Le « coup d'État » du colonel Mobutu

Étrange personnage que ce jeune colonel qui fait, le 13 septembre, une entrée impromptue sur le devant de la scène politique congolaise. On le dit « faible et hésitant », « peureux, même » durant les événements de juillet (1) : « Il a l'air d'un gamin battu et mal dans sa peau », dira Maryse Hockers (2).

A la conférence de presse improvisée à laquelle certains prétendent qu'il a fallu le traîner (3) et où il déclare neutraliser le président et le Premier ministre, il apparaît assuré pour les uns (4), gris de peur pour les autres (5). Nationaliste sincère ou opportuniste, soudoyé par des services secrets étrangers (CIA, Sûreté belge), « parachuté » par l'ONU (et en particulier par son protecteur, le général Kettani)..., étonnante variété de jugements sur ce nouvel acteur de la vie politique à Léopoldville ! En réalité, le colonel fait lui aussi l'apprentissage du pouvoir, en suivant un itinéraire qui sera lent, prudent et sinueux, tout à l'inverse de celui de Lumumba, son « patron ».

(1) Entretien avec A. et C.

(2) Entretien avec M. HOCKERS.

(3) Entretien avec L. WILLEMS.

(4) Entretien avec J. KESTERKAT.

(5) Entretien avec F. HERMAN.

La carrière d'un militaire d'occasion

Joseph-Désiré Mobutu n'est pas entré à la Force publique coloniale volontairement. Il est enrôlé de force à la suite d'une escapade non autorisée de l'École des Frères de Coquilhatville en 1949. Envoyé à l'école centrale de la Force publique à Luluabourg, il obtient en 1952 un brevet de secrétaire comptable, ce qui le range dans la catégorie des « gradés d'élite », ces « évolués militaires » qui sont les plus proches collaborateurs des Blancs, dont ils connaissent les « travers » et les « secrets ». A cette époque, il est remarqué par le colonel Henniquiau, qui dirige l'école. Ayant remarqué son intelligence et son esprit contestataire — « ce qui me démontrait qu'il avait du sang dans les veines », dira le colonel (6) —, Henniquiau l'envoie à Léopoldville chez son ami, le lieutenant Marlière, un autre officier belge non conformiste, qui lui confie le poste de rédacteur à *Nsango Ya Bisu*, le magazine de la Force publique. Il écrit aussi parallèlement dans un curieux journal, *L'Avenir colonial belge*, propriété d'un homme d'affaires, dont l'orientation oscille tantôt vers un certain extrémisme colonial, tantôt vers une démagogie susceptible de plaire aux Africains. Il y publie sous le pseudonyme de De Banzy, car, en tant que militaire, il n'a pas le droit de signer de son nom.

Le journalisme est sans doute pour lui une occasion d'échapper à cette barrière raciale qui empêchait les sous-officiers de passer aux échelons supérieurs de la Force publique, et aussi un moyen de multiplier des contacts, de s'informer en informant.

Son temps accompli (en 1956), il poursuit des activités de journaliste et est recruté par l'hebdomadaire *Actualités africaines*. En 1958, il devient l'adjoint du rédacteur en chef, Pierre Davister. Réginald Hemeleers, commissaire général à l'information à l'époque, garde le souvenir d'un homme très intelligent, mais quelque peu paresseux. « Tout ce qu'il

(6) Entretien avec le général HENNIQUIAU.

devait faire, c'était écrire un éditorial une fois par semaine. Ses articles n'étaient jamais prêts et il venait demander de l'aide à nos services (7). » En raison de contacts et de son métier, il lui arrive de rédiger occasionnellement de petits rapports pour la Sûreté belge, ce qui lui permet d'accroître ses fins de mois (8). Un fonctionnaire de cette Sûreté, Henri, est d'ailleurs le parrain d'un de ses enfants (9).

Le journalisme le met aussi tout naturellement en relation étroite avec la vie politique congolaise. Son âge — il a environ vingt-huit ans lorsqu'il quitte l'armée — et son tempérament contestataire le font s'écarter des formations associatives traditionnelles, qui, pour ce qui regarde sa région d'origine (la province de l'Équateur), sont surtout dominées par la figure du « vieux » Jean Bolikango. A la fin de 1958, il est dans l'orbite du MNC de Lumumba. Sans autre fonction précise que celle de « secrétaire », il va être le représentant de Lumumba à Bruxelles, où il se trouve depuis le début de l'Exposition universelle pour y effectuer un stage à *Infor-Congo* et suivre des cours à la Maison de la presse.

William Ugeux, le directeur d'*Infor-Congo*, qui est son « maître de stage » à Bruxelles, le dépeint comme un homme de conviction, mais certainement pas comme un bon journaliste. « Lorsqu'il rédigeait des résumés de presse sur le Congo, raconte-t-il, il ne parvenait pas à faire ce que nous appelons un compte rendu objectif tellement ce qu'il lisait allait à l'encontre de ce qu'il pensait (10). » Il abandonne d'ailleurs le journalisme pour s'inscrire à l'institut d'études sociales.

On ne le voit pas souvent, ni à *Infor-Congo* ni à l'institut : ses activités politiques, les réunions auxquelles il assiste, prennent le pas sur le reste. Il se rend indispensable à Lumumba, qu'il héberge à chacun de ses passages à Bruxelles et auquel il sert d'accompagnateur, d'« ange gardien »,

(7) Entretien avec R. HEMELEERS.

(8) Mobutu n'a jamais cherché à cacher ce genre d'activité (voir S. MICHEL, *Uhuru Lumumba*, p. 97).

(9) Entretien avec F. VANDEWALLE.

(10) Entretien avec W. UGEUX.

dira Thomas Kanza (11). C'est au nom de Lumumba qu'il exerce un ascendant sur les étudiants et stagiaires congolais dans la capitale belge. Ces derniers se plaignent souvent de la surveillance dont ils sont l'objet, de l'« impôt révolutionnaire » que Mobutu prélève pour les caisses du MNC. Mais est-il véritablement l'« âme damnée » de Lumumba, comme on l'a dit ? Jean Jadot a des doutes : « Il n'a jamais été véritablement associé à lui, même s'il s'est rendu indispensable. Il n'a été à ses côtés que parce que Lumumba avait le vent dans le dos. De son côté, Lumumba considérait Mobutu comme un homme cultivé, connaissant beaucoup de choses et qui pouvait lui être très utile politiquement (12). »

Durant cette époque « bruxelloise », Mobutu vit le plus souvent au-dessus de ses moyens. William Ugeux doit souvent payer des factures et des fins de mois difficiles, « son argent étant dépensé en bijoux de pacotille (13) ». C'est que les apparences et le faste comptent beaucoup pour lui ; lorsqu'il visite en compagnie d'Ugeux la commune d'Eupen, il s'étonne par exemple du peu de prestige qui entoure les autorités maïorales (14).

Au début de 1960, il participe, toujours au second plan, à la table ronde économique, où il est l'un des « représentants » du MNC-Lumumba ; il y figure comme assesseur d'un groupe de travail. N'étant pas familiarisé avec les matières traitées comme l'étaient ses compatriotes universitaires, il ne fera guère parler de lui. On ne trouve pas de trace d'intervention de sa part dans les débats des commissions. Selon *La Relève*, cependant, il y aurait manifesté « un sectarisme antibelge et un esprit primitif qui heurtaient fort tous ceux qui travaillaient avec lui (15) ». Maladie « anti-coloniale » de jeunesse ou opportunisme politique ? En tout cas, on se méfie déjà du jeune Mobutu. Mais Lumumba

(11) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 112.

(12) Entretien avec M^{re} JADOT.

(13) Entretien avec W. UGEUX.

(14) *Ibidem*.

(15) *La Relève*, 24 septembre 1960.

le défend contre ceux qui émettent des réserves sur lui : ce n'est pas parce qu'il a été un informateur de la Sûreté qu'il n'est pas un élément sûr. « Tout ce qu'un Congolais a pu ou a dû faire sous le régime colonial doit être pardonné », disait-il. Le futur Premier ministre sait de quoi il parle, lui qui a aussi « informé » son ami Vrindts, de la Sûreté coloniale (16).

Ce n'est qu'au lendemain des élections que Mobutu rentre au Congo, après deux ans passés en Belgique. Il se retrouve tout de suite dans l'entourage immédiat du chef du MNC, qui, à son tour, l'entretient financièrement. Si ses opinions sont toujours « lumumbistes », il ne paraît pas suivre le courant extrémiste qui donne souvent le ton dans cet entourage. Aux heures difficiles et agitées, « il se défile », note Jean Van Lierde dans son journal (17).

Selon Thomas Kanza, il joue un rôle d'arbitre important dans la mise au point de la liste gouvernementale (18). C'est donc sans surprise que l'on retrouve son nom, toujours à l'arrière-plan cependant, sur cette liste : il est nommé au secrétariat d'État à la présidence du Conseil : un poste qu'il partage avec Jacques Lumbala. Si cette fonction est peu honorifique, elle n'en est pas moins importante. D'après Kanza, elle fait de Mobutu un secrétaire privé du Premier ministre. « Cette position le plaçait juste où il était nécessaire d'être pour observer, coordonner et contrôler tout ce qui avait rapport avec le bureau du Premier ministre et avec le gouvernement en général (19). »

Cependant, Joseph Mobutu n'aura pas l'occasion de remplir sa fonction. A la suite de la mutinerie et de l'africanisation de la Force publique, il va pouvoir renouer avec sa carrière militaire. Le 10 juillet, il est nommé chef d'état-major à l'instigation de son ancien instructeur, le colonel Henniquiau, et de Louis Marlière (20). Selon Jean Jadot, l'aumônier de la Force publique, Mobutu est quelque peu

(16) Entretien avec L. et M. ; J. GÉRARD-LIBOIS et J. HEINEN, p. 91.

(17) Journal de J. VAN LIERDE.

(18) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 113.

(19) *IDEM.*

(20) Voir chapitre 3, p. 147.

hésitant et leur demande conseil : « Pensez-vous que ce soit une bonne chose d'accepter (21) ? » Il mesure sans doute la difficulté qu'il y aura à redresser la situation dans une armée en pleine débandade. Selon Kamitatu, il aurait dit à son ancien instructeur, Bobozo : « La mutinerie ? Laisse faire ! Tu n'as pas envie de monter en grade, toi (22) ? » Même si le propos est déformé, il traduit l'attentisme qui prévaut chez Mobutu. Celui-ci accepte toutefois cette nomination ; après tout, il ne sera que chef d'état-major et n'aura donc pas à assumer tout de suite le commandement en chef de l'armée.

Sa désignation va imperceptiblement l'éloigner du Premier ministre et de son entourage. S'il reste un nationaliste anticolonial convaincu, il est aussi un « homme d'ordre », en raison de sa formation de sept années à la Force publique. C'est aussi un homme qui, comme tous les acteurs politiques congolais de l'époque, aime le pouvoir depuis qu'il en fréquente les antichambres. Contrairement à son « patron », Patrice Lumumba, ce n'est pas un impulsif. Il sait écouter, s'informer et « attendre son heure » en restant provisoirement dans l'ombre, en ne prenant pas de risques politiques inconsidérés. Il est un peu l'ami de tout le monde : il est aussi « bien » avec Lumumba qu'avec l'un de ses détracteurs les plus ouverts, Justin Marie Bomboko.

Il est prudent : sa première activité de chef d'état-major sera de se replier pendant les jours chauds de la mutinerie dans son « fief », Coquilhatville, où il ira régler la question de l'africanisation — en fait, d'après Marlière, s'occuper « de ses affaires personnelles (23) ».

Il y a peu de témoignages précis sur ses faits et gestes pendant les mois de juillet et d'août. D'après Maryse Hockers, « il était souvent [chez Lumumba], mais sans vraiment y être. Il venait rendre compte et peut-être aussi se rendre compte. On ne savait jamais très bien pourquoi il était là. Il arrivait, comme cela, au milieu d'un repas ou d'une

(21) Entretiens avec M^{gr} JADOT et le général HENNIQUIAU.

(22) Cf. KAMITATU, p. 49.

(23) Entretien avec le colonel MARLIÈRE.

réunion et demandait un verre. On ne savait pas s'il venait pour voir ce qui se passait ou parce qu'il avait quelque chose à dire. Il avait souvent l'air de jouer au soldat (24) ».

Serge Michel et d'autres le présentent comme quelqu'un qui consomme une grande quantité d'alcool. Du whisky, surtout (25). Boit-il sous l'emprise d'une tension intérieure ? Ou tout simplement parce qu'il vient, sous prétexte de boire un verre, s'informer de tout et de rien ?

Il ne fait guère de déclarations fracassantes ni d'apparitions publiques. On le voit souvent avec son conseiller militaire belge, Louis Marlière, avec son ancien patron d'*Actualités africaines*, Pierre Davister, et avec d'autres journalistes français, américains et belges « qui considèrent Lumumba comme un homme dangereux (26) ». Il fréquente beaucoup le Royal, siège de l'ONU à Léopoldville, où l'on a dû apprécier la lettre d'excuse qu'il a écrite à Ralph Bunche à la suite des incidents qui ont opposé à la mi-août des officiers canadiens et des soldats de l'ANC (27). Il est surtout lié au général Kettani, qui a été chargé de réorganiser l'ANC et qui le prend un peu sous sa protection, puis avec R. Dayal, le remplaçant de Cordier, qu'il vient voir pratiquement tous les soirs depuis le début de septembre. L'ONU lui fournit d'ailleurs une escorte pour le protéger lorsqu'il se déplace dans les camps militaires ou dans les cités. « Tout le monde au Royal se sentait désolé pour ce jeune homme qui était si préoccupé par ses lourdes responsabilités et par les problèmes de son pays. Il donne l'impression d'une sorte d'Hamlet travaillé par des loyautés opposées, peu sûr de lui-même, plein de doutes et de craintes (28). » On le voit aussi à l'ambassade des États-Unis et chez le chef de poste de la CIA, Larry Devlin : il exprime aux Américains ses inquiétudes à propos de la présence de techniciens soviétiques, ainsi que du matériel

(24) Entretien avec M. HOCKERS.

(25) Entretien avec S. MICHEL, janvier 1981, p. 3.

(26) M. KALB, p. 95 ; R. DAYAL, p. 68.

(27) Texte de la lettre dans *Chronique de politique étrangère*, « La crise congolaise », p. 890.

(28) R. DAYAL, p. 64.

soviétique qui arrive au camp Léopold, et qui paraît l'obséder (29).

Dans l'entourage immédiat de Lumumba, on paraît se méfier de plus en plus de lui. Il ne participe que très peu aux préparatifs de l'opération militaire au Kasai, qui est laissée à l'initiative du seul commandant en chef, Victor Lundula. Est-ce parce qu'il n'est pas partie prenante d'une « aventure » qu'il va d'ailleurs s'efforcer de désamorcer au début septembre (30) ? Ou parce qu'on ne lui fait pas confiance (31) ?

Ce qui est sûr, c'est qu'il se désintéresse vite de la « politique » pour chercher à conforter son autorité sur l'armée. Deux faits significatifs méritent d'être rapportés ici. Le premier se situe le jour de la conférence ministérielle panafricaine de Léopoldville, au cours de laquelle des manifestations ont lieu contre le Premier ministre. Mobutu est sur le terrain et c'est lui qui commande d'ouvrir le feu sur les manifestants, affirme S. Michel (32). Sa présence n'est peut-être pas tant une indication de son soutien à un gouvernement légal, celui de Lumumba, qu'une confirmation qu'il a bien ses troupes en main, qu'il n'hésitera pas à recourir à la force des armes pour rétablir l'ordre. C'en est fini du Mobutu « faible et incapable de décider ». Le second événement a une portée beaucoup plus importante. Le 10 septembre, soit quatre jours avant sa prise de pouvoir, une grande parade a lieu au camp Léopold en présence du général Kettani et de Lundula. De l'argent est distribué aux troupes qui ont fait à nouveau preuve d'indiscipline les jours précédents. L'origine de cette « paie spéciale » n'est pas claire. Selon Kalb et Dayal, c'est le général Kettani qui aurait demandé le 5 septembre à Andrew Cordier une rallonge d'un million de dollars pour calmer les soldats, requête qui aurait reçu l'aval d'Hammar-skjöld lui-même (33). Selon le haut commandement de l'ONU, ce « cadeau » de

(29) M. KALB, p. 94.

(30) Voir chapitre 4, p. 191.

(31) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 274.

(32) S. MICHEL, *Uhuru Lumumba*, pp. 141-142.

(33) M. KALB, p. 96 ; R. DAYAL, p. 65.

l'ONU venait compléter un montant rassemblé par Mobutu lui-même (34). « Interrogé sur la provenance de l'argent, Mobutu expliqua aux officiers supérieurs de l'ONU que lorsque les Belges avaient quitté le pays, ils avaient été fouillés et leurs biens précieux saisis par les troupes congolaises et consignés (35). » L'explication est évidemment peu crédible. Il était en tout cas de notoriété publique, note Dayal, que Mobutu recevait souvent des attachés militaires occidentaux qui déposaient sur le bureau du colonel « des paquets de papier brun dont on pouvait imaginer le contenu (36) ». Quoi qu'il en soit de la provenance et du montant exact de cette paie exceptionnelle — l'affaire ne fut, selon Dayal, jamais parfaitement claire et donna lieu à différents rapports contradictoires de l'ONU (37) —, il est évident que l'opération a dû renforcer le crédit du colonel auprès de ses troupes : voici un chef bien en cour auprès de ceux qui ont les moyens, ont dû se dire les officiers.

Le coup

On a souvent vu dans cette largesse en faveur de la troupe une preuve évidente de ce que le coup d'État de Mobutu était avant tout le produit d'un complot ayant des ramifications à l'ONU, à la CIA et à l'ambassade des États-Unis. En réalité, la thèse du complot ne repose que sur de maigres évidences et surtout sur des informations parcellaires, déformées et tronquées. Il faut donc redérouler soigneusement le film des événements tels qu'ils se sont réellement passés depuis le début du mois de septembre.

(34) R. DAYAL, p. 66.

(35) *IDEM, ibidem.*

(36) *IDEM, ibidem.*

(37) *IDEM, p. 100.*

La révocation de Lumumba par Kasa-Vubu a mis le colonel Mobutu dans une position peu confortable, et même précaire. Au moment de cette révocation, il est toujours en apparence loyal à Lumumba, comme partisan duquel il est toujours identifié : c'est ce que l'ambassadeur Timberlake conclut de la visite qu'il a rendue le 6 au soir à Lumumba, visite au cours de laquelle le Premier ministre raconte sa version de la révocation (38). Le 7 au matin, Mobutu se présente seul chez l'ambassadeur : il lui fait part de sa préoccupation face à la présence de techniciens russes, de camions et de Jeep soviétiques au camp Léopold. Mais il ne fait aucun commentaire sur la situation de Lumumba. Timberlake câble à Washington que « jusqu'à présent Mobutu n'a pas pris parti et qu'il a l'air de bien supporter le choc de la situation » (39).

En fait, le colonel est sous tension. Il y a sans doute plusieurs semaines qu'il a des doutes et en tout cas une colère rentrée vis-à-vis de l'entourage de son « patron ». Serge Michel rapporte à ce sujet un épisode en apparence banal et drôle, mais qui est particulièrement éclairant sur les états d'âme de Mobutu. « Un soir, [c'est-à-dire peu après la révocation de Lumumba par le chef de l'État], il vint comme de coutume se montrer chez Lumumba. Éméché, il s'en prit soudainement à moi avec véhémence. Les autres [l'entourage habituel de Lumumba] étaient dans le salon. Mobutu s'en prit également à eux, mais ils faisaient semblant de ne pas l'entendre. Puis il s'est à nouveau rabattu sur moi. A ce moment, il s'est levé et a dit à Patrice : "Je voudrais une bouteille de champagne. J'ai quelque chose à fêter ce soir." Il est alors parti avec sa bouteille. Une demi-heure après, il est revenu, cette fois avec une bande de soldats. Il voulait maintenant arrêter tout le monde, Patrice, complètement excédé, s'est levé et lui a dit : "Maintenant, ça suffit, tu rentres chez toi !" Et Mobutu est rentré chez lui. On savait donc qu'il s'agitait », conclut Serge Michel (40).

(38) M. KALB, p. 94.

(39) *IDEM*, *ibidem*.

(40) Entretien avec S. MICHEL, mars 1988.

Dans l'entourage de Lumumba, on considère que le colonel n'est plus fiable. Il est décidément trop bizarre ; il voit trop de gens qui sont des « ennemis » du Premier ministre. Il se défile visiblement et n'a rien fait pour aider Lumumba à reprendre le contrôle de la radio. Peut-être sait-on aussi dans cet entourage qu'il a prévenu son « ami » Justin Bomboko que Lumumba lui avait demandé de l'arrêter après avoir appris qu'il avait signé l'ordonnance de révocation (41), qu'il avait aussi donné un ordre de repli aux unités qui se trouvaient au Sud-Kasaï...

Le 9 septembre, la rupture paraît consommée entre le Premier ministre et son chef d'état-major. Une réunion se tient au cabinet avec Gizenga, Mpolo, Mahamba, Okito, Kashamura et quelques autres pour analyser la situation politique. « Nous arrivons à la conclusion suivante, relate Kamitatu : la crise a dépassé le stade d'un conflit politique pour devenir une réalité militaire. On ne dispose d'aucun choix. Puisque Lumumba prétend toujours que Mobutu est son fidèle allié, nous lui demandons de le convoquer au cabinet pour étudier avec lui les mesures propres au redressement de la situation. Lumumba s'exécute, téléphone [à Mobutu] et engage un pénible dialogue.

« Joseph, tu m'as promis de venir me voir et depuis deux jours, tu ne viens pas. Que se passe-t-il ?

— Je suis absorbé par le travail. Je ne peux pas venir.

— Comment ? Mais le travail, c'est ici qu'il faut venir en chercher les directives [...].

— Je viendrai après, mais pas aujourd'hui [...] (42). »

Après avoir raccroché, Kamitatu affirme que Lumumba, furieux, a décidé de révoquer Mobutu. En fait, il n'y eut pas à proprement parler de révocation, le Premier ministre estimant sans doute qu'il n'était pas opportun à ce stade d'entrer en collision frontale avec un colonel qui prenait de l'importance dans l'armée. Le lendemain, pour faire pièce à la « mollesse » de Mobutu à son égard, il adresse

(41) Télégramme n° 642 de l'ambassade des États-Unis à Léopoldville au Département d'État, 7 septembre 1960.

(42) Cf. KAMITATU, pp. 69-70.

un ordre du jour à l'armée dans lequel il déclare qu'il est chef de l'armée et que Maurice Mpolo est nommé commandant en chef (43). Mobutu se doit maintenant de réagir : la désignation de Mpolo, un « dur » qui peut prétendre acquérir une certaine autorité sur les soldats, est visiblement un défi que Lumumba lui a jeté.

Mais, pour le Premier ministre, il est trop tard : l'ordre du jour ne sera même pas diffusé. De plus, c'est ce jour-là qu'a lieu la grande parade militaire au camp Léopold et qu'une solde spéciale est versée à la troupe.

Le 11, le colonel fait part de ses états d'âme à son ancien patron, Pierre Davister : « Je suis démissionnaire, lui dit-il, mais Patrice ne veut pas me laisser partir et il a refusé ma démission. Demain, je lui notifierai cette décision par écrit car cela ne va plus. On ne peut continuer comme cela (44). » Il tient le même langage à Dayal et à Kettani, auxquels il confie son découragement face « aux interférences politiques dans l'armée (45) ». Cherche-t-il un soutien à une éventuelle action de sa part ? En tout cas, de ce côté-là, on ne lui prodigue que des conseils lénifiants. Dayal l'encourage à ne pas démissionner, « pour le bien du pays », Kettani lui conseille de « jouer un rôle de modération et de pacification, et de rester en dehors de la politique (46) ».

Ses gestes et ses activités ne sont certes pas ceux d'un démissionnaire. On le trouve présent un peu partout. Le 11 — veut-il une dernière fois impressionner le Premier ministre ? —, des soldats sont allés chez Lumumba sur son ordre pour l'arrêter dit-on. « Je voulais le protéger car sa vie est en danger », a-t-il expliqué quelques jours plus tard à Dayal (47). Le 13, Timberlake prévient le Département d'État que Mobutu contrôle désormais la radio de Léopoldville, dont l'ONU a accepté de se dessaisir (48). Le même

(43) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 865. Mpolo réapparaît en uniforme de général le 12 septembre.

(44) *IDEM, ibidem.*

(45) R. DAYAL, p. 59.

(46) *IDEM*, p. 62 ; B. URQUHART, pp. 440-445.

(47) R. DAYAL, p. 63.

(48) M. KALB, p. 95.

jour, il se trouve avec un groupe d'officiers chez le président de la République, qui le promeut au rang de commandant en chef de l'ANC à la place du général Lundula, qu'il a décidé de révoquer. Rien ne paraît toutefois indiquer une détermination quelconque chez Mobutu : il se contente d'être là, d'écouter, d'enregistrer, de mesurer les rapports de forces en présence.

Le lendemain est une journée décisive. Une agitation inhabituelle règne au camp Léopold. Certains officiers des garnisons de Thysville et de la capitale parlent d'une « prise de pouvoir par l'armée », d'« arrêter » et même de « pendre les politiciens » (49). Mobutu, qui, selon plusieurs témoins, les aurait convoqués, réussit à calmer les plus excités et aurait alors proposé de « neutraliser » et Kasa-Vubu et Lumumba. Selon Vandewalle, une délégation de militaires conduite par Masiala, qui commande la région du bas fleuve, se rend chez Kasa-Vubu, tandis qu'une autre, composée de Pwati, aide de camp de Mobutu, et de Mawoso, officier d'ordonnance de Lumumba, s'en va trouver le Premier ministre pour annoncer la décision du « haut commandement de l'ANC ». Toujours selon Vandewalle, Lumumba aurait accepté tacitement cette neutralisation (50). Peut-être espérait-il qu'elle jouerait finalement à son profit ?

En début de soirée, il fait enregistrer un bref discours qui doit être diffusé au pays à 8 h 30 et dans lequel il annonce que l'ANC a décidé de neutraliser le chef de l'État, les deux gouvernements rivaux (Lumumba et Iléo) ainsi que les deux chambres législatives, et ce jusqu'au 31 décembre 1960. « Il ne s'agit pas, précise-t-il, d'un coup d'État militaire, mais d'une simple révolution pacifique : aucun militaire ne prendra le pouvoir. Nous ferons appel aux techniciens congolais neutres et aux techniciens étrangers, choisis par nous-mêmes pour sauver le pays du chaos (51). »

Mobutu se rend ensuite à 19 h 45 chez Dayal et chez Kettani pour annoncer ses intentions. « Il était plus nerveux

(49) C. VON HORN, pp. 212-213 ; F. MONHEIM, *Mobutu, l'homme seul*, pp. 131-132 ; J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 865.

(50) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 2, pp. 270-271.

(51) Texte complet in J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 969.

que d'habitude, rapporte Dayal [...]. Pendant plus d'une demi-heure, il remuait sur sa chaise, parlant de choses et d'autres. Je lui demandai alors s'il avait quelque chose de précis en tête. Après quelques hésitations, il déclara qu'il était venu m'informer de la décision qu'il avait prise. Kasa-Vubu et Lumumba avaient amené le pays au bord de la ruine. Il n'y avait pas de gouvernement et il était convaincu que ni Lumumba ni Iléo ne pourraient fonctionner comme Premier ministre [...]. Il déclara aussi qu'il était opposé à toutes les arrestations politiques et se lamenta des excès commis par les deux parties. Il était convaincu que le fossé entre Kasa-Vubu et Lumumba était trop large pour être comblé. Dans ces circonstances, lui, Mobutu, avait décidé de neutraliser le chef de l'État et le Premier ministre (52). »

Le soir même, le colonel tient une conférence de presse impromptue à l'Hôtel Regina. Hissé sur un coin de table, bousculé de questions par les journalistes, il confirme qu'il va lancer un appel solennel à tous les étudiants qui se trouvent en Europe et ailleurs pour s'occuper de la gestion du pays, qu'il a reçu pour ce faire l'aval de Kasa-Vubu et de Lumumba. « Après une courte période révolutionnaire, nous allons remettre le pouvoir avec l'accord de nos jeunes étudiants aux politiciens (53). » Puis, brandissant un tract attribué aux Soviétiques — « Bas les pattes au Congo » — et qui circulait à Léopoldville, il annonce qu'il avait décidé de fermer les ambassades d'URSS et de Tchécoslovaquie dans les quarante-huit heures.

Le colonel est-il à ce moment un homme « sous influence », comme on l'a souvent avancé par la suite ? A l'ONU, on estimait qu'il n'avait pas le cran suffisant pour prendre une quelconque initiative. Lorsqu'on l'informa qu'on avait vu la veille Mobutu chez Kasa-Vubu et que cela pouvait signifier une caution militaire pour le chef de l'État, Hammarskjöld a haussé les épaules en déclarant : « Mobutu n'a aucune influence (54). » Dayal et Kettani paraissent effec-

(52) R. DAYAL, p. 63.

(53) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 869.

(54) M. KALB, p. 94.

tivement tomber des nues. Le premier, désapprouvant ce qu'il croyait être un coup d'État, congédie brusquement Mobutu dès qu'il apprend de sa bouche que son message passera à la radio une demi-heure plus tard. « S'il avait été présent [au QG de l'ONU] durant la diffusion du message, aucune explication n'aurait pu convaincre le monde que les Nations unies n'étaient pas derrière le coup (55). » Kettani, dont les liens avec Mobutu pouvaient le rendre suspect, ne fut pas non plus mis au courant de la décision du colonel. Selon F. Monheim, biographe attitré de Mobutu, il ne désapprouvera pas la décision, mais reprochera à Mobutu de l'avoir prise trop rapidement et sans le consulter (56). Du côté américain, ce fut incontestablement la surprise. La veille, Timberlake avait encore câblé à Washington : « Il n'est pas facile de savoir si Mobutu est dans le camp de Kasa-Vubu ou de Lumumba (57). »

Reste l'hypothèse d'un encouragement précis donné par la CIA, son chef de poste local, Larry Devlin, ou par son « conseiller » belge, Louis Marlière. Aucune évidence n'existe en ce qui concerne le rôle joué par Larry Devlin à ce moment : le nom de Mobutu n'est que rarement prononcé à l'ambassade des États-Unis et dans les échanges de télégrammes entre Léopoldville et Washington. Quant à Marlière, il certifie ne rien avoir conseillé du tout, puisqu'il était à Brazzaville à cette époque (58).

Même s'il a pu avoir des appuis extérieurs, même si l'on a vu l'un ou l'autre officier (marocain ou belge) à sa conférence de presse, tout porte à croire que Mobutu a pris seul l'initiative d'intervenir. L'embarras, la nervosité dont il fait preuve devant Dayal, le caractère improvisé de la conférence de presse, paraissent le démontrer. Pourquoi, d'ailleurs, vient-il au QG de l'ONU avant que son message

(55) R. DAYAL, p. 64.

(56) F. MONHEIM, *Réponse à P. Devos...*, p. 41.

(57) M. KALB, p. 95.

(58) Entretien avec le colonel MARLIÈRE. La présence de Marlière à Brazzaville nous a été confirmée par A.A.J. Van Bilsen lors de l'entretien que nous eûmes avec lui.

soit diffusé sur les ondes, sinon parce qu'il escomptait un appui de Kettani et de Dayal ?

On observera que c'est sur la pointe des pieds qu'il paraît intervenir. Il prend un risque soigneusement calculé. Il précise un fait sur lequel il a toujours insisté par la suite : ni lui, ni l'armée ne prennent le pouvoir. Il n'y a effectivement pas de coup d'État au sens fort du terme, parce que Mobutu a parfaitement conscience qu'il n'en a pas les moyens. L'armée reste beaucoup trop peu sûre. Mais, en un sens, il se rend incontournable dans le jeu politique. En se mettant au-dessus de la mêlée des politiques — une stratégie qu'il pratiquera encore cinq ans plus tard —, il réaffirme surtout sa prééminence sur une armée interpellée de toute part par ces « politiques » et « neutralise » du même coup ses éventuels rivaux : Mpolo, Lundula, etc.

Lumumba a-t-il senti venir le « coup d'État » ? A-t-il reçu la délégation d'officiers qui est venue lui annoncer ce qui avait été décidé le matin au camp Léopold ? Si oui, il a dû voir venir le coup, mais sans peut-être percevoir ce que cela signifiait exactement pour lui, la question étant de savoir pour qui « roulait » Mobutu. En tout cas, à 14 h 30, il a réussi à faire passer sur les ondes, grâce à Kamitatu, un message dans lequel il annonce qu'il a reçu les pleins pouvoirs du Parlement — ce qui est faux — et « félicite l'armée » en lui demandant de défendre le pays « contre les complots et les manœuvres impérialistes qui consistent à mettre le Congo sous une nouvelle domination, la tutelle internationale (59) ».

Ce dernier petit bout de phrase paraît donc indiquer que Lumumba subodore bien une collusion entre Mobutu et les officiers de l'ONU.

Dans la soirée, rapporte Serge Michel, Lumumba paraît « prostré ». Il ne réagit que lorsqu'il entend l'allocution de Mobutu à la radio. Il part alors, dit-on, à sa recherche. En fait, d'après l'Agence Belga, il se rend dans le cantonnement de l'ONU, qui jouxte le camp Léopold, à quelques

(59) Agence Belga, Nouvelles d'Afrique, nos 14 et 22, 14 septembre 1960.

mètres de la maison du général Kettani. Il y passera la nuit avec le général Lundula (60).

Le 15 est à nouveau une journée à rebondissements : tout le camp Léopold, où se retrouvent tous les protagonistes, sera toute la journée en émoi. Il y a d'abord le nouveau général que Lumumba a promu, Maurice Mpolo. Puis Mobutu, qui arrive vers 7 h 30 pour expliquer aux soldats ses intentions. Les deux hommes tentent mutuellement de se neutraliser et donnent des ordres contradictoires aux soldats (61). La discussion se poursuit jusqu'à l'arrivée de Lumumba lui-même. Ce dernier a d'abord un tête-à-tête avec le colonel. Que se sont dit les deux hommes ? On peut supposer que Mobutu a expliqué à Lumumba qu'il n'avait pas pris le pouvoir, qu'il n'agissait que dans l'intérêt de Lumumba, qu'il n'était pas son ennemi, qu'il « roulait bien pour lui » et qu'il voulait seulement accorder à tout le monde un temps de réflexion pour arriver à une réconciliation, etc. En tout cas, il laisse Lumumba libre de ses mouvements. Le Premier ministre téléphone alors à son cabinet et demande à Serge Michel de réunir les journalistes. Comptait-il annoncer qu'il était parvenu à un accord avec Mobutu ? A la question que lui pose S. Michel : « Et Mobutu ? », il répond laconiquement : « C'est fini », ce que Serge Michel interprète comme une neutralisation de Mobutu (62).

Pendant ce temps, toutefois, les palabres continuent au camp Léopold, où Lumumba tient une réunion avec des officiers de l'ANC, « réunion qui se termine un peu après 12 h dans la plus grande confusion (63) ». Une foule de soldats a fait en effet irruption dans le local où se tient

(60) Agence Belga, *Nouvelles d'Afrique*, nos 37, 39, 41, 42 et 46, 15 septembre 1960.

(61) J. KESTERGAT, p. 81.

(62) Récit de S. MICHEL dans *Afrique action*, 17 octobre 1960, p. 12. Par la suite, S. Michel faisait diffuser un communiqué dans lequel il était annoncé que « les manœuvres de Mobutu, corrompu par les impérialistes, avaient été déjouées par la réaction de notre armée nationale ». Quelques heures après, Mobutu faisait arrêter l'intéressé et ordonnait son expulsion (S. MICHEL, *Uhuru Lumumba*, p. 234).

(63) R. DAYAL, p. 70.

Lumumba : ils réclament une meilleure solde, de meilleures conditions de vie, de meilleures armes... « Certains soldats agressèrent Lumumba et crachèrent sur lui, d'autres le frappèrent. Beaucoup d'assaillants étaient des soldats baluba qui criaient vengeance pour les massacres commis au Kasai. Non sans peine, le Premier ministre réussit à se réfugier au mess des officiers ghanéens qui lui accordèrent leur protection. Il ne dut son salut qu'à l'intervention de R. Dayal qui parvint à le faire évader du camp vers 20 h 15 (64). »

Dès la fin de l'après-midi, Mobutu paraît avoir gagné la partie. Vers 15 h 30, une colonne de blindés, envoyée par son « parent » Bobozo, est venue de Thysville et a vraisemblablement fait la différence. Dans le courant de l'après-midi, Mobutu circule à sa tête dans les rues de Léopoldville (65).

Quant à Lumumba, il se cache pendant quelques jours. Le soir des incidents au camp Léopold, il était hébergé à l'ambassade du Ghana. Le lendemain, on le retrouve réfugié dans la résidence de Bomboko, parti à New York pour présider la délégation congolaise (66). Dans les jours qui viennent, il demande et obtient une protection de militaires ghanéens à sa résidence, protection qui sera assurée jusqu'au mois de novembre. Il n'est ni vraiment prisonnier, ni placé en résidence surveillée : il est en tout cas neutralisé.

L'embrouille de septembre

Dans les semaines qui suivent, le colonel Mobutu va progressivement s'imposer comme la seule autorité de fait à

(64) Le récit le plus complet de cette journée est donné par R. DAYAL, pp. 70-71.

(65) Agence Belga, *Nouvelles d'Afrique*, nos 37, 39, 41, 42 et 46, 15 septembre 1960.

(66) C'est un Bomboko étonné qui, téléphonant chez lui, tombera sur Lumumba (voir M. KALB, p. 100).

Léopoldville. Le jeune officier décrit comme « faible et hésitant » apparaît sous son nouveau (vrai ?) jour. Il cesse désormais de hanter le Royal et ses amis de l'ONU. Kettani juge son protégé « de plus en plus arrogant, de plus en plus froid et souffrant d'illusion de grandeur (67) ». Lorsque William Ugeux le rencontre en décembre, il a l'impression d'avoir affaire à un autre homme : il est frappé « par l'autorité dont le colonel fait preuve et surtout par son mépris affiché à l'égard des politiciens (68) ».

Au sein de l'armée, certes, sa position n'est pas encore solide. Trois jours après son coup d'État, il fait l'objet d'une tentative d'enlèvement et d'assassinat perpétrée par un de ses anciens amis, le major Vital Pakassa. Averti, Mobutu parvient à désarmer le major avec l'aide de soldats de l'ONU (69). Le 20, un coup de feu est tiré sur sa résidence (70). Le 23, quatre cents soldats non armés assiègent sa résidence : ils réclament de l'argent. Selon un correspondant de la radio belge, il s'agissait pour la plupart de nouvelles recrues destinées à former un bataillon de paracommandos et qui avaient été abandonnées à elles-mêmes, sans solde et sans nourriture (71). D'une manière générale, l'armée reste indisciplinée, fractionnée selon des clivages ethniques et livrée à elle-même à l'intérieur du pays.

Mais, à Léopoldville, Mobutu parvient à faire face. Il peut compter sur la loyauté certaine de deux compagnies de gendarmes, de la prévôté militaire et surtout de la compagnie de blindés de Thysville (72). Plus tard, il aura barre sur les paracommandos, dont il fera sa garde prétorienne. Plus personne ne peut désormais contester son autorité au niveau qu'il occupe. Le commandant en chef, V. Lundula, se fait invisible (il sera arrêté en septembre), tandis que le « général » M. Mpolo, après une arrestation mouvementée, quittera la capitale pour sa région d'origine.

(67) R. DAYAL, p. 90.

(68) Entretien avec W. UGEUX.

(69) M. KALB, p. 97.

(70) Agence Belga, Nouvelles d'Afrique, n° 12, 20 septembre 1960.

(71) Communication d'H. JONET (M. Chaidron) à l'INR, 21 septembre 1960.

(72) Témoignage de M^{re} JADOT in *La Libre Belgique*, 16 novembre 1960.

Sur le plan civil, les deux gouvernements rivaux — celui de Lumumba et celui d'Iléo — n'existent plus que sur le papier. Le « collège des commissaires » qui est installé officiellement par Mobutu le 20 septembre et qui est formé quasi exclusivement d'universitaires devient la seule autorité administrative de fait. Les commissaires prennent possession le 21 de tous les bâtiments ministériels sous la protection d'un convoi militaire (73) ; tous les ministres sont expulsés de leur logement de fonction. Ce collège reçoit, le 29, une consécration légale par un décret-loi constitutionnel signé par Kasa-Vubu, qui, neutralisé lui aussi, organisera le même jour une cérémonie à sa résidence en l'honneur des commissaires et en présence des représentants diplomatiques de dix-sept pays.

La machine administrative et financière est remise en route, ou en donne à tout le moins les apparences. Dans les domaines des finances publiques et de l'administration, elle bénéficie de l'apport de conseillers de l'ONU et de professeurs de l'université Lovanium (F. Herman, B. Verhaegen, J.L. Lacroix). Une agence de recrutement est mise sur pied par deux d'entre eux pour organiser le retour de certains fonctionnaires ; elle dispose même d'une antenne à Bruxelles. Dans le courant d'octobre, on pare au plus pressé par une série de décrets : sur la réglementation des changes — les avoirs de la banque centrale ont fondu à 1,2 milliard, et sont d'ailleurs gagés —, sur la création d'un « Conseil monétaire ». On ébauche les grandes lignes d'un statut des agents de l'administration, d'une « École nationale de droit et d'administration ». En bref, « au début de leur action, les commissaires ont suscité un début de redressement ou au moins un arrêt dans le mouvement de détérioration (74) ». *Statu quo* bien fragile, cependant : un expert des Nations unies, M. Paravicini, parle dans un de ses rapports (février 1961) d'une « brève parenthèse de tranquillité qui a donné lieu à des nouvelles espérances », mais

(73) Entretien avec F. HERMAN.

(74) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 887.

qui, selon lui, ne dura que deux mois (75). En fait, au moment où ils terminent leur mandat (février 1961), le bilan de leur action n'est guère positif. Si l'on en juge par une des rares études réalisées par le ministère belge des Affaires africaines, aucune amélioration spectaculaire ne se dessine : les exportations sont en diminution depuis octobre, les réserves de change continuent à se tarir et compromettent sérieusement la convertibilité du franc congolais, les importations plafonnent au niveau de juillet, l'inflation, en grande partie liée aux avantages que se confèrent les fonctionnaires, prend son envol, la planche à billets est lourdement mise à contribution pour combler un déficit budgétaire qui va en s'accroissant (300 millions par mois au lieu de 11 précédemment), les avances de la banque centrale doublent entre le 31 août et la fin décembre (76). Enfin, selon le professeur H. Leclercq, la corruption s'installe un peu partout (77).

Politiquement et surtout constitutionnellement, rien n'est réglé. Le collège des commissaires de Mobutu a certes un pouvoir de fait, mais il n'a pas de légitimité internationale. Ses relations avec l'ONU ne sont pas bonnes, et seront même franchement mauvaises à partir du mois d'octobre. Comme naguère les ministres de Lumumba, les membres du collège, qui ne sont pas loin de considérer qu'ils sont « ministres » à part entière, supportent mal ce qu'ils considèrent comme une tentative de mettre le Congo sous tutelle. Ils se heurtent au « grand dessein » de Hammarskjöld, qui veut faire du Congo un test de crédibilité en matière d'assistance technique internationale (78). Ils s'affrontent aux représentants de l'organisation à l'occasion de la protection accordée à Lumumba par les militaires ghanéens et guinéens, à l'occasion de la non-reconnaissance par les fonctionnaires de l'ONU du « nouveau régime », à

(75) *IDEM.*

(76) Ministère des Affaires africaines, direction des Études économiques, « Rapport sur la situation économique de la république du Congo », Bruxelles, février 1961.

(77) Entretien avec H. LECLERCQ.

(78) Voir chapitre 8.

l'occasion de leur refus d'autoriser la passation d'accords bilatéraux de coopération technique (79)...

Du côté américain, le soutien n'est pas non plus évident. Même si Timberlake, qui est en contact fréquent avec Mobutu depuis le 15, chante ses louanges auprès de ses supérieurs — « Mobutu est tout à fait honnête et dévoué (80) » —, même si le colonel a donné des gages d'anticommunisme en ordonnant l'expulsion des ambassadeurs d'URSS et de Tchécoslovaquie, la position du Département d'État reste très prudente : « Vous devez, signifie-t-on à Timberlake le 20 septembre, limiter vos contacts avec le seul Kasa-Vubu, auprès duquel vous êtes accrédité et qui, en tant que chef de l'État, paraît être la seule entité gouvernementale qui a une légitimité incontestable (81). »

Du côté belge, on n'est pas prêt non plus à changer son fusil d'épaule : Kasa-Vubu et le gouvernement Iléo, dit-on, sont les seules autorités légitimes. Wigny a été très mécontent d'apprendre que des Belges (il s'agit de Marlière, du consul belge à Brazzaville, Dupret, et de l'agent de la Sûreté belge André Lahaye) auraient monté le « coup des commissaires (82) ». Au ministère des Affaires africaines, l'épisode du coup d'État ne change rien à une politique qui est tout entière orientée vers un soutien et un renforcement de la position katangaise. « En septembre, rapporte Jan Hollants Van Locke, l'ancien chef de cabinet de Ganshof qui est devenu l'attaché de presse du ministre des Affaires africaines (D'Aspremont Lynden), les options katan-gaises étaient les seules qui comptaient. Ni Wigny, ni même le gouvernement n'avaient de prise sur le tandem Rothschild-D'Aspremont qui n'avaient d'autres perspectives que de faire des coups fumants et fumeux en faveur de leurs

(79) Ces différents heurts sont étudiés dans J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 900-907.

(80) Télégramme n° 746 de l'ambassade des États-Unis à Léopoldville, 18 septembre 1960.

(81) Télégramme n° 846 du Département d'État à l'ambassadeur Timberlake, 20 septembre 1960.

(82) Entretien avec A.

Katangais (83). » Les deux enseignants belges qui font du recrutement en Belgique pour le compte du collège des commissaires ne reçoivent aucun appui à Bruxelles (84).

Enfin et surtout, il y a l'hypothèque Lumumba, qui, diminué politiquement, mais officiellement toujours libre de ses mouvements, devient un gêneur dont on ne sait trop que faire. Les Américains sont unanimes pour qu'on en finisse avec lui, pour qu'on le mette aux arrêts, pour qu'on empêche et démente toute tentative de conciliation entre lui et Kasa-Vubu (85). Rappelons que la CIA met en œuvre ses projets d'élimination physique pendant les mois de septembre, octobre et novembre. Quant aux Belges, le ministre Wigny a fait clairement savoir à son représentant à Brazzaville, le consul Dupret, qu'il faut « mettre Lumumba hors d'état de nuire (86) ».

Qui dit arrestation de Lumumba dit ANC, et donc Mobutu. Or celui-ci adopte une attitude que l'on ne manque pas de qualifier d'hésitante et d'ambiguë, mais qui est en réalité celle d'un tacticien prudent. On n'a pas compris à l'époque que le colonel joue un jeu tout à fait personnel, *faisant alterner l'intimidation et la médiation*.

La médiation (entre Kasa-Vubu et Lumumba) est la « tarte à la crème » de la vie politique congolaise depuis la destitution du Premier ministre par le chef de l'État. Le processus s'est enclenché d'abord au Parlement, le 7 septembre, avec la nomination d'une « commission compromise » chargée de rétablir l'entente entre Kasa-Vubu et Lumumba (cette commission proposera la constitution d'un gouvernement remanié, le 14 septembre) (87). Il s'est poursuivi par des initiatives diverses : celle de l'ambassadeur du Ghana, A. Djin (88), celle du président Nkrumah lui-même (89), celle d'un consultant haïtien de l'ONU, Jean

(83) Entretien avec J. HOLLANTS VAN LOCKE.

(84) Entretien avec B. VERHAEGEN.

(85) M. KALB, pp. 133-135.

(86) G. HEINZ et H. DONNAY, p. 31.

(87) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 849 et 864.

(88) C. HOSKYNYS, *The Congo since Independence*, p. 216 ; K. NKUMAH, pp. 58-66.

(89) Lettre de NKUMAH à Kasa-Vubu, in NKUMAH, pp. 57-58.

David (90), celle du représentant de M. Hammarskjöld, R. Dayal (91), celle de Frantz Fanon (92)... On fit grand cas, le 17 septembre, d'un accord signé par Kasa-Vubu et Lumumba en présence de Jean David, qui avait rédigé le projet (93). Mais le texte du projet d'accord portait sur la répartition des compétences respectives du Premier ministre, des ministres et du chef de l'État, et non sur une réconciliation nominale entre Kasa-Vubu et Lumumba. En fait, une telle réconciliation était impensable à ce moment. Pour Lumumba, il n'était pas question de renoncer à son mandat, comme le voulait Kasa-Vubu et comme le lui suggéraient certains de ses amis (F. Fanon, par exemple). En outre, elle aurait coupé l'herbe sous le pied du colonel Mobutu, qui vient à peine d'entrer en scène.

Pourtant, ce dernier joue le jeu. A partir du 20 septembre, il se lance ostensiblement dans une « mission de conciliation ». Le 22, il se rend avec le général Kettani chez R. Dayal pour l'entretenir d'un plan de réconciliation qui se déroulerait sous l'égide de l'ONU et qui impliquerait la tenue d'une table ronde. « Il ne put contacter Lumumba car sa ligne téléphonique était coupée ; il ne voulait pas se rendre [chez le Premier ministre] par crainte d'être assassiné », rapporte Dayal (94). Il le rencontre finalement deux jours plus tard. « L'entretien est orageux, affirme l'Agence Belga, mais se termine finalement par une accolade (95). » Lumumba a demandé la libération de Gizenga et de Mpolo, que Mobutu avait ordonnée la veille : le colonel y consent pour démontrer « sa générosité et sa crainte de Dieu (96) ». Le 26, Mobutu délègue vingt-six militaires, dont son aide de camp, Pwati, pour aller discuter avec Lumumba. Il annonce à la suite de cet entretien qu'il enverra aussi des

(90) R. DAYAL, p. 69 ; J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 866.

(91) R. DAYAL, p. 69.

(92) Entretien avec S. MICHEL, janvier 1981, p. 11.

(93) Voir le texte de l'accord dans J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 867.

(94) R. DAYAL, p. 86.

(95) Agence Belga, Nouvelles d'Afrique, n° 1, 24 septembre 1960 ; G. HEINZ et H. DONNAY, p. 35.

(96) R. DAYAL, p. 86.

émisaires chez Moïse Tshombe (97) et évoque à nouveau la tenue d'un projet de table ronde nationale.

Il prend bien soin de ne pas apporter publiquement sa caution à Kasa-Vubu. Il refuse ostensiblement d'assister à la réception que celui-ci a organisée le 29 pour l'intronisation des membres du collège des commissaires et fait diffuser un communiqué affirmant sa « neutralité absolue ». Mais il ne fait rien pour empêcher que les commissaires ne s'y rendent et pour prévenir la publication du décret-loi que le chef de l'État signe pour institutionnaliser le collège (98). Il ne cesse d'affirmer haut et clair qu'il n'a rien contre Lumumba, mais que l'armée devait réagir devant les désordres politiques (99). Le 6 octobre, il crée l'émoi à Léopoldville en évoquant la possibilité de rouvrir le Parlement « si telle est la volonté de la majorité des parlementaires (100) ». Le même jour, des rumeurs circulent sur la création d'un nouveau gouvernement Lumumba, qui serait formé par Lumbala et Mobutu (101).

Le colonel pense-t-il sérieusement qu'un compromis est possible entre le président et Lumumba ? Est-il réellement partisan d'une telle entente ? Juste avant son coup d'État, il avait déclaré à Dayal qu'à ses yeux « Lumumba ne pouvait plus fonctionner comme Premier ministre ». De son côté, ce dernier n'est pas dupe. Quelques jours après son entrevue avec la délégation des vingt-six militaires, il fait parvenir un message à son ami Finant, gouverneur de la Province orientale, dans lequel il réclame à l'avance le projet de table ronde dont Mobutu l'a entretenu : pour lui, le Parlement reste la seule et unique institution légitime au Congo (102). Tout ce qu'il peut éventuellement admettre, c'est un remaniement du gouvernement, qu'il annonce le

(97) Agence Belga, *Nouvelles d'Afrique*, n° 32, 26 septembre 1960 ; Agence Belga, *Nouvelles d'Afrique*, n° 19, 27 septembre 1960.

(98) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 874.

(99) Entretien entre le colonel Mobutu et M. Chaidron *in* communication d'H. JONET à l'INR, 16 septembre 1960.

(100) *Le Courrier d'Afrique*, 6 octobre 1960.

(101) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 3, p. 320.

(102) Télégramme publié dans M. BORRI, p. 128.

7 octobre et qui pourrait inclure des personnalités comme Bolikango, Kalonji et Adoula (103).

Parallèlement à la médiation, le colonel Mobutu joue aussi le jeu de l'intimidation. Le jour même où l'on apprend qu'un projet de réconciliation pourrait intervenir entre Kasa-Vubu et Lumumba (18 septembre), il informe l'ambassadeur des États-Unis qu'« il allait faire arrêter Lumumba et plusieurs de ses associés ». Le lendemain, il intime l'ordre à l'ambassade de Guinée de remettre Gizenga, qui s'y est réfugié, à la disposition de la police militaire (104). Le 21, il envoie des troupes pour arrêter Lumumba, mais en est empêché par les soldats ghanéens. Dans les jours qui suivent, Kasa-Vubu et lui s'indignent de l'attitude partielle des Ghanéens et demandent leur retrait du Congo. Le 10 octobre, une nouvelle tentative d'arrestation a lieu. Quelque deux cents soldats y participent, mais le mandat d'arrêt produit par les militaires est jugé irrecevable, selon Dayal, étant donné qu'il « émanait de l'autorité militaire » (c'est-à-dire de Mobutu) et que le nom de Lumumba y figurait comme député, ce qui requérait au préalable une levée de l'immunité parlementaire de l'intéressé (105).

Mais Mobutu veut-il réellement arrêter Lumumba ? D'après Dayal, qui est soumis à de fortes pressions de l'ambassadeur des États-Unis, la volonté de Mobutu n'est pas du tout évidente. Pour lui, la tentative du 10 octobre est surtout une « démonstration de force militaire » : « Le colonel se retira par la suite tranquillement », écrit-il (106). Après cette date, il s'oppose même à tout nouveau coup de force contre la résidence du Premier ministre. « Il n'appartient pas au Président Kasa-Vubu, neutralisé, d'ordonner l'arrestation de quiconque [...]. Le mandat d'arrêt [contre Lumumba] reste valable, dit-il, mais lui seul, Mobutu, n'en autoriserait l'usage que si P. Lumumba cherchait à

(103) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 3, p. 320.

(104) Agence Belga, Nouvelles d'Afrique, nos 15, 16, 19, 24 et 30, 19 septembre 1960.

(105) R. DAYAL, pp. 133-134.

(106) *IDEM*, p. 134.

sortir pour faire de la politique (107). » Il résiste même aux pressions de certains membres du collège, Nussbaumer (qui menace de démissionner), Bomboko et Ndele (le 15 octobre, ce dernier a été agressé par une bande de « jeunes-ses » du MNC-Lumumba), qui réclament l'arrestation de Lumumba. « Le colonel a subi un lavage de cerveau de l'ONU », déclare, dépité, le commissaire à l'information le jour où le blocus de la résidence du Premier ministre par l'ANC est levé sans explication (108). Le consul de Belgique à Brazzaville, qui relaie ses informations, écrit dans un télégramme à Elisabethville : « Il ne fait aucun doute que Mobutu empêchera par tous les moyens l'arrestation de Lumumba (109). »

Indécis, hésitant, incapable de se décider, le colonel ? Certes, il craint pour sa vie. Il apparaît souvent à ses interlocuteurs comme épuisé (110). On le serait à moins. La situation politique, et en particulier la sienne, est précaire : les manifestations parfois violentes des jeunes MNC-Lumumba, les tentatives d'assassinat, réelles ou supposées, les empoignades, sont monnaie courante en septembre et octobre. Kasa-Vubu vit terré dans sa résidence. Les commissaires aussi ont peur : ils demandent même à un de leurs conseillers, F. Herman, de les entraîner au manie-ment des armes dans une carrière abandonnée (111).

Mais Mobutu n'est-il pas en définitive cet homme qui teste son pouvoir et qui en fait l'apprentissage ? N'a-t-il pas compris que, dans une situation aussi mouvante, sur le plan militaire, politique et constitutionnel, le mieux est de rester, comme le prince de Machiavel, insaisissable ? En présence de l'ambassadeur Timberlake, il fait mine d'être fatigué par les incartades de Lumumba et est d'accord pour l'arrêter. En présence des fonctionnaires de l'ONU, il manifeste sa volonté d'être un médiateur dans le conflit. Aux amis de Lumumba, il promet, comme à Luis Lopez Alva-

(107) G. HEINZ et H. DONNAY, p. 38.

(108) *IDEM.*

(109) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 2, p. 298.

(110) R. DAYAL, p. 86.

(111) Entretien avec F. HERMAN.

rez, qu'il va « bientôt retirer ses soldats de la résidence du Premier ministre (112) ». A Kamitatu, qui tente aussi une médiation, il affirme « qu'il garde toute son estime pour Lumumba » et qu'il « mettra un terme à la situation dès que le calme sera revenu ».

Cette « indécision calculée » est en définitive payante, en tout cas pour sa position dans l'armée. Kamitatu rapporte à ce sujet que la solde de l'ANC du mois de septembre (380 millions de F) a pu être réunie grâce à l'intervention de l'ambassadeur des États-Unis, auquel il avait promis de « lever la mesure de neutralisation » contre Kasa-Vubu (113).

Dans ce jeu de dupes de septembre et octobre, Lumumba est en fin de compte le perdant, même si, en théorie, il reste incontournable dans un exécutif congolais à reconstituer. Par ses récriminations véhémentes contre la partialité des soldats ghanéens et guinéens qui protègent Lumumba, par son harcèlement (suivi ou non d'arrestations) des alliés du Premier ministre — Gizenga et Mpolo en septembre, Kashamura et Sendwe en octobre, Kamitatu et d'autres cadres lumumbistes en novembre —, Mobutu a contribué à l'isoler insensiblement et inexorablement, à grignoter toutes ses alliances. En septembre et au début octobre, Lumumba est sorti l'une ou l'autre fois pour tenir des meetings devant une foule enthousiaste (114). Il a également essayé de quitter Léopoldville pour se rendre, à l'aide d'un avion ghanéen, à New York, où il voulait plaider sa cause aux Nations unies (115). Mais, à partir de la mi-octobre, il est bel et bien « assiégé » dans sa résidence et ne pourra plus en sortir sinon en s'évadant : un double cordon de l'ANC et de l'ONU monte la garde en permanence devant son domicile. L'île de Sainte-Hélène n'est désormais pas loin de l'île d'Elbe.

(112) L. LOPEZ ALVAREZ, p. 126.

(113) Cl. KAMITATU, p. 74.

(114) G. HEINZ et H. DONNAY, p. 37.

(115) M. KALB, p. 106.

La résidence surveillée La détention et la mort

A partir du 10 octobre, Lumumba est donc « mis hors d'état de nuire ». Ses contacts avec l'extérieur sont devenus difficiles et épisodiques : seules la ligne téléphonique de la garde de l'ONU et, selon A. Kashamura, « quelques informatrices (1) » jeunes et jolies qui lui relatent les faits et gestes de ses adversaires le relie encore au monde extérieur.

Ses alliés politiques soit ont quitté Léopoldville, soit s'y terrent : quelques amis fidèles parviennent à entrer en contact avec lui par l'intermédiaire des diplomates africains que les gardes de l'ANC laissent entrer suivant leur humeur du moment. Si certains de ces diplomates, ghanéens et égyptiens surtout, peuvent encore lui rendre visite, ils sont bientôt mis sur la touche. Le 14 octobre, quatre Ghanéens sont expulsés par le collège des commissaires. A la mi-novembre, les Ghanéens Welbeck et Mensah sont arrêtés pour avoir été trouvés porteurs d'argent et de documents à transmettre à Lumumba. Déjà déclarés *personae non gratae* le 4 octobre par Kasa-Vubu, ils sont expulsés le 19, ce qui provoque un affrontement armé entre des soldats de l'ANC et le contingent ghanéen de l'ONU, affrontement

(1) A. KASHAMURA, p. 159.

au cours duquel le chef du camp Léopold, le lieutenant Nkokolo, trouve la mort (2).

A la fin du mois de novembre, Lumumba subit un revers politique majeur : après trois semaines environ de « palabres » aux Nations unies, c'est la délégation conduite par Kasa-Vubu et Bomboko qui est finalement accréditée par 53 voix contre 24 et 19 abstentions. Celle de Lumumba, qui devait être conduite par Thomas Kanza, toujours officiellement accrédité comme le représentant du gouvernement à l'ONU, n'a pu obtenir de visa pour les États-Unis : Timberlake a donné des ordres stricts dans ce sens (3). Outre que ce vote représente une débâcle cuisante pour le groupe afro-asiatique progressiste, il fait perdre à Lumumba ses dernières cartes politiques sur les plans national et international.

On possède peu d'informations fiables sur la manière dont Lumumba vit sa « quarantaine ». Les derniers journalistes qui ont pu s'entretenir avec lui l'ont trouvé tour à tour survolté, conciliant, désabusé et lucide. Il apparaît à Roger Louis, l'animateur de *Cinq colonnes à la une*, « plus grand, plus maigre, plus passionné que jamais, plus grave aussi [...]. Il avait appris à dominer sa fureur, mais même dominée, elle était encore impressionnante ». Devant lui, Lumumba fulmine contre Hammarskjöld : il prétend avoir des documents qui prouvent qu'une collusion existe entre le secrétaire général, l'Union minière et l'ONU, concrétisée par la personne du frère de M. Hammarskjöld. « Un peu avant que nous nous séparions, Lumumba m'a considéré longuement. Il avait retiré ses lunettes. Son regard était vague, comme tourné vers l'intérieur. "Ils auront ma peau... Je sais que je vais sûrement mourir." (4) »

Quelques semaines auparavant, un autre journaliste, le correspondant allemand Peter Scholl-Latour, a pu aussi l'interviewer : Lumumba le frappe par sa solitude d'homme

(2) Sur les arrière-plans de cette affaire, voir R. DAYAL, pp. 127-131, et J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 907 sq..

(3) R. DAYAL, p. 117.

(4) J. PREZELIN, pp. 258-259.

aux abois, d'« homme en danger » ; visiblement déçu du comportement de ses alliés africains, il parle de réconciliation, même avec Tshombe, de sa volonté de coopérer avec tout le monde, « surtout avec l'Occident ». Mais croit-il vraiment à son propre avenir ? A cette question, il répond « avec une sorte de religiosité intérieure » : « Je suis en mauvaise posture. Je devrai peut-être mourir pour l'unité et l'indépendance de mon pays. Peut-être devrai-je rendre au Congo un ultime et grand service en sacrifiant ma vie. L'Afrique a besoin de martyrs (5). »

Il revient sur ce thème de la mort et du martyr au cours d'une ultime conversation téléphonique avec Thomas Kanza : « L'un de nous, lui explique-t-il, doit se sacrifier si le peuple congolais doit comprendre et accepter l'idéal pour lequel nous luttons. Ma mort hâtera la libération du Congo et nous aidera à nous débarrasser du joug de l'impérialisme et du colonisateur (6). »

S'il est conscient de la précarité de sa situation, Lumumba n'est toutefois nullement résigné. Il reste toujours le politicien confiant dans son étoile, combatif, prêt à courir tous les risques. Il continue à refuser toute négociation sur sa place au gouvernement : il est et restera le Premier ministre légitime du Congo. Selon Kashamura, il s'est attelé, pendant sa mise en résidence surveillée, à un nouveau programme gouvernemental ; il élabore aussi de nouvelles combinaisons de gouvernement ; il songe à un projet de livre sur l'Église au Congo ; il rédige des statuts pour un « Front du peuple congolais » qui serait composé des partis nationalistes (7)... Mais, par-dessus tout, il songe à la création d'un nouveau front politique à Stanleyville, puis à son évasion de Léopoldville.

(5) P. SCHOLL-LATOUR, pp. 188-190.

(6) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 310.

(7) A. KASHAMURA, p. 159.

La fuite à Stanleyville

Le projet de repli sur Stanleyville est présent dans l'esprit de Lumumba depuis sa destitution par Kasa-Vubu, le 5 septembre. A. Kashamura rapporte que, le 7, il en a entretenu ses amis politiques en leur proposant de partir pour Stanleyville « pour y installer le gouvernement ». A l'exception de Gizenga, une majorité se dégagait contre cette idée et parvint à convaincre Lumumba de ne pas poursuivre ce projet. « Il faut, explique Kashamura, épargner au Congo les aventures de type coréen ou vietnamien (8). »

Peu avant que Lumumba soit placé en résidence surveillée, le bruit de son départ circule avec insistance. Un télégramme du consul Dupret à Élisabethville fait état de ce qu'il partirait « prochainement pour Stanleyville (9) ». A ce moment, cependant, il ne semble pas que Lumumba ait estimé devoir quitter lui-même la capitale : ce qu'il paraît rechercher, c'est un renforcement du « bastion nationaliste » à Stanleyville. Le 29 septembre, un télégramme de Lumumba au président provincial de la Province orientale, Finant, est intercepté à Brazzaville : le Premier ministre conseille à ce dernier de ne pas accepter la fiction que constituent les projets de table ronde de réconciliation nationale, de rester à son poste et « de consolider son action à Stanleyville (10) ».

Vers le 14 octobre, c'est-à-dire au moment où il est placé en résidence surveillée, son vice-premier ministre, Antoine Gizenga, a finalement réussi à échapper à la surveillance de la Sûreté et à gagner Stanleyville, où il est reçu comme le représentant du Premier ministre (11). La situation y est particulièrement confuse, surtout au sein de l'armée, où les militaires s'opposent à leurs officiers pour des questions de solde non payée. Le jour de son arrivée, Gizenga a pris

(8) A. KASHAMURA, « Le témoignage d'un compagnon », *Jeune Afrique*, 27 janvier 1964, p. 17.

(9) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 2, p. 298.

(10) Télégramme reproduit dans M. BORRI, p. 128.

(11) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 998.

contact avec les gendarmes du camp Ketele et a fait procéder le lendemain à l'arrestation de tout l'état-major. Arrêté lui-même vers le 20 novembre, il est libéré par les gendarmes le même jour et parvient, à partir de ce moment, à imposer son autorité sur tout le 3^e groupement militaire, notamment en procédant à une augmentation de la solde des militaires de rang inférieur (12). Sa tâche a été facilitée par l'arrivée du commandant en chef de l'ANC, Victor Lundula, qui, le 28, a repris le commandement du groupement et s'est mis sous les ordres de Gizenga (13). Autour de ce dernier va ainsi progressivement se reconstituer un « gouvernement central » comprenant un certain nombre d'anciens ministres de Lumumba et quelques députés qui sont parvenus à rejoindre Stanleyville via le Kwilu et le Kasai. Parmi eux, C. Gbenye, Mbuyi, Kashamura, Massena, et les parlementaires Bocheley-Davidson, Rudahindwa et G. Grenfell. « Chacun est porteur d'une lettre de recommandation du Président de la province de Léopoldville, Cl. Kamitatu [...]. Les itinéraires suivis divergent pour réduire les risques : les sections locales du PSA sont invitées à aider les fugitifs (14). »

Le projet de départ de Lumumba vers Stanleyville devient désormais plausible, surtout à partir du moment où la délégation conduite par Kasa-Vubu reçoit seule l'autorisation de siéger aux Nations unies, et lorsque Lumumba apprend par A.R. Bolamba, son ancien secrétaire d'État à l'Information, que Gizenga a réussi à consolider un embryon de troisième pouvoir en Province orientale (15). L'inactivité forcée et son désir de contrôler l'évolution de la situation dans son fief achèvent de pousser Lumumba à un départ rapide.

Le 15 novembre, un télégramme de l'ambassade de la RAU à Léopoldville est intercepté par les services secrets français ; Lumumba y entretient les diplomates égyptiens

(12) Sur les événements de Stanleyville en octobre-novembre, voir colonel MAMBIDA-BAHINZA, pp. 30-34.

(13) *IDEM*, pp. 34-35.

(14) G. HEINZ et H. DONNAY, p. 16.

(15) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 998-999.

de son désir de transférer le siège de son gouvernement à Stanleyville (16). Le lendemain, il est question, dans un autre télégramme, lui aussi intercepté, « d'organiser le transfert de Lumumba à Stanleyville », transfert pour lequel l'ambassade de la RAU demande le feu vert du Caire (17).

Selon Heinz et Donnay, Lumumba a remis à A.R. Bolamba une note manuscrite adressée aux ambassadeurs de Guinée et de la RAU, note dans laquelle il demandait que « soit mis à sa disposition un hélicoptère ou tout autre moyen de transport aérien à proximité de Léopoldville, en un point que Lumumba se chargerait d'atteindre (18) ». Aucun des deux ambassadeurs n'étant prêt à courir un tel risque, le Premier ministre rechercha alors une autre solution. Le 18 novembre, la dernière fille de Lumumba, Christine, étant décédée en Suisse, Lumumba adressa une requête formelle à l'ONU pour sa famille et pour lui-même : il demandait de pouvoir disposer d'un avion qui conduirait le corps de Christine à Stanleyville. Cette requête reçut une fin de non-recevoir de Dayal.

Ce dernier sait très bien qu'une fois à Stanleyville Lumumba y restera et que l'ONU sera critiquée pour avoir contribué « à y installer une autorité rivale, à promouvoir la guerre civile et la déstabilisation du pays (19) ». Lumumba n'a d'ailleurs pas caché ses intentions au représentant des Nations unies, qui paraît au courant des projets du Premier ministre : à la même époque, il lui a fait parvenir un message « pour lui conseiller ainsi qu'à ses partisans de rester à Léopoldville jusqu'à l'arrivée de la Commission de conciliation de l'ONU ». « Mais, ajoute Dayal dans ses mémoires, Lumumba répondit par un mot dans lequel il disait souffrir de claustrophobie et éprouvait le besoin de renouer le contact avec son peuple (20). »

Lumumba renonce alors à s'adresser à l'ONU. Le corps de Christine sera acheminé par avion commercial à Lulua-

(16) M. BORRI, p. 147.

(17) *IDEM*, pp. 149-150.

(18) G. HEINZ et H. DONNAY, p. 18.

(19) R. DAYAL, p. 133.

(20) *IDEM*.

bourg, puis, de là, à Wembo-Nyama, à la diligence de son ami B. Mukenge, gouverneur de la province du Kasai (21).

Le dernier « plan d'évasion » sera le bon. Puisque toute demande officielle est rejetée, il ne reste que la solution d'un départ en catimini.

Lumumba a dû s'y résoudre de mauvaise grâce : en effet, son départ sera assimilé à une « fuite », et son orgueil en souffre. Dans le communiqué qu'il fera transmettre à la presse par Kanza, il tiendra à affirmer haut et clair qu'il n'est pas un fuyard et qu'il a voulu se rendre à Stanleyville uniquement pour des motifs familiaux (22).

Le 23 au matin, un ancien membre de son cabinet, Bernardin Mungul Diaka, est prié d'aller explorer la route vers le Kwilu. « Diaka fait l'expérience : la route n'est pas barrière ; les bacs assurent le passage régulier des rivières et il repère à 90 km environ de Léopoldville une petite plaine de secours d'Air Brousse. Rapport de cette mission est fait aux ambassadeurs de Guinée et de la RAU ainsi qu'à Lumumba (23). » Le même jour, Lumumba charge Okito, président du Sénat, d'une « mission spéciale » auprès des mêmes ambassadeurs des pays afro-asiatiques « pour leur faire part de certaines propositions d'extrême urgence et d'une importance vitale pour la réussite de notre action » (24). Sans doute Okito insiste-t-il à nouveau sur l'appui logistique indispensable pour la réalisation de l'évasion de Lumumba, et notamment sur la mise à sa disposition d'un avion qui décollerait de l'aérodrome de secours que Mungul Diaka a repéré près de la capitale. Mais ni Le Caire, ni Conakry ne donneront le feu vert pour une opération de ce type ; tout au plus Lumumba bénéficiera-t-il de la « protection » d'un officier de l'ONU qui l'accompagnera jusqu'à la sortie de Léopoldville. Il faudra donc se résigner à partir par la route.

(21) Lettre de P. LUMUMBA à B. Mukenge, le 24 novembre 1960, Archives du CEDAF-ASDOC.

(22) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 1 053.

(23) G. HEINZ et H. DONNAY, p. 18.

(24) Ordre de mission paru dans *Le Courrier d'Afrique*, Léopoldville, 8 décembre 1960.

Le 26, Lumumba fait parvenir à Thomas Kanza, par l'intermédiaire d'un officier marocain, un message dans lequel il annonce son départ pour le lendemain soir : il le prie de diffuser vingt-quatre heures après son départ un communiqué destiné à « semer la confusion chez ceux qui entreprendraient de le poursuivre (25) ».

Le 27 au matin, il prend contact avec Kamitatu par l'intermédiaire de deux officiers guinéens de l'ONU. Ceux-ci lui demandent de prêter à Lumumba son nouveau véhicule — une Peugeot bleue — qui doit permettre au Premier de gagner Stanleyville le soir même. Kamitatu refuse d'abord, puis téléphone à Lumumba. Une altercation s'engage entre les deux hommes. Lumumba enrage. Jusqu'au bout, on lui met des bâtons dans les roues. « Comme toujours, raconte le président provincial, je conseille la prudence. Je ne peux approuver sa décision de partir sans préparatifs sérieux. Il s'énerve, m'accuse de m'être moi aussi laissé acheter par les impérialistes (26) et de vouloir sa mort. Il clame que je fais passer mon intérêt égoïste avant celui de la population (27). »

Kamitatu n'est pas le seul à s'opposer au départ. La veille, Thomas Kanza, son père, ainsi que le ministre Mahamba ont réussi à joindre Lumumba pour le dissuader de partir (28). Ils ont beau lui faire valoir qu'il va perdre la protection de l'ONU, rien n'y fait.

Abasourdi devant le flot de récriminations de Lumumba, Kamitatu cède finalement. Non seulement il lui prête sa voiture, mais participe activement aux ultimes préparatifs. Il alerte les autorités locales du Kwilu pour que les bacs des rivières séparant Léopoldville du Kasai abordent la rive gauche ; il prend contact avec la tour de contrôle de Kikwit et prévient le commissaire de police de Kenge et de

(25) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, pp. 310-311.

(26) Un télégramme de l'ambassade de la RAU au Caire daté du 16 novembre laissait percer des réserves sur la fiabilité de Kamitatu, qui, selon les diplomates égyptiens, était partisan d'une coopération avec Mobutu et les commissaires (voir le texte du télégramme dans M. BORRI, p. 148).

(27) Cl. KAMITATU, p. 76.

(28) Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 310.

Kikwit pour qu'on facilite la traversée ; il prépare un plan de route détaillé et fournit même un déguisement (deux uniformes de police) ; il insiste enfin : « Pas de meeting, ni de contacts avec l'armée, ni avec la population. Se rappeler ce que signifie être un fugitif et aller droit au but (29). »

Le soir même, Lumumba quitte sa résidence forcée, accompagné d'un chauffeur au volant de la Chevrolet du MNC (30). Il pleut à torrents et la garde de l'ONU ainsi que les soldats de l'ANC ont cherché refuge un peu à l'écart. Le fugitif rejoint d'abord l'ambassade de Guinée, qui est le point de rendez-vous. C'est de là que s'ébranle, avec beaucoup de retard sur l'horaire, un convoi de trois véhicules comprenant, outre le Premier ministre, sa femme et son fils, Bernardin Mungul Diaka, qui pilote la Peugeot de Kamitatu, le député MNC Joseph Shako, l'ancien chef de cabinet du ministre Mpolo, Louis Akunda, Victor Wugudi, un des secrétaires de Lumumba, Joseph Okito, président du Sénat, l'officier V. Pakassa, et un militaire guinéen.

Le voyage, improvisé dans la plus grande hâte, sera loin d'être l'équipée discrète et organisée qui était prévue. Tout d'abord, les instructions de Kamitatu n'ont pas été respectées : les passeurs du bac sur le Kwango ne se trouvent pas sur la rive gauche, comme convenu, et il faut aller les chercher en pirogue de l'autre côté du fleuve. Ensuite, un incident a lieu à Kenge le 28 à 11 h du matin : la voiture pilotée par Diaka, qui est arrivée en éclaireur, est arrêtée par des militaires soupçonneux ; ses occupants sont tabassés et ne sont libérés que vers 17 h par le commissaire de police et Lumumba, qui est arrivé sur place à 14 h.

Finalement, le convoi quitte Kenge vers 10 h : une petite escorte de deux ou trois soldats, un commissaire de police et un camion rempli d'essence ont été fournis aux fugitifs. Le retard est déjà considérable : l'arrivée du Premier ministre et de sa suite à Kenge avait été prévue par Kamitatu pour 6 h du matin (31).

(29) Cf. KAMITATU, p. 77.

(30) Sauf indications contraires, la relation de la fuite est fondée sur l'enquête menée par G. HEINZ et H. DONNAY.

(31) Cf. KAMITATU, p. 78.

Selon le président provincial, une erreur est alors commise par les fugitifs. Au lieu de suivre la route dite des plateaux, qui est peu fréquentée, le convoi emprunte celle qui va de Masi-Manimba à Bulungu (32). C'est dans cette localité, où il est arrivé le 29 au matin, que Lumumba est reconnu et est pratiquement contraint — à l'incitation de B. Mungul-Diaka, selon Kamitatu (33) — de tenir un premier meeting public sur le marché central. Or, Bulungu est un des sièges d'exploitation des plantations Lever du Congo, et un employé portugais a identifié Lumumba. Il prévient la direction, laquelle alerte ensuite par phonie les autorités militaires.

Le reste de l'équipée se transforme alors en une sorte de « voyage triomphal » pour Lumumba, qui tient à nouveau un meeting à Mangai le 30 au matin. La petite troupe s'agrandit ce soir-là avec l'arrivée de trois autres fugitifs — Pierre Mulele, V. Lubuma et Gabriel Yumbu —, qui viennent de Kikwit, où ils ont tenu eux aussi un meeting « pour faciliter la traversée de la région pour Lumumba », estime L. Martens (34).

Le 1^{er} décembre, Lumumba et ses amis se trouvent à Port-Francqui, au Kasai, où l'administrateur de territoire offre un déjeuner en leur honneur : le Premier ministre se croit désormais en lieu sûr. C'est pourtant à Port-Francqui qu'a lieu la première tentative d'arrestation de Lumumba, par le commandant du camp militaire. Alertée, la petite garnison de soldats ghanéens intervient pour le libérer. Départ, ensuite, pour Mweka, où une foule nombreuse lui réserve à nouveau un accueil triomphal : malgré les conseils prodigués par ses compagnons de route, Lumumba y prend encore la parole dans l'après-midi. L'étau se resserre insensiblement autour de lui. Des renforts militaires sont arrivés à Mweka, et Lumumba, prévenu, doit fuir précipitamment. A-t-il été alors décidé de changer d'itiné-

(32) A Masi-Manimba, deux des fugitifs, V. Pakassa et J. Okito, ont pris la route de Kikwit pour se rendre sans doute à Tshikapa. Ils seront arrêtés le 30 novembre.

(33) Cf. KAMITATU, p. 78.

(34) L. MARTENS, p. 93.

raire et d'éviter Luluabourg ? Selon Heinz et Donnay, le président provincial a conseillé à Lumumba de ne pas y passer, « l'armée étant divisée à son sujet ». Ou bien a-t-on voulu semer les poursuivants en leur faisant croire que le convoi se dirigeait vers Luluabourg ?

Toujours est-il que Lumumba et sa suite bifurquent soudainement vers la petite route menant à Lodi. Des crevaisons retardent encore la progression du convoi. Arrivés à Lodi vers 23 h, le 1^{er} décembre, les fugitifs sont encore ralentis par la traversée de la rivière Sankuru : les passeurs et le bac sont sur l'autre rive et ne répondent pas aux appels. Lumumba et trois de ses compagnons traversent alors la rivière en pirogue et mettent plus d'une heure à convaincre les passeurs de leur identité. Mais, à ce moment, les soldats lancés à leur poursuite à partir de Mweka sont arrivés sur l'autre rive.

Plusieurs versions ont circulé sur ce qui s'est produit alors (35). Kashamura affirme ainsi que Lumumba a retraversé le fleuve en connaissance de cause et malgré les conseils de ses compagnons, « pour aller sauver sa femme et son enfant (36) ». Un autre témoin prétend que Lumumba ignorait l'arrivée des poursuivants et a été immédiatement arrêté et emmené à Mweka. Une troisième version, moins lyrique, qui repose sur les informations d'« un témoin particulièrement bien placé (37) », estime que les soldats — ils auraient été seulement quatre ou cinq — ont franchi la rive droite de la rivière avec le bac envoyé par Lumumba. Ce dernier, dès qu'il les vit débarquer, commença à parler avec eux. Après une période d'hésitation, leur chef fit cesser la palabre et, après l'arrivée d'un camion chargé de soldats, fit emmener les prisonniers à Mweka. Lumumba, qui, d'après un témoignage de Mulele, avait accepté de se rendre (38), obtint de rester dans sa voiture avec son chauff-

(35) Voir G. HEINZ et H. DONNAY, p. 50.

(36) A. KASHAMURA, p. 169 ; Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 317.

(37) G. HEINZ et H. DONNAY, p. 50.

(38) « Ceci était parfaitement stupide, déclara plus tard Mulele à Kanza. Je n'aurais jamais cru que Lumumba serait aussi sentimental et confiant. » (Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 316).

feur et sa petite escorte de militaires, préalablement désarmée. Le convoi arriva à Mweka, le 2 décembre vers 5 ou 6 h du matin. « Là, profitant d'un relâchement de la vigilance des gardes de l'ANC, le chauffeur de Lumumba [...] fonça vers le camp de Ghanéens de l'ONU. » Ceux-ci refusèrent toutefois d'assurer la protection de Lumumba. « Des soldats congolais arrivèrent alors sur les lieux et trouvèrent Lumumba accoudé à l'arrière de la Peugeot. Ils le frappèrent à coups de crosse et l'emmenèrent. » Les autres fugitifs furent cependant libérés et s'égaillèrent dans la nature.

Ainsi se termine une escapade au cours de laquelle beaucoup de risques ont été pris : on n'organise pas une « cavale », fit remarquer Kamitatu, avec autant de monde : un camion, trois véhicules, une dizaine d'hommes, une femme et un enfant (39). La prudence s'imposait d'autant plus que cette cavale était prévue par bon nombre d'observateurs et d'adversaires, si elle n'était pas connue d'eux. A l'ambassade des États-Unis et à la CIA, on attend à la fin du mois une fuite imminente du Premier ministre. Larry Devlin, le chef de poste de la CIA, envisage vers le 15 novembre plusieurs plans pour le cas où Lumumba tenterait de sortir, « ce qui, affirme-t-il, doit se produire prochainement (40) ». L'un de ces plans, on l'a vu, consistait à dépêcher à Stanleyville un tueur professionnel, arrivé à Léopoldville le 21 novembre, pour y procéder à l'« exécution de Lumumba ». En outre, la teneur de tous les télégrammes échangés entre l'ambassade de la RAU et Le Caire à propos de la fuite à Stanleyville et interceptés à Brazzaville dut être portée à la connaissance des agents belges, français et américains de renseignement. Le correspondant du *Soir*, Jean Cordy, fait aussi allusion à un départ proche de Lumumba. « Patrice Lumumba va tenter de s'échapper de sa résidence pour gagner Stanleyville », écrit de son côté le correspondant de l'Agence France-Presse le 25 novembre. Enfin, Lumumba parle de son voyage à beaucoup de monde, par téléphone ou par lettre.

(39) C. KAMITATU, p. 78.

(40) M. KALB, p. 152.

Pourquoi, dans ces conditions, n'a-t-on pas renforcé la garde autour de la résidence du Premier ministre ? N'y eut-il pas une intention plus ou moins délibérée de la part de ses adversaires, qui consistait à ne pas s'opposer à son départ pour pouvoir enfin le jeter en prison ? Comme si on savait qu'on allait pouvoir facilement reprendre un Lumumba décidément toujours impatient, persuadé de son invulnérabilité, mais de plus en plus tenté aussi par des paris perdus !

A ces questions, on ne peut répondre avec certitude. En tout état de cause, force est de reconnaître que Lumumba a une fois de plus parié gros. Il devait certainement savoir que, sous la pression des membres du collège des commissaires, le colonel Mobutu, qui détient à ce moment la plus grande partie des cartes à Léopoldville, le ferait cette fois arrêter. Il l'avait prévenu dès le mois de septembre : s'il cherchait à sortir pour faire de la politique, Lumumba serait fait prisonnier (41). En perdant la protection de l'ONU, ce dernier courait un risque important, qu'il ne pouvait compenser que par le départ le plus discret et le mieux préparé possible. Ce ne fut pas le cas.

Du côté des poursuivants, la chasse est rondement menée. Elle est confiée à un « élément exalté », Gilbert Pongo, ancien agent territorial qui a juré de liquider « Lumumba et les lumumbistes » depuis la mi-septembre (42). Pongo sera aidé dans son travail par une compagnie aérienne privée, qui fournit, à la demande expresse de Mobutu, un appareil et un pilote spécialiste des vols de reconnaissance à basse altitude, ainsi que par un agent de renseignement belge qui gravite dans l'orbite de la Sûreté congolaise (A. Lahaye ?). S'égarant d'abord à Tshikapa, puis à Luluabourg, à cause d'informations erronées données par la garnison de Port-Francqui (où l'on pense que des soldats ghanéens ont accompagné Lumumba à Luluabourg) et de confusions dans le repérage aérien (on a confondu le convoi de Lumumba avec celui d'Okito, qui se rend à

(41) Voir chapitre 11, pp. 432-433.

(42) G. HEINZ et H. DONNAY, pp. 54-55 ; interview de J. VAN LIERDE.

Tshikapa), Pongo prendra finalement livraison du Premier ministre à Port-Francqui, où les militaires ne veulent plus garder ce colis encombrant.

Le prisonnier de Thysville

Lumumba débarque à Léopoldville le 2 décembre vers 17 h dans un piteux état. Plus d'une centaine de militaires l'attendaient ainsi qu'une meute de journalistes de la presse et de la télévision étrangères, qui peuvent à loisir filmer son arrivée. Le Premier ministre est « très digne, mais sans réaction, apparemment las [...]. Il avait perdu ses lunettes, sa chemise était tachée et il avait un caillot de sang sur la joue (43) ». Poursuivie par les journalistes, l'escorte pénètre dans la résidence de Mobutu, lequel « a regardé calmement ses soldats frapper et bousculer le prisonnier et le tirer par les cheveux (44) ». On filme la scène où l'un des soldats lit en français un long texte — il s'agissait d'une déclaration où Lumumba affirmait être le chef du gouvernement légal du Congo — avant de lui enfoncer par morceaux le document dans la bouche. « Pour le bénéfice des photographes et des soldats, on resserre les cordes à ses poignets, ce qui force Lumumba à se mettre dans une position semi-assise [...]. Il est ensuite conduit un peu plus loin, à la prison de l'armée à Binza. Devant les photographes toujours présents, il est jeté par terre et les soldats excités sautent sur lui (45). »

Fort ému par cet « accueil », l'ambassadeur Timberlake télégraphie directement au secrétaire d'État Herter : il faut tenter de faire quelque chose pour atténuer l'effet « déplorable » de ces images sur l'opinion internationale. Il ne

(43) G. HENZ et H. DONNAY, p. 63.

(44) *IDEM*, p. 64.

(45) Télégramme n° 1329 de l'ambassade des États-Unis à Léopoldville au secrétaire d'État Herter, 3 décembre 1960.

trouve rien d'autre que de mettre en parallèle la brutalité des soldats avec celle de ceux qui, à Stanleyville, ont infligé un traitement similaire aux opposants arrêtés sur ordre de Lumumba... un mois et demi plus tôt (46).

Dans les jours qui suivent — Lumumba a été transféré d'abord au camp Léopold, où il a subi à nouveau des brutalités, puis au camp militaire de Thysville, commandé par l'ancien instructeur de Mobutu, le colonel Bobozo —, la seule réaction notable est celle de Dag Hammarskjöld, pour qui l'arrestation de Lumumba est un acte illégal : ce dernier est toujours couvert par l'immunité parlementaire. Le secrétaire général s'élève aussi contre les sévices qu'on lui a fait subir et s'efforce d'obtenir une prise de position de Kasa-Vubu. Ce dernier, après s'être tenu pendant plusieurs jours, répond finalement aux notes de Hammarskjöld le 7 décembre.

Dans sa réponse, Kasa-Vubu fait état de ce que Lumumba est sous le coup d'un mandat d'amener depuis le mois de septembre (47) et qu'il s'est rendu coupable d'infractions flagrantes. A cause de lui, on assiste à une « flambée de terrorisme » à Stanleyville. Le président s'engage toutefois à veiller à ce que « le pouvoir judiciaire puisse mener le procès suivant les règles en vigueur dans tous les pays civilisés » (48). Cette réponse, notons-le, correspond dans ses grandes lignes aux directives que Herter donne à son ambassadeur à Léopoldville. Dans un télégramme du 6 décembre, le secrétaire d'État écrit : « Nous croyons désirable que Kasa-Vubu fasse au secrétaire général [des Nations unies] une déclaration appropriée et donne si possible des évidences documentées sur le fait que Lumumba a effectivement commis des actes de trahison en fomentant la guerre civile et le démembrement du Congo, a été de connivence avec les communistes et a été arrêté pour des actes constituant un flagrant délit de l'article 66 de la loi fonamen-

(46) *Ibidem*. Il s'agissait de l'ex-ministre Songolo et de onze autres personnes qui ont été arrêtées sur ordre de Gizenga.

(47) Il s'agit du mandat qui avait été signé par le procureur Rom (voir *supra*).

(48) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 1060-1061.

tale. » Herter suggère enfin que l'on traite en parallèle l'arrestation de Lumumba et les désordres qui se produisent à ce moment-là à Stanleyville (49).

La thèse selon laquelle il faut traduire Lumumba en justice est défendue, officiellement du moins, tant par les Occidentaux que par les autorités congolaises et les opposants les plus irréductibles au Premier ministre (Kalonji, Bolikango et Tshombe), qui font depuis septembre des déclarations dans ce sens (50). En fait, elle ne sera jamais sérieusement prise en considération. Prisonnier, Lumumba est la pièce maîtresse d'un jeu politique de taille. A partir de la fin novembre, en effet, des contacts discrets se nouent à Brazzaville, puis à Élisabethville entre les dirigeants modérés de Léopoldville, de l'« État » minier du Sud-Kasaï et de l'« État » du Katanga : il est question d'une table ronde sur les structures définitives à donner au pays. « Selon que le premier Congolais y serait acteur à part entière ou serait réduit à l'impuissance, le destin de cette table ronde [...] et le sort de l'expérience lumumbiste à Stanleyville seraient profondément modifiés, écrivent Heinz et Donnay. On devine les répercussions que devait avoir cette table ronde sur la dissidence de Stanleyville, sur l'avenir des sécessions au Katanga et au Sud-Kasaï, sur celui du collège des commissaires et sur la position personnelle de Kasa-Vubu, sur les relations du Congo avec les pays africains les plus actifs ou avec les puissances occidentales [...], sur le rétablissement des relations avec Bruxelles, etc. (51). »

Enjeu politique, Lumumba est aussi une « monnaie d'échange » dans le cadre de tractations complexes et parfois contradictoires ; certains, au Sud-Kasaï ou au Katanga, ne caressent-ils pas le projet de détenir le prisonnier, voire de lui faire un sort, pour mieux se placer dans les futures négociations qui s'annoncent ? Monnaie d'échange aussi pour ses geôliers, les soldats de l'ANC, qui vont vouloir en faire l'otage de leurs revendications en matière de solde.

(49) Télégramme n° 1539 du secrétaire d'État Herter à l'ambassadeur des États-Unis à Léopoldville.

(50) Voir G. HEINZ et H. DONNAY, p. 77.

(51) *IDEM*, *ibidem*.

Lumumba est enfin un prisonnier encombrant et un « colis piégé » : on craint toujours que des troubles n'éclatent même s'il se trouve au fin fond d'une prison. Sa réputation d'agitateur ne cessera de le suivre jusqu'à sa mort.

Puisqu'il n'a jamais été sérieusement question de procès, que faire de Lumumba ? La question a été discutée et évoquée à plusieurs reprises au cours de rencontres officielles et informelles, au Congo comme à l'étranger, sans qu'une décision ferme soit prise. Dès le début décembre, les deux endroits les plus cités pour un éventuel transfert du prisonnier sont Bakwanga et Élisabethville. Le jour même de son arrestation à Mweka, un agent de renseignement belge, adjoint à Gilbert Pongo, avait suggéré à ce dernier, soit à titre privé, soit sur instruction (on ne sait trop), de livrer Lumumba immédiatement à Élisabethville pour qu'il y soit jugé (52).

Le 3 décembre, Bruxelles est informée de ce que les autorités de Léopoldville vont sans doute essayer d'obtenir l'accord du gouvernement katangais « en vue d'un transfert de Lumumba à une prison du Katanga (53) ». Trois jours plus tard, le 6, c'est au tour d'Albert Kalonji de réclamer le prisonnier : il déclare à Brazzaville, où il est venu rencontrer Tshombe : « J'ai demandé au colonel Mobutu et au président Kasa-Vubu le transfert de Lumumba à la prison centrale de Bakwanga. » Il regrettait en effet la détention de Lumumba dans un camp de l'ANC, alors qu'« il s'agissait d'un criminel de droit commun (54) ».

Le sort de Lumumba est aussi évoqué durant la conférence des chefs d'État africains à Brazzaville entre le 15 et le 18 décembre, et ce à deux niveaux : celui des hommes politiques congolais — Kasa-Vubu, Iléo, Tshombe et Kalonji — d'une part ; celui des agents de la Sûreté congolaise et de leurs conseillers européens d'autre part. Ces derniers se retrouvent en effet à Brazzaville pendant toute la durée de la conférence : il y a là Charles Delarue, con-

(52) *IDEM*, p. 60.

(53) *IDEM*, p. 78.

(54) *IDEM*, p. 80.

seiller politique de Fulbert Youlou, le « chef de l'armée » de Kalonji, l'ex-colon français Gilet, le colonel Marlière, conseiller militaire de Mobutu, André Lahaye, attaché au cabinet du commissaire adjoint à l'intérieur (Kandolo) et le colonel Weber, conseiller militaire de Tshombe.

Du côté des politiques, aucun accord ne peut aboutir. Kasa-Vubu et surtout Iléo ont été outrés de la manière dont les délégations de Kalonji et de Tshombe ont été accueillies à Brazzaville : tous deux ont eu droit aux honneurs que le protocole accorde aux chefs d'État (55). Un différend violent semble même avoir opposé Iléo à Tshombe le 18 (56). Du côté des « conseillers » européens (et de certains commissaires), d'aucuns paraissent préférer l'éventualité d'un transfert du prisonnier au Katanga, si l'on en croit un télégramme du 24 décembre d'André Lahaye à Bruxelles, transmis par le consul à Brazzaville, Dupret. Ce télégramme donne copie d'un message du commissaire Bomboko demandant une « confirmation officieuse au transfert de Lumumba vers le Katanga ». « Une réponse affirmative est souhaitable, malgré l'échec des tentatives antérieures, écrivait Lahaye. La contamination des troupes [de l'ANC] à Thysville était à craindre (57). » En tout cas, pour la plupart des conseillers européens (dont Weber), il était exclu que Lumumba soit libéré pour participer à une nouvelle table ronde (58).

L'idée d'un transfert vers le Katanga continue à cheminer dans les esprits jusqu'à la fin décembre. Dans ses « contes et récits », Vandewalle, qui se trouve à cette époque à Élisabethville, fait état d'un projet de télégramme rédigé par un conseiller du secrétaire d'État katangais Joseph Yav ; selon les termes de ce projet, le Katanga exigeait que Lumumba soit d'abord jugé au Katanga « avant d'être traduit devant un autre tribunal à Léopoldville ». « Le Katanga avait de toute façon un droit d'antériorité car les crimes

(55) J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, p. 973.

(56) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 3, p. 446.

(57) *IDEM*, p. 463. Le major Weber apporte une confirmation de l'envoi de ce télégramme (G. WEBER, p. 178).

(58) *IDEM*, p. 446.

commis [?] avaient été commis avant ceux pour lesquels il était envisagé de le poursuivre dans la capitale du Congo. » La sécurité de Lumumba était garantie, précisait le message (59). Ce fut la seule fois en ce mois de décembre que l'on envisagea officiellement la tenue d'un procès. Le télégramme préparé pour Yav ne fut jamais envoyé. Selon le colonel Weber, la majorité des conseillers belges déconseilla un transfert « que nous considérons comme une mauvaise affaire (60) ».

A la fin décembre, il ne faut pas exclure trop vite l'hypothèse d'une éventuelle libération de l'ex-Premier ministre. Bien que les renseignements soient plus rares et clairsemés, il a en effet existé à Léopoldville des tendances en faveur d'un élargissement de Lumumba, pour que celui-ci puisse participer à une table ronde de réconciliation nationale fixée en principe pour le mois de février. Le nom de Lumumba est aussi évoqué à plusieurs reprises entre le 22 et le 30 décembre dans des rencontres qui se tiennent à propos de la constitution d'un nouveau gouvernement Iléo. Son nom figure même sur une liste de ministres qu'Iléo comptait remettre à Kasa-Vubu. « Mais dans les listes ultérieures, le nom de Lumumba fut éliminé », déclare Dayal (61). L'ex-Premier fut-il utilisé comme « moyen de pression » dans le cadre d'une relance des négociations avec le Katanga, pour lequel il était impensable d'inclure Lumumba dans un gouvernement national ? Y eut-il des pressions de certains commissaires généraux (Bomboko, surtout) pour ne pas le libérer ? Il faut dire que la situation est particulièrement confuse à Léopoldville. Le colonel Mobutu et le collège, dont le mandat se termine à la fin de décembre, sont sans doute tentés de rester au pouvoir : dans ce cas, Lumumba n'est-il pas un gêneur ? Ces questions restent aujourd'hui sans réponse.

D'autres témoignages font également état d'une possible libération du prisonnier. Ainsi Lopez Alvarez, qui

(59) Télégramme cité dans F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 4, p. 42.

(60) G. WEBER, p. 178.

(61) R. DAYAL, p. 157. Voir aussi J. GÉRARD-LIBOIS et B. VERHAEGEN, pp. 1049 sq.

affirme que, jusqu'au début janvier, « le retournement de la situation fut si sensible que le gouvernement de Brazzaville, pris de panique, essaya de faire marche arrière ». « Des faits incroyables se produisirent : les gouvernants de Brazzaville se mirent à souhaiter la bonne année au prisonnier de Thysville et ils accordèrent leur hospitalité à [sa femme]. Moi-même, je fus contacté par un ancien ministre du président Youlou. On me demanda en substance : [...] si Lumumba revient, seriez-vous disposé à remplir un rôle de médiation pour chercher un *modus vivendi* entre nous et lui (62) ? »

Certains conseillers européens antikatangais estimèrent qu'avec la venue de la nouvelle administration Kennedy aux États-Unis les données géopolitiques allaient changer en faveur de Lumumba. Ils participèrent discrètement à des négociations visant à une libération de Lumumba. Elles échouèrent, rapporte un témoin privilégié, principalement du fait de l'opposition catégorique des politiciens et des ministres baluba, qui ne pouvaient pas pardonner au Premier ministre le drame du Kasai (63).

Le 4 janvier encore, Dag Hammarskjöld effectua une ultime tentative de compromis sous la forme d'un échange de détenus : Lumumba serait libéré en même temps que les « prisonniers politiques de Stanleyville ». « Ce fut un dialogue de sourds », constata laconiquement Dayal (64). Le secrétaire général n'obtint d'ailleurs pas non plus du Conseil de sécurité une redéfinition élargie de son mandat, qui devait entre autres l'autoriser à obtenir la libération de Lumumba (65).

Le 11 janvier, enfin, la commission de conciliation de l'ONU rendit visite à Kasa-Vubu et lui demanda l'autorisation de « rencontrer les personnalités actuellement en détention (66) ». Le président fit comme s'il n'avait pas entendu.

(62) L. LOPEZ ALVAREZ, p. 132.

(63) Entretien avec B. VERHAEGEN, qui fut un témoin actif de ces tentatives.

(64) R. DAYAL, p. 170.

(65) Conseil de sécurité, PV n° 920, p. 37. Une résolution dans ce sens fut écartée par 8 voix contre 2 et une abstention.

(66) *Le Courrier d'Afrique*, 16 janvier 1961.

Qui avait en définitive intérêt à un élargissement du Premier ministre ? Peu de monde, en vérité. On savait trop bien que Lumumba ne renoncerait jamais à sa fonction de Premier ministre démocratiquement élu, même s'il acceptait tous les compromis qu'on voulait. D'un autre côté, organiser un procès contre lui, c'était donner des armes à ce « terrible » tribun. Donc...

Lumumba a-t-il eu vent d'une possible libération ? Se rend-il compte qu'il est encore un enjeu, une monnaie d'échange et aussi un prisonnier encombrant ? Il y a très peu de documents et de témoignages sur sa captivité à Thysville. Selon le lieutenant Alphonse Schoonbroodt, qui est toujours en service au camp Hardy à cette époque, Lumumba est « correctement, mais sévèrement traité. Il est logé dans le local des officiers de garde. Il ne pouvait avoir de contacts avec personne. Même l'officier de garde ne pouvait lui adresser la parole (67) ».

Il reçoit pourtant quelques visites, notamment celle du commissaire Jonas Mukamba, lequel sera l'un des accompagnateurs de Lumumba lors de son dernier voyage. « Je l'ai vu trois fois à Thysville, raconta-t-il en février 1961 à Jean Van Lierde. Je ne l'ai attaqué que sur un point : l'envoi des soldats au Kasai, qui était criminel. » Mukamba ne dit rien sur la manière dont Lumumba réagit (68).

Quelques messages sont aussi transmis par Lumumba à Dayal et à quelques fidèles du « dernier carré » (Kamitatu, Bolamba, Onawelo) par l'intermédiaire de soldats congolais et d'officiers marocains qui tiennent aussi garnison à Thysville. Dans les trois dernières lettres que l'on possède de lui, le Premier ministre ne demande plus rien d'autre qu'un traitement décent. A Dayal, auquel il écrit par l'intermédiaire de Kamitatu, il se plaint des conditions « impossibles » dans lesquelles lui et ses compagnons — Okito et neuf autres parlementaires — sont détenus. Il demande une intervention urgente du secrétaire général de l'ONU. « Nous sommes enfermés dans des cellules humides depuis le

(67) Entretien avec A. SCHOONBROODT.

(68) Entretien entre J. VAN LIERDE et J. MUKAMBA, Archives CEDAF-ASDOC.

2 décembre et pas une seule fois, on ne nous permet de sortir. Les repas qu'on nous apporte (parfois deux fois par jour) sont très mauvais ; souvent, pendant trois ou quatre jours, je ne mange rien, me contentant d'une banane [...]. J'ai demandé qu'on m'achète des fruits avec mon argent [...]. Bien que le médecin en ait donné la permission, les autorités militaires qui me gardent me le refusent, disant qu'elles suivent en cela l'ordre reçu de Kasa-Vubu et du colonel Mobutu. Le médecin de Thysville m'a prescrit une petite promenade chaque soir afin que je sorte un peu de ma cellule mais le colonel [Bobozo] et le commissaire de district le refusent. Les vêtements que je porte depuis 35 jours n'ont jamais été lavés. Il m'est interdit de porter des souliers (69). » La lettre n'est plus signée Patrice Lumumba, Premier ministre du Congo.

A son fidèle compagnon Albert Onawelo, il adresse les mêmes plaintes. Il le tient aussi au courant de ses dernières décisions de père de famille : Pauline (sa première femme) donnera tant à tel et à tel ; elle gardera tant pour elle ; « L'enfant ne doit pas avoir faim », etc. Il demande aussi qu'on lui écrive par l'intermédiaire de sa femme, que l'on aille chez l'ambassadeur de Guinée pour lui dire « ses souffrances ici », qu'on le tienne au courant des propos de Hammarskjöld, qui vient d'arriver à Léopoldville. Il écrit enfin qu'il met « tout espoir en Dieu pour sortir d'ici », ce dont il ne paraît pas très sûr (70).

C'est aussi à cette époque qu'il rédige une lettre à Pauline Molangui, sa seconde femme, qui se trouve au Caire. Sorte de testament politique dans lequel il ne se fait guère d'illusions sur son sort, mais où sa vision obstinée d'un futur radieux l'accompagne toujours : pas un seul instant il ne doute « du triomphe de la cause sacrée à laquelle ses compagnons et lui ont consacré toute leur vie (71) ».

(69) Texte complet dans *La pensée politique de Patrice Lumumba*, pp. 391-393.

(70) Lettre de P. LUMUMBA à A. Onawelo, 4 janvier 1961, publiée dans B. VERHAEGEN, « Patrice Lumumba, martyr d'une Afrique nouvelle », p. 209.

(71) Cette dernière lettre sera acheminée au Caire par l'intermédiaire de Serge Michel (texte publié dans G. HEINZ et H. DONNAY, p. 195).

Le dernier voyage

Un fait capital va se produire le 13 janvier, qui va déterminer irrémédiablement le destin de l'ex-Premier ministre : le déclenchement d'une mutinerie au camp Hardy, à Thysville. Celle-ci est d'autant plus surprenante que ce camp hébergeait la brigade des blindés, considérée comme une unité d'élite.

En ce début du mois de janvier 1961, le climat est franchement mauvais dans les garnisons de l'ANC. Non seulement le paiement de la solde se fait irrégulièrement depuis septembre, mais les troupes du colonel Mobutu, seul pour tenir en main l'armée, essuient une défaite cuisante le 1^{er} janvier dans une opération de reconquête du Kivu, où des militaires de Stanleyville ont réussi à renverser le gouvernement provincial. Anicet Kashamura a pris le pouvoir au nom du « gouvernement légal » de Gizenga, tandis que, le 9 janvier, des soldats de Stanleyville font une percée jusqu'au Nord-Katanga, où s'installe un gouvernement anti-katangais présidé par Mwamba Ilunga. « L'armée est démoralisée, constatent Heinz et Donnay. L'opération contre Bukavu a échoué piteusement et déjà des menaces nouvelles existent dans les provinces de l'Équateur ainsi qu'au Nord-Katanga [...]. Les revendications de soldes et d'équipements sont aiguës. Les oppositions et rivalités entre factions ethniques et politiques se développent (72). »

Le 7 janvier, le commissaire général à la Défense nationale, F. Kazadi, et le colonel Mobutu se rendent au camp Nkokolo, à Léopoldville, pour palabrer avec des soldats mécontents. Des soldats ont-ils alors menacé d'aller libérer Lumumba à Thysville ? En tout cas, deux jours plus tard, on estime que des débordements prévisibles dans les camps militaires pourraient avoir comme conséquence soit une nouvelle évasion de Lumumba, soit sa libération par des soldats.

Par ailleurs, à Thysville, le colonel Bobozo, qui commande le camp Hardy, paraît s'impatienter : il ne veut plus

(72) G. HEINZ et H. DONNAY, p. 88.

continuer à assumer la garde de Lumumba et des autres prisonniers (73). Le 9, le collègue et le colonel Mobutu se rallient à l'idée d'un transfert du prisonnier au fort de Shin-kakassa, près de Boma : « La surveillance y sera plus aisée et le danger de contamination de la population quasi nul », estime un observateur belge (74). Le lendemain, le commissaire de l'Intérieur, Damien Kandolo, part pour Boma en vue de préparer le transfert. Il se heurte cependant au refus catégorique du commissaire de district. Dans le même temps, toutefois, deux hommes politiques congolais, Cyrille Adoula et Albert Delvaux, sont à Élisabethville, officiellement pour y discuter de la future table ronde et d'une contre-offensive à mener du Katanga pour contrer la pénétration lumumbiste dans l'est du pays. Selon Vandewalle, il y fut sans doute aussi question d'un transfert de Lumumba au Katanga (75).

Le 13, jour de la mutinerie à Thysville, est une journée décisive pour le sort de Lumumba. A Léopoldville, c'est à nouveau la panique : les Européens se précipitent au *beach*, comme en juillet, pour passer à Brazzaville. Les rumeurs les plus alarmistes circulent : Lumumba aurait été libéré par les soldats et arriverait prochainement à Léopoldville pour y constituer un gouvernement révolutionnaire (76). On parle aussi, dans la soirée du 13, d'un camion bourré de militaires qui serait descendu au camp Nkokolo à Thysville : allaient-ils libérer Lumumba et l'acheminer triomphalement dans la capitale ? On dit aussi que Mobutu, Kasa-Vubu, Bomboko et l'administrateur en chef de la Sûreté, Victor Nendaka, ont jugé la situation suffisamment grave pour se rendre eux-mêmes au camp Hardy et y faire de nouvelles propositions à Lumumba (77).

Que s'est-il réellement passé ? Le témoignage du lieutenant belge Alphonse Schoonbroodt, qui, on l'a vu, se trouve

(73) Entretien avec A. SCHOONBROODT.

(74) G. HEINZ et H. DONNAY, p. 93.

(75) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 4, pp. 17 et 18.

(76) Sur cette version, voir P. DEVOS, p. 248 ; R. DAYAL, p. 190 ; Th. KANZA, *Conflict in the Congo*, p. 315.

(77) M. KALB, p. 184.

sur place, est formel : la « mutinerie » n'a jamais été suscitée ou provoquée par Lumumba, qui n'a pas non plus quitté son lieu de détention et n'a eu aucun contact avec les « mutins ». Ceux-ci représentaient tout au plus 20 % des effectifs de la garnison : ils réclamaient une augmentation de leur solde ou des arriérés et voulurent à un moment ouvrir les portes de la cellule de Lumumba. Au plus fort de la bagarre, raconte Schoonbroodt, « le colonel Bobozo s'est mis devant la porte du corps de garde où se trouvait Lumumba et hurla aux soldats qu'il faudrait d'abord lui passer dessus. Lumumba n'est sorti à aucun moment et n'a pas circulé dans le camp comme on l'a dit. Puis, le colonel Mobutu ainsi que deux autres officiers, Ebeya et Miamasako, sont arrivés et ont parlé aux soldats qui étaient déjà calmés et leur ont promis une augmentation. Il n'y avait pas de civils parmi eux (78) ».

Les choses rentrèrent donc rapidement dans l'ordre. Il n'empêche : Lumumba, même prisonnier, diminué, réduit à l'impuissance, est toujours, dans l'esprit des dirigeants congolais et de leurs conseillers étrangers, l'« éternel fauteur de troubles », l'homme dont la seule présence suscite l'agitation et « contamine » l'environnement. Dans la presse congolaise de Léopoldville, l'image de l'« agitateur » haranguant les troupes qui le gardaient persiste jusqu'à sa mort (79). Il ne reste donc plus qu'à prendre le plus rapidement possible des dispositions pour l'isoler définitivement du monde extérieur.

Entre le 14 et le 16 janvier, deux « projets » concurrents sont mis en route pour livrer Lumumba à ses pires ennemis : les Sud-Kasaïens de Kalonji et les Katangais de Tshombe. D'une part, des tractations continuent à se nouer entre le président du Katanga et Léopoldville. Le commandant Weber affirme avoir vu le 14 une « série de câbles » de Léopoldville demandant avec insistance que le Katanga prenne livraison de l'« oiseau rare » (80). Ce jour-là, le com-

(78) Entretien avec A. SCHOONBROODT.

(79) *Le Courrier d'Afrique*, Léopoldville, 18 janvier 1961.

(80) G. WEBER, p. 178.

missaire Kandolo demande aussi à Bruxelles de bien vouloir « appuyer l'opération de transfert auprès des autorités katangaises ». Cette demande est soutenue, précise Vandewalle, par le conseiller André Lahaye et par le consul Dupret (81).

La position katangaise face à cette demande est ambiguë. Si les conseillers belges de Tshombe y sont fermement opposés, les ministres hésitent. La réponse est d'abord négative ou dilatoire — pourquoi ne pas remettre Lumumba aux dirigeants du Sud-Kasaï ?, propose Tshombe —, puis elle devient conditionnelle : il est répondu aux commissaires généraux que le Katanga pourrait consentir à interner Lumumba « si, de votre part, vous procédez à l'arrestation et à l'internement de Jason Sendwe qui collabore avec les troupes lumumbistes pour envahir le Nord-Katanga (82) ».

Mais comme, à Léopoldville, on n'est pas sûr de la réponse katangaise, un autre « projet » est avancé : le transfert du prisonnier à Bakwanga. Ce projet-là est, lui, soutenu par le « commandant » français Gilet, chef de l'armée de Kalonji. Ayant capté les échanges télégraphiques entre Léopoldville et Élisabethville, il intervient dans l'affaire en précisant : « Si vous ne savez que faire [de Lumumba], vous pouvez nous l'envoyer (83). »

Selon Heinz et Donnay, le 15 janvier, une demande officielle de transit *via* Brazzaville pour Bakwanga a été formulée par le président Kasa-Vubu à l'abbé F. Youlou (84). Rejeté par Brazzaville, le projet de transfert au Sud-Kasaï n'en continue pas moins son cheminement. N'arrange-t-il pas beaucoup mieux les Belges, et en particulier les conseillers de M. Tshombe, qui ne veulent pas de Lumumba au Katanga ? Pour Bruxelles, les répercussions internationales d'un emprisonnement de Lumumba au Katanga, où le degré de l'implication belge est toujours aussi massif, seraient certainement plus qu'embarrassantes (85).

(81) Télégramme n° 53 du 14 janvier 1961, cité par F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 4, p. 29.

(82) *IDEM*, p. 30.

(83) Cité par G. HEINZ et H. DONNAY, p. 97.

(84) *IDEM*, p. 95.

(85) *IDEM*, p. 97.

En tout état de cause, c'est bien un transfert de l'ex-Premier ministre vers Bakwanga qui paraît avoir été décidé et entrepris les 15 et 16 janvier. La cheville ouvrière en est Victor Nendaka (86), le patron de la Sûreté congolaise, assisté de conseillers européens et de deux commandants de la compagnie Air Congo.

L'implication belge, active ou passive, ne paraît faire aucun doute, selon la plupart des auteurs (87) : A. Cordy, conseiller de Bomboko, A. Lahaye, agent de la Sûreté belge et conseiller de Damien Kandolo, G. Denis, conseiller juridique du président Kasa-Vubu, L. Marlière, conseiller militaire de Mobutu, sont cités par Vandewalle comme étant parfaitement au courant du projet en cours (88).

Le « plan » prévoyait l'utilisation de trois avions. Le premier, un DC-3, partirait directement de Léopoldville à Bakwanga le 17 au matin pour y vérifier que les troupes ghanéennes de l'ONU n'assuraient pas la garde de l'aéroport. Puis on devait rendre compte de la situation à Bakwanga à l'équipage de l'autre avion, un DC-4, qui, lui, chargerait les prisonniers à Moanda, dans le Bas-Congo, où il n'existait aucune installation de l'ONU. Un troisième avion, un Air Brousse régulièrement affrété par la Cimenterie de Lukala, convoierait les prisonniers de Lukala à Moanda : il aurait à son bord Victor Nendaka et une escorte de cinq policiers militaires baluba (89).

Le 16, toutefois, le projet de transfert à Bakwanga est, semble-t-il, abandonné, et l'on en revient à celui d'Élisabethville. F. Kazadi, l'un des accompagnateurs, qui a embarqué à Moanda, témoigna en 1966 qu'avec son collègue Jonas Mukamba il s'opposa catégoriquement au projet de

(86) Sur le rôle prépondérant de Nendaka dans l'opération, voir Th. KANZA, *The Rise and Fall of Lumumba*, pp. 345-346.

(87) M. KALB, pp. 184-186 ; R. DAYAL, pp. 190-191 ; G. HEINZ et H. DONNAY, pp. 102-103.

(88) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 4, p. 43.

(89) G. HEINZ et H. DONNAY, p. 103 ; voir aussi le compte rendu de l'entretien entre le second secrétaire de l'ambassade des États-Unis à Léopoldville et un « informateur digne de foi » dans télégramme n° 295 du 7 février 1961 de l'ambassade des États-Unis à Léopoldville au Département d'État et intitulé « How Lumumba got to Elisabethville », Archives du CEDAF-ASDOC.

transfert à Bakwanga et qu'ils en avaient prévenu Victor Nendaka : « Envoyer Lumumba au Kasai signifiait pour lui une mort certaine (90). » « Après avis du Premier ministre Iléo [?], relate Kazadi, Kasa-Vubu et Nendaka nous donnèrent l'ordre de convoier les prisonniers vers Élisabethville le lendemain. »

Les conseillers belges ne furent pas tenus au courant du changement de programme. L'un d'eux informa Bruxelles quelques jours plus tard qu'« il n'avait pas connaissance des raisons d'un détournement des prisonniers sur Élisabethville (91) ». Le DC-3 ayant atterri à Bakwanga chercha vainement à entrer en contact avec l'autre avion. Il n'obtint pas de réponse, et pour cause : le DC-4 emportant Lumumba, Mpolo et Okito survolait à ce moment l'Angola en route vers la capitale du Katanga.

Les différentes parties impliquées dans le transfert furent-elles conscientes de la nature criminogène de l'acte qu'elles accomplissaient ou aidaient à accomplir ? Du côté congolais, on ne paraît guère s'être embarrassé de scrupules : Lumumba devait être éloigné à tout prix, les prisons militaires n'étant plus sûres. A partir du moment où l'on acceptait d'envoyer le prisonnier au Sud-Kasai et qu'on le confiait à une escorte muluba, il était évident que l'on courait un risque grave de dérapage. Les commissaires généraux Kazadi et Mukamba ne voulurent-ils pas l'assumer, ou bien y eut-il tout simplement une réponse favorable, *in extremis*, d'Élisabethville ? Force est de constater en tout cas qu'ils n'eurent plus les mêmes hésitations à acheminer, toujours sur ordre de Nendaka, un nouveau « convoi » de prisonniers lumumbistes à Bakwanga, où ceux-ci furent massacrés le soir même de leur arrivée pour avoir participé, comme Lumumba, au « génocide » des Baluba en août-septembre 1960 (92).

(90) Entretien entre F. KAZADI et J. VAN LIERDE, Archives du CEDAF-ASDOC.

(91) G. HEINZ et H. DONNAY, p. 107.

(92) Il s'agit du président provincial de la Province orientale, J.P. Finant, du chef de la Sûreté de Lumumba, Muzungu, du président des Jeunesses MNC-Lumumba, Nzuzi, et de l'ancien secrétaire d'État de Lumumba J. Lumbala (entretien entre F. KAZADI et J. VAN LIERDE, Archives du CEDAF-ASDOC).

Mais les deux commissaires généraux ne furent-ils pas, après tout, les simples exécutants d'un groupe de décideurs politiques qui formèrent en somme la partie immergée de l'iceberg ? En plus de Nendaka, estime Th. Kanza, on peut inclure dans ce groupe le président Kasa-Vubu, le colonel Mobutu, le ministre Bomboko, le commissaire aux Affaires intérieures, D. Kandolo, le « Premier ministre » Iléo, de même que le ministre résident en Belgique, A. Delvaux, qui furent tous à des degrés divers impliqués dans la décision du transfert (93).

Du côté européen, et plus particulièrement belge, on fit également taire tout scrupule à l'égard de celui qui était considéré comme un « ennemi public n° 1 ». Depuis la mi-septembre, c'est-à-dire depuis qu'il apparaissait clairement que la révocation de Lumumba par Kasa-Vubu n'avait pas eu l'effet escompté, des instructions répétées étaient envoyées au consul Dupret et aux agents belges de l'entourage des commissaires généraux par le ministère des Affaires africaines : « Les autorités constituées, est-il dit en substance, ont le devoir de mettre Lumumba hors d'état de nuire (94). » Il faut préciser que l'obsession anti-Lumumba était partagée par la grande majorité de l'opinion publique belge, qui façonnée par une presse déchaînée, avait du Premier ministre l'image d'un « dictateur », d'un « dangereux démagogue », voire d'un « paranoïaque » et d'un « communiste » (95).

Du côté américain, enfin, la contribution à l'éviction du Premier ministre a bien donné lieu à l'envoi d'agents « très spéciaux » chargés de l'éliminer physiquement (96).

Les détails du dernier voyage de Lumumba et de son assassinat à Élisabethville ont fait l'objet d'une enquête officielle (celle de l'ONU) et d'innombrables versions, journalistiques ou autres. Dans la plupart des comptes rendus — nous en avons dénombré plus d'une vingtaine —, la recher-

(93) Th. KANZA, *The Rise and Fall of Lumumba*, pp. 346-347.

(94) G. HEINZ et H. DONNAY, p. 31 ; F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 4, p. 43.

(95) B. MORUE, pp. 65-72.

(96) Voir chapitre 7.

che du sensationnel, voire du sordide, a toujours prédominé. Certains d'entre eux, notamment les versions « katan-gaises », ont en général mené à de fausses pistes. Le compte rendu le plus sérieux reste à ce jour celui de Heinz et Donnay, complété depuis lors par celui du journaliste W. Geerts.

Tout ce que l'on peut dire avec une quasi-certitude, c'est que l'ex-Premier ministre est arrivé avec ses deux compagnons, Mpolo et Okito, le 17 janvier vers 16 h 45 à Élisabethville dans un DC-4 en provenance de Moanda ; qu'ils n'étaient pas attendus ce jour-là et à cette heure-là dans la capitale du Katanga ; qu'ils avaient été sérieusement battus par des militaires baluba de l'escouade de PM qui les accompagnait sans que les commissaires généraux Kazadi et Mukamba tentent quoi que ce soit pour les protéger ; qu'ils furent à nouveau brutalisés en présence de témoins européens, puis pris en charge par des militaires katangais conduits par le ministre de l'Intérieur, Godefroid Munongo, et ce dans une pagaille indescriptible ; que les prisonniers furent emmenés à trois kilomètres de l'aéroport et gardés dans l'habitation d'un colon européen se trouvant en vacances en Europe ; que le président Tshombe, de retour de Kolwezi, rentra dare-dare à Élisabethville et vint voir les détenus.

Il est en outre possible (mais non absolument prouvé) que Munongo, le ministre Kibwe, le secrétaire d'État Samalenge et le commissaire de police Pius Sapwe, après avoir copieusement bu, aient décidé une exécution immédiate. Un commissaire de police belge, appelé tard le soir pour exécuter la « sentence », emmena les condamnés avec deux pelotons de seize gendarmes sur la route de Jadotville. Lumumba, Okito et Mpolo auraient été dans ce cas exécutés à environ vingt kilomètres d'Élisabethville (97). Mais il est aussi plausible que la décision finale ait en définitive reposé sur une soldatesque en furie que les ministres katan-gais, paniqués, excités et indécis, n'ont pas pu ou voulu

(97) Ce témoignage a été rapporté par une source belge dont le journaliste et romancier W. Geerts se porte garant (voir W. GEERTS, pp. 107-108).

contrôler. Dans ce cas, Lumumba et ses deux compagnons auraient été abattus en présence de quelques officiers belges dans la villa du colon belge au lieu d'être transférés dans la prison de Bunkeya, fief de G. Munongo (98).

Enfin, il est possible (mais non démontré) que, le matin du 18 janvier, après des bavardages intempestifs de L. Samalenge dans un bar d'Élisabethville et des rumeurs qui circulaient avec persistance dans la capitale katangaise, ou encore après une alerte donnée au commissaire de police belge par des ramasseurs de bois de feu qui se seraient trouvés sur le lieu de l'exécution, il ait été décidé de déterrer les cadavres et de les incinérer. Un capitaine belge, Gatt, et un agent de la CIA qui se porta volontaire « pour aider » s'occupèrent peut-être d'exécuter cet ordre-là (99).

La nouvelle des assassinats, ou à tout le moins d'un grave dérapage, est sans doute rapidement connue dans les « cercles d'initiés » d'Élisabethville et de Léopoldville, ainsi qu'à Bruxelles et à Washington. Mais, au niveau le plus élevé, on ne cherche pas trop à s'informer.

À Élisabethville, selon Vandewalle, la réunion journalière du 18 janvier du bureau des conseillers belges de Tshombe fut marquée par la consternation. « Pour eux, sans aucun doute, les prisonniers étaient morts. Que fallait-il faire ? Ne valait-il pas mieux établir avant tout la grande responsabilité des gens de Léopoldville dans la tragédie (100) ? »

Le même jour, le ministre des Affaires africaines demandait de Bruxelles des éclaircissements aux autorités consulaires belges d'Élisabethville sur le transfert. Le consul Crener et son adjoint, Van den Block, répondirent par un télégramme « très secret » dans lequel ils racontaient le débarquement des prisonniers dans la capitale katangaise. Aucune mention n'y est faite des rumeurs qui circulent sur

(98) J. KESTERGAT, pp. 95-96.

(99) W. GEERTS, pp. 109-110. Sur la présence de l'agent de la CIA, on pourra se référer au témoignage recueilli par John Stockwell auprès de cet agent qu'il n'a pas voulu identifier et qui lui raconta comment il s'était trouvé à Élisabethville à cette époque « avec le corps de Lumumba dans son véhicule, cherchant à décider ce qu'il fallait en faire » (voir J. STOCKWELL, p. 105).

(100) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 4, p. 52.

leur mort. En revanche, il y est précisé que Lumumba n'a été maltraité ni par des officiers belges, ni par des gendarmes katangais, ce qui est en totale contradiction avec les témoignages ultérieurs du chef de détachement de l'ONU à l'aéroport et d'autres spectateurs (101). On veut visiblement gagner du temps, et en tout cas dédouaner au plus vite les conseillers civils et les militaires belges d'Élisabethville.

A Léopoldville, l'agent de la Sûreté belge André Lahaye, qui, selon F. Kazadi, est au courant des assassinats bien avant l'annonce officielle (le 14 février), télégraphie à Bruxelles le 27 janvier qu'à la suite des indiscretions de Kazadi et de Delvaux la rumeur de l'exécution de Lumumba commence à circuler à Léopoldville (102).

Mais le consulat américain d'Élisabethville, lui, ne cache pas ses inquiétudes : dès le 20 janvier, un message au Département d'État rapporte qu'« il pourrait y avoir un fondement aux rumeurs faisant état de la mort de Lumumba (103) ».

A Bruxelles, un silence de plomb s'installe sur l'« affaire » au ministère des Affaires africaines, qui a pourtant des contacts quotidiens avec les milieux européens d'Élisabethville, tandis qu'au ministère des Affaires étrangères Wigny demande à Lahaye des informations sur les rumeurs et... des éléments pour un démenti (104) !

Dans le même temps, les agents de renseignement et les conseillers mettent déjà tout en œuvre pour dégager leur responsabilité dans l'assassinat. Un document de l'ambassade des États-Unis à Léopoldville relatant la manière dont s'est opéré le transfert de Lumumba, Okito et Mpolo au Katanga est typique à cet égard : ce transfert, rapporte un témoin anonyme (probablement belge), fut « une des opérations les mieux coordonnées qui aient été entreprises au Congo depuis que l'administration belge

(101) *IDEM* ; voir aussi télégramme n° 425 du consulat des États-Unis à Élisabethville, 20 janvier 1961.

(102) Entretien entre F. KAZADI et J. VAN LIERDE, Archives du CEDAF-ASDOC.

(103) Télégramme n° 420 du consulat des États-Unis à Léopoldville, 20 janvier 1961.

(104) F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 4, p. 71.

avait fermé boutique en juin dernier », les Congolais ayant à cet égard manifesté une « dose inaccoutumée d'efficacité » (105). Pas un mot n'est mentionné dans ce « rapport » sur l'appui logistique extérieur qui avait rendu possible une telle « opération ».

Ce fut seulement le 13 février que la mort des trois prisonniers fut officiellement confirmée par les autorités katan-gaises. Une semaine plus tôt, des conseillers et officiers de police belges avaient mis au point un scénario parfaitement minuté : celui d'une évasion fictive des trois hommes et de leur meurtre commis par des villageois lancés à leur poursuite (106).

(105) « How Lumumba got to Elisabethville », télégramme n° 295 de l'ambassade des États-Unis à Léopoldville au Département d'État, 7 février 1961, Archives du CEDAF-ASDOC.

(106) Sur les péripéties autour de ce scénario, voir F. VANDEWALLE, « Mille et quatre jours... », fasc. 4, pp. 131-135.

Lumumba

Le mythe et l'Histoire

« Tel un météore dans le ciel de l'Afrique, écrit Jean Auburtin, Patrice Lumumba monta si vite au zénith qu'il ne pouvait guère ne pas s'abattre en flammes [...]. Il avait heurté trop de sentiments, froissé trop d'intérêts, déconcerté trop de bonnes volontés pour ne pas susciter le désordre et bientôt le chaos (1). » Destin et trajectoire hors du commun que ceux du Premier ministre congolais. Sa vie publique a duré cinq années à peine ; sa carrière ministérielle effective, seulement deux mois.

Ce « météore » africain est d'abord un « cas » difficilement classable dans la décolonisation belge. Il n'a pas effectué le parcours de la plupart des évolués. Autodidacte, il n'a pas suivi le cursus scolaire consacré : il n'a fréquenté ni les missions, ni l'administration coloniale. Il n'a pas été un de ces « fils favoris » d'un des groupes ethniques qui dominent la vie politique congolaise en 1959-1960 : les Luba, Kongo, Bangala, etc. Il n'est pas non plus à son aise à Léopoldville, où se sont faites (et défaites) les carrières politiques de ses collègues, les Kasa-Vubu, Kalonji, Bolikango, Iléo et Adoula : sa carrière à lui, il l'a faite (difficilement) dans une agglomération provinciale de seconde zone, Stanleyville, où il a mis du temps à être accepté. Il professe aussi des idées « laïques » qui vont à l'encontre de l'idéologie missionnaire et chrétienne dominante. Enfin, il est pratiquement un des seuls leaders congolais à être en con-

(1) Cité par J. MARRÈS et I. VERMAST, p. 167.

tact avec une idéologie repoussoir pour le colonisateur belge : le panafricanisme, qui rime avec communisme.

Est-ce en raison de cette altérité, jointe à une prise de conscience plus aiguë de la raideur bureaucratique coloniale, que cet évolué éminemment suspect va prendre le mors aux dents et vouloir prouver (et se prouver à lui-même) qu'il est un Nègre capable de diriger son pays ? Car il est aussi un homme de pouvoir, un homme qui veut le pouvoir « maintenant et tout de suite ». Cette impatience le pousse à reporter toujours plus haut la barre de ses exigences, ce qui le conduira finalement à la démesure, comme le notera De Heusch (2).

Mais P. Lumumba est aussi à l'image de ce système colonial aliénant qu'il exècre. Il n'a d'expérience du pouvoir que celle qui lui a été léguée par ses lectures disparates et théoriques, le système colonial ayant rayé le politique de son champ d'action. Son autoritarisme, cette manière de vouloir être partout à la fois, de tout contrôler par lui-même, ressortissent certes à sa volonté de manifester son pouvoir : mais ces traits sont aussi ceux de l'« administrateur de territoire », figure omniprésente, pilier d'un ordre colonial pointilleux, toujours soucieux d'intervenir à tout propos, de régenter la vie des « sujets ». Pendant les deux mois où il exercera effectivement ses fonctions de Premier ministre, Lumumba ne voudra rien déléguer et passera la majeure partie de son temps à parcourir l'intérieur du pays pour persuader, pour expliquer, pour palabrer — il y réussit le plus souvent, du fait de sa force de conviction —, avant de quitter le Congo pour plaider sa cause à l'extérieur.

Tentatives dérisoires, cependant, car Lumumba est aussi le « produit » d'un autre phénomène « météorique », l'effondrement politique du système colonial. Celui-ci, au nom de l'efficacité de ses réalisations matérielles, a cru pouvoir perdurer tel quel en ignorant les droits et revendications politiques d'une élite congolaise qu'il avait enfantée, mais qu'il rabrouait paternellement quand il ne la méprisait pas. Or, cette absence de maîtrise dans le processus de décoloni-

(2) L. DE HEUSCH, « Plaidoyer à la mémoire de P. Lumumba », p. 27.

sation, qui permet l'avènement d'une parole libérée et des ascensions spectaculaires comme celle de Lumumba, laisse les futurs responsables politiques congolais sans moyens. Le 30 juin, date fatidique de l'indépendance, le nouveau Premier ministre a dû percevoir que les dés étaient pipés : le Congo était « libre », mais pour faire quoi, et avec qui et comment ?

Du côté belge, il fallait expliquer ce qui tourna au cauchemar ; il fallait intégrer dans les schémas mentaux métropolitains une débâcle impensable dans une colonie « modèle ». Lumumba devint très logiquement la cible, le bouc émissaire tout désigné : ce « communiste », ce « dictateur en herbe », ne pouvait qu'être le coupable et devait dès lors disparaître. Effectivement, les tentatives de déstabilisation, la recherche d'alternatives s'enchaînent aux opérations militaires, au soutien à des dissidences et à des sécessions.

L'image, essentiellement véhiculée par la Belgique, s'impose bientôt partout, à Washington, à l'ONU, puis sur la scène diplomatique africaine : elle paraît d'autant plus plausible que le Premier ministre, tout à la poursuite de son utopie, devient un « enragé ». En quelques semaines, par son impatience, sa politique de tension permanente, sa frénésie à occuper le terrain, son absence de recul sur l'événementiel, ses monumentales colères aussi, il se met tout le monde à dos et donne vie à ces « complots » qu'il ne cesse de dénoncer depuis son arrivée au pouvoir de même qu'à toute sorte d'actes parfaitement illégaux : la déstabilisation organisée par les Belges à Brazzaville, les « basses œuvres » de la CIA, la participation active de fonctionnaires de l'ONU à sa révocation...

« Il n'est rien de plus difficile à réaliser, constatait Machiavel, que de vouloir initier un nouvel ordre des choses. Car le réformateur a comme ennemi tous ceux qui profitent de l'ancien ordre des choses et il ne reçoit qu'un appui tiède de la part de tous ceux qui profiteraient du nouvel ordre. » Même si ce « nouvel ordre des choses » qu'était le pari congolais relevait de la gageure, Lumumba ne fit rien pour en transcender les effets pervers. Il ne put ou ne voulut pas opter pour une stratégie où il eût fallu manifester

« la force du lion et la souplesse du loup » face aux rapports de force qui lui étaient contraires.

Vue sous l'angle de la pratique, son action consista en une succession quasi exponentielle d'erreurs politiques. Tout commença en fait, sur un mode mineur mais très révélateur, le jour de l'accession du Congo à la souveraineté avec un discours iconoclaste dont le contenu fut aussi inopportun qu'inefficace. La deuxième erreur, majeure celle-là, fut le refus du Premier ministre de rechercher une alliance tactique de substitution avec l'ONU à partir du moment où il avait décidé légitimement de rompre avec la Belgique. Ce refus culmina le 15 août avec la rupture dramatique entre lui et Hammarskjöld. En dépit de toutes ses défaillances et de sa lourdeur, l'organisation des Nations unies étaient la seule capable de maintenir un semblant d'ordre au Congo, et surtout de mettre en application le mandat du Conseil de sécurité obligeant la Belgique à retirer toutes ses troupes du pays. Par ses lettres comminatoires, ses discours inspirés par un anti-impérialisme sans nuance, par ses ultimatums à l'ONU, le Premier ministre congolais, obsédé par sa théorie du complot, ne travailla-t-il pas en fin de compte contre l'objectif qu'il poursuivait ?

La troisième erreur découle de la seconde : c'est la folle équipée de l'ANC au Kasai. Comment une telle opération de police, aussi mal préparée, aurait-elle pu réussir avec des effectifs militaires affaiblis par la mutinerie ? Pourquoi Lumumba cautionna-t-il cette intervention, pour paraître s'en désintéresser par la suite ? Pourquoi risqua-t-il un tel pari sans bénéficier de l'appui de ses « alliés » politiques africains, qui, raison d'État oblige, refusèrent d'être entraînés dans cette aventure ?

La quatrième erreur marque en définitive la fin de la carrière de Lumumba. La manière aventureuse dont la fuite vers Stanleyville est montée et conduite ne relève même plus du risque, mais bien du suicide politique. On peut se demander d'ailleurs si telle n'était pas la seule issue de sortie honorable pour un acteur dont toute la vie publique avait été tendue par une quête d'horizons inaccessibles.

Assassiné, Lumumba est cependant « sauvé ». D'un coup, lui qui a tout « raté » se trouve projeté au sommet d'une mythologie africaine qui ne retiendra de lui que la flamboyance d'un discours patriotique, nationaliste et anticolonial. Toutefois, le mythe qui s'édifie n'est pas univoque. « Mort, écrira prophétiquement J.-P. Sartre, Lumumba cesse d'être une personne pour devenir l'Afrique entière avec sa volonté unitaire, ses désordres, sa force et son impuissance (3). »

Paradoxalement, le mythe est au premier chef international et africain avant d'être spécifiquement congolais. Il naît d'abord à l'étranger, dans un mouvement spontané de colère sans précédent dans les années 1960. Durant les jours qui suivent l'annonce de son assassinat, des démonstrations importantes ont lieu un peu partout dans le monde contre la Belgique, contre les États-Unis, contre l'ONU : incendie et saccage des ambassades belges au Caire et à Djakarta, manifestations de protestation à Copenhague, à Varsovie, à Prague, à Tokyo, à Dakar, à Johannesburg, à Téhéran, à Athènes, à Montréal, à Singapour, à La Havane, à Lima, à Caracas, à Los Angeles, à Bonn, à Tel-Aviv... L'étendue et l'ampleur des démonstrations en font un événement international, même si certaines d'entre elles ont été « canalisées » et/ou orchestrées par des gouvernements hostiles à la politique africaine de l'Occident. Partout la figure de Lumumba, parfois peu connue du grand public, prend place au Panthéon des martyrs politiques : il donne son nom à une rue de Varsovie, à une place à Pékin, à un institut d'études supérieures à Moscou, à une locomotive et à une imprimerie nationale à Accra, à un centre pour les travailleurs africains et à un théâtre à Paris, etc. On exhume ses discours, ses écrits et même un poème. Des « testaments », pas toujours authentiques, sont redécouverts, tandis que des commémorations annuelles ont lieu en Belgique jusqu'à ce jour. Le nom de Lumumba entre aussi par la grande porte dans le monde de la littérature, avec la pièce de théâtre d'Aimé Césaire *Une saison au*

(3) J.-P. SARTRE, Préface à *La pensée politique de Patrice Lumumba*, p. XLIV.

Congo : l'ancien Premier ministre y apparaît gigantesque, déployant ses ailes, « dont le plumage chaque jour s'amenuise mais qui demeurent jusqu'au bout étendues », non pas seulement sur le Congo, mais sur l'Afrique tout entière.

Ce culte du héros tragique n'est pas l'apanage de la seule intelligentsia internationale progressiste. Lumumba se taille aussi une place dans la culture populaire africaine. Au Nigeria, où les réactions officielles à l'assassinat restèrent toujours prudentes et mesurées, de nombreux pamphlets, des articles de journaux, des disques et des pièces de théâtre se répandent dans tout le pays en 1961 et 1962 (4). L'ancien Premier ministre y est dépeint comme le « héros du Congo », comme un « saint » et même comme le « second dieu du monde ». Curieusement, la ferveur manifestée envers Lumumba, « victime de l'impérialisme », contraste avec un jugement sévère à l'encontre du « peuple congolais », jugé frivole, indiscipliné, irresponsable, bagarreur (5).

Au Congo, la figure du Premier ministre défunt a continué à hanter la vie politique jusqu'au début des années 1970 en tout cas, mais sur un mode ambigu. Tout se passe comme si on n'en finissait pas de l'enterrer et de le déterrer. Au lendemain de l'annonce de sa mort, ce fut d'abord le silence et la peur qui s'imposèrent. A Léopoldville, « un calme étrange s'installa », note R. Dayal dans ses mémoires (6). Par la suite, un certain nombre de politiciens « lumumbistes » vinrent chercher refuge au QG de l'ONU « par crainte d'être déportés ou exécutés ». Un camp de fortune fut rapidement mis en place : des centaines de personnes vinrent s'y installer avec leur famille (7). A Stanleyville, fief lumumbiste par excellence, « la population avait été trop choquée pour exprimer une quelconque émotion ; une atmosphère irréelle prévalut dans la ville qui resta complètement déserte pendant la période de deuil officiel [...]. Une messe de requiem suivie par 25 000 person-

(4) K. POST, pp. 405-418.

(5) *IDEM*, pp. 408-409.

(6) R. DAYAL, p. 198.

(7) *IDEM*, p. 199.

nes fut dispersée dans le calme après que les autorités locales [entre autres, le général Lundula] eurent exhorté les gens au calme (8) ». Les seules violences notables eurent lieu à Bunia (Ituri) et au Sankuru, où des missions catholiques et protestantes ainsi que des établissements commerciaux européens furent mis à sac tandis que les Blancs étaient conspués, insultés et humiliés (9). Ailleurs, les réactions furent très sporadiques : des Européens furent agressés, dont deux mortellement, à Luluabourg et dans le quartier blanc de Stanleyville. Dans ce dernier cas, les incidents étaient liés à la célébration d'une soirée de réjouissance... à l'occasion du meurtre de Lumumba (10).

Le calme, l'indifférence, puis l'oubli apparent ne vont cependant pas empêcher la lente construction du mythe de référence. Mythe ambivalent, puisqu'il a fait l'objet d'une double appropriation : par les « héritiers directs », débouchant sur la violence lumumbiste des rébellions de 1963 à 1967 d'abord : par un pouvoir personnel quasi monarchique — celui du régime Mobutu — ensuite.

La première se développe dans la foulée d'une répression longue et souvent insidieuse de la « contre-élite » nationaliste qui se présente comme l'exécuteur testamentaire du Premier ministre. Si le MNC-Lumumba et les partis alliés ne sont pas mis hors la loi, les leaders et sympathisants sont le plus souvent traqués et parfois même exécutés. Un certain nombre choisit l'exil plutôt que la cohabitation avec le gouvernement de C. Adoula ; les uns ont opté pour la Chine, comme Mulele ; d'autres, pour les pays de l'Est ou l'Égypte de Nasser, qui restera longtemps la plaque tournante de l'opposition en exil. « A partir de l'assassinat de Lumumba, écrit Verhaegen, [...] les exécutions collectives des adversaires ont remplacé les vexations corporelles et les intimidations [...]. L'aile radicale non violente de 1960

(8) *IDEM*, pp. 198-199.

(9) MANYA K'OMALOWETE A DJONGA, *P. Lumumba, le Sankuru et l'Afrique*, pp. 62 sq. Pour les incidents de Bunia (attaques contre des commerçants grecs), communication de L. MONNIER, qui interroga des Européens dans la région quelques années plus tard.

(10) R. DAYAL, p. 199.

est dépassée sur sa gauche par une fraction militante déterminée à l'usage de la violence (11). »

Le terreau politique sur lequel cette contre-élite va prendre racine et qui donnera naissance aux rébellions du Kwilu et de l'est du Congo entre 1963 et 1967 sera constitué principalement des exclus urbains, et non des masses paysannes, comme on a pu le dire : enfants, jeunesse déscolarisée, chômeurs, cadres subalternes de la fonction publique, y compris de l'armée et de l'enseignement secondaire et primaire... « Pour eux, l'espoir né de l'indépendance est définitivement cassé : ils sont les seuls à n'avoir rien à perdre, ni à laisser derrière eux, ni femmes, ni maisons, ni champs [...]. Ils sont marginaux par rapport à toutes les structures sociales de référence : la famille, l'école, la ville, le travail, la classe d'âge (12). » Devenus disponibles pour n'importe quel coup de main, ces exclus vont en fait gagner très rapidement les structures politiques « révolutionnaires » que les « intellectuels lumumbistes » vont tenter d'implanter dans les zones « libérées ». La croissance rapide du banditisme social chez les « rebelles » (rançonnement des populations), le déchaînement de la violence souvent ritualisée dans des simulacres de procès contre les « ennemis » du lumumbisme, les règlements de comptes locaux, l'opportunisme ou l'impuissance des « politiques », l'essoufflement des pratiques magiques sur lesquelles les rebelles avaient bâti leur invulnérabilité, contribuèrent à l'effondrement rapide de ce qui apparut n'être qu'une grande jacquerie éphémère (13).

L'appropriation du mythe Lumumba par l'institutionnel et le politique allait-elle se révéler plus efficace ? C'est en tout cas le défi que l'ancien colonel Mobutu paraît vouloir relever au lendemain de son second coup d'État en novembre 1965. Avec l'éviction du « pouvoir katangais » à Léopoldville, la dénonciation des accords financiers belgo-

(11) B. VERHAEGEN, « Conditions politiques et participation sociale... », p. 6.

(12) *IDEM*, p. 12.

(13) Sur ces différents aspects des rébellions congolaises, voir B. VERHAEGEN, *Rébellions au Congo* ; L. MARTENS, *Pierre Mulele... : C. COQUERY-VIDREVITCH et al.*

congolais de mai 1966, la nationalisation de l'Union minière, l'instauration du « nationalisme zaïrois authentique » devenu doctrine politique officielle du Zaïre depuis le début des années 1970, Mobutu semble renouer avec le dessein (plus paisible) du nationalisme anticolonial de P. Lumumba. « Depuis 1966, écrit Kanza, Mobutu a suivi les pas de Lumumba et il paraît qu'à travers lui, beaucoup d'idées de Lumumba ont été publiées et diffusées comme étant celles de Mobutu (14). »

Mais y eut-il réellement continuité ? On peut avoir certains doutes si on en juge par la manière équivoque dont, dès son installation, le nouveau régime est allé à la rencontre du mythe. A cet égard, il est opportun de retracer les circonstances qui ont entouré la consécration de Lumumba comme « héros national » du Zaïre en 1966-1967.

Dès les premiers mois de 1966, selon les auteurs de *Congo 1966*, « le problème du lumumbisme est soulevé à diverses reprises [au sein du gouvernement]. Des ministres et des personnalités diverses évoquent auprès du président [Mobutu] la nécessité de rattacher idéologiquement le nouveau régime à une ligne politique nationaliste qui puisse toucher et mobiliser les masses sans pour autant faire renaître les querelles politiques du passé. La suggestion est faite d'opérer une distinction entre la personne de P. Lumumba et ceux qui, organiquement, se réclamaient de lui. Cette opération visait tout autant l'affermissement du régime à l'intérieur qu'à retrouver audience à l'échelle africaine (15). »

Le 30 juin 1966, jour du sixième anniversaire de l'indépendance, le général Mobutu annonce en grande pompe la réhabilitation de Lumumba et l'érection d'un monument à sa mémoire dans la capitale. En novembre, le président effectue un pas de plus dans cette consécration en demandant à l'équipe belge du CRISP qui prépare un ouvrage sur les cinquante derniers jours de Lumumba « d'aller prospecter à Lubumbashi [Élisabethville] la maison où est mort Lumumba » ; il a en effet décidé d'annoncer le 24 novem-

(14) Th. KANZA, *The Rise and Fall of P. Lumumba...*, p. 352.

(15) Les dossiers du CRISP, *Congo 1966*, p. 119.

bre, jour de l'anniversaire de sa prise de pouvoir, que « la maison où était mort P. Lumumba avait été découverte et que celle-ci deviendrait un musée national consacré [à l'ancien Premier ministre] ». Le président promit également aux auteurs de l'ouvrage « la libre diffusion de même qu'une aide directe à la diffusion du livre (16) ».

La réhabilitation officielle de Lumumba n'alla cependant pas au-delà du discours. En avril 1967 et en présence d'un représentant belge des éditeurs, Jean Van Lierde, l'ouvrage sur les derniers jours de Lumumba fut saisi par la Sûreté dès le lendemain de sa mise en vente, au Parlement et dans une librairie de la capitale. Silencieux, le président Mobutu laissa faire, ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, un certain nombre de personnalités, impliquées directement ou indirectement dans le transfert de Lumumba au Katanga (V. Nendaka et J. M. Bomboko surtout), se trouvaient au gouvernement, où ils occupaient des positions importantes, et n'avaient aucun intérêt à ce que l'on fasse la lumière sur leur rôle actif ou passif dans la mort de Lumumba. Deuxièmement, la diffusion de l'ouvrage à Léopoldville eut un retentissement considérable, entre autres au Parlement, où le stock fut épuisé en quelques heures. Elle intervint également au moment précis où le président avait décidé de rendre officielle la création d'un « mouvement politique qu'il animerait lui-même », le Mouvement populaire de la révolution, et interdisait au MNC-Lumumba d'exercer ses activités comme deuxième parti politique national. « Le MNC-Lumumba, déclara Mobutu, a été, comme les autres partis politiques, à la base des divisions, de l'anarchie et de la confusion qui ont existé avant l'avènement du nouveau régime [...]. Au nom du nationalisme, des milliers de Congolais ont été massacrés ; des régions entières de la République dévastées et à l'heure qu'il est la réhabilitation d'un tel mouvement ne serait en tout cas pas autorisée (17). » Dans un tel contexte, une large diffusion de l'ouvrage était

(16) Correspondances échangées entre J. GÉRARD-LIBOIS et J. VAN LIERDE, 12 novembre 1966, Archives du CEDAF-ASDOC.

(17) Les dossiers du CRISP, *Congo 1967*, p. 99.

politiquement inopportune pour le régime : elle venait contrecarrer ses efforts de mise au pas d'une classe politique toujours remuante et bruissante de complots, et surtout sa volonté de faire oublier un passé relativement récent fait de violences et de chaos.

Enfin, il n'est pas impossible que la saisie ait été l'occasion de manifester un mouvement d'humeur contre ce qui était certes une « opération vérité », mais aussi une opération montée de bout en bout par des Européens : la rédaction de l'ouvrage avait été le fait de deux Belges, tandis que son édition et sa diffusion étaient assurées par Bruxelles.

Quoi qu'il en fût, il était dit que Lumumba ne resterait qu'une « ombre malheureuse » hantant l'histoire politique du Congo. Depuis lors, le musée national d'Élisabethville n'a pas vu le jour et le monument érigé à sa mémoire à Léopoldville est resté inachevé. Depuis lors aussi, l'histoire politique du Congo-Zaïre a été réécrite et refabriquée à partir de la geste du président Mobutu, le « pacificateur », le « guide suprême » et le « père fondateur » de la véritable indépendance du pays, par le biais des grandes incantations doctrinales des années 1970 : authenticité, révolution économique, zaïrianisation, radicalisation, etc. Qu'est-ce que le Congo et les Congolais, rebaptisés Zaïre et Zaïrois, avaient encore à voir avec un spectre plutôt encombrant ? Dans ses récents entretiens avec le journaliste français J.-L. Remilleux, le président Mobutu règle ses relations avec P. Lumumba en quelques phrases : oui, il a été à l'école de Lumumba, pour lequel il avait beaucoup d'admiration, mais qui était aussi « facilement exalté et en colère (18) ».

Le mythe Lumumba n'a donc jamais été véritablement assumé au Zaïre. L'imaginaire social continue certes à interpellier sa mémoire. Depuis les « peintres de rue » jusqu'aux intellectuels zaïrois en passant par les groupes d'exilés qui se réclament de lui, il reste un héros « libérateur », « crucifié », « martyr de l'indépendance », intouchable aussi. Mais le statut de ce héros reste imprécis. Imprécision d'abord dans le contenu d'un mythe qui colle encore à une his-

(18) Mobutu, *Dignité pour l'Afrique*, pp. 32 et 44.

toire récente et traumatisante. Ainsi, dans les entretiens menés par Thomas Turner en 1969-1971 auprès des intellectuels, des notables et des « anciens » des villages tetela, la figure de Lumumba est souvent associée au chef esclavagiste Ngongo Leteta, exécuté par les Européens à la suite d'un procès sommaire et peu convaincant. « Les gens ont tiré une leçon des histoires de Lumumba et de Ngongo, estime un intellectuel zaïrois ; lorsque les Tetela ont un leader, il est toujours un "dur" et les Européens ne peuvent négocier avec lui. La seule solution est donc la liquidation physique (19). » Ce compagnonnage entre deux grandes figures mortes dans la violence n'est cependant pas dénué d'ambivalence. Dans ses enquêtes au Sankuru, Turner a relevé que la personnalité de Ngongo est le plus fréquemment associée à des événements traumatisants dont les populations ne gardent pas un bon souvenir (20). Quant à Lumumba, son nom reste lié au MNC. Or on se souvient encore, au Sankuru, des exactions commises en 1961 par un des lieutenants de ce parti — il s'agit de J. Omonombe, membre de l'entourage immédiat de Lumumba (21) —, de même que l'on n'a pas oublié les violences de l'époque des rébellions. Interrogés sur le MNC, un certain nombre de vieux préfèrent se taire ou feindre de ne pas avoir compris la question. D'autres font remarquer, non sans quelque regret, que le parti de Lumumba « avantageait surtout les moins éduqués et les moins instruits », au contraire du PNP, le parti de l'administration coloniale, constitué « de travailleurs, de gens qui connaissent beaucoup de choses » (22). Il y a donc un évident malaise sur le statut, le sens de la lutte d'un héros national qui est intégré de manière conflictuelle et perturbatrice dans l'imaginaire collectif.

Ce malaise est renforcé par un fait très concret : l'absence de sépulture pour Lumumba. Dans un long mes-

(19) Entretien de Th. TURNER et J.R. MBOLADINGA, 29 décembre 1969, Archives du CEDAF-ASDOC.

(20) Entretien de Th. TURNER au Sankuru, Archives du CEDAF-ASDOC.

(21) Voir MANYA K'OMALOWETE A DJONGA, *Patrice Lumumba, le Sankuru et l'Afrique*, pp. 75-76.

(22) *Idem, ibidem.*

sage musical enregistré au Sankuru en juin 1980 en mémoire de Lumumba, la mort de celui-ci est présentée comme « incertaine » ou « sans retour » :

Lolo [héros], écoute, les instruments jouent pour te pleurer [...].

Tu es parti mais j'espère que tu reviendras [...].

Je pleure et j'écris des lettres pour m'informer de ta disparition.

Comment te revoir ?

Faut-il parcourir en aval des rivières lointaines pour te rencontrer ?

Tu voyages sans retour [...].

On dit que [Lumumba] est mort, mais il reste le fils d'Okitolenga.

Lumumba, grande figure dont les projets semblent des rêves.

Le défunt est mieux glorifié quand on voit sa dépouille mortelle.

Comme tu es éloigné, je me sens égaré et perdu dans l'obscurité [...].

On dit que Lumumba, fils d'Okitolenga, est mort [...].

Faut-il parcourir en aval des rivières lointaines pour le rencontrer ?

Je ne cesse de t'envoyer des messages, je te supplie de revenir.

Oh, Oh ! Tu voyages sans retour.

Je ne cesse de t'envoyer des messages [...].

Je suis dans l'incertitude [...].

Je t'attends même si tu retardes ton retour.

J'ai l'impression que mes cris d'appel ne semblent plus t'émouvoir.

Tu voyages sans retour (23).

Lors de ses recherches au Sankuru, le collecteur de ce message musical, Manya K'Omalowete, relate qu'il a été interpellé par des villageois. « Ils me demandaient si Patrice Lumumba était encore vivant. Quand je répondais qu'il

(23) *IDEM*, pp. 145-151.

n'était plus en vie, on me demandait si j'avais vu pendant mon séjour d'études en Europe une photo de son cadavre (24). » Lorsque les rebelles entrèrent à Lubefu (Sankuru) en 1964, c'était aussi la dépouille et la tombe du défunt qu'ils recherchaient (25).

Ainsi l'incertitude sur le sort du héros fait de celui-ci une ombre tragique. Comme partout en Afrique, l'existence d'une sépulture et les rites qui entourent le décès sont des conditions indispensables pour que le mort acquière son statut de mort et prenne donc sa place dans la longue chaîne qui relie les défunts aux vivants. On rejoint ici la thèse de J. A. Mbembe à propos d'une autre figure symbole africaine, le révolutionnaire Um Nyobé, lui aussi assassiné et mort sans sépulture : « Il s'agit, au regard des traditions culturelles locales, d'un mort que l'on a "mal enterré" puisque son ombre plane, vingt-huit ans après, sur l'ensemble du pays, provoquant, ici, refoulement brutal et violent et là, adhésion quasi fanatique et irréfléchie. Les assauts du temps n'ont pas pu ébranler les fondements culturels de ce politodrame. Face à ce spectre qui hante sa conscience, la société politique s'affole (26). »

(24) *IDEM*, p. 154.

(25) Th. TURNER, « L'insurrection de 1964 au Sankuru : stratégie militaire, mobilisation des masses, justice révolutionnaire », in C. COQUERY-VIDROVITCH, A. FOREST et H. WEISS, p. 108.

(26) J. A. MBEMBE, « Pouvoir des morts et langage des vivants. Les errances de la mémoire nationaliste au Cameroun », *Politique africaine*, n° 22, juin-juillet 1986, p. 70.

Bibliographie

1. Documents d'archives

Archives écrites

Ces archives d'origines diverses (collection B. Verhaegen, collection M. Hockers, collection J. Van Lierde, collection Th. Turner...) ont été classées par le CEDAF-ASDOC, où elles peuvent être consultées, dans les séries documentaires suivantes :

- Résumé des télégrammes et mémorandums échangés entre l'ambassade des États-Unis à Léopoldville, la CIA, le Département d'État et la présidence des États-Unis (paru dans *Les Cahiers du CEDAF*, « Les relations États-Unis - Zaïre : documents d'histoire diplomatique [1960-1967] », n° 7-8, décembre 1982).
- Documents du Département d'État (textes complets).
- Documents de la CIA (textes complets).
- Entourage du Premier ministre, du président Kasa-Vubu et du colonel Mobutu.
- Lettres et documents de P. Lumumba à Jean Van Lierde.
- Relations avec la Belgique.
- Télégrammes et notes échangés entre la mission diplomatique belge (ambassadeur Van den Bosch), le ministère des Affaires africaines et le ministère des Affaires étrangères.
- Réactions internationales à l'assassinat de P. Lumumba (dossier de presse).
- Lumumba, l'ONU et la sécession katangaise.

- Relations avec l'Afrique.
- Autour du discours du 30 juin 1960.
- Portrait de P. Lumumba (articles et dossiers de presse).
- Relations du gouvernement Lumumba avec l'ONU.
- Lumumba assigné à résidence et emprisonné.
- Le transfert de P. Lumumba à Élisabethville et son assassinat.
- Opinions belges sur P. Lumumba (dossier de presse).
- Discours divers de P. Lumumba (dossier de presse).
- Mobutu et le collège des commissaires.
- L'opposition politique au gouvernement Lumumba.
- Les relations avec les États-Unis et le voyage aux États-Unis (dossier de presse).
- La Force publique et l'ANC.
- Le gouvernement Lumumba : administration, fonctionnement, etc.
- Relations entre le président Kasa-Vubu et P. Lumumba.
- Le Parlement congolais (coupures de presse).
- Périple de Kasa-Vubu et Lumumba à Luluabourg, Kamina et Kindu du 12 au 14 juillet 1960 (dossier de presse).
- *Nouvelles congolaises*, Commissariat général à l'information, 1^{er} semestre 1960.
- Conférence économique, sociale et financière (table ronde économique), Bruxelles, avril 1960.
- Chambre des représentants de la république du Congo, compte rendu analytique, année 1960.
- Sénat du Congo, *Annales parlementaires*, session extraordinaire 1960.
- Ministère des Affaires africaines, Bureau de centralisation des renseignements, Dépêches des agences de presse au sujet des événements du Congo, août-septembre 1960.
- Entretien de Th. Turner au Sankuru et à Léopoldville, 1960-1971.

Archives orales

Ces archives se présentent sous la forme de cassettes enregistrées. Celles-ci ont été retranscrites, soit partielle-

ment soit intégralement, dans une série documentaire intitulée « Entretiens ». Sauf indication contraire, les entretiens ont été réalisés par l'auteur, L. Monnier et/ou B. Verhaegen.

- Interview de Serge Michel réalisée à Bruxelles le 15 janvier 1981 par J. Doneux.
- Entretien complémentaire entre S. Michel et J. Doneux, mars 1988.
- Entretien avec Louis Willems, ancien directeur de l'Agence Belga à Léopoldville, le 6 octobre 1988.
- Entretien avec M^{re} J. Jadot, ancien aumônier de la Force publique, le 29 mars 1988.
- Entretien avec Jan Hollants Van Locke, ancien attaché au cabinet du ministre des Affaires Générales à Léopoldville, le 18 octobre 1988.
- Entretien avec Alphonse Schoonbroodt, ancien lieutenant de la Force publique au camp Hardy à Thysville, le 30 août 1988.
- Entretien avec Jean Van Lierde, le 31 mars 1988.
- Entretien avec le professeur A.A.J. Van Bilsen, ancien conseiller du président Kasa-Vubu, le 25 mars 1988.
- Entretien avec le colonel Frederic Vandewalle, ancien administrateur en chef de la Sûreté belge au Congo, le 11 octobre 1988.
- Entretien avec Maryse Hockers, ancienne attachée au cabinet de P. Lumumba, les 4 avril et 9 juin 1988.
- Entretien avec Réginald Hemeleers, ancien haut-commissaire à l'Information à Léopoldville, le 1^{er} avril 1988.
- Entretien avec le baron William Ugeux, ancien directeur d'*Infor-Congo* à Bruxelles, le 19 octobre 1988.
- Entretien avec le général Henniquiau, ancien attaché militaire au cabinet de P. Lumumba, le 5 avril 1988.
- Entretiens avec Maurice Chaidron (alias Henri Jonet), ancien correspondant de l'INR (Institut national de radio-diffusion, Bruxelles), les 30 septembre et 4 octobre 1988.
- Entretiens avec A. et C., juin 1988.

- Entretien avec le professeur Hughes Leclercq, ancien professeur à l'université Lovanium de Léopoldville, le 21 avril 1988.
- Entretien avec Fernand Herman, ancien attaché de cabinet au ministère des Finances du gouvernement Lumumba, le 24 mars 1988.
- Entretien avec le colonel Marlière, ancien conseiller militaire du colonel Mobutu, le 4 mars 1988.
- Entretien avec Jean Kestergat, ancien correspondant de *La Libre Belgique* au Congo, le 25 mars 1988.
- Entretien avec Jacques Grootaert, ancien attaché au cabinet de P. Lumumba, le 20 février 1988.
- Entretiens avec A. les 1^{er} juin et 4 octobre 1988.

2. Articles et ouvrages

- ABI-SAAB, G., *The UN Opération in the Congo, 1960-1964*, Londres, Oxford University Press, 1978.
- ALEXANDER H. T. (Major General), *African Tightrope. My Two Years as Nkrumah's Chief of Staff*, Londres, Pall Mall Press, 1965.
- ARTIGUE P., *Qui sont les leaders congolais ?*, Bruxelles, Éd. Europe-Afrique, 1961.
- BENOT Y., *L'idéologie des indépendances africaines*, Paris, F. Maspero, 1972.
- BLOUIN A., *My Country, Africa, Autobiography of the Black Pasionaria*, New York, Praeger, 1983.
- BORRI M., *Nous, ces affreux (dossier secret de l'ex-Congo belge)*, Paris, Éd. Gallic, 1962.
- BRION E., « Aux origines du diocèse de Kole », *Les Cahiers du CEDAF-ASDOC Studies*, n° 1-2, mars 1988.
- Chronique de politique étrangère*, vol. XIII, juillet-novembre 1960, « La crise congolaise », Bruxelles, IRRI.

- Chronique de politique étrangère*, vol. XIV, septembre-novembre 1961, « Évolution de la crise congolaise », Bruxelles, IRRI.
- CLEMENT P., « Patrice Lumumba. Stanleyville 1952-1953 », *Présence africaine*, n° 40, 1960.
- COQUERY-VIDROVITCH C., FOREST A., WEISS H., *Rébellions-Révolution au Zaïre 1963-1965*, Paris, L'Harmattan, 2 t., 1987.
- DAYAL R., *Mission for Hammarskjöld. The Congo Crisis*, Londres, Oxford University Press, 1976.
- DE BACKER M.C.C., « Notes pour servir à l'étude des groupements politiques à Léopoldville », première partie, Léopoldville, *Infor-Congo*, s.d.
- DE BACKER M.C.C., « Notes pour servir à l'étude des groupements politiques à Léopoldville », seconde partie, Léopoldville, *Infor-Congo*, 30 juin 1959.
- DEDEKEN N.C. (colonel), *Chimères baluba. Le Sud-Kasaï 1960-1962 à feu et à sang*, Bruxelles, N.C. Dedeken éd., 1978.
- DE HEUSCH L., « Autorité et prestige dans la société tetela », *Zaïre*, décembre 1954.
- DE HEUSCH L., « Plaidoyer à la mémoire de Patrice Lumumba », *Synthèse*, n° 189, février 1962.
- DE LANNOYE D. et al., « Tango Ya Ba Noko. Le temps des oncles. Recueil de témoignages zaïrois », *Les Cahiers du CEDAF-ASDOC Studies*, n° 5-6, octobre 1986.
- DEVOS P., *Vie et mort de Lumumba*, Paris, Calmann-Lévy, 1961.
- DIMANDJA LUHAKA, « Les missions catholiques chez les Tetela : cas des Scheutistes et des Passionnistes des origines à 1945 », s.d., mimeo.
- « Les dossiers du CRISP », *Congo 1959. Documents belges et africains*, Bruxelles, CRISP, 1960.
- « Les dossiers du CRISP », *Congo 1966*, Bruxelles-Kinshasa, CRISP-INEP, 1967.
- « Les dossiers du CRISP », *Congo 1967*, Bruxelles-Kinshasa, CRISP-INEP, 1969.

- FENAUX G., « Trois mois d'indépendance », *Le Flambeau*, n° 7-8, septembre-octobre 1960.
- GANSHOF VAN DER MEERSCH W. J., « Congo. Mai-juin 1960. Rapport du ministre chargé des Affaires générales en Afrique », Bruxelles, IRRI, 1960.
- GEERTS W., *Binza 10*, Gand-Louvain, Wetenschappelijke Uitgeverij-E. Story Scientia, 1970.
- GENDEBIEN P. H., *L'intervention des Nations unies au Congo. 1960-1964*, Paris-La Haye, Mouton-Université Lovanium de Kinshasa, 1967.
- GÉRARD-LIBOIS J., *Sécession au Katanga*, Bruxelles, CRISP, 1963.
- GÉRARD-LIBOIS J. et GOTTOVITCH J., *L'an 40*, Bruxelles, CRISP, 1975.
- GÉRARD-LIBOIS J. et HEINEN J., *Belgique-Congo, 1960*, Bruxelles, Éd. Polhis, 1989.
- GÉRARD-LIBOIS J. et VERHAEGEN B., *Congo 1960*, Bruxelles, CRISP, 2 t., 1961.
- GILLIS Ch.A., *Kasa-Vubu au cœur du drame congolais*, Bruxelles, Éd. Europe-Afrique, 1964.
- GILLON L. (monseigneur), *Servir en acte et en vérité*, Paris-Gembloux, L. Gillon-Éd. Duculot, 1988.
- Les grands dossiers de la RTBF-P. DEVOS, *La décolonisation. Les événements du Congo de 1959 à 1967*, Bruxelles, Éditions ABC, 1975.
- HOSKYNS C., *The Congo since Independence. January 1960-December 1961*, Londres-New York-Toronto, Oxford University Press, 1965.
- HOSKYNS C., « Le rôle joué par les États africains indépendants dans la crise congolaise », *Materialen des Arnold Bergstraesser, Institut für Kulturwissenschaftliche Forschung*, Freiburg, 1965, mimeo.
- HOUART P., *La pénétration communiste au Congo*, Bruxelles, Centre de documentation internationale, 1960.
- Indépendance, inflation et développement*, Paris-La Haye, Université Lovanium de Kinshasa-Mouton, 1968.

- JADOT J., « Léopoldville. Juillet 1960 », *La Revue nouvelle*, 15 juillet 1965.
- JANSSENS E., « Un peu de clarté. Documents à propos de la décolonisation du Congo belge », Bruxelles, mars 1987, mimeo.
- KALB M., *The Congo Cables. The Cold War in Africa : from Eisenhower to Kennedy*, New York, Macmillan Publishing Co., 1982.
- KAMITATU Cl., *La grande mystification du Congo-Kinshasa. Les crimes de Mobutu*, Paris, F. Maspero, 1971.
- KANZA Th., *Conflict in the Congo*, Londres, Penguin Books, 1972.
- KANZA Th., *The Rise and Fall of P. Lumumba. Conflict in the Congo*, Londres, Rex Collings, 1978.
- KASHAMURA A., *De Lumumba aux colonels*, Paris, Buchet-Chastel, 1966.
- KASHAMURA A., « Le témoignage d'un compagnon », *Jeune Afrique*, 27 janvier 1973.
- KESTERGAT J., *Du Congo de Lumumba au Zaïre de Mobutu*, Bruxelles, Éd. P. Legrain, 1986.
- LABRIQUE J., *Congo politique*, Léopoldville, Éditions de l'avenir, 1957.
- LACROIX J.L., *Industrialisation au Congo. La transformation des structures économiques*, Paris, Mouton, 1967.
- LARKIN B. D., *China and Africa. 1949-1970. The Foreign Policy of the People's Republic of China*, Berkeley-Los Angeles-Londres, University of California Press, 1971.
- LEFEVER E., *Uncertain Mandate. Politics of the UN Congo Operation*, Baltimore, The John Hopkins Press, 1967.
- LEMARCHAND R., *Political Awakening in the Congo. The Politics of Fragmentation*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press, 1964.
- LOPEZ ALVAREZ L., *Lumumba ou l'Afrique frustrée*, Paris, Éd. Cujas, 1964.
- MAMBIDA BABINZA (colonel), *Odyssée des événements de Kisangani-Bukavu. 1960-1967*, Kinshasa, département de la Défense nationale, 1973.

- MANYA K'OMALOWETE A DJONGA, « Gandhi et Lumumba. Une approche comparative », *L'Auditoire*, Lausanne, mai 1987.
- MANYA K'OMALOWETE A DJONGA, *Patrice Lumumba, le Sankuru et l'Afrique*, Lutry (Genève), Éd. J. M. Bouchain, 1985.
- MARRÈS J. et VERMAST Y., *Le Congo assassiné*, Bruxelles, Éd. Max Arnold, 1974.
- MARTENS L., *Pierre Mulele ou la seconde mort de Lumumba*, Bruxelles, EPO, 1985.
- MBOLADINGA-KATAKO J. R., « Conflit Ekonda-Eswe au Sankuru de 1960 à 1964 », mémoire de licence, Kinshasa, Université Lovanium, juillet 1970.
- MCKOWN R., *Lumumba. A Biography*, New York, Doubleday and Co., 1969.
- MERLIER M., *Le Congo de la colonisation belge à l'indépendance*, Paris, F. Maspero, 1962.
- MICHEL S., *Nour le voilé*, Paris, Seuil, 1965.
- MICHEL S., *Uhuru Lumumba*, Paris, Julliard, 1961.
- MOBUTU J.-D., *Dignité pour l'Afrique. Entretiens avec J.L. Remilleux*, Paris, Albin Michel, 1989.
- MONHEIM F., *Mobutu, l'homme seul*, Bruxelles, Éditions actuelles, 1962.
- MONHEIM F., *Réponse à P. Devos au sujet de « Vie et mort de P. Lumumba »*, Anvers, Éd. De Vlijgt, 1961.
- MONNIER L., *Ethnie et intégration nationale au Congo. Le Kongo central 1962-1965*, Paris, Edicef, 1971.
- MORRUE B., « Lumumba à travers la presse belge », mémoire de licence, Bruxelles, université libre de Bruxelles, faculté de philosophie et lettres, 1980, mimeo.
- MURPHY R., *Un diplomate parmi les guerriers*, Paris, R. Laffont, 1965.
- NKRUMAH K., *Challenge of the Congo. A Case-Study of Foreign Pressures in an Independent State*, New York-Londres, Th. Nelson Ltd., 1967.
- La pensée politique de P. Lumumba. Textes et documents recueillis et présentés par J. Van Lierde*, Paris, Présence africaine, 1963.

- PETILLON L. A., *Récit. Congo 1929-1958*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1985.
- POST K., « Nigerian Pamphleteers and the Congo », *Journal of Modern African Studies*, vol. 2, n° 3, 1964.
- PREZELIN J., *Roger Louis raconte ses reportages pour Cinq colonnes à la une*, Paris, Solar, 1966.
- Propos de M. P. Lumumba, Premier ministre de la république du Congo*, Bruxelles, Commission de coordination, août 1960.
- ROUCH J., *En cage avec Lumumba*, Paris, Éditions du Temps, 1961.
- SCHÖLLER A., *Congo 1959-1960. Mission au Katanga ; intérim à Léopoldville*, Paris-Gembloux, Duculot, 1982.
- SCHOLL-LATOUR P., *Mort sur le grand fleuve. Du Congo au Zaïre : chronique d'une indépendance*, Paris, Presses de la cité, 1986.
- SCOTT I., *Tumbled House. The Congo at Independence*, Londres, Oxford University Press, 1969.
- STOCKWELL J., *In Search of Enemies. A CIA Story*, New York, Norton and Co., 1978.
- STENGERS J., *Congo. Mythes et réalités. Cent ans d'histoire*, Paris-Gembloux, Éd. Duculot, 1989.
- TURNER Th., « Mondja Chiefship and the Changing Political Economy of Zaïre », novembre 1977, mimeo.
- URQUHART B., *Hammarskjöld*, New York, A. Knopf, 1972.
- VAN BILSEN A.A.J., *L'indépendance du Congo*, Paris-Tournai, Casterman, 1962.
- VAN DEN BOSCH J., *Pré-Zaïre. Le cordon mal coupé*, Bruxelles, Le Cri, 1986.
- VANDERLINDEN J., *Contribution à l'étude de la crise congolaise de 1960. Notes au sujet de quelques documents inédits relatifs aux réactions du secteur privé*, Bruxelles, ARSOM, 1972.
- VANDERSTRAETEN L.F., *De la Force publique à l'ANC. Histoire d'une mutinerie, juillet 1960*, Gembloux-Paris-Bruxelles, Duculot-Académie royale de Belgique, 1985.

- VANDEWALLE F. (colonel), « A propos de la gendarmerie katangaise », *Bulletin du CRAOCA*, n° 4, décembre 1987.
- VANDEWALLE F. (colonel), « Mille et quatre jours. Contes du Zaïre et du Shaba », Bruxelles, 1974, 13 fasc., mimeo.
- VANDEWALLE F. et BRASSINE J., *Les rapports secrets de la Sûreté congolaise. 1959-1960*, t. II, Bruxelles, Lucien De Meyer, 1973.
- VAN LIERDE J., *La non-violence, semence de liberté pour les peuples opprimés*, Fribourg, octobre 1985.
- VAN LIERDE J., « Témoignage : Patrice Lumumba, leader et ami », *Présence africaine*, n° 36, 1961.
- VERHAEGEN B., « L'association des évolués de Stanleyville et les débuts de P. Lumumba », *Les Cahiers du CEDAF-ASDOC Studies*, n° 2, mai 1983.
- VERHAEGEN B., « Conditions politiques et participation sociale à la rébellion de l'est du Zaïre », in « Les rébellions dans l'est du Zaïre », *Les Cahiers du CEDAF-ASDOC Studies*, n° 7-8, décembre 1986.
- VERHAEGEN B., « Patrice Lumumba, martyr d'une Afrique nouvelle », in JULIEN Ch.A., MORSY M., COQUERY-VIDROVITCH C., PERSON Y., *Les Africains*, t. II, Éditions Jeune Afrique, Paris, 1977.
- VERHAEGEN B., *Rébellions au Congo*, Bruxelles, CRISP, t. I, 1966, t. II, 1969.
- WEBER G., *Le Katanga de Moïse Tshombé ou le drame de la loyauté*, Bruxelles, Éd. L. Musin, 1983.
- WEISSMAN S., *American Foreign Policy in the Congo. 1960-1964*, Ithaca-Londres, Cornell University Press, 1974.
- WILLAME J.-C., « Chronique d'une opposition politique : l'UDPS (1978-1987) », *Les Cahiers du CEDAF-ASDOC Studies*, n° 7-8, 1987.
- WILLAME J.-C., « Le Congo dans la guerre. La coopération économique belgo-alliée de 1940 à 1944 », in *Le Congo durant la Seconde Guerre mondiale. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1983.
- YAKEMTCHOUK R., *Aux origines du séparatisme katangais*, Bruxelles, ARSOM, t. L, fasc. 1, 1988.
- YOUNG C., *Politics in the Congo*, Princeton, Princeton University Press, 1965.

Table des matières

Introduction	7
--------------------	---

L'ascension

Le fils de François Tolenga.....	22
Les années à Stanleyville.....	26
La révélation de l'indépendance et du nationalisme	37
La radicalisation.....	46

LE PARI CONGOLAIS

1. La conquête du pouvoir

La campagne électorale de 1960.....	58
Le résultat des élections et la formation du gouvernement.....	72

2. Le discours du 30 juin

Du 26 au 30 juin : les jours clés.....	94
Les discours réactions, motivations et conséquences.....	109

3. La mutinerie de la Force publique et l'intervention des troupes belges

La Force publique en 1960.....	120
Lumumba et la Force publique.....	127

Les premiers jours de l'émeute : les 5 et 6 juillet.	131
Une africanisation dans la panique :	
du 7 au 10 juillet.....	139
L'intervention des troupes belges.....	151

4. Lumumba et la sécession katangaise

Les prémisses.....	161
Lumumba et les « Katangais authentiques ».....	170
Le temps des baroudeurs.....	175
Le piège se referme.....	182
L'offensive militaire.....	187

5. Lumumba au gouvernement

L'héritage.....	197
Les débuts de l'assistance technique.....	203
La « grande pagaille ».....	209
L'entourage de Lumumba.....	219
Les conséquences.....	232

LUMUMBA ET LES AUTRES

6. Lumumba et la Belgique officielle

Le « lâcher tout » : du 7 au 19 juillet 1960.....	241
Lumumba et le syndrome communiste.....	249
La Belgique recouvre son sang-froid.....	253
Les complots belges du mois d'août.....	262

7. Lumumba dans la guerre froide

Retour en arrière.....	276
Premiers contacts.....	280
Le premier appel conditionnel à l'URSS.....	287
Le périple américain.....	293

TABLE DES MATIÈRES 495

Vers l'élimination de Lumumba..... 302
Les « basses œuvres »
de l'administration Eisenhower..... 308

8. Lumumba et l'ONU

L'appel du Congo aux Nations unies..... 317
Les débuts de l'opération ONU..... 322
Lumumba aux Nations unies..... 327
La rupture..... 330

9. Lumumba et l'Afrique

Des leaders africains au chevet du Congo..... 343
La tournée africaine de Lumumba..... 349
La fin d'un rêve..... 355
La médiation africaine..... 361

L'AGONIE

10. La révocation de Lumumba

Juin-juillet 1960 : la montée des oppositions..... 370
Les complots du mois d'août..... 377
La geste de Kasa-Vubu..... 383
La révocation..... 388
Les réactions de Lumumba..... 396

11. Le « coup d'État » du colonel Mobutu

La carrière d'un militaire d'occasion..... 408
Le coup..... 415
L'embrouille de septembre..... 424

12. La résidence surveillée, la détention et la mort

La fuite à Stanleyville.....	438
Le prisonnier de Thysville.....	448
Le dernier voyage.....	457
LUMUMBA : LE MYTHE ET L'HISTOIRE.....	469
Bibliographie	483





 Achevé d'imprimer par **VIRE-GRAPHIC SARL**
 14500 VIRE (France)
 N° d'imprimeur : 361 - Dépôt légal : septembre 1990 - *Imprimé en C.E.E.*

8 120 RR 7710
 04/03 FMD
 FC

« Tel un météore dans le ciel de l'Afrique, Patrice Lumumba monta si vite au zénith qu'il ne pouvait guère ne pas s'abattre en flammes. » Destin et trajectoire hors du commun que celui de ce Premier ministre du Congo : sa vie publique aura duré cinq années à peine ; sa carrière ministérielle effective seulement deux mois.

Trente années après son assassinat et maintenant que les débats passionnés qui ont entouré une personnalité controversée se sont quelque peu éteints, il était temps de réécrire une autre histoire sur l'un des acteurs les plus en vue de la décolonisation du Congo belge de 1960. Réécrire aussi l'histoire d'une crise faite de « bruits et de fureurs » où l'événementiel et les rapports de force à l'état brut furent déterminants, de même que les différentes forces en présence (l'ONU, la guerre froide, le « facteur belge », les Afriques indépendantes...) et la multiplicité des lieux de décision (Léopoldville, Elisabethville, Bruxelles, Washington, Accra...). Réécrire enfin une histoire bâtie sur des documents souvent originaux, mis récemment à la disposition des chercheurs, ainsi que sur des témoignages oraux qui la font mieux revivre.

Telles ont été les perspectives dans lesquelles s'inscrit l'épopée racontée ici. Épopée tragique d'un leader africain qui fut écrasé en quelques mois pour avoir entretenu un absolutisme idéologique dont ne s'accommodaient pas les dures lois du pouvoir et de la raison d'État.

Jean-Claude Willame, né à Bruxelles en 1938, est docteur en sciences politiques de l'Université de Berkeley (Californie, États-Unis). Ancien professeur à l'Université nationale du Zaïre entre 1971 et 1976, il est actuellement directeur adjoint du Centre d'études et de documentation africaine (CEDAF) à Bruxelles et chargé de cours au Centre des pays en développement à Anvers. Il a également participé à plusieurs missions d'évaluation de projets en Afrique dans le cadre des Communautés européennes et de la Coopération belge.

Les Afriques

Collection dirigée par Jean-François Bayart